This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BR

322514JSI
STK
SST:9S

CAT:MEn xxPre 56 NUC no NUC #

MEPN: Lucotte, Jean Baptiste.

TST: 00 Etablissement du christianisme dans les Gaules origines du diocese de Langres et de Dijon, ainsi que celui d'Autun.

TSRT: Saint-Hyrene ou Hydro, Saint Benigne et leurs successeurs immediats sur le siege episcopal de Dijon er de Langres.

PP: Dijon, Damongeot,

D: 1888.

PG: 412 p.

SASU: Church history - France - Early.

SAGN: Langres (Diocese) - History.

SAGN: Dijon (diocese) - History.

SAGN: Autun (Diocese) - History.

SAPN: Benignus, Saint, 2nd. cent.

ORD:12/08/76 ADD:01
PRO:PO SI:MFL BAC:NLB009 SNI:2
VENDOR:Librairie Le Meur
REQ.BY:PHM BNPR:Fr. 100

1.1 MRI.12/17/76 DIS.12/17/76

SST:9S	REC:am	DCF:	FM:
CP:fr	CON:	ILC:	PD:
L:fre	MEI:	GPC:	CSC:d
II:	BIO:	FIC:	INT:
REP:	FSI:	CPI:	DF:
MOD:	REV:	EL:	MS:
LAN:			
GAC:			
ISBN:			
CARD:			
CAL:			
CI:			
PENT:			
ETC:			
MASH:			

INPUT BY:

DATE:

SUL-222

SUL-222

BR
844
L941

✓CE

322
STK
SST

CAT:MEn xxPre 56 NUC no NUC #

MEPN: Lucotte, Jean Baptiste.

TST: 00 Etablissement du christianisme dans
Gaules origines du diocese de Langres
Dijon, ainsi que celui d'Autun.

TSRT: Saint-Syrene ou Hydro, Saint Benigne e
successeurs immediats sur le siege epi
Dijon er de Langres.

PP: Dijon, Damongeot,

D: 1888.

PG: 412 p.

SASU: Church history - France - Early.

SAGN: Langres (Diocese) - History.

SAGN: Dijon (diocese) - History.

SAGN: Autun (Diocese) - History.

SAPN: Benignus, Saint, 2nd. cent.

ORD:12/08/76 ADD:01
PRO:PO SI:MFL BAC:NLB009 SNI:2
VENDOR:Librairie Le Meur
REQ.BY:PHM BNPR:Fr. 100

1.1 MRI.12/17/76 DIS.12/17/76

SST:9S	REC:am	DCF:	FM:
CP:fr	CON:	ILC:	PD:
L:fre	MEI:	GPC:	CSC:d
II:	BIO:	FIC	INT:
REP:	FSI:	CP	DF:
MOD:	REV:	S	MS:
LAN:			
GAC:			
ISBN:			
CARD:			
CAL:			
CI:			
PRNT:			
ETC:			
WASH:			

INPUT BY:

DATE:

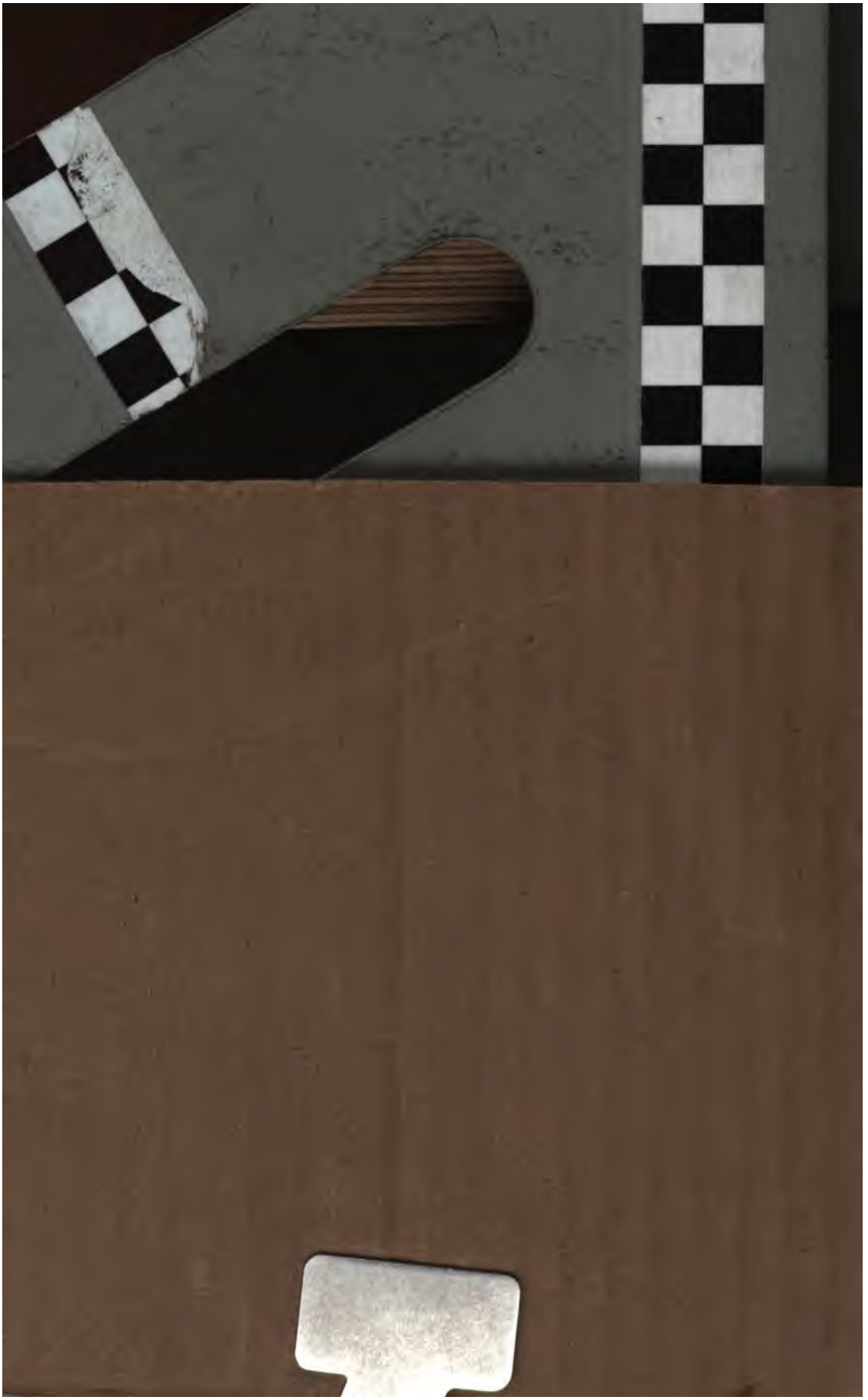

BR
844
L941

/GE

3225
STK
SST:

CAT:MEn xxPre 56 NUC no NUC #

MEPN: Lucotte, Jean Baptiste.

TST: 00 Etablissement du christianisme dans Gaules origines du diocese de Langres e Dijon, ainsi que celui d'Autun.

TSRT: Saint-Hyrene ou Hydro, Saint Benigne et successeurs immediats sur le siege epis Dijon er de Langres.

PP: Dijon, Damongeot,

D: 1888.

PG: 412 p.

SASU: Church history - France - Early.

SAGN: Langres (Diocese) - History.

SAGN: Dijon (diocese) - History.

SAGN: Autun (Diocese) - History.

SAPN: Benignus, Saint, 2nd. cent.

ORD:12/08/76 ADD:01
PRO:PO SI:MFL BAC:NLB009 SNI:2
VENDOR:Librairie Le Meur
REQ.BY:PHM BNPR:Fr. 100

1.1 MRI.12/17/76 DIS.12/17/76

SST:9S	REC:am	DCF:	FM:
CP:fr	CON:	ILC:	PD:
L:fre	NEI:	GPC:	CSC:d
II:	BIO:	FIC:	INT:
REP:	FSI:	CPI:	DF:
MOD:	REV:	EL:	MS:
LAN:			
GAC:			
ISBN:			
CARD:			
CAL:			
CI:			
PENT:			
ETC:			
MASH:			

INPUT BY:

DATE:

BR
844
L941
1000

25300-1

LC:
LCA:
DC:
CSO:CU-L $c CSt $d CSt
NUC:
SUP:
NBN:
OAN:
NAL:
NLM:

INPUT BY:

DATE:

DEC 2 1 1979

ÉTABLISSEMENT

DU

CHRISTIANISME DANS LES GAULES

ORIGINES

DU

DIOCÈSE DE LANGRES ET DE DIJON

AINSI QUE DE CELUI D'AUTUN

ÉTABLISSEMENT

DU

CHRISTIANISME DANS LES GAULES

ORIGINES

DU

DIOCÈSE DE LANGRES ET DE DIJON

Ainsi que de celui d'Autun

SAINT HYRÈNE OU HYRO, SAINT BÉNIGNE

ET LEURS SUCCESSEURS IMMÉDIATS

SUR LE SIÈGE ÉPISCOPAL DE DIJON ET DE LANGRES

Par l'Abbé J.-B. LUCOTTE

Curé de Frolois,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

OUVRAGE ORNÉ DE 10 GRAVURES

« La foi, selon la prédiction de Jésus-Christ, *a été « annoncée partout avant la ruine de Jérusalem.* Elle a « été *prêchée partout avant la fin du premier siècle « ou le milieu du second.* » (Le Cardinal Pie, évêque « de Poitiers).

« On en vient, aujourd'hui, à ne plus tenir compte « même des saints Patrons. » (*Semaine religieuse de Soissons,* 13 août 1887).

DIJON

DAMONGEOT ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ÉVÊCHÉ

40 — rue Saint-Philibert — 40

1888

DÉDICACE

A SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR VICTOR-LUCIEN-SULPICE LECOT,
ÉVÊQUE DE DIJON,
L'ÉLOQUENT PANÉGYRISTE
DE SAINT JEAN-BAPTISTE, A CHAUMONT;
DE JEANNE D'ARC, A COMPIÈGNE;
DE JEANNE HACHETTE, A BEAUVAIS;
DES HÉROIQUES DÉFENSEURS DE SAINT-JEAN-DE-LOSNE;
ETC., ETC.,
HOMMAGE DE TRÈS PROFOND RESPECT
ET DE BIEN SINCÈRE AFFECTION FILIALE

J.-B. LUCOTTE,
Curé de Frolois.

LES APPROBATIONS

Lettre de N. T. S. Père le Pape Léon XIII

ROME

Du Vatican, ce 4 juillet 1889.

Monsieur le Curé,

J'ai déposé aux pieds de N. S. Père le volume « *Etablissement du Christianisme dans les Gaules, etc.* » et j'ai le plaisir de vous apprendre que Sa Sainteté a daigné l'accueillir avec paternelle bienveillance.

Par la lettre, qui accompagnait l'hommage, Sa Sainteté a appris les motifs, qui vous ont inspiré ce travail, c'est-à-dire un vif sentiment d'amour envers votre Eglise et le désir de porter de nouvelles lumières sur ce qui touche aux vieilles traditions chrétiennes de la Bourgogne.

Sa Sainteté a agréé ces sentiments et vous envoie volontiers la bénédiction apostolique, que vous avez implorée.

Je vous prie, Monsieur le Curé, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A. Volpini,
Secrétaire de Sa Sainteté pour les LL. LL.

Lettre de Son Eminence le Cardinal Bonaparte

Roma 3 Luglio 1889.

Reverendissimo P. Curato,

Sua Eminenza, trovandosi indisposta di salute mi dà l'alto onore di far conoscere alla S. V. Illma et R^ma^ che ha ricevuto il pregiato suo foglio, in data 29 p.p. Giugno, con il quale le fa conoscere di non avere ricevuto il suo scritto, e ne è rimasta dispiacente.

Ricevetto il pregiatissimo volume che si compiacque mandarle, che ha letto con molto interesse, e le rinnova i suoi piu sentiti, e si raccomanda alle sue sante orazioni.

Gradisca, Reverendo Sig. Curato, gli attestati della mia distinta stima e rispetto coi quali mi confermo,

Di lei Sig. Curato,
um^mo^ et devot^mo^ Servo.

Pietro di Lorenzi, Presso l'Emin^mo^ Principe.

Traduction française.

Rome, le 3 juillet 1889.

Monsieur le Curé,

Son Eminence, se trouvant indisposée, me fait l'honneur insigne de me charger de porter à la connaissance de votre Seigneurie illustrissime et reverendissime qu'Elle a reçu votre très honorée lettre, datée du 29 juin dernier, par laquelle vous lui faites savoir que vous n'avez pas reçu la lettre qu'Elle vous a adressée, ce que Son Eminence a vivement regretté.

Elle a reçu le précieux volume, que vous avez bien voulu lui faire parvenir; *Elle l'a lu avec le plus vif intérêt et vous en remercie bien sincèrement*, en se recommandant à vos saintes prières.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance des sentiments de haute estime et de respect avec lesquels je me dis,

Monsieur le Curé,

de votre Seigneurie le très humble et très obéissant serviteur,

PIERRE DE LORENZI,
Secrétaire de l'Eminentissime Prince.

Approbation de Son Eminence le Cardinal Bernadou

ARCHEVÊQUE DE SENS

ARCHEVÊCHÉ
DE SENS

Sens, le 4 février 1889.

Monsieur l'Abbé,

L'apostolicité de nos églises a trouvé en vous un défenseur aussi solide que convaincu. L'archevêque de Sens ne pouvait rester indifférent aux attaques qui, sous le manteau d'une critique nouvelle, tentaient d'enlever à l'Eglise, dont il est le chef, la meilleure et la plus précieuse de ses gloires. Je vous félicite et vous remercie de *votre beau et bon livre*, qui venge nos traditions et met en lumière une vérité qui sera redevable à la discussion d'être désormais plus sûre et mieux éclairée.

Il serait profondément regrettable et triste de voir surgir, de nouveau, cette école des Baillet, des Launoy, etc., qui furent si justement surnommés les *dénicheurs des saints*. C'était comme les derniers échos du Jansénisme, de cette hérésie, qui fit tant de mal et que l'Eglise frappa de ses terribles anathèmes. Heureusement, aujourd'hui comme au seizième siècle, comme toujours, Rome est là qui veille, gardienne infaillible de la vérité catholique, des saines doctrines et des glorieuses traditions de nos Eglises.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

† V.-F. Cardinal BERNADOU,
Archevêque de Sens.

APPROBATION DE MONSEIGNEUR LECOT

ÉVÊCHÉ DE DIJON (Côte-d'Or)

ÉVÊQUE DE DIJON

Dijon, le 11 janvier 1889.

Mon cher ami,

Je viens de lire votre important travail sur les *Origines des Eglises de Langres, Dijon et Autun.*

Je commence par louer le sentiment, qui vous a fait aborder la discussion sur un terrain à la fois si attrayant et si disputé. Vous avez cru l'honneur de votre Eglise engagé dans une question de chronologie, qui avance ou retarde sa fondation, et vous vous êtes mis à l'œuvre, avec un zèle qui ne connaît pas d'obstacles, pour établir que la date la plus reculée est bien celle qui convient à l'érection de nos églises, au temps de Saint Bénigne.

La date de la mort de ce grand Apôtre de la Bourgogne est elle-même l'objet de vos revendications énergiques, et vous n'avez permis et ne permettrez à personne de venir jeter le moindre trouble sur des traditions, dans lesquelles le patriotisme local trouve sa satisfaction la plus complète.

Ce sont là, mon cher ami, de belles et nobles raisons de lutter; je ne puis que les approuver et les bénir.

Quant à la controverse elle-même, si nous l'envisageons d'une manière générale, elle durera longtemps encore, les documents qui imposent la certitude devant faire à jamais défaut.

Mais, si nous la considérons dans l'hypothèse restreinte d'une Eglise, de l'Eglise de Langres ou d'Autun, par exemple, le sentiment local, venant fortifier les raisons déjà si puissantes fournies par la tradition et les documents écrits, ne permet pour ainsi dire plus la discussion, et il tient à se reposer dans la paix d'une croyance, qui a pour elle quatorze ou quinze siècles d'adhésion unanime.

Ne vous étonnez pas trop, cependant, mon cher ami, si vous trouvez encore, même sur ce terrain, des adversaires irréductibles. C'est le sort des problèmes historiques d'être perpétuellement rappelés, quoique perpétuellement résolus : contentez-vous d'avoir servi un sentiment vrai de patriotisme religieux, et efforcez-vous, de plus en plus, de traiter les ennemis de votre thèse avec le calme confiant que donne une conviction fortement appuyée.

Votre livre sera l'objet de critiques, que vous ne dédaignerez pas, et auxquelles vous répondrez toujours avec franchise et charité. C'est un grand bonheur de donner son temps et ses forces à une pieuse étude, qui permet de défendre avec succès une cause sacrée. Cette joie sera pour vous une compensation suffisante aux fatigues et aux ennuis de la lutte.

Recevez, mon cher ami, avec une bénédiction particulière pour vos travaux, l'expression de mes sentiments sympathiques et dévoués.

† VICTOR-LUCIEN, *év. de Dijon.*

Approbation de Sa Grandeur Monseigneur Alphonse-Martin LARUE

ÉVÊQUE DE LANGRES

ÉVÊCHÉ
de
LANGRES

Langres, le 15 février 1889.

Monsieur le Curé,

Mes occupations m'ont empêché d'étudier personnellement, comme c'était mon désir, le volume aux sous-titres si alléchants pour un Evêque de Langres, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Mais j'ai tenu, du moins, à ce qu'il m'en fut rendu compte.

Or, il résulte du rapport verbal, qui vient de m'être fait par un des prêtres de ma ville épiscopale, que cet ouvrage justifie, dans tout son ensemble, le jugement qu'avait porté, sur une de ses parties, le regretté Prélat, si compétent en la matière, auquel vous l'aviez soumis avant de l'imprimer, je veux dire que, selon le mot de Monseigneur Bougaud, d'éloquente, savante et pieuse mémoire, il renferme vraiment, sur les *Origines des Eglises de Langres et de Dijon*, des choses très nouvelles et d'un véritable prix.

C'est de tout cœur, aussi bien, que je vous félicite de l'avoir entrepris et que je joins mon approbation à celles que vous ont déjà données deux éminents prélats de l'Eglise : Son Eminence le cardinal Bernadou, archevêque de Sens, et Sa Grandeur Monseigneur Lecot, évêque de Dijon.

Agréez, je vous prie, Monsieur le curé, l'assurance de mon dévouement bien sincère en N. S. J.

† ALPHONSE-MARTIN,
Evêque de Langres.

Approbation de Monseigneur Cortet

ÉVÊQUE DE TROYES

Evêché
de
TROYES

Troyes, le 28 avril 1889.

Monsieur le Curé,

Je regrette de n'avoir pu me rendre compte plus tôt du livre que vous m'avez adressé. C'est un grand et beau travail, plein de recherches intéressantes.

Sur l'*Etablissement du Christianisme dans les Gaules*, vous résumez avec une grande netteté les arguments et les conclusions des différentes écoles pour ou contre l'apostolicité de la plupart des églises des Gaules. Vous vous prononcez en faveur de l'apostolicité avec des preuves nombreuses à l'appui de votre thèse. Si elle ne produit pas toute la certitude désirable et ne prouve pas d'une manière irréfutable que les diocèses de France ont été établis par les apôtres et leurs disciples, c'est que les documents vous ont manqué, et qu'on ne saurait les inventer.

Votre discussion sur les *Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que de celui d'Autun* est menée avec beaucoup de talent. Je vous félicite du zèle que vous déployez pour faire prévaloir vos traditions locales, dignes du plus grand respect.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en N. S.

† PIERRE, évêque de Troyes.

Approbation de Monseigneur Regnault

ÉVÊQUE DE CHARTRES

Evêché
de
CHARTRES

Chartres, le 11 mai 1889.

Monsieur le Curé,

Monseigneur vous remercie infiniment de l'envoi que vous lui avez fait de votre livre sur les *Origines du diocèse de Langres et Dijon et sur celui d'Autun.* Son grand âge ne lui permettant plus de lire beaucoup, il m'a chargé du soin de prendre connaissance de votre ouvrage; moi-même très occupé, je n'ai pu en lire que quelques pages par jour, à mes moments perdus, ce qui excusera auprès de vous le retard que j'ai mis à vous écrire. J'avais hâte pourtant de vous dire avec quel intérêt j'ai lu votre savant travail, du commencement à la fin; combien je me suis plu à suivre la série de vos preuves solides, l'enchainement de vos logiques déductions; vous n'avez laissé aucune objection sans réponse et vous avez ajouté une belle page à la revendication de l'établissement du Christianisme dans les Gaules, aux temps apostoliques. L'erreur des partisans des autres écoles consiste principalement dans le mépris qu'ils font de la tradition, qui, dans ces temps si bouleversés, était à peu près le seul mode de transmission des évènements, et qui, à la distance qui nous en sépare, est la meilleure preuve à fournir, en l'absence d'autres documents, qui n'ont pu exister. Il faut aller aux pays orientaux, où la tradition est si répandue, pour se faire une idée de la force de cette preuve; le peuple lui-même, qui ne comprend rien aux subtilités de la critique moderne, se soulèverait, si on venait jeter des doutes ou des affirmations contraires à ses croyances historiques, appuyées, de siècle en siècle, sur la tradition.

M. l'abbé Hénault, de Chartres, avait fait, pour notre diocèse, le même travail, que vous venez de faire, pour le vôtre; il semble qu'il y ait mis tout ce qui lui restait de vie: après une longue maladie de langueur, il s'est éteint, au commencement du mois dernier; c'est une perte pour la science et l'école traditionnelle, dont vous venez de vous révéler le vaillant champion.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec mes félicitations pour votre travail et mes remerciements pour le plaisir que vous m'avez procuré, l'expression de mes sentiments dévoués.

J. ROUSSILLON,
Chanoine, secrétaire-général de l'Evêché.

Lettre du R. P. Dom Piolin, religieux bénédictin

DE L'ABBAYE DE SOLESMES (SARTHE)

† Pax. — Solesmes, le 13 mars 1889.

Monsieur le Curé,

Il y a déjà plusieurs jours que j'aurais eu l'honneur de vous écrire, pour vous remercier de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre bel ouvrage sur les *Origines du diocèse de Langres et de Dijon*, si je n'avais pas été empêché par des infirmités pénibles.

Maintenant, Monsieur, je puis vous dire que je partage entièrement votre opinion sur *l'Etablissement du christianisme dans les Gaules, au premier siècle*. Il me semble possible d'établir, d'une manière absolument sûre, ce point historique et je crois que vous l'avez fait, ou, si vous me le permettez, que nous l'avons fait ; car, dès 1851, je publiais une dissertation en tête de mon premier volume de *l'Histoire de l'Eglise du Mans* (Paris, 10 vol. in-8°), dans laquelle j'établissais solidement ce point historique. Cette dissertation a été attaquée surtout par Mgr Chevalier, de Tours, et par l'abbé de Meissas, ainsi que par M. d'Ozonville et par un ecclésiastique du Mans ; mais ils n'ont en rien ébranlé la base solide, sur laquelle repose ma démonstration. *Il est probable que l'on attaquera aussi votre savant ouvrage ; mais nul ne renversera vos preuves.*

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que je trouve dans votre savant ouvrage un peu trop de choses personnelles, même contre M. de Meissas, à plus forte raison contre M. l'abbé Duchesne, qui est un homme de grand mérite et de haute valeur et aussi contre le P. Guill Van Hooff. Certainement un savant du mérite de ce docte Jésuite ne se laisse pas guider, dans un ouvrage aussi grave et aussi haut placé que le *Acta Sanctorum*, par de petites rancunes mesquines, comme celles que vous connaissez. En lisant, il y a plus d'un an, le premier volume de Novembre des Bollandistes, j'avais été très péniblement frappé de la manière dont le P. Van Hooff parlait de Mgr Bougaud. Il est vrai que ce dernier n'était pas encore évêque, lorsque le volume fut imprimé ; néanmoins, je fus choqué ; je savais, depuis plus de vingt ans, que la Compagnie de Jésus n'était pas favorable à ce respectable ecclésiastique ; mais je ne puis croire, même aujourd'hui, que des questions entièrement étrangères à la science aient eu assez de prise sur l'esprit du docte hagiographe pour entraîner sa plume, dans les écarts qui m'ont fait de la peine à première vue.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, je crois que votre savant ouvrage n'aurait rien perdu à ne pas toucher à ces questions personnelles.

Huillard Bréholles est très opposé à l'origine apostolique de nos églises. C'est lui qui a imaginé *l'école historique* opposée à *l'école légendaire*, que vous nommez beaucoup plus justement *l'école traditionnelle*.

Je vous demande bien pardon, Monsieur, de n'y mettre pas plus de forme, pour vous signaler les parties, qui me semblent moins parfaites,

dans votre livre ; mais il m'a si bien démontré votre amour pour la vérité que je me suis cru permis de vous dire simplement ma pensée.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mon profond respect.

F. PAUL PIOLIN.

Compte-rendu du « Journal de l'Erudition » de Florence (Italie)

Etablissement du Christianisme dans les Gaules. Origines du diocèse de Langres et de Dijon ainsi que de celui d'Autun. Saint-Hyrène ou Hyro, Saint-Bénigne et leurs successeurs immédiats sur le siège épiscopal de Dijon et de Langres, par M. J.-B. Lucotte, curé de Frolois, membre de plusieurs sociétés savantes. Ouvrage orné de 10 gravures. Dijon, Damongeot et Cie, 40 rue Saint-Philibert. Un vol. in-8°, 7 fr. 50.

Sull' epoca della conversione delle Gallie al Christianesimo visono tre opinioni o scuole diverse : 1° La *scuola tradizionale o leggendaria*, la quale sostiene che la religione christiana fut portata in Gallia al tempo degli Apostoli, cioè nel primo secolo dell' èra christiana ; 2° La *scuola storica* o *gregoriana*, il cui capo e S. Grégorio di Tours. Essa afferma che i primi predicatori del Vangelo giunsero in Gallia solo verso la meta del tertio secolo ; — 3° La *nuova scola*, il cui capo et l'abate Duchesne, professore di storia ecclesiastiqua all'Instituto cattolico di Parigi, sostiene che il Christianesimo fu predicato nella Gallia alla fine del 3° secolo e al principio del 4° sotto l'Imperatore Constantino. Il dotto abate Lucotte dimonstra con molta chiarezza che i resultati delle due ultime scuole sono infundati e che invece quelli della prima sono veri, perche confermati dai Padri della Chiesa, dagli storici e dagli apologisti dei primi sei secoli dell' èra christiana. La sua opera si divide in due parti : una generale sull' introduzione del cristianesimo nella Gallia, ed una, che è la più estesa, dimonstra che il primo santo il quale predicò il christianesimo à Autune e a Langres fu probabilmente S. Yreno che visse verso la fine del primo secolo, e che il fondatore della diocesi di Langres e Dijon fut S. Bénigno, l'apostola della Bourgogna.

In tutto il libro l'autore mostra una granda erudizione ed una profonda cultura.

—

Traduction française

Sur l'époque de la conversion des Gaules au christianisme, il y a trois opinions ou écoles différentes. 1° L'*école traditionnelle ou légendaire*, laquelle soutient que la religion chrétienne fut apportée dans les Gaules, au temps des Apôtres, c'est-à-dire au premier siècle de l'ère chrétienne ; — 2° L'*école historique ou grégorienne*, à la tête de laquelle est S. Grégoire de Tours. Elle affirme que les premiers prédicateurs de l'Evangile n'arrivèrent, dans les Gaules, que vers la moitié du troisième

siècle ; — 3° L'*école nouvelle* à la tête de laquelle est M. l'abbé Duchesne, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris, soutient que le christianisme fut prêché, en Gaule, à la fin du troisième siècle et au commencement du quatrième, sous l'empereur Constantin.

Le docte abbé Lucotte démontre, avec une grande clarté, que les opinions des deux dernières écoles ne sont pas fondées et que les vraies conclusions sont celles de la première, parce qu'elles sont établies par les Pères de l'Eglise, par les Historiens et les Apologistes des six premiers siècles de l'ère chrétienne.

Son ouvrage se divise en deux parties, dont l'une, plus générale, traite de l'introduction du christianisme dans les Gaules, et l'autre, la plus étendue, démontre que le premier saint, qui prêcha à Autun et à Langres fut probablement saint Yrène ou Yro, lequel vécut vers la fin du premier siècle, et que le fondateur du diocèse de Langres et de Dijon fut saint Bénigne, l'Apôtre de la Bourgogne.

Dans tout son livre, l'auteur fait preuve d'une grande érudition et d'une culture intellectuelle peu commune.

AVANT-PROPOS

Pendant plusieurs années, j'ai étudié avec un très grand soin, je dirai même, avec un véritable amour filial, les origines chrétiennes des Lingons et des Éduens, deux des principaux peuples de la Gaule. J'ai particulièrement béni Monseigneur Louis-Emile Bougaud, ancien professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Dijon, actuellement évêque de Laval, qui a fait paraître, lorsqu'il était aumônier du couvent de la Visitation de Dijon, son savant ouvrage intitulé : *Etude historique et critique sur la Mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, et sur les Origines des Eglises de Dijon, d'Autun et de Langres* (1). La lecture de ce beau et bon livre, comme on l'a très justement appelé, m'a procuré autant de plaisir que l'*Etude historique sur les premiers évêques de Langres,* écrite par M. l'abbé Roussel, curé de Vauxbons (Haute-Marne), m'a fait ressentir de chagrin (2). Pour composer sa grande *Histoire du diocèse de Langres* (3), M. l'abbé Rous-

1. 1 volume, grand in-8°. A Autun, Michel Dejussieu, 1858.
2. Brochure in-8°. Langres, Rallet-Bideaud, 1886.
3. 4 volumes in-4°. Langres, Jules Dallet, 1873.

sel s'est livré à un vrai travail de bénédictin ; mais malheureusement on sent trop qu'il n'a jamais pu se débarrasser des idées de sa jeunesse. Tillemont, qu'il appelle « *le Sagace* » (1) « et dont le zèle pour le parti « janséniste allait, suivant François Pérennès, jusqu'à « déroger aux considérations les plus délicates » (2), a été son maître de prédilection.

Monseigneur Bougaud dit, en parlant du livre de Roget de Belloguet, *les Origines Dijonnaises..... suivies d'une dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne, l'apôtre de Dijon* (3) : « A peine eûmes-nous lu cet ouvrage, que nous com- « prîmes qu'il fallait absolument le réfuter ; car les « erreurs non réfutées font toujours leur chemin » (4). Depuis que j'ai lu et relu la brochure de M. le Curé de Vauxbons, la même pensée me poursuit partout ; le jour et la nuit, je me dis : Il faut absolument réfuter les nombreuses et très graves erreurs contenues dans le nouvel ouvrage de l'infatigable travailleur langrois, afin qu'elles ne fassent pas leur chemin. L'adage : *Amicus Plato, sed magis amica veritas :* j'aime Platon, mais j'aime encore davantage la vérité, sera toujours ma devise favorite.

Cependant il me semble bon et même nécessaire de faire précéder ce travail d'un résumé succinct des opinions des écrivains anciens, modernes et contemporains sur les origines chrétiennes de la Gaule. Cette manière de procéder est si naturelle et si avantageuse

1. Roussel : *Etude sur les premiers évêques de Langres.* P. 140.
2. *Dictionnaire de Biographie chrétienne*, 3 vol. in-4°. Paris, Migne, 1851. Article Nain de Tillemont.
3. 1 volume in-8°. Dijon, Lamarche et Drouelle, 1851.
4. Mgr Bougaud : *Etude sur saint Bénigne.* Introduction, p. 26.

qu'elle a été suivie par la plupart des auteurs qui ont traité ce très intéressant sujet. Il est bien regrettable que M. l'abbé Roussel, au lieu de les imiter, se soit contenté de répéter à saciété que son sentiment est le plus ancien, le plus commun, le plus solide; une bonne preuve vaudrait mieux et produirait beaucoup plus d'effet que tant d'affirmations purement gratuites.

En conséquence, je diviserai mon travail en deux parties. La première partie aura pour titre : *Etablissement du Christianisme dans les Gaules ;* et la deuxième : *Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que de celui d'Autun : saint Hyrène ou Hyro, saint Bénigne et leurs successeurs immédiats, sur le siège episcopal de Langres et de Dijon.*

J'aurai très probablement, pour ne pas dire certainement, des contradicteurs. Je les prie instamment de me faire parvenir leurs observations; je les recevrai avec une grande reconnaissance, surtout si, comme je l'espère, elles sont courtoises et judicieuses.

Je réprouve à l'avance les expressions trop vives et blessantes qui pourraient m'échapper dans le cours de la discussion.

INTRODUCTION

Une partie de mon travail était déjà imprimée, quand j'ai appris que le premier volume de Novembre (62e de la collection entière), des *Acta Sanctorum* des Bollandistes venait de paraître et qu'il contenait une Etude très étendue du R. P. Guillaume Van Hooff, de la Société de Jésus, sur saint Bénigne, Apôtre de la Bourgogne, Patron du diocèse de Dijon.

Après un examen approfondi de l'Œuvre du nouveau Bollandiste, qui contient des erreurs manifestes, des doutes non fondés, etc., etc., je l'ai réfutée et une polémique s'est immédiatement engagée entre Monseigneur Louis-Emile Bougaud, à qui j'ai communiqué ma réfutation; le R. P. Guillaume Van Hooff, à qui j'ai fait part de la réponse de Sa Grandeur; et moi.

La réfutation du travail du R. P. Guillaume Van Hooff fait l'objet de la sixième Section, et la polémique, engagée à ce sujet, celui de la septième Section du Chapitre, que j'ai consacré à saint Bénigne.

Mais le 20 du présent mois d'Octobre 1888, un de mes amis m'a averti que M. l'abbé L. Duchesne, Docteur ès-lettres, Professeur d'Histoire ecclésiastique à l'Ecole supérieure de Théologie de l'*Institut catholique de Paris*, et Maître de conférences d'Archéologie chrétienne à l'*Ecole pratique des hautes études à la Sorbonne*, avait publié, dans le numéro 11 (1er Juin 1888), de son *Bulletin critique*, un compte rendu des *Acta Sanctorum Novembris*, en général, et en parti-

culier de l'Etude du R. P. Guillaume Van Hooff sur saint Bénigne. L'impression de mon volume, étant actuellement complètement terminée, je vais combattre ici différentes assertions, contenues dans l'article critique du célèbre professeur.

M. l'abbé L. Duchesne fait d'abord quelques considérations générales, à la suite desquelles, on lit la comparaison suivante : « A certains égards l'histoire chrétienne ressemble à « un vieux château tapissé de lierre ; le lierre, c'est la poésie « des légendes, qui recouvre çà et là les pierres solides de la « tradition réelle. Il y a des malins, qui se figurent que, parce « qu'il y a du lierre dessus, l'édifice n'est qu'une ruine ; des « naïfs, qui croient que le lierre est en pierre ; enfin des Van- « dales, qui voudraient déraciner la plante décorative, sous « prétexte qu'elle est parasite. Qu'ils aillent ensemble *si far* « *benedire*, comme disent les Italiens ; conservons la mu- « raille et gardons-nous d'arracher le lierre. Qu'on nous per- « mette seulement de l'écarter quelquefois, pour voir et faire « voir les belles assises qu'il y a dessous. Une fois cela fait, « nous le remettrons en place, et nous bêcherons même « autour, tant que l'on voudra ».

Si la critique se bornait au travail signalé par M. l'abbé L. Duchesne, tout serait pour le mieux ; mais trop souvent elle démolit une grande partie de la muraille, en alléguant qu'elle est une portion intégrante du lierre, et bientôt le spectateur attristé se trouve en présence d'une ruine lamentable. L'auteur de l'article, dont je m'occupe en ce moment, se hâte de justifier mon assertion, en mettant en mille morceaux la légende de saint *Austremoine*, admise par le R. P. Van Hooff ; il l'appelle ensuite « *une méchante rapsodie, com-* « *pilée avec aussi peu de scrupule que d'habileté* ». Voilà comment, après avoir écarté le lierre, « on le remet en place « et on bêche même autour ».

M. le Professeur ajoute : « Le premier Novembre est l'an- « niversaire de deux Saints particulièrement importants, « saint Austremoine et saint Bénigne, le patron de l'Auver- « gne et celui de la Bourgogne. Ils ont eu tous les deux « affaire au P. Willhelm Van Hooff, qui a publié les divers « textes de leurs légendes avec tout le soin, j'allais dire tout

« le luxe qu'on pouvait désirer. C'était le principal de sa « tâche et je me hâte de lui témoigner toute ma reconnais- « sance pour les efforts qu'il a dû dépenser, dans ce travail « ingrat, ainsi que toutes mes félicitations pour le succès « avec lequel il l'a accompli. Mais, outre les textes, il y a les « dissertations critiques. Ici, les conclusions du P. Van Hooff « ne me semblent pas toutes d'égale valeur. Je serai obligé « d'en contester quelques-unes ». Je suis bien aise d'entendre le critique érudit faire des réserves si formelles et si caractéristiques sur la valeur des travaux du R. P. Van Hooff et particulièrement sur celui, que je me suis permis de combattre, depuis le commencement jusqu'à la fin.

M. l'abbé L. Duchesne parle, en premier lieu, du travail du R. P. Van Hooff relatif à saint Austremoine, fondateur de l'église de Clermont-en-Auvergne. « Le R. P. Van Hooff « publie, dit-il, trois vies de saint Austremoine; leur éten- « due, suivant l'usage, est en raison inverse de leur anti- « quité. La plus courte et la plus ancienne est considérée par « l'éditeur comme pouvant remonter au VIIe siècle. Elle con- « tient beaucoup plus de choses, que l'on n'en peut tirer de « Grégoire de Tours ; elle contredit même cet auteur sur « deux points importants, la date du saint, qu'elle présente « *comme un contemporain des Apôtres*, tandis que Gré- « goire le fait vivre *au troisième siècle* ; puis sa qualité, car « elle le transforme en martyr, tandis que Grégoire lui refuse « formellement ce titre. Le P. Van Hooff lui donne raison « contre Grégoire.....

« Une critique sage, convaincue qu'on n'ajoute pas à l'hon- « neur des Saints, en altérant la vérité, et en faussant la tra- « dition, *devra écarter ce document tardif et mensonger* « (sic), pour s'en tenir à Grégoire de Tours. De saint Austre- « moine, Grégoire ne sait que trois choses : 1° Qu'il fut le « fondateur de l'église de Clermont ; 2° Qu'il ne fut pas « martyr ; 3° Qu'il fut enterré à Issoire et que son tombeau « ne commença à y être honoré que vers le milieu du « VIe siècle. Il faut s'en tenir là ; on ne peut pas en savoir « davantage. C'est tout ce que le neveu de l'évêque de Cler- « mont, élevé au sein de cette église, trouvait, au VIe siècle, « dans la tradition locale. *Quant à la date, j'ai exprimé*

« *plus d'une fois des doutes, tant sur celle que Grégoire* « *assigne aux sept évêques que sur le fait même de cette* « *mission.* Il est sûr, en tout cas, que ni le fait ni sa date « ne proviennent *de la tradition spéciale de Clermont.* « Mais celle-ci fournit une indication chronologique très « appréciable dans la succession même des premiers évê- « ques. Le quatrième, saint Allyre mourait *vers l'an* 385. « Dès lors, il est assez difficile de ne pas fixer le commen- « cement de la série épiscopale *aux environs de l'an* 300, « bien entendu avec *une approximation assez large* ».

J'ai cité textuellement ce long passage de l'article de M. l'abbé L. Duchesne sur saint Austremoine, parce qu'il est de la plus haute importance relativement à la date de l'évangélisation des Gaules ; il suffirait pour trancher la question en faveur *des Origines apostoliques de la plupart des églises de France.* L'éminent professeur se trouve ici dans un embarras tellement grand qu'il saute aux yeux des lecteurs les moins clairvoyants.

Comme on le verra dans la première partie de cet ouvrage, consacrée à l'évangélisation de la Gaule, il existe, sur cette question, trois opinions ou écoles différentes : 1° L'*Ecole traditionnelle ou légendaire* ; elle soutient que la religion chrétienne a été établie en France, du temps des Apôtres, c'est-à-dire dès le premier siècle ; 2° L'*Ecole historique ou grégorienne* ; elle admet, à l'exemple de son parrain saint Grégoire de Tours, que les premiers prédicateurs de l'évangile sont arrivés, dans notre patrie, seulement au milieu du troisième siècle, c'est-à-dire en l'an 250 ; 3° L'*Ecole nouvelle,* dont le plus hardi et le plus ardent défenseur est M. l'abbé L. Duchesne lui-même ; elle reporte les origines chrétiennes de la Gaule presque toute entière à la fin du troisième et au commencement du quatrième siècle, sous l'Empereur Constantin et ses fils.

Chacune de ces écoles revendique à son actif saint Austremoine, fondadeur de l'église de Clermont-en-Auvergne : l'*Ecole traditionnelle,* parce que les Actes de son martyre et spécialement la Passion, préférée par le R. P. Van Hooff, qui remonte au moins au septième siècle, le font vivre du temps des Apôtres ; — l'*Ecole historique,* parce que saint

Grégoire de Tours fixe l'époque de son arrivée en France à l'an 250 ; — l'*Ecole nouvelle*, parce que les listes ou catalogues des évêques de Clermont ne mentionnent que trois évêques, y compris saint Austremoine, avant Allyre, qu'ils font mourir vers l'an 385.

Or, je signale à l'attention de tous les lecteurs impartiaux, comme des modèles achevés de la critique contemporaine, les moyens employés par M. l'abbé L. Duchesne pour éliminer successivement les deux premières écoles. Il faut d'abord faire disparaître l'*Ecole traditionnelle* avec les *Actes de saint Austremoine, notamment la Passion du septième siècle*, regardée comme parfaitement authentique par le R. P. Van Hooff. M. l'abbé L. Duchesne commence par affirmer que la dite Passion contient un fait controuvé, et immédiatement il ajoute : « L'autorité du document se trouve déjà « bien diminuée de ce fait, et ce serait faire preuve d'une « grande témérité que de lui sacrifier le témoignage *d'un « écrivain aussi consciencieux, aussi bien informé, aussi « ancien que Grégoire de Tours*. Il suffit, du reste, de « l'étudier avec quelque attention, pour s'apercevoir qu'on « n'a affaire *qu'à une méchante rapsodie, compilée avec « aussi peu de scrupule que d'habileté*.... En somme (que « trouve-t-on dans ce document ?) quelques faits antidatés « d'un personnage à un autre, voilà l'apport principal de ce « représentant de la tradition d'Issoire. Par ailleurs, il a tiré « de la Passion de saint Denys les traits qui lui servent à « décrire l'apostolat du premier missionnaire de l'Auvergne, « et *cousu tout cela tant bien que mal, avec les quelques « passages de Grégoire de Tours, qui sont relatifs à son « sujet* ».

Il n'est pas plus difficile que cela de jeter à l'eau le R. P. Van Hooff et sa Passion favorite de saint Austremoine, qui date du septième siècle au plus tard. Avec eux est noyée l'*Ecole légendaire*, qui ne doit plus paraître désormais sur la scène.

Mais saint Grégoire de Tours, cet auteur *si consciencieux, si bien informé et si ancien*, que va en faire maintenant M. l'abbé L. Duchesne ? Il lui a été d'un si puissant secours pour combattre et terrasser les légendaires ! N'importe, sans la moindre hésitation et la plus petite pitié, il le saisit d'une

main vigoureuse, et, d'un tour de bras, le plonge dans les flots de la mer. « Quant à la date, dit-il, j'ai déjà exprimé « plusieurs fois des doutes tant sur celle que Grégoire assi- « gne à la mission des sept évêques, que sur le fait même de « cette mission. Il est sûr, en tout cas, que ni le fait ni sa « date ne proviennent *de la tradition spéciale* de Cler- « mont ». Et de deux, les Grégoriens gisent inanimés au fond de l'océan avec l'historien des Francs.

On dirait vraiment que M. l'abbé Duchesne a pris à tâche de jongler avec les contradictions. Dans sept lignes d'impression, il affirme, en premier lieu, que Grégoire de Tours connaissait parfaitement la tradition de Clermont relative à saint Austremoine et à l'époque de son arrivée en Auvergne : « C'est tout ce que le neveu de l'évêque de Clermont, *élevé* « *au sein de cette église, trouvait, au sixième siècle, dans* « *la tradition locale* » ; en second lieu, qu'il ne la connaissait nullement : « *Il est sûr, en tous cas, que ni le fait ni* « *sa date ne proviennent de la tradition spéciale de Cler-* « *mont* » ; enfin, que cette même tradition, si bien connue de l'historien des Francs, a cependant du bon, parce qu'elle semble favoriser l'*Ecole nouvelle* : « Mais celle-ci (la tradition de « Clermont), fournit une indication chronologique très appré- « ciable dans la succession même des premiers évêques. Le « quatrième, saint Allyre, mourut *vers* 385. Dès lors il est « assez difficile de ne pas fixer le commencement de la série « épiscopale *aux environs de l'an* 300, bien entendu avec « une *approximation très large* ».

La voilà donc prise sur le fait cette critique contemporaine tant vantée ; elle écrit l'histoire ancienne avec ces expressions : *vers l'an ; aux environs de l'an ; avec une approximation très large*, et beaucoup d'autres semblables qui ne valent pas mieux. C'est ainsi qu'on martyrise saint Austremoine, Apôtre de l'Auvergne et premier évêque de Clermont, dix-huit siècles après sa mort, à supposer qu'il ne l'ait pas été de son vivant. Pour admettre des conclusions prétendues scientifiques et historiques pareilles, il faudrait avoir une foi supérieure à celle qui serait capable de transporter les montagnes ! La méthode, suivie par les défenseurs de l'*Ecole nouvelle*, révolte entièrement ma raison.

J'arrive enfin à l'article, consacré par M. l'abbé L. Duchesne à saint Bénigne, Apôtre de la Bourgogne. Je vais reproduire textuellement le dit article ; ensuite je le réfuterai. Je placerai, dans le texte, des numéros, que je suivrai exactement, dans mes réponses.

I. — ARTICLE DE M. L'ABBÉ L. DUCHESNE

« Le cas de saint Bénigne n'est pas sans analogie avec celui de saint Austremoine. Lui aussi n'a été *honoré d'un culte public que dans la première moitié du VIe siècle* [1]. Il était enterré, auprès de Dijon, dans un sarcophage déposé sous une voûte. Les paysans l'invoquaient non sans succès ; mais le clergé, *tout en les laissant faire* [2], demeurait fort sceptique. L'évêque de Langres, en résidence à Dijon, était d'avis que le sarcophage devait contenir les restes de quelque païen. Cet évêque s'appelait Grégoire, comme notre historien national, dont il était le bisaïeul. Les prodiges qu'on lui disait avoir lieu auprès du tombeau n'étaient point parvenus à vaincre sa résistance, lorsque saint Bénigne lui apparut et lui reprocha son attitude. Convaincu cette fois, l'évêque déploya le plus grand zèle, fit réparer la crypte et construisit même une église. Une chose manquait, c'était l'histoire du bienheureux. *On n'en savait absolument rien* [3]. La tradition locale n'était qu'une simple *habitude de culte*, non pas ecclésiastique, mais privé et populaire. Heureusement, il se trouva des voyageurs qui, *allant en Italie*, remirent à l'évêque de Langres « *l'histoire de la Passion* » du saint. *Ab euntibus in Italiam*, dit Grégoire de Tours. Le P. Van Hooff combat avec beaucoup de *vivacité* les personnes qui, de Tillemont à l'abbé Bougaud (sic), ont traduit « *par des gens* « *qui revenaient d'Italie* [4] ». Je ne vois pas qu'il y ait là un si grand crime. Pourquoi Grégoire aurait-il parlé de l'Italie, s'il n'avait pas eu en tête l'idée que le document en provenait ?

« Grégoire de Tours, qui doit avoir eu ce petit livre sous les yeux, ne nous en a pas pourtant conservé le texte. On serait curieux de l'avoir, sauf à le discuter, car *son origine est un peu suspecte* [5]. « Quelle que soit cette Passion, dit le P. Van

« Hooff, on a le droit de se poser certaines questions à son « sujet. Quel en est l'auteur ? — On l'ignore. — Qu'étaient « ces pèlerins partis pour l'Italie ? — On l'ignore. — Quelle « était leur autorité ? — On l'ignore. — De quel nom, de « quelle église recommandaient-ils leur narration ? — On « l'ignore. — Alors que penser de cette Passion ? — Qu'elle « est apocryphe. Cette conclusion est dure, mais inévitable « (P. 136. B.).

« Voilà un raisonnement juste, quoique sévère. Il aurait été appliqué plus haut à la Passion de saint Austremoine que je n'aurais pas songé à m'en plaindre [6].

« Le P. Van Hooff publie six textes de la Passion de saint Bénigne : ils ne diffèrent guère les uns des autres que pour des détails de style et d'amplification, sauf pourtant que le texte n° 2 transforme saint Bénigne en un évêque de Chartres et le fait martyriser à Châteaudun : *Castrum Duni*. Le P. Van Hooff croit à tort qu'il s'agit ici d'Autun. A part cette exception, la suite des épisodes est la même dans toutes les rédactions [7]. On en peut dire à peu près autant de celle qui a été sous les yeux d'Adon et qu'il a abrégée pour son martyrologe. Cependant il y a ici une différence importante. Adon ne parle pas de l'empereur Aurélien ; tandis que, dans toutes les rédactions de la Passion, il a un rôle important. Faudra-t-il croire que ce rôle a été ajouté après Adon et que le texte primitif ne mentionnait pas Aurélien ? *Je serais plutôt porté à admettre le contraire* [8]. Adon, auteur d'une chronique, était assez instruit pour comprendre qu'un missionnaire envoyé en Gaule par saint Polycarpe *(c'est ce que dit la Passion)* [9], ne pouvait avoir vécu jusqu'au temps d'Aurélien. Il aura corrigé la tradition en sacrifiant l'une des deux dates en conflit.

« Ainsi, la Passion de saint Bénigne remonte au de-là du milieu du IXe siècle ; il y a d'ailleurs des manuscrits, qui paraissent atteindre à peu près cette antiquité. Dès lors on se sent porté à l'identifier, au moins pour la substance du récit, avec le petit livre qui fut remis aux mains de saint Grégoire de Langres [10].

« Ce petit livre était sûrement « *une histoire de Passion* » ; le saint y était présenté comme un martyr, et il est très pro-

bable qu'on y trouvait déjà l'épisode de ses pieds scellés dans une pierre avec du plomb fondu. *Grégoire de Tours a eu connaissance de cet épisode* [11]. Je ne serais pas éloigné de croire qu'il connaissait aussi les autres, à peu près tels que nous les trouvons dans les textes du IXe siècle [12].

« Ceux-ci nous offrent un détail important. C'est que le martyr fut enterré par une matrone appelée Léonille. *Léonille a un rôle dans d'autres légendes du même pays* [13]. C'est l'aïeule des trois Jumeaux de Langres, les saints Speusippe, Elasippe et Mélasippe. Il est donc clair que le rédacteur de la Passion de saint Bénigne a voulu rattacher ce saint au cycle langrois. La même intention se révèle bien plus clairement dans la Passion des trois Jumeaux, telle qu'on la lisait à Langres dès le VIIe siècle. Là saint Bénigne intervient pour *instruire* et baptiser les trois jeunes gens. De plus, on le présente comme venant d'Autun, où il a *converti saint Symphorien* [14] et laissé, pour continuer l'œuvre d'évangélisation, ses deux compagnons, Andoche et Thyrse, venus comme lui d'Asie avec une mission de saint Polycarpe. Ceux-ci étaient honorés à Saulieu, dans le diocèse d'Autun, avec un troisième saint appelé Félix, *que leur Passion donne comme ayant été converti par eux* [15].

« Si l'on cherche à se débrouiller au milieu de ces combinaisons de légendes, on arrive, *je crois*, à discerner les traditions suivantes, d'abord complètement isolées et indépendantes les unes des autres, puis reliées entre elles par l'ingénuité des hagiographes [16] :

« A Autun, la tradition relative au martyr Symphorien, tradition fort nette, fixée vers le milieu du Ve siècle dans un récit dont la substance est acceptable. Cette Passion, publiée par Ruinart, n'offre pas la moindre trace d'un rapport quelconque entre le saint d'Autun et ceux que l'on groupa plus tard avec lui.

« A Saulieu, une tradition de culte relative à trois saints, Andoche, Thyrse et Félix, d'histoire inconnue. A Dijon, une tradition analogue ; celle-ci, nous pouvons constater qu'elle était extrêmement vague et que les autorités ecclésiastiques, loin de la patronner, *lui étaient défavorables* [17].

« A Langres, le culte des trois Jumeaux et de quelques

autres Saints, Léonille, Junille et Néon. Ces Saints sont connus par la tradition grecque comme étant des martyrs de Cappadoce. D'assez bonne heure, peut-être dès le IVe siècle, *on transporta de leurs reliques à Langres* [18] et leur vénération ne tarda pas à y fleurir. A la longue, ces Saints cappadociens furent considérés comme ayant vécu dans le pays même, et cette idée s'exprima, non dans une légende inventée de toutes pièces, mais dans une réédition latine de la légende primitive, rédigée en Cappadoce. Les deux rédactions existent : on peut les comparer. Le texte grec est identique, en somme, au texte latin, sauf les épisodes et traits bourguignons, qui sont propres à celle-ci [19].

« Cette réédition existait au commencement du VIIe siècle, *lorsqu'un certain* Warnachaire [20] en fit tenir un exemplaire à saint Céraune, évêque de Paris, qui assista au Concile de Paris, en 614; en 625, au temps du Concile de Reims, son successeur était déjà en fonctions. Mais rien ne prouve que Warnachaire ait été le premier auteur de la combinaison. Dans le martyrologe hiéronymien, dont le texte fut remanié à Auxerre, vers 590, et qui fut alors augmenté d'un grand nombre de Saints honorés en Gaule, on trouve, au 17 Janvier, les trois Jumeaux et leur groupe rattachés à l'église de Langres. Rien ne s'oppose à ce que le rédacteur se soit inspiré d'une tradition déjà ancienne. Ainsi, non-seulement nous atteindrions le temps où Grégoire de Tours écrivait, mais nous rejoindrions celui où fut rédigé le petit livre que l'on fit tenir à son bisaïeul. Celui-ci mourut en 539 ou 540, après un épiscopat de 20 ans. C'est donc *dans la première moitié du VIe siècle que toutes ces légendes paraissent avoir pris naissance* [21].

« Le P. Van Hooff, qui arrive à peu près aux conclusions que je viens d'exposer, a montré clairement, par la comparaison des textes, l'étroite parenté qui unit les légendes de Dijon et de Saulieu, de saint Bénigne et de saint Andoche. Il n'est pas moins évident que l'édition remaniée de la Passion des trois Jumeaux est de la même fabrique. *Je dis de la même fabrique* [22], car le remaniement de la dite Passion est évidemment *une falsification consciente*. Et il en est de même de la rédaction de celle de saint Bénigne, puisque, au

témoignage de Grégoire de Tours, *la tradition était nulle, même à Dijon* [23], même aux yeux de l'Evêque de Langres, même après l'apparition du Saint et la translation de ses reliques. Tout ici dérive de l'*historia passionis*, tout, la qualité d'évêque ou de prêtre, les circonstances de la vie et de la mort, la date, *peut-être le nom lui-même*. C'est l'*impression* du P. Van Hooff; c'est aussi *la mienne* [24].

« Le savant Bollandiste [25] ne s'est pas décidé sans avoir pris connaissance de tous les arguments que l'on peut opposer à ses conclusions. Il est allé sur les lieux; *il suit et réfute avec beaucoup d'énergie* [26] *le livre de M. l'abbé Bougaud*, intitulé : *Etudes historiques* (sic) *sur la mission de saint Bénigne*, etc. En vain, lui ferait-on remarquer que, s'il a raison, « tant de saints évêques, tant d'hommes vénérables, « des églises aussi illustres, sont tombés dans l'erreur : qu'il « a contre lui l'autorité de l'Eglise romaine, qui, dans son « martyrologe » etc., tout ce qu'on dit en pareil cas. — *Apage « nugas*, répond le courageux Bollandiste. *Hæ sunt inanes « nœniæ, quæ cordatum virum non movent*. Ah ! le brave « homme [27] ! » — L. Duchesne.

II. — RÉFUTATION DE CET ARTICLE DE M. DUCHESNE

1. Contrairement à ce qu'affirme M. l'abbé L. Duchesne, il est certain qu'on rendait à saint Bénigne, *avant le commencement du sixième siècle, un culte public* non seulement à Dijon et dans toute la Bourgogne, mais encore en Auvergne. En effet, un écrivain connu sous le nom de Juste, archiprêtre, a composé, vers l'an 1125, une *Vie de Saint Amable*, de Riom-en-Auvergne, à l'aide d'un livre intitulé : *De ecclesiis et altaribus quæ in Claromonte existunt*, livre écrit, à ce que croient Bollandus et Tillemont, vers l'an 850. Pierre-Valentin Faydit, né à Riom, d'abord membre de l'Oratoire, puis Prieur-Curé de Saint-Jean de Riom, publia, en 1702, la *Vie de Saint Amable*, par Juste, accompagnée d'une traduction française et de notes nombreuses et savantes. Juste termine ainsi son travail : « Igitur post Passionem, anno « Domini CCCCLXXV, obiit Dominus sanctæ memoriæ Ama- « bilis, Kal. Novembris, quo tempore totius regni Franco-

« rum apicem gubernabat Childericus rex : Au reste, Mon-
« seigneur Amable, de sainte mémoire, mourut, le premier
« Novembre, l'an 475 après la Passion du Sauveur, dans le
« temps que Childéric régnait sur les Français ». Or, saint Amable, mort en 475, avait bâti, pendant sa vie, une église dédiée à saint Bénigne, Apôtre de la Bourgogne, « Amable,
« dit Juste, commença par construire une église baptismale,
« qu'il dédia à saint Jean-Baptiste. Ce fut là qu'il baptisa
« depuis les catéchumènes. Il en édifia une autre beaucoup
« plus étendue et à plus grands frais, dans laquelle il est
« encore aujourd'hui enterré, *qu'il consacra à l'honneur du*
« *martyr saint Bénigne* ». Les Bollandistes se sont serv de la *Vie de Saint Amable*, écrite par Juste, et de sa traduction française faite par Faydit, pour composer l'Histoire de saint Amable, de Riom, dans les *Acta Sanctorum* ; ils ont soin de faire observer que le saint Bénigne, en l'honneur de qui saint Amable bâtit une église à Riom, est l'illustre martyr de Dijon. D'ailleurs, la manière, dont Grégoire de Tours parle de l'Apôtre de la Bourgogne, montre clairement que, longtemps avant lui, il était connu et honoré en Auvergne. Il raconte que sa mère habitait ce pays, qu'un homme lui apparut, pendant son sommeil et lui dit : « Sais-tu bien
« qu'après demain, qui sera le jour des calendes de Novem
« bre, on célébrera la fête de la Passion du martyr Bénigne? ».
« Je le sais, répondit-elle ». « Va donc, répliqua-t-il, et veille
« toute la nuit en son honneur ; fais dire des messes et tu
« seras préservée du fléau ». A son réveil, elle fit ce qui lui
« avait été ordonné et notre maison resta intacte, au milieu
« des maisons voisines marquées de signes funèbres ».

L'église Saint-Bénigne, de Riom, a été plusieurs fois reconstruite ; à une époque ancienne, elle a été placée sous le vocable de saint Amable, le saint local ; mais saint Bénigne est toujours resté son Patron secondaire, et, aujourd'hui encore, il fait pendant à saint Amable, dans le Vitrail du chœur. M. l'abbé Luzuy, Curé de la paroisse Saint-Amable, de Riom, m'écrivait ce qui suit, le 2 du mois d'août dernier (1888) : « Le chœur de l'église Saint-Amable, de Riom, a été
« presque entièrement rebâti, il y a une trentaine d'années ;
« le Vitrail de saint Bénigne lui-même ne remonte pas plus

« haut. Saint Bénigne y est représenté debout avec la mître « sur la tête ; de la main droite il bénit et de la gauche il « tient un bâton, qui a la longueur d'une crosse, mais qui ne « se termine pas par une courbe dans sa partie supérieure ; « il se termine ainsi T. Saint Bénigne est revêtu d'une cha- « suble forme romaine ». Ce n'est donc pas seulement en Bourgogne, qu'à l'heure actuelle, saint Bénigne est représenté avec les insignes épiscopaux.

Il faudrait avoir une foi solide pour croire, sur la parole de M. l'Abbé L. Duchesne et sur celle du R. P. Van Hooff, que la Bourgogne n'a commencé à honorer publiquement saint Bénigne que dans le commencement du sixième siècle, tandis qu'il est indubitable que l'Auvergne bâtissait des églises en son honneur dans le cinquième siècle. Au reste, Grégoire de Tours, entendu dans son sens le plus naturel, contredit ces deux écrivains de nos jours. Saint Grégoire de Langres, bisaïeul de l'historien des Francs, avait été, dit l'Abbé Mathieu, « *pendant quarante ans, Comte ou Préfet, c'est-à-dire Juge d'Autun* ». Nommé évêque de Langres, après la mort de sa femme, il vint habiter Dijon, dont il ignorait complètement les traditions anciennes et où il trouva un *pèlerinage* parfaitement établi *au tombeau de saint Bénigne,* tellement bien établi même qu'il lui fut impossible de le faire cesser, malgré les ordres qu'il donna et les défenses qu'il fit à ce sujet.

2. M. l'Abbé Duchesne écrit : « Les paysans l'invoquaient « (saint Bénigne) ; mais le clergé, *tout en les laissant* « *faire....* ». Ce dernier membre de phrase est en opposition manifeste avec Grégoire de Tours, qui dit : « Ces choses et « d'autres semblables furent rapportées au saint évêque, qui, « loin d'y ajouter foi, *n'en défendit que plus fortement* les « prières et les vœux, qui se faisaient dans ce lieu.... ». *Le clergé ne laissait donc pas faire les paysans,* puisque *l'évêque défendait les prières....*

3. « A l'arrivée de saint Grégoire de Langres à Dijon, en l'an 506, *on ne savait absolument rien de saint Bénigne* ; *la tradition locale n'était qu'une simple habitude de culte, non pas ecclésiastique, mais privé et populaire* ». Toutes ces affirmations ne reposent sur aucun fondement ;

bien plus l'histoire les contredit formellement. *L'habitude de culte*, dont parle M. l'Abbé L. Duchesne, était un vrai pèlerinage. Or, à quelle époque avait commencé ce pèlerinage? Evidemment à la mort, au martyre de saint Bénigne; à cette date,on savait bien qui on honorait en ce lieu et pourquoi on l'honorait publiquement. La seule existence du pèlerinage, existant encore en 506, prouve, qu'à ce moment-là, on connaissait encore à Dijon l'histoire de l'Apôtre de la Bourgogne; seulement on pouvait très bien ne pas la posséder par écrit, comme le laisse suffisamment entendre Grégoire de Tours. De plus, on n'était pas absolument certain du lieu où avait été enseveli le corps de l'illustre martyr, et le nouvel évêque de Langres, étranger jusque-là au pays, craignait qu'on honorat la sépulture d'un payen, au lieu de celle d'un Saint. « Il suffit, écrit Monseigneur Bougaud, de lire le récit « de l'historien des Francs pour voir que le doute portait « sur le lieu de la sépulture, nullement sur le martyre du « Saint. Tous connaissaient saint Bénigne, *tous l'hono-* « *raient* ».

4. Il m'est particulièrement agréable d'entendre M. l'Abbé Duchesne reprocher au R. P. Van Hooff d'avoir *combattu avec tant de vivacité Monseigneur l'Evêque de Laval* et de voir s'évanouir ainsi et s'envoler en fumée les *Bugaldi fraudibus*, les *Bugaldiana inventa*, et tant d'autres expressions aussi fausses et aussi injurieuses, adressées à sa Grandeur par l'ex-Bollandiste. Il est donc bien vrai le proverbe qui dit qu'on n'est trahi que par les siens.

5. Franchement, je ne comprends pas pourquoi M. l'Abbé Duchesne appelle *petit livre, l'histoire de la Passion de saint Bénigne*, apportée par les pèlerins à saint Grégoire de Langres. Je comprends encore moins pourquoi il assure que l'*Origine de ce petit livre est un peu suspecte*. Saint Grégoire de Tours affirme positivement que : « *l'évêque de Lan-* « *gres, son bisaïeul, a reçu l'histoire de la Passion de* « *saint Bénigne de voyageurs allant en Italie* : historiam « Passionis S. Benigni ab euntibus in Italiam accepit beatus « confessor ». Ces paroles signifient (que M. l'Abbé Duchesne et le R. P. Van Hooff affirment le contraire, peu importe), signifient, dis-je, que cette « histoire de Passion » était *vraie*,

authentique ; autrement l'évêque de Langres, qui n'était certes pas crédule, comme le prouve sa manière d'agir à l'égard du tombeau de saint Bénigne et des paysans, qui venaient y faire leurs dévotions, ne l'aurait pas *acceptée* et *approuvée* ; car le mot *accepit* a ces deux sens. Ah ! Sans doute il ne nous déplairait pas de savoir aujourd'hui *quel était l'auteur de ce document si intéressant ; qu'étaient ces pèlerins, qui allaient en Italie ; quelle était leur autorité, de quel nom et de quelle église il recommandaient leur narration* ; etc. Mais nous sommes assurés, par le témoignage de l'historien des Francs, que son bisaïeul l'évêque de Langres, connaissait tout cela et nous n'en demandons pas davantage ; cela nous suffit pour croire que la dite « histoire de la Passion de saint Bénigne » était *vraie* et *authentique* et non *fausse* et *apocryphe*. Cette conclusion est juste, ou il est impossible de faire de l'histoire.

6. Décidément M. l'abbé L. Duchesne se range entièrement du côté des Vandales. Un vieux et solide rempart, tapissé de lierre, protège *saint Bénigne, son tombeau, son culte, ses reliques*, etc. Le R. P. Van Hooff a déjà coupé et même déraciné le lierre ; la muraille est dénudée, et il prépare ses pioches, ses pics et ses pinces en fer pour la saper par la base. Non seulement le célèbre professeur lui crie : Bravo ! bravo ! courage ! courage ! Mais encore il se hâte de se mettre à l'œuvre pour tâcher de ruiner de fond en comble l'antique édifice et de jeter pêle-mêle les unes sur les autres toutes nos traditions bourguignonnes de Langres, de Dijon, de Saulieu, d'Autun, etc.

7. Je prends bonne note des aveux si précieux et si clairs faits par M. l'abbé Duchesne. Le R. P. Van Hooff publie *six textes de la passion ou histoire de saint Bénigne* ; il déclare lui-même qu'il a trouvé ladite passion ou histoire dans toutes les bibliothèques des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la France, de la Belgique, de l'Italie ; en un mot dans toutes les bibliothèques de l'Europe entière. M. l'abbé Duchesne a soigneusement examiné ces six textes, copiés sur des manuscrits, dont plusieurs remontent au huitième siècle, et il nous déclare que ces textes ne *diffèrent guère les uns des autres que pour les détails de style et d'amplification... ; que la*

suite des épisodes est la même dans toutes les rédactions... Que conclure d'une semblable déclaration? Sûrement que les actes de saint Bénigne sont sincères et véritables puisqu'ils sont identiques pour le fond, quoique d'une part, ils existent dans le monde entier, et que, d'autre part, ils aient été copiés à des époques si différentes et par des écrivains si étrangers les uns aux autres. Cette conclusion si naturelle et si juste, M. l'abbé Duchesne la rejette impitoyablement, car il m'écrivait le 6 juin 1887 : « Les actes de saint Bénigne, tels que « nous les avons, *n'ont aucune valeur*. Du reste toute cette « question va être traitée dans le prochain volume des *Acta* « *Sanctorum*. » Il connaissait donc à l'avance le travail du R. P. Van Hooff.

8. « Adon, dit M. l'abbé Duchesne, ne parle pas de l'empe- « reur Aurélien, tandis que, dans toutes les rédactions de « la passion, il a un rôle important. Faudra-t-il croire que « ce rôle a été ajouté après Adon et que le texte primitif ne « mentionnait pas Aurélien? *Je serais plutôt porté à ad-* « *mettre le contraire*? » Quelle réponse embarrassée, louche, et pour tout dire en un mot, piteuse à une question de la plus haute importance! Personne n'ignore que le petit nombre des auteurs, qui font mourir saint Bénigne dans la seconde moitié du troisième siècle, et nient son origine grecque, son titre de disciple de saint Polycarpe et beaucoup d'autres choses encore, s'appuient uniquement sur les Actes de saint Bénigne, qui disent qu'il a été martyrisé par Aurélien. M. l'abbé Duchesne se sépare d'eux et du R. P. Van Hooff en particulier, en leur faisant observer, non sans une certaine pointe de malice, qu'Adon était un savant et que, s'il a mis l'empereur Aurélien à la porte des Actes de saint Bénigne, il avait de bonnes raisons pour agir ainsi. Je prie le lecteur de se rappeler cette exécution sommaire de l'empereur Aurélien et de ses souteneurs, lorsque je traiterai directement cette question.

9. Ces mots : *c'est ce que dit la passion*, ne sont pas assez respectueux pour un monument historique aussi vénérable que celui dont il s'agit; voilà tout ce qu'il me plaît d'en dire.

10. « On se sent porté à l'identifier (la Passion de saint « Bénigne), *au moins pour la substance du récit, avec le*

« *petit livre qui fut remis aux mains de saint Grégoire* « *de Langres.* » Quel bon sentiment, quelle heureuse idée le bon Ange de M. l'abbé Duchesne vient de lui inspirer !

11. « Ce petit livre était sûrement une « *histoire de pas-* « *sion* » ; le saint y était présenté comme un martyr et il est « très probable qu'on y trouvait déjà l'épisode de ses pieds « scellés dans une pierre avec du plomb. Grégoire de Tours « avait eu connaissance de cet épisode. Je ne serais pas éloigné « de croire qu'il contenait aussi les autres, que nous trou- « vons dans les textes du neuvième siècle ». M. le professeur devient on ne peut plus accommodant ; il est disposé à faire toutes les concessions, sauf à les retirer adroitement dans un instant. Il prépare ses batteries, c'est-à-dire tous les arguments qu'il mettra bientôt en avant, pour faire croire que les Actes des martyrs de Dijon, de Langres, de Saulieu et d'Autun sortent de la même *officine*, de la même *fabrique* de légendes, comme il dira lui-même en propre terme.

13. « La matrone Léonille, qui enterre saint Bénigne, est « l'aïeule des trois jumeaux, les saints Speusippe, Eleusippe « et Meleusippe. » J'ajoute même volontiers, puisque cela est vrai, qu'elle est la sœur de Faustus, sénateur romain, et par conséquent la tante de saint Symphorien. Qu'y a-t-il d'étonnant en tout cela ? Comment cela prouve-t-il que les Actes de saint Bénigne, ceux des saints Jumeaux et ceux de saint Symphorien ont été rédigés par le même auteur ? Et même, en supposant que cela soit vrai, les dits actes en sont-ils moins exacts et moins authentiques ? Non, certes.

14. « Dans la passion des trois Jumeaux, telle qu'on la « lisait à Langres, dès le septième siècle, saint Bénigne « intervient pour *instruire et baptiser* les trois jeunes gens. « De plus, on le présente comme venant d'Autun où il a « *converti* saint Symphorien... » M. l'abbé Duchesne intervertit les rôles et fait dire ainsi aux Actes de nos saints ce qu'ils ne disent pas. A Autun, saint Bénigne *instruit et baptise* saint Symphorien, jeune enfant, fils de Faustus et d'Augusta, deux fervents chrétiens. A Langres, au contraire, il *convertit* les saints Jumeaux, jeunes gens de vingt ans et zélés payens, enfants du fils de sainte Léonille, qui était mort sans vouloir se laisser baptiser.

15. « Saint Andoche et saint Thyrse étaient honorés à « Saulieu, dans le diocèse d'Autun, avec un troisième saint, « appelé Félix, *que leur passion donne comme ayant été « converti par eux.* » Toujours des doutes, toujours des expressions capables d'affaiblir l'autorité des Actes de nos saints Patrons, afin de pouvoir faire accepter plus facilement, plus tard, cette phrase archi-fausse et anti-historique, à mon avis : « *Les actes, tels que nous les possédons, n'ont aucune « valeur.* » Ce sont de vrais tours de passe-passe, employés pour jeter de la poudre aux yeux non seulement des personnes crédules, mais encore de toutes celles qui n'ont pas fait une étude spéciale de nos anciennes et chères traditions bourguignonnes.

16. « Si l'on cherche à se débrouiller, au milieu de *ces « combinaisons de légendes*, on arrive, *je crois* (il n'en est « pas bien sûr!), à discerner les traditions suivantes, d'abord « complètement isolées et indépendantes les unes des autres, « puis reliées entre elles par *l'ingénuité des hagiographes.* » M. l'abbé Duchesne commence par de grandes hésitations : *je crois*, dit-il ; *il pourrait se faire ;* mais bientôt, comptant beaucoup sur la simplicité de ses lecteurs, à qui il parle avec une certaine complaisance de *l'ingénuité* des hagiographes anciens, il lance, avec une assurance incroyable, les affirmations les plus invraisemblables et les plus erronées.

17. « A Saulieu, une tradition de culte relative à trois « saints, Andoche, Thyrse et Félix, d'histoire inconnue. A « Dijon, une tradition analogue ; *celle-ci, nous pouvons cons- « tater qu'elle était extrêmement vague et que les auto- « rités ecclésiastiques, loin de la patronner, lui étaient « défavorables.* » M. l'abbé Duchesne écrivait, en commençant son article : « Les paysans l'invoquaient (saint Bénigne) « non sans succès ; mais le clergé, *tout en les laissant faire, « demeurait fort sceptique.* » Dans le premier paragraphe, M. le professeur parle du *clergé qui laisse faire les paysans*; dans le second paragraphe, il nous montre *les autorités ecclésiastiques, qui sont défavorables aux paysans ;* il y a une différence notable dans ces deux manières de s'exprimer. Au reste, Grégoire de Tours ne s'occupe *ni du clergé, ni des autorités ecclésiastiques*, mais seulement de l'évêque de

...

Langres, qui *défend fortement aux paysans de venir faire des vœux et des prières* au tombeau de saint Bénigne. Ses défenses restent sans effet, et les pieux fidèles, nos pères dans la foi, continuent de venir en pèlerinage à Dijon, au lieu même où a été martyrisé l'apôtre de la Bourgogne. Leur culte n'a donc rien de vague; ils honorent *un personnage parfaitement connu, dans un lieu précis* ; ils lui demandent *des grâces bien déterminées*, et *leurs prières sont promptement exaucées*.

18. « A Langres, le culte des trois Jumeaux et de quelques « autres saints, Léonille, Junille et Néon. Ces saints sont « connus par la tradition grecque comme étant des martyrs « de Cappadoce. D'assez bonne heure, *peut-être* dès le qua- « trième siècle, *on transporta leurs reliques à Langres et « leur vénération ne tarda pas à y fleurir*. » Ici M. l'abbé Duchesne confond entièrement les substances, c'est-à-dire des faits très distincts. L'empereur Zénon envoya à Langres vers l'an 490, des reliques des trois enfants de la fournaise ardente, Ananias, Azarias et Mizael, jetés dans les flammes par l'ordre de Nabuchodonosor. On les plaça à Langres même, dans l'église de saint Mamès, où François Ier les visita et les vénéra avec toute sa cour, en 1521 ; Charles IX en 1564 et Louis XIII en 1638. Quant aux reliques des trois saints Jumeaux, elles ont toujours été conservées, dans le lieu de leur martyre, dans la crypte de l'église de Saint-Géômes, à deux milles de Langres. Il y a toujours eu deux pèlerinages différents, deux fêtes différentes, des reliques différentes, honorées dans des lieux différents. Godescard a tout brouillé, tout confondu, et M. l'abbé Duchesne l'a imité.

19. « A la longue, ces saints Cappadociens furent consi- « dérés comme ayant vécu dans le pays même, et cette idée « s'exprima, non dans une légende inventée de toutes pièces, « mais dans une réédition latine de la légende primitive, « rédigée en Cappadoce. Les deux rédactions existent : on « peut les comparer. Le texte grec est identique, en somme, « au texte latin, sauf les épisodes et les traits bourguignons, « qui sont propres à celui-ci. » C'est très net et très clair : les Actes grecs des saints Jumeaux sont les Actes primitifs et les Actes latins sont une traduction à laquelle on a ajouté

quelques circonstances relatives à la Bourgogne. C'est le contraire qui est vrai et absolument certain : les Actes latins sont les Actes anciens et les Actes grecs ont été calqués sur eux, à une époque relativement récente, par des Grecs, disciples de Photius. Pour prouver cette assertion, je serai obligé d'entrer dans des détails assez longs.

« La tradition de nos églises raconte, écrit Monseigneur Bougaud, qu'après avoir baptisé saint Symphorien d'Autun, saint Bénigne se rendit à Langres et qu'il y fut reçu par Léonille, sœur de Faustus, tante par conséquent de saint Symphorien, chrétienne fervente quoiqu'elle le fut en secret. Son fils, qui venait de mourir sans avoir voulu recevoir le baptême, lui avait laissé trois enfants jumeaux, âgés d'une vingtaine d'années, païens comme leur père et nommés Speusippe, Eleusippe et Méleusippe. Saint Bénigne vit ces jeunes gens, les convertit et, quelque temps après son départ pour Dijon, ils confessèrent généreusement la foi sur les bûchers.

« On montre encore, à Langres, le lieu de leur supplice ; on y voit aussi la crypte creusée pour leurs tombeaux ; dès les quatrième et cinquième siècles, cette crypte était couverte par une magnifique église. Au sixième, leurs Actes étaient célèbres ; un prêtre de l'église de Langres, nommé Warnhaire, les envoyait à saint Céran, évêque de Paris, qui les insérait dans le Passionnaire de son église. Aux huitième, neuvième et dixième siècles, leur mémoire remplissait le monde. On venait à leurs tombeaux des extrémités de l'Occident.

« Il semble qu'un tel martyre, appuyé sur d'aussi anciens monuments, ne devait donner lieu à aucune controverse ; et, en effet, il n'y en eût point jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Mais en ce temps, le P. Rosweide et le P. Bollandus, faisant des recherches sur les actes des saints Jumeaux, après avoir rencontré ceux que le prêtre Warnhaire avait envoyés à Paris, au commencement du septième siècle, reçurent tout à coup d'un savant d'Allemagne nommé Marc Wesler, une copie d'un vieux parchemin mutilé, qui contenait d'anciens actes des saints Jumeaux. Quel fut l'étonnement du P. Rosweide, lorsqu'en lisant ces actes, il s'aperçut qu'au lieu de placer la

naissance des saints Jumeaux à Langres, ces actes la mettaient en Cappadoce, et qu'au lieu de les faire baptiser par saint Bénigne de Dijon, ils les faisaient convertir par saint Macaire d'Antioche. L'embarras était grand. Les deux pièces paraissaient anciennes, d'une belle rédaction, quoiqu'un peu défigurée par le temps; l'une et l'autre d'ailleurs calquées sur le même original, reproduisant exactement la même histoire, et ne différant que sur un point, capital à la vérité: le lieu de naissance des saints Jumeaux, que la première pièce affirmait être Langrois et la seconde Grecs. Rosweide, par cette faiblesse de père qu'on retrouve chez les savants, inclinait à préférer les nouveaux actes qu'il avait découverts et il allait même jusqu'à penser que c'étaient là les actes primitifs rédigés au deuxième siècle par les greffiers du proconsul. Bollandus, qui voyait plus froidement, ne trouvait pas solides les raisons de son confrère. La conclusion fut qu'on insérerait simplement les deux pièces, sans se permettre aucune réflexion qui put faire préjuger l'issue du débat. On espérait du temps et de ce remuement général des Vies des Saints qu'entraînerait la publication à peine commencée des *Acta*, l'apparition de nouvelles pièces, qui expliqueraient ce singulier problème.

« Deux cents ans se sont écoulés, depuis ce jour. Aucune pièce inédite n'a été trouvée; aucun argument nouveau n'a été produit; ce qui n'a pas empêché la question de marcher, et dans un sens qu'on n'aurait pas prévu. »

En effet, Tillemont a commencé par faire la supposition suivante : « Avec cela, si, dans cette incertitude, il faut pen-
« cher plus d'un côté que de l'autre (était-ce bien opportun),
« la *présomption* est plutôt pour la Cappadoce, n'étant pas
« difficile que quelque ecclésiastique de Langres, banni en
« Cappadoce par Constance ou faisant par dévotion le voyage
« d'Orient, en ait apporté des cendres ou quelques autres
« reliques... »

Baillet s'est empressé de transformer l'hypothèse de Tillemont en probabilité : « Ce que nous trouvons de plus pro-
« bable, dans l'incertitude où nous retiennent les Actes des
« Saints Jumeaux, nous persuade qu'ils étaient de Cappa-
« doce. Leur célébrité est si grande et si ancienne à Langres

« que ceux qui n'avaient pas ouï dire qu'ils fussent de la « Cappadoce, les ont crus véritablement nés et morts dans « les Gaules et que les autres ont jugé que leurs corps pour- « raient au moins avoir été transportés de l'Orient à Lan- « gres... » Cependant, Baillet est encore un tant soit peu hésitant.

Mais Chatelain écrit hardiment dans sa traduction du martyrologe romain : « A Orbat, en Cappadoce, sainte Joville, « décapitée avec sainte Léonille, aïeule des saints martyrs « Speusippe, Eleusippe et Méleusippe, *après la mort des- « quels* fut lapidé saint Néon, greffier, près un temple de « Némésis. »

La question était donc définitivement tranchée en faveur de l'origine grecque des saints Jumeaux et, à la fin du siècle dernier, Godescard écrivait après Alban Butler : « Les trois « saints martyrs Eleusippe, Speusippe et Mélasippe étaient « trois frères jumeaux, nés en Cappadoce. Leurs reliques fu- « rent apportées sous nos rois de la première race. L'empe- « reur Zénon les donna avec le chef de saint Mamès, aussi « martyrisé en Cappadoce, à un Seigneur de Langres, qui « enrichit sa patrie de ce précieux trésor, l'an 490, sous « l'épiscopat d'Apruncule. Cela se prouve par d'anciens ma- « nuscrits, que l'on conserve à Langres. » Il est inutile de dire que ces manuscrits sont aussi faux que tout le reste; ils n'ont jamais existé, et on n'en a jamais entendu parler à Langres.

« Ce qu'il faut remarquer ici, écrit Mgr Bougaud, c'est cet étrange procédé d'hypercritique, dont on ne saurait trop engager les savants à se défier. Pour expliquer un fait difficile, un auteur hasarde un *peut-être ;* quelques années après, un second auteur en fait une *probabilité;* puis sous la plume d'un troisième, la probabilité devient une *réalité;* et cette prétendue réalité, engendrée ainsi contrairement à toutes les lois de la critique, finit, à force d'être répétée, par devenir *si indubitable que personne n'oserait plus la contrôler*. Il ne restait plus, dans la question qui nous occupe, qu'une conséquence à tirer, c'est que l'église de Langres avait falsifié les actes des saints Jumeaux, et que le prêtre Warnhaire était *un menteur*. M. de Belloguet s'en charge : « Les reliques

« des saints Jumeaux, dit-il, *avaient été sans doute portées* « *à Langres d'une manière que nous ignorons*, mais il est « curieux de voir avec quelle *effronterie* ce Warnaharius a « pris, dans les actes primitifs, l'aïeule, les petits-fils, les « juges, les greffiers, le village de Palmasus et le temple de « Némésis pour transporter le tout, sans changer un seul « nom, de Cappadoce à Langres. »

Monseigneur l'évêque de Laval, voyant que Tillemont, Baillet, Chatelain, Godescard, Roger de Belloguet et tous ceux qui avaient suivi servilement leurs traces, ne s'appuyaient absolument que sur les actes grecs des saints Jumeaux, envoyés d'Allemagne au Bollandiste Rosweide, pour considérer les actes latins comme *faux* et *mensongers*, a eu l'heureuse idée d'étudier à fond le document *mutilé* de Marc Welser, qui lui semblait d'autant plus suspect qu'il paraissait avoir été mutilé à dessein, le morceau enlevé étant précisément celui, dans lequel l'auteur devait parler du Saint Esprit, la troisième personne de la sainte Trinité.

Mais écoutons encore le récit si intéressant, que Mgr Bougaud a fait lui-même de toutes les démarches entreprises dans ce but. « Je me demandais, dit sa Grandeur, d'où venait le manuscrit de Marc Welser? Qui l'avait composé? A quelle église il avait appartenu? quelle garantie de véracité il portait avec lui? Voilà quelques-unes des questions, qui se présentèrent à moi aussitôt que j'en commençai l'étude. D'autres questions, plus graves encore, se joignirent bientôt à celles-là. Quelle était la nature de ce manuscrit? Etait-ce un monument original ou n'était-ce qu'une traduction latine d'un monument grec? Mais alors de quel temps? J'en repris la lecture avec la plus vive curiosité, et j'arriverai bientôt à un endroit où je crus que la lumière allait se faire. L'auteur, après avoir parlé du Père et du Fils très longuement, très subtilement, avec une manière qui rappelait celle des théologiens du bas-empire, allait parler du Saint-Esprit, et, par les expressions dont il se servirait, révéler son âge et son pays. Or, *en cet endroit précisément, le manuscrit était mutilé.* « *Hic, pro dolor*, s'écrie le P. Rosweide, *folium unum exci-* « *sum erat!* » Qui avait coupé cette page? N'était-ce qu'une injure du temps ou l'avait-on enlevée à dessein? Questions

très délicates, très difficiles, sur lesquelles je n'avais aucun renseignement, qu'il fallait résoudre cependant, sans quoi je ne parvenais pas à dissiper l'ombre qui flotte, depuis deux siècles, sur les traditions de l'église de Langres.

« Je commençai donc les plus actives démarches pour retrouver le manuscrit original, dont Marc Welser avait envoyé une copie aux Bollandistes. J'écrivis à Augsbourg, patrie de ce savant; à Munich, où j'appris qu'une partie des papiers d'Augsbourg avait été transportée; à Bruxelles, où sont tous les débris du musée bollandien. Je visitai, en même temps, à la bibliothèque impériale (nationale) de Paris, les œuvres très rares de Marc Welser. Toutes mes recherches furent inutiles. Je désespérais de retrouver ce manuscrit et j'avais renoncé à le chercher, lorsque tout-à-coup, ô surprise! dans la bibliothèque de l'ancien chapitre d'Autun, en ouvrant un Passionnaire du neuvième siècle, mes yeux tombèrent sur ces Actes manuscrits, que j'avais inutilement demandés aux bibliothèques d'Allemagne. Et quelle joie succéda à mon étonnement, lorsque je m'aperçus que ces Actes n'étaient pas mutilés, et que j'avais sous les yeux cette page, qui avait été arrachée, dans le manuscrit de Marc Welser! Et quelle joie plus grande encore, en trouvant à la simple lecture des Actes complets, la réponse à toutes mes questions; *en acquérant la certitude que ces Actes n'étaient qu'une falsification de ceux de Varnhaire et que cette falsification avait été faite, au neuvième siècle, par des Grecs et par des Grecs disciples de Photius*. Je voyais ainsi s'évanouir toutes les ombres, qui avaient un instant couvert les origines de la foi en nos pays! »

Monseigneur l'évêque de Laval prouve ensuite ce qu'il vient d'avancer, dans cinq paragraphes, dont je me contenterai de copier les titres. — § I. Les Actes, qui ne sont l'écho d'aucune tradition antique et n'expriment les croyances d'aucune église, sont dénués de tous les caractères d'authenticité, que l'on est en droit d'exiger d'un monument historique. — § II. Ces Actes ont été écrits, dans le courant du neuvième siècle, par des Grecs imbus des erreurs de Photius. — § III. Ces Actes ne sont qu'une falsification des Actes des saints Jumeaux, écrits par Warnhaire. — § IV. Les Grecs ont pu très facile-

ment connaitre les Actes des saints Jumeaux de Langres. — § V. Les Grecs, surtout ceux du neuxième siècle, étaient bien capables de falsifier les Actes des saints Jumeaux de Langres.

Parmi les exemples de falsifications des Actes de Saints, qu'il expose brièvement, Monseigneur Bougaud cite celui de sainte Marie Madeleine, que les Grecs font mourir à Ephèse, et il ajoute : « Voilà l'histoire falsifiée d'une sainte; c'est d'après le même procédé, en changeant quelques noms, en supprimant quelques détails, que les Grecs se sont approprié les trois saints martyrs de Langres. Mais, s'ils ont pu falsifier des Actes, *ils n'ont pu créer une tradition*. C'est là la différence éclatante, qui existera toujours entre la Cappadoce, où il n'y a jamais eu de tradition, et l'église de Langres, où il y *en a une, antique, universelle, unanime et remontant par une chaîne ininterrompue de témoignages aux origines mêmes de la foi*. Tirons donne *avec certitude* la conclusion générale de ce chapitre : *Les Saints Jumeaux Speusippe, Eleusippe, et Meleusippe étaient nés à Langres, ils y ont subi un glorieux martyre, après avoir été conduits à la foi par saint Bénigne.* »

Que M. l'abbé Duchesne essaie de montrer que cette conclusion de Monseigneur l'évêque de Laval est fausse, je l'en défie. Le célèbre professeur a-t-il pris la peine, avant d'écrire son article critique sur saint Bénigne et nos antiques traditions Bourguignonnes, d'examiner le Passionnaire de la bibliothèque de l'ancien chapitre d'Autun? — Je ne le crois pas. — A-t-il lu au moins l'*Etude historique et critique* de Mgr Bougaud *sur la mission, les Actes et le culte de saint Bénigne et sur les origines des églises de Dijon, d'Autun et de Langres?* — Je ne le crois pas davantage. — Il a écouté avec beaucoup d'attention le son de la cloche fêlée du R. P. Van Hooff, et il n'a pas daigné prêter un instant l'oreille au son argentin, pur et mélodieux de la cloche harmonieuse de Mgr l'évêque de Laval. Aussi qu'est-il arrivé? C'est que son travail de trois pages et demie d'impression est un tissu d'assertions purement imaginaires, sinon d'erreurs formelles et positives.

20. « Cette édition (des Actes latins des saints Jumeaux) « existait au commencement du septième siècle, lorsqu'un

« *certain* Warnachaire en fit tenir un exemplaire à saint Cé-
« ran, évêque de Paris. » La démonstration qui précède, est tellement claire et il est si évident maintenant que les Actes latins des saints Jumeaux sont les actes primitifs, que je me crois dispensé de relever désormais toutes les expressions de M. l'abbé Duchesne, qui tendront à faire croire le contraire. Les mots *un certain,* lorsqu'ils précèdent un nom propre, expriment le mépris, et je ne comprends nullement pourquoi M. l'abbé Duchesne les applique à Warnhaaire, qui était, tout le monde le sait, un prêtre de l'église de Langres ; on lui donne même le nom de *vénérable* dans les anciens martyrologes et du Saussay l'appelle *un homme pieux, modeste et docte*. Ce qui prouve que les Actes des saints Jumeaux, dont il envoya une copie à saint Céran, au commencement du septième siècle, étaient considérés comme vrais et authentiques, c'est que le vénérable prélat les reçut avec beaucoup de reconnaissance, et les inséra de suite dans le Passionnaire de Paris.

21. Roget de Belloguet, ancien officier de cavalerie, a voulu traiter les anciens hagiographes bourguignons, comme il traitait les nouvelles recrues de son régiment ; il a voulu les grouper tous dans un seul et même peloton, sous la conduite d'un chef plus ou moins haut gradé. Il écrit, en commençant sa *Dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne* : « Il faut remarquer que *la Mission de saint*
« *Bénigne a servi comme de centre à un petit cycle hagio-*
« *graphique*, dont les diverses parties se rattachent à son
« apostolat, dans les Gaules, savoir : les vies des saints Sym-
« phorien, Andoche, Thyrse, Félix de Saulieu, Andéol, des
« trois Jumeaux, etc. » Il tient tellement à sa petite invention qu'il termine ainsi sa dissertation : « Le lecteur arrivera
« peut-être à penser comme moi, que le roman religieux de
« Warnaharius est le fondement sur lequel s'est élevé l'édifice
« fantastique de la mission de saint Bénigne et de ses compa-
« gnons. C'est *autour de l'histoire des trois Jumeaux* que
« s'est formé *le cycle entier*, et le chanoine (*sic*) de Langres
« est l'Homère auquel se rattache ce réseau de légendes où
« se débattaient, depuis si longtemps, les origines dijon-
« naises. » Roget de Belloguet se contredit manifestement ;

en commençant son travail, il déclare catégoriquement que les *Actes de saint Bénigne ont été le centre du petit cycle hagiographique* ; en le terminant, il affirme non moins formellement que cet honneur est dû aux *Actes des saints Jumeaux*. Quoi qu'il en soit, Roget de Belloguet est l'inventeur du groupement de toutes les légendes bourguignonnes en un seul faisceau. Le R. P. Van Hooff et M. l'abbé Duchesne n'ont fait que marcher sur ses traces ; ce dernier le fait d'abord assez timidement : « C'est donc, dit-il, dans la première moi-« tié du sixème siècle que toutes ces légendes *paraissent* « avoir pris naissance. »

22. Mais bientôt il s'est enhardi si fortement qu'il ne craint pas d'avancer que toutes les légendes en question sortent de la même *fabrique* (il répète deux fois le mot) et que les actes latins des saints Jumeaux *sont évidemment une falsification consciente des actes grecs*. Qu'il est pénible d'entendre traiter si légèrement et si peu respectueusement nos illustres Patrons et leurs vénérables légendes ! Il disait donc une grande vérité le Directeur de la *Semaine religieuse de Soissons*, lorsqu'il écrivait, le 13 août 1887 : « On en vient « aujourd'hui à ne plus tenir compte même des saints « Patrons. »

23. « Il en est de même de la rédaction de celle (la Passion) « de saint Bénigne (elle a été consciemment falsifiée), puis-« que, au témoignage de saint Grégoire de Tours, *la tradi-« tion était nulle, même à Dijon, même aux yeux de « l'évêque de Langres, même après l'apparition du saint « et la translation de ses reliques*. Tout ici dérive de « *l'historia Passionis* », tout, la qualité d'évêque ou de « prêtre, les circonstances de la vie et de la mort, la date, « peut-être le nom lui-même. » C'est pour la troisième fois que M. l'abbé Duchesne revient sur le même sujet, pour tâcher de l'embrouiller toujours de plus en plus. A l'exemple du R. P. Van Hooff, il aime les équivoques et il les sème abondamment sur le chemin qu'il suit. Au commencement du VIe siècle, la tradition relative à saint Bénigne était *si peu nulle* et *si vivace même*, à Dijon, qu'elle se traduisait par un pèlerinage que les défenses sévères de l'évêque de Langres furent impuissantes à faire cesser. En Auvergne, la même

tradition se manifestait par la construction d'une église en l'honneur de l'apôtre de la Bourgogne, et par sa fête, qu'on célébrait, le 1er novembre, au témoignage de Grégoire de Tours. On connaissait donc bien, dès le cinquième siècle, le titre de saint Bénigne, avec toutes les circonstances de sa vie, de sa mort, sa date et son nom ; on connaissait tout cela par la tradition ; mais on ne possédait pas encore *l'histoire écrite de sa Passion* « historia Passionis », qui fut apportée à l'évêque de Langres par les pèlerins, allant en Italie ou en revenant. Voilà la vérité, telle qu'elle ressort clairement du récit de l'historien des Francs.

24. Vraiment j'ai eu grandement tort de tant m'émouvoir en lisant, dans le premier volume de Novembre des *Acta sanctorum*, *l'Etude du R. P. Van Hooff sur saint Bénigne*, et, dans le *Bulletin critique* du 1er juin 1888, le compte rendu de ce travail fait par M. l'abbé L. Duchesne, « C'est « *l'impression* du P. Van Hooff, dit ce dernier ; *c'est aussi* « *la mienne.* » Oh ! puisqu'il ne s'agit que d'une *impression* ressentie par le R. P. Van Hooff, d'abord, et ensuite par M. l'abbé Duchesne, je suis complètement rassuré. Par sa nature même, l'*impression* a des racines peu profondes et une durée très restreinte, ordinairement une *première impression* cède très facilement la place à une *seconde impression*, produite par une étude plus approfondie du sujet et par de mures et sérieuses réflexions. Je sais bien qu'une mère aime d'autant plus son enfant qu'elle l'a plus laborieusement enfanté. C'est le cas du R. P. Van Hooff, qui a sué sang et eau, pour mettre au monde une œuvre mal constituée et créée sans de sérieux éléments de viabilité. Mais le hibou s'attache, dit-on, passionnément à ses petits, quoique naturellement ils soient très laids. Néanmoins j'espère que l'ex-Bollandiste finira, avec le temps, par se détacher lui-même d'un travail, qui laisse tant à désirer sur beaucoup de rapports.

25. « Le savant *Bollandiste* ne s'est pas décidé sans avoir « pris connaissance de tous les arguments que l'on peut oppo- « ser à ses conclusions. Il est allé *sur les lieux*... » Lorsque l'article de M. l'abbé Duchesne paraissait dans le *Bulletin critique*, le R. P. Van Hooff n'était plus Bollandiste ; à cette date, il était professeur d'Ecriture sainte au Collège théolo-

gique de Maestricht (Hollande) et M. l'abbé Duchesne devait le savoir déjà. Il est parfaitement vrai que le R. P. Van Hooff est venu à Dijon et qu'il a visité les lieux sanctifiés, il y a dix-sept cents ans, par la présence de Saint Bénigne. Il est descendu dans la crypte de notre saint Patron, construite par saint Grégoire, évêque de Langres, au commencement du sixième siècle. Mais à quoi ce voyage lui a-t-il servi ? A peu près à rien, puisqu'il déclare lui-même qu'on ne l'a pas laissé libre de décrire exactement les lieux qu'il avait visités ; on lui a permis seulement de les indiquer : « Libenter pro nostro « erga S. Benignum pietatis affectu rerum gestarum ordinem « enucleate *prosequi volueramus ;* verum prudenti usi con- « silio *indicavimus tantum* (151 n° 78). Quelle *pusillanimité*, quelle *lâcheté* ! il faut bien dire le mot, dans un auteur, dont on va nous vanter l'*énergie* et la *bravoure* ! L'écrivain, qui se laisse ainsi dominer, a peu de fierté et surtout des sentiments peu nobles.

26. « Le savant Bollandiste... suit et *réfute* avec beaucoup « *d'énergie* le livre de M. l'abbé Bougaud, *Etudes histori-* « *ques sur la mission de saint Bénigne, etc.* » En premier lieu, le mot *énergie* est impropre ; il doit être remplacé par le mot *violence* et même par le mot *brutalité*, qui serait encore plus exact que le premier. En second lieu, je nie absolument que le R. P. Van Hooff ait réfuté le premier volume écrit par la plume savante et élégante de Monseigneur l'évêque de Laval. Il a fait des efforts considérables pour arriver à ce résultat ; mais tous ces efforts ont été vains. Le R. P. Van Hooff n'a pas arraché une seule pierre de l'édifice monumental élevé, par Monseigneur Bougaud, à la gloire de l'illustre apôtre de la Bourgogne. Enfin, je dois dire à M. l'abbé L. Duchesne que sa pendule retarde singulièrement et qu'il agirait sagement s'il la mettait à l'heure de toutes les horloges publiques et privées du monde catholique entier. Pour la troisième fois, dans le cours de son article, M. l'abbé Duchesne appelle Monseigneur Louis-Emile Bougaud : *M. l'abbé Bougaud*, tout court. Monseigneur l'évêque de Laval a été, pendant trente ans, vicaire général d'Orléans ; M. le Professeur *d'archéologie sacrée* à la Sorbonne l'ignore aujourd'hui ! Monseigneur Bougaud a été nommé évêque de Laval, en

1887 ; il y avait déjà longtemps que l'Eglise de Laval avait consigné ce fait mémorable dans ses annales, lorsque M. l'abbé Duchesne a composé son article critique sur saint Bénigne ; néanmoins M. le professeur d'*histoire ecclésiastique* à l'Institut catholique de Paris ne le connaissait pas encore. J'avoue que cette manière d'écrire l'histoire de deux grands diocèses de France me semble être de la véritable impertinence.

27. « En vain lui ferait-on remarquer que, s'il a raison, « tant de saints évêques, tant d'hommes vénérables, des « églises aussi illustres, sont tombés dans l'erreur ; qu'il a « contre lui l'autorité de l'église romaine qui, dans son mar- « tyrologe, » etc., tout ce qu'on dit en pareil cas. — *Apage « nugas !* répond le courageux bollandiste. *Hæ sunt inanes « nœniæ, quæ cordatum virum non movent.* Ah ! le brave homme ! — L. Duchesne. »

Dans la queue, dit le proverbe, se trouve le venin : *in caudâ venenum* ; à la fin est le poison. En effet, l'article entier de M. l'abbé Duchesne est mauvais ; mais la fin est pire que tout le reste. Le célèbre professeur ne craint pas de féliter le R. P. Van Hooff de ce qu'il a osé contredire et mépriser les *saints évêques*, les *hommes vénérables*, les *églises illustres*, *l'Eglise romaine elle-même*, en d'autres termes, tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré au monde. Ceux qui agissent ainsi sont nombreux, en ce moment, et il n'y a pas grand courage et grand mérite à les imiter.

Le journal *La Petite Bourgogne*, qui se publie à Dijon, rendait compte, dans son numéro d'hier, d'une séance du Tribunal de police correctionnelle de Lyon, dans laquelle avaient été jugés Darbon et Granjeon, deux employés de la gare de Perrache, accusés d'avoir tenté de voler du vin. Le défenseur des prévenus, voyant que tous les autres arguments qu'il avait employés ne paraissaient pas avoir convaincu les juges, venait de faire ressortir avec une grande éloquence les bons antécédents de ses clients.

« Une femme, écrit le journaliste, assise sur le banc des « inculpés, et qui vient d'être condamnée pour vagabondage, « semble s'apitoyer plus sur le sort de Darbon et de Granjeon « que sur le sien et elle s'écrie soudain : « Oh ! les braves « hommes ! »

« Le tribunal n'est pas de cet avis et condamne les pré-« venus, chacun à un mois de prison. » (Numéro de *La Petite Bourgogne* du 7 novembre 1888. Quatrième page : 4e colonne).

Le cas de M. l'abbé Duchesne, pour me servir de ses propres expressions, a beaucoup d'analogie avec celui de la femme de Lyon. Son cours *d'histoire ecclésiastique* à l'Institut catholique de Paris a été suspendu, pendant un an, à la demande d'un Cardinal archevêque de France; M. Icard, supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice, a défendu aux élèves du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris d'assister à ses leçons. C'est du moins ce qui m'a été affirmé par plusieurs prêtres et par un membre de la Compagnie de Saint-Sulpice; dans le cas où ces renseignements ne seraient pas exacts, je m'empresserais de les rectifier ; mais, jusqu'à preuve du contraire, je dois les regarder comme vrais. Donc, M. l'abbé Duchesne est assis sur le banc du tribunal de l'opinon publique, à côté du R. P. Van Hooff, que les églises de Langres, de Dijon et d'Autun accusent d'avoir falsifié leurs antiques et chères traditions chrétiennes. M. Duchesne a été condamné, pour avoir quitté la droite voie, le chemin que lui avaient tracé les critiques anciens, et s'être mis à vagabonder par monts et par vaux, au milieu des précipices les plus dangereux. Néanmoins, il se sent encore assez de courage pour prendre généreusement la défense de son coaccusé et il finit sa longue, lourde et peu convaincante plaidoirie par ces singulières paroles, entendues naguère devant le tribunal correctionnel de Lyon : « Ah ! le brave homme ! » Comme sur les bords du Rhône, cette étonnante péroraison produira peu d'effet, et les juges infligeront au R. P. Van Hooff une juste et inévitable condamnation, réclamée à grands cris dans toute l'ancienne Bourgogne.

Frolois, le 8 novembre 1888, jour octaval de la Fête de Saint-Bénigne, apôtre de la Bourgogne, et de tous les Saints.

NÉCROLOGIE

Hier, à dix heures du soir, je terminais les lignes qui précèdent, et, ce matin, j'apprenais avec stupéfaction la mort de Monseigneur Louis-Emile Bougaud, évêque de Laval. Je m'attendais si peu à cette triste nouvelle que sa Grandeur m'écrivait, il y a quinze jours (le 23 du mois d'octobre 1888), une lettre remplie de science, d'énergie et d'espérance; je n'en citerai que deux ou trois phrases.

« Mon cher ami,

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les pages que vous m'avez « confiées. (Mon travail sur l'épiscopat de saint Bénigne). Il y a « là des choses très nouvelles et d'un véritable prix.....

« Adieu, mon cher ami, envoyez-moi vite votre ouvrage, dès « qu'il aura paru. Vous comprenez combien j'aurai hâte de le « voir....

« Votre bien dévoué en N. S.

« † LOUIS-ÉMILE,
Evêque de Laval.

Monseigneur Bougaud a toujours été un prêtre et un évêque si éminemment pieux que, déjà sans doute, sa belle âme jouit, dans les splendeurs du ciel, de la « *radieuse éternité* », qu'il souhaitait à tous ses diocésains, le jour de son entrée solennelle à Laval. (*Journal du Loiret*, du 26 février 1888).

PREMIÈRE PARTIE

ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

DANS LES GAULES

La foi, selon la prédiction de Jésus-Christ, *a été annoncée partout* avant la ruine de Jérusalem. *Elle a été prêchée partout* avant la fin du premier siècle ou le milieu du second. (Le cardinal Pie, évêque de Poitiers).

Saint Mathieu raconte, à la fin de son Evangile que, huit jours après la résurrection de Jésus-Christ, les Apôtres partirent pour la Galilée et se retirèrent sur la montagne que le Sauveur leur avait indiquée. Là, le divin Maître leur apparut et leur dit : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra,* toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. *Euntes ergo, docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti,* allez donc, instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consommationem sæculi.* Enseignez leur à observer tout ce que je vous ai ordonné; et voici que je serai toujours avec vous, jusqu'à la consommation des siècles (1). Immédiatement après l'ascension de Jésus-Christ, les Apôtres, se rappelant le commandement du Maître, se partagèrent le monde et allèrent annoncer l'Evangile à toutes les nations de la terre.

A cette époque, la France, qui était alors appelée Gaule, était divisée en quatre parties principales : la Narbonnaise, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique.

1. Saint Mathieu : XXVIII. V. 18, 19 et 20.

La Narbonnaise comprenait les départements actuels de la Haute-Garonne, de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de l'Hérault, du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, du Var, de Vaucluse, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Isère et de l'Ain.

La Lyonnaise embrassait les départements de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, de l'Allier, du Rhône, de la Loire, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, de la Manche, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ile-et-Villaine, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, de la Mayenne, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de Seine-et-Marne, de la Seine, d'Eure-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Yonne, de l'Aube, du Doubs, du Jura, de la Savoie, etc.

L'aquitaine renfermait les départements du Cher, de l'Indre, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corèze, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Lozère, du Cantal, de l'Aveyron, du Lot, du Tarn-et-Garonne, de Maine-et-Loire, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente-Inférieure, de la Charente, de la Gironde, de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, du Gers, de la Haute-Garonne (en partie).

La Belgique s'étendait dans les départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, de la Haute-Marne (en partie), du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, sans compter, hors de la France, les Pays-Bas, la Hollande méridionale, le Luxembourg, etc. (1).

Mais à quelles dates des Eglises (ou diocèses) furent-elles établies, dans ces quatre principales parties de la France? « Ici, répond M. l'abbé de Meissas, aumônier du collège Rollin, à Paris, ici deux Ecoles se trouvent en présence.

« La première, qui revendique le nom d'Ecole traditionnaliste, et que ses adversaires appellent l'Ecole légendaire (2),

1. M. N. Bouillet : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*. 2 volumes, grand in-8°. Paris, Hachette, 9e édition, 1851

2. M. l'abbé de Meissas veut absolument qu'on appelle son Ecole l'Ecole *historique* et non l'Ecole *Grégorienne*, parce que cette dernière expression signifierait que la preuve principale et pour ainsi dire unique est tirée du seul texte de saint Grégoire de Tours, sur lequel elle appuie son opinion. Au contraire, il refuse à l'Ecole adverse le titre *de Traditionnelle* et lui donne

rattache la fondation de presque toutes les Eglises de nos contrées à saint Pierre et à saint Clément. Tant par eux-mêmes que par une foule d'envoyés, dont la plupart seraient des personnages mentionnés soit dans les Evangiles, soit dans le livre des actes des Apôtres, ces deux Evêques de Rome auraient complété, dès les temps apostoliques, la conquête spirituelle d'un pays, pour lequel la Providence divine avait manifesté déjà la prédilection la plus tendre, en faisant aborder à ses rives Marie-Madeleine, Marthe et Lazare, les amis de Jésus à Béthanie.

« La seconde Ecole s'intitule Ecole *historique*; ses adversaires l'accusent d'être anti-traditionnaliste. D'après ses partisans, le christianisme ne pénétra d'abord que dans la *Narbonnaise*, seule partie de la Gaule déjà devenue, un siècle après César, assez Romaine pour offrir à l'Evangile un terrain préparé pour le recevoir. Vienne (Isère), Arles (Bouches-du-Rhône), Narbonne (Aude), auraient été d'abord conquises à Jésus-Christ; puis des missionnaires se seraient peu à peu avancés vers Lyon (Rhône), Besançon (Doubs), Toulouse (Haute-Garonne), Autun (Saône-et-Loire), Bordeaux (Gironde), villes que Strabon présente comme les plus considérables des Gaules, à la fin du premier siècle de notre ère. Ainsi s'explique l'existence d'Eglises sur les bords de la Garonne, dès le IIe siècle (1). L'an 152, une Mission Grecque aurait établi son centre à Lyon, et, grâce à ses efforts, le christianisme, franchissant les bornes de la Narbonnaise, aurait remonté la vallée du Rhône jusqu'à Langres (Haute-Marne) et Dijon (Côte-d'Or). De là, les premiers martyrs de la Gaule, sous la persécution de Marc-Aurèle, vers 177 (2), et la possibilité pour saint Irénée de réunir à Lyon, en 180, un premier concile, bientôt suivi d'un second.

« Puis, il y aurait eu un arrêt causé par les persécutions de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère, et ce serait seulement

toujours celui de *légendaire*, qui a au fond absolument le même sens, mais qui est généralement mal compris et sur lequel on a essayé de jeter le discrédit. Une légende est l'*Histoire* d'un saint ou d'un fait extraordinaire, destinée dans les temps anciens, à être lue (*légenda*, en latin) dans les Assemblées des Fidèles et des Moines, c'est-à-dire dans les Eglises et dans les Monastères.

1. Saint Jérôme, Epistola LIII, ad Theodoram.
2. Sulpice-Sévère. Livre II.

vers le milieu du IIIe siècle que l'œuvre de l'Evangélisation des Gaules fut reprise avec assez de succès pour qu'il se trouvât des Eglises sur presque tous les points, au commencement du IVe siècle.

« Nous entendons ici par *Eglise* une chrétienté permanente, gouvernée par un *Evêque*, lequel est remplacé, quand il fait défaut. Qu'antérieurement à ces Eglises, qui seules ont une histoire, il ait pu y avoir des chrétiens, épars dans la *Belgique* et ailleurs, nous ne le nions pas. On verra même, dans notre appendice, que nous produisons un texte de saint Paschase-Radbert en faveur de ce sentiment.

« J'ai fait une étude assez approfondie des arguments des deux Ecoles; la vérité *ma semblé* du côté de la seconde (1)...»

J'ai tenu à citer textuellement et en entier cet exposé clair et exact de la question, fait par un des plus chauds partisans de l'*Ecole historique*. Seulement je dois prévenir mes lecteurs que le ton *calme et modeste* (la vérité m'a semblé du côté de la seconde) a disparu complètement dans des écrits subséquents du même auteur.

Depuis 1877, a surgi une troisième Ecole, signalée par M. l'abbé A.-C. Hénault, conservateur de la bibliothèque de la ville de Chartres, dans ses *Recherches sur la fondation de l'Eglise de Chartres et des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans*. M. l'abbé Hénault cite d'abord les paroles suivantes de Mgr Dupanloup, ancien évêque d'Orléans : « Comment croire en effet que la Gaule, si voisine de Rome, et en « communication continuelle avec elle, serait restée étrangère, jusqu'au temps de Dèce (249), au mouvement chrétien, qui se faisait sentir à Rome, et de là se communiquait « partout? Comment supposer que ceux, qui dirigeaient ce « mouvement, auraient négligé de l'étendre dans un pays si « bien fait, par sa position géographique et par les excellentes qualités de ses habitants, pour recevoir la salutaire « influence de l'Evangile (2) ».

1. M. l'abbé de Meissas : Brochure in-8°. *Evangélisation des Gaules. Prédication du christianisme dans le Pagus Silvanectensis*. Mémoire lu au Congrès tenu à Senlis, en Mai 1877, par la *Société française d'Archéologie*, Paris, Douniol.

2. Mgr Dupanloup : *Lettre*, adressée à M. l'abbé Cochard, pour le féliciter de son travail sur *l'Origine de l'Eglise d'Orléans*.

M. l'abbé Hénault ajoute, dans une note : « Les Savants « contemporains, à part ceux qu'on pourrait appeler les « *intransigeants*, au point de vue de nos traditions chré- « tiennes, ont abandonné cette opinion surannée, et veulent « bien faire remonter *quelques-unes* de nos Eglises jusqu'au « milieu du second siècle (1) ».

M. l'abbé L. Duchêne, professeur d'Histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris, expose ainsi les conclusions de cette troisième Ecole : « Monsieur le curé, puisque vous « voulez bien me demander mon avis, je dois vous dire « 1° Que j'ignore absolument s'il y a eu des Eglises, fondées « en Gaule, au premier siècle de notre ère ; 2° Qu'antérieure- « ment au milieu du IIIe siècle, je n'en connais qu'à *Lyon* et « en *Narbonnaise* ; 3° Que, dans le Nord, le Centre et l'Ouest, « les plus anciennes remontent au déclin du IIIe siècle, les « autres seulement au temps de Constantin (306) ou de ses « Fils. *L'Eglise de Langres me paraît être dans ce der-* « *nier cas* (2) ».

Pour ne blesser personne, j'appellerai cette troisième Ecole *l'Ecole nouvelle*, et je diviserai cette première partie de mon travail en trois chapitres, qui seront consacrés le premier à l'Ecole *traditionnelle* ou *légendaire* ; le deuxième à l'Ecole *historique* ou *grégorienne* ; et le troisième à l'Ecole *nouvelle*.

1. *Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres...* 1 vol. in-8°. Chartres, Pétrot-Garnier, 1884, page 30.

2. *Lettre*, datée de Paris le 6 juin 1887.

CHAPITRE Ier

Ecole traditionnelle ou légendaire

Dans une première section, je ferai l'historique des Origines chrétiennes de la Gaule, d'après les partisans de cette Ecole, et, dans une deuxième section, je résumerai brièvement les preuves, sur lesquelles est basée leur opinion.

PREMIÈRE SECTION

Historique de l'Evangélisation des Gaules suivant l'Ecole traditionnelle.

Les partisans de l'Ecole traditionnelle enseignent que la plupart des Eglises du monde, et en particulier les Eglises des Gaules, ont été fondées par les Apôtres de Jésus-Christ eux-mêmes, ou du moins par leurs successeurs immédiats. M. l'abbé de Meissas a donné la liste « des Eglises, aux-« quelles on prête ainsi, dit-il, une origine apostolique (1) ». Je présume qu'il l'a puisée dans l'ouvrage de M. l'abbé E. Bernard, ancien professeur à la Sorbonne, ancien sous-doyen des Chapelains de l'Eglise Sainte-Geneviève de Paris, ouvrage intitulé : *Les Origines de l'Eglise de Paris, Saint-Denys de Paris* (2), parce qu'elle est la même que celle de M. l'abbé Bernard, moins les noms des fontateurs des Eglises indiquées. M. Bernard annonce qu'il a dressé cette liste, à l'aide des différentes traditions rapportées par les Bollandistes (dans les *Acta sanctorum*) ; par Longueval (dans son histoire de l'Eglise Gallicane T. I. L. 1) ; par Severtius

1. *Prédication du christianisme dans le Pagus Sylvanectensis*, p. 6.
2. 1 volume in-8°. Paris, Jouby et Royer, 1870, pages 33 et suivantes.

(Chronol. hist. Lugdun.) et par les histoires particulières. J'ai ajouté moi-même, pour plus de clarté, au nom de chaque Eglise mentionnée, celui du département.

I. — GAULE NARBONNAISE

1. Marseille (Bouches-du-Rhône). — Saint Lazare, l'hôte et l'ami de N. S. J.-C. à Béthanie.

2. Arles (Bouches-du-Rhône). — Saint Trophime, l'un des 72 disciples, envoyé par saint Paul.

3. Aix (Bouches-du-Rhône). — 4. Tarascon (Bouches-du-Rhône). — 5. Fréjus (Var). — 6. Gap (Hautes-Alpes. — Saint Maximin, l'un des 72 disciples, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine.

8. Vienne (Isère). — Saint Crescent, disciple de saint Paul, accompagné de Zacharie et Martin, ses successeurs.

9. Narbonne (Aude). — Le Proconsul Sergius Paulus, converti par saint Paul.

10. Avignon (Vaucluse). — Saint Rufus, fils de Simon-le-Cyrénéen.

11. Orange (Vaucluse). — Saint Eutrope, égyptien, l'un des soixante-douze disciples du Sauveur.

12. Saint Paul-trois-Chateaux (Drôme). — Saint Restitut, l'aveugle né.

13. Toulouse (Haute-Garonne). — Saint Saturnin, l'un des 72 disciples, envoyé par saint Pierre.

14. Béziers (Hérault). — Saint Aphrodise ou Afradoce, égyptien.

15. Apt (Vaucluse). — Saint Auspicius, disciple de saint Pierre.

16. Lodève (Hérault). — Saint Flour, l'un des 72 disciples.

17. Saint-Papoul (Aude). — Saint Papoul, disciple de saint Pierre.

II. — GAULE LYONNAISE

1. Besançon (Doubs). — Saint Lin, qui retourna à Rome et y succéda à saint Pierre.

2. Annecy (Haute-Savoie). — Saint Nazaire, disciple de saint Pierre.

3. Sens (Yonne). — Saints Savinien et Potentien, des 72 disciples, envoyés par saint Pierre.

4. Paris (Seine). — Saint Denys l'aréopagite, envoyé par saint Clément.

5. Meaux (Seine-et-Marne). — Le même et saint Sanctin, son disciple.

6. Orléans (Loiret). — Saint Altin, envoyé par saint Pierre.

7. Troyes (Aube). — Saint Sérotinus, disciple de saint Savinien.

8. Rouen (Seine-Inférieure). — Saint Nigaise, disciple de saint Paul et de saint Denys l'aréopagite.

9. Bayeux (Calvados). — Saint Exupère ou Spire, envoyé par saint Clément.

10. Evreux (Eure). — Saint Taurin, envoyé par le même.

11. Séez (Orne). — Saint Latuin, envoyé par le même.

12. Auxerre (Yonne). — Saint Pérégrin, envoyé par saint Pierre.

13. Nevers (Nièvre). — Saint Austremoine, disciple de saint Pierre.

14. Tours (Indre-et-Loire). — Saint Gatien, l'un des 72 disciples.

15. Le Mans (Sarthe). — Saint Julien ou Simon-le-Lépreux.

16. Angers (Maine-et-Loire). — Saint Défenseur, disciple de saint Julien du Mans.

17. Rennes (Ille-et-Vilaine). — Saint Luc, évangéliste, puis saint Modéran.

18. Nantes (Loire-Inférieure). — Saint Clair, envoyé par saint Lin, successeur de saint Pierre.

III. — GAULE AQUITAINE.

1. Limoges (Haute-Vienne). — Saint Martial, l'un des 72.

2. Bordeaux (Gironde). — 3. Agen (Lot-et-Garonne). — 4. Poitiers (Vienne). — Egalement saint Martial et ses disciples.

5. Angoulême (Charente). — Saint Ansone, disciple de saint Martial.

6. Mende (Lozère). — Saint Sévérien, disciple du même.

7. Rodez (Aveyron). — Saint Amantius, disciple du même.

8. Cahors (Lot). — Saint Amadour ou Zachée le Publicain.

9. Saintes (Charente-Inférieure). — Saint Eutrope, disciple de saint Pierre.

10. Périgueux (Dordogne). — Saint Front, l'un des 72 disciples.

11. Auch (Gers). — Saint Sévérien, disciple de saint Martial.

12. Bourges (Cher). — Saint Ursin, ou Nathanael, l'un des 72.

13. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Saint Austremoine, disciple de saint Pierre.

14. Le Puy (Haute-Loire). — Saint Georges, l'un des 72 disciples.

15. La Limage (Auvergne). — Saint Nectaire, disciple de saint Pierre.

16. Autun (Saône-et-Loire). — Saint Amateur, disciple de saint Denys.

IV. — GAULE BELGIQUE.

1. Trèves. — 2. Strasbourg (Bas-Rhin). — Saints Materne, Euchère et Valère, envoyés par saint Pierre.

3. Metz (Moselle). — Saint Clément, l'un des successeurs de saint Pierre.

4. Toul (Meurthe).— Saint Mansuet, disciple de saint Pierre.

5. Verdun (Meuse).— Saint Sanctin, disciple de saint Denys.

6. Cambray (Nord).— Saint Géry, disciple de saint Pierre.

7. Tournay.— Saint Piaton, un autre disciple de saint Denys.

8. Arras (Pas-de-Calais). — Saint Géry, apôtre de Cambray.

9. Reims (Marne). — Saint Sixte, disciple de saint Pierre.

10. Soissons (Aisne). — Saints Crépin et Crépinien, disciples de saint Denys.

11. Chalons (Marne). — Saint Memmie, envoyé par saint Pierre.

12. Beauvais (Oise).— Saint Lucien, disciple de saint Denys.

13. Senlis (Oise). — Saint Rieul, disciple de saint Jean et de saint Denys.

14. Amiens (Somme). — Saint Firmin, disciple de saint Martial.

« Les prétentions de ces Eglises, écrit M. l'abbé Bernard, s'expliquent et se comprennent aisément : nous accordons très volontiers que les récits légendaires, qui leur servent d'excuse, ont un charme auquel le cœur et l'imagination se laissent facilement entraîner. Non-seulement ces traditions nous montrent saint Pierre et saint Clément environnant les Gaules d'une sollicitude toute particulière, mais il semble que, pour composer la gerbe de nos apôtres, la divine providence ait moissonné la fleur de l'Evangile et du Livre des Actes des Apôtres, réservant, pour évangéliser notre pays, les noms les plus doux et les plus vénérés: l'hôte de la Sainte Famille en Egypte (saint Aphrodise) (1) ; le serviteur de l'enfant Jésus et de la Sainte Vierge à Nazareth (saint Amateur) (2) ; Lazare avec ses sœurs Marthe et Marie; Nathanaël, Zaché, l'Aveuglé-né ; Simon-le-Lépreux (3) ; l'enfant béni par Notre-Seigneur (saint Martial) ; le fils du Cyrénéen ; l'homme de la dernière cène ; un domestique du Cénacle ou un ami de la maison, qui aurait emporté la nappe eucharistique (Zacharie) (4) ; douze ou quinze des soixante-douze disciples, sans parler de Joseph d'Arimathie, qui passa par les Gaules lorsqu'il porta, dans la Grande-Bretagne, le Saint-Graal ou vase sacré, qui contenait le sang précieux de J.-C., recueilli par une main pieuse, pendant que l'Homme-Dieu était attaché à la Croix : peut-être est-ce là l'origine de la relique du précieux sang, conservée de temps immémorial à Fécamp ; à coup sûr, cette légende s'empara de tous les esprits, au moyen-âge. Quel cycle poétique, parmi ceux qui ont inspiré les trouvères, fut plus intéressant et plus fécond que l'ensemble des chants, qui se rapportent au Saint-Graal ?

1. Longueval : *Histoire de l'Eglise gallicane*. T. I, Liv. 1, page 70.

2. J. Servitius : *Chronologia, hist. arch. Ludun*, in-folio. *Lugduni*. Rigaud, 1628. III *Pars*. Pag. 1. *Episc. August. series chrononol.* « *Amator illuxit vir* « *tantæ vocis, qui famulus virginis matris et nutritius Christi, ad Gallias* « *transfretavit, eremum petens.* »

3. J. Severtius, id. Page 50. *Episc. Cœnom.* « *S. Julianus a divo Petro in* « *Gallias missus... creditur fuisse Simon ille Leprosus Judæus Hyerosolymi-* « *tanus hospes Christi unico pastu.* »

4. J. Severtius, id. Page 195. *Archiep. Vicum.* « *Zacharias, Crescentis suc-* « *cessor, natione Galilæus, D. Petro missus... qui Viennensibus Christicolis* « *attulerat mappam seu linteum sacrum, super quâ Servator Hierosolymis in* « *ultimo pastu, corpus suum vi divinâ consecraverat.* »

« Ce n'était pas assez : le grand Apôtre des nations *aurait* lui-même annoncé l'Evangile dans une de nos principales provinces (1) ; saint Luc aurait porté la bonne nouvelle dans

1. M. l'abbé Bernard avait déjà écrit, à la page 34 : « La partie de la Narbonnaise, qui comprend le Roussillon avec Perpignan, et s'étend au pied des Pyrénées, *aurait* été évangélisée par saint Paul allant en Espagne. » Pourquoi l'ancien professeur de la Sorbonne emploie-t-il deux fois le conditionnel *aurait* ? Est-ce pour faire comprendre que la chose est très douteuse ? Il est certain néanmoins que saint Paul avait formé le projet d'aller en Espagne, puisqu'il l'écrit lui-même aux Romains, xv. 24 : « *Cùm in Hispaniam proficisci cœpero, spero quod præteriens videam vos, et a vobis deducar illùc, si vobis primum ex parte fruitus fuero :* lorsque je ferai le voyage d'Espagne, j'espère vous voir, en passant, afin qu'après avoir un peu joui de votre présence, vous me conduisiez en ce pays-là. » Mais le Grand Apôtre des nations a-t-il réalisé son projet, est-il réellement allé de la Grèce, où il écrivait sa lettre aux Romains, en Espagne, passant par Rome ? Les seize premiers siècles de l'Eglise l'ont formellement affirmé. Les xviie et xviiie siècles, toujours disposés à « *mettre en ny* », comme parle Pierre de Saint-Julien de Balleure, ont écrit par la plume de Sacy : « *Lorsque je ferai le voyage d'Espagne.* Ce passage n'est pas une prédiction prophétique, ni une preuve convaincante que saint Paul ait jamais été en Espagne ; mais seulement un témoignage du dessein qu'il avait de faire ce voyage, supposé que ce fut la volonté de Dieu, et que l'ordre de sa providence ne le dut pas appeler ailleurs (Sacy : *Explication de l'épître de saint Paul aux Romains*). Que de détours employés, pour faire douter du voyage de saint Paul en Espagne ! Le xixe siècle, revenant aux anciennes et saines traditions répond à ses deux devanciers par la franche et claire affirmation suivante : « De Rome, Paul entreprit enfin le voyage d'Espagne, qu'il se proposait de faire depuis si longtemps, afin de porter jusqu'aux dernières extrémités de l'Occident en Europe la lumière de l'Evangile ; car il y avait aussi en Espagne beaucoup de Juifs qui s'y étaient établis déjà avant la conquête des Romains, avec les négociants carthaginois. Notre-Seigneur lui-même avait recommandé à ses apôtres de mettre la main à la charrue sans regarder derrière, le chemin qu'ils avaient fait, mais d'aller toujours en avant. C'est là ce que saint Paul en particulier s'était proposé ».

« Selon la tradition, saint Paul, allant en Espagne, passa par les Gaules, laissa saint Trophime à Arles, Sergius Paulus à Narbonne et saint Crescent à Vienne, saint Trophime, qui avait été quelque temps malade à Milet était venu le rejoindre à Rome. Arrivé en Espagne, l'apôtre des Gentils convertit plusieurs personnes, entre autres sainte Prolixène et sainte Xantippe, femme de Probus, gouverneur d'Espagne. Le savant Léa Allatius cite des actes de ces saintes femmes, écrits par saint Onésime, disciple et compagnon de saint Paul. Saint Clément de Rome, saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, saint Epiphane, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme Théodoret, saint Grégoire-le-Grand, ainsi que plusieurs autres auteurs anciens et modernes, nous apprennent que saint Paul porta l'Evangile, jusqu'au fond de l'Occident, c'est-à-dire jusqu'en Hérie ou en Espagne ». (L'abbé Maître : *Histoire complète de saint Paul.* 1 vol. in-8°. Paris, François Wattelier, 1870, pages 423-424).

Ecoutons encore, sur le même sujet, M. L.-F. Jéhan (de Saint-Clavien : « Paul avait, dès longtemps, dit-il, le projet de porter la foi en Espagne. Il venait de demeurer deux ans dans la ville éternelle, évangélisant en toute liberté. Ce fut probablement alors que, suivant la voie Aurélienne tracée de Rome à Cadix, par l'Italie, puis Antibes, Grasse, Fréjus, Marseille, Arles, etc il gagna les Gaules... On a révoqué en doute le voyage de saint Paul en Espagne, mais une inscription qu'on y a découverte : *A la mémoire de Néron,*

la vieille Armorique, au pays de Rennes (1), et certaines traditions racontent que saint Pierre (2) et saint Philippe

pour avoir expurgé la Province des brigands et de ceux qui cherchaient à y introduire une superstition nouvelle, coïncide trop bien avec l'époque où tous les Pères ont cru que ce voyage fut fait, pour qu'il soit permis d'en douter » « Pierre, dit M. de Chateaubriand, envoya des missionnaires en Sicile, » en Italie, *dans les Gaules* et sur la côte d'Afrique. Saint Paul arrivait à » Ephèse, lorsque Claude mourut et il catéchisa lui-même dans la *Provence* » et dans *les Espagnes*. A son retour, il reprit Trophime avec lui et ne put le » conserver jusqu'à Rome; car il écrivait de là à Timothée : *Hâte-toi de me* » *venir rejoindre au plus tôt; Crescent est dans les Gaules ; j'ai laissé Tro-* » *phime malade à Milet.* » Ainsi la France peut se souvenir avec bonheur que le Grand Apôtre traversa son territoire, portant à l'Univers sa puissante parole, et que deux de ses disciples, instruits aussi par Jean, le bien-aimé du Christ, en furent les premiers pasteurs. Ces faits si simples ont pourtant été niés par quelques critiques du XVIIe siècle, Ils ne pouvaient concevoir que Paul ait jamais eu la moindre idée des Gaules, lui qui veut envoyer des missionnaires *usque ad ultimos orbis Britannos* et se réjouit de voir que la foi est annoncée dans l'univers entier. Cet homme extraordinaire dont le génie n'a pas d'égal, dont le zèle et l'activité tiennent du prodige, dont les voyages sont pour ainsi dire fabuleux, passe deux ans à Rome; il voit des vaisseaux partir chaque jour pour Narbonne et Massalie ; une route magnifique conduit à Arles, la Rome des Gaules, *Gallula Roma*; les citoyens de ce pays viennent d'être admis au Sénat, on ne parle que d'eux sur les places, aux bains, au Forum... et vous ne voulez pas qu'il ait songé à y envoyer des prédicateurs! (*Dictionnaire des Origines du Christianisme*, 1 vol. in-4°. Paris, 1856, Migne, colonnes 488-489) ».

Chose étrange, douze ou quinze pages plus loin, M. l'abbé Bernard ne parle pas autrement que MM. Maitre et Jéhan (de Saint-Clavien). « Le Grand Apôtre, dit-il, avait accompli son œuvre dans l'Achaïe, et, de Corinthe il écrivait aux Romains qu'il se préparait à passer en Espagne. Il n'existe aucune raison sérieuse qui permette de révoquer en doute ce voyage annoncé par saint Paul. Le pape saint Clément, saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, saint Epiphane, saint Jean Chrysostome et Théodoret affirment qu'il s'est accompli et nous croyons devoir ajouter foi plutôt à leur témoignage qu'au texte d'un Canon, attribué au pape saint Gélase et inséré dans le décret de Gratien, où nous lisons que des obstacles imprévus empêchèrent saint Paul d'accomplir son dessein.

« *L'apôtre se rendit donc en Espagne ;* mais celui qui disait : De Jérusalem » en Illyrie, je suis allé de tous côtés, portant la bonne nouvelle (Rom. XV. » 19) prit son chemin par la *Gaule Narbonnaise*, et, après y avoir, comme ailleurs, recueilli les fruits du salut dûs à l'ardeur de son zèle, il laissa son compagnon Sergius Paulus, comme évêque de Narbonne, *avec la mission d'étendre le progrès du christianisme aux autres villes de la Province* (*Les Origines de l'Eglise de Paris*, page 51) ».

Evidemment je ne me charge pas de concilier ces paroles si affirmatives et si vraies avec *les aurait* des pages 34 et 38 : la tâche serait par trop au-dessus de mes forces.

1. Dom Lobineau : *Histoire de Bretagne*. Liv. I, p. 5.

2. « Saint Pierre avait déjà, dit M. l'abbé Maître, envoyé ses disciples dans toutes les parties de l'univers, dans l'Orient et dans l'Occident. Il voulut encore y aller lui-même en personne. Après avoir confié à saint Lin et à saint Clet l'administration de son Siège Pontifical de Rome, il partit pour la Grande-Bretagne, qu'une conquête récente venait d'ouvrir aux Romains. Il franchit *les Alpes, les Pyrénées, l'Océan* et aborda chez ces peuples barbares,

se seraient avancés jusque sur le territoire de la Gaule méridionale. Après eux vinrent leurs disciples les plus illustres : Denys l'Aéropagite, Sergius Paulus, Trophime, Crescent, Lin, Clément, qui tous, d'un commun accord, auraient regardé nos contrées, récemment soumises à la domination romaine, comme la terre la mieux disposée à recevoir les premiers germes du christianisme.

« Ah ! certes, nous ne pouvons nous défendre d'aimer ces légendes ; elles flattent nos oreilles et remuent doucement notre cœur, comme un écho mélodieux des chants qui ont bercé notre enfance. Certains trouvent très naturel que, pour l'édification des fidèles, on cherche à les conserver dans les églises, où elles sont reçues ; la piété, disent-ils, peut s'en nourrir ; nous ajouterions : et notre amour-propre national y trouver son compte. Mais ces traditions sont-elles vraiment destinées à laisser, dans l'esprit, *une conviction ferme et sincère ?* (1) »

Les traditionnalistes répondent à M. l'abbé E. Bernard que cette *conviction ferme et sincère* a existé dans l'Eglise universelle, durant les seize premiers siècles de l'ère chrétienne, et qu'aujourd'hui elle est encore la même, à un petit nombre d'exceptions près. Je prouverai ce que j'avance ici, dans le second paragraphe de la deuxième section de ce chapitre.

inhumains, adonnés à l'idolâtrie, et il jeta dans leurs cœurs la féconde semence de la foi qui devait bientôt y produire des fruits abondants.

« Ce voyage de saint Pierre en Angleterre est rapporté par un ancien auteur grec, qui a écrit *de certaminibus, peregrinationibus, vitâ et morte Petri et Pauli*. Le chapelain du comte d'Arundel apporta de la Grèce ce volume, d'où Patricius Junius, bibliothécaire de Jacques I, roi d'Angleterre, et Vendelinus ont tiré le passage suivant : « *Moratus Petrus in Britanniâ dies aliquot, cùm* « *multos illuminasset verbo gratiæ, ecclesiasque constituisset, postquam* « *Episcopos quoque et Presbyteros ac Diaconos ordinasset, impositis manibus,* « *duodecimo Neronis anno* (l'an 68) *iterum Romam rediit, ubi Linum jam* « *mortuum inveniens, Clementem loco illius ordinavit* ».

« Saint Pierre, lorsqu'il eut soumis au joug de l'Evangile plusieurs des hommes inflexibles et féroces de la Grande-Bretagne, prêts à livrer les plus rudes combats aux Romains, pour repousser leur domination, traversa l'Océan pour visiter l'Espagne... Le voyage de saint Pierre dans les Espagnes est certifié par la tradition constante et générale de ce pays et par tous les historiens espagnols... (*Histoire complète de saint Pierre*, 1 vol. in-8°. Paris, F. Wattelier, 1870, p. 368-369) ».

Mais pour aller d'abord de Rome en Angleterre, puis d'Angleterre en Espagne, en franchissant les *Alpes et les Pyrénées*, quel chemin suivit le Chef de l'Eglise ? Il traversa assurément la Gaule, et voilà pourquoi la tradition signale sa présence dans plusieurs contrées de la France.

1. E. Bernard : *Les Origines de l'Eglise de Paris*, p. 37 et suiv.

C'est pourquoi j'arrive de suite au commencement du dix-septième siècle. A cette époque néfaste, les traditions chrétiennes ont été bouleversées de fond en comble, et, pendant deux cents ans, les idées nouvelles ont remplacé presque entièrement des croyances seize fois séculaires.

Pour plus de clarté, je vais expliquer brièvement ce qui s'est passé au sujet de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, patron du diocèse de Dijon. Tous les fondateurs des Eglises de France ont été les objets, chacun en particulier, d'un travail analogue à celui qui a été fait relativement à l'illustre martyr de Dijon, disciple de saint Polycarpe.

« C'était, écrit Mgr Bougaud, une tradition immémoriale et non encore contestée, il y a deux cents ans, qu'un certain nombre des Eglises des Gaules avaient reçu la foi au premier et au second siècles. Toute la Provence, Marseille, Aix, Avignon, Tarascon, se glorifiaient d'avoir été évangélisées par saint Lazare, saint Maximin, sainte Marie-Madeleine et plusieurs autres, venus de Palestine, où ils avaient vécu avec le Sauveur. Arles, Vienne, Limoges, Narbonne, Périgueux tenaient que leurs premiers apôtres avaient été les disciples de saint Pierre et de saint Paul, qui les avaient envoyés dans les Gaules. On disputait sur la question de savoir si saint Denis de Paris était le même que saint Denis d'Athènes, surnommé l'Aréopagite; mais on ne doutait pas qu'un apôtre du nom de saint Denis n'eût été, à la fin du premier siècle, le chef d'une grande mission, envoyée dans les Gaules par le pape saint Clément, et à laquelle on devait la fondation des églises de Paris, de Beauvais, de Meaux, d'Evreux, du Mans, etc.

« Les origines de la foi à Lyon, à Autun, à Langres, à Dijon étaient moins anciennes; mais, en revanche, ces Eglises avaient eu, dès leur berceau, un éclat et une fécondité extraordinaires. On croyait que c'étaient des disciples de saint Jean, qui les avait fondées vers le milieu du deuxième siècle : saint Polycarpe, qui, du fond de l'Asie, leur avait envoyé des apôtres; saint Pothin, dont le martyre illustre avait été raconté en grec par les premiers chrétiens de Lyon et envoyé par eux « à leurs Frères d'Asie et de Phrygie » ; saint Irénée, dont le génie et l'héroïque vertu avaient jeté sur ces Eglises

naissantes un si radieux éclat ; saint Bénigne enfin, qui, accompagné de saint Andoche et de saint Thyrse, avait fondé les antiques Eglises d'Autun et de Langres, en baptisant saint Symphorien et en convertissant les saints Jumeaux, et qui, après une vingtaine d'années d'apostolat, avait illustré Dijon par son martyre.

« Telles étaient les plus anciennes traditions de nos Eglises ; elles furent incontestées pendant seize cents ans. »

Arriva enfin le dix-septième siècle avec ses sophistes, et en particulier Jean de Launoy, le plus ancien de tous, surnommé le *Dénicheur de Saints*. Le curé de Saint-Roch disait : « Je lui fais toujours de profondes révérences, dans la crainte qu'il ne m'ôte mon Saint Roch. » Un jour, le président de Lamoignon le pria de ne pas faire de mal à saint Yon, patron d'un de ses villages : « Comment lui ferais-je du mal, répondit le docteur ; je n'ai pas l'honneur de le connaître ».

Launoy était un homme d'esprit absolu et confus, d'une science considérable, mais indigeste, d'un caractère hardi et violent ; il n'était même pas loyal dans ses citations, et il falsifiait les textes quand ils l'embarrassaient, comme Benoit XIV l'a prouvé ; dans toutes ses thèses, son arme unique est l'argument négatif. Dans sa dissertation sur l'arrivée de saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe et sainte Madeleine en Provence, il traitait de fables et d'impostures toutes les traditions des églises de Provence. Son ouvrage, condamné par l'Université d'Aix et le Parlement de Provence, fut réfuté par une foule de critiques et Launoy promit au docte Suarez, évêque de Vaison, de se rétracter ; mais blessé par les railleries du P. Théophile Raynaud et les violences de l'abbé Thiers, il s'emporta, sacrifia la vérité à son amour-propre et attaqua avec acharnement les origines de toutes les Eglises des Gaules.

Tous les lundis, un certain nombre de savants se réunissaient chez lui et y formaient une espèce de salon littéraire, dans lequel on traitait de philosophie, de théologie, de politique et d'histoire. Ce fut dans une des séances de cette prétendue académie qu'Ismaël Boulliau, protestant jusqu'à vingt-cinq ans, ordonné prêtre, après son abjuration, lut une

dissertation latine intitulée : *Diatriba in sanctum Benignum*, dans laquelle il attaquait l'apostolat et la mission de saint Bénigne, et essayait de renverser la tradition des Eglises de Bourgogne. Cet ouvrage fut imprimé en 1647.

Ismaël Boulliau termine sa dissertation de 26 pages par ces paroles hardies, bien dignes d'un fervent disciple de Launoy: « Benignum ergo martyrem fuisse, nulla scriptura, nulla « traditio docuit, nec aliquo fundamento innititur, prœter « revelationem Gregorio Lingonensi episcopo, post annos « 261 factam, cujus veritatem ac auctoritatem convellere « nolo. Verum de tam antiquo martyre, tamque illustri « Polycarpi discipulo per visum in somnis monitum fuisse « Gregorium, Lingonum episcopum, non facile crediderim : « L'histoire et la tradition ne font aucune mention du mar- « tyre de saint Bénigne, qui ne repose sur aucun fonde- « ment, si ce n'est la révélation qui en fut faite, 261 ans « après, à saint Grégoire, évêque de Langres et dont je n'en- « tends contester ni la vérité ni l'autorité. Cependant, il me « serait difficile de croire, que c'est durant son sommeil, « que Grégoire, l'évêque des Lingons, a été instruit du « martyre déjà fort ancien d'un si illustre disciple de saint « Polycarpe ». En d'autres termes, saint Bénigne, l'apôtre de la Bourgogne, n'a jamais existé.

A la secte des violents, qui renversaient tout, succéda celle des timides, qui doutaient de tout. Tillemont est le chef de la seconde Ecole comme Launoy était celui de la première. « Quoique, dit-il, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire* « *ecclésiastique* (Tome III, page 38), quoique saint Bénigne « *passe pour estre l'apostre de la Bourgogne*, et l'un des « Pères de nostre foy, selon saint Pierre de Cluny, et que saint « Andoche, saint Thyrse et saint Félix soient des plus illustres « martyrs de cette province, *il est néanmoins difficile de rien* « *dire d'eux qu'on puisse tenir pour authentique et assuré.* « Tout ce que nous pouvons donc faire, c'est de prendre ce qui « peut paroistre le plus probable dans les diverses pièces « que l'on en a, sans vouloir donner pour certain ce qui « ne l'est pas ».

Dans ses fameuses *Vies des Saints*, Baillet procède à la fois de Launoy et de Tillemont ; aux timidités de l'un il joint

les hardiesses effrénées de l'autre, suivant que le sujet le demande. « Le nom de saint Bénigne, écrit-il, n'est pas « moins célèbre en France que celui de saint Césaire en « Italie, et les histoires que nous en avons, ne sont aussi « guère moins incertaines. *On ne doute pourtant pas* de la « mission, qui l'a rendu apôtre des peuples de la Bourgogne, « et l'un des Pères de notre foi, comme l'appelle un saint « abbé de Cluny. *On dit* qu'il la reçut de saint Polycarpe, « évêque de Smyrne en Asie, dont *on veut* qu'il ait été le « disciple... *On croit* que saint Bénigne, saint Andoche et « saint Thyrse arrivèrent à Marseille vers la fin d'Antonin « ou au commencement de Marc-Aurèle... »

Tel est le système, et il faut que nos traditions soient bien solides pour qu'un homme si hardi et si outré que Baillet, disent les Bollandistes, n'ait pas osé en nier formellement les lignes principales.

« Ainsi, dit Mgr Bougaud, ainsi peu à peu se forma l'opinion sur saint Bénigne. Personne n'accepta, il est vrai, les téméraires affirmations de l'école de Launoy ; on ne les trouve reproduites dans aucun ouvrage ; mais les incertitudes et les doutes de Baillet prévalurent et il fut à peu près reçu, dans le monde savant, qu'il n'y avait rien d'assuré dans l'histoire de saint Bénigne et de ses compagnons ».

L'abbé Godescart, mort la première année de notre siècle, reproduit ces doutes et ces incertitudes, dans ses *Vies des Pères, Martyrs et autres principaux Saints*, traduits librement de l'Anglais d'Alban-Butler. « *On croit*, écrit-il, sur la foi « de presque tous les martyrologes, que saint Bénigne était « disciple de saint Polycarpe ; qu'il vint dans les Gaules pour « y prêcher la foi, avec saint Andoche et saint Thyrse... « *On assure* qu'il fut étendu avec des poulies ; qu'on le déchira « avec des nerfs de bœufs ; qu'on lui enfonça des alènes « sous les ongles... »

Ce qui fut surtout regrettable, c'est que, dit Mgr Bougaud, « ces doutes et ces incertitudes passèrent même dans les nouveaux bréviaires d'Autun, de Langres et de Dijon, au moment où s'accomplit, en Bourgogne, la révolution liturgique ; et, s'ils ne purent arracher à nos églises leurs traditions sacrées, ils diminuèrent du moins leur enthousiasme et refroidirent

un peu l'accent de leur prière. Ce fut bien autre chose, dans les livres de piété, mis entre les mains des fidèles, et qui, destinés à une moins grande influence, sont aussi moins surveillés que les livres liturgiques. Aussi, ouvrez les *Vies des Saints*, publiées au dix-huitième siècle ; on n'ose plus affirmer aucun des traits essentiels de l'histoire de saint Bénigne; presque toujours sa vie commence par des paroles semblables à celles-ci : *On ne sait rien de saint Bénigne ; Il est difficile de rien dire de saint Bénigne qui soit assuré*. Bientôt même sa vie disparaît de ces sortes de recueils ; car, comment proposer à l'admiration et surtout à l'imitation des chrétiens un saint dont on ne sait rien, dont on ne peut rien affirmer de certain ? On cesse donc d'écrire sa vie, de la distribuer aux fidèles, et ainsi s'évanouit peu à peu, dans la mémoire des peuples, le souvenir de ce martyr vénérable, qui avait toujours eu, depuis seize cents ans, dans les martyrologes même les plus anciens de l'Orient et de l'Occident, et dans toutes les collections des Actes des Saints, au moyen-âge, une place distincte et si invariable ; auquel on avait élevé de si magnifiques basiliques, et qui, disciple de saint Polycarpe de Smyrne, compagnon de saint Pothin et de saint Irénée de Lyon, père spirituel de saint Symphorien d'Autun et des saints Jumeaux de Langres, avait été mêlé à la fondation de plusieurs grandes églises, et avait baptisé, de sa propre main, deux des peuples les plus célèbres de la Gaule, les Eduens et les Lingons. Du moins, ce qui devait consoler, c'est que saint Bénigne n'avait pas succombé sous un de ces grands travaux d'érudition et de critique, qui laissent peu d'espoir de renaître. Quelques doutes, hasardés par Tillemont, exagérés par Baillet, popularisés par Godescard, répétés par la foule des auteurs qui ne pensent pas par eux-mêmes, c'en est peut-être assez, surtout à une époque comme le dix-huitième siècle, pour faire pâlir un instant la figure d'un saint ; mais cela n'a jamais suffi pour trancher irrévocablement une question. On pouvait donc espérer qu'un jour ou l'autre... quelque critique reprendrait à fond une question qui n'avait été jusqu'ici qu'effleurée, se mettrait en quête des véritables actes de saint Bénigne ; ce que personne, pas même Tillemont, n'avait encore fait, les retrouverait,

rendrait ainsi à l'apostolat de saint Bénigne les assises, qui jusqu'ici lui avaient manqué, et, en conciliant les difficultés de chronologie et d'histoire, achèverait d'entourer des splendeurs de la certitude historique toutes les origines de la foi en Bourgogne ».

Mgr Bougaud ne s'est pas contenté de tracer d'une main magistrale le plan de l'ouvrage, qui devait réhabiliter, pour toujours, la mémoire si indignement outragée de saint Bénigne, durant deux longs siècles ; il a fait lui-même ce travail, et de la manière la plus heureuse, en écrivant son *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, et sur l'origine des églises de Dijon, de Langres et d'Autun.*

Le malheur arrivé à saint Bénigne, notre illustre et bien-aimé Patron, avait atteint également tous les saints fondateurs de toutes les autres églises de France ; pendant deux cents ans, on n'avait rien négligé pour les discréditer aux yeux des fidèles et pour reculer le plus possible leur arrivée dans les Gaules. Ce n'est pas, néanmoins, sans peine que les *Dénicheurs de saints* avaient obtenu ce résultat désolant. Je pourrais facilement citer trente ou quarante auteurs du dix-septième ou du dix-huitième siècles, qui mirent tout en œuvre pour conserver les traditions seize fois séculaires de la France. Les causes de leur impuissance à empêcher un si grand mal sont multiples ; je ne citerai que les principales. Les ouvrages composés par les écrivains dont il s'agit, étaient fort savants, trop savants même, ce qui fait qu'ils étaient à la portée des érudits et non à celle des fidèles infiniment plus nombreux que les érudits. De plus, ces auteurs se sont occupés presque uniquement de l'église de Paris et de saint Denis, son apôtre ; de celle de Marseille et de saint Lazare, sainte Marthe et sainte Madeleine, leurs fondateurs ; ainsi que de quelques autres églises particulières seulement. C'est pourquoi on se persuada facilement que ce que Launoy, Tillemont, Baillet et leurs partisans débitaient sur les origines de toutes les autres églises de France, était parfaitement exact. Du reste, les adversaires de l'apostolicité de nos églises s'étaient rendus très habilement maîtres du terrain par leurs *Vies des saints* populaires et par les livres liturgiques nouveaux.

Aussi leur triomphe était-il complet à la fin du dix-huitième siècle.

Mais, à cette époque, une réaction salutaire commença à s'opérer lentement ; l'Eglise de France, asservie durant de si longues années par les jansénistes, par les gallicans et par leurs successeurs, et pour ainsi dire anéantie par les fureurs de la révolution, se réveilla rajeunie et remplie d'une sève nouvelle très pure. Elle se leva et se débarrassa des croyances qu'on lui avait imposées violemment deux siècles auparavant. Les membres du clergé séculier et régulier prirent la plume et combattirent victorieusement les sophismes, les négations et les sarcasmes des écrivains des siècles précédents, dans des ouvrages qui sont pour la plupart des monuments splendides de science et d'érudition. Cette fois, le travail n'a pas été partiel ; il a embrassé la France entière et chacune de nos églises a eu son historiographe particulier.

D'autre part, des écrivains chez qui la piété ne nuit nullement au savoir, ont publié des Vies des Saints courtes et populaires, propres à chaque diocèse, soigneusement révisées et pures de tout alliage anti-catholique.

Mais surtout les premiers pasteurs des âmes, les évêques de France ont tous mis de côté la liturgie gallicane pour revenir à la belle liturgie romaine, qui n'aurait jamais dû être supprimée. Le propre du bréviaire et du missel de chaque diocèse, approuvé par le Pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, a réintégré à leurs places d'honneur les légendes pieuses, historiquement inattaquables.

Aussi, en ce moment, on peut dire sans crainte de se tromper que, sauf quelques exceptions assez rares, la France est universellement imbue des idées de l'école traditionnelle, depuis les membres les plus savants du clergé paroissial et des ordres religieux jusqu'aux plus simples fidèles.

Pour qu'on ne me taxe pas d'exagération, je reproduis ici, quelque longue qu'elle soit, la liste des principaux défenseurs de l'école traditionnelle au dix-neuvième siècle, telle que l'a donnée M. l'abbé Hénault, conservateur de la bibliothèque de la ville de Chartres (1), en y ajoutant quelques

1. A. C. Hénault : *Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres*... in-8°. Pages 515-517.

ouvrages qu'il a omis involontairement sans doute. A son exemple, je ne citerai ni les auteurs des histoires ecclésiastiques, ni ceux des Vies des Saints, qui ont parlé incidemment seulement des origines chrétiennes des églises de la Gaule.

1° Fortia d'Urbain : *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'introduction du Christianisme dans les Gaules*, Paris, 1838, brochure in-8°; — 2° L'abbé Chaussier : *L'Origine apostolique de l'Eglise de Metz*, Paris, Didron, 1847, brochure in-12; — 3° L'abbé Faillon, de la Compagnie de saint Sulpice : *Monuments inédits sur l'Apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence*, etc., Paris, Migne, 1848, 2 vol. in-4°; — 4° L'abbé Destombes : *Vies des Saints des diocèses de Cambrai et d'Arras*, Cambrai, 1851-1852; — 5° Dom Piolin, bénédictin : *Histoire de l'Eglise du Mans; Introduction*, Le Mans, 1851, 4 vol. in-8°; — 6° L'abbé Baldit : *Recherches sur l'Episcopat des Saints Martial, Sévérien et Privat*, Mende, Ygnon, 1854, in-8°; — 7° L'abbé Barrère : *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen*, Agen, Chavron, 1855-1856, 2 vol. in-4°; — 8° L'abbé Arbellot : *Dissertation sur l'Apostolat de saint Martial et sur l'Antiquité des Eglises de France*, Limoges, Leblanc, 1855; — 9° De Chergé : *Vies des Saints du Poitou*, Poitiers, 1856; — 10° L'abbé Auber : *Vies des Saints de l'Eglise de Poitiers*, Poitiers, 1858; — 11° L'abbé Charbonnel : *Origine de l'Eglise de Mende*, Mende, Privat, 1858, brochure in-8°; — 12° L'abbé Dion : *Apostolat de Saint-Frout au premier siècle*, Périgueux, Lavertujon, 1858, brochure in-8°; — 13° Mgr Bougaud : *Etude historique et critique sur la Mission, les Actes et le Culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne*, etc., Autun, 1859, grand in-8°; — 14° L'abbé Arbellot : *Documents inédits sur l'Apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Eglises de France*, Paris, Haton, 1860, brochure in-8°; — 15° Gabriel de Chaulnes : *Dissertation sur l'Episcopat de saint Georges, 1er Evêque du Velay*, Le Puy, 1861, brochure in-8°; — 16° L'abbé de Lutho : *Saint Ursin, Apôtre du Berry*, Bourges; — 17° L'abbé Ravenez : *Recherches sur les Eglises de*

Reims, de Soisson et de Châlons; — 18° Salmon : *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Evangile dans les Gaules et le temps du martyre de saint Firmin*, 1 vol. in-8°; — 19° L'abbé Salvan : *Dissertation sur la Mission de quelques Evêques*; — 20° L'abbé Latou : *L'apôtre saint Paul a-t-il prêché l'Evangile en Espagne?* Revue des sciences ecclésiastiques, tome IV, 1861; — 21° Laffetay : *Essai historique sur l'antiquité de la foi dans le diocèse de Bayeux*, Bayeux, Delarue, 1862, in-12; — 22° L'abbé Richard : *Origines chrétiennes de la Gaule*; — 23° L'abbé Robitaille : *Coups d'œil sur l'époque de la prédication de l'Evangile dans la Gaule-Belgique et la Grande-Bretagne*, Lille, Lefebvre, 1862, brochure in-8°; — 24° L'abbé Do : *Origines chrétiennes du pays Bessin, Recherches historiques et critiques sur saint Ragnobert, second Evêque de Bayeux*, Caen, Legost, 1861, in-8°;— 25° Le même : *Défense des recherches historiques, etc., contre M. Lair*, Caen, Hardel, 1862, brochure in-8°; — 26° Marquis de Beausset : *Etude historique sur la première prédication de l'Evangile en France*, Lyon, 1862, brochure in-8°; — 27° Le Père Gaydou : *Les premières Eglises des Gaules considérées dans leur origine*, 1862; — 28° Le même : *Etude critique sur l'origine de l'Eglise de Mende*; — 29° L'abbé Cordière : *Recherches sur la prédication de l'Evangile dans les Gaules au 1er siècle;* — 30° Carnandet et Hesre : *Saint Hyro, apôtre de Langres et d'Autun au 1er siècle*, Paris, Aubry, 1863, brochure in-8°; — 31° L'abbé Darras : *Saint Denis l'aréopagite, Etude sur les origines chrétiennes des Gaules*, Paris, 1863, in-8°; — 32° Cirot de la Ville : *Origines chrétiennes de Bordeaux*, Bordeaux, 1864, in-4°; — 33° L'abbé Latou : *Vie de saint Saturnin, disciple de saint Pierre*, Toulouse, 1864, in-8°; — 34° L'abbé Mezuret : *Apostolat de sainte Véronique en Aquitaine* (Notre-Dame de Soulac), 1865; — 35° L'abbé Guillaume : *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leucy jusqu'à nos jours*, Nancy, 1866, 3 vol. in-8°; — 36° Huillard-Bréholles : *Les Origines du christianisme en Gaule* (Revue Contemporaine, 15 septembre 1866); — 37° Jehan de Saint-Clavien : *Dictionnaire*

des origines du christianisme, Paris, Migne, 1856; — 38° Le même : *Le Christianisme dans les Gaules, examens critiques des nouvelles publications contre l'apostolicité des Eglises en France*, Tours, Bouserez, 1869, in-8°; — 39° Le même : *Saint Gatien ou les origines de l'Eglise de Tours*, Tours, Bouserez, 1869, brochure de 20 pages; — 40° Carnaudet et Fèvre : *Les Bollandistes ou l'Hagiographie ancienne et moderne*, Lyon, Gauthier, 1866, 1 vol. in-4°; — 41° L'abbé Frugère : *Apostolicité de l'Eglise du Velay*, Paris, Baur, et Le Puy, Marchesson, 1869, grand in-8°; — 42° L'abbé Rolland : *Dissertation sur l'époque de l'Apostolat de saint Gatien*, 1er *Evêque de Tours*, Tours, Bouserez, 1869, brochure in-8°; — 43° L'abbé Corblet : *Origine de la foi chrétienne dans les Gaules, spécialement dans le diocèse d'Amiens*, Amiens, Prévost; Paris, Dumoulin, 1870, brochure in-8°; — 44° Monseigneur Guibert : *Lettre circulaire sur l'époque de l'Apostolat de saint Gatien* (septembre 1871); — 45° L'abbé Faugère : *Apostolicité des Eglises de France*, Le Puy, Marchesson, 1871, brochure in-8°; — 46° Dom Chamard : *Les Eglises du monde romain, notamment celles des Gaules*, Paris, Palmé, 1874, 1 vol. in-8°; — 47° Le même : *Les Origines chrétiennes de la Gaule* (Extrait du Contemporain), Paris, Levé, 1881; — 48° L'abbé Arbellot : *Observations critiques à MM. Bourassé et Chevalier sur la légende de saint Austremoine*; — 49° D'Espinay : *La Controverse sur l'époque de la mission de saint Gatien dans les Gaules*, Angers, 1874, in-8°; — 50° l'abbé Georges : *Les premiers Apôtres des Gaules*, Tours, Mame, 1874, 1 vol. grand in-8°; — 51° Le Père Colombier : *Epoque de l'érection des Evêchés en France* (Etudes religieuses. Tome XII, juillet 1877); — 52° L'abbé Sicard : *Sainte Madeleine et la France*, Paris, Lefort, 1878; — 53° L'abbé Nid : *Etudes sur les origines du siège épiscopal de Belley* (Revue de la Société littéraire et archéologique de l'Ain, novembre-décembre 1870); — 54° L'abbé Brémeuson : *Essai sur les origines des Gaules*, Paris, Berche, 1879, 1 vol. in-12°; — 55° Le Père Chastain, supérieur de la succursale du Petit Séminaire de Toulouse : *Mémoire sur l'époque de l'apostolat de saint Saturnin*, 1er *Evêque de Toulouse*,

Toulouse, Edouard Privat, 1881, brochure in-8°; — 56° L'abbé Hénault : *Recherches historiques sur la fondation de l'Eglise de Chartres et des Eglises de Sens, de Troyes et d'Orléans*, Chartres, Pétrot-Garnier, 1884, 1 vol. in-8°; — 57° Le même : *Supplément aux recherches historiques, etc. Réponse aux objections des contradicteurs*, Chartres, Selleret, 1885, brochure in-8° de quarante pages.

Cette nomenclature, certainement incomplète, est cependant assez longue pour montrer combien la question de l'époque de l'établissement du christianisme dans les Gaules intéresse les érudits du dix-neuvième siècle, et combien sont nombreux les défenseurs de l'apostolicité des églises de la France, parmi lesquels je dois citer les membres de nos corps savants catholiques. La Revue intitulée *La Controverse et le Contemporain*, publiée par les professeurs des *Facultés catholiques de Lyon*, a inséré, dans le numéro du 15 septembre 1885, un article anti-traditionnel de M. Paul Allard, mais avec cette restriction significative : « Mon impression, dit M. Allard, « est toute personnelle, n'engageant en aucune façon la res- « ponsabilité de la Revue qui veut bien accueillir ce compte- « rendu ». D'un autre côté, si je suis bien informé, un érudit professeur d'histoire de l'*Institut catholique de Paris*, a été récemment suspendu de ses fonctions, pendant un an, parce qu'il avait combattu, dans ses cours et dans des écrits périodiques, les origines apostoliques des églises des Gaules et en particulier des églises de Chartres, de Sens, de Troyes et d'Orléans.

DEUXIÈME SECTION

Preuves de l'évangélisation de la Gaule entière dans le premier siècle de l'ère chrétienne.

L'article critique de M. Paul Allard, étant le dernier écrit anti-traditionnaliste parvenu à ma connaissance, je m'appliquerai à le réfuter de point en point, surtout parcequ'il résume en quelques pages toutes les objections anciennes et modernes faites contre la thèse traditionnelle.

« Pourquoi, écrit M. Paul Allard, le sujet si intéressant,

mais si obscur des origines chrétiennes de la Gaule est-il rarement traité sans passion ? Il n'intéresse ni la foi, ni la piété, c'est une pure question historique, et ceux qui la résolvent dans le sens de l'évangélisation tardive, ne sont pas pour cela des jansénistes, pas plus que ceux qui la décident dans celui de l'évangélisation rapide ne doivent être relégués *a priori* parmi les ignorants ». Sans les deux petits mots *a priori*, je souscrirais des deux mains à ce préambule du savant publiciste ; mais ce qui suit prouve que M. Paul Allard *a posteriori* a bel et bien des traditionnalistes l'idée qu'il vient d'émettre, puisqu'il considère toutes leurs preuves comme des raisons sans valeur ou comme de vrais anachronismes.

« A mes yeux, ajoute-t-il, ni la thèse de l'origine apostolique de nos églises, ni la thèse contraire, ne sont établies, et, dans cette question comme dans beaucoup d'autres, le plus prudent est de suspendre son jugement et de ne pas conclure... Les textes abondent sous la plume des partisans de l'apostolicité, mais aucun, il faut bien le reconnaître, *n'est probant ni précis*... Tout critique prudent refusera donc, croyons-nous, de se prononcer et reconnaîtra que l'histoire de la Gaule chrétienne demeure pour les trois premiers siècles, *enveloppée d'ombres épaisses*, que percent, de place en place, *quelques points lumineux*... »

Avant de dire ce que je pense des *ombres épaisses* et des *quelques points lumineux*, signalés par M. Allard, je tiens à faire disparaître une équivoque, soigneusement entretenue, dans leurs écrits, par les écrivains anti-traditionnalistes. Ils veulent absolument que les défenseurs de l'école traditionnelle leur donnent des preuves historiques, et même uniquement des preuves historiques. « Ce que nous avons le droit « d'exiger, dit M. Allard, ce sont des textes ayant la valeur « d'un témoignage ». Il me semble, cependant, que la tradition est une source de preuves excellentes aussi bien que l'histoire. Or qu'est-ce que la tradition ? Le catéchisme du diocèse de Dijon définit la tradition divine : « La parole « de Dieu non écrite dans la Bible, mais transmise par une « succession non interrompue depuis les apôtres jusqu'à « nous ». Partant de là, je dis que la tradition ecclésiastique

est « un fait chrétien non écrit dans l'histoire, ou plutôt dis-
« paru de l'histoire, dans laquelle il avait été primitivement
« consigné, mais parvenu par une succession non inter-
« rompue, depuis le moment où il a eu lieu jusqu'à nous ».
Je vais expliquer ma pensée par un exemple. En 450, dix-neuf évêques français, suffrageants de la province d'Arles, écrivent au Pape saint Léon-le-Grand une lettre dans laquelle ils disent : « Il est notoire, dans toutes les provinces de la « Gaule, et la Sainte Eglise Romaine n'ignore pas que, la « première des Gaules, la ville d'Arles a mérité de recevoir « du bienheureux Pierre, apôtre, saint Trophime pour son « évêque, et que de là le bien de la foi et de la religion s'est « peu à peu répandu dans les autres provinces de ce pays : « *Omnibus etenim regionibus gallicanis notum est, sed* « *nec sacrosanctæ Ecclesiæ Romanæ habetur incognitum,* « *quod prima intra Gallias Arelatensis civitas missum a* « *beatissimo Petro Apostolo sanctum Trophimum habere* « *meruit sacerdotem, et exinde aliis paulatim regionibus* « *Galliarum bonum fidei et religionis infusum...* » Certes, ce texte est *probant, précis*, et, ce qui ne nuit pas à la chose, de plus *authentique*. Il doit donc être agréable à M. Paul Allard ! Il n'en est rien ; il le rejette radicalement. « Quand « même, dit-il, les signataires de ce document eussent été « *absolument désintéressés*, ce qui n'est pas, étant donné « les circonstances qui le leur ont fait écrire, on n'y saurait « voir autre chose que *l'indice d'une opinion plus ou moins* « *fondée*, ayant cours au milieu du cinquième siècle. *On ne* « *prouve pas un fait du premier siècle par un fait du* « *cinquième* ». Ces paroles sont tellement exhorbitantes que j'ai lu et relu, maintes et maintes fois, ce passage, pour me convaincre que je ne me trompais pas. Pour se débarrasser d'un texte très gênant, on commence par insinuer que les dix-neuf évêques pourraient fort bien tromper le Pape, à qui ils écrivent, dans un pur intérêt d'orgueil et de vanité. Puis on laisse entendre que l'opinion de ces dix-neuf prélats du cinquième siècle doit être d'un poids très léger sur l'esprit d'un habitant du dix-neuvième siècle. Enfin, on méconnaît entièrement les droits de la tradition, en écrivant, sans sourciller, qu'on ne prouve pas un fait du premier siècle par un

fait du cinquième. Le fait du cinquième siècle prouve simplement, mais prouve d'une manière éclatante, que la tradition attestant le fait du premier siècle était très vivace dans le cinquième.

Cette digression nécessaire terminée, j'arrive aux *ombres épaisses* et aux *quelques points lumineux* aperçus par M. Allard dans l'histoire des trois premiers siècles de l'Eglise. Quant aux *ombres*, elles ne sont pas aussi *épaisses* que le prétend le savant publiciste, mais elles sont réelles et elles viennent de causes multiples, brièvement exposées dans ce passage de M. le marquis de Bausset-Roquefort (1) : « L'ab-« sence des annales, sur les premiers pas du christianisme, « en Occident, s'explique par le mystère nécessaire de la « première prédication, par les cruelles persécutions contre « le nom chrétien, durant les premiers siècles, par les inva-« sions des Barbares, par les destructions que consommèrent « les Sarrasins jusqu'à la fin du dixième siècle. De nos jours, « malgré les moyens de publicité si généralement répandus, « les évènements contemporains les plus importants ne sont-« ils pas racontés souvent très diversement, quelquefois « même niés ? »

M. de Bausset ajoute justement : « Les objections contre « la tradition des églises de la Provence sont toutes *négatives* « et basées sur des interprétations, des suppositions, des « déductions *arbitraires, aussi contraires aux faits histo-« riques qu'à la simple raison* ». On vient d'en avoir un exemple frappant sous les yeux.

Les principaux persécuteurs de l'Eglise, dans les trois premiers siècles, sont au nombre de dix : Néron (de l'an 54 à l'an 68) ; — Domitien (81-95) ; — Trajan (98-117) ; — Marc-Aurèle (161-180) ; — Septime-Sévère (193-211) ; — Maximin (235-238) ; — Dèce (249-252) ; — Valérien (253-260) ; — Aurélien (270-275) ; — Dioclétien (284-313). Tous mirent tout en œuvre pour faire disparaître jusqu'aux moindres traces du christianisme. Dioclétien, en particulier, ordonna, sous des peines terribles, de détruire, dans un même jour, les églises des chrétiens et *toutes leurs écri-*

1. M. le Marquis de Bausset-Roquefort. *Etude historique sur la première prédication de l'Evangile en France*, page 89.

tures. Julien l'Apostat, pendant ses deux années de règne (361-363), ne négligea rien pour anéantir les traditions chrétiennes. De là les *ombres*, qui planent sur les premiers siècles du christianisme, quoique tout prouve, mais surtout leurs milliers de martyrs glorieux, qu'ils ont été pleins de vie.

Tout compte fait, M. Allard ne voit que trois *points lumineux*, dans les trois premiers siècles de l'ère chrétienne ; il les expose ainsi : « La persécution de 177 pour les Eglises « voisines du Rhône et de la Saône ; l'Episcopat (ou plutôt le « martyre) de saint Saturnin à Toulouse en 250 ; la déposi- « tion de Marcien, évêque d'Arles, en 254 ». J'espère lui en faire voir successivement plusieurs autres encore, dans le cours de ce travail, et de lui démontrer que celui qu'il a entrevu à Toulouse en 250, y était déjà très visible environ deux siècles auparavant.

M. Allard continue : « Mais, pour tout le reste, les dates certaines manquent. L'époque où vécurent les saints les plus célèbres, où furent évangélisées les principales Eglises des Gaules, reste flottante entre le premier et le troisième siècle. Elles apparaissent pour la plupart, *toutes constituées*, sans qu'on puisse découvrir le moment précis où la foi leur fut portée : n'en est-il pas de même pour l'une des plus importantes du monde romain, la glorieuse Eglise de Carthage, dont on ignore absolument les origines, et qui sort *tout à coup de l'ombre*, à la fin du deuxième siècle, avec un éclat incomparable ? »

M. Allard doit être partisan, dans le monde physique, des générations spontanées, puisqu'il les admet dans l'établissement du christianisme en France. La propagation de l'Evangile, dans le monde, a été miraculeuse dans la rapidité avec laquelle il s'est répandu tout d'abord dans l'univers entier ; elle a été miraculeuse dans la vigueur avec laquelle il a lutté victorieusement, durant trois longs siècles, contre tous les efforts de l'Enfer, du paganisme et du judaïsme ligués contre lui, et dans la victoire éclatante qui a couronné ses combats. Mais, pour tout le reste, elle a été une œuvre humaine, exécutée par des hommes, avec des moyens habituellement humains. Non, les principales Eglises des Gaules ne sont pas écloses comme un champignon dont on n'aperçoit

aucun vestige la veille et qui est prêt à manger le lendemain ; leur germination laborieuse a duré trois cents ans, qui ont été pour elle trois cents ans de martyr et de persécutions presque continuelles. Pendant ce long espace de temps, leurs ennemis ont essayé d'effacer jusqu'aux moindres signes de leur existence ; mais, par une permission particulière de la miséricordieuse bonté de Dieu, le sang abondant que leurs enfants ont versé chaque jour sur le sol de notre chère patrie, nous a permis de les suivre dans leurs luttes quotidiennes et d'applaudir enfin à leur triomphe dans le passé, en attendant celui que l'avenir leur réserve très certainement.

J'aurais trouvé difficilement l'occasion de répondre aux allégations de M. Allard. qui précèdent. Quant à celles qui restent encore à examiner, je réfuterai chacune d'elles, lorsqu'elle arrivera à sa place.

Maintenant, pour procéder graduellement, c'est-à-dire exposant d'abord ce qui est moins concluant pour donner ensuite des preuves plus convaincantes, je vais montrer dans un premier paragraphe, que très probablement la Gaule entière et conséquemment la Gaule Lyonnaise elle-même, a été évangélisée et pourvue d'églises et de diocèses, dès le premier siècle. Je ferai voir, dans un second paragraphe, que l'introduction du christianisme dans la Gaule, au temps des apôtres, est un fait attesté par les Pères de l'Eglise, par les historiens et par les apologistes des seize premiers siècles de l'ère chrétienne.

§ 1er.

Toutes les probabilités historiques sont en faveur de l'évangélisation de la Gaule au premier siècle.

Il est certain que, cent ans après sa conquête par les Romains, c'est-à-dire vers l'an 50 de l'ère chrétienne, l'état de la Gaule était aussi florissant, sous tous les rapports, que celui de l'Italie elle-même, et qu'elle réunissait toutes les conditions les plus favorables à l'établissement du christianisme. Pour se convaincre de cette vérité, il suffira d'étudier successivement : I. L'état civil et matériel de cette province ;

— II. Sa situation religieuse et morale ; — III. Sa condition comparée à celle des contrées voisines, assurément évangélisées au premier siècle. Ces trois tableaux déroulés devant les yeux, fourniront des aperçus et des arguments nouveaux beaucoup trop négligés jusqu'ici par les meilleurs écrivains chrétiens.

I.— ÉTAT CIVIL ET MATÉRIEL DE LA GAULE SOUS LE GOUVERNEMENT DES PREMIERS EMPEREURS ROMAINS

César, qui connaissait bien la bravoure proverbiale des Gaulois, voulut à tout prix faire de ses anciens ennemis des alliés et des serviteurs fidèles. Il accorda le titre et les droits de *Cité romaine* à plusieurs villes celtiques; il ouvrit les portes du Sénat de Rome aux principaux personnages de la Gaule et ne négligea rien pour assimiler complètement le peuple de cette Province à celui d'Italie. Le commerce et l'industrie prirent un grand essor. Des voies de communication furent établies sur tous les points du territoire, de l'une de ses extrémités à l'autre. La navigation devint libre et animée, non seulement sur le Rhône et la Saône, suivant Amédée Thierry, mais encore sur la Loire et sur la Meuse, bien plus, jusque sur l'Océan.

Octave donna à toute la Gaule le nom de Province romaine, qui avait appartenu jusque là à la seule Provence, et il la divisa en quatre parties principales, qu'il nomma *la Narbonnaise*, à l'est ; *l'Aquitaine*, au midi ; *la Belgique*, au nord ; et *la Lyonnaise*, au centre. Il détruisit, avec les anciennes divisions territoriales, l'ancien ordre social et il fit une nation homogène d'une multitude de petits peuples jusque-là séparés les uns des autres. C'est pourquoi, l'an 27 avant Jésus-Christ, la Gaule était devenue entièrement romaine ; elle était parfaitement unifiée et incorporée à l'Empire de Rome. Quatre routes principales allaient de Lyon aux Alpes, aux Pyrénées, à l'Océan et au Rhin ; bientôt ces grandes voies se subdivisèrent elles-même en cent autres, qui relièrent toutes les principales Cités entre elles.

Auguste, pour les flatter, donna son nom aux villes

d'Autun (Augustodunum), de Troyes-en-Champagne (Augustobona), de Tours (Cæsarodunum), etc. ; il fonda à Autun une école célèbre, dans laquelle on enseignait la langue latine, la législation et les sciences romaines ; il établit des gymnases à Toulouse, à Arles et à Vienne, pour propager rapidement le grec et le latin.

Claude, gaulois de naissance, rendit et mit en œuvre un sénatus-consulte, qui unifiait totalement la Gaule à l'Empire et donnait indistinctement à tous les Gaulois le droit d'entrée au Sénat, en sorte que, en l'an 48 de l'ère chrétienne, notre belle patrie était assimilée à l'Italie et définitivement fondue dans l'Empire romain. Le plan providentiel de l'unification des peuples par la puissance des Césars se trouvait donc réalisé, à son égard, avec plus de perfection que pour aucune autre contrée de l'univers ; elle était donc admirablement préparée par Dieu à recevoir les messagers de l'Evangile.

Saint Pierre, le chef des Apôtres, s'était d'abord établi à Antioche, et il avait pourvu tout l'Orient de nombreuses Eglises. L'an 42, il vint prendre possession de la ville de Rome et planter, dans la cité des Césars, la croix de J.-C. Sa première pensée fut évidemment de faire en Occident ce qu'il avait exécuté si rapidement en Orient. Or, abstraction faite de tout sentiment d'amour-propre national, le chef de l'Eglise ne devait-il pas jeter les yeux de préférence sur la Gaule, la plus renommée de toutes les Provinces romaines pour sa gloire militaire ; la plus voisine de Rome par ses grandes voies impériales ; la mieux assimilée à l'Empire romain ; la plus féconde en hommes de génie dans les arts, les lettres et l'industrie ; la plus en rapport avec l'Italie par son commerce actif et prospère ; sur la Gaule, enfin, dont les fils les plus nobles et les plus éloquents rivalisaient, à cette époque, dans le sein même de Rome, dans ses palais et ses tribunes, avec les plus fiers descendants de Romulus ! Tout invitait saint Pierre à commencer par notre pays la conquête de l'Occident et à y envoyer immédiatement ses disciples et ceux du Sauveur pour y fonder des Eglises. « Tout porte à croire, écrit M. l'abbé Bernard, ardent défenseur de l'Ecole historique, que cette contrée avec ses peuples civilisés et ses villes

honorées du titre de municipes, ne put échapper à la sollicitude des apôtres, de saint Pierre surtout ; le vicaire de J.-C. sur la terre ne manqua pas, durant son séjour à Rome, de diriger et de pousser au delà des monts l'œuvre de la conversion des Gentils. Nous ne doutons pas que les apôtres Paul et Luc, spécialement envoyés aux peuples de l'Occident, n'aient annoncé l'Evangile et fondé, soit en personne, soit par leurs disciples, des Eglises dans les villes si florissantes de la Gaule, sur le littoral de la mer intérieure. Aussi la tradition, qui vénère dans Lazare le premier évêque de Marseille, fait-elle remonter l'origine des chrétientés de Vienne à Crescent, d'Aix à Maximin, de Narbonne à Sergius Paulus, d'Arles à Trophime. Ces dernières croyances, en particulier, nous paraissent reposer sur des témoignages que l'on ne saurait récuser. Nous nous sentons ici plus à l'aise ; car nous sommes en présence d'un sentiment unanime, qui vénère, de temps immémorial, dans le premier évêque de Narbonne le proconsul de Chypre, converti et baptisé par saint Paul, qui lui donna son nom (1) ».

Bien plus, il est impossible de croire que, vu l'état civil et matériel de la Gaule, à cette époque, des églises chrétiennes aient été fondées dans la seule province Narbonnaise. Le centre et les extrémités de notre pays étaient tout aussi accessibles que l'Est aux prédicateurs de l'Evangile. Certes, les moyens de communication ne leur manquaient pas : les barques, qui sillonnaient les fleuves et les rivières : les chariots, qui roulaient sur les grandes routes, pouvaient les transporter dans toutes les directions, aussi bien que les Gaulois et les Romains opulents, les marchands indigènes et les trafiquants étrangers. De plus, ils pouvaient très facilement, au milieu d'une contrée tranquille et civilisée, aller pédestrement, suivant l'usage des apôtres, porter de ville en ville la bonne nouvelle de la rédemption du monde, racheté au prix du sang du Sauveur Jésus. Les Romains avaient vérifié à la lettre la parole de l'Evangile: « Toute vallée sera comblée « et toute colline abaissée : Omnis vallis implebitur et omnis « mons et collis humiliabitur (Saint Luc, III, 5) ». Il était donc

1. E. Bernard : *Origines de l'Eglise de Paris...*, page 50.

facile aux apôtres et aux disciples d'exécuter l'ordre que leur divin Maître leur avait donné.

II. — ÉTAT MORAL ET RELIGIEUX DE LA GAULE, DANS LE TEMPS DE LA PRÉDICATION DES APOTRES

Le Druidisme, religion des Gaulois, n'était qu'un mélange de superstitions et de pratiques barbares ; mais ses dieux n'étaient pas, comme ceux des Romains, des protecteurs et des fauteurs des vices les plus déshonorants ; c'étaient des esprits, qui règlaient les éléments, inspiraient les passions les plus nobles et présidaient aux sciences et aux arts les plus agréables et les plus utiles aux hommes. Les druides ou prêtres gaulois enseignaient la nécessité des sacrifices humains; mais, au premier siècle de l'ère chrétienne, ces sacrifices étaient complètement abolis, sans cependant que la doctrine de ces sacrifices eût disparu de la doctrine et de l'enseignement druidiques. Cette doctrine avait une certaine similitude avec celle de la Rédemption du genre humain par la mort de l'Homme-Dieu sur la Croix, et il était facile aux disciples du divin Crucifié de faire comprendre aux prêtres gaulois qu'une seule et grande Victime, descendue du ciel, avait payé le tribut d'un rachat universel, et que la Divinité désarmée faisait grâce à l'humanité coupable. Saint Pierre, chargé de convertir l'Occident, après avoir évangélisé l'Orient, a donc dû diriger de suite les pas de ses missionnaires du côté d'un pays si bien préparé, depuis longtemps, à recevoir la bonne nouvelle.

D'ailleurs, Jésus-Christ, lorsqu'il disait à ses apôtres ; « La « moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux: « messis quidem multa, operarii autem pauci. (Saint-Mathieu, IX, 37) », parlait pour le temps présent, selon les interprètes de la Sainte Ecriture, et, au témoignage des plus anciens écrivains ecclésiastiques, parmi lesquels je citerai particulièrement Eusèbe, les miracles de conversion furent si nombreux, aussitôt après l'Ascension du Sauveur, que, dès les premiers moments, le nombre des prédicateurs de l'Evangile était incalculable. « Quels furent, dit-il, et en quel nombre, « les vrais imitateurs des apôtres, jugés dignes par eux

« de gouverner, *en qualité d'évêques, les Eglises qu'ils* « *avaient fondées*, outre ceux que mentionne l'apôtre saint « Paul, il est impossible de le dire... : Quot vero et quinam « horum apostolorum veri imitatores, eorundem judicio digni « judicati sint, qui fundatas ab ipsis *Ecclesias pastorali* « *officio gubernarent*, nequaquam est facile dicere (1) ».

Le seul aspect moral et religieux de la Gaule, au premier siècle, a amené la plupart des hommes savants et érudits du dix-neuvième siècle, qui ont touché, dans leurs études, la question des origines chrétiennes, à manifester leurs croyances à l'apostolacité des Eglises des Gaules. Dans l'impossibilité de les citer tous, je me contenterai de rapporter les paroles de Monseigneur Dupanloup, ancien évêque d'Orléans : « Et saint « Pierre, écrit le docte prélat, saint Pierre, établi à Rome, y « serait demeuré tranquille, sans souci de la propagation de « l'Evangile ! *Et la Gaule*, devenue une province romaine, « occupée par les soldats de l'Empire, tenue en respect par « ses généraux, gouvernée par ses proconsuls ; *la Gaule*, « devenue accessible aux étrangers par ses routes, créations « merveilleuses de la puissance de Rome ; *la Gaule* serait « restée deux cent-cinquante ans sans entendre parler de « Jésus-Christ, et sans ressentir l'influence d'une parole qui « pénétrait partout comme la lumière du jour ! *C'est impos-* « *sible*, et je tiens, avec Bossuet, *qu'à la suite de Rome et* « *par elle tout l'Occident est venu à Jésus-Christ et que* « *nous y sommes venus des premiers*..... Et contemplant « avec amour les premières missions envoyées de Rome, je « m'écrie de nouveau avec l'évêque de Meaux : *C'est vous*, « *Seigneur*, qui excitates saint Pierre et ses successeurs à « nous envoyer, *dès les premiers temps, les Evêques qui* « *ont fondé nos Eglises* (2).

III. — ETAT COMPARATIF DE LA GAULE ET DES CONTRÉES CERTAINEMENT ÉVANGÉLISÉES AU PREMIER SIÈCLE.

Il est constant que, dès le premier siècle, Rome regorgeait de chrétiens. Alors comment admettre que les autres provinces

1. Eusèbe. *Hist. Eccles.* L. III. C. 4. Patrolog. gr. XXII. 219.
2. Mgr Dupanloup. *Lettre de félicitation à M. l'abbé Cochard.*

de l'Occident seraient restées plongées dans les ténèbres du paganisme, à cette époque? Aussi bien, la plupart des auteurs, qui envisagent sans partialité, la question de nos origines chrétiennes, avouent que l'Espagne, la Grande-Bretagne et la partie de l'Allemagne qui avoisine la Gaule, reçurent, au premier siècle, des missionnaires de l'Evangile. J'ai déjà dit quelques mots de la Grande-Bretagne (Angleterre) et de l'Espagne, à l'occasion des travaux apostoliques de saint Pierre et de saint Paul dans ces deux pays. Pour ce qui concerne la Germanie, Théodoret assure qu'elle a été visitée par les apôtres : « Ils ont fait accepter, dit-il, le joug « de l'Evangile *aux Cimbres et aux Germains eux-mêmes* : « At Piscatores ac Publicani ac Paulus cunctis nationibus « leges evangelicas attulerunt. Neque solum Romanos... « sed et *Cimbros et Germanos... et Britannos* induxerunt « ut Crucifixi leges acciperent (1). » Cette vérité a été mise en lumière par beaucoup de savants écrivains modernes, et spécialement par le R. P. Dom Chamard, dans *les Eglises du Monde Romain*; et par M. l'abbé Bremenson, dans *l'Essai sur les Origines des Eglises des Gaules*.

Or, écrit M. l'abbé Hénault, « voici comment raisonnent sur ce point les défenseurs de l'Apostolicité de nos Eglises. Trois grandes provinces : l'*Espagne*, la *Germanie* et la *Grande-Bretagne* ont été évangélisées, dès le premier siècle, par les apôtres et leurs auxiliaires, qui ne prêchaient pas en courant, sans fonder partout des Eglises sur leur passage. Ces contrées forment avec l'Océan comme la ceinture des Gaules. Il était donc impossible aux apôtres et à leurs disciples, partant de Rome, de se rendre, dans ces différents pays, sans traverser la Gaule dans tous les sens, c'est-à-dire du Midi à l'Ouest, au Nord et à l'Est. Et l'on voudrait, ajoute ces auteurs, qu'ils eussent fait ce long trajet, sans s'arrêter au moins dans les principales villes de ce pays, pour y prêcher l'Evangile! Il n'est pas permis de le supposer, un seul instant. C'était pour eux un devoir *d'aller partout, de prêcher partout : euntes ergo, docete omnes gentes*, et de séjourner là où leur parole serait favorablement accueillie « manete, edentes et bibentes

1. Théodoret. *De Græc. affect. curat.* Disput. 9. Migne. *Patrologie grecque.* Tome LXXXIII. Colon. 1038.

« quæ apud illos sunt... Nolite transire de domo in domum. « Sed in quamcumque civitatem intraveritis, et susceperint « vos, manducate quæ apponuntur vobis (Saint Luc, x, 7 et 8) ». Il faut en conclure qu'en parcourant la vaste étendue des Gaules, les missionnaires romains y ont annoncé la vérité chrétienne, avant de se rendre dans les pays qui leur étaient assignés.

« Cette conclusion est parfaitement déduite ; elle est conforme à la logique des faits et nous paraît inattaquable. Mais il y a la logique du sens commun, qui réclame ici hautement, et exige beaucoup plus que le mince profit de cette argumentation. Il est une chose que la raison, surtout la raison du chrétien, éclairée par la foi, ne pourra jamais admettre, c'est que, envisagée au point de vue matériel et géographique, au point de vue de la civilisation, des mœurs, des progrès industriels et intellectuels, la Gaule n'ait été évangélisée et pourvue d'églises qu'après des contrées plus éloignées, plus barbares et plus inaccessibles ; c'est que le fondateur de l'Eglise, mère de tout l'Occident, ait pu concevoir le projet bizarre de vouloir réunir dans le bercail les Germains et les Bretons, avant d'y appeler les Gaulois, qui, par leur mélange avec les Romains, ne formaient pour ainsi dire ensemble qu'un seul peuple.....

« Donc en définitive, la Gaule tout entière, au temps de Claude, n'était ni moins civilisée, ni moins abordable aux prédicateurs de la foi que l'ancienne province Romaine, dont le nom même avait disparu et qui s'appelait alors *Narbonnaise*. Il n'existe absolument aucune raison de les cantonner dans ce coin de terre, durant près d'un siècle. La Lyonnaise, qui jouissait, depuis longtemps déjà, de tous les avantages politiques et matériels de la civilisation, et dont les petits peuples désagrégés étaient fondus et unifiés dans une vaste circonscription territoriale : La Lyonnaise aux villes populeuses et renommées, où subsistait encore le foyer mal éteint d'une religion spiritualiste antipathique aux Romains, appelait vraisemblablement l'attention des apôtres et le zèle des ouvriers de l'Evangile. Or, cette vraisemblance, appuyée sur des données historiques certaines, est devenue à nos yeux plus qu'une probabilité, elle s'est élevée jusqu'au degré d'une certitude morale (1) ».

1. M. Hénault. *Recherches historiques...* Pages 34-38.

§ 2.

L'Introduction du christianisme dans la Gaule, au Ier siècle, est un fait attesté par les Pères de l'Eglise, par les historiens et par les apologistes des seize premiers siècles de l'ère chrétienne.

Je citerai d'abord les textes, dans lesquels il est parlé du monde entier en général ; puis ceux, dans lesquels la Gaule est expressément nommée ou indiquée.

I. — TEXTES HISTORIQUES RELATIFS AU MONDE ENTIER.

1° Evangélisation du monde Romain au temps des Apôtres. Jésus-Christ avait dit à ses apôtres : « Et eritis mihitestes « in Jerusalem, et in omni Judæâ et Samariâ et *usque ad* « *ultimum terræ :* vous serez mes témoins à Jérusalem, « dans la Judée, dans la Samarie, et *jusqu'aux extrémités* « *de la terre* (Acte des Apôtres, I. 8). » Saint Paul nous apprend comment cet oracle s'est accompli, lorsqu'il dit aux Romains : « Fides vestra annuntiatur *in universo mundo :* « votre foi est annoncée *dans le monde entier* (I. 8) » et plus loin : « Numquid non audierunt ? Et quidem *in omnem ter-* « *ram* exivit sonus eorum, et *in fines orbis terræ* verba eorum : Est-ce que *toutes les nations* n'ont pas entendu la « voix des Apôtres? Elle a même retenti *sur toute la terre;* « elle a pénétré *jusqu'aux confins du monde* (X. 18) ». Le grand Apôtre écrit de même aux Colossiens : « In verbo « veritatis Evangelii, quod pervenit ad vos sicut et *in uni-* « *verso munde est*, et fructificat, et crescit sicut in vobis : « L'Evangile est parvenu jusqu'à vous, comme il s'est « répandu *dans le monde entier*, où il fructifie et fait des « progrès comme au milieu de vous (I, 6). Il est impossible d'affirmer plus clairement que, du temps des Apôtres, le christianisme était déjà prêché et établi *dans le monde entier*.

Tous les écrivains sacrés et profanes ont entendu ces mots dans leur sens littéral et non dans un sens figuré. Au commencement du second siècle, saint Ignace d'Antioche écrivait

aux Philadelphiens : « Une est l'Eglise que les apôtres ont « fondée par leurs sueurs et par leurs travaux, *d'un bout du « monde à l'autre,* dans le sang du Christ : Una Ecclesia, « quam sudoribus et laboribus suis fundarunt sancti Apos- « toli, *a finibus terræ usque in fines,* in sanguine Christi « (Ch. 4). » et aux Ephesiens : « Jésus-Christ est la voix du « Père comme les *évêques constitués dans toutes les par- « ties du monde* sont la voix de Jésus-Christ : Etenim Jésus « Christus sententia Patris est, ut et *Episcopi, per tractus « terræ constituti,* in sententiâ Jesu-Christi sunt (Ch. 3). »

Tertullien écrivait, à la fin du second siècle, dans son livre contre les Juifs : « Quel est celui que *toutes les nations ont « écouté,* auquel elles ont cru, si ce n'est ce Christ, dont les « apôtres, ses prédicateurs ont fait entendre, selon la pro- « phétie de David, leur parole *sur toute la terre et jusqu'aux « confins du monde?... In universâ terrâ, usque ad fines « terræ* (Ch. 7). » et dans son livre des Prescriptions : « Les « apôtres après avoir reçu du Saint-Esprit le don des langues « et des miracles, attestèrent d'abord la foi de Jésus-Christ « dans la Judée, où ils fondèrent des Eglises ; puis, s'élançant « de là dans le monde, ils promulguèrent la doctrine de cette « même foi *parmi les nations,* et conséquemment ils y *éta- « blirent des églises dans chaque cité* : Doctrinam ejus dem « fidei *nationibus promulgarunt,* proinde Ecclesias *apud « unamquamque civitatem condiderunt* ».

Dans le troisième siècle. Arnobe écrit, dans son Apologie de la Religion chrétienne contre les Idolâtres : « Si l'histoire « de ces choses est fausse, comment s'est-il fait que, dans un « temps si court, *le monde entier* a été envahi par cette reli- « gion, et que des peuples, situés dans des pays si éloignés... « ont pu se réunir dans une même communauté d'idées? « Unde tam brevi tempore, *totus mundus* ista religione « completus est (Lib. I. Cap. 55)? », et dans son deuxième livre contre les Gentils : « N'est-ce pas à vos yeux un puissant « motif de croire que cette diffusion universelle de nos « dogmes, *sur tous les points du monde,* dans un temps si « rapide et si court? *Jam per omnes terras,* in tam brevi « tempore et parvo (Lib. II. Cap. 5) ».

Dans le quatrième siècle, Lactance s'exprime de la manière

la plus claire. « Jésus-Christ, dit-il, se choisit des disciples, « qu'il prépara à la prédication de l'Evangile... et ces disciples « se dispersèrent *par toute la terre*, pour annoncer l'Evan- « gile, *dispersi sunt per omnem terram*, conformément aux « ordres de leur maître, et, pendant les vingt-cinq ans qui « précédèrent le règne de Néron, ils jetèrent les fondements « de l'Église *dans toutes les Provinces et dans toutes les* « *Cités:* et per annos quinque et viginti, usque ad principium « Neroniani imperii, *per omnes Provincias et Civitates*, « Ecclesiæ fundamenta miserunt. (De Morte Persecutorum, « cap. II) ».

Eusèbe, surnommé le Père de l'Histoire ecclésiastique, s'exprime de la manière suivante : « Ainsi, grâce à la vertu « céleste, la divine parole du salut, semblable au rayon du « soleil, illumina tout d'un coup *l'univers entier : univer-* « *sum orbem terrarum* subito illustravit. (*Histoire ecclé-* « *siastique*, livre II, chap. 3) ».

Saint Jérôme avait voyagé dans les Gaules et séjourné à Trèves ; il nous enseigne que : « Les apôtres se répandirent « dans les différentes provinces, pour y accomplir l'ordre de « leur Maître » ; il cite plusieurs de ces provinces et ajoute : « La voix des apôtres s'est donc fait entendre *par toute la* « *terre* et leur parole a retenti jusqu'aux *confins du monde...*; « partis de Jérusalem, ils prêchèrent l'Évangile jusqu'en « Illyrie et en Espagne, embrassant ainsi, en très peu de « temps, *toute l'étendue de la puissance romaine* : Pisca- « tores, qui de Jerusalem usque ad Illyricum et Hispanias « Evangelium predicarunt, capientes, in brevi tempore, « *ipsam quoque Romanæ Urbis potentiam*. (In Isaïa, « lib. XII, cap. 42) ».

Saint Ambroise affirme avec non moins de clarté que « dès « sa naissance, le Christianisme s'est introduit chez *tous les* « *peuples* et qu'il n'y eut *aucune nation du monde romain* « qui n'ait dès lors embrassé son culte : Exquo cœpit congre- « gatio christianorum, et *in omne hominum genus* pene- « travit *nec ulla natio romani orbis* remansit, quœ cultus « ejus expers relinqueretur. (De Excid. Hier, cap, 11) ».

Saint Hilaire de Poitiers parle de la manière suivante, dans son Commentaire sur saint Mathieu (cap. X, v. 14) :

« La prédication de la foi, commencée dans la Judée, n'y fut « pas accueillie ; elle fut de là transmise aux villes de la « Grèce, d'où les apôtres furent chassés par la persécution ; « puis, en troisième lieu, elle fut portée à *toutes les nations*, « où elle fructifie : tertio, *in universis gentibus* demoratur. « Com. in Matth., cap. X, v. 14) ».

Saint Jean Chrysostome, expliquant ces paroles du psaume XLVIII : *Audite hæc, omnes gentes...*, dit : « David ne parle « plus comme prophète aux Juifs, qui habitent la Palestine, « mais il s'adresse à tout le genre humain comme apôtre et « évangéliste. La loi ancienne n'était que pour une seule « nation, occupant un tout petit coin du vaste univers : « *l'Evangile a retenti dans le monde entier et il a pris* « *tant d'extension qu'il occupe aujourd'hui toutes les* « contrées que le soleil éclaire de sa lumière : Neque enim « amplius loquitur ut prophetam Judœis, qui Palestinam « habitant, sed veluti quidam Apostolus et Evangelista ad « omnem humanam naturam dirigit orationem. Lex enim in « uno orbis angulo unam gentem docebat : *sermo autem* « *prædicationis ubique terrarum resonuit et seipsum* « *extendit, ut qui tantam* regionem, quantam sol percurrit. « (Expositio I, in psalmum XLVII) ».

Le même docteur de l'Église, commentant le psaume CIX : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis*, s'exprime ainsi : « Les autels, les temples, les fêtes et les assem- « blées publiques des Païens n'existaient plus ; l'odeur et la « fumée de l'encens, ainsi que tous les sacrifices impies « étaient obtenus par le moyen de la violence ; les devins, « les augures et tous les artifices du démon avaient disparu ; « *les églises étaient en pleine germination sur toute la* « *surface de la terre :* Gentilium altaria, templa, festa et « publici conventus abolebantur ; nidor et fumus et impia « sacrificia omnia per vim exigebantur ; vates, metragyrtœ, « augures et universa diaboli officina fugiebant ; *Ecclesiæ ubi-* « *que terrarum germinabant*...(Expositio in psalmum CIX ».

Enfin, saint Augustin écrit : « Mais, disent-ils, comment « croirons-nous que le Christ est né d'une femme ? Je leur « réponds : Vous devez le croire, *parce que son Evangile a* « *été prêché et est encore prêché, en ce moment, dans*

« *tous les lieux de l'univers :* sed inquiunt, quomodo cre-
« dituri sumus natum ex feminâ Christum ? Respondeam :
« *Ex Evangelio, quod predicatum est et* prœdicatur uni-
« verso orbi terrarum. (Sermo LI. De concordiâ evangelis-
« tarum Matthœi et Lucœ in generationibus Domini IV) ».

Je pourrais prolonger longtemps encore ces citations, mais celles qui précèdent suffisent pour montrer que toute l'antiquité chrétienne a pris à la lettre l'oracle de David, la prophétie de Jésus-Christ et la parole de saint Paul, dont il a été fait mention plus haut.

Mais quel est le sens précis de ces paroles, *le monde entier, tout l'univers, tous les peuples, toutes les nations de la terre*, etc. ? Elles désignent certainement, non seulement l'Empire romain, mais de plus *le monde romain*, au premier siècle de l'ère chrétienne. « L'*Empire romain*, dit « M. de Champagny, c'étaient les Provinces gouvernées par « les Proconsuls ; *le monde romain*, c'était, de plus, cette « ceinture de royautés et de nations vassales, tributaires, « alliées, qui, à des degrés divers, reconnaissaient la suprématie de Rome ou subissaient son influence. (Les Césars, « in-8°, III, 2-3) ».

A l'époque dont il s'agit, les mots latins *omnis terra, totus orbis*, étaient d'un usage fréquent et général, dans la bouche des orateurs et sous la plume des écrivains romains, qui s'en servaient toujours pour désigner le *monde romain entier*. Tacite, dont la concision est très connue, fait dire aux Bataves (Hollandais), au sujet des soulèvements suscités par Civilis, leur chef, vers l'an 70, « qu'il ne fallait pas pro-« longer la ruine du pays, et qu'il était impossible à une « seule nation de secouer le joug du *monde entier*, *totius* « *orbis*... Qu'était-ce que les Bataves contre *tout le genre* « *humain*, quo tam partem *generis humani* Batavos esse ? (Tacit. Hist. Lib. V, 25) ».

Sénèque, mort l'an 65, victime de Néron, son infâme disciple, écrit sur les Chrétiens et les Juifs, qu'il confondait dans une seule et même secte : « Le prosélytisme de cette race « abominable a fait jusqu'à ce jour tant de progrès que sa « religion est déjà acceptée dans *toutes les contrées;* les « vaincus ont imposé des lois aux vainqueurs : Cum interim

« usque eo sceleratissimœ gentis consuetudo convaluit, ut per « *omnes jam terras* recepta sit; victi victoribus leges de- « runt ». C'est saint Augustin, qui rapporte ce passage de Sénèque, dans la Cité de Dieu. (Livre VI, chapitre XI).

La manière de parler des écrivains Romains est la même que celle de saint Paul et des Pères de l'Eglise des quatre premiers siècles. Cette similitude de langage chez les vainqueurs du monde physique et les fondateurs de l'Eglise de Jésus-Christ prouve qu'ils y attachaient les uns et les autres le même sens et qu'ils entendaient par *le monde entier* tous les peuples conquis et tributaires de Rome, de sorte que, en bonne logique, on doit conclure que l'évangélisation des principales provinces Romaines, au premier siècle de l'ère chrétienne, est un fait historiquement établi.

M. Paul Allard n'est pas de cet avis et il écrit : « Quand « nous lisons dans saint Ignace, Tertullien, Arnobe, Lactance, « Eusèbe, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Hilaire, que « le temps des apôtres vit la foi répandue et des églises établies « par *toute la terre* », nous ne trouvons dans cette formule « vague, générale, tout oratoire, comportant certainement « beaucoup d'exceptions, rien qui ait trait particulièrement à « la Gaule, et nous attendons une preuve plus directe ». Je promets à l'éminent critique de lui donner, dans quelques instants seulement, la preuve directe qu'il réclame. Et, en attendant qu'il me fasse connaître, ce qui lui est impossible, les nombreuses exceptions, dont il parle si vaguement; je fais le raisonnement suivant : Les auteurs ecclésiastiques et profanes affirment que, dès le premier siècle, le christianisme existait dans *le monde Romain entier*. Or, à cette époque, la Gaule faisait partie *du monde Romain*; elle était même l'une des plus belles et des plus importantes provinces de l'Empire; son accès était des plus faciles, non seulement pour la Narbonnaise, mais encore pour la Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine. Donc, du temps des apôtres, la Gaule entière a été évangélisée et de nombreuses églises y ont été fondées, comme le croient fermement la plupart de ceux qui ont étudié avec soin la question si intéressante des origines du christianisme dans notre pays. J'attends, sans inquiétude, la réponse de M. Paul Allard.

2° Evangélisation, au premier siècle, de contrées lointaines, situées en dehors du monde romain. — Au milieu du troisième siècle, Eusèbe écrivait : « Prêcher *à toute créature* le nom « de Jésus-Christ...; envahir l'Empire Romain et même la « cité reine de toutes les autres; pénétrer dans les royaumes « des Perses et des Arméniens, des Parthes et des Scythes « et jusqu'aux Indes, placées *aux confins de l'univers*; tra- « verser même l'Océan, pour aborder aux Iles qu'on appelle « Britanniques : non, cette marche des apôtres n'est pas un « fait qu'on puisse attribuer aux seules forces humaines : « At vero apsud omnes nomen Jesu prœdicare...; Imperium « Romanum ipsamque omnium urbium reginam civitatem « invadere; Persarum regnum, Armeniorum, Parthorum « nationem, item Scytharum, etiam *ad ipsos orbis terræ* « *venisse fines*, Indioriumque regionem penetrasse; trans « Oceanum evasisse ad eas insulas quœ Britannicœ vocantur : « hœc sane ego nunquam humanâ vi effecta putaverim... « (Demoust. Evangel. Lib. III. Cap. V) ».

Théodoret est encore, s'il est possible, plus clair et plus explicite : « Ces pêcheurs, dit-il, ces publicains et l'apôtre « Paul ont porté l'Evangile *à toutes les nations*. Ce n'est pas « seulement aux Romains et aux peuples soumis à leurs lois « qu'ils ont fait accepter le joug du Crucifié, mais aux Scythes, « aux Sarmates, aux Indiens, aux Ethiopiens, aux Perses, « aux Sères, aux Hyrcaniens, aux Bactriens, aux Bretons, aux « Cimbres, aux Germains; en un mot, *à tous les peuples du* « *monde*, et ils n'avaient d'autres armes, pour faire cette « conquête, que la parole persuasive de la doctrine : At Pis- « catores nostri, et publicani ac Paulus *cunctis nationibus* « *leges* evangelicas attulerunt. Neque solum Romanos, qui- « que sub illorum vivunt imperio, sedet Scythos ac Sarma- « ticas gentes... et Seras et Hircanos... et Britannos... et « Germanos, atque, ut semel dicam, *omne hominum genus*... « induxerunt ut Crucifixi leges acciperent, non armis usi... « sed verbis suadentes (De Grœc. affect. Curat. Disput. 9°) ».

Ces paroles d'Eusèbe et de Théodoret sont très remarquables. D'abord ces deux historiens sacrés distinguent expressément l'Empire Romain des autres peuples de la terre, et ils montrent que les apôtres ont évangélisé non seulement les

Romains et leurs tributaires, mais encore toutes les autres nations de l'univers. Ensuite, ils emploient, pour bien faire comprendre que la bonne nouvelle a été annoncée au monde entier, des expressions autres que celles que nous avons vues jusqu'ici; précédemment ils se servaient des mots *omnis terra, totus orbis*, pour désigner le monde romain, mais maintenant ils écrivent *omne hominus genus, le genre humain tout entier*. Enfin, si la Gaule n'y est pas nommée, c'est précisément parce qu'en qualité de l'une des provinces Romaines les plus belles et les plus rapprochées de la métropole, elle a été évangélisée l'une des premières.

Si on objecte que ces historiens orientaux connaissaient imparfaitement l'Occident et en parlaient avec l'exagération, qui leur est naturelle, je citerai saint Hilaire, nommé par ses compatriotes évêque de Poitiers, vers l'an 350. Il parle du tabernacle élevé au vrai Dieu par Moïse, du projet de David de bâtir au Seigneur un temple, projet réalisé par son fils Salomon, et il ajoute : « Et les apôtres ont élevé à leur tour « plusieurs tabernacles *dans toutes les parties de la terre,* « *où l'on peut pénétrer*, voir même dans les îles de l'Océan, « ils ont préparé au Seigneur un grand nombre de demeures. « L'Esprit Saint en a publié la magnificence, quand il fait dire « à David : Que vos tabernacles sont beaux, ô Dieu des « vertus ! Et deinceps *Apostoli* plurima tabernacula condide- « runt. Et *per omnes orbis terrarum partes*, quœcumque « adiri possunt, quin etiam in Oceani insulis *habitationes* « *Deo plurimas paraverunt* ». Et pour faire voir que par ces tabernacles et ces demeures il entend réellement des églises, saint Hilaire poursuit : « Ce n'est donc pas après « l'unique tabernacle de Moïse, de David ou de Salomon que « soupire le prophète. Mais il désire des tabernacles innom- « brables; car, bien que l'Eglise soit une dans l'univers, « *chaque ville a son église particulière;* c'est l'unité dans « la pluralité : Quia, etsi in orbe ecclesia una sit, tamen « *unaquœque urbs ecclesiam* suam obtinet. (Tract. in « Psal. XIV. 3) ».

Pour infirmer et tâcher d'éluder ce témoignage si net et si formel du grand Docteur des Gaules, les défenseurs de l'Ecole historique (ou grégorienne) n'ont rien trouvé de

mieux à faire que de traduire le mot *apostoli* par ces paroles *les successeurs des apôtres*. Je me contente de signaler cette traduction par trop libre, sans la discuter, et je me hâte de conclure avec M. l'abbé Henault. « Donc, moins de trois « siècles après la venue de saint Pierre à Rome, un des plus « illustres évêques des Gaules, d'accord en cela avec les « historiens orientaux, enseignait que les apôtres et leurs « disciples étaient allés établir des églises jusqu'au delà de « l'Empire Romain. Mais, si alors le centre de la Gaule, le « pays des Celtes n'avait pas été éclairé des lumières de « l'Evangile, saint Hilaire n'aurait certainement pas exalté « comme le suprême et dernier effort du zèle ardent des « apôtres leur marche infatigable jusqu'aux îles perdues « dans l'Océan (1) ».

3° Evangélisation du monde entier avant la ruine de Jérusalem, en l'an 70. — Saint Mathieu commence ainsi le vingt-quatrième chapitre de son Evangile : « Lorsque Jésus-Christ « sortit du temple pour s'en aller, ses disciples s'approchè- « rent de lui pour lui faire remarquer la structure et la « grandeur de cet édifice. Mais il leur dit : Voyez-vous tous « ces bâtiments? Je vous le dis en vérité, ils seront telle- « ment détruits qu'il n'en restera pas pierre sur pierre. Et « lorsqu'il était assis sur la montagne des Oliviers, ses dis- « ciples lui dirent : Dites-nous quand ces choses arriveront « et quel signe il y aura de votre avènement et de la consom- « mation du siècle. Et Jésus leur répondit... Cet Evangile « du royaume sera prêché *dans toute la terre*, pour servir « de témoignages à toutes les nations et *c'est alors que la « fin doit arriver :* Et prædicabitur hoc Evangelium regni « *in universo orbe*, in testimonium omnibus gentibus, et « *tunc veniet consummatio* ». Saint Jean Chrysostome, père de l'Eglise orientale, expliquant ce passage de saint Mathieu, dit : « C'est pourquoi après que l'Evangile eut été « annoncé *à tout l'univers*, les ingrats, qui n'y crurent pas, « périrent avec Jérusalem ; ils n'avaient pas l'ombre d'une « excuse à alléguer. Ils avaient vu la *bonne nouvelle par- « tout annoncée et remplissant le monde entier de son*

1. M. Hénault. *Recherches historiques*, etc. Page 64.

« *éclatante lumière;* comment pouvaient-ils rester incré-
« dules à la vérité? Saint Paul nous affirme lui-même que
« l'Evangile avait été prêché *à toutes les créatures qui sont*
« *sous le ciel.* Du reste, vous le voyez lui-même courant de
« Jérusalem en Espagne. Si seul il a pu convertir une si
« grande partie de la terre, songez un peu à ce qu'ont fait
« tous les autres. Ce qui fait surtout voir la puissance de
« Jésus-Christ, c'est que, dans le seul espace de vingt ou
« trente ans, sa doctrine est parvenue jusqu'*aux extrémités*
« *de la terre.* Ideoque *postquam Evangelium prædicatum*
« *fuit per totum orbem,* cum Jerosolymâ ingrati illi perie-
« runt, ut ne unquam excusationis haberent... *Quod enim*
« *ubique tunc prædicatum fuerit,* audi Paulum : Evan-
« gelii *quod prædicatum est universâ creaturâ, quæ sub*
« *cœlo est.* Et vides eum Jerosolymis in Hispaniam curren-
« tem. Si enim unus tantam orbis partem occupavit, hinc
« cogita quæ alii fecerint. Quod Christi potentiæ maximum
« est argumentum, quod doctrina *annis viginti vel tri-*
« *ginta, orbis terminos* pervaserit. (Homilia LXXV in Ma-
« thœum, II) ».

Saint Hilaire de Poitiers, père de l'Eglise occidentale, commentant l'Evangile de saint Mathieu, s'écrie : « Alors, les
« hommes apostoliques étant répandus *dans toutes les par-*
« *ties du monde,* la vérité évangélique sera prêchée, et,
« lorsque la connaissance de la doctrine du salut aura été
« portée *à tous les peuples,* alors viendra *la chute et la*
« *destruction complète de Jérusalem,* afin que ce châti-
« ment des Juifs infidèles et cet effroyable spectacle de leur
« ville en ruine, qui suivront de près la diffusion de la foi,
« attestent la vérité de la parole divine. Or, ces prédictions
« lancées contre Jérusalem se sont accomplies. Les apôtres
« ont été lapidés, exilés, mis à mort, et la famine, la guerre,
« la captivité ont anéanti cette ville ingrate. Elle ne méritait
« plus d'exister ; car, en chassant les prédicateurs du Christ,
« elle s'était rendue indigne des bienfaits de la prédication.
« Tunc *per omnes orbis partes* viris apostolis dispersis,
« *Evangelii veritas prædicabitur.* Et cùm universis fuerit
« cognitio sacramenti cœlestis invecta, *tunc Jerusalem oc-*
« *casus et finis incumbet...* Hæc igitur in eam, ut fuerant

« prœdicta, *perfecta sunt :* et lapidatis, fugatis, peremptis « apostolis, fame, bello, captivitate consumpta est, etc. « (Comen. XXV in Matth. 2) ».

Qu'il est beau et consolant le spectacle auquel nous venons d'assister ! L'Orient, dans la personne de saint Jean Chrysostome, donne la main à l'Occident, représenté par notre grand saint Hilaire, pour proclamer expressément que l'univers entier avait été évangélisé, avant la ruine de Jérusalem, suivant que l'avait prédit le Sauveur du monde, et pour affirmer indirectement que nos Eglises des Gaules ont été fondées, du moins la plupart d'entre elles, dès le premier siècle.

Cette conclusion ne ressort nullement, répondent nos adversaires, des prémisses, selon ces paroles très vraies du Cardinal Pie, ancien évêque de Poitiers, rapportées par la Controverse, dans son numéro du 15 avril 1886, pages 615-616 : « La foi, suivant la prédiction de Jésus-Christ, a été *annon-* « *cée partout* avant la ruine de Jérusalem, elle a été *repré-* « *chée partout*, avant la fin du premier siècle ; ce qui « n'empêche pas qu'il n'y eut de grande organisation chré- « tienne chez nous qu'après les grandes persécutions surve- « nues plus tard, lesquelles grandes persécutions n'ont pu « exister que parce qu'il y avait déjà, *depuis deux siècles*, « un christianisme occulte qui allait en s'étendant ».

Cette objection m'étonne grandement, parce que les paroles de l'illustre cardinal Pie sont on ne peut plus favorables à l'école traditionnelle. Pour le montrer, je vais employer la comparaison suivante : « Ce fut en 1580, dit Bergier, que les « Pères Roger et Ricci, missionnaires Jésuites, entrèrent *à* « *la Chine*, et trois ans après, ils obtinrent la permission de « s'y établir. Dans l'espace d'un siècle, la religion chrétienne « y fit tant de progrès qu'en 1715 il y avait dans cet empire « plus de trois cents églises et au moins trois cent mille « chrétiens. En 1731, tous les missionnaires furent bannis à « Monaco ; depuis 1733, on ne permet plus à aucun étranger « de pénétrer dans l'intérieur de *la Chine* et les prédicateurs, « qui ont été découverts, ont été mis à mort. Les Jésuites, « que l'Empereur a gardés à la Cour comme mathématiciens, « n'ont pas la permission d'exercer les fonctions des mission- « naires. Cependant, depuis 1753, la persécution parait

« ralentie ; il leur est permis d'assister les chrétiens, qui y « sont encore ; ils ont demandé au gouvernement français « des successeurs, dans l'espérance d'obtenir peu à peu plus « de liberté de faire des prosélytes. On prétend qu'actuelle- « ment, il y a déjà plus de soixante mille chrétiens dans cet « Empire (1) ».

Il y a plus d'un siècle que Bergier écrivait les lignes qui précèdent, et, depuis cette époque, les missionnaires catholiques n'ont pas cessé un seul instant d'évangéliser la Chine entière et d'arroser son sol de leur sang mêlé avec celui de leurs néophytes chrétiens ou simplement catéchumènes, parce que la persécution est toujours à l'état latent, dans ce vaste Empire, et la moindre étincelle rallume le feu, qui couve sous la cendre, et amène la mort de milliers de fidèles. Depuis trois siècles révolus, pour me servir des expressions de l'ancien Évêque de Poitiers, *le christianisme est occulte*, en Chine, mais *il va toujours en s'étendant*. La position de la Chine est donc, sous le rapport chrétien, en ce moment, identiquement la même que celle de la Gaule au commencement du quatrième siècle. Actuellement la Chine est divisée en *vicarats apostoliques*, du nord au midi et de l'est à l'ouest, c'est-à-dire qu'elle possède, dans toute son étendue, des églises ou diocèses qui datent déjà de longues années, et même de plusieurs siècles. De même, à la fin du troisième siècle, pour parler comme M. Paul Allard, « *les églises des Gaules* « *étaient déjà toutes constituées, sans qu'on puisse décou-* « *vrir le moment précis où la foi leur fut portée* », ce qui prouve qu'elles étaient fort anciennes, qu'elles ne constituaient pas une exception dans le monde, mais qu'elles avaient été établies, comme celles de l'univers entier, par les Apôtres, les disciples des Apôtres et leurs successeurs immédiats, dès le premier siècle ou, au plus tard, dès le milieu du second siècle.

II. — TEXTES HISTORIQUES RELATIFS A LA GAULE EN PARTICULIER.

J'ai rapporté plus haut un texte dans lequel Tertullien, qui écrivait à la fin du second siècle, démontre aux Juifs que le

1. Bergier : *Dictionnaire de Théologie*. Tome II. Page 68.

Christ est vraiment le Messie, annoncé par Isaïe, parce que lui seul a conquis toutes les nations par la prédication apostolique. Voici la fin de ce texte : « Nous le voyons accompli « cet oracle d'Isaïe. Car en quel autre que le Christ déjà venu, « ont cru toutes les nations ? Les Parthes, les Mèdes... et tous « les autres peuples et les différentes races des Gétules, et « les peuplades des Maures, et toutes les frontières des « Espagnes, *et les diverses nations des Gaules*, et les terres « des Bretons, inaccessibles aux Romains, soumises actuel- « lement au Christ : Cui enim et aliœ gentes crediderunt ? « Parthi, Medi... et cæteræ gentes : ut jam Getulorum varie- « tates et Maurorum multi fines, Hispaniarum omnes ter- « mini, et *Galliarum diversæ nationes*, et Britannorum « inacessa Romanis loca, Christo vero subdita ?... (Tertull. « Adversus Judæos, Cap. VII) ».

Le même Docteur de l'Église dit aux Romains, dans son *Apologétique :* « Nous sommes d'hier et nous sommes par- « tout ; nous remplissons vos villes, vos îles, vos citadelles, « vos municipes, vos assemblées, vos camps eux-mêmes, « vos tribus et vos décuries, le palais, le sénat et le forum ; « nous ne vous avons laissé que vos temples..... Hesterni « sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, cas- « tella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, « palatium, senatum, forum ; sola vobis relinquimus tem- « pla..... (Apol. cap. 37) ».

Ainsi donc, du temps de Tertullien, c'est-à-dire à la fin du second siècle, presque tous les citoyens Romains étaient chrétiens et les disciples des Apôtres de Jésus-Christ remplissaient presque toutes les cités de l'Empire : « Nunc enim « pauciores hostes habetis præ multitudine christianorum, « pene omnium civitatum pene omnes cives christianos ha- « bendo ». A cette époque, *les différentes peuplades des Gaules, Galliarum diversæ nationes,* avaient embrassé le christianisme. Que M. l'abbé de Meissas, défenseur de l'école historique, ne vienne donc plus nous dire « qu'au premier « siècle le christianisme était *resté confiné dans l'Aquitaine,* « et qu'au second siècle, franchissant les bornes de cette Pro- « vince, il a remonté la vallée du Rhône et de la Saône, et « *s'est arrêté à Dijon et à Langres.* » Que M, l'abbé Du-

chêne, créateur de l'École nouvelle, ne vienne plus nous affirmer « *qu'antérieurement au troisième siècle, il n'y* « *avait des églises chrétiennes qu'à Lyon et en Narbon-* « *naise.* » Tertullien, qui en savait sans doute un peu plus long, sur cette question, nous assure qu'en ces temps reculés, *toutes les nations de la Gaule, Galliarum diversæ nationes*, étaient déjà chrétiennes. Et il disait vrai ; car, s'il en eut été autrement, les ennemis innombrables de l'Église qu'il combattait, n'auraient pas manqué de lui répondre : « Ce que vous « avancez est faux, les Senons, les Carnutes, les Cénomans, « les Remes, les Tricasses et tant d'autres peuplades gau- « loises n'ont pas encore embrassé la foi chrétienne ». Or, cette objection n'a pas été faite à l'illustre apologiste, parce que le fait historique qu'il constatait était irrécusable.

Saint Irénée, évêque de Lyon, également à la fin du second siècle, oppose, dans son traité des Hérésies, aux Valentiniens, la tradition constante de l'Église catholique, depuis les Apôtres jusqu'au temps où il vivait. « L'Église, dit-il, dissé- « minée dans le monde entier, jusqu'aux derniers confins, « a reçu des Apôtres et de leurs disciples cette formule de « foi : Je crois en Dieu..... Et bien que les langues soient « diverses, une seule et même tradition reste en vigueur. *Et* « *ni les Églises* établies dans la Germanie, en Espagne et « *chez les Celtes (Gaulois)*, ni les Églises constituées en « Orient, dans la Lybie, ou au milieu des terres (en Italie), « ne croient et ne transmettent une autre foi : Ecclesia enim « per universum orbem usque ad fines terræ disseminata, et « ab apostolis et a discipulis eorum accepit eam fidem, quæ « est in unum Deum, Patrem omnipotentem... Hanc prædi- « cationem cùm acceperit et hanc fidem, quæmadmodum « prædiximus, Ecclesia..... diligenter custodit..... Et neque « hæ quœ in Germania sunt fundatæ Ecclesiæ aliter credunt, « aut aliter tradunt : neque hæ quæ in Iberis sunt, *neque* « *hæ quæ in Celtis*....., neque hæ quæ in medio mundi con- « stitutæ..... (Advers. Hæres. Lib. I. Cap. 10, n° 2) ».

Saint Irénée met donc absolument sur le même pied la Germanie, l'Espagne, le pays des Celtes ou Gaulois et celui du milieu des terres, c'est-à-dire l'Italie. Il ne fait aucune distinction entre ces diverses contrées, ni aucune

restriction sur le nombre respectif de leurs Églises. Quant il cite les Églises des Celtes, *hæ quæ in Celtis*, il est bien évident qu'il embrasse toute l'ancienne Celtique, c'est-à-dire la Gaule entière et à plus forte raison la *Celtique* ou *Lyonnaise* de son temps, celle qui avait été resserrée par Auguste entre la Seine, d'un côté, et la Loire, de l'autre.

Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, dans leur édition des Œuvres de saint Irénée, ont compris combien ces paroles du célèbre Docteur étaient favorables à l'école traditionnelle, leur adversaire. C'est pourquoi, dans une longue note, ils ont cherché à en diminuer la force, à l'aide de saint Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère, beaucoup moins anciens que saint Irénée et beaucoup moins bien placés que lui pour connaître les choses dont il parlait. Il est inutile de dire que leur opinion a été adoptée par la plupart des partisans de l'école historique.

Mais ce n'est pas tout ; dans sa lettre au pape Victor, sur la Fête de Pâques, saint Irénée fait observer respectueusement au Chef de l'Église, pour le détourner de sévir contre les Evêques de l'Asie, que ces Évêques, en célébrant la Pâque le quatorzième jour de la lune, suivant la loi de Moïse, ne faisaient que suivre l'usage traditionnel de leurs Pères. Puis il ajoute ; « Ce n'est pas seulement la question du jour, qui « donne lieu à la controverse. Il y a divergence aussi sur « l'espèce même du jeûne préparatoire à la Pâque. Les uns « croient que ce jeûne ne doit durer qu'un jour, d'autres « deux, d'autres davantage ; quelques-uns l'entendent de « quarante jours. Or, ces différentes manières d'observer le « jeûne ne se sont pas produites à notre époque, elles ont « commencé, *il y a longtemps, sous les anciens qui nous* « *ont précédés*, et qui, par suite sans doute d'une certaine « négligence dans l'administration, *ont transmis à leurs* « *successeurs* une doctrine née de l'ignorance et de la sim- « plicité : Atque hæc in observando jejunio varietas non « nostrâ ætate nata est, *sed longe antea apud majores* « *nostros cœpit*, qui negligentiùs, ut verisimile est, præsi- « dentes, et simplicitate et imperitiâ ortam consuetudinem « *posteris tradiderunt*. Nihilominus tamen et omnes isti « pacem inter se retinuerunt et nos invicem retinemus.

« (Ad. Vict. Papam. Apud Euseb. Hist. Eccles. Lib. V,
« cap. 24) ».

« Ces divergences, dit M. l'abbé Hénault, ces divergences, dont parle avec tant de détails le saint Pontife, avaient lieu sans doute dans beaucoup d'Églises du monde, qu'il ne nomme pas, mais aussi dans les Gaules. Or il assure qu'elles existaient déjà longtemps avant lui, *non nostrà ætate..... sed longe antea ;* non pas seulement du temps de ses Prédécesseurs, mais *sous les anciens Évêques, ad majores nostros.* C'est, en cet endroit, le sens véritable du *majores.* Voilà donc, d'après un texte historique et formel, la Gaule Lyonnaise pourvue d'évêchés longtemps avant la fin du deuxième siècle ; et, puisque les Pasteurs, qui les occupaient, étaient, aux yeux de saint Irénée, comme des ancêtres pour la famille chrétienne, il n'est guère douteux qu'ils ne dussent appartenir au siècle des Apôtres ».

Voici comment M. Paul Allard cherche à éluder la force probante de ces deux textes de Tertullien et de saint Irénée :
« Ce que nous avons le droit d'exiger, écrit-il, ce sont des
« textes ayant la valeur d'un témoignage. En voici deux, qui
« sont vraiment anciens : Tertullien affirme que *les diverses*
« *nations des Gaules* ont reçu la foi, et saint Irénée parle
« *des Églises établies chez les Celtes.* Il y avait donc des
« Églises, dans les Gaules, à l'époque de Tertullien et de saint
« Irénée, c'est-à-dire à la fin du second siècle et au commen-
« cement du troisième. Mais ce fait n'a jamais été contesté
« par personne : il est seulement permis de trouver bien
« vagues encore les textes empruntés à Tertullien et à saint
« Irénée. Ont-ils voulu parler seulement des Églises du sud-
« est de la Gaule, immortalisés par la persécution de 177 ?
« Ont-ils fait allusion à des Églises établies dans d'autres
« parties des Gaules, dans les régions de l'ouest et du centre ?
« Enfin, l'existence d'Églises en Gaule, à la fin du deu-
« xième siècle, serait-elle, dans tous les cas, une preuve qu'il
« en aurait existé dans le même pays aux temps aposto-
« liques, c'est-à-dire avant la fin du premier ? » Tertullien affirme que, de son temps, *toutes les peuplades des Gaules* étaient soumises à Jésus-Christ, *Galliarum diversæ nationes* et par conséquent qu'elles constituaient des Églises

chrétiennes; ces paroles n'ont rien de vague et répondent clairement aux deux premières questions de M. Allard. Saint Irénée parle des *Prédécesseurs* des Evêques de son temps, qui avaient transmis *à leurs successeurs* la tradition, laquelle était ainsi parvenue jusqu'à la fin du second siècle, *majores nostros qui... consuetudinem posteris tradiderunt*. Or ces *majores*, remontant aux temps apostoliques, résolvent admirablement la dernière question de M. Allard, et il ne reste plus rien d'indécis et de douteux. Nous sommes bien en possession du premier anneau de la chaine traditionnelle. Maintenant, remontant les siècles, je vais montrer, l'histoire en main, que la croyance à l'évangélisation des Gaules, au temps des apôtres, a traversé victorieusement tous les âges et est arrivée absolument saine et sauve jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Toujours je citerai de vrais textes *ayant la valeur de témoignages positifs*. Leur nomenclature sera longue et paraîtra probablement fastidieuse à plus d'un lecteur; mais il me paraît très nécessaire d'agir ainsi, pour enlever aux adversaires leurs derniers subterfuges. A ma connaissance, ce travail n'a encore été fait par aucun écrivain et il est véritablement urgent de l'entreprendre et surtout de le mener à bonne fin.

IVe SIÈCLE. Dans sa lettre LXVIIe, adressée, l'an 353, au pape saint Etienne I, saint Cyprien, évêque de Carthage, dit au Chef de l'Eglise : « Adressez donc à la province et au « peuple d'Arles des lettres, où vous ordonnerez de déposer « Marcien et d'élire un évêque à sa place, afin que *le troupeau du Christ*, aujourd'hui scandalisé et dispersé par un « apostat, soit de nouveau *réuni au bercail*. C'est déjà trop « que, *dans les années qui viennent de s'écouler, un si « grand nombre de nos frères soient morts sans avoir reçu « la paix de l'Eglise* ». Ce passage d'une lettre très authentique de saint Cyprien condamne, sans appel possible, le système de l'Ecole hystorique, basé entièrement sur le récit de saint Grégoire de Tours. L'historien des Francs affirme, au sixième siècle, que la chrétienté des Gaules avait été tellement éprouvée et pour ainsi dire anéantie par les persécutions précédentes, que le Pape avait été obligé, pour reconstituer

ses Eglises détruites, d'envoyer, dans cette contrée, en 350, sept évêques, au nombre desquels il cite saint Trophime, évêque d'Arles, qui, dit-il, *a converti de nouveau les peuples et est mort paisiblement*. Or saint Cyprien, qui parle d'un de ses contemporains, qu'il connaît assurément mieux que saint Grégoire de Tours, écrivain du sixième siècle, écrit *que Marcien était évêque d'Arles, en l'an* 253, *et qu'il l'était déjà dans les années qui viennent de s'écouler*, et par conséquent en 250. Il est donc de toute impossibilité que saint Trophime soit venu *s'asseoir sur le siège d'Arles, en* 250, *y ait converti les peuples et y soit mort paisiblement*.

De plus saint Cyprien parle *du troupeau du Christ, du bercail de l'Eglise d'Arles*, comme d'un troupeau, comme d'un bercail parfaitement existant, quoique ravagé par un loup ravissant, par un apostat devenu célèbre; il parle au Pape saint Etienne I *de la province ecclésiastique d'Arles* et *du diocèse d'Arles* comme d'une province et d'un diocèse fort bien organisés; il dit qu'il faut engager par des lettres à déposer Marcien et à nommer un autre évêque en ses lieu et place. « Dirigantur *in provinciam* et *ad plebem Arelate* « consistentem a te litteræ, quibus, *abstento Marciano*, « *alius in locum ejus substituatur* ». Nous voilà bien loin, je le répète, de l'état lamentable où était la Gaule chrétienne, au milieu du troisième siècle, suivant l'historien des Francs, et surtout de son évangélisation tardive, au dire de Sulpice Sévère.

Ce n'est pas tout encore. Dans la même lettre, saint Cyprien rappelle à saint Etienne I que tous les deux ont reçu, au sujet de Marcien, des lettres de Faustin, évêque de Lyon, et *des autres évêques des Gaules* : « Tam a Faustino Lug- « duni consistente *quam a cæteris coepiscopis nostris in* « *eâdem provinciâ constitutis.* » Ces paroles de l'illustre évêque de Carthage indiquent pour la Gaule, en 253, une situation complètement différente de celle, qui est présentée à la même époque par l'évêque de Tours. Or la logique demande qu'on ajoute foi au récit de l'historien contemporain des faits qu'il relate, plutôt qu'à la narration d'un écrivain venu trois siècles et demi plus tard.

Ve SIÈCLE. 1° Au cinquième siècle, Fauste, d'abord abbé de Lérins, puis évêque de Riez, ou au moins un auteur contemporain, affirme que « saint Trophime d'Arles, saint Paul de « Narbonne et saint Saturnin de Toulouse furent disciples « des Apôtres ». Ce texte se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de la Minerve à Rome, portant la date de 812 et intitulé : *Collatio de mysterio sanctæ Trinitatis* (1).

2° L'an 450, les Évêques suffragants de la province d'Arles, au nombre de 19, écrivaient au pape saint Léon-le-Grand : « Il est notoire, dans toutes les provinces de la Gaule, et la « sainte Eglise romaine n'ignore pas que, la première des « Gaules la ville d'Arles a mérité de recevoir du bienheureux « Pierre, apôtre, saint Trophime pour son evêque et que de « là le bien de la foi et de la religion s'est peu à peu répandu « dans les autres provinces de ce pays... : Omnibus etenim « regionibus gallicanis notum est, sed nec sacrosanctæ Eccle- « siæ Romanæ habetur incognitum quod prima inter Gallias « Arelatensis civitas missum a beatissimo Petro apostolo « sanctum Trophimum habere meruit sacerdotem et exinde « aliis paulatim regionibus Galliarum bonum fidei et reli- « gionis infusum... (Leo. Magn. Epistola LXV. Cap. 2 et 3) ».

Pour éviter des recherches inutiles, j'ai cité de nouveau ici ce passage de la lettre des suffrageants de la province d'Arles, que j'ai déjà rapporté précédemment.

VIe SIÈCLE. 1° « Au sixième siècle, dans un Recueil de tous les titres relatifs à la primatie du siège d'Arles, fondée sous l'apostolat de saint Trophime, envoyé par saint Pierre, se trouve un document placé entre les lettres du pape Pélage à Sapandus, évêque d'Arles, mort en 586, et celles de saint Grégoire-le-Grand, mort en 604, et par conséquent écrit à la fin du sixième siècle. On y lit ce qui suit : « Des sept envoyés par « le bienheureux apôtre Pierre *pour prêcher dans les Gaules.* « Donc sous Claude l'apôtre Pierre envoya quelques disciples « pour prêcher aux Gentils la foi en la Trinité et il leur assi- « gna différentes villes. Ces envoyés furent : Trophime, Paul, « Martial, Austremoine, Gratien, Saturnin, Valère et *plu-*

1. R. P. Chastain. *Apostolat de Saint-Saturnin.* Page 28.

« *sieurs autres* qui leur avaient été destinés pour compa-
« gnons par le bienheureux apôtre : De septem viris a beato
« Petro apostolo *in Galliis missis*. Sub Claudio igitur Petrus
« apostolus quosdam discipulos misit in Gallias ad prædi-
« candam Gentibus fidem Trinitatis, quos discipulos singulis
« urbibus delegavit. Fuerunt hi : Trophimus, Paulus, Mar-
« tialis, Austremonius, Gratianus, Saturninus, Valerius et
« *plures alii* qui comites a beato apostolo illis prædestinati
« fuerant. » Cet antique manuscrit a été reproduit par un auteur du onzième siècle, découvert par l'abbé Faillon, qui en a démontré l'authenticité (1).

2° Au sixième siècle également, sept évêques de la Gaule écrivaient à sainte Radegonde, l'illustre fondatrice du monastère de Sainte-Croix : « Dès la naissance du christianisme,
« le pays des Gaules commença à respirer au souffle de la
« foi divine... ; Itaque, cum ipso catholicæ religionis exortu,
« cœpissent Gallicanis finibus venerandæ fidei primordia
« respirare... (Gregor. Turon. Hist. Franc. Lib. IX.
« Cap. 39) ». Ces évêques étaient, d'après saint Grégoire de Tours, qui nous a conservé la teneur de cette lettre : Euphrone, de Tours; Pretextat, de Rouen: Germain, de Paris; Félix, de Nantes; Domitien, d'Angers; Victorin, de Rennes, et Dunnole, du Mans. Ils représentaient donc le centre, l'ouest et le nord-ouest de la Gaule.

VIIe SIÈCLE. 1° L'auteur du *Gesta Pontificum autissidiodorensium* (Histoire des évêques d'Auxerre), après avoir dit, dans son prologue, que saint Pérégrin fut envoyé dans cette ville par le bienheureux Sixte, ajoute : « La religion chré-
« tienne, qui, du temps de Clément, pape, s'était répandue
« dans les provinces de la Gaule, grâce au zèle des ministres
« de Dieu : Savinien, évêque de Sens ; Denis, de Paris ; Ursin,
« de Bourges ; Martial, de Limoges ; Saturnin, de Toulouse ;
« Memmie, de Chalons, et *d'autres*, avait perdu peu à peu
« de sa perfection primitive : Si quidem christianitatis reli-
« gio, quæ, a tempore beati Clementis Papæ, per fidelissimos

1. R. P. Chastain : *Apostolat de saint Saturnin*. Page 27. Ce manuscrit existe à la Bibliothèque Nationale de Paris, série des Manuscrits latins, sous le n° 5537.

« verbi Dei ministros Savinianum videlicet, Senonem Episcopum; Dionisium Parisiensem; Ursicinum Bituricensem; « Marcialem Lemomicensem; Saturninum Tolosanum; Memmium Catalaunensem, *ceterosve*, per Gallianas Provincias « sese diffuderat, paulatim a statûs sui rectitudine obsolescere cæperat ». (L'abbé Duru. Bibliothèque historique de l'Yonne. Tome I, page 309.)

2° Un manuscrit, qui date du septième siècle au plus tard, trouvé en 1839, au monastère de Scété et de là transporté à Londres, déclare que « La main sacerdotale des Apôtres, « s'étendit sur Rome et toute l'Italie, l'Espagne, la Bretagne « et la Gaule et les autres contrées voisines, sous la juridiction de Simon Céphas, lequel après avoir quitté Antioche, « alla fonder et gouverner l'Eglise romaine et celle des pays « environnants : Accepit manum sacerdotalem Apostolorum « Romæ civitas et tota Italia, atque Hispania ac Britannia, et « Gallia cum reliquis aliis regionibus finitimis, ab ipso « Simone Cepha, qui ascenderat ab Antiochia, ac fuit præceptor et rector in Ecclesia quam ibi ædificavit et in finitimis ». (Maï. Script. Veter. T. X, p. 7.)

VIIIe SIÈCLE. Le savant Mamachi raconte, dans son livre *des Origines et Antiquités chrétiennes* (Liv. II, chap. XXII, § 1), qu'il a vu, à Rome, à la Bibliothèque de la Minerve, un vieux manuscrit, qui remonte au huitième sinon même au septième siècle, et qui porte ce qui suit : « Dans les Gaules, « l'Eglise d'Arles eut pour fondateur saint Trophime, disciple des Apôtres; l'Eglise de Narbonne, saint Paul; l'Eglise « de Toulouse, saint Saturnin; l'Eglise de Vaison, saint « Daphné. Par ces quatre disciples des Apôtres, les Eglises « furent *si bien constituées que*, par la permission du Christ, « elles n'ont point été en possession des adversaires : In Galliis etiam civitas Arelatensis discipulum Apostolorum S. « Trophimum habuit fondatorem; Narbonensis S. Paulum; « Tolosana S. Saturninum; Vasensis S. Daphnum. Per istos « enim quatuor apostolorum discipulos in universa Gallia ita « sunt Ecclesiæ constitutæ ut eas per tot annorum spatia « nunquam permiserit Christus ab adversariis occupari ».

IXe SIÈCLE. Au neuvième siècle, Raban Maur, dans la *Vie de sainte Madeleine*, qui se trouve sur un manuscrit d'Oxford du quatorzième siècle, et dont l'abbé Faillon a démontré l'authenticité, dit que « saint Pierre, après avoir partagé le « monde aux Apôtres, réserva pour lui et pour saint Paul « l'Occident et désigna, parmi les plus nobles dans le Christ, « et les plus anciens disciples du divin Maître, en les desti- « nant aux contrées qu'il ne pouvait évangéliser lui-même, « dix-sept pontifes pour les provinces des Gaules et sept doc- « teurs pour l'Espagne : Petrus designavit regionibus occi- « dentis, quas ipse adire non poterat, Evangelii prædica- « tores de nobilioribus in Christo, et antiquioribus disci- « pulis Christi; in regionem Galliarum, cujus sunt provin- « ciæ decem et septem, totidem Pontifices; in regionem « Hispaniarum, cujus sunt Provinciæ septem, Doctores toti- « dem ».

Dans sa liste des Prédicateurs de la Foi, Raban Maur a commis quelques erreurs; mais nous y retrouvons saint Valère, pour Trèves; saint Trophime, pour Arles; saint Paul, pour Narbonne; saint Martial, pour Limoges; saint Saturnin, pour Toulouse, et le nom de ce dernier est suivi de ces mots : « Qui fut précipité du Capitole pour la foi de Jésus- « Christ : Valerius, Trevirim;... Trophimus, Arelatem;... « Paulus, Narbonas;... Martialis, apud Lemovicas;... Satur- « ninus, apud Tolosam... in quâ præcipitatus est de Capito- « lio pro Christi fide ».

XIe OU XIIe SIÈCLE. Ordéric Vital, né en 1075, en Angleterre; mort, vers 1130, dans l'abbaye de Saint-Evroul-en-Ouche (Normandie), a laissé, dit Bouillet, une *Histoire Ecclésiastique*, qui va de la naissance de Jésus-Christ à l'an 1141, et qui est une des sources pour l'Histoire de France. Nous lisons, dans ce monument antique laissé par Ordéric Vital « Que saint Pierre forma à la vertu et à la science des dis- « ciples, qu'il envoya en divers pays, parmi lesquels Martial, « pour Limoges; Appolinaire, pour Ravenne; Valère, pour « Trèves, *et beaucoup d'autres :* Beatus Petrus... discipulos « educavit, virtutibus et eruditione imbutos per diversa loca « destinavit... Martialem, Lemovicæ; Apollinarem, Raven-

« næ; Valerium, Treviris, et alios plures ». (Patrologie, Tome CLXXXVIII, Colo. 122.)

XIVe SIÈCLE. « Landolfe de Colonne, chanoine de Chartres, « dit M. Léopold Delisle, conservateur des manuscrits, à la « Bibliothèque nationale de Paris, vivait dans la première « moitié du quatorzième siècle. Il est appelé *Landulphus* « *de Colompna*, Canonicus Carnotensis, dans le procès-ver- « bal d'ouverture de la châsse de saint Piat, à Chartres, le « 1er octobre 1310. Sous le règne de Charles-le-Bel, il a rédigé « une grande compilation historique, dédiée au pape Jean « XXII et intitulée : *Breviarium historiarum*, compilation « qui n'a jamais été terminée et dont le texte nous a été con- « servé par le manuscrit latin 4,912 de la Bibliothèque natio- « nale et par le manuscrit 7,614 du Vatican... (1) ».

On lit, au folio 82 recto, colonne 2e de ce manuscrit de la Bibliothèque nationale : « Les chroniqueurs ne fixent pas « l'époque des règnes de Galba, d'Othon et de Vitellius, parce « qu'ils se sont emparés du pouvoir et qu'ils ont gouverné « non comme des empereurs, mais comme des tyrans. Sous « leur domination et dans les temps, qui ont précédé, les « Apôtres et les autres disciples de Notre-Seigneur Jésus- « Christ se rendirent célèbres dans différentes parties du « monde, par l'éclat de leurs miracles et la sainteté de leur « doctrine, savoir saint Thomas, dans l'Inde inférieure; saint « André, dans l'Achaïe; saint Mathieu, dans l'Ethiopie; « saint Simon et saint Thadée (Jude), dans la Perse; saint « Barthélemy, dans l'Arménie ou dans une autre partie de « l'Inde; saint Barnabé et saint Luc, Marthe et Marie, saint « Maximin, d'Aix; saint Martial, à Limoges; saint Julien, « au Mans; saint Paul, à Narbonne; saint Trophime, à Arles; « saint Eutrophe, à Saintes; saint Front, à Périgueux; *saint* « *Hyrène, à Langres;* saint Gatien, à Tours; saint Satur- « nin, à Toulouse; saint Clément, à Rome; saint Savinien et « saint Potentien; saint Thimothée, saint Tite et *une infinité* « d'autres, qui s'illustrèrent par leurs vertus, leur sainteté « et les miracles qu'ils opérèrent : Hiis quoque tribus, scili-

1. Léopold Delisle. *Nouveau témoignage relatif à la Mission de Jeanne d'Arc*. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Tome XLVI (1885). Page 649.

« cet Galbe, Othoni et Vitellio, nullus in chronicis adnotatur « annus, quia non ut Imperatores sed ut invasores imperii « per tyrannidem regnaverunt. Hiis quoque et præcedentibus « temporibus, multo miraculorum et doctrinæ gratia per « diversas orbis partes, sancti apostoli ceterique Domini Jesu « Christi et apostolorum discipuli claruerunt, videlicet Tho- « mas, in India inferiore; Andreas, in Achaja; Mattheus, in « Ethiopia ; Symon et Thadeus, in Persida; Bartholomeus, « in Armenia vel in alia Indiæ parte; item Barnabas et Lu- « cas, Martha et Maria, Maximinus Aquensis; Martialis « Lemovicensis; Julianus Cenomanensis; Paulus Narbonen- « sis; Trophymus Arelatensis; Eutropius Sanctonensis; « Fronto Petragoricensis; *Hyrenes Lingonensis;* Gratianus « Turonensis; Saturninus T*h*olosanus; Clemens Romanus; « Savinianus et Potencianus; Tymotheus et Tytus et *alii* « *infiniti*, qui gratia, virtutibus et miraculis coruscarunt ».

XVe SIÈCLE. 1° « C'est du *Breviarium Historiarum*, dit « M. Léopold Delisle, que dérive en grande partie le *Breva-* « *rium historiale*, rédigé à Rome, l'an 1428 ». Ce dernier ouvrage a été attribué jusqu'ici à Landolfe de Colonne, l'auteur du *Breviarium historiarum;* mais le savant conservateur des manuscrits, à la Bibliothèque nationale, pense qu'il a été composé à Rome, en 1428, par un clerc français de la Cour du pape Martin V; mais il ignore le nom de ce clerc et il invite les érudits à chercher à le découvrir. Le *Breviarium historiale* est une chronique universelle qui commence à la création du monde et qui s'arrête à l'année 1428. Il a été imprimé, en 1479, à Poitiers, dans la maison d'un chanoine de l'église Saint-Hilaire; l'impression a été terminée la veille de l'Assomption de la très sainte Vierge. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, sous la cote OE XVe siècle. M. Léopold Delisle en signale sept exemplaires manuscrits du quinzième siècle; quatre sont à la Bibliothèque nationale, sous les n°s 4,913; 4,943; 4,944 et 9,670; deux à la Bibliothèque du Vatican et un dans celle de Genève. Le texte est on peut dire le même dans l'imprimé et dans chacun des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Je copie textuellement le passage suivant du manuscrit 4,913,

folio 69 recto, colonne 1 : « Hiis quoque tribus scilicet Galbe, « Othoni et Vitellio nullus in cronicis adnotatur annus, quia « non ut Imperatores sed ut invasores Imperii per tyranni- « dem regnaverunt. Hiis quoque et precedentibus tempori- « bus, apostoli et discipuli Christi claruerunt, videlicet Tho- « mas, in India inferiore; Andreas, in Achaja; Matheus, in « Ethyopia; Symon et Thadeus in Persida; Bartholomeus in « Armenia seu in superiori India. Item Barnabas et Lucas, « Martha et Maria, Maximinus Aquensis; Saturninus Tholo- « sanus; Marcialis Lenovicensis (sic pour Lemovicensis); « Julianus Cenomanensis; Fronto Petragoricensis; *Hyre- « nes Lingonensis;* Gratianus Turocensis; Clemens Roma- « nus; Savianus et Potencianus, Thymoteus et Thitus, et alii « infiniti ».

2° Jean Le Jars, en latin *Johannes Laziardus*, religieux Célestin, mourut l'an 1500 environ; il vivait donc dans le quinzième siècle. Il composa une compilation historique, qu'il intitula : *F. Io. Laziardi Cœlestini historiæ universalis Epitoma : Résumé de l'Histoire universelle du Frère Jean Le Jars, religieux Célestin;* ce travail s'arrête à l'année 1498. Il a été imprimé en 1521, parce qu'au revers du titre, se trouve en français le privilège suivant : « *Extraict « des Registres de Parlement, unzième jour de juillet « Lan Mil Cinq cens vingt et ung* ». Le tout forme un volume in-folio de CCIIII feuillets chiffrés, dont les CXCVI premiers seulement sont de Jean Le Jars. Un exemplaire de ce livre antique est conservé à cause de sa rareté, dans la réserve de la Bibliothèque nationale de Paris. On lit, dans le livre III, chapitre 16, folio CVII verso, ce qui suit : « Il est « certain que le bienheureux Pierre a prêché la foi, à Tou- « louse; Martial, à Limoges; Gratien, à Tours; Julien, au « Mans; Paul, à Narbonne; Eutrope, à Saintes; Front, à Pé- « rigueux; *Hyro, à Langres.* Il est à croire que de si grands « saints ont fait faire à la religion chrétienne des progrès « rapides et merveilleux : Constat enim quod beatus Petrus « Tolosanis, Marcialis Lemovicis, Graianus (sic pour Gratia- « nus) Turonis, Julianus in partibus Cænoman. Paulus in « Narbonen, Eutropius Xanctonensibus, Fronto in Petrago- « ren, *Hyroni Lingonen* fidem prædicarerunt. Non est igi-

« tur credibile quod tam gloriosissimi Sancti *grande* non « attulerint *fructum* fidei Christianæ ».

Rien ne fait connaître, dans ce passage, à quelle époque ces disciples des Apôtres ont évangélisé les Gaules, mais cette époque est clairement indiquée, au livre II, chapitre 19, folio LVII verso, où on lit le texte suivant, qui ressemble de beaucoup à ceux qui précèdent : « His quoque tribus, scilicet « Galbæ Othoni et Vitellio in chronicis (probablement *nullus* « est omis) annotatur annus, quia non ut imperatores sed « ut invasores imperii per tyrannidem regnaverunt. His « quoque et præcedentibus temporibus, apostoli et discipuli « Christi claruerunt : videlicet Thomas in India inferiore, « Andreas in Achaia, Matthæus in Æthiopia, Simon et Tha- « deus in Persida, Bartholomæus in Armenia seu in supe- « riori India, Item Barnabas apud Cyprum et Lucas apud « Massiliam; Martha et Maria, et Maximinus in Bethania « claruerunt. Saturninus Tolosæ, Martialis Lemovicen. Ju- « lianus Cenomanen. Gratianus Turonen. Clemens Roman. « Sammanus (sic pour Savianus) et Potentianus, Timoteus et « Tytus, et *alii infiniti* » (1).

XVIe SIÈCLE. 1° Gilbert Génébrard, né vers 1537, à Riom, en Auvergne, est mort, dans son Prieuré de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), en 1597, bénédictin de l'abbaye de Cluny, étudia à Paris, où il fut reçu en 1563, docteur de la maison de Navarre, et devint professeur de langue hébraïque au collège royal en 1569. En 1592, le pape Grégoire XIV, le nomma à l'archevêché d'Aix, dont il prit possession l'année suivante. « Le plus connu de ses ouvrages, dit M. François Péremès, « est une *Chronique sacrée*, ouvrage qui peut être lu encore « utilement aujourd'hui et où il y a bien des choses remar- « quables, qu'on chercherait vainement ailleurs ». « Tro- « phime, écrit-il, Trophime, disciple de saint Paul, évangé- « lisa la ville d'Arles et de cette source sacrée sortirent tous « les ruisseaux qui inondèrent la Gaule. Iréné a été l'apôtre « de Lyon, Crescent de Vienne, Ursin des Bituriges, Paul de « Narbonne, Saturnin de Toulouse, Austremoine d'Auvergne,

1. J. Carnandet et F.-A. Hesse. *Saint-Hyro, apôtre de Langres et d'Autun*. Paris, Auguste Aubry, 1863. Brochure in-8°.

« Martial des Limousins, des Bordelais et des Poitevins, Front « des Périgourdins, Eutrope des Saintons, Gratien des Tou- « rangeaux, Julien des Cénomans, Denis des Parisiens, Savi- « nien et Potentien des Sénons, Lucien du Beauvoisis, An- « doche d'Autun, Bénigne de Langres. Que les nations « étrangères fassent connaître leurs premiers apôtres. Quant « à moi il me suffit d'avoir cité les noms de ceux de la Gaule. « Au reste, je ne doute pas qu'à la même époque, d'autres « ouvriers évangéliques aient porté la bonne nouvelle chez « les autres nations répandues dans l'univers entier, *puisque « vingt ou trente ans seulement après la mort de Jésus- « Christ, la doctrine chrétienne avait été prêchée et favo- « rablement accueillie presque partout, suivant que saint « Paul l'écrivait aux Romains et aux Colossiens :* Tro- « phimus, Pauli discipulus, apud Arelatenses prœdicat, de « cujus fonte omnes Galliœ rivuli acceperunt. Irenœus Lug- « duni, Crescens Viennœ, Visinus Birturigis, Paulus Nar- « bonæ, Saturninus Tholosæ, Austremonius Arvernis, « Martialis Lemovicis, Burdegalensibus, Pictavis, Fronto « Petagoriis, Eutropius Xanctoniis, Gatianus Turonis, Julia- « nus Cœnomanis, Parisiis Dionysius, Senonis Savinianus « et Potentianus, Beluaci Lucianus, Heduœ Andochius, « Lingonis Benignus. Cœteræ nationes suos primos apostolos « designent. Mihi nostros Gallicos annotasse sat est. *Alioqui « non dubito, quin, eodem hoc tempore, ubique alii apud « alias gentes prœdicationis munere fungerentur, quando, « intra viginti ant triginta annos a Domini morte, Evan- « gelii doctrina ubique fere audita et recepta invenitur.* « Quod significat D. Paulus, dum... scribit Romanis... et « Colossensibus... » (1).

2° Pierre de Saint-Julien, né en 1520, à Baleure, mourut le 20 mars 1593. Il obtint successivement plusieurs bénéfices ecclésiastiques, et, en 1583, Il fut élu doyen de l'église de Chalon-sur-Saône. Il s'exprime ainsi, dans son ouvrage intitulé *De l'Origine des Bourgongnons :* « Je viens à la pure et « simple déduction de l'histoire (telle que je l'ai trouvée ça et là « dispersément escrite) comment et par qui les Gaules ont

1. Gilberti-Genebrardi... *Chronographiæ Libri quator. Lugduni*, 1619. In-folio. Pages 222 et 223.

« reçu la foi chrétienne. J'ay dit expressément que je n'en-
« tends dire ici sinon ce que j'ay (non sans labeur) recueilly
« de toutes les parts, d'où j'ay pensé tirer secours pour le
« fait que je poursuis, afin que nul ne pense que je veuille
« (mesmement en ceste part) abonder en mes inventions, n'y
« rien publier que je n'aye desjà trouvé escrit, ou en authers
« experts de reproche, ou en parchemins et papiers si viels
« que leur antiquité leur doit avoir acquis authorité.

« Tous autheurs catholiques (sans faire estat de ceux qui
« ne sont de ladite qualité) sont en ceste opinion (et entre
« autre saint Jean Chrysostome et Nicolas de Lyra) que la
« foy chrestienne fut apportée ès Gaules, du vivant et par
« l'ordonnance de Sainct Pierre. A quoy se rendent confor-
« mes les Chartulaires anciens de plusieurs Eglises Gallicanes,
« par lesquels il appert que, d'une mesme entreprise et
« (comme on dit vulgairement) d'une mesme voléé, ce qu'on
« ne peut interpréter faict sans inspiration du Sainct Esprit,
« et sans avoir esté congrégez, et sur ce avoir reçu l'exprès
« commandement de celuy qui avait de Dieu la puissance de
« les envoyer. *Car comme eussent-ils légitimement pres-*
« *chés sans estre envoyez?* Saint Pierre envoya ès Gaules
« Simon le lépreux, qui fut conduit par l'Esprit Saint jusqu'au
« Mans, où il est nommé Julien... Entre les autres envoyez
« sont aussi comptez saint Martial, apostre des Lymosins;
« Saint Savinien, qui passa jusqu'à Sens, où il se dit de luy
« qu'il y feist bastir une église en l'honneur de Saint Pierre
« Vif... Saint Memmins alla prescher chez les Catalauni-
« ques, qui sont ceux du diocèse de Chalons-en-Cham-
« pagne...

« Comme que les choses susdites soient passéés, s'il n'est
« asseurément sceu par qui, si est il certain que, *tost après*
« *la dispersion des apostres par le monde universel, les*
« *Gaules receurent l'Evangile.* Et ne faut que nous pen-
« sions que saint Marcel et saint Valerin, eschappéz des pri-
« sons de Lyon, du temps d'Antoninus Verus, et tous deux
« sous Prisque, chef de la justice au Chalonnois, environ l'an
« du Salut 162, ou que saint Bénigne, saint Andoche et saint
« Tyrse (venus après) aient planté les premiers rudiments de
« la foi chrétienne ès diocèse, suffragant de l'archevesché de

« Lyon, et pays comprins *soubs* l'estendue du gouvernement « de Bourgongne. (Car long temps avant saint Marcel, et avant « que son nom fust ouy par de çà) le mesme village, où de pré- « sent est le Prioré dédié sous son nom, estoit appelé *Ubilia-* « *cus*. Et se trouve par bons et anciens tiltres dudit Prioré « que desja il y avoit une chapelle de saint Pierre. Joinct « que (comme j'ay autrefois dit, traictant d'Autun), tous « ceux qui ont parlé de Faustus, comte ou seigneur de Sau- « lieu, et père de saint Symphorien, tiennent que lorsque « saint Bénigne, saint Andoche et saint Tyrse arrivèrent au- « dit Saulieu, isceluy Faustus estoit desja chrestien. Ce qui « se dit aussi de Léonille de Langres, sœur de Faustus... (1) ».

M. l'abbé Bernard avait écrit : « Mais ces traditions, (celles « qui font remonter l'évangélisation de la Gaule toute entière « aux temps apostoliques), mais ces traditions sont-elles vrai- « ment destinées à laisser dans l'esprit *une conviction ferme* « *et sincère?* » J'ai répondu à M. l'abbé Bernard : *Cette con-* « *viction ferme et sincère* a existé dans l'Eglise universelle, « durant les seize premiers siècles de l'ère chrétienne. Je m'en- « gage à prouver ce que j'avance ici, dans le second para- « graphe de la deuxième section du présent chapitre ». Je laisse au lecteur le soin de décider si j'ai tenu ma promesse et toute ma promesse.

Il n'est pas inutile de se demander maintenant ce que l'Ecole historique oppose à cette splendide tradition seize fois séculaire, *affirmée*, d'âge en âge, depuis l'Ascension du Sauveur, *par les témoignages* des Pères de l'Église, des apologistes de la religion chrétienne, des historiens anciens et modernes et des auteurs inconnus des antiques manuscrits conservés religieusement dans toutes les bibliothèques de l'Europe. Oh ! à tous ces témoignages vénérables par leur antiquité ils opposent... un seul texte, un seul témoignage, le témoignage d'un auteur du sixième siècle, de saint Grégoire de Tours, l'Historien des Francs. Mais cet unique historien, soi-disant favorable à l'École, qui a pris sans aucun droit son nom, je le revendique hautement en faveur de l'École traditionnelle. Que dit, en effet, saint Grégoire de Tours ? Il écrit : « Sous l'em-

1. Pierre de Saint-Julien, de la Maison de Balleure. *De l'origine des Bourgongnons*, etc. Paris, Chesneau M. D. LXXXI. In-folio. Pages 167-170.

« pereur Dèce, de longues persécutions furent suscitées contre « le nom chrétien... Dans ce temps, sept hommes nommés « évêques, furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, « comme le rapporte l'histoire de la Passion du saint martyr « Saturnin : « Sous le consulat de Decius et de Gratus, comme « le rappelle un souvenir fidèle, la ville de Toulouse eut pour « premier et plus grand évêque saint Saturnin ». Voici ceux qui furent envoyés : « Gatien, évêque à Tours; Trophime, à « Arles ; Paul, à Narbonne ; Saturnin, à Toulouse; Denis, à « Paris ; Austremoine, à Clermont, et Martial, à Limoges : « Sub Decio vèro imperatore, multa bella adversum nomen « Christianum exoriuntur..... Hujus tempore, septem viri « Episcopi ordinati ad prœdicandum in Gallias missi sunt, « sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. « Ait enim, sub Decio et Grato consulibus, sicut fideli recor- « datione retinetur, primum ac summum Tolosana civitas « sanctum Saturninum habere cœperat Sacerdotem ». Hi ergo missi sunt : « Turonicis, Gratianus episcopus; Arelatensibus « Trophimus episcopus; Narbonæ, Paulus episcopus; Tholosæ « Saturninus episcopus; Parisiacis, Dionysuis episcopus; « Arversus, Stremonis episcopus; Lemovicinis, Martialis est « destinatus episcopus (1) ».

Manifestement, saint Grégoire de Tours s'accorde admirablement avec tous les vénérables auteurs, dont les témoignages viennent d'être rapportés, en tout, excepté en ce qui concerne la date de l'envoi des missionnaires chrétiens dans les Gaules, pour les évangéliser. Les nombreux écrivains cités affirment unaniment que les sept évêques sont arrivés dans les Gaules, au premier siècle de l'ère chrétienne; l'Historien des Francs seul les fait arriver dans notre pays, en l'an 250. La logique veut qu'on ajoute foi aux récits d'une foule d'auteurs très respectables par leur antiquité et par leur science historique, plutôt qu'à un seul écrivain, qui les contredit, quelque respectable qu'il soit d'ailleurs.

Au reste, puisque saint Grégoire de Tours a puisé, dit-il, tout ce qu'il rapporte ici, dans la Passion de saint Saturnin, il faut nécessairement s'enquérir de la teneur de ladite Pas-

1. Grégoire de Tours. *Historiæ Francorum libri decem. Parisiis*, 1610. Lib. I. Cap. 30.

sion. « Or, écrit le R. P. Chastain, voici ce qui a lieu. Parmi « les nombreux manuscrits de la Passion de saint Saturnin, « quelques-uns portent, en effet, la date de l'empire de Dèce, « ou du consulat de Dèce et de Gratus; mais voici les varian- « tes de date, qu'on trouve, dans les autres manuscrits : Ici « on lit : *Sous Dèce et Germanicus;* là : *Sous Dèce, Germa-* « *nicus et Gratus;* ailleurs : *Sous Dèce et Claude*; ou bien : « *Sous Claude*; ou bien encore : *Sous l'empire de Claude,* « *Dèce et Gratus étant consuls*. Dans d'autres manuscrits « des mêmes actes, on dit : Saint Saturnin envoyé, ici : *Par* « *les disciples des apôtres;* là : *Par le collège apostolique;* « ailleurs : *Par saint Pierre;* enfin, deux manuscrits décou- « verts dans la Biblothèque nationale, il y a quelques mois « à peine, par le chanoine Arbellot, ne portent aucune date. « Ajoutons que de tous les manuscrits connus jusqu'ici par « nous, ceux-ci sont les seuls qui présentent tous les carac- « tères d'actes primitifs (1) ».

Avec une telle multiplicité de dates et d'opinions différentes, je serais parfaitement en droit de dire : Il a plu à saint Grégoire de Tours de choisir entre toutes ces dates, celle de l'empire de Dèce ; il était libre de le faire, mais son témoignage, dans cette circonstance, est singulièrement amoindri et de très peu de valeur considéré au point de vue historique.

Néanmoins, je vais étudier attentivement les actes du martyre de saint Saturnin, et je vais les étudier dans le manuscrit *unique*, qui a été découvert récemment à la Bibliothèque nationale, et sur lequel Ruinart a fait son édition, parce qu'il est souvent cité comme tranchant sans réplique la question. « Dans le temps, y est-il dit, dans le temps même où après « l'incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ, le vrai soleil « de justice, s'étant levé sur le monde enseveli dans les ténè- « bres, avait commencé à illuminer des splendeurs de la foi « l'Occident; après que, insensiblement et graduellement, la « trompette évangélique eut retenti sur toute la terre et que, « par un progrès insensible, la prédication des apôtres eut fait « briller la lumière de la vérité jusque dans nos contrées; « alors qu'un petit nombre d'églises s'élevaient dans quelques

1. R. P. Chastain. *Apostolat de saint Saturnin*. Page 7.

« cités seulement, par le zèle des chrétiens encore très peu « nombreux; et que, au contraire, par la misérable superstition des gentils, de nombreux temples en tous lieux se remplissaient encore de l'encens offert aux faux dieux; il y a « de cela un assez grand nombre d'années, c'est-à-dire *sous « les Consuls Decius et Gratus*, comme nous l'a transmis « une fidèle tradition, la cité de Toulouse avait commencé « déjà à posséder saint Saturnin pour son premier et souverain Prêtre : Tempore illo quo post corporeum salvatoris « adventum, exortus in tenebris sol ipse justitiæ, et splendor « fidei illuminare occidentalem plagam cœperat, quia sensim « et gradatim in omnem terram Evangeliorum sonitus exivit, tardoque processu in regionibus nostris apostolorum « prædicatis coruscavit; cum raro in aliquibus civitatibus « Ecclesiœpaucorum Christianorum devotione consurgerent, « et crebro, miserabili errore gentilium, nidoribus fœtidis in « omnibus locis templa fumarent; ante annos satis plurimos, « id est, *Decio et Grato consulibus*, sicut fideli recordatione retinetur, primum et summum Christi Tolosa civitas « sanctum Saturninum habere cœperat sacerdotem ».

« Nous ne croyons pouvoir mieux faire, écrit le R. P. Chastain, que de transcrire ici les réflexions de Dom Chamard « sur ce célèbre passage ». Je suis entièrement de l'avis du savant supérieur de l'Ecole des clercs de Toulouse.

« Analysons sans parti pris ce fragment, fondement de « l'opinion Grégorienne. Écartons un instant la pensée de « l'usage qu'en a fait Grégoire de Tours et appliquons lui les « règles de la critique moderne ». Dans la longue période qui compose ce passage, l'écrivain a évidemment pour but d'esquisser le tableau de l'époque de la vie et de la prédication de saint Saturnin. Or, à quel siècle se rapportent les couleurs sous lesquelles l'auteur a peint ce tableau? Est-ce au milieu du troisième siècle ou à la période évangélique, qui, comme nous l'avons dit, s'étend du milieu du premier au milieu du second siècle? Cette appréciation critique est essentielle; car c'est d'elle que dépend l'authenticité de la date consulaire, qui termine le passage que nous étudions. Si les paroles du contexte tout entier sont en harmonie *avec le temps des premières prédications de l'Evangile*, et en désaccord com-

plet avec la situation, connue par ailleurs, de l'Église des Gaules au milieu du troisième siècle, il faut nécessairement conclure que la *date consulaire* n'est pas de l'auteur des actes, celui-ci étant accepté par tout le monde pour un écrivain grave, instruit et digne de foi. Admettre chez lui une pareille contradiction, ce serait détruire son autorité et anéantir la valeur de son témoignage.

« Voici le premier membre de la période : « *Dans le temps « même où, après l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus- « Christ, le vrai soleil de justice, s'étant levé sur le monde « enseveli dans les ténèbres, avait commencé à illuminer « des splendeurs de la foi les plages de l'Occident* ». Nous le demandons en toute confiance : est-il possible d'appliquer au milieu du troisième siècle ce trait caractéristique ? Ne convient-il pas même exclusivement à la période apostolique ?

« Continuons : « *Après que insensiblement et graduelle- « ment la trompette évangélique eût retenti sur toute la « terre* ». Ces paroles ne sont-elles pas la confirmation de ce que nous venons de dire ? Ce sont les propres expressions, dont se sont servis les Pères du quatrième siècle, en parlant de la propagation de la foi par les apôtres et par leurs disciples immédiats, conformément à ce verset du psalmiste, appliqué par saint Paul aux apôtres du Christ : « *In omnem « terram exivit sonus eorum* ».

« L'auteur continue : « *Et que, par un progrès insensi- « ble, la prédication des apôtres eux-mêmes eut fait briller « la lumière jusque dans nos contrées* ». Il s'agit donc bien de la *prédication des apôtres eux-mêmes* (prædicatio apostolorum) qui, selon l'auteur des actes, d'accord en cela avec saint Hilaire et les autres Pères de l'Église, *sont venus prêcher la foi jusque dans la Gaule Narbonnaise* (in regionibus nostris), allusion manifeste au passage de saint Paul à Narbonne.

« *Alors que*, poursuit l'écrivain, *un très petit nombre « d'églises s'élevaient, dans quelques villes seulement, par « le zèle des chrétiens encore fort peu nombreux* ». Ce tableau de la situation de l'Église et de l'Église des Gaules en particulier, convient parfaitement au temps de la période

apostolique; mais il est visiblement en désaccord avec les données que l'histoire nous a fournies sur l'état de l'Église des Gaules, au milieu du IIIe siècle. Déjà, à l'époque ou vivait Tertullien, *toutes les nations des Gaules* (Galliarum diversæ nationes) étaient converties au Christ; saint Cyprien, quelques années après, attestait que, de son temps, *toutes les cités des Gaules avaient leur évêque*, et son témoignage est confirmé par le grand nombre des sièges épiscopaux dans les Gaules, que supposent les six cents Pères du Concile d'Arles en 314, et de celui de Rimini en 359.

« Le dernier membre de la période, où sont dépeints les *nombreux temples* païens remplis par la fumée des sacrifices, est moins explicite. Cependant, il s'harmonise beaucoup mieux avec le premier et le deuxième siècle qu'avec la seconde moitié du troisième. Et d'ailleurs, le sens en est déterminé par les trois membres précédents.

« Et, c'est après cette longue phrase périodique que la date consulaire *Id est, Decio et Grato consulibus*, apparaît pour détruire d'un seul coup l'harmonie du tableau. Des temps apostoliques, où nous avait maintenus chacune des paroles de l'éloquent écrivain, nous tombons brusquement *sous le règne de Dèce*. La critique historique peut-elle accepter comme authentique une date qui est en opposition formelle avec le document, dans lequel elle se trouve enclavée?

« Après avoir lu et médité ces paroles du savant Bénédictin, « il nous semble, ajoute le R. P. Chastain, qu'on n'aura pas « de peine à tirer les conclusions suivantes. Si les actes de « saint Saturnin ont porté une date, ce ne peut être ni celle « de Dèce ou de Gratus, ni celle de Germanicus, qui n'a été ni « Consul ni Empereur, à moins qu'on désigne par ce nom « Caligula. La date de Claude, dont le nom se trouve sur plu- « sieurs manuscrits, est la seule qui s'accorde avec le passage « des actes qui vient d'être étudié (1) ».

Donc saint Grégoire de Tours s'est trompé, en adoptant, dans son Histoire des Francs, une date évidemment fausse, pour l'époque de l'Apostolat et du martyre de saint Saturnin. Il s'est trompé encore, lorsqu'il nous dit que c'est la Passion

1. R. P. Chastain. *Apostolat de saint Saturnin*. Pages 15-18.

de saint Saturnin qui lui a fait connaître la légende des sept Evêques missionnaires envoyés ensemble, dans les Gaules, pour les évangéliser, attendu que les actes de saint Saturnin ne contiennent pas même les noms des six compagnons de ce glorieux martyr de la foi.

Mais nous avons encore un excellent moyen pour nous convaincre que la date indiquée par Grégoire de Tours et celle de la Passion de saint Saturnin, qu'il a eu sous les yeux en composant son Histoire des Francs, sont certainement erronées. Examinons celles des actes des six autres Evêques, envoyés dans les Gaules avec saint Saturnin.

Actes de saint Austremoine. — Ces actes, publiés, dans sa collection de manuscrits, par Labbe, se trouvent aussi à la Bibliothèque nationale (manuscrit latin n° 5,365. Fol. 117). On les croit rédigés par saint Priest ou Prix, Evêque de Clermont, au septième siècle, comme l'indiquent ces mots de ce dernier manuscrit : « *Ici commence le Prologue de saint* « *Prix : Incipit Prologus S. Projecti* ». Voici le texte même des actes de saint Austremoine : « Après la glorieuse ascen- « sion de Notre Seigneur et la descente du Saint-Esprit, le « Prince des apôtres Pierre, qui tenait heureusement parmi « eux la place de Jésus-Christ, appela ses saints disciples, les « envoya deux à deux prêcher l'Evangile, comme le Seigneur « l'avait ordonné, les fortifia de sa bénédiction et de celle des « apôtres, et les éleva à la dignité Pontificale. Voici les noms « et la destination de quelques-uns de ces hommes illustres : « à Tours fut envoyé Gratien; à Arles, Trophime; à Narbonne, « Paul; à Toulouse, Saturnin; à Limoges, Martial; à la mo- « narchie des Arvernes, Austremoine, etc. : Post gloriosam « igitur Domini nostri Ascensionem... Beatissimus Petrus, « Princeps apostolorum... advocans ipsos sanctissimos disci- « pulos... ad prædicandum destinavit, et suâ omniumque « apostolorum benedictione roboravit et pontificali honore « sublimavit. Quorum videlicet virorum illustrium, qui sin- « gulis urbibus erant delegandi, hæc fuere nomina : Turonem « dirigitur Gratianus Episcopus; Arelatem, Trophimus; Nar- « bonam, Paulus; Tolosam, Saturninus; Lemovicas, Mar- « tialis; Arvernicam inter eos monarchiam, Austremonius, « inclytus Martyr post Deum suscepit regendam ».

Actes de saint Ursin. — L'abbé Faillon, dans son ouvrage intitulé : *Monuments inédits*, etc. (Tome II. Page 414 et suiv.) a établi l'authenticité de ces actes, tirés d'un manuscrit du dixième siècle. On y lit ce qui suit : « Saint Ursin, l'un des « soixante-dix disciples de Notre Seigneur Jésus-Christ, fut le « premier Evêque de la ville de Bourges. Envoyé de Rome « par les saints apôtres, avec le sang très précieux du premier « martyr Etienne, et ayant pour compagnons saint Denis, de « Paris; saint Saturnin, de Toulouse; Trophime d'Arles; « Paul, de Narbonne; (ici se trouve une rature); Austre- « moine, d'Auvergne; et saint Vacien, Evêque; afin de répan- « dre, dans les Gaules, la semence de l'Evangile, etc. : Sanc- « tissimus igitur et de septuaginta D. N. J.-C. discipulis ursi- « nus Biturigæ urbis primus fuit Episcopus; qui a sanctis « apostolis ab urbe Româ cum pretiosissimo protomartyris « Christi Stephani sanguine, comitibusque qui sunt : Sanctus « Dionysius Parisiensis, sanctus Saturninus Tolosensis, Tro- « phimus Arelatensis, Paulus Narbonensis (rature), Austre- « monius Arvernensis et Sanctus Vatianus Episcopus, Evan- « gelii semina sparsurus Galliis directus fuisset, Biturigen- « sium fines ingressus est ».

Actes de saint Front, premier Evêque de Périgueux. — Il y est dit : « Le bienheureux Pierre, apôtre de Jésus-Christ, « choisit plusieurs de ses disciples pour les envoyer dans le « pays des Gaules prêcher la parole de Dieu, en assignant à « chacun le lieu de sa mission. Il envoya Saturnin, aux Tou- « lousins; Martial, aux Limousins, etc. : Beatus Petrus, apos- « tolus Jesu-Christi, de numero suorum collateralium elegit « plures etiam ex ipsis quos sibi assumpserat, quos ad officium « prœdicandi verbum Dei in regiones dirigit Gallicas, assig- « nans singulos suis locis : Saturninum Tolosanis, Martialem « Lemovicis mittit, etc. ». (Voir : *Vie de saint Front*, par M. Pergot).

Il serait superflu de citer d'autres actes ou antiques légendes. Ce que l'on vient de lire suffit amplement pour corroborer l'interprétation donnée plus haut des actes de saint Saturnin et montrer que toute date autre que la date apostolique ne saurait convenir à sa mission et à celle de ses six compagnons d'apostolat.

Dans les seize premiers siècles de l'Eglise, on ne trouve qu'un seul historien, qui place la mission des sept Evêques sous Dèce : c'est Léthalde, auteur de la fin du dixième siècle et il avoue que, ne connaissant pas l'époque où ont vécu ces saints missionnaires, il *l'a prise par conjecture* (per conjecturam sumpsi) du livre de Grégoire de Tours.

Ma conclusion sera donc celle-ci : Les seize premiers siècles de l'ère chrétienne, ainsi que le dix-neuvième, proclament à l'envi que la France entière a été évangélisée par les apôtres de Jésus-Christ et par leurs disciples, leurs collaborateurs et leurs successeurs immédiats. Qu'elles sont belles et vénérables les origines chrétiennes de la Fille aînée de l'Eglise, notre bien-aimée patrie ! Et qu'ils soient bénis à jamais ces zèlés ouvriers de la vigne du Seigneur, qui sont venus, à la première heure, apporter la bonne nouvelle à nos ancêtres et arroser leur sol de leur sang généreux !

CHAPITRE II

Ecole historique ou Grégorienne.

Ce chapitre comme le précédent sera divisé en deux sections. Dans la première section, je ferai l'historique des origines chrétiennes de la Gaule, d'après les partisans de l'Ecole historique ou grégorienne; dans la deuxième section, je résumerai brièvement les preuves sur lesquelles est basée leur opinion, et je les réfuterai ensuite.

PREMIÈRE SECTION

Historique de l'Evangélisation des Gaules suivant l'Ecole historique ou Grégorienne.

Cette Ecole date du docteur Jean de Launoy; le dix-septième et le dix-huitième siècles lui appartiennent en très grande partie. Ses défenseurs principaux, au dix-neuvième siècle sont, à ma connaissance : 1° Dufour : *L'Apostolat de Saint-Firmin*, premier Evêque d'Amiens, rétabli au troisième siècle (Discours prononcé à la séance du 7 décembre, de la Société des Antiquités de la Picardie); — 2° J. Lair : *Etude sur les Origines de l'Evêché de Bayeux*, 1 vol. in-8°. Paris, Durand, 1862, — 3° Bourassé (l'abbé) : *Les Origines de l'Eglise de Tours*. Courtes réflexions. Brochure in-8°. Tours, Bouserez, 1869; — 4° Chevalier (l'abbé) : *Défense de saint Grégoire de Tours*, au sujet des Origines de sa propre Eglise. Réponse à M. I. de Saint-Clavin. Brochure in-8°. Tours, Ladevèze, 1869; — 5° Le même : *Les origines de l'Eglise de Tours*, d'après l'histoire. Brochure in-8°. Tours, Ladevèze, 1871; — 6° Bernard (l'abbé) : *Etablissement du Christianisme dans les*

Gaules. Les Origines de l'Eglise de Paris. Saint Denys de Paris, 1 vol. in-8°, Paris, Jouby, 1870; — 7° De Meissas (l'abbé) : Différentes brochures intitulées : *Prédication du christianisme dans le Pagus Sylvanectensis*. Paris, 1877; — *Prédication du christianisme chez les Cénomans*. Paris, 1878; — *Saint Julien et les Origines de l'Eglise du Mans. Lettres au R. P. Marin de Roylesve*. Paris, 1878; — *Réplique à deux bénédictins de l'Ecole légendaire* (Les R. R. P. P. Dom Piolui et Dom Chamard). Paris, 1879. — Observations sur un récent mémoire de M. l'abbé Arbellot. Paris, 1881.

Il est fort posssible que j'ignore les noms de plusieurs écrivains qui ont soutenu la thèse grégorienne. Quoiqu'il en soit, le passé et le présent de l'Ecole historique sont peu brillants. Aussi M. l'abbé de Meissas, aumônier du collège Rollin, à Paris, a-t-il jugé à propos d'indiquer quelles sont, selon lui, les causes d'une si grande pauvreté historique. Cela tient, dit-il, d'une part *à l'ignorance, à la cafarderie* et *à la couardise* du clergé français ancien et moderne, mais particulièrement du clergé français du dix-neuvième siècle, appelé bien à tort le siècle des lumières et de la science; d'autre part à la persécution que les légendaires ont fait souffrir, à toutes les époques de l'ère chrétienne, aux grégoriens.

Dans ses premiers mémoires, lus dans les divers Congrès de la Société Française d'Archéologie, tenus au Mans, à Senlis et à Laval, M. l'abbé de Meissas avait été assez modéré et assez réservé dans ses expressions; dans la brochure écrite contre M. le chanoine Arbellot, il est devenu extrêmement violent, non seulement contre son savant adversaire, mais encore contre tous les partisans de l'Ecole traditionnelle. Il s'agit de savoir si saint Denis de Paris est le même que saint Denis l'aréopagite, disciple de saint Paul. Dans la chaleur de la discussion, M. l'aumônier du collège Rollin écrit textuellement : « Le neuvième siècle fut le siècle du mensonge par excellence. Une véritable épidémie de faux passa sur le monde lettré à partir de Louis-le-Débonnaire (1)...

1. Ces deux phrases de M. l'abbé de Meissas contiennent une erreur palpable, exprimée en termes excessifs. Le neuvième siècle a amplifié les actes primitifs des saints, ce qui était à tous égards fort regrettable; mais il ne les a pas

C'est à cette époque, c'est en 837 que parurent les *Aréopagitiques* du moine Hilduin, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Médard de Soissons, etc., etc., et Archichapelain de Louis-le-Débonnaire. Hilduin écrivit ses *Aréopagitiques*, à la demande du Roi, très dévot à saint Denis... Malgré le goût du neuvième siècle pour les fables monacales, le succès des *Aréopagitiques* ne fut ni si complet ni si immédiat qu'on le croit généralement... L'opposition, qu'on y fit, commença même avant la mort d'Hilduin (l'an 840). Lui-même témoigne, en effet, dans une épitre à Louis-le-Débonnaire. « Les adversaires de l'Aréopagitisme y sont pour « lui des demi-savants en désaccord avec eux-mêmes, à qui « il ne ferait pas l'honneur d'une réponse, si ce n'était pour « la satisfaction des imbéciles... des bavards, des querelleurs, « des entêtés, des brouillons, des aveugles, etc., etc. ». Donc il avait des adversaires...

« Le pouvoir d'Hilduin était pourtant redoutable, et les lettrés du neuvième siècle, presque tous gens d'Eglise, avaient grand intérêt à ne pas provoquer sa colère. Leur opposition n'en est que plus significative...

« Mais, quand la génération d'Hilduin eut disparu, il se trouva que parmi les doctes, qui avaient jugé son entreprise; parmi les sages, qui avaient observé le jugement des doctes, les plus réservés avaient emporté dans la tombe le secret de leur opinion; d'autres avaient parlé, mais le souvenir s'en était effacé; quelques-uns seulement avaient écrit, mais *l'ignorance, la passion du merveilleux, l'intérêt du couvent,*

falsifiés. On sent, au contraire, une bonne foi parfaite dans le pieux auteur, qui a cru pouvoir ajouter aux actes courts et simples des saints des considérations religieuses, destinées à exciter la dévotion des fidèles; mais le fond même du récit reste scrupuleusement exact et conforme à la vérité historique. M. l'abbé Darras, par exemple, a composé seul d'abord une *Histoire de l'Eglise catholique* en quatre volumes in-8°. Il a commencé ensuite et ses deux continuateurs ont achevé une nouvelle *Histoire de l'Eglise catholique* en quarante volumes in-8°. Dira-t-on que cette seconde histoire est fausse, parce qu'elle développe une multitude de faits, qui ne sont que signalés brièvement dans la première; parce qu'elle contient même des faits qui ne se trouvent pas dans la première? Assurément non. Ah! sans doute, pour en revenir aux légendes des saints, le vrai savant préfère la légende courte et laconique, racontant simplement les faits, sans les enjoliver, comme elle s'écrivait dans les premiers siècles; mais il n'en est pas de même des fidèles, qui aiment beaucoup mieux les légendes amplifiées et enluminées des huitième et neuvième siècles, et de tout le moyen-âge du reste.

M. l'abbé de Meissas ajoute, dans une note placée au bas de la page : « Les choses ne sont guère changées au dix-neuvième siècle, et l'école légendaire y vit encore autant *de la crainte des disgrâces que de la faiblesses des études*. Nous pourrions citer tel diocèse de France où la venue du Saint fondateur, au temps de saint Pierre, *est imposée au jeune clergé* comme un quasi article de foi; les cours du grand séminaire sont d'ailleurs *tellement faibles* et l'on y tient la jeunesse tellement à l'abri de *toute velléité de critique*, que l'état général des esprits n'y diffère guère de celui des moines de Saint-Denis, au douzième siècle. Si quelques prêtres se hasardent à des excursions intellectuelles en dehors de *l'Univers* et de l'*Histoire de l'abbé Darras*, ils ne tardent pas à avoir d'autres idées; mais, comme ils tiennent à continuer la fréquention de leurs confrères et *à se garer des indignations de l'Evêché*, ils les gardent soigneusement pour eux.

« Les Arbellot de l'avenir ne manqueront pas de citer ce diocèse là comme un champ particulièrement béni, où les pures traditions se transmettaient sans être contestées par personne ».

Cette excursion, dans le champ de l'histoire ecclésiastique contemporaine, terminée, M. l'abbé de Meissas continue : « Mais ce dut être bien pis encore, quand, vers l'an 1206, Nivelon de Cérisy, évêque de Soissons, et l'un des principaux chefs de la quatrième croisade, revint en France avec la tête de saint Denis l'Aréopagite, qu'il donna aux Cisterciens de Longpont; quand, en 1216, Innocent III, pour assurer aux moines de Saint-Denis, qui avaient déjà les reliques du premier évêque de Paris, la possession du corps de l'Aréopagite, leur envoya celui d'un saint Denis, venant de Grèce, où il avait passé, pendant des siècles, pour l'Aréopagite avec plus d'apparence que l'autre à Paris...

« Ç'aurait été à désespérer de l'intelligence humaine ou de la dignité des caractères, si, en présence de pareils faits, dans un temps où l'Eglise était la seule puissance intellectuelle, tout le clergé avait cru *ou fait semblant* de croire à cette tradition claire et constante, que M. Arbellot voit partout jusqu'à Sirmond et Launoy. Mais tout prouve qu'il était loin d'en être ainsi. Qu'on examine, par exemple, les Missels, les

Bréviaires et l'Obituaire de la Bibliothèque d'Arras, signalés par l'abbé E. Bernard, au nombre de douze. Tous sont des treizième, quatorzième et quinzième siècles ; tous maintiennent la distinction des deux saints Denis (1).

« Il faut descendre jusqu'en 1584, c'est-à-dire franchir sept siècles et demi, à partir de la publication des *Aréopagitiques*, pour voir l'aréopagitisme pénétrer dans le martyrologe romain. Baronius, trompé par Hilduin, sur ce point particulier, paraît avoir été le principal auteur de cette infidélité aux traditions du martyrologe romain primitif. Elle souleva de nombreuses et éclatantes protestations. Celles du jésuite Jacques Sirmond et du docteur de Sorbonne Launoy, célèbres entre toutes, parurent dès la première moitié du dix-septième siècle. « La distinction de saint Denis de Paris et de saint Denis « l'Aréopagite, écrivait le premier, est si évidente, qu'on « éprouve la plus vive surprise à rencontrer des hommes, « qui ne voient pas un point si lumineux ». Fidèle à celui de ses procédés, qui lui a toujours le mieux réussi, l'Ecole légendaire *fit contraindre* le P. Sirmond à supprimer la page, où ce jugement se trouvait consigné et à le remplacer par un carton. Launoy, plus violent dans la forme, et dont la critique, *juste sur ce point*, ne l'était pas sur d'autres, donna plus de prise à ses ennemis : on fit mettre presque tous ses écrits *à l'Index. Cela n'empêcha pas ses arguments de subsister* (2), et, dès 1680, les théologiens de la Sorbonne,

1. J'ai eu la curiosité de vérifier l'exactitude des citations faites par M. l'abbé de Meissas. J'ai pris le volume *des Origines de l'Eglise de Paris* par M. l'abbé E. Bernard ; je l'ai ouvert au hasard, à la page 384, et j'y ai lu ceci : « Enfin « un martyrologe de l'Eglise d'Arras, peint au treizième siècle, annonce au « trois Octobre, la Passion de saint Denys, évêque. La page du neuf *a disparu* ; « mais elle *ne pouvait manquer* de célébrer, en ce jour, *la fête de saint Denis* « *de Paris* ». Ma stupéfaction a été telle que le livre est tombé de mes mains, et que je n'ai pas eu le courage de pousser plus loin mes investigations. Voilà, cependant de quelle manière on écrit aujourd'hui l'histoire ! Un écrivain dit : « La page de tel manuscrit *a disparu* ; mais elle *ne pouvait manquer* de « relater le fait que je cite ». Un auteur, qui vient après le premier, s'écrie hardiment : « Le manuscrit cité par mon prédécesseur, *affirme très claire-* « *ment* ce que j'avance ». Quand même les onze autres Missels, Bréviaires ou Obituaires de la Bibliothèque d'Arras seraient favorables à la thèse soutenue par M. l'abbé de Meissas, ce que j'ignore, la bonne foi historique lui défendrait d'écrire : « Tous (les douze) maintiennent la distinction des deux saints « Denis ».

2. Tout le monde sait que la Sacrée-Congrégation de l'Index est un tribunal de la Cour Romaine, composé de cardinaux du Sacré-Collège, et que ses déci-

désignés par Monseigneur de Harlay, pour la correction du Bréviaire parisien, *en retranchèrent* tout ce qui pouvait prêter à la confusion entre saint Denis d'Athènes et saint Denis de Paris.

« En 1700, sous le cardinal de Nouailles, *on fit mieux* encore, et le Bréviaire parisien porta dès lors l'affirmation très nette de la distinction entre les deux Saints, fêtés l'un le 3 et l'autre le 9 du mois d'octobre.

« Mais, si c'est seulement *au dix-septième siècle* que les opposants remportèrent, chez nous, contre l'aréopagitisme, cette victoire signalée ; si c'est seulement alors qu'un prêtre ou un religieux pût ostensiblement se déclarer pour la vérité historique, *sans compromettre sa situation* et *sans s'attirer des disgrâces*, il n'en est pas moins vrai, contrairement aux assertions de M. Arbellot, que toujours, depuis le neuvième siècle, *on retrouve la trace d'esprits éclairés*, dont le jugement, à l'endroit des manipulations historiques de l'abbé Hilduin, fut le même que le nôtre...

« Des confusions, semblables à celle des deux saints Denis, *se comptent par centaines* au moyen-âge ; elles naissent, soit *d'une bévue*, soit *d'un calcul d'intérêt*, et, pour les propager, il ne faut que *l'ignorance et le défaut de critique*. On sait si ces circonstances manquaient, dès le cinquième et le sixième siècles. Quant *à la bévue* ou *au calcul*, les individus prêts à l'un ou à l'autre *foisonnaient*, hélas ! bien avant le neuvième siècle. L'humanité les a toujours produits avec plus d'abondance que le génie ou le caractère. Nous admirons, en conséquence, le mal que se donne M. Arbellot, pour démontrer qu'avant Hilduin de braves gens s'étaient déjà rencontrés, qui ne connaissaient qu'un saint Denis, lui attribuaient tout ce qu'ils pouvaient savoir d'un personnage de ce même nom (1) ».

Il est facile, avec un peu d'attention, de distinguer la vérité, au milieu de tous ces écarts de langage. Après s'être fait

sions, avant d'être rendues publiques, sont confirmées et approuvées par le Pape. Il est tout au moins étrange de voir un prêtre catholique écrire que les *arguments de l'auteur d'un livre subsistent*, même lorsqu'il a été condamné par un tribunal aussi autorisé et aussi compétent que celui de l'Index.

1. M. l'abbé de Meissas. *Observation sur un récent mémoire de M. l'abbé Arbellot. Passim.*

tirer l'oreille, pendant un peu de temps, M. l'abbé de Meissas finit par accorder à ses adversaires tout ce qu'ils lui demandaient et par avouer que l'Ecole traditionnelle a pour elle les seize premiers siècles de l'ère chrétienne, tandis que l'Ecole grégorienne peut porter seulement à son actif le dix-septième et le dix-huitième siècles.

Quant au dix-neuvième siècle, voici encore littéralement ce qu'en dit M. l'Aumônier du Collège Rollin : « La direction des sociétés modernes appartient à la science ; tout présage qu'elle lui appartiendra de plus en plus. Rien, par conséquent, ne nuit plus aujourd'hui à la salutaire influence du clergé que l'ignorance ou l'erreur chez les Prêtres. Or, par un déplorable contraste, tandis que le progrès des études historiques constitue, tout autour de nous, l'un des traits les plus accusés du mouvement scientifique contemporain, les études ecclésiastiques, auxquelles on a enlevé tout stimulant, en substituant, depuis le dernier concordat, la pratique de l'arbitraire à celui du Droit Canon, *sont tombées dans un abaissement indicible*. Nos devanciers tenaient, au siècle dernier, le sceptre de la critique ; leur succession est absolument sortie de nos mains.

« Il ne fallait rien moins qu'une *pareille abdication intellectuelle*, pour rendre possible ce qui s'est passé, sous Pie IX, lors du retour général de nos diocèses à la Liturgie romaine. L'amour-propre de clocher et la passion du merveilleux, non la science et la critique, présidèrent à la rédaction des nouveaux Propres de nos Bréviaires, et les conclusions historiques des Mabillon, des Cellier, des Rivet de la Grange, des Panebrok, des Longueval, de Henschenius, de tant d'esprits élevés, savants et saints, oubliées ou traitées d'opinions gallicanes, sinon Jansénistes, disparurent, pour laisser la place *aux fables* du neuvième siècle (1), rajeunies au dix-neuvième par les Faillon, les Darras et les Arbellot.

« La cour de Rome, ne voyant, au point de vue du dogme

1. Il ne faut pas manquer de hardiesse pour affirmer, sans ambages aucunes, qu'en plein dix-neuvième siècle, tous les évêques de France ont introduit, dans les Propres des Bréviaires de leurs diocèses, *des fables* surannées, approuvées, d'ailleurs, par le Pape, le Chef suprême de l'Eglise catholique.

et de la piété, nul inconvénient à ce que l'on supposât que saint Pierre distribuait déjà des évêchés dans les Gaules, approuva les *nouvelles légendes* (1). Elle prêtait évidemment *au Clergé français une théologie suffisante* pour ne pas se méprendre sur la portée de son approbation (2). C'était compter *sans l'affaiblissement de nos études* (3). Aussi vit-on une portion du Clergé, *portée à tout croire plutôt qu'à rien étudier* (4), suivre ici ses habitudes intellectuelles. Le prestige du mot Rome (5) décida de son opinion; le journalisme se mit de la partie, la librairie aussi et *de par le nombre* (6) *et la force*, il fut bientôt enjoint *à la minorité étudiante et pensante*, sous peine à tout le moins de suspicion dans la foi, d'avoir à se rattacher, sur ce point comme sur tous les autres, aux opinions patronées par Monsieur Veuillot ».

M. l'abbé de Meissas a eu le courage de ne pas se soumettre à l'injonction dûment signifiée *à la minorité étudiante et pensante*. Il l'a fait d'autant plus volontiers qu'il se sentait mal à l'aise, on le comprend facilement, au milieu d'un clergé français ancien, moderne et même contemporain *aussi ignare, aussi cafard* et *aussi couard*. M. l'Aumônier du collége Rollin nous raconte de la manière suivante son hégire : « C'est la sixième fois, depuis cinq ans, que le soussigné revient, par la voie de la presse, sur l'Evangélisation des Gaules. Ses mémoires ont été lus dans les séances du *Con-*

1. Mais ces légendes ne sont pas du tout nouvelles, témoin celles de saint Denis lui-même. M. l'abbé de Meissas nous a dit, il y a un instant, que la légende de saint Denis n'avait été supprimée qu'en 1700 du Bréviaire de Paris, par les ordres du cardinal de Noailles. Ses successeurs du dix-neuvième siècle, en la réintégrant dans le nouveau Propre de leur archidiocèse, n'ont fait que revenir à la tradition antique de leur Eglise.

2. J'avoue franchement ne pas comprendre le moyen employé par M. l'Aumônier du collège Rollin, pour affaiblir la valeur de l'approbation, donnée par le Souverain-Pontife, aux propres des Bréviaires des diocèses de France.

3. Il est si ignorant le Clergé français contemporain !

4. Il est si paresseux le clergé français du dix-neuvième siècle !

5. *Cette partie du clergé*, qui était en réalité le clergé français tout entier a eu grandement raison d'agir ainsi, et, en somme, elle n'a fait que se conformer, dans cette circonstance, au vieil adage : *Roma locuta est, causa finita est*.

6. Le suffrage universel s'étant aussi *mis de la partie*, l'Ecole Grégorienne a dû nécessairement battre en retraite ; les héros seuls ont continué le combat un contre mille.

grès archéologique de France des années 1877, 1878, 1879, 1880, etc., et publiés par cette Société.

« Des membres de l'Institut, des professeurs de Sorbonne, des notabilités du monde savant, soit ecclésiastique, soit laïque, *moins pour approuver sa thèse* (c'est M. l'abbé de Meissas lui-même qui tient la plume et écrit ceci), que pour le féliciter de ce qu'ils ont bien voulu appeler son courage, tant l'opinion s'est établie qu'un prêtre ne peut plus protester contre les *aberrations légendaires*, sans s'exposer aux plus cruelles disgrâces (1). Par contre, le monde ecclésiastique non savant et la portion du monde laïque, qui se croit obligée de penser d'après lui, ont crié au scandale (2) ».

Que M. l'Aumônier du collège Rollin me permette de soumettre à son appréciation les trois observations suivantes; chacune d'elles a une véritable importance.

I. Les défenseurs de l'Ecole grégorienne sentent visiblement que leur cause devient bien mauvaise, puisqu'ils la défendent avec des arguments tels que ceux qu'on vient de lire.

II. M. l'abbé de Meissas affirme, sans en donner la moindre preuve, que *MM. les Membres de l'Institut de France* et *MM. les Professeurs de la Sorbonne* tiennent pour l'Ecole grégorienne. Personne n'a plus que moi une haute idée de la science profonde des *doctes Membres de l'Institut* et des *érudits Professeurs de la Sorbonne;* mais combien de ces Messieurs ont fait des études spéciales sur la question des *origines chrétiennes de la Gaule?* Quel est le nombre de ceux, qui, après un travail sérieux et nécessairement long, ont adopté le système historique? Je suis très porté à croire que ce nombre n'est pas bien considérable et voici pourquoi : 1° M. l'Aumônier du collège Rollin écrit : « *Des* membres de « l'Institut... *Des* professeurs de Sorbonne... » Le mot *des*, répété deux fois, me semble suspect; il me paraît signifier

1. M. l'abbé de Meissas est un exemple vivant et frappant du peu de fondement de ce qu'il avance : lorsqu'il écrivait ses *Observations*, dont tout ce qui précède est extrait, il était aumônier des Frères de Saint-Jean-de-Dieu et, en ce moment, il est aumônier du collège Rollin, poste assurément supérieur au premier.

2. M. l'abbé de Meissas. *Observations. Introduction* I, II et III.

que si la quantité des complimenteurs était importante, on la ferait connaître un peu plus explicitement qu'on ne le fait. 2° M. l'abbé de Meissas ajoute : « *Moins pour approuver ma* « *thèse...* »; mais alors les complimenteurs eux-mêmes ne tiennent donc pas pour l'Ecole grégorienne ? — 3° Je ne connais aucun membre de l'Institut qui ait écrit sur *l'Etablissement du christianisme dans les Gaules;* un professeur de la Sorbonne l'a fait, c'est M. l'abbé E. Bernard. Si d'autres avaient imité son exemple, M. l'abbé de Meissas se serait fait un devoir et un plaisir de faire connaître leurs noms aux quatre points cardinaux.

Le Propre du Bréviaire et celui du Missel du diocèse de Dijon ont été rédigés par une commission, composée d'ecclésiastiques et de laïques pieux et savants, et présidée par M. l'abbé Collet, vicaire général, devenu plus tard évêque de Luçon et mort archevêque de Tours. La même chose a eu lieu dans tous les diocèses de France. Chaque commission se composant de dix, douze, quinze membres et même plus. Voilà donc au moins de mille à quinze cents hommes, compétents, en cette matière, par leur science et par leur piété, et choisis par tous les évêques de la France, qui, après un travail long et sérieux, fait en commun, ont adopté les croyances de l'Ecole traditionnelle ou légendaire. M. l'abbé de Meissas est libre de mépriser l'œuvre de tous ces pieux et savants personnages ! Quant à moi je l'admire et j'y vois le doigt de Dieu : *Digitur Dei est hic* (Exode, VIII, 10) ; car, sans l'intervention divine, cette œuvre ne serait ni aussi belle, ni aussi universelle dans son unité traditionnelle.

III. Le clergé français ancien, moderne et contemporain a donné, a toutes les époques, des gages éclatants de sa science et de sa fermeté de caractère; mais on peut dire que, depuis un siècle surtout, il fait l'admiration de tout l'univers par sa profonde érudition et par ses rares vertus. Il peut donc marcher la tête haute, sans se préoccuper des attaques, dirigées contre lui par ses ennemis. Néanmoins il est regrettable, à tous égards, qu'un de ses membres se soit permis de formuler contre ses frères des accusations certainement très imméritées d'ignorance et de servilisme. Tant qu'il n'aura pas dé-

signé par son nom le diocèse français, dont il parle, on aura le droit de lui dire que ce diocèse n'existe que dans son imagination et qu'il ne se trouve nulle part sur le sol de la France, où il serait une véritable monstruosité intellectuelle et morale.

DEUXIÈME SECTION

Examen des Preuves de l'Ecole historique grégorienne.

« L'Ecole historique appuie ses affirmations, écrit M. l'abbé « de Meissas, sur deux sortes de documents : 1° Les Histoires; « 2° L'Epigraphie » (1).

§ 1er.

Les Historiens.

« En fait d'historiens, continue M. l'Aumônier du Collège « Rollin, nous citerons principalement saint Grégoire de « Tours, Sulpice Sévère, saint Jérôme, Eusèbe, dont les té- « moignages sont positifs. Nous mentionnerons ensuite quel- « ques autres auteurs, dont le silence nous semble d'un poids « considérable ». Je suivrai pas à pas M. l'abbé de Meissas, réfutant successivement toutes ses allégations.

I. — SAINT GRÉGOIRE DE TOURS.

« Sous l'empereur Antonin, dit l'Historien des Francs, pa- « rut l'hérésie insensée de Marcion et de *Valentinien*... « Sous l'empereur Dèce, de longues persécutions furent sus- « citées au nom chrétien... *Valentinien* et Novatius, les deux « principaux chefs des hérétiques, à l'insinuation de l'ennemi « de Dieu, attaquèrent notre foi... Dans ce temps... (j'omets « le passage, cité plus haut, dans lequel il est parlé de sept « évêques envoyés dans les Gaules). Parmi ces pontifes, De- « nis, évêque de Paris, subit divers supplices pour le nom « du Christ ; frappé du glaive, il termina sa vie en ce monde.

1. M. l'abbé de Meissas. *Prédication du christianisme dans le Pagus Sylvanectensis*. Page 22.

« Saturnin, déjà assuré du martyre, dit à deux de ses prêtres: « Voici que je vais être immolé et que ma fin approche. Je « vous en prie, jusqu'à ce que j'aie achevée ma vie, ne m'a- « bandonnez pas ». Il fut pris, on le conduisit au Capitole; « les deux prêtres l'abandonnèrent et il fut emmené seul. Se « voyant ainsi délaissé, on raconte qu'il fit cette prière : « Seigneur Jésus-Christ, exauce-moi du haut de ta sainte de- « meure; que cette Eglise n'obtienne jamais d'avoir un évê- « que pris entre ses citoyens ». Nous savons que jusqu'à pré- « sent sa prière a été exaucée. Attaché à la queue d'un taureau « en fureur, et précipité du haut du Capitole, il termina sa « vie. Gatien, Trophime, Strémon, Paul et Martial, vivant « dans une éminente sainteté, après avoir gagné les peuples « à l'Eglise et répandu la foi chrétienne, moururent en con- « fessant paisiblement le Seigneur. Ceux qui sont sortis du « monde par la voie du martyre et ceux qui sont morts sans « trouble dans leur foi, sont unis dans le royaume des « cieux » (1).

J'ai fait voir, dans le chapitre précédent, 1° Que le témoignage de saint Grégoire de Tours n'a pas la moindre valeur historique, lorsqu'il affirme que les sept évêques, dont il cite les noms, ont été envoyés dans les Gaules sous l'empire de Dèce, parce que tous les historiens des seize premiers siècles de l'ère chrétienne enseignent le contraire; 2° Que la légende de saint Saturnin, sur laquelle il se fonde pour fixer la venue des septs prélats dans les Gaules, sous Dèce, est visiblement apocryphe dans sa date consulaire. Je vais montrer maintenant que le chapitre XXVIII de l'Histoire des Francs contient une foule d'erreurs évidentes.

1° Saint Grégoire de Tours écrit : « Sous l'empereur Dèce... « il y eut un si grand carnage qu'on ne pourrait compter le « nombre des martyrs : Babylas, évêque d'Antioche, avec « trois petits enfants; Urbain, Prilidan et Epolone; Sixte, « évêque de la ville de Rome; Laurent, archidiacre, et Hip- « polyte reçurent le martyre, pour avoir confessé le nom du « Seigneur ». Le pape Sixte, le diacre Laurent et le chevalier romain Hippolyte furent martyrisés non sous Dèce, en

1. Saint Grégoire de Tours. *Histoire de France*. Liv. I. Ch. 26 et 28.

250, mais sous Valérien, en 259, dans la huitième persécution générale. C'est là une erreur historique palpable et on n'excusera jamais le saint historien de l'avoir commise, en disant que beaucoup d'autres historiens ont fait la même faute.

2° Saint Grégoire parle, sous Dèce, de deux hérétiques fameux : *maximi hæreticorum principes*, *Valentinien* et Novatien. Or Novatien fut plutôt un schismatique et un antipape qu'un hérétique, et Valentinien était un hérétique qui vivait un siècle auparavant, dont saint Irénée avait réfuté les écrits. Du reste, dans le chapitre précédent, l'Historien des Francs écrit lui-même que « sous l'empereur Antonin-le-« Pieux, l'hérésie insensée de Valentinien avait pris nais-« sance ». Par quelle inconséquence a-t-il donc fait revivre, sous Dèce, un hérésiarque dont le souvenir commençait à s'effacer. Il est impossible, pour faire disparaître cette erreur, de supposer, comme l'ont fait les partisans de l'Ecole grégorienne, qu'il y a eu, dans l'espace d'un siècle, deux hérétiques appelés Valentinien; le second est inconnu de tous les historiens, et, cependant, c'est de lui et de Novatien que saint Grégoire de Tours dit : *maximi hæreticorum principes*.

3° La dernière prière que saint Grégoire de Tours met sur les lèvres de saint Saturnin, avant son martyre, est une imprécation invraisemblable et condamnée par le Sauveur et par tous les saints martyrs. Sur la croix, Jésus-Christ disait, en parlant de ses bourreaux : « Pater, dimitte illis; non enim « sciunt quid faciunt : O mon Père, pardonnez-leur, parce « qu'ils ne savent ce qu'ils font (S. Luc, XXIII, 34) ». Saint Etienne, premier martyr, avant de rendre le dernier soupir, pria pour ceux qui le lapidaient, disant hautement : « Do-« mine, ne statuas illis hoc peccatum : Seigneur, ne leur im-« putez point ce péché (Actes Apôtres, VII, 59) ». D'ailleurs, dit G. de Catel, auteur du dix-septième siècle, dans ses mémoires de l'*Histoire du Languedoc*, « tous les autres, qui « ont parlé du martyre de ce sainct Evesque, ne disent point « qu'il ait faicte cette demande à Dieu ; comme aussi il n'est « pas fort vraysemblable que ce grand Sainct, allant souffrir « le martyre, eust quelque ressentiment de l'injure qu'il « avait reçue... »

4° On lit, au chapitre XVIIIe de la *Gloire des Martyrs*, autre

ouvrage de saint Grégoire de Tours : « Le martyr saint Saturnin, *ordonné par les disciples des Apôtres, ab Apostolorum discipulis ordinatus*, fut envoyé à la ville de Toulouse, où, attaché à la suite d'un taureau furieux et précipité sur les degrés du Capitole, contre lesquels sa tête se brisa, il termina sa vie présente ». Ce passage embarrasse visiblement les défenseurs de l'Ecole grégorienne. Les uns le torturent, pour lui donner le même sens qu'au texte bien connu de l'*Histoire des Francs;* les autres l'attribuent à une erreur du saint historien, qu'il aurait rétractée dans son *Histoire des Francs*, écrite postérieurement au livre de la *Gloire des Martyrs;* d'autres enfin croient que, dans le premier texte, Grégoire de Tours a rapporté la tradition qui existait de son temps, tandis que, dans le second, il a rétabli scientifiquement une date oubliée ou inconnue, en s'appuyant sur l'autorité d'un monument, qui n'était autre que le récit écrit de la mission et de la mort de saint Saturnin. Mais malgré toutes ces explications, le lecteur impartial et sans parti pris voit une contradiction flagrante entre les deux récits du même auteur.

5° Dans le chapitre LVIe *de la Gloire des Martyrs*, l'Evêque de Tours dit que saint Eutrope, évêque de Saintes, « a été envoyé dans les Gaules, comme on le rapporte, par *le bienheureux évêque Clément : A beato Clemente episcopo*, ut fertur, *directus in Gallias* ». « Mais, s'écrie M. l'abbé de Meissas, ce n'est là qu'un *on dit*, *ut fertur*, *on rapporte*, *il y a des gens qui disent*; pour qu'il y eut contradiction, il faudrait que Grégoire niât ailleurs que l'éloignement des temps, la perturbation jetée dans les souvenirs par les terribles invasions du cinquième siècle, le défaut général d'étude, eussent produit, de son époque, dans plus d'un cerveau, les confusions les plus étranges entre les origines de telles Eglises particulières et celles du christianisme lui-même. Or il n'a nié nulle part l'existence des récits, auxquels cette confusion donnait lieu, et, s'il survint à cet égard quelques changements dans son esprit, c'est qu'à l'époque où il écrivit la *Gloire des Martyrs*, il pouvait supposer encore que l'opinion de ceux, qui faisaient remonter l'Eglise de Saintes aux temps apostoliques, n'était pas absolument indigne d'une mention, tan-

dis que *plus mûr* et préparé par *des études spéciales à son Histoire des Francs*, il ne crut pas devoir faire à de pareilles idées l'honneur d'en parler seulement ». Cette distinction, dans saint Grégoire de Tours, de deux historiens, *l'un jeune et sans aucune préparation*, l'autre, au contraire, *plus mûr et préparé par des études spéciales à écrire l'histoire*, est assurément originale et on ne peut plus plaisante ; mais elle n'empêche pas la contradiction d'exister.

6° Il est historiquement certain que l'Eglise d'Arles et celle de Narbonne ont été fondées du temps des Apôtres, la première par saint Trophime, la seconde par saint Paul, l'un et l'autre disciples de l'Apôtre des Gentils. « Il y a là, en effet, répond M. l'Aumônier du Collège Rollin, *un point obscur*, car il paraît acquis à l'histoire que les Eglises d'Arles et de Narbonne avaient été fondées, antérieurement à l'an 250, par deux personnages nommés respectivement Trophime et Paul. Mais l'historien des Francs ne dit pas que ceux, dont il parle, fussent les fondateurs. Tout ce que l'on peut conclure de sa manière de s'exprimer, c'est que, vers l'an 250, les sièges d'Arles et de Narbonne se trouvaient vacants et que deux des sept évêques missionnaires en prirent possession. Quant à la similitude des noms, ne s'expliquerait-elle pas par une pratique, dont on trouve d'autres exemples, pratique qui a fini par prévaloir sur le siège de Rome, où elle est encore en vigueur, le choix d'un nouveau nom par les nouveaux évêques?

« Qui nous dit aussi que, dans les sept, il n'y en eut pas tout simplement deux, qui portèrent les noms des deux fondateurs et que cette coïncidence ne fut pas le motif, qui fit choisir pour l'un l'évêché de Narbonne et pour l'autre celui d'Arles? »

Franchement toutes ces suppositions, aussi peu satisfaisantes les unes que les autres, n'ont pas fait disparaître *le point obscur*, aperçu par M. l'abbé de Meissas lui-même. Aussi se hâte-t-il d'ajouter : « Quoi qu'il en soit, la correspondance de saint Cyprien (évêque de Carthage : Epistola LII ad Antonianum) nous apprend qu'il y avait, *en Gaule*, au milieu du troisième siècle, un évêque du nom de Trophime. Un peu plus tard, la même correspondance (Epistola LXVIII ad Stephanum) nous montre Marcien, évêque d'Arles. Admet-

tons que Trophime soit précisément le prédécesseur de Marcien et voilà Grégoire de Tours justifié. »

D'abord, dans sa lettre LIIe, écrite l'an 250, à Antonien, évêque de Numidie, saint Cyprien ne dit nullement qu'il y avait, à cette époque, *dans la Gaule*, un évêque du nom de Trophime. Voici ce qu'il écrit : « En ce qui concerne spécia-
« lement l'affaire de Trophime, sur laquelle vous me deman-
« dez des éclaircissements, la réalité est fort différente des
« bruits accrédités par la rumeur publique et de la version
« mensongère formée par les apostats. Cornelius (le pape
« saint Corneille), notre bien-aimé frère, n'a fait qu'imiter,
« en cette circonstance, la paternelle mansuétude, dont *nos*
« *prédécesseurs* nous ont donné tant d'exemples. Trophime
« était *à la tête d'un parti tellement nombreux que la ma-*
« *jorité du peuple lui était presque acquise.* Quand il eut
« demandé à rentrer dans le sein de l'Eglise, confessant son
« erreur passée, offrant de la réparer par la pénitence, et
« implorant avec humilité la faveur de rentrer dans la com-
« munion ecclésiastique, qu'il avait précédemment rompue,
« Cornelius prêta l'oreille à son repentir et exauça sa prière :
« Trophime a été réintégré dans l'Eglise de Dieu ; cette réha-
« bilitation était commandée, encore moins par sa situation
« personnelle, que par la nécessité de pourvoir au salut de
« ses *nombreux adhérents*, lesquels ne se fussent point sou-
« mis, si l'on eut fait une exception contre leur chef. Ce grand
« acte fut l'objet d'une délibération du concile de Rome. C'est
« à la suite de cette délibération que Trophime a été rétabli
« dans la communion de l'Eglise. Le fruit de cette sentence
« de miséricorde a été le retour à l'unité et le salut d'une
« portion considérable de nos frères. Du reste, il est faux
« que Trophime ait été réhabilité avec *son titre d'évêque.*
« C'est encore là une calomnie mise en avant par les apostats,
« qui vous ont mandé le fait. Trophime n'a été admis qu'à la
« communion laïque ».

Tout prouve que Trophime habitait, *non la Gaule*, mais la ville de Rome même, et que, s'il n'était pas le troisième anti-pape, comme l'ont supposé plusieurs historiens très estimés, il était un schismatique jouissant d'une grande autorité dans la cité.

Puis saint Cyprien dit positivement que Trophime, réconcilié avec l'Eglise, *perdit son rang d'évêque* et ne *fut admis qu'à la communion laïque*. Ce Trophime, dont parle saint Cyprien, dans sa lettre écrite en l'an 250, diffère donc essentiellement du Trophime de saint Grégoire de Tours, que l'historien des Francs fait arriver à Arles, également en 250, et *mourir tranquillement sur son siège, après avoir gagné les peuples à l'Eglise et confessé paisiblement le Seigneur :* « Gratianus vero, *Trophimus*, Stremonius et Paulus atque « Martialis in summâ sanctitate viventes, *post acquisitos « Ecclesiæ populos, ac fidem Christi per omnia dilata- « tam, felici confessione migrarunt* ».

De plus, comme je l'ai montré plus haut, dans sa lettre, adressée l'an 253, au pape saint Etienne I, saint Cyprien conjure le chef de l'Eglise d'écrire à la province et au peuple d'Arles, pour ordonner de déposer Marcien, évêque de cette ville, et il ajoute que cet apostat est cause que, *dans les années qui viennent de s'écouler*, un si grand nombre de nos frères sont morts sans avoir reçu la paix de l'Eglise. Marcien était donc déjà évêque d'Arles en 250 et Trophime n'a pas pu y être envoyé, cette année là même, dans la même qualité, surtout pour y reconstituer une chrétienté, que les partisans de saint Grégoire de Tours représentent comme anéantie par les persécutions, tandis que saint Cyprien en parle comme d'une Eglise nombreuse, qui était à la tête d'une province ecclésiastique considérable.

Certes ces erreurs et ces contradictions évidentes n'atteignent en aucune manière la bonne foi de saint Grégoire de Tours; mais son œuvre en est singulièrement amoindrie, et il est impossible, après cela, à tout homme vraiment consciencieux de baser sur son témoignage tout un système soit disant historique. C'est, cependant, ce qu'ont fait les Launoy, les Tillemont, les Baillet, les Godescard ; mais leurs adeptes deviennent de jour en jour moins nombreux

II. — SULPICE SÉVÈRE.

Sulpice Sévère, prêtre de l'Aquitaine, composa, dans les dernières années du quatrième siècle, une *Histoire sacrée*

ou abrégé succinct de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, évêque de Césarée. Notre nouvel historien raconte, en quelques pages, les quatre premières persécutions, puis il ajoute : « Ensuite l'empereur Marc-Aurèle, fils d'Antonin, suscita la « cinquième persécution. Ce fut alors que, pour la première « fois, *le sang des chrétiens fut versé à grands flots dans « les Gaules*, la religion chrétienne ayant été embrassée *plus « tard* au-delà des Alpes : Sub Aurelio deinde, Antonini filio, « persecutio quinta agitata. Ac tùm primum intra Gallias « *martyria* visa, serius trans Alpes Dei religione suscepta « (Historia sacra, lib. II) ».

Généralement les écrivains, qui ont traité cette question, ont traduit les mots latins : *intra Gallias martyria visa*, par cette phrase française : *On vit des chrétiens martyrisés dans les Gaules*. Cette traduction me semble très inexacte ; elle serait parfaitement exacte, si Sulpice Sévère avait écrit : *intra Gallias martyres visi;* mais il s'est servi de l'expression *martyria* et c'est le sens de ce mot qu'il est très important de bien déterminer.

Mgr Bougaud, évêque de Laval, écrit, dans son *Etude critique sur saint Bénigne :* « Arrivé à Autun, saint Bénigne « y baptisa saint Symphorien avec sa famille. De là il se « rendit à Langres et y convertit les trois saints Jumeaux. « Enfin étant venu à Dijon, il souffrit le martyre, très pro- « bablement sous Marc-Aurèle...

« Cependant la persécution, qui venait d'emporter saint « Bénigne, avait éclaté avec plus de violence encore après sa « mort. Sainte Léonille avait été martyrisée à Langres ; saint « Andéol à Viviers ; saint Marcel à Chalon-sur-Saône ; saint « Valérien à Tournus. Saint Irénée lui-même disparaît *dans « un épouvantable massacre*. Dix-neuf mille chrétiens pé- « rissent avec lui. *On marche dans le sang* à travers les rues « et les places publiques de Lyon (p. 230) ».

Ces paroles mémorables de l'éminent historien de saint Bénigne expliquent admirablement le sens du *martyria* de Sulpice Sévère ; cet écrivain a employé ce mot dans le sens d'un *massacre* général des chrétiens opéré dans les Gaules, sous l'empereur Marc-Aurèle. Sulpice Sévère n'a pas voulu dire le moins du monde que, jusque-là il n'y avait pas eu de

martyrs chrétiens, dans les Gaules, ce qui à coup sûr serait faux ; mais il a voulu faire entendre qu'alors la persécution, au lieu d'être partielle et locale, comme auparavant, avait été générale ; qu'au lieu de couler en petite quantité, comme précédemment. le sang des chrétiens avait coulé à flots, dans cette belle province romaine, tellement *qu'à travers les rues et sur les places publiques de Lyon on marchait littéralement dans le sang*. Telle est la vraie signification du mot *martyria* et Sulpice Sévère qui a employé cette expression, a dit vrai, en ajoutant que c'était pour la *première fois qu'on voyait une chose semblable, dans les Gaules : Ac tùm primùm intra Gallias*. Mais manifestement il ne contredit pas pour cela le fait si bien prouvé, d'ailleurs, par une tradition seize fois séculaire de l'évangélisation des Gaules, au premier siècle de l'ère chrétienne et, entendu dans son sens véritable, le premier membre de sa période est tout aussi favorable, sinon même plus favorable à l'Ecole traditionnelle qu'à l'Ecole grégorienne. Car, pour que le sang des chrétiens coulât à grand flots dans les Gaules, dans la seconde moitié du second siècle, il fallait qu'à cette époque les chrétiens fussent singulièrement nombreux ; et pour que leur nombre fut si grand, il fallait que les Eglises des Gaules datassent au moins d'un siècle et fussent par conséquent contemporaines des apôtres eux-mêmes.

Eusèbe, évêque de Césarée, qui écrivait son *Histoire ecclésiastique*, environ un siècle avant Sulpice Sévère, et que celui-ci a pris pour modèle, s'exprime absolument de la même manière, au sujet de la violence de la persécution de Marc-Aurèle, particulièrement dans la Gaule. « Un nombre « incalculable de fidèles, dit-il, conquirent la palme du mar- « tyre dans tout l'univers ; on en jugera par ce qui est arrivé « dans une seule province : Innumerabiles prope martyres « per universum orbem enituisse, ex his quæ in unicâ pro- « vinciâ contigerunt, conjicere est. (Lib. v, Præm.) » Or, ajoute-t-il, « Quel est le pays qui a servi de champ clos, *sta- « dium*, aux luttes sanglantes, dont je viens de parler? C'est « la Gaule : *Gallia vocatur*. » L'évêque de Césarée termine, en reproduisant un fragment de l'épître des fidèles de Lyon et de Vienne à leurs frères d'Asie et de Phrygie ; c'est tout ce

qui nous reste de cette lettre mémorable. Mais ce document suffit, avec les observations d'Eusèbe, pour nous faire comprendre combien fut violente et étendue, dans les Gaules, la persécution survenue sous l'empire de Marc-Aurèle.

Le second membre de la phrase de Sulpice Sévère : « *Seriùs trans Alpes Dei religione susceptâ : la religion divine ayant été reçue plus tard au-delà des Alpes* », s'explique tout aussi facilement que le premier. En effet, le mot latin *seriùs, plus tard*, est, suivant toutes les apparences, le comparatif de *sero, tard*. Or à ce comparatif, il faut nécessairement trouver un point de comparaison, et ce point de comparaison ne peut être que l'époque de la propagation de la religion chrétienne dans les villes de Jérusalem, d'Antioche, de Rome, et par conséquent dans les provinces de l'Orient et en Italie. Mais ce fait personne ne le nie; tout le monde confesse, au contraire, que saint Pierre a commencé à prêcher l'évangile à Jérusalem, en se rendant avec saint Jean dans le temple, à l'heure de la prière; qu'il est allé ensuite fonder l'Eglise d'Antioche, et qu'enfin il s'est fixé dans la ville de Rome, d'où il a envoyé des ouvriers évangéliques porter la bonne nouvelle dans tout l'Occident et conséquemment dans les Gaules aussi bien que dans les autres provinces romaines, de sorte que, notre belle patrie, quoiqu'évangélisée *après l'Orient et l'Italie*, a, cependant, reçu l'Evangile du temps de saint Pierre et des autres apôtres de Jésus-Christ.

Si j'approfondis encore davantage les mots : *seriùs trans Alpes Dei religione susceptâ* », je reconnais facilement qu'on peut très bien les entendre dans ce sens que la religion chrétienne a fait, dans notre patrie, des progrès moins rapides, *plus lents* que dans d'autres parties du monde, car le mot *sero* signifie aussi bien *lentement* que tard, et le comparatif *seriùs* aussi bien *plus lentement* que *plus tard*. Mais alors le texte de Sulpice Sévère favorise absolument ma thèse; puisque cet historien qui vivait au quatrième siècle, qui était Gaulois et qui connaissait bien son pays et ce qui s'y était passé, dans les trois siècles antérieurs, nous fait le récit suivant très clair et très net : Le christianisme se répandit rapidement en Orient et dans d'autres provinces de l'empire ; voilà pourquoi c'est en Orient et dans les provinces en question

que les quatre premières persécutions ont particulièrement exercé leurs cruels ravages. Dans la Gaule, où les progrès de la religion chrétienne avaient été *plus lents*, les quatre premières persécutions, qui ont eu lieu de Néron (an 54) à Marc-Aurèle (an 161) ont causé des dommages moins importants; quant à la cinquième, qui a sévi contre le nom chrétien, sous l'empire de Marc-Aurèle (de l'an 161 à l'an 180) elle a été particulièrement terrible pour la Gaule, parce qu'à la fin du deuxième siècle le nombre des disciples de Jésus-Christ y était devenu très considérable.

Bien plus je m'empare du témoignage de Sulpice Sévère et je m'en sers comme d'un argument direct contre les partisans de l'Ecole grégorienne et leur parrain saint Grégoire de Tours. L'historien des Francs nous représente la Gaule comme si peu christianisée, au milieu du troisième siècle, que sept évêques missionnaires y sont envoyés par le chef de l'Eglise, pour y fonder des chrétientés; en cela il se trompe involontairement de date, je l'accorde volontiers et je le crois fermement, mais toujours est-il qu'il se trompe, parce que Sulpice Sévère, qui était de deux siècles plus rapproché que lui des faits qu'il raconte, et qui les connaissait nécessairement mieux que lui, affirme, sans restriction, que, sous l'empire de Marc-Aurèle, un siècle avant l'époque fixée par Grégoire de Tours, la religion chrétienne, qui avait été propagée lentement dans les Gaules, *seriùs*, y avait été définitivement *reçue, acceptée, suscepta*, et y comptait, suivant Eusèbe, historien plus ancien encore et maître de Sulpice Sévère, des partisans tellement nombreux que la cinquième persécution, qui fit *des martyrs innombrables dans le monde entier : Innumerabiles martyres per universum orbem*, en fit une si grande quantité dans les Gaules qu'il prend cette province comme point de comparaison, afin qu'on puisse juger par là des ravages, causés dans tout le bercail du divin Pasteur : *ex his quæ in unica provincia, quæ Gallia vocatur, contigerunt.* Il est bon de remarquer qu'Eusèbe ne prend pas pour point de comparaison une partie seulement de la Gaule, Lyon, par exemple, où, selon Mgr Bougaud, dix-neuf mille chrétiens versèrent généreusement leur sang pour Jésus-Christ, mais la Gaule entière : *Unica provincia quæ Gallia vocatur*.

Donc, au lieu de consolider l'édifice historique de saint Grégoire de Tours, Sulpice Sévère le détruit de fond en comble.

Que M. l'abbé de Meissas ne vienne donc plus nous dire : « Voilà qui est clair et formel : *pas de martyrs chez nous « avant la persécution de Marc-Aurèle* ». Pas de *martyria*, c'est-à-dire *d'hécatombes générales de chrétiens*, nous l'accordons volontiers ; mais pas de *martyrs*, c'est-à-dire *de chrétiens immolés isolément* pour le nom de Jésus-Christ, on le nie formellement : le texte de Sulpice Sévère, interprété dans son sens le plus naturel, en fournit la preuve.

Jérôme Mercier, licencié en droit canon et en droit civil, a donné, en 1696, dix-huit ans après la mort de Launoy, une édition annotée des œuvres de Sulpice Sévère, dans laquelle on lit, après les mots : « *seriùs trans Alpes Dei religione « susceptâ* », la note suivante : « Quinimo in Gallias missi « sunt ab apostolis sanctus Martialis, sancti Petri discipulus, « ad Lemovices ; Sabinus et Potentianus ad Senonas, Ursi- « nus ad Bituriges ; Eucherius ad Treviros ; Fronto ad Petra- « goras ; Julianus ad Cenomannos et Clemens ad Metenses : « Cependant les apôtres ont envoyé dans les Gaules Martial, « disciple de saint Pierre, à Limoges ; Sabinien et Potentien « à Sens ; Ursin à Bourges ; Eucher à Trèves ; Front à Péri- « gueux ; Julien au Mans et Clément à Metz » (1).

A la fin du dix-septième siècle, on interprétait le texte de Sulpice Sévère absolument comme nous l'interprétons nous-même à la fin du dix-neuvième.

Cela n'empêche pas M. l'Aumônier du Collège Rollin d'écrire encore ce qui suit : « Eh bien ! on peut lire en entier saint « Justin, saint Irénée, saint Clément d'Alexandrie, Tertul- « lien, Origène, saint Jérôme, Eusèbe, saint Cyprien, Arnobe, « Lactance, saint Hilaire de Poitiers ; on n'y trouvera rien, « absolument rien, qui puisse favoriser les prétentions de « l'Ecole légendaire ». Je n'ai pas lu, je l'avoue, tous les écrits de ces Pères de l'Eglise, mais j'en ai lu une partie assez notable pour y avoir trouvé des témoignages, que j'ai rap-

1. *Beati Sulpicii Severi, Biturícensis Episcopi, opera omnia... operâ et diligentiâ M. Hieronymi Mercier, in utroque jure licentiati. Lugduni* 1696, in-12, page 231.

portés textuellement et qui non-seulement favorisent complétement les prétentions de l'Ecole traditionnelle, mais encore ruinent entièrement celles de l'Ecole grégorienne.

§ 2.

L'Epigraphie.

« S'il y avait eu, dit M. l'abbé de Meissas, au deuxième et « troisième siècle, des Eglises dans la Gaule entière, surtout « des Eglises aussi nombreuses et aussi florissantes que les « peignent en général ces mêmes documents, qui rattachent « inviolablement leur origine à saint Pierre ou à saint Clé- « ment, elles auraient laissé quelques monuments. Or notre « sol a été fouillé du midi au nord et de l'orient à l'occident « et d'une manière à peu près égale ; mais, nulle part, en de- « hors de la vallée du Rhône ou du littoral de la Méditerra- « née, on n'a trouvé ni tombeau, ni inscription chrétienne, « antérieure au quatrième siècle. Cependant, si les préten- « tions de l'Ecole légendaire étaient fondées, ce n'est pas un « monument isolé, ce sont de vastes cimetières que l'on de- « vrait mettre au jour, car il nous paraîtrait incroyable que « les chrétiens n'eussent pas profité, dans les Gaules comme « en Italie, de la facilité que la loi romaine leur laissait d'a- « voir des lieux de sépulture spéciaux. (Prédication du chris- « tianisme dans le Pagus Sylvanectensis, pages 36 et 37) ».

Je passe la plume à M. Alexandre Poidebard, professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon, qui répond à M. l'Aumônier du Collège Rollin : « Aux premiers siècles de l'existence de l'Eglise, les fidèles, usant d'une faculté que leur donnait la loi romaine, adoptèrent souvent la forme légale d'une association funéraire, comme il en existait beaucoup, à l'ombre de laquelle ils pouvaient rendre aux défunts leurs derniers devoirs...

« Mais en temps de persécution, les chrétiens n'avaient plus ni droits ni liberté, et la loi protectrice des tombeaux elle-même était quelquefois suspendue à leur égard. Tertullien rapporte que, de son temps, la foule ameutée contre eux, leur refusait le droit d'avoir des cimetières (Apolog. 37 ad Scap. 3).

A Lyon, les restes de saint Pothin et de ses compagnons furent profanés, réduits en cendres et jetés dans le fleuve (1).

« Du reste, si les persécuteurs poursuivaient ainsi les chrétiens, jusqu'après la mort, et, s'ils violaient leurs sépultures, ce n'était pas par le fait d'une haine inintelligente, mais plutôt par un calcul parfaitement raisonné. En détruisant les tombeaux et en dispersant les restes de ces hommes, qui méprisaient la mort, par espoir de la résurrection, ils pensaient tromper leur attente et leur enlever deux fois la vie. C'est ce que nous apprend un passage de la lettre écrite après le martyre de saint Pothin par les chrétiens de Lyon à leurs confrères d'Asie. « Les païens, est-il dit dans ce document aussi « célèbre qu'authentique, brûlèrent les corps des martyrs et « en jetèrent les cendres dans le Rhône, afin qu'il n'en restât « plus aucune trace sur la terre. Ils prétendaient leur ôter « ainsi l'espoir de la résurrection et à Dieu le pouvoir de les « ressusciter. C'est, disaient-ils, l'attente de leur résurrection « qui les porte à introduire parmi nous cette religion nou- « velle à travers les tourments. Nous verrons bien si leur « Dieu est assez fort pour les arracher de nos mains et s'il les « ressuscitera » (2).

On comprend aisément maintenant pourquoi les chrétiens n'ont pas eu, dans les Gaules, durant les trois premiers siècles « *ces vastes cimetières que l'on devrait mettre au jour* « *partout* », au dire de M. l'abbé de Meissas.

M. l'Aumônier du Collège Rollin écrit encore : « Vous con- « naissez tous, Messieurs, l'excellent ouvrage publié, il y a « quelques années, par M. E. Le Blant, sous ce titre : *Ins-* « *criptions chrétiennes de la Gaule*. Le savant auteur s'é- « tait proposé, en restituant à chaque contrée les inscriptions « fournies par elle, de constater, comme il le dit lui-même, « la marche, le progrès de la foi. Or qu'est-il arrivé? Les « données de l'Epigraphie ont absolument confirmé les té- « moignages de l'histoire, contrairement à ces prétendues « traditions locales qui servent de fondement aux théories de « l'Ecole légendaire. Mais laissons ici la parole à M. Vitet... » M. l'abbé de Meissas, on le voit, annonce, à grands coups de

1. Revue la *Controverse* et le *Contemporain*, 1883. P. 350.
2. Eusèbe : *Histoire ecclésiastique*. Lib. v. Cap. 1.

grosse caisse, que les travaux épigraphiques de M. E. Le Blant, corroborent ce qu'il avance; mais il ne cite pas un mot textuel de ce savant épigraphe. Il copie, au contraire, de suite un très long passage d'un article de M. Vitet, dans le *Journal des Savants* du mois de mars 1867, page 140. Ce procédé étrange m'a paru recéler une fraude et j'ai fait des recherches, dans le *Manuel épigraphique* de M. Edmond Le Blant. Or j'ai lu en toutes lettres, à la page 118 de cet ouvrage : « Lorsqu'il s'agit *des premiers siècles*, chercher dans les « marbres d'une contrée *des monuments contemporains de* « *l'âge où y parut le christianisme*, c'est le plus souvent « s'exposer à des mécomptes. *Par nécessité absolue, aussi* « *bien que par goût du mystère, les fidèles ont longtemps* « *caché leur croyance.* On le voit *pour Rome*, où, *sur mille* « *quatre cents inscriptions datées*, trente et une seulement « sont antérieures à Constantin ».

M. E. Le Blant écrit donc précisément le contraire de ce que lui fait écrire M. l'Aumônier du Collège Rollin, non-seulement pour ce qui concerne la Gaule, mais encore pour ce qui regarde l'Italie et Rome même, où l'épigraphie est en complète contradiction avec les progrès que le christianisme y avait faits.

CHAPITRE III

L'Ecole nouvelle.

M. Paul Allard, savant publiciste, qui écrit beaucoup d'articles, dans *la Controverse et le Contemporain;* M. l'abbé Duchêne, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris, et M. l'abbé Roussel, curé de Vauxbons, n'admettent ni la thèse de l'Ecole traditionnelle, ni celle de l'Ecole grégorienne; ils forment donc bien une troisième école, que j'appelle Ecole nouvelle et qui fait remonter l'établissement de la plupart des Eglises ou diocèses de France, au quatrième siècle, sous les règnes de Constantin et de ses fils.

I. J'ai déjà cité ces paroles de M. Paul Allard : « A mes « yeux, ni la thèse de l'origine apostolique de nos Eglises, « ni la thèse contraire, ne sont établies, et, dans cette ques- « tion comme dans beaucoup d'autres, le plus prudent est « de suspendre son jugement et de ne pas conclure. » Le savant polémiste ajoute : « Je commence par faire une conces- « sion aux partisans de l'*apostolicité*. Ils ont raison d'écarter « les arguments, que leurs adversaires tirent d'un passage « de Sulpice Sévère et d'un passage de Grégoire de Tours. « Quand le chroniqueur du cinquième siècle, racontant la « persécution de Marc-Aurèle dit « qu'on vit alors pour la « première fois des martyrs en Gaule, la religion ayant été « reçue tardivement au-delà des Alpes », il parle ainsi parce « qu'avant Marc-Aurèle et les célèbres martyrs de l'an 177, « la Gaule n'est pas nommée dans l'*Histoire ecclésiastique* « d'Eusèbe, son principal guide en ces matières. Grégoire de « Tours s'appuie sur la passion de saint Saturnin, qui fixe à

« l'an 250 la mission du saint évêque de Toulouse, pour assi-
« gner la même date à celle de Gatien de Tours, Trophime
« d'Arles, Paul de Narbonne, Saturnin de Toulouse, Denys
« de Paris, Austremoine de Clermont, Martial de Limoges,
« dont ce document ne parle pas : en ceci il dépasse certai-
« nement les droits de l'induction historique. Il faut donc
« déblayer la route des deux textes si souvent invoqués de
« Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours. Cette élimination
« faite, le champ reste libre aux partisans de l'*apostolicité*.
« A eux d'établir leur thèse par des faits, c'est-à-dire par
« des textes. Les textes abondent sous leur plume, mais au-
« cun, il faut bien le reconnaître, n'est probant ou précis (1) ».

J'invite respectueusement M. Paul Allard à examiner de nouveau les textes nombreux *très probants* et *très précis*, que j'ai rapportés jusqu'ici et à méditer ces paroles du cardinal Pie, évêque de Poitiers : « Les Gaules ont donc été évan-
« gélisées de très bonne heure et il faut le dire sans hésiter :
« car, à Dieu ne plaise que *sur les arguments faibles et rui-*
« *neux d'une science attardée*, je donne un démenti à la
« *tradition constante et universelle de nos Eglises !* A Dieu
« ne plaise que je suppose dans les apôtres et dans le saint
« Siège apostolique tant de dédain et d'indifférence pour la
« grande nation des Gaulois, reliée de mille manières à la
« métropole de l'empire, qu'ils aient négligé de faire pour elle
« ce qu'ils faisaient pour des nations moins civilisées, moins
« accessibles, moins importantes! A Dieu ne plaise que, re-
« jetant des titres d'antiquités, *que Rome elle-même nous*
« *reconnaît, un patriotisme insensé se glorifie comme*
« *d'une conquête nationale, de l'opinion qui n'amène à*
« *Jésus-Christ* la plupart de nos provinces que plusieurs siè-
« cles après l'Afrique et les Indes! J'aime mieux répéter
« avec l'homme qui fut l'une des plus grandes gloires de
« notre grand siècle, et dont l'érudition égala l'éloquence
« que, par l'Eglise romaine, tout l'Occident est venu à Jésus-
« Christ et *que nous y sommes venus les premiers*. Ce grand
« génie, à qui toutes les manières de l'aigle vont si bien,
« ayant entrepris de raconter les origines et les gloires de

1. Revue *La Controverse* et *Le Contemporain*, 1885. P. 147.

« l'Eglise de France, et *trouvant sur son chemin des écri-*
« *vains fâcheux qui commençaient à balbutier leurs*
« *doutes et leurs objections, choque ainsi de l'aile une cri-*
« *tique téméraire. Puis l'ayant étourdie et réduite au si-*
« *lence,* reprend son vol vers des hauteurs où il n'est donné
« à personne de le suivre » (1).

II. « Dans sa dernière leçon sur *les origines chrétiennes*
« (La Gaule, page 440), M. l'abbé Duchêne rejette la valeur
« historique du texte de saint Grégoire touchant les sept
« évêques, parce que 1° Cette relation ne se trouve pas dans
« la légende de saint Saturnin, et qu'on ne sait où cet histo-
« rien l'a puisée; — 2° La tradition liturgique n'a jamais
« consacré aucune fête en Gaule en l'honneur des sept évê-
« ques; — 3° *Le témoignage de saint Grégoire est isolé;*
« — 4° Ce n'est pas en 250 que cette mission, en pays loin-
« tain, pouvait être organisée; — 5° Enfin le nombre mys-
« tique de sept missionnaires est un symbole de la marche
« de l'évangélisation primitive » (2).

M. l'abbé Duchêne abandonne l'Ecole grégorienne, puisqu'il rejette complètement le récit de saint Grégoire de Tours, qui est le seul fondement, avec le témoignage de Sulpice Sévère, sur lequel s'appuie cette Ecole. C'est uniquement ce que je tenais à constater ici.

Cependant, il me serait facile, en imitant M. l'abbé Hénault, de réfuter les cinq raisons mises en avant par le savant professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris. Je me contenterai de lui faire observer : 1° Que *le témoignage de saint Grégoire de Tours est isolé* seulement pour la date consulaire qu'il indique, mais que, pour le fond même du récit, l'historien des Francs est en très nombreuse et très bonne compagnie, pendant les seize premiers siècles de l'ère chrétienne; 2° Que le nombre des évêques missionnaires envoyé dans les Gaules, pour y prêcher l'Evangile, n'est pas uniformément de sept, qu'il varie même beaucoup dans les

1. Le Cardinal Pie, évêque de Poitiers, cité par le chanoine Dinet : *Saint-Symphorien et son culte.* Tome I. Page 52.

2. M. l'abbé Hénault : *Recherches historiques sur les Origines de l'Eglise de Chartres...* Pages 120 et 121.

différents historiens, depuis Fauste, évêque de Riez, qui écrivait au cinquième siècle et par conséquent cent ans environ avant saint Grégoire de Tours, jusqu'à Gilbert Génébrard, archevêque d'Aix, auteur du seizième siècle, postérieur de mille ans à l'historien des Francs. Ce nombre ne peut donc être ni *mythique*, ni *symbolique*, ni *mystique*.

III. Dans son *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*, pages 100 et 101, M. l'abbé Roussel, curé de Vauxbons, s'exprime ainsi : « Dans son livre *les Eglises du « monde romain notamment celles des Gaules pendant « les trois premiers siècles*, le bénédictin dom Chamard « soutient une opinion complètement opposée à la nôtre, sa- « voir que tous les sièges épiscopaux se trouvaient établis « dans tout l'empire romain et notamment dans les Gaules, « dès avant l'an 250... L'opinion *ancienne* (?), que nous sou- « tenons comme étant appuyée par des preuves solides, no- « tamment par la tradition, porte l'établissement des sièges « épiscopaux, dans les contrées du nord de la Gaule, à des « époques diverses, au deuxième, au troisième, au quatrième, « au cinquième siècle, etc., selon le cas, conformément à la « table que nous avons dressée dans le *Diocèse de Langres*, « tome I, page 81 ».

En réalité, M. l'abbé Roussel dépasse considérablement les limites de l'*Ecole grégorienne*, quoiqu'il soutienne le contraire, et il appartient très certainement à l'*Ecole nouvelle*, « qui fait remonter les plus anciennes Eglises *du nord*, *du « centre* et *de l'ouest* de la Gaule, au déclin du troisième « siècle, et les autres seulement au temps de Constantin ou « de ses fils, » comme parle M. l'abbé Duchêne.

L'édifice historique de Launoy n'a pas encore trois cents ans d'existence, mais il a été élevé sur le sable et sur l'argile et, aujourd'hui, il est entièrement en ruine. C'est pourquoi M. l'abbé Duchêne s'en retire à la hâte, il aurait pu prendre, pour opérer sa retraite, une route large et belle, qu'ont suivie jusqu'ici une foule de nobles et saints personnages ; il a préféré créer un chemin nouveau, au milieu des rochers, des ronces et des épines, et ce chemin nouveau ne sera jamais qu'un sentier escarpé et raboteux, n'aboutissant à aucune ha-

bitation sûre et solide. En d'autres termes, pour parler sans hyperbole, M. l'abbé Duchêne, sait que les bases de l'*Ecole grégorienne* sont ruineuses et il la quitte pour fonder une *Ecole nouvelle*, à laquelle l'avenir ne réserve que de cruelles déceptions.

La base, sur laquelle M. l'abbé Duchêne appuie sa jeune Ecole, ce sont les listes ou catalogues des évêques des différents diocèses de France, qui n'indiquent généralement pas de noms connus et de dates certaines. Il est curieux de lire ce qu'il écrit, dans le *Bulletin critique*, au sujet de l'Eglise de Chartres : « L'histoire ancienne de l'Eglise de Chartres, « écrit-il, en tant qu'elle dérive des vraies traditions de cette « Eglise, est représentée par un catalogue épiscopal, dont il « nous reste une rédaction *du onzième siècle*. Ce catalogue « *paraît* exact; on peut le vérifier par les documents authen- « tiques, depuis le commencement *du sixième siècle*... Le « troisième évêque de Chartres ayant vécu à la fin du qua- « trième siècle, le premier Adventus *ne peut guère remonter* « plus haut que le temps de Constantin; autrement il fau- « drait admettre des épiscopats et des vacances d'une lon- « gueur extraordinaire et cela sans aucun document... « Chartres a conservé sans doute quelques traditions marty- « rologiques, comme celles de saint Chéron, des saints Forts, « de sainte Modeste, *mais tellement obscures* qu'il est im- « possible de dire s'il s'agit de victimes des invasions bar- « bares, de personnes assassinées par des brigands (c'est le « cas, *semble-t-il*, pour saint Chéron) ou des martyrs pro- « prement dits, exécutés en vertu des lois ou édits impériaux « contre les chrétiens. Aucun de ces faits, du reste, *quel* « *qu'en soit le caractère*, n'entraîne l'existence *d'une Eglise* « *indépendante*, à Chartres, antérieurement au quatrième « siècle. *Si l'on veut* reporter plus haut l'établissement de « ce siège épiscopal, il faudra dire que *le catalogue est in-* « *complet pour les temps les plus voisins de l'origine. Cela* « *est possible*; mais nul ne saura jamais dans quelle mesure « il sera incomplet, nulle conjecture précise ne pourra être « présentée sur la date du premier évêque ».

Voilà en résumé et textuellement tout ce que M. l'abbé Duchêne a trouvé de plus fort pour détruire le système si so-

lidement établi de l'*Ecole traditionnelle* et enlever à l'Eglise de Chartres, en particulier, ses origines apostoliques. Franchement cela est notoirement insuffisant, et j'étais loin de m'attendre à ce que le fondement, sur lequel M. l'abbé Duchêne devait asseoir sa nouvelle Ecole, serait aussi peu solide.

Je vais examiner séparément quelques unes des assertions du savant professeur d'histoire ecclésiastique. Le catalogue des évêques de Chartres, découvert et mis en avant par M. Duchêne, date *du onzième siècle* : évidemment il est beaucoup trop récent. Ah! si les partisans de l'*Ecole traditionnelle* apportaient, à l'appui de leur sentiment, un document, et qu'on veuille bien le remarquer, un document *unique*, datant du *onzième siècle*, quel éclat de rire formidable éclaterait dans le camp de leurs adversaires! Mais, dit-on, on peut vérifier ce catalogue par d'autres documents authentiques, depuis le commencement du *sixième siècle*.— Ces documents sont de date trop nouvelle encore, ils ne peuvent pas être mis en parallèle avec les nombreux témoignages des Pères de l'Eglise, des apologistes de la religion et des historiens sacrés et profanes des cinq premiers siècles, cités abondamment ci-dessus.

« Ce catalogue *paraît exact*... Adventus *ne peut guère* « *remonter au-delà*... C'est le cas, *semble-t-il*... » Nous voilà bien réellement revenus aux temps des Tillemont, des Baillet, des Godescard, etc. On ne nous présente plus que des *doutes*, des *hésitations*, des *suppositions*, exactement comme au dix-septième et au dix-huitième siècles. De grâce, qu'on ne dise plus que la science historique a fait des progrès considérables, depuis quelques années; on fait tout ce que l'on peut, au contraire, pour la faire reculer en arrière.

« Si l'on veut reporter plus haut l'établissement de ce siège « épiscopal, il faudra dire que le catalogue est incomplet « pour les temps les plus voisins de l'origine. *Cela est pos-* « *sible*... » Du moment où vous reconnaissez que la chose est possible, tout ce que vous avez déjà écrit, et tout ce que vous pourrez encore écrire, à l'avenir, sur les catalogues épiscopaux, ne prouvera absolument rien; tous vos raisonnements n'auront aucune valeur historique.

Mais écoutons le T. R. P. Chastain, supérieur de la succursale du petit séminaire de Toulouse; en un peu moins de deux pages, il va admirablement élucider cette question si importante des listes des évêques, dans les trois premiers siècles de l'Eglise. « On s'est demandé, dit-il, comment, si saint Sa-
« turnin est venu au premier siècle, il est possible d'expliquer
« la lacune de deux siècles au moins qui existerait entre
« l'épiscopat de saint Honorat, successeur de saint Saturnin,
« et celui de saint Hilaire, que les actes nomment après saint
« Honorat. Est-il admissible que notre Eglise fut demeurée
« sans pasteur pendant tant d'années?

« Nous répondons : cette lacune apparente se trouve dans
« l'histoire de toutes les Eglises de France. On n'a, pour le
« constater, qu'à suivre, comme nous l'avons fait, dans le
« *Gallia christiana*, la série des évêques de presque toutes
« les principales Eglises de notre pays. Ainsi, après deux ou
« trois noms d'évêques, dont l'époque de l'épiscopat n'est pas
« marquée, on tombe tout à coup sur des noms accompagnés
« de la date du troisième, du quatrième, du cinquième siècle.
« Par exemple, à Aix, on trouve saint Maximin sans date, et
« puis saint Sidoine en 397; à Marseille, après saint Lazare
« sans date, vient Oresius en 314; à Arles, après saint Tro-
« phime et Regulus sans date, vient Oresius en 251; à Nar-
« bonne, après saint Paul et saint Etienne sans date, on
« trouve saint Gavidus en 359; à Evreux, après saint Thau-
« rin et saint Gaudens sans date, vient saint Melle en 314;
« etc., etc.

« Mais, dira-t-on, puisqu'il en est ainsi, la même objection
« se présentant pour presque toutes les Eglises de France,
« n'est-ce pas une preuve que notre pays n'a pas été évangé-
« lisé au premier siècle?

« Nous répondons que, si cette conséquence est admise
« pour la France, il faudra l'admettre pour le monde entier.
« En effet, dom Chamard, dans son ouvrage déjà cité *les*
« *Eglises du monde romain*, pages 300 et suivantes, affirme
« ce qui suit : « Nous avons eu la patience de faire parcourir
« l'*Oriens christianus* du Père Lequien; l'*Africa sacra* de
« Morcelli; l'*Italia sacra* d'Ughelli. Or, en Orient, les Églises
« même apostoliques n'ont pas conservé le souvenir d'un

« plus grand nombre d'évêques que dans les Gaules, avant « Dioclétien... Quant à l'Italie, à part Rome, Ravenne et Mi- « lan, pas une Eglise n'a gardé la mémoire de ses premiers « évêques... L'Afrique et l'Espagne sont encore plus dépouil- « lées que l'Italie, l'Orient et la Gaule ».

« Celui qui écrit les présentes pages, a eu la curiosité de « faire les mêmes recherches dans l'*Histoire ecclésiastique* « d'Eusèbe, et il a reconnu qu'aucune Eglise, mentionnée par « cet historien, même celle de Césarée, dont il était évêque, « n'a conservé la nomenclature de ses premiers pasteurs, si « ce n'est l'Eglise de Jérusalem, celle d'Alexandrie et l'Eglise « d'Antioche.

« Donc, à moins de dire que la lumière de l'Evangile a « éclairé, avant le quatrième siècle environ, seulement six « ou sept Eglises du monde, il faut admettre que *les lacunes* « *signalées ne sont qu'apparentes*, ou, en d'autres termes, « que *les archives ecclésiastiques de la plupart des Eglises* « *ont été perdues*. Voici l'explication que dom Chamard « donne à ce sujet : Grâce aux relations plus directes qui « avaient été acceptées entre les deux pouvoirs, dès le com- « mencement du troisième siècle, comme l'a si bien démon- « tré M. de Rossi, dans la *Revue des Questions historiques* « (janvier 1869), la police romaine avait pénétré dans le se- « cret des biens meubles et immeubles de l'Eglise; en sorte « que, au moment des crises violentes, elle pouvait mettre la « main sur toutes les archives ecclésiastiques. C'est ce qu'elle « fit, notamment dans la persécution de Dèce, et mieux en- « core par les ordres exprès de Dioclétien. La Gaule, Lactance « lui-même est obligé de l'avouer, ne fut pas épargnée sous « ce rapport, malgré la bonne volonté du César Constance. « Mais qui pourra dépeindre les conséquences des invasions « barbares? Depuis l'Océan jusqu'à l'Euphrate; depuis l'Atlas « jusqu'au Pont-Euxin et au Danube, le vieux monde romain « s'écroula sous leurs coups et ne présenta plus qu'un amas « de ruines. Un tel cataclysme ne suffit-il pas pour expliquer « la perte des archives ecclésiastiques? »

« Nous n'avons rien à ajouter à des explications aussi lu- « cides. Disons seulement que l'Eglise de Toulouse dut subir « le sort commun, et que, si saint Saturnin a eu des succès-

« seurs entre saint Honorat et saint Hilaire, leurs noms ne « sont plus inscrits que dans le livre de vie » (1).

Les commencements de toutes les choses humaines sont ordinairement très obscurs. Qui peut se vanter de connaître à fond les origines de la France? Nos devanciers ne les connaissaient pas; nous les ignorons et il est très probable qu'elles seront cachées à nos successeurs comme elles le sont à nous-mêmes.

Les abbayes religieuses d'hommes et de femmes étaient très multipliées, avant la révolution, sur toute l'étendue de notre chrétienne patrie; toutes remontaient à des époques de beaucoup postérieures à l'établissement des différentes Eglises de la Gaule. Cependant on connaît la liste exacte des abbés d'un très petit nombre de ces maisons religieuses. Pour me servir d'un exemple rapproché de nous, l'abbaye Saint-Martin d'Autun a été fondée, l'an 600, par la reine Brunehilde. Or, dans son grand et consciencieux travail, intitulé *Essai historique sur l'abbaye Saint-Martin d'Autun*, M. Gabriel Bulliot, président de la Société éduenne, établit ainsi le catalogue des abbés : « Lupon, l'an 600. Abbés incertains... Saint Médéric, « environ l'an 700... Arnulf, 870 ». Ainsi, durant l'espace de deux cent soixante-dix ans, nous ne trouvons que deux seuls abbés : Lupon et saint Médéric ou Mery. La même chose existe pour la plupart des autres maisons religieuses. Et relativement à nos diocèses de France, fondés cinq siècles auparavant, on voudrait savoir exactement les noms de tous les prélats, qui ont occupé ces sièges épiscopaux, avec les dates certaines de l'épiscopat de chacun d'eux! Mais c'est absolument impossible.

Dans l'ordre civil, et à des époques encore beaucoup plus rapprochées de nous, c'est également avec des difficultés extrêmes qu'on parvient à établir, d'une manière un peu convenable, et souvent même approximativement seulement, la liste des Comtes du Moyen-Age; celle des Baillis, venus après eux, etc., etc.

Enfin, voici des faits plus étonnants encore que ceux qui précèdent. Alise, la capitale des Mandubiens, devenue si cé-

1. Le T. R. P. Chastain : *Mémoires sur l'époque de l'apostolat de sai Saturnin*, Pages 34-36.

lèbre par le siège qu'elle soutint contre Jules César, cinquante ans avant l'ère chrétienne, existait toujours dans les premiers siècles du christianisme, soit qu'elle n'eut pas été détruite par son vainqueur, soit qu'elle eut été reconstruite peu après sa destruction. Bibracte, la métropole des Eduens, était très florissante au milieu du troisième siècle, lorsque le rhéteur Eumène chantait sa gloire et celle de ses écoles méniennes. Gergovie, la cité des Arvernes, a été illustrée par les combats mémorables qu'elle a livrés aux légions romaines. Eh bien! où sont aujourd'hui ces villes autrefois si fières de leur grandeur passée? Où sont même les emplacements occupés jadis par ces glorieuses cités, dont les noms seuls parviendront à la postérité la plus reculée? Personne ne peut le dire avec certitude. Qu'elles sont donc encore épaisses les ténèbres qui obscurcissent nos origines nationales! Elles expliquent merveilleusement le peu de connaissance que nous avons de l'établissement du christianisme, dans chaque partie particulière de la Gaule, quoique nous sachions par des documents authentiques que la religion chrétienne a été prêchée et implantée dans notre pays, dès les temps apostoliques.

CONCLUSION DE CETTE PREMIÈRE PARTIE.

J'ai voulu étudier l'intéressante question de la propagation de l'Evangile de Jésus-Christ dans le monde; je me suis trouvé immédiatement en présence de trois Ecoles différentes : j'ai examiné soigneusement chacune d'elles. J'ai reconnu bien vite que l'*Ecole traditionnelle*, qui soutient l'évangélisation de l'univers entier et en particulier de la plus grande partie de la Gaule, au premier siècle, a pour elle des preuves irréfragables, notamment une tradition dix-neuf fois séculaire, obscurcie seulement pendant les dix-septième et dix-huitième siècles, et un nombre pour ainsi dire incalculable de défenseurs très pieux et très savants.

Quant à l'*Ecole grégorienne*, qui reporte l'origine de la plupart des Eglises de France au milieu du troisième siècle, elle remonte à peine à trois cents ans. Les deux principales

et presque uniques raisons, dont elle se prévaut, sont au moins aussi favorables à l'Ecole traditionnelle qu'à elle-même; ses défenseurs ont toujours été relativement peu nombreux.

Enfin l'*Ecole nouvelle* prétend que la majeure partie des diocèses de France, et spécialement ceux de l'Ouest, du Nord et du Centre, ont été établis seulement dans le quatrième siècle. Cette Ecole date d'hier et le fondement, sur lequel elle est établie, est sans aucune solidité, quoique ses défenseurs soient des écrivains contemporains certainement très érudits.

Maintenant il appartient à chaque église particulière de faire son histoire et de montrer son antiquité.

C'est pourquoi je vais m'occuper, dans la seconde partie de ce travail, des origines de l'église de Langres et de Dijon, ainsi que de celle d'Autun.

La chrétienté de Langres et celle de Dijon ont été fondées par saint Bénigne seul. Elles n'ont formé, jusqu'en 1731, qu'une seule église, connue sous le nom de diocèse de Langres. En 1731, elles ont été séparées et ont composé deux diocèses différents : le diocèse de Langres et le diocèse de Dijon. En 1802, elles ont été réunies de nouveau et se sont appelées le diocèse de Dijon. En 1822, le diocèse de Langres a été rétabli, et, depuis cette époque, les deux diocèses subsistent simultanément.

En conséquence, je parlerai très exactement, en donnant à la réunion des chrétientés de Langres et de Dijon, telle qu'elle a existé jusqu'en 1731, le nom d'église ou de diocèse de Langres et de Dijon.

DEUXIÈME PARTIE

ORIGINES DU DIOCÈSE DE LANGRES & DE DIJON

AINSI QUE DE CELUI D'AUTUN

« On en vient aujourd'hui à ne plus tenir compte
« même des Saints Patrons ».
(*Semaine religieuse* de Soissons, du 13 août 1887).

Cette seconde partie contiendra trois chapitres, consacrés, le premier à Saint Hyrène ou Hyro; le second à Saint Bénigne et le troisième aux successeurs immédiats de Saint Bénigne.

CHAPITRE Ier

Saint Hyrène ou Hyro.

J'ai déjà rapporté les lignes suivantes, écrites dans le seizième siècle, par Pierre de Saint-Julien : « Joinct que (comme « j'ay autres fois dit, troictant d'Autun) tous ceux qui ont « parlé de Faustus, Conte ou Seigneur de Saulieu et Père de « Saint-Simphorien, tiennent que lorsque saint Bénigne, saint « Andoche et saint Tyrse arrivèrent audit Saulieu, iceluy « Faustus estoit déja chrétien. Ce que se dit aussi de Léonille de « Langres, sœur de Faustus » (1). Tous les historiens Bourguignons affirment la même chose, ce qui fait naturellement supposer qu'avant l'arrivée de saint Bénigne et de ses compa-

1. Pierre de Saint-Julien : *De l'origine des Bourgongnons*. Liv. III. Page 370.

gnons d'apostolat, chez les Eduens et les Lingons, ces deux peuples Gaulois avaient déjà été évangélisés par un ou plusieurs missionnaires chrétiens. Mais quels ont été ces ouvriers de la première heure, qui sont venus travailler dans cette partie de la vigne du Seigneur ?

Le *Breviarium historiarum*, porté récemment à la connaissance du public par M. Léopold Delisle, le savant conservateurs des manuscrits à la Bibliothèque nationale de Paris, composé, au commencement du quatorzième siècle, par Landolfe de Colonne, chanoine de Chartres, cite, parmi les nombreux missionnaires, qui ont annoncé la bonne nouvelle dans les Gaules, dès le milieu ou la fin du premier siècle, *Hyrène, évêque de Langres, Hyrenes Lingonensis.*

Le *Breviarium historiale*, écrit, suivant le même M. Léopold Delisle « l'an 1428, à Rome, par un clerc français de la « cour du pape Martin V », resté jusqu'ici inconnu, fait également figurer, dans la nomenclature des missionnaires chrétiens du premier siècle, *Hyrène, évêque de Langres, Hyrenes Lingonensis.*

Jean Le Jars, religieux célestin, a composé son *Epitoma historiæ universalis*, à la fin du quinzième siècle; il a été imprimé en 1521. Il donne la liste des principaux prédicateurs de la foi, dans les Gaules, sous Galba, Othon et Vitellius et dans les temps antérieurs ; il termine cette liste par ces mots : *Hyro in Lingonen* : Hyro à Langres.

Messieurs J. Carnandet et F. A. Hesse, auteurs de la brochure intitulée : *Saint-Hyro, apôtre de Langres et d'Autun, au premier siècle*, n'ont pas connu le *Breviarium historiarum* de Landolfe de Colonne; mais ils mentionnent et commentent longuement les passages cités plus haut du *Breviarium historiale* et de l'*Epitoma historiæ universalis.*

Je copie textuellement la fin de leur intéressant travail. « Conclusion. 1° Il n'y a jamais eu à Langres, ni à Autun, de « saint du nom de *Hyro* ou *Iro* ; l'existence de ce prétendu « personnage ne repose que sur une altération du nom de « saint Irénée, évêque de Lyon ; saint Hyro est le même que le « saint Docteur, qui a été la gloire de toute la Gaule orien- « tale, au deuxième siècle.

« 2° Ce personnage n'a donc pas évangélisé le diocèse de

« Langres, encore moins celui d'Autun, à la fin du premier « siècle; mais saint Irénée a pu le faire et l'a fait; mais seule- « ment dans la seconde moitié du deuxième siècle, après « l'an 157.

« 3° C'est la grande réputation de saint Irénée, qui a seule « pu le faire qualifier du titre d'apôtre de Langres, puisque « même elle l'a fait appeler, par plusieurs, l'apôtre et le pre- « mier évêque de Lyon.

« 4° Il n'en faudrait pas conclure, cependant, qu'il n'y a « point eu de chrétiens à Langres et à Autun, avant le milieu « du second siècle; ces deux diocèses, au contraire, sont du « petit nombre de ceux qui ont des témoignages positifs « constatant la prédication efficace de l'Évangile, dans leur « territoire, avant l'arrivée de saint Bénigne, c'est-à-dire « avant l'an 166 (1) ».

Il est facile de démontrer que ces conclusions sont erronées :

1° Suivant MM. Carnandet et Hesse eux-mêmes, « des témoi- « gnages positifs constatent que la prédication efficace de l'E- « vangile a eu lieu, dans le diocèse de Langres et dans celui « d'Autun, avant l'an 166, c'est-à-dire avant l'arrivée de « saint Bénigne dans notre pays ». Or *la prédication efficace de l'Evangile, dans deux diocèses*, suppose au moins un prédicateur.

2° Ce prédicateur ne peut pas être saint Irénée, parce que saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, est arrivé dans les Gaules, au plus tôt l'an 157, et qu'il s'est arrêté à Lyon avec saint Pothin, le premier évêque de cette cité. Du reste, le personnage dont parlent Landolfe de Colonne et le clerc français de la cour du pape Martin V, vivait au plus tard sous Galba, Othon et Vitellius, de l'an 68 à l'an 70 « Hiis quoque tribus, scilicet Galbe, Othoni et Vitellio... et « prœcedentibus temporibus, apostoli et discipuli Christi « claruerunt, videlicet... *Hyrenes Lingonen* et alii infi- niti ».

3° Le prédicateur, dont il s'agit, est appelé *Hyrène*, Hy-

1. I. Carnandet et F.-A. Hesse : *Saint Hyro, apôtre de Langres et d'Autun, au premier siècle...* Page 33.

renes, par Landolfe de Colonne et par le clerc de la cour du pape Martin V, et *Hyro* par Jean Le Jars, deux noms entre lesquels il y a une très grande similitude de ressemblance. Or, avons-nous la plus petite raison de ne pas nous en rapporter aux témoignages de ces écrivains, tous les trois très respectables par leur caractère et par leurs fonctions, puisque le premier est chanoine de l'église de Chartres; le second vit à la cour du chef de l'Eglise catholique et le troisième est religieux célestin? Non assurément. Ils n'avaient aucun intérêt à signaler, au premier siècle, un prédicateur de l'Evangile, chez les Lingons, et, puisqu'ils l'ont fait, c'est à coup sûr parce qu'ils avaient entre les mains au quatorzième et au quinzième siècles, des documents, qui leur donnaient ce renseignement et qui ont disparu depuis cette époque.

A cette première preuve de la bonne foi de ces auteurs, de leur véracité et de la certitude de ce qu'ils avancent, j'ajoute la suivante, qui est décisive. Landolfe de Colonne cite les noms de vingt-quatre, le clerc de la cour Martin V, de vingt et un, et Jean Le Jars de vingt apôtres ou disciples de Jésus-Christ, qui ont porté la bonne nouvelle dans diverses parties de l'univers, en même temps que *saint Hyrène* ou *Hyro* évangélisait les Lingons et les Eduens. Or nous voyons par les actes des apôtres et par les écrits des pères et des historiens ecclésiastiques, que tout ce que ces écrivains nous apprennent des vingt ou vingt-quatre propagateurs de l'Évangile, contemporains de *saint Hyrène* ou *Hyro*, est vrai. Il n'y a donc aucun motif de révoquer en doute ce qu'ils nous disent du premier apôtre de l'église de Langres et de celle d'Autun, quoiqu'avant eux on ne rencontre aucune trace du Père spirituel de Faustus, de Léonille et des autres chrétiens Lingons et Eduens de la fin du premier et du commencement du second siècle de l'ère chrétienne.

Le nom d'*Hyro* a prévalu sur celui d'*Hyrène* et tous les auteurs Langrois modernes et contemporains en ont parlé.

M. Emile Jolibois regarde « Jacques Vignier, jésuite his-
« toriographe du diocèse de Langres, né à Bar-sur-Seine,
« mort à Dijon, comme le premier et le seul historien sérieux
« des Lingons; sa vie entière fut consacrée à l'étude, et ses

« immenses travaux, restés manuscrits, sont encore la meil-
« leure source à laquelle on puisse recourir » (1).

Il sera donc intéressant de lire ce qu'il a écrit sur notre saint. « Il y a apparence, dit-il, que saint Bénigne fut le « premier, qui annonça publiquement notre créance, en ce « diocèse, et qui doit ensuitte passer pour nostre apostre, « père et premier pasteur de l'église de Lengres, comme nous « l'avons tenu jusqu'à présent. Il faut pourtant advouer que « nous n'en avons point de parfaite certitude et qu'il n'y au- « roit aucun inconvénient à maintenir que *l'éclat de la foy « ayant donné par tout l'empire romain, à la mort du « Sauveur, et incontinent après que les apostres se furent « répandus par l'univers*, Lengres, qui estoit sur la route « de Rome au Rhin et à l'Océan, comme nous avons veu, « pourra bien avoir reçeu, ou de Léonille, sœur de Fauste, on « de quelque passant chrétien, un petit rayon *de ce grand « et général éclat*. Et je ne scay si cecy n'est point vérité « plus tost que conjecture, puisque nous trouvons que saint « Crescent, disciple de saint Paul, a fondé les églises de « Vienne en Dauphiné et de Mayence, en Allemagne, ce qu'il « ne peut avoir fait sans avoir passé par Lengres, y allant ou « en retournant, et qu'il est dit de saint Trophime, premier « évesque d'Arles, et pareillement disciple de saint Paul, « qu'il *a fait couler par toutes les Gaules les ruisseaux de « l'Evangile. Peut-estre saint Trophime le premier a « presché ou fait prescher à* Lengres, duquel le martyro- « loge romain dit, le 29 décembre : « Arelate, natalis sancti « Trophimi, cujus meminit sanctus Paulus ad Timotheum « scribens (Epist. 2, cor 4, et in Actis Apost. XX et XXI), qui « ab eodem Apostolo Episcopus ordinatus prœfatæ urbique ad « Christi evangelium prædicandum directus est; ex cujus « prædicationis fonte (ut sanctus Zosimus Papa scribit) (Epis- « tola, quæ citatur, sednon habetur, ait Baronius, ibid.) tota « Gallia fidei rivulos accepit (de quo et Beda, Usu, Ado, Tur, « l. I., Pe. Clun. l. I., Ep. 2, etc.). Sanctus Ireneus, l... me- « minit ecclesiarum cis Rhenum. — S. Mansuet, premier « Evesque de Toul et S. Clément, premier Evesque de Metz,

1. Emile Jolibois : *La Haute-Marne ancienne et moderne*. Page 547.

« y envoyés par saint Pierre, comme l'on tient, peuvent en y « allant de Rome, avoir passé par Lengres, car c'en est le « chemin, et y avoir annoncé du moins secrettement la foy. « Davantage un autheur qui escrivoit, il y a cent vingt ans, « *plein de scavoir faire, homme curieux, qui cite par* « *fois des chroniques vulgairement inconnues, tient pour* « *constant qu'en même temps qu'estoit le siècle de saint* « *Clément*, saint Saturnin prescha la foy à ceux de Tolose; « saint Martial à Limoges; saint Gracian (pour Gatian) à « Tours; saint Julian au Mans; saint Paul à Narbonne; saint « Eutrope à ceux de Saintonge; saint Fronton aux Périgour- « dins et *saint Hyron à ceux de Lengres.*

« Voilà un sainct et un évesque jusqu'à présent inconnu « aux Lengrois, que cet escrivain frère Jean le Jars, célestin de « profession, leur assigne pour premier prédicateur de la « foy. Mais je n'ose franchement ny recevoir ny rebuter ce « nouveau patron, ne voyant pas d'authorité suffisante pour « le reconnaître, ny d'autre part assez forte conviction pour « le rejetter, hors que jamais nous n'en avons ouy parler par « de ça : Si bien qu'attendant plus de lumière, nous laisse- « rons ce point historique indécis; nous attachant néant- « moins, avec dévotion et beaucoup de respect à nostre zèlé « et grand martyr saint Bénigne, lequel ne peut être pour « nous *un sainct douteux* et à qui nous avons cette obliga- « tion qu'il ne nous a pas seulement annoncé la parole de « salut, mais de plus la confirméé et scelléé de son sang. « Voylà pourquoy jusques à plus grande connaissance con- « traire, il passera chez nous pour Apostre, en ayant fait « glorieusement l'office et remply abondamment la di- « gnité » (1).

Qu'il me suffise de remarquer ici combien *la croyance à l'apostolicité des églises de France était encore vivace à Dijon et à Langres*, à la fin du dix-septième siècle, malgré tout ce que les Launoy, les Tillemont et les Baillet avaient

1. Le R. P. Jacques Vignier, jésuite : *Décade historique*. 6 vol. in-4° manuscrits. Bibliothèque Nationale de Paris. Fonds français, n° 5993, 5994, 5995, 5996, 5907, 5998. Tome I. Livre II : *Des Histoires de Langres*.,. Chapitre Ier. Page 105 et suivantes (nouvelle pagination). Copie faite sur l'original, par M. Pajot, archiviste paléographe, attaché à la Bibliothèque Nationale.

déjà fait pour l'anéantir complètement, puisque Jacques Vignier écrit « *que l'éclat de la foy ayant donné partout* « *l'empire romain*, à la mort du Sauveur, et *incontinent* « *après que les Apostres se furent répandus partout l'uni-* « *vers*, il n'y aurait aucun inconvenient à maintenir que Lengres... pourra bien avoir receu... un petit rayon *de ce grand* « *et général éclat* ». Ces paroles du savant Jésuite prouvent évidemment qu'il regardait comme très fausse cette assertion de Sulpice Sévère : « Sèrius trans Alpes Dei religione susceptâ ».

L'abbé Godard, ancien professeur au Grand Séminaire de Langres, s'exprimait ainsi, en 1855 : « *Saint Iro* ou *Hyro* « aurait prêché l'Evangile à Autun et à Langres, dès la fin « du premier siècle de l'ère chrétienne, en même temps que « saint Saturnin à Toulouse ; saint Martial à Limoges ; saint « Gatien à Tours; saint Julien au Mans; saint Paul à Narbonne; saint Fronton en Périgord. Ainsi s'expliquerait « comment saint Bénigne rencontra déjà des chétiens dans « la famille de Faustus et de sainte Léonille, l'aïeule de nos « saints Jumeaux (1) ».

J. Carnandet, bibliothécaire de la ville de Chaumont, disait en 1860 : « La plupart des auteurs Langrois s'accordent à « dire que saint Bénigne ne fut pas le premier qui prêcha « l'Evangile chez les Lingons. Lorsque ce pasteur fut envoyé dans les Gaules par Polycarpe, disciple de l'apôtre « saint Jean, les trois frères jumeaux Speusippe, Eleusippe « et Mélasippe avaient déjà été baptisés (*sic*) à Langres, où il « y avait, en l'honneur de saint Jean, une chapelle qui, dans « la suite, a été dédiée à saint Mamès. *Hyro* ou *Iro* aurait « prêché l'Evangile à Autun et à Langres, à la fin du premier « siècle de l'ère chrétienne (2) ».

L'abbé Daguin, ancien curé de Perrancey, dans le canton de Langres, écrivait en 1863 : « *Saint Hyro* ou *Iro* parait avoir « été le premier apôtre d'Autun et de Langres, vers l'an 98. « Ce fait expliquerait comment saint Bénigne, quelques an-

1. L'abbé Godard : *Vie des Saints du département de la Haute-Marne*. Page 201.

2. I. Carnaudet : *Géographie historique, industrielle et statistique du département de la Haute-Marne*, imprimée en 1860.

« nées après, rencontra des chrétiens à Autun et à Langres, « dans la famille de saint Faustus et de sainte Léonille (1) ».

Ces paroles sont extraites de l'*Ordo divini officii* du diocèse de Langres. Sans doute elles y ont été mises avec l'approbation de Monseigneur l'évêque, ce qui leur donne une valeur beaucoup plus grande que celle qu'elles ont par elles-mêmes.

M. l'abbé Roussel, curé de Vauxbons, s'exprimait de la manière suivante, en 1873 : « On nous permettra de joindre « à cette notice sur saint Bénigne, un éclaircissement sur un « prétendu (*sic*) *Saint Hyro*, que quelques auteurs font apôtre « de Langres. En 1479, le premier imprimeur de Poitiers, « éditant le *Breviarium historiale* du chanoine Landulphus « de Columna (2), énumérait ainsi, à la lettre chapitre O, « les apôtres et les disciples de Jésus-Christ. (Suit le texte « cité précédemment) *Hyrenes... Lingonen...* D'après ce « passage, qui renferme plus d'une faute (*sic*), *il est évident* « qu'Hyrenes Lingonen est pour Hyrenes Lugdunen, et qu'il « s'agit de saint Irénéé de Lyon. Ce saint apôtre de Lyon « devait naturellement, à cause de sa grande renomméé, « trouver place ici, et, dans un sens, on pouvait l'appeler « l'apôtre de la Province Lyonnaise, et conséquemment de « Langres, qui en faisait partie, et où il a pu faire quelques « courses apostoliques. Quelque temps après l'impression « précitée, un célestin, nommé *Jean Le Jars* ou *Laziardus*, « dans son *Historiæ universalis epitoma*, qui n'est qu'un « extrait de l'ouvrage précédent, parlant des apôtres de la « France, s'exprime ainsi, au livre III, chapitre 16 : « Constat- « enim quod Fronto in Petragoren; *Hyro in Lingonen*, « fidem prœdicaverunt. » Or *il est évident* que, dans ce pas- « sage, l'auteur, mort vers l'an 1500, a voulu traduire l'*Hy-* « *renes Lingonen* de 1479. Son *Hyro*, imprimé *peut être* « pour *Hyre* ou *Hyren*, n'est donc qu'une de ces abrévia- « tions si fréquentes alors. *Tous ceux, qui ont lu ce pas-*

1. L'abbé Daguin : *Tableau chronologique des Saints et Saintes du diocèse de Langres*, publié dans l'*Ordo divini officii recitandi sacrique faciendi, intra diœcesùn Luigonensem*.. Page 115.

2. On sait que le savant M. Léopold Delisle prétend le contraire de ce qu'écrit ici M. l'abbé Roussel.

« *sage, n'y ont vu*, pendant cent cinquante ans, *rien autre* « *chose que saint Irénée de Lyon* (1). Mais, vers 1650, le « Père Vignier, faisant des recherches sur le diocèse de Lan- « gres, introduisit timidement, dans sa *Décade historique* « *du diocèse*, restée manuscrite, ce saint Hyro, *jusqu'à pré-* « *sent inconnu aux Langrois*. Mais, ajoute-t-il simplement : « *Je n'ose ni recevoir ni rejeter ce nouveau Patron.* Le « bon Père Vignier est ici trop délicat. Par la même que « *saint Hyro* est inconnu des Langrois, jusqu'au milieu du « dix-septième siècle, *il s'en suit évidemment* qu'il n'est « pas leur apôtre et qu'il ne faut voir, dans ce saint Hyro, « inconnu aux martyrologes, rien autre chose que saint Irénée « de Lyon (2) ».

M. l'abbé Roussel écrit deux fois : *Il est évident*, et une fois : *il s'en suit évidemment que saint Hyro n'est rien autre chose que saint Irénée de Lyon.* Ce que M. le curé de Vauxbons considère comme *triplement évident* est une erreur manifeste. Il est impossible que *saint Hyrène ou Hyro*, qui évangélisait les Lingons et les Eduens, à la fin du premier siècle, soit le même que saint Irénéé de Lyon, qui est venu dans les Gaules seulement dans la seconde moitié du deuxième siècle ; l'anachronisme est certain.

Le lecteur connait à peu près tout ce qui a été écrit, depuis environ six cents ans, sur *saint Hyrène* ou *Hyro*; il lui appartient maintenant de tirer de ces renseignements la conclusion qu'il croira la plus rationnelle et la plus juste.

1. Je serais très désireux de connaître quels sont les auteurs que M. le curé de Vauxbons désigne par ces mots : *Tous ceux.*

2. M. l'abbé Roussel : *Le diocèse de Langres, histoire et statistique.* Tome I. Pages 130 et 131.

CHAPITRE II

S. Bénigne, apôtre de la Bourgogne,

PATRON DU DIOCÈSE DE DIJON

Je déterminerai d'abord l'époque de l'apostolat et du martyre de saint Bénigne; je raconterai ensuite brièvement sa vie, qui sera suivie de l'histoire de ses reliques; enfin j'indiquerai les raisons, qui me font croire que saint Bénigne a été évêque de Dijon et de Langres.

PREMIÈRE SECTION

Epoque de l'Apostolat et du Martyre de saint Bénigne.

Deux écrivains dijonnais ont poussé l'erreur jusqu'à nier l'existence de saint Bénigne. Le premier, J.-V. Vallot, medecin, membre de l'académie de Dijon, s'exprime ainsi : « Les saints apôtres qui vinrent prêcher la foi en Bour-« gogne sont inconnus, puisque, de décision même de l'of-« fice de saint Bénigne, *ce saint n'a jamais existé*, et sa « légende a été faite sur des ossements rapportés de Rome « dans le onzième siècle. Ainsi la discussion sur l'époque de « la mort de saint Bénigne n'a aucune valeur, puisqu'elle « repose sur un fait hypothétique (1) ».

Antoine Suremain de Missery, officier d'artillerie, correspondant de l'académie des sciences, a réfuté victorieusement

1. I.-N. Vallot : *Les Bourguignons salés*, etc ; notice imprimée dans les *Mémoires* de la *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*. Années 1832 et 8 33, 1 vol. in-8°. Page 103.

les assertions contraires à la vérité du docteur Vallot, dont les études historiques étaient insuffisantes (1).

Le second est Roget de Belloguet, ancien officier d'artillerie, membre de plusieurs académies ou sociétés savantes (2). « C'est à peine, écrit Mgr Bougaud, si M. Roget de Belloguet admet l'existence d'un personnage quelconque nommé Bénigne, et venu on ne sait d'où, envoyé on ne sait par qui, mort on ne sait quand, mais certainement pas plutôt que le milieu du troisième siècle. Sa naissance en Grèce, sa mission par saint Polycarpe, ses rapports avec saint Pothin, saint Irénée et saint Andéol, ce sont autant de fables, qui le font sourire, ou plutôt autant d'impostures, qui l'indignent. Il nie aussi le baptême de saint Symphorien par saint Bénigne : quant à celui des trois saints Jumeaux, il n'en parle qu'avec un accent de colère, comme d'une fourberie et d'une falsification affreuse. Tout l'ensemble enfin des traditions de nos Eglises bourguignonnes n'est aux yeux de ce critique qu'un *roman religieux*, dont il connait et nomme même *le coupable*, Warnahaire, prêtre de l'Eglise de Langres, auteur des actes des saints Jumeaux. C'est, dit-il, sur le témoignage de *cet homère menteur* que s'est élevé *l'édifice fantastique* de la mission de saint Bénigne et de ses compagnons (3) ».

Roget de Belloguet a l'air d'assigner une date à la mort de saint Bénigne, comme je le dirai bientôt, mais en réalité il nie l'existence même de saint Bénigne. Le beau livre de Mgr Bougaud est une réfutation magistrale de l'écrit, rempli d'erreurs, de cet ancien officier de cavalerie, employant noblement ses loisirs à de sérieuses études, mais insuffisamment préparé à faire un travail solide sur les *origines dijonnaises*, parce qu'il n'avait jamais appris l'histoire ecclésiastique.

1. Antoine Suremain de Missery : *L'existence de saint Bénigne rétablie ou Observations sur une notice de M. Vallot*. Dijon, Popelain 1834. Brochure in-8°.

2. Roget de Belloguet : *Origines dijonnaises, dégagées des fables et des erreurs, qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour, suivies d'une dissertation particulière sur les actes et la Mission de saint Bénigne, apôtre de Dijon*. Dijon, Lamarche et Drouelle, 1851. 1 vol. in-8°.

3. Mgr Bougaud : *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne*. Page 23.

Ce préambule terminé, je vais exposer successivement les dix opinions principales, qui existent, relativement à l'époque du martyre et par conséquent de l'apostolat de saint Bénigne.

I. An 158. — Le cardinal Baronius écrit, sous cette date : « Le prêtre Bénigne, qui souffrit le martyre à Dijon, était « aussi disciple de saint Polycarpe, qui l'envoya dans les « Gaules avec saint Andoche, saint Thyrse, etc. En effet, « saint Polycarpe, se rendant à Rome auprès du pape saint « Anicet, emmena avec lui ses disciples, qui furent envoyés « de là dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile : Beni- « gnus quoque presbyter, qui martyrium subiit apud Di- « vionem, ejusdem Polycarpi fuit discipulus, ab eodemque « cum cœteris in Gallias est amandatus .. Fortasse etiam ac- « cidit ut, cum Polycarpus ad Anicetum Romam se contulit, « hos secum ex Asiâ duxerit, qui unde prædicandi Evangelii « gratia in Gallias fuerint ablegati... (1). »

II. An 169. — M. Henri Beaune, professeur de droit aux Facultés catholiques de Lyon : « C'était, il y a deux cents « ans, une tradition universelle que les Gaules avaient été « évangélisées par deux missions, l'une grecque au deuxième « siècle, l'autre romaine au troisième. On tenait que Langres, « Autun, Dijon avaient reçu la foi de la première; qu'un dis- « ciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, et lui-même « disciple de saint Jean, nommé Bénigne, était venu, suivi « de deux compagnons, de l'Asie mineure en Gaule; qu'il « avait à Autun baptisé saint Symphorien, converti à Lan- « gres les saints Jumeaux et que son apostolat s'était, à Di- « jon, couronné du martyre, sous le règne de Marc-Aurèle, « vers l'année 169 (2) ».

III. An 170. — M. l'abbé Paul Guérin : « Saint Bénigne a « toujours été reconnu pour un des apôtres des Gaules, et « Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, dans son livre contre

1. Baronius : *Annales ecclesiastici denuo excusi... ab Augustino Theiner*. Tome II. Page 334. Deuxième colonne.

2. M. Henri Beaune : *De la mission de saint Bénigne et du martyre des saints Jumeaux à Langres*. Broch. in-8°.

« les hérétiques Pretrobrussiens, le met au rang de ces « grands héros, qu'il appelle : *Très glorieux Pères et au-* « *teurs de notre foi* : *Gloriosissimos fidei nostræ Patres*. « Son supplice arriva à Dijon, vers l'année 170. Ce qui mon- « tre que ce ne fut pas sous l'empereur Aurélien, mais bien « sous l'empereur Marc-Aurèle (1) ».

IV. An 173. — 1° Claude Fyot de Lamarche, abbé de Saint-Etienne de Dijon : « L'ordre que Grégoire de Tours a tenu, « dans son livre de la *Gloire des Martyrs*, fait suivre le « martyre de saint Bénigne immédiatement après celui de « saint Pothin, évêque, et des autres martyrs de Lyon ; d'où « l'on en infère que ceux-ci étant morts, non pas l'an dix-sept « de Marc-Aurèle (comme l'a dit Eusèbe, dans son Histoire), « mais l'an sept de cet empereur, comme le même Eusèbe l'a « posé dans sa Chronique, et Prosper après lui dans la sienne, « il faut que saint Bénigne ait été bientôt après enveloppé « dans cette première persécution des chrétiens dans les « Gaules ; et, comme par des conjectures historiques assez « vraisemblables, on a fixé le passage de Marc-Aurèle à Di- « jon vers l'an 173, on doit conclure que c'est environ cette « année là que saint Bénigne souffrit le martyre dans la ville « de Dijon (2) ».

2° Emile Jolibois : « Après avoir jeté les fondements de « l'Eglise de Langres, Bénigne alla à Dijon, et c'est sous les « murs de cette ville qu'il reçut le martyre le premier no- « vembre 173 ou 179 (3). »

3° L'abbé Mathieu, chanoine de la cathédrale de Langres : « Bénigne, apôtre du diocèse de Langres, est le premier qui « érige, en cette ville, un oratoire en l'honneur de saint Jean « l'Evangéliste. Ses vertus et sa sainteté lui méritent la « palme du martyre, à Dijon, l'an 173 ou 178 de l'ère vul- « gaire (4) ».

1. L'abbé Paul Guérin : *Les petits Bollandistes : Vies des Saints. 1er novembre. Saint Bénigne*

2. Fyot de Lamarche : *Histoire de l'église abbatiale et collégiale de Saint-Etienne de Dijon*. Pages 12 et 13.

3. Emile Jolibois : *La Haute-Marne ancienne et moderne*. Page 55.

4. L'abbé Mathieu : *Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres*. Page 1.

4° S. Migneret, avocat : « On a jusqu'à présent admis comme « certain qu'à la fin du second siècle de l'ère chrétienne, « saint Bénigne prêcha le christianisme à Langres... La nou- « velle religion eut bientôt ses persécuteurs et ses martyrs, « 173 (1) ».

5° L'abbé Rieusset, chanoine de la cathédrale de Langres : « Les noms de Sénateur et Juste, conservés providentielle- « ment à la tête des évêques de Langres par tous les partis, « remplissent l'intervalle véritable qui s'est écoulé entre l'é- « poque du martyre de saint Bénigne, vers 173, et l'épo- « que... (2) ».

6° Claude Saulnier, chanoine de la cathédrale et vicaire général d'Autun (dans son Autun chrétien) ;

7° Mille Antoine Etienne (dans son abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la Bourgogne) ;

8° M. l'abbé Pequeugnot, chanoine de la cathédrale d'Autun (dans son Légendaire d'Autun) ont également adopté l'année 173 pour la date du martyre de saint Bénigne.

V. An 175. — L'abbé Moreau, ancien curé de Cussey-les-Forges : « Le martyre de saint Bénigne dut avoir lieu vers « l'an 175, sous l'empereur Marc-Aurèle, qui, d'après la lé- « gende, se trouvait alors, de sa personne, à Dijon (3) ».

VI. An 176 ou 177. — 1° Denis Gautherot, avocat à Langres, dans le dix-septième siècle, a écrit en latin une Histoire de Langres, qui a été traduite en français par son neveu, sous le titre *d'Anastase de Langres, tirée du tombeau de son antiquité*. A la page 191, il fixe l'arrivée de saint Bénigne, dans le diocèse de Langres, à l'année 156 et son martyre à l'année 176 ou 177, « puisqu'il est avéré, dit-il, qu'il y resta « pendant vingt et un ans ».

2° Joseph Rosny, capitaine d'infanterie : « La religion chré-

1. Migneret : *Précis de l'histoire de Langres*. Page 51.

2. L'abbé Rieusset : *Introduction à l'Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres de l'abbé Mathieu*. P. XII.

3. L'abbé Moreau : *Histoire manuscrite de la Châtellenie de Grancey-le-Château*. 1er cahier. Page 2.

« tienne remplaça chez les Eduens, vers la fin du deuxième « siècle, l'idolatrie et les cruels sacrifices, dont nous avons « parlé dans l'article des Druides. Elle y fut apportée par « Andoche et Thirse, tous deux disciples de saint Polycarpe, « et tous deux martyrisés, vers l'an 177, à Saulieu (Sedelocus), « petite ville peu distante d'Autun (1) ». Saint Bénigne est mort dans la même persécution que saint Andoche et saint Thyrse.

VII. An 178. — 1° C.-X. Girault : « Tout ramène donc à « penser que ce fut sur la fin d'octobre et au commencement « de novembre 178, que Marc-Aurèle était à Dijon, et non à « toute autre époque, puisqu'en août 179 il était en Hongrie, « où il remporta sur les Marcomans une victoire mémorable, « qui lui mérita le titre d'empereur pour la deuxième fois, et « qu'il mourut à Vienne le 17 mars 180.

« C'est donc dans l'automne 178 que saint Bénigne fut « martyrisé, et le premier novembre, suivant sa légende, « jour auquel, dans les premiers temps, on célébrait sa fête, « qui fut depuis transférée au 24 du même mois, par rapport « à la solennité de la Toussaint (2) ».

2° Mgr Bougaud, évêque de Laval : « Saint Bénigne n'a pu « mourir ni sous Elogabale, tout le monde en convient ; ni « sous Caracalla, M. de Belloguet, l'avoue ; ni sous Aurélien, « ainsi que nous l'avons démontré ; donc il a dû mourir sous « Marc-Aurèle (et conséquemment l'an 178). C'est de tous les « empereurs, mis en avant par la critique, le seul acceptable, « et *jusqu'ici le seul accepté* (3) ».

3° M. l'abbé Louis-M.-J. Chaumont, professeur à l'Ecole ecclésiastique de Rimont (Saône-et-Loire) : « On enferma saint « Bénigne dans un cachot, au milieu de chiens affamés ; ces « animaux féroces respectèrent le saint apôtre, auquel on « brisa ensuite la tête à l'aide d'une barre de fer. C'était le « jour des calendes de novembre, en cette année 178, qui

1. Joseph Rosny : *Histoire de la ville d'Autun.* Page 166.

2. C.-X. Girault : *Discussion sur l'époque précise de la mort de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne.* Pages 9 et 10.

3. Mgr Bougaud : *Etude historique et critique sur saint Bénigne.* Page 82.

« avait déjà vu le glorieux martyre de saint Marcel et de saint « Valérien (1) ».

4° M. l'abbé H. Duplus, aumônier des Ursulines de Flavigny, actuellement de Nuits-sous-Beaune : « Au moment ou « les bourreaux brisèrent le crâne de saint Bénigne, avec « une barre de fer, et lui transpercèrent la poitrine avec deux « lances en forme de croix, les chrétiens, qui veillaient près « du cachot, virent s'envoler, de la prison vers le ciel, une « colombe plus blanche que la neige nouvellement tombée, « et ils sentirent l'air embaumé d'un parfum délicieux. C'était « son âme, colombe immaculée, qui s'élançait dans la gloire « de Dieu ! Ce fut le premier jour de novembre de l'an 178, « sous le Pontificat du Pape saint Eleuthère, la domination « de Marc-Aurèle-Antonin et le règne éternel du Christ (2) ».

5° Bénigne Augustin Mouillon : « Le jour qui vit le triomphe « de saint Bénigne, était le premier novembre de l'année « 178, saint Eleuthère étant Souverain-Pontife. Or c'était la « vingt-cinquième de son apostolat et environ la soixantième « de son âge (3) ».

6° L'abbé Claude Courtépée, sous Principal Préfet du collège de Dijon : « Andoche et Thyrse reçurent la couronne du mar- « tyre à Saulieu, et Bénigne à Dijon, vers 178, sous l'empire « de Marc-Aurèle (4) ».

7° L'abbé J.-F. Baudiau, ancien curé de Dun-les-Places (Nièvre) : « Tout à coup, au lointain rivage, on voit aborder « de nouveaux apôtres ; ce sont Andoche, Bénigne, Andéol et « Thyrse, tous quatre disciples de saint Polycarpe, tous « quatre pleins de zèle et de charité, de dévouement et de « courage... Pendant que Bénigne se rend à Dijon, Andoche « et Thyrse, son diacre fidèle, à la prière de Fauste, se diri- « gent vers Saulieu, dont il était seigneur... Saisis par une « troupe de forcenés, Andoche, Thyrse et Félix, ces hommes

1. L'abbé L.-M.-I. Chaumont : *Histoire populaire de la Bourgogne*. 1 vol. in-8°. Page 71.

2. M. l'abbé H. Duplus : *Vie des saints du diocèse de Dijon*. Page 344.

3. Bénigne-Augustin Mouillon : *Précis de la vie de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, patron de tout le diocèse de Dijon*. Brochure in-12. Page 16.

4. L'abbé Claude Courtépée : *Histoire abrégée du Duché de Bourgogne*. 1 vol. in-12. Page 103.

« vertueux, dont tout le crime était d'avoir voulu éclairer de « misérables aveugles, sont abreuvés d'outrages, traînés par « les rues et déchirés à grands coups de verges... Les bour- « reaux les achevèrent à coups de leviers, le 24 septembre « 178 ou 179 (1) ». Saint Bénigne fut martyrisé le premier novembre suivant.

8° L'abbé Jérôme Richard, membre de l'Académie de Dijon: « On ne sait à quel temps placer la fondation de Dijon : ce « qui paraît certain, c'est que cette ville fut commencée sous « les premiers empereurs romains; rebâtie et fortifiée de « nouveau par Marc-Aurèle, en 178, lorsqu'il passa par les « Gaules pour aller combattre les Marcomans (2) ». Or c'est Marc-Aurèle qui a fait mourir saint Bénigne.

9° L'abbé J.-M.-V. Joly, ancien curé de Bissey-la-Pierre et de Marcenay : « Bénigne s'enfuit à Prenois et de Prenois à « Epagny. C'est dans ce dernier bourg, situé à deux lieues et « demie de Dijon, que, trahi, suivant la tradition, par les « habitants de Larrey, il fut arrêté par les soldats du comte « Terence. On sait l'interrogatoire, que lui fit subir Marc- « Aurèle, et les affreux tourments, qui couronnèrent le « martyre du saint Apôtre, le premier novembre 178 (3) ».

10° M. l'abbé Etienne Bavard, chanoine honoraire, curé de Volnay : « Nous ne pouvons fixer le jour précis ou le christia- « nisme se leva sur Volnay; mais le voisinage d'Autun, de « Dijon et de Chalon, la voie romaine qui traversait notre « territoire, les rapports que nos vins établissaient entre « notre bourgade et ces grandes cités, nous permettent de « conjecturer que ce fut peu de temps après le passage de « saint Bénigne et de ses compagnons, c'est-à-dire, vers l'an « 178 de Notre Seigneur (4) ».

11° M. l'abbé Dinet, chanoine de la cathédrale d'Autun : « Ainsi se termina, ajoute un vieil hagiographe, la passion

1. L'abbé J-F. Baudiau : *Le Morvand ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*. 3 vol. in-8°. Tome I. Pages 93, 94 et 95.

2. L'abbé Jérôme Richard : *Tablettes historiques, topographiques et physiques de la Bourgogne*. 8 vol. in-32. Année 1753. Pages 64 et 65.

3. L'abbé I.-M.-V. Joly : *Vie de saint Vorles, curé de Marcenay, patron de Châtillon-sur-Seine*. 1 vol. in-8°. Page 16.

4. L'abbé E. Bavard : *Histoire de Volnay, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. 1 vol. in-8°. Pages 20 et 21.

« du saint prêtre Bénigne, le jour des calendes de novembre, « vers l'an 178 (1) ».

VIII. An 179. — 1° Suremain de Missery, officier de cavalerie : « Il résulte de la comparaison des trois ouvrages sui- « vants : 1° Le livre de la *Gloire des Martyrs*, par saint « Grégoire, évêque de Tours, au sixième siècle ; — 2° *Le « Martyrologe d'Usuard*, au neuvième siècle ; — 3° Enfin « la *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, « au onzième siècle ; que notre saint prêtre, disciple de saint « Polycarpe, évêque de Smyrne, fut par lui envoyé dans les « Gaules, au deuxième siècle, et devint l'apôtre de la Bour- « gogne, qu'il prêcha la foi et combattit l'erreur à Autun, à « Langres et à Dijon ; enfin qu'il reçut la couronne du martyre, « dans le château de Dijon, sous le règne de Marc-Aurèle, en « l'an 179 (2) ».

2° M. l'abbé Caillet, curé de Rosoy, dans le diocèse de Langres : « L'empereur Marc-Aurèle ordonna d'enfoncer des « lances dans les flancs de Bénigne et de l'achever, en lui « brisant le crâne avec une barre de fer. C'est par ce dernier « supplice que saint Bénigne consomma son glorieux martyre, « le 1er novembre 179 (3) ».

3° M. Anatole de Charmasse, secrétaire de la Société Eduenne : « L'effet de la persécution, qui sévissait alors à « Lyon, fut d'obliger les fidèles à se retirer dans les villes « voisines, à Tournus avec saint Valérien, à Chalon avec saint « Marcel, enfin à Autun et à Langres avec saint Bénigne et « à Saulieu avec saint Andoche et saint Thyrse, en 179 (4) ».

4° L'art de vérifier les dates par les religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur : « Saint Bénigne, apôtre « de la Bourgogne, martyr, vers l'an 179.... »

5° L'abbé Gagnare, chanoine de la cathédrale d'Autun (dans son Histoire de l'Eglise d'Autun).

1. L'abbé Dinet : *Saint Symphorien et son culte*. 2 vol. in-8°. Tome I. Page 161.

2. Suremain de Missery : *L'existence de saint Bénigne rétablie*. Brochure in-8°. Pages 13 et 14.

3. M. l'abbé Caillet : *Vie des saints du diocèse de Langres*. 1 vol. in-12. Page 448.

4. M. Anatole de Charmasse : *Cartulaire de l'Eglise d'Autun*. 1 vol. in-4°. Introduction. Page xxix.

6° Monseigneur Devoucoux, évêque d'Evreux, ancien vicaire général d'Autun (dans sa notice chronologique sur l'Eglise d'Autun), ont choisi également la date de 179 comme étant l'année de la mort de saint Bénigne.

IX. An 180. 1° L'abbé Daguin, ancien curé de Perrancey, dans le diocèse de Langres : « Saint Bénigne, disciple de « saint Polycarpe, évêque de Smyrne, après avoir évangélisé « Autun, vint à Langres, où il convertit les trois saints « Jumeaux et dédia, en l'honneur de saint Jean, l'oratoire « dont nous avons parlé plus haut. Cet oratoire occupait, « pense-t-on, la place où l'on éleva, dans la suite, *la Cha-* « *pelle des Reliques* ou *de Saint-Bénigne*, qui existe encore « près de la rose du midi de la cathédrale ; saint Bénigne fut « martyrisé vers l'an 180 (1) ».

2° M. l'abbé Roussel, curé de Vauxbons, dans le diocèse de Langres : « D'Autun saint Bénigne s'avança jusqu'à Langres, « où il convertit les saints Jumeaux et érigea un oratoire, « en l'honneur de saint Jean l'évangéliste. De là, s'étant « rendu à Dijon, où il prêcha pareillement l'évangile, il « obtint la palme d'un glorieux martyre, vers l'an 180 (2) ».

3° L'abbé Godard, Léon-Nicolas, ancien professeur d'histoire ecclésiastique et d'archéologie au grand séminaire de Langres : « De Langres, saint Bénigne alla à Dijon. Un « lieutenant de l'Empereur, auquel les actes donnent sans « doute par erreur le nom même d'*Imperator* et qui se « nommait Aurélien, visitait alors les murailles en construc- « tion.... Il fit saisir et mettre à mort saint Bénigne, vers « l'an 180 (3) ».

4° M. Charles Theuriet, ancien professeur : « Ce fut vers « la fin du second siècle (180) que la foi chrétienne pénétra « dans notre pays avec l'apôtre saint Bénigne (4). »

1. L'abbé Daguin : *Tableau chronologique des saints et saintes du diocèse de Langres, inséré dans l'Ordo divini officii de ce diocèse.* Année 1863. Page 116.

2. M. l'abbé Roussel : *Le Diocèse de Langres, histoire et statistique.* 4 vol. gr. in-8°. Tome I. Page 130.

3. L'abbé Léon-Nicolas Godard : *Vie des Saints de la Haute-Marne.* 1 vol. in-12. Pages 138 et 139.

4. Charles Theuriet : *Histoire de Nuits-sous-Beaune.* 1 volume in-8°. Page 37.

5° M. l'abbé P. B. Sautereau, ancien curé de Montigny-sur-Vingeanne : « Saint Bénigne souffrit à la fin du deuxième « siècle (180) (1) ».

6° J. Carnandet, ancien archiviste de Chaumont : « Saint « Bénigne, apôtre de Langres et de Dijon (deuxième siècle). « Fête le 3 novembre (2) ».

7° Le Père Jacques Vignier, jésuite : « Pour nous, nous « plaçons à l'année 180 la mort de saint Bénigne, apôtre de « Langres et de Dijon (3) ».

8° Legouz de Gerland (dans sa dissertation sur l'origine de Dijon).

9° Garreau (dans sa description du Duché de Bourgogne).

10° De Mangin (dans son Histoire du diocèse de Langres), acceptent aussi la date de 180.

X. An 270. 1° Pierre de Saint-Julien, de la maison de Balleure, doyen de Châlon-sur-Saône : « A chef de pièce « saint Bénigne, poulsé du Saint-Esprit, s'en revint à Dijon, « que l'Empereur Aurélien faisoit bastir des ruines du « Bourg Ongnes, c'est-à-dire du Bourg des Dieux.... Ceux « qui ont dressé quelque recueil des actes de saint Bénigne « estiment le séjour qu'il feit à Dijon de vingt et un ans : « mais, quant à moy, je suis d'opinion qu'au dit temps est « comprins toute la résidence qu'il a faicte ès païs aujour- « d'hui entendus par le mot de Bourgongne. Au but des « annéés précompstéés, Aurélien, venant visiter son nou- « veau bastiment, et ayant découvert qu'il baptisoit, le feit « prendre par son Prévost Terantius, qui le maltraicta de « toutes les façons qu'il se peut adviser : et néantmoins ne « sceut esbranler sa constance, en laquelle testifiant Jésus- « Christ, vray Fils de Dieu, et Redempteur du genre humain, « il rendit à Dieu l'âme qu'il avait comme en depost (4) ».

2° Guillaume Paradin, de Cuysaulx : « Icelluy Aurélien fit « publier par les villes de l'Autunois l'édict qui s'en suit :

1. M. Sautereau : *Notice sur Sombernon (Côte-d'Or)*. 1 vol. in-8°. Page 113.
2. I. Carnandet : *Géographie de la Haute-Marne*. 1 vol. in-12. Page 97.
3. Jacques Vignier : *Chroniques de l'Evêché de Langres, traduites du latin. etc. par Emile Jolibois*. 1 vol. in-8°. Page 17.
4. Pierre de Saint-Julien : *De l'origine des Bourgongnons et antiquités des Etats de Bourgongne*. 1 vol. in-folio. Page 206.

« Aurélian, Empereur, à tous noz administrateurs et gou-
« verneurs, Salut. Nous avons esté advertiz que les com-
« mandemens des Loys sont violés par ceux qui, de nostre
« temps, se nomment Chrétiens. Partout nous commandons
« que, estant appréhendez, s'ils ne veulent faire sacrifice à
« noz Dieux, ilz soient tourmentez par diverses peines :
« afin que de ceste punition proféréé s'ensuive justice et de
« vengence exécutéé fin de résécation de crimes ». Par la
« cruauté de cest Edict, plusieurs furent mis cruellement
« à mort. Entre autres furent prins, à Saulieu, Andoche,
« Tyrse et un marchand nommé Félix, leur hoste. Fut sem-
« blablement prins à Dijon *le sainct Prélat et Pasteur*
« Bénigne, qui longtemps auparavant avait érigé une église
« à Dijon, laquelle il avait instituée en la crainte de Dieu,
« par annonciation de sa Saincte parole. Autant en avoit-il
« fait en la ville de Langres, où Faustus, comte d'Autun,
« l'avoit envoyé par devers une sienne Sœur, dame de la
« ville, laquelle estoit nommée Léonille, et là ce bon Pasteur
« institua en la foi catholique ceux ausquelz Dieu fist ceste
« grâce de leur toucher le cœur : desquelz furent trois
« jeunes enfants, Speusippe, Eleusippe et Meleusippe, enfans
« du filz de Léonille. Iceux venuz en l'aage de vingt et cinq
« ans espanchèrent leur sang pour le nom de Jésus-Christ. Et
« par ce moyen print increment et augmentation l'Eglise de
« Dieu au païs de Langres, environ l'an de Notre-Seigneur
« deux cens septante (1) ».

3° Roget de Belloguet : « Que saint Bénigne ait donc été
« l'un des ouvriers du Seigneur, qui, attachés à la grande
« mission romaine de l'an 250, ouvrirent le sillon de la foi dans
« nos contrées ; et qu'après vingt ans d'un obscur (2) apos-
« tolat, il ait subi le martyre à Dijon, sous le règne d'Auré-
« lien, voilà tout ce qu'une sainte critique peut, dans mon
« opinion, accorder à sa mémoire (3) ».

1. Guillaume Paradin : *Annales de Bourgogne*. Page 18.

2. Cette expression est certainement, pour ne rien dire de plus, très hasardée ; mais elle produit de l'effet sur le lecteur, et M. Roget de Belloguet n'a pas pu résister au plaisir de la faire figurer au milieu de sa phrase.

3. Roget de Belloguet : *Dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne*. Page 227.

4° La chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon : « Donc l'Empereur Aurèle, qui était aussi appelé vulgairement Aurélien, *Imperator Aurélius, qui et Aurelianus vulgo dicebatur*, arriva à Dijon, où il entendit parler des prédications du saint martyr et des miracles qu'il opérait par la puissance divine (1); le comte Térence, exécuteur de ses ordres cruels, l'accompagnait. Il ordonna de rechercher Bénigne, de le charger de chaînes et de l'amener ainsi devant lui. Il le fit étendre sur un lit de fer et frapper, pendant très longtemps, avec des nerfs de bœuf, de sorte que ses entrailles étaient à découvert ; puis, il commanda aux bourreaux de le jeter dans un noir cachot, où ils lui scelleraient les pieds avec du plomb fondu dans un bloc de pierre, lui enfonceraient sous les ongles dix alènes brulantes très pointues et enfermeraient avec lui, durant six jours, douze chiens affamés, très féroces. Mais un ange du Seigneur vint lui apporter un pain tout céleste, arracha les alènes de ses doigts et délia ses pieds scellés dans la pierre. Le sixième jour, l'Empereur ordonna de lui briser la tête avec une barre de fer et de lui transperçer le corps avec une lance (2).... »

CONCLUSION

Je viens de citer les témoignages de quarante-quatre auteurs, dont quarante-deux appartiennent à la Bourgogne. Parmi ces quarante-deux écrivains Bourguignons, trente-huit enseignent positivement que saint Bénigne a évangélisé Langres et Dijon, où il a souffert le martyre, de l'an 158 à l'an 180, c'est-à-dire dans la seconde moitié du deuxième siècle ; quatre seulement soutiennent que cet évènement, mémorable pour notre contrée, doit être reporté jusqu'à la fin du deuxième siècle. Voici sur quelles raisons les uns et les autres appuient leurs sentiments.

1. L'apostolat de saint Bénigne n'était donc pas aussi obscur que Roget de Belloguet a prétendu, puisque la renommée de ses prédications et de ses miracles arrive jusqu'à l'empereur romain lui-même, de passage à Dijon.

2. *Analecta divionensia. Chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon.* Page 7.

I. Opinion des trente-huit premiers auteurs cités : 1° Il est avéré, dit Legouz de Gerland, que Bénigne était disciple de saint Polycarpe ; or, cet évêque ayant souffert le martyre en 167, il est hors de toute probabilité que Bénigne, qui devait avoir au moins trente ans, lorsqu'il fut envoyé dans les Gaules, y ait vécu cent trois ans et y soit mort âgé de plus de cent trente. D'ailleurs, saint Polycarpe, mort en 167, ne peut avoir envoyé, en 235, des missionnaires dans les Gaules (1).

2° Tous les historiens conviennent d'un fait, écrit C.-X. Girault, c'est que le martyre de Bénigne eut lieu par les ordres et en présence de Marc-Aurèle, pendant que cet Empereur était dans les Gaules, le comte Térence étant prévôt à Dijon. Si nous pouvons préciser en quelle année l'Empereur Marc-Aurèle vint dans les Gaules, nous seront parvenus à trouver l'époque fixe de la mort de l'apôtre de la Bourgogne... Or, l'an 178, les Marcomans, vaincus une première fois par Marc-Aurèle, recommençèrent les hostilités et l'Empereur marcha de nouveau contre eux, en passant par les Gaules. L'an 177, des soulèvements avaient eu lieu dans la Celtique, et notamment dans la province de Lyon ; on attribue ces mouvements aux chrétiens, et la persécution devint contre eux plus violente qu'elle n'avait jamais été, dit le Nain de Tillemont. Marc-Aurèle révoqua les édits de tolérance, donnés en leur faveur, après sa campagne de Bohême et ordonna que ceux des chrétiens, qui persisteraient dans leur religion, seraient punis de mort. Telle fut la cause du meurtre de tant de chrétiens, égorgés à Lyon et dans toute la première Lyonnaise, dont la Bourgogne faisait partie. *Saint Andoche*, à Saulieu ; *saint Symphorien*, à Autun ; *saint Marcel*, à Chalon-sur-Saône ; *saint Valérien*, à Tournus ; *les fils de Léonille*, à Langres, reçurent la palme du martyre, dans cette dernière persécution.

3° Jules Capitolin nous apprend que Marc-Aurèle apaisa un mouvement chez les Séquanais, *res enim in Sequanis turbatas, censurà et auctoritate repressit*. Or, pour se rendre en Séquanie, cet Empereur a nécessairement dû traverser la Bourgogne.

1. Legouz de Gerland : *Dissertation sur les origines de Dijon.*

4° La légende de saint Bénigne nous fait connaître un motif de plus à ce Souverain de passer par Dijon ; c'était afin d'y voir les nouvelles fortifications, qu'on y avait élevées par ses ordres, *ut videret novos muros quos illic construxerant*, dans l'intervalle de sa troisième à sa quatrième expédition, afin de défendre l'entrée des Gaules à ces peuples entreprenants, et sans cesse disposés à tomber sur les pays soumis aux Romains (1).

II. Opinion des quatre derniers auteurs cités. — Pierre de Saint-Julien, Guillaume Paradin, Roget de Belloguet et la Chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon fixent la mort de saint Bénigne à l'an 270, sous l'Empereur Aurélien, uniquement parce que le nom d'Aurélien se lit dans les actes du saint martyr.

Monseigneur Bougaud leur répond : « J'affirme qu'il n'y a pas un seul monument qui ait jamais mis le martyre de saint Bénigne sous l'Aurélien de 270. Que le lecteur veuille bien en suivre la démonstration.

« 1° J'avoue que plusieurs monuments anciens font mourir saint Bénigne sous un Empereur du nom d'Aurélien ; mais ils ne disent pas quel est cet Empereur, encore moins s'il est le successeur de Claude, le vainqueur de Tétricus, l'Aurélien de 270 ; ils ne donnent aucun détail ; ils disent simplement : *Imperator Aurelianus*. Or, quiconque a étudié les actes des saints sait qu'autrefois, dans les manuscrits du moyen-âge, ce nom n'était pas réservé comme aujourd'hui à l'Aurélien de 270. Soit ignorance des premiers hagiographes, soit fautes des copistes, soit pour d'autres raisons que nous ne connaissons pas, ce nom est donné à différents Empereurs. C'est ainsi que dans les actes de sainte Colombe, vierge et martyre, l'Empereur Aurélien, *Imperator Aurélianus*, promet à la sainte, si elle renie Jésus-Christ, de lui donner son fils en mariage. Or, il est certain que l'Aurélien de 270 n'eut jamais de fils. C'est certain encore que, dans les actes de saint Ferréol et de saint Ferrution de Besançon, on voit figurer un *Imperator Aurélianus*, qui ne peut être en aucune manière

1. C.-X. Girault : *Discussion sur l'époque de la mort de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne*. Pages 55 et 56.

l'Aurélien de 270, puisqu'on ne saurait nier que ces deux martyrs aient été envoyés à Besançon par saint Irénée. On voit aussi, dans les actes de saint Symphorien, un *Imperator Aurelianus*, qui, au témoignage des Bollandistes, de dom Ruinart et de Tillemont, ne saurait être l'Aurélien de 270. On pourrait citer plus de cent exemples pareils. Donc de ce que les actes anciens disent : *Imperator Aurélianus*, on n'a pas le droit de conclure qu'il s'agit ici de l'Aurélien de 270 (1) ».

« 2° Il y a eu confusion entre le nom d'Aurèle, *Aurelius*, et celui d'Aurélien, *Aurelianus*. Dom Ruinart, ce critique éminent, qui avait déchiffré tant de manuscrits, déclare que cette confusion est très facile et se rencontre sans cesse. « Nous pensons, dit-il, en examinant les actes de saint Sym-« phorien d'Autun, qu'au mot Aurélien, il faut substituer « celui d'Aurèle. Il est certain, en effet, que, dans les manus-« crits, *Aurelius* et *Aurelianus ; Fabius* et *Fablianus* ; « *Valerius* et *Valerianus*, et d'autres noms semblables se « prennent souvent l'un pour l'autre ; ce qu'il me serait « facile d'établir par plus de six cents exemples : *Quod* « *sexcentis exemplis probare facillimum esset* ». Les Bollandistes, Tillemont, les auteurs du *Gallia Christiana*, Baillet, tous les critiques font de semblables aveux. Si ces témoignages ne suffisaient pas à nos adversaires, et s'il leur fallait absolument des exemples de ces deux mots : *Aurelius* et *Aurelianus*, pris l'un pour l'autre, ou mis l'un à la place de l'autre, nous les renverrions aux actes de *saint Aurelius*, martyr ; de *saint Aurelianus*, évêque d'Arles ; de saint Agapit, martyr à Freneste ; de saint Piat, martyr et apôtre de Tournay ; de saint Priscus, etc. Dans tous ces actes, et dans les offices de ces saints, ils pourront se donner le plaisir de voir les noms d'*Aurelianus* et d'*Aurelius*, pris l'un pour l'autre, et quelquefois même dans les mêmes pièces (2) ».

« 3° Quel est, d'après les actes de saint Bénigne, le caractère de l'Empereur qui martyrisa notre saint apôtre ? C'est un singulier mélange de superstition et de philosophie. D'une part, cet empereur est un homme profondément religieux,

1. Monseigneur Bougaud : *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne*. P. 75 et 76.
2. Ibidem. Pages 82 et 83.

superstitieux même. Sa première pensée en arrivant à Dijon, est d'y faire élever un temple et d'en éloigner les ennemis des dieux. D'autre part, les explications qu'il donne des miracles des chrétiens, de l'interruption des sacrifices, annoncent un élève des philosophes, un homme initié à tous les systèmes imaginés alors par les sophistes, pour dissimuler à tous le triomphe déjà évident du christianisme. Or, quel Empereur posséda, autant que Marc-Aurèle, ce double caractère, connut mieux que lui ce mélange de superstition et de philosophie ? Marc-Aurèle répond parfaitement à ce type, Aurélien n'y répond nullement.

« La persécution, qui avait lieu, sous son règne, par toute l'Eglise, n'est pas en moins parfaite harmonie avec celle qui enleva les saints apôtres de la Bourgogne. Même folie, même déraison, même oubli de toutes les lois, même excès dans les supplices. Il n'est pas un tourment, si horrible qu'il soit, dans le martyre de saint Bénigne, dont on ne retrouve des analogues sous le règne de Marc-Aurèle. Il serait difficile d'en dire autant du règne d'Aurélien (1) ».

« Résumons-nous. Saint Bénigne a été envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe. Donc il n'a pu mourir, cent dix ans après, sous Aurélien. L'antécédent est inattaquable : il repose sur une tradition ancienne, constante, unanime, élevée au plus haut degré de certitude par l'impossibilité où sont nos adversaires de lui rien opposer de sérieux. Donc la conséquence est inattaquable aussi.

« Elle l'est d'autant plus qu'elle n'est en contradiction avec aucun monument historique. D'une part, toutes les traditions, les martyrologes, les liturgies, les actes affirment unanimement que saint Bénigne est disciple de saint Polycarpe. D'autre part, aucun martyrologe, aucune liturgie, aucun acte de Saints, si ce n'est l'absurde compilation de l'anonyme dijonnais, n'exigent qu'on place sa mort sous l'Aurélien de 270.

« Donc il faut tenir pour certain et incontestable le grand argument de cette dissertation : Saint Bénigne a été envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe, donc c'est une absurdité

1. Mgr Bougaud : *Etude historique, etc...* Page 84.

de prétendre qu'il soit mort cent dix ans après, sous Aurélien (1) ».

Ce qui donne une force irrésistible à cette conclusion de la dissertation magistrale de Monseigneur l'Evêque de Laval, c'est quelle a été admise par trente-huit savants, auteurs Bourguignons, qui ont écrit soit avant, soit après lui, tandis qu'elle a été rejetée par quatre seulement.

DEUXIÈME SECTION

Vie de saint Bénigne (2).

Saint Jean, le disciple bien-aimé de Jésus-Christ, avait été relégué, dans l'île de Pathmos, par le cruel Domitien. Il y demeura à peine deux ans, et, cependant, c'est là qu'il écrivit son Apocalypse. Nerva, successeur de Domitien, rappela tous les exilés, et saint Jean revint à Ephèse, où il composa l'Evangile, qui porte son nom, à la prière des évêques et des fidèles de l'Asie.

L'un des principaux disciples de saint Jean était Polycarpe, le destructeur des dieux, homme consommé dans les sciences divines et illustre par ses miracles ; il fut évêque de Smyrne et martyr de Jésus-Christ. Avant de mourir, son maître lui avait particulièrement recommandé le salut des nombreux peuples de la Gaule ; le disciple fidèle avait préparé, pour cette mission, des ouvriers évangéliques, instruits dans la doctrine, fermes dans la foi, brulants de zèle et armés pour l'apostolat d'un invincible courage. Ces vaillants athlètes se nommaient Pothin, Irénée, Bénigne, Andoche, prêtres ; Thyrse, diacre et Andéol, sous-diacre.

Polycarpe désirait vivement voir le Pape, saint Anicet et se concerter avec le chef de l'Eglise, sur la célébration de la fête de Pâques. Vers l'an 157, sous le règne d'Antonin-le-Pieux, l'évêque de Smyrne vint à Rome, et, « pour lui faire

1. Mgr Bougaud : *Etude historique, etc...* Page 81.

2. Tout le contenu de ce paragraphe est tiré des *Actes de saint Bénigne* et des principaux auteurs de sa vie, tels que le Père Giry ; les abbés Godescard, Paul Guérin, Duplus, Godard, Caillet, Darras ; Bénigne-Augustin Mouillon, etc.

« honneur, le successeur de Pierre voulut qu'il consacrât « l'Eucharistie dans son Eglise du Pasteur, » aujourd'hui sainte Prudentienne sur le mont Esquilin (1) ».

Polycarpe était accompagné de ses chers disciples : Anicet les reçut comme un présent du ciel, pria pour eux, les bénit et leur montra le chemin de la Gaule par mer. Semblable à un tendre père, l'évêque de Smyrne pressa, une dernière fois, ses bien-aimés fils sur son cœur, en leur disant : « Allez, « apôtres du Christ, braves soldats de l'armée du Dieu vivant ; « allez conquérir au Roi des cieux des âmes, qui lui appar- « tiennent déjà : allez et combattez vaillamment. Puissent « vos succès réjouir les demeures célestes !.... Allez et que « les anges de Dieu vous accompagnent, dans vos courses « apostoliques ».

Fortifiés par ces paroles du saint vieillard et par la bénédiction du Représentant de Jésus-Christ sur la terre, les courageux missionnaires montèrent joyeusement sur un navire, qui faisait voile vers les côtes de la Provence, déjà éclairée des lumières de la foi, par sainte Madeleine, la pénitente héroïque ; saint Lazare, l'ami du Sauveur ; saint Maximin et d'autres ouvriers évangéliques.

Après une heureuse et rapide traversée, ils abordèrent à Marseille et remontèrent immédiatement la vallée du Rhône, prêchant partout la bonne nouvelle. Arrivés à Lyon, ils fondèrent, sous la protection de la très sainte vierge et de saint Jean, cette illustre Eglise, devenue, de nos jours, si célèbre par sa dévotion à la Mère de Dieu, et par son admirable charité, dont les effets se font sentir dans l'univers entier.

Munatius Plancus avait bâti Lyon sur une colline élevée ; les disciples de Polycarpe s'établirent dans une petite maison, cachée dans les marécages du fleuve, qui baignait le pied de la montagne. Ils apportaient avec eux une image de Marie, étendard sacré que leur maître leur avait donné, à leur départ de Smyrne. Ils la déposèrent pieusement, dans un modeste sanctuaire, qu'ils construisirent à côté de leur demeure : « le premier, dit Innocent IV, qui ait été consacré à « la sainte Vierge, dans la Gaule transalpine ». A mesure

1. Saint Irénée, cité par Eusèbe : *Histoire ecclésiastique*. Livre v, ch. xxiv

qu'elle reçut la lumière évangélique, la cité païenne quitta la colline, qu'elle occupait précédemment, pour venir se grouper autour de la Vierge immaculée.

Jusque-là, les six ouvriers de la vigne du Seigneur avaient travaillé tous ensemble ; mais alors ils se séparèrent. A l'exemple des apôtres de Jésus-Christ, qui s'étaient partagé le monde, après l'ascension du Sauveur, les missionnaires grecs se partagèrent la Gaule lyonnaise : Pothin et Irénée restèrent dans la métropole de cette vaste Province ; Andéol redescendit le Rhône et s'établit dans le Vivarais ; Bénigne, Andoche et Thyrse suivirent le cours de la Saône, évangélisant les populations riveraines, qui les honorent comme les apôtres de leur pays. Mais Autun, *Augustodunum*, « la Rome Celtique », cité volupteuse et opulente, « vrai temple des idoles », attira bientôt leur attention, autant par son importance même que par la renommée de ses écoles méniennes (1). Ils quittèrent donc Mâcon, où ils avaient fondé une église, sous le vocable de saint Barthélemy, et ils se rendirent sans obstacle dans la capitale des Eduens ; les anges de Dieu, invoqués par saint Polycarpe, marchaient devant eux, et leur préparaient les voies.

Quelques rayons du soleil de justice étaient déjà tombés sur les Eduens et sur les Lingons ; des âmes d'élite avaient déjà embrassé la foi, dans ces contrées appelées plus tard la Bourgogne. A leur arrivée à Autun, Bénigne et ses compagnons furent accueillis avec joie par Faustus, noble patricien, revêtu de la dignité de Préteur. Faustus et Augusta, son épouse, étaient chrétiens. Bénigne instruisit et baptisa leur jeune fils Symphorien, dont Andoche fut le parrain. Il baptisa également beaucoup d'amis et de familiers de Faustus, qui l'aidèrent à propager rapidement la religion de Jésus-Christ, dans la ville d'Autun et dans tous les environs.

Bénigne, voyant l'Eglise d'Autun florissante, la confia aux soins d'Andoche et de Thyrse. Quant à lui, embrasé du désir ardent de gagner le plus grand nombre possible d'âmes à

1. On ne sait d'où vient cette dénomination d'Ecoles *méniennes*. « Quelques-« uns la dérivent de Mennius, censeur à Rome, qui le premier, posa sur des « colonnes de grandes avances en formes de plancher, d'où l'on découvrait « ce qui se passait sur la place publique ». Courtépée, tome III, page 512.

Jésus-Christ, et vivement pressé par Faustus d'aller à Langres, la capitale des Lingons, où se trouvait Léonille, sa sœur germaine, Bénigne se mit en route et suivit, pour se rendre à Langres, la grande voie romaine qui passait par Saulieu, Vitteaux, Alise, Frolois, etc.

Léonille était une fervente chrétienne ; mais ses trois petits-fils jumeaux, appelés Speusippe, Eleusippe et Meleusippe, âgés d'environ vingt ans, étaient toujours païens. Bénigne les convertit et les régénéra dans les eaux saintes du baptême, ainsi qu'une multitude d'infidèles. A Autun, il avait posé les fondements de l'Eglise éduenne en élevant, dans la maison de son hôte, un autel dédié à saint Pierre, que le divin architecte avait choisi lui-même pour base de son Eglise. A Langres, la première chapelle qu'il construisit fut consacrée à saint Jean l'évangéliste que saint Polycarpe, son maître, lui avait appris à aimer et à vénérer.

De Langres, Bénigne vint à Dijon muni des recommandations de Léonille. A cette époque, Dijon n'était qu'une simple bourgade située dans une plaine, arrosée par l'Ouche et le Suzon, deux petites rivières ; mais on était alors occupé à la transformer en *castrum* ou forteresse, en l'entourant de murailles hautes et épaisses. Le paganisme romain et le druidisme gaulois y avaient des temples ; on y adorait un grand nombre de dieux comme l'indique, suivant quelques auteurs, le nom de *Dijon*, *Divio* en latin.

C'est à Dijon que Bénigne établit le centre de sa mission ; c'est de là qu'il fit luire la vraie lumière dans toutes les contrées voisines. Dès son arrivée à Dijon, il avait baptisé une vierge, nommée Paschasie, parente et amie de sainte Léonille. Cette âme généreuse et remplie d'une sainte ardeur pour la propagation de l'Evangile, seconda merveilleusement Bénigne dans l'accomplissement de sa divine mission. A l'exemple des saintes femmes, dont l'Evangile fait l'éloge, elle reçut le courageux apôtre dans sa maison et mit tout ce qu'elle possédait à sa disposition. Non seulement elle ne le laissait manquer de rien, mais elle préparait elle-même et elle lui amenait une foule d'âmes qu'il gagnait facilement à Jésus-Christ. Sa prudence était si grande qu'elle écartait soigneusement tous les dangers et même jusqu'aux soupçons

des magistrats païens, chargés de punir très sévèrement les ennemis des dieux de l'empire romain.

Le nombre des disciples de Bénigne devint bientôt assez considérable pour qu'il les initiât aux saints mystères et jetât ainsi les fondements de l'Eglise de Dijon. Mais en quel lieu assemblait-il ses chers néophytes pour les instruire, les baptiser, les absoudre et offrir en leur présence le saint sacrifice de la Messe? Quels sont les noms des villages qu'il a évangélisés, des familles qu'il a converties et à qui il a procuré le bienfait de la foi, en échange de l'hospitalité qu'il en a reçue? Dieu n'a pas voulu porter à notre connaissance toutes ces choses et tant d'autres que nous serions cependant si heureux de connaître aujourd'hui. Nous savons seulement que le baptistère de saint Jean et la crypte, sur laquelle on éleva, au quatrième siècle, l'église St-Etienne, servaient aux premiers chrétiens de Dijon. L'histoire a retenu le nom de sainte Paschasie parmi les disciples de saint Bénigne ; d'Epagny et de Prenois parmi les villages évangélisés par l'apôtre de la Bourgogne.

Quoiqu'il en soit, Bénigne avait travaillé avec tant d'ardeur et un si grand succès à la conversion de nos pères, que le nombre des chrétiens était considérable à Dijon, quand l'empereur Marc-Aurèle-Antonin s'y arrêta, en traversant la Gaule, pour examiner les remparts nouvellement construits. Il était superstitieux par sa nature et philosophe par son éducation. Les pontifes des idoles, voyant les progrès rapides faits par le christianisme, craignaient justement pour leurs fausses divinités et pour leurs doctrines erronées ; ils décidèrent le prince à lancer contre l'Eglise un nouvel édit de persécution, « édit marqué d'un caractère spécial de déraison et de folie « furieuse ». Déjà le sang avait coulé en abondance à Rome, à Smyrne et dans différentes parties de la Gaule.

Lorsque Marc-Aurèle approcha de Dijon, Bénigne prit la fuite et se réfugia d'abord à Prenois, puis à Epagny. L'empereur examina avec beaucoup de soin le nouveau *castrum*, muni d'une enceinte fortifiée, et il reconnut facilement que, situé à l'entrée d'une vaste plaine et presque à égale distance des forteresses de Langres et de Besançon, il pouvait être d'une très grande utilité. Il dit donc aux habitants de Dijon,

qui l'entouraient : « Je suis content de ces murs ; ils sont bien « construits ; il faut maintenant bâtir, dans leur enceinte, un « temple à Mercure et en éloigner rigoureusement les chré- « tiens; leur superstition maudite parviendrait rapidement à « pervertir tout le peuple ».

« Très invincible empereur, reprit le comte Térence, « j'ignore ce que c'est qu'un chrétien et je ne puis pas dire « s'il y en a dans ce pays. Mais j'ai vu un étranger dont « l'extérieur et les mœurs diffèrent singulièrement des nôtres. « Il porte les cheveux ras ; il s'élève contre le culte de nos « dieux, purifie le peuple dans l'eau et lui fait des onctions « avec du baume. Il opère des prodiges aux yeux de la mul- « titude étonnée, prêche un Dieu nouveau et promet une autre « vie, après la mort, à ceux qui adhèrent à sa doctrine et « assistent à ses sacrifices ».

« L'étranger dont tu parles, s'écrie Marc-Aurèle, est un « chrétien ; cherche-le et amène-le lié devant moi, car, si « nous le laissions faire, il abolirait bien vite le culte de nos « dieux et attirerait ainsi sur tout l'empire d'irréparables « malheurs. Que personne ne l'ignore ; nos dieux détestent ces « impies et frémissent d'indignation à la seule vue du crucifix ».

Les soldats se mirent sur-le-champ en route, guidés par des traîtres qui étaient, suivant une ancienne tradition consignée dans la *Chronique de saint Bénigne*, des habitants de Larrey et ils surprirent, à Epagny, Bénigne expliquant l'Evangile au peuple assemblé près de la fontaine qui porte son nom. Ils s'emparèrent de lui, le battirent de verges et l'amenèrent enchaîné devant l'empereur.

Bénigne était calme, recueilli et rempli d'une si grande joie qu'après avoir inondé son âme, elle rejaillissait jusque sur son visage. Il désirait ardemment être appelé à confesser le nom de Jésus-Christ en face de ses ennemis et à donner sa vie pour son divin Sauveur. C'était bien le disciple du glorieux martyr Polycarpe qui, sur le point d'être livré aux flammes, répondait au Proconsul qui le pressait d'apostasier : « Il y a quatre vingt-six ans que je sers Jésus-Christ ; il ne m'a « jamais fait de mal ; toujours, au contraire, il m'a comblé « de ses bienfaits. Comment donc pourrais-je l'offenser en le « reniant ? »

Dans le but de l'intimider, Marc-Aurèle commença à lui parler durement : « Adorateur de la Croix, lui dit-il, si tu « oses confesser le nom du Christ et prêcher sa doctrine, « sache que je serai pour toi un juge inexorable et sans misé- « ricorde; je ne me contenterai ni de vaines paroles ni de « réponses évasives. Obéis à nos lois, sacrifie aux dieux « immortels ou tu périras misérablement dans les supplices, « parce que ton *Crucifié* ne pourra pas te soustraire à la « rigueur de nos lois ».

« Le Christ, répond Bénigne, le Christ Jésus nous a dit : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais craignez plu- « tôt ceux qui peuvent perdre l'âme ».

L'empereur comprit que l'apôtre était inaccessible à la crainte et il changea brusquement de discours : « De quel pays es-tu ? lui dit-il, et quel est ton nom ? »

Bénigne répondit : « Mes frères (saint Andoche et saint « Thyrse, martyrisés à Saulieu, avec saint Félix) que tu as « fait mourir et moi, nous sommes venus de l'Orient, envoyés « par le bienheureux Polycarpe, afin d'annoncer au peuple la « parole de Dieu et le nom très saint de Jésus-Christ, son « fils unique, la lumière de vérité descendue sur la terre, « pour illuminer l'univers et éclairer tout homme venant en « ce monde ».

« Si tu veux m'obéir, reprit Marc-Aurèle, avec une grande « douceur, je te ferai grand prêtre des dieux, je te comblerai « de richesses et tu occuperas la première place dans mon « palais ».

« Loup ravissant, répondit Bénigne, que ton or et ton argent « périssent avec toi ; je méprise tes honneurs, tes dignités et « tes biens, je maudis ton sacerdoce, parce que tout cela « mène à l'éternelle damnation. Jamais, non jamais tu ne me « sépareras de mon divin maître Jésus-Christ, le verbe du « Père, la vie et la lumière incréée, la perle inestimable dont « rien ne peut ternir le radieux éclat. Il a été envoyé du ciel « par son Père, il s'est manifesté aux hommes et il leur a « promis l'éternité bien heureuse. C'est lui qui viendra « juger les vivants et les morts ; au grand jour de sa justice, « il dévoilera ta folie et la folie de tous ceux qui se déchaî- « nent furieux contre ses fidèles serviteurs. A ce moment

« terrible tu apprendras, bon gré mal gré, que celui que tu « blasphèmes est ton Dieu, qu'il est le Dieu unique et vérita- « ble, le seul qui règne en maître souverain sur toutes les « créatures ».

Tant de courage et de hardiesse irritèrent l'empereur. Le généreux confesseur de la foi avait tour à tour méprisé ses menaces et ses trompeuses promesses. Il ordonna donc aux bourreaux de flageller Bénigne et de le torturer de mille manières si, ce jour-là même, il ne sacrifiait pas aux dieux.

Térence, aussi docile qu'un esclave à toutes les passions de son maître sanguinaire, s'empara aussitôt de notre glorieux apôtre, tira ses membres dans tous les sens avec des poulies et déchira tout son corps avec des nerfs de bœufs.

Pendant qu'on lui faisait endurer de si cruelles souffrances, le courageux athlète s'écriait : « Je vous rends grâce, ô Jésus, « de ce que vous m'avez jugé digne de souffrir ainsi en votre « honneur ! Donnez-moi, Roi de gloire, la force et la cons- « tance de supporter jusqu'à la fin les tourments que l'injuste « César me réserve encore ».

Le soir venu, les bourreaux traînèrent Bénigne dans un cachot noir et infect. Ses membres étaient disloqués et meurtris, ses chairs tombaient en lambeaux, ses entrailles elles-mêmes étaient à découvert... Durant la nuit, il reçut la visite d'un ange qui le réconforta et le guérit si bien que son corps ne portait plus aucune trace des blessures affreuses qu'il avait reçues la veille.

Le lendemain, Marc-Aurèle fit amener le saint martyr en sa présence et il lui dit : « Veux-tu, oui ou non, sacrifier aux « dieux ? » « Non, répondit résolument le soldat du Christ, « non je ne sacrifierai pas. Tu parles de tes dieux, ô empe- « reur, mais tes dieux ne sont rien, puisque le signe de la « croix suffit pour les glacer d'épouvante et sécher d'effroi. « Comment pourraient-ils te protéger ? Ils ne voient point, ils « n'entendent point, ils ne marchent point.... Qu'ils soient « semblables à ces fausses divinités ceux qui les fabriquent « et qui mettent en elles toute leur confiance ».

Furieux de l'insulte faite à ses dieux et à lui-même, Marc-Aurèle ordonna de conduire Bénigne dans le temple et d'introduire violemment dans sa bouche des viandes offertes aux

idoles; car, dit-il, lorsqu'il en aura mangé, il ne tiendra plus de pareils discours, nos dieux s'empareront de lui et l'enchaîneront à leur service.

A son arrivée dans le temple, Bénigne offrit son cœur à Dieu, leva les yeux vers le ciel et fit tout haut cette prière : « Seigneur Jésus, créateur du ciel et de la terre, vainqueur « de la mort et lumière éternelle, secourez-moi à cette heure « décisive, couvrez de honte et de confusion tous ceux qui « adorent ces idoles et mettent leur confiance dans ces vains « simulacres. Montrez-leur que vous seul êtes le Dieu Tout-« puissant à qui toutes les créatures doivent obéissance et « soumission ». Ayant fini de parler, il fit le signe de la croix et, à l'instant même, toutes les divinités de bois et de pierre, ainsi que tous les vases qui servaient aux sacrifices, disparurent comme une fumée légère que le vent disperse. « Soyez béni, s'écria Bénigne, transporté de joie et d'allé-« gresse, soyez béni, ô doux Jésus, parce que vous m'avez « ainsi préservé des souillures de l'idolatrie ». Puis, s'adressant à Marc-Aurèle : « Vois donc, lui dit-il, ce que sont deve-« nues les images de tes dieux et comment, au signe de la « croix, elles se sont évanouies. Reconnais donc, malheureux « aveugle, celui qui a fait de rien le ciel et la terre ».

Dissimulant sa honte, l'Empereur répondit : « Toi, ô Bé-« nigne, reconnais plutôt l'indulgence de nos dieux, ils ont « consenti à faire ta volonté; adore-les et ils te combleront « visiblement de toutes leurs faveurs ».

« Décidément, repartit saint Bénigne, la folie aveugle ton « cœur et tes yeux, puisque tu refuses de voir la toute puis-« sance de Jésus-Christ, qui vient de réduire tes idoles en « poussière. Je te l'ai déjà dit, suppôt de Satan, auteur de « tous les crimes, je ne me prosternerai pas devant tes dieux; « je n'adore pas les démons ».

Marc-Aurèle, au comble de l'exaspération, dit aux bourreaux : « Reconduisez cet impie dans sa prison ; prenez un « bloc de pierre, creusez-le en forme d'auge et scellez, dans « l'ouverture, les pieds de ce forcené avec du plomb fondu ; « enfoncez sous ses ongles des alènes brûlantes ; ne lui « donnez pas une goutte d'eau et enfermez-le dans le cachot « des condamnés, avec douze chiens affamés et furieux, qui

« le dévoreront à belles dents. Laissez-le ainsi, pendant six « jours, et mettez, à la porte de la prison, des soldats qui « feront bonne garde ».

Ces ordres barbares furent ponctuellement exécutés. Saint Bénigne supporta courageusement ces infâmes tortures, et, au moment où on allait fermer la porte de son cachot, il dit à ses bourreaux : « Ecoutez-moi, Comtes et Tribuns, mes fils « bien-aimés, croyez en Jésus-Christ, notre commun Rédemp- « teur ; il est notre espérance et notre salut ; croyez en lui « et vos péchés vous seront pardonnés. Il est la vie du « monde ; c'est lui qui guérit les malades et les infirmes, et « ressuscite les morts ; sa gloire remplit les cieux et sa misé- « ricorde s'étend sur toute la surface de la terre ».

Suivant la sentence du cruel Empereur, Bénigne resta, pendant six jours, enfermé dans sa prison avec les chiens affamés. Ceux-ci, devenus doux comme des agneaux, ne lui firent aucun mal ; ils ne touchèrent ni à un cheveu de sa tête ni même au bord de son vêtement. Un ange, descendu du ciel, délia ses pieds scellés dans la pierre ; arracha les alènes de ses doigts, et lui donna un pain céleste, en lui disant : « Prends cette nourriture, ô le bien-aimé du Christ ». Le saint martyr prit l'aliment divin, le mangea et rendit grâce au Dieu très bon et très miséricordieux.

Le sixième jour, Marc-Aurèle dit aux gardes : « Ouvrez « les portes et voyez si les chiens l'ont dévoré ». Le cachot étant ouvert, on vit saint Bénigne debout et plein de vie ; il ne portait sur tout son corps aucun vestige des nombreuses blessures, qui lui avaient été faites.

L'Empereur exaspéré s'écria : « Qu'on lui brise la tête avec « une barre de fer et qu'on l'achève avec la lance d'un soldat, « afin qu'il cesse de nous insulter nous et les dieux immor- « tels, nos puissants protecteurs ».

Les bourreaux brisèrent donc le crâne de saint Bénigne avec une barre de fer et lui transpercèrent la poitrine avec deux lances en forme de croix. A l'instant même, les chrétiens, qui veillaient près de la prison, virent sortir du cachot et prendre son vol vers le ciel une colombe plus blanche que la neige, figurant admirablement l'âme du saint martyr, qui s'envolait dans les demeures célestes. En même temps, ils res-

pirèrent un air embaumé de parfums si suaves qu'ils se croyaient dans le paradis. Ce fait arriva, le premier jour de novembre, sous le pontificat du Pape Eleuthère, la domination de Marc-Aurèle-Antonin, et le règne du Christ, roi du ciel et de la terre.

Sainte Léonille, avertie divinement de la mort de saint Bénigne, arriva à Dijon, après le départ du cruel Empereur. Cette matrone occupait une haute position, jouissait d'une très grande fortune et possédait à Dijon même des biens considérables. C'est pourquoi elle obtint facilement le corps de saint Bénigne, soit des chrétiens, qui l'avaient dérobé, pendant la nuit, soit des gardes, à qui elle donna de l'argent. Elle embauma ces saintes dépouilles avec des aromates et des parfums d'un grand prix; puis elle les déposa pieusement dans un grand sarcophage de pierre, en tout semblable à ceux des païens, qu'elle fit enterrer à l'occident de la bourgade, désormais conquise à la croix. Un nombre prodigieux de miracles éclatants montra bientôt à tous que le saint martyr jouissait auprès de Dieu d'une puissance considérable.

TROISIÈME SECTION

Histoire des reliques de saint Bénigne.

I. — INVENTION DES RELIQUES DE SAINT BÉNIGNE PAR SAINT GRÉGOIRE DE LANGRES.

En ensevelissant le corps de saint Bénigne dans un tombeau dépourvu de tout ornement extérieur, et, en le faisant enfouir dans la terre, sainte Léonille ne se proposait, certes, pas de dérober ce précieux trésor au culte des fidèles; elle voulait seulement le soustraire ainsi aux profanations des idolâtres. Instruits de sa pieuse industrie, les chrétiens du nouveau *Castrum* et ceux des pays voisins vinrent immédiatement honorer le courageux apôtre dans son sépulcre, et, aussitôt qu'ils purent le faire prudemment, ils enlevèrent tout le terrain, qui l'environnait, établirent un escalier pour

y descendre facilement et élevèrent par-dessus une crypte ou petite chapelle voûtée. Il n'est pas possible de dire à quelle époque tout cela se fit.

Ce qui est certain, c'est que le pélerinage au tombeau de saint Bénigne fut plus ou moins fréquenté, suivant que les temps furent ou plus tranquilles ou plus bouleversés ; il arriva même un moment où il cessa complètement, au moins ostensiblement. La crypte abandonnée tomba en ruine, et, rien n'indiquant plus en quel lieu précis reposaient les restes mortels du saint martyr, on en perdit le souvenir. Seuls, les habitants de la campagne, qui conservent plus religieusement que ceux des villes les traditions anciennes, se le rappelèrent; seuls aussi ils vinrent, durant le cinquième siècle prier sur la tombe de l'apôtre de la Bourgogne.

Sur ces entrefaites, saint Grégoire, évêque de Langres, choisit Dijon pour sa résidence. Il avait été marié, avant d'être évêque et il était le bisaïeul de Georges Florent Grégoire, évêque de Tours, qui écrit, dans son livre intitulé : *La Gloire des Martyrs* : « Bénigne, qui témoigna pour le « nom du Seigneur, consomma son martyre dans le château « de Dijon. Comme il avait été, après son martyre, placé « dans un grand sarcophage, les gens de notre temps et « surtout le bienheureux évêque Grégoire, pensaient que ce « sarcophage contenait quelque gentil. Les habitants de la « campagne y venaient accomplir des vœux et y obtenaient « promptement ce qu'ils demandaient. Un homme, qui « avait recu de cette manière plusieurs bienfaits, apporta un « cierge au tombeau du saint, l'alluma et s'en retourna chez « lui. Il avait été observé par un enfant, qui descendit au « tombeau, après son départ, pour éteindre le cierge et l'em- « porter ; mais, au moment où cet enfant s'approchait, voici « qu'un serpent d'une prodigieuse grandeur vint d'un autre « côté et s'enroula autour du cierge. L'enfant, saisi d'effroi, « remonta, après avoir renouvelé deux ou trois fois sa tenta- « tive, toujours vaine, parce que le serpent ne s'en allait pas. « Ces choses et d'autres semblables furent rapportées au « saint Evêque, qui, loin d'y ajouter foi, n'en défendit que « plus fortement les prières et les vœux, qui se faisaient en « ce lieu. Un jour, enfin, le martyr de Dieu se révéla au bien-

« heureux confesseur et lui dit : « Que fais-tu? Non-seulement « tu me prises peu, mais encore tu méprises ceux qui m'ho- « norent. Ne le fais plus, je te prie, et, au contraire prépare- « moi le plus promptement possible un abri ». Frappé de « cette vision, Grégoire se rendit au bienheureux tombeau, « et là, implora longtemps et avec larmes le pardon de son « ignorance. Cette crypte, voûtée fort anciennement, tombait « en ruine ; le bienheureux pontife la rebâtit et y éleva des « voûtes élégantes. Mais le saint tombeau, je ne sais comment « cela se fit, se trouva placé en dehors. L'évêque, voulant le « replacer dans la crypte, convoqua, pour accomplir cette « pieuse besogne, des abbés avec d'autres religieuses per- « sonnes, et, en présence de cette assemblée, le bienheureux « martyr fournit aux fidèles et à l'évêque, par lequel il avait « été confessé, le spectacle d'un grand miracle. Le sarco- « phage, comme nous l'avons dit plus haut, était fort vaste « et si lourd que trois paires de bœufs ne pouvaient venir à « bout de le traîner. Comme on n'avançait pas et qu'on ne « savait comment le descendre, saint Grégoire, ayant allumé « des cierges et entonné des Psaumes, prit le sarcophage du « martyr par la tête, tandis que deux prêtres le prenaient par « les pieds ; puis, l'ayant ainsi enlevé, ils le descendirent « avec beaucoup d'adresse dans la crypte, où ils le placèrent « à l'endroit qui leur plut, ce qui ne fut pas un petit éton- « nement pour les peuples.

« Peu d'années après, le bienheureux confesseur reçut de « voyageurs, qui allaient en Italie, l'histoire de la Passion « de saint Bénigne, qu'ils avaient apportée avec eux.

« Dans la suite, ce saint martyr se manifesta aux chrétiens « par nombre de miracles. Sans délai, saint Grégoire fit « élever une grande basilique sur la crypte. A côté, se trouve « une autre basilique, dans laquelle on honore une pieuse « femme nommée Paschasie. Or, dans ce même temps, les « constructeurs de la basilique de saint Bénigne virent sortir « de l'église, consacrée à sainte Paschasie, une vieille femme « vêtue d'une robe noire, dont la tête avait la blancheur du « cygne, dont le visage était imposant, et qui leur parla « ainsi : « Courage, mes chers amis, donnez tous vos soins à « ce pieux ouvrage ; élevez vos échafaudages, et assurément

« une construction, dirigée par un tel architecte, avancera « promptement ; car, si la faiblesse de vos yeux ne s'y oppo- « sait, vous verriez saint Bénigne marchant en tête de vos « ouvriers ». Après avoir dit ces mots, elle rentra dans la « basilique, d'où elle était sortie et personne depuis ne la « revit plus. Les hommes de ce temps pensaient que c'était « la bienheureuse Paschasie, qui avait fait une apparition.

« Beaucoup de fidèles versent du vin ou de la bière dans « les petites cavités de la pierre où les pieds de saint Béni- « gne furent fixés avec du plomb fondu. Ils s'en servent « pour se guérir d'ophthalmies ou de blessures. J'en ai fait « moi-même la plus sûre expérience ; car, étant affecté d'une « grande inflammation des yeux, dès que j'eus touché mes « paupières avec cet onguent sacré, toute douleur cessa. « Lorsque cette fameuse maladie des aines, qui fut chassée par « les prières de l'Evêque de saint Gall, eut gagné l'Auvergne « et que l'on vit tout à coup les parois des maisons et des « églises se couvrir de caractères et de signes, ma mère (1) « crut voir en songe, pendant la nuit, que le vin, que nous « conservions dans nos caves, s'était changé en sang. Comme « elle se lamentait et qu'elle s'écriait : « Malheur à moi, car « ma maison est désignée au fléau ! » Un homme lui dit : « Sais-tu bien qu'après demain, qui sera le jour des calendes « de novembre, on célèbrera la fête de la Passion du martyr « Bénigne ? » « Je le sais, dit-elle » « Va donc, répliqua-t-il, « et veille toute la nuit en son honneur, fais dire des messes « et tu seras préservée du fléau ». A son réveil, elle fit ce qui « lui avait été ordonné, et notre maison resta intacte au « milieu des maisons voisines marquées de signes funè- « bres (2) ».

Dans son *Histoire des Francs*, Grégoire de Tours vante les vastes proportions de la basilique de saint Bénigne de Dijon, dont son bisaïeul, saint Grégoire de Langres com-

1. Saint Grégoire de Tours était né en Auvergne et sa famille habitait cette province.

2. *Les Livres des Miracles* et autres opuscules de Georges Florent Grégoire, évêque de Tours..., traduits pour la Société de l'Histoire de France par H.-L. Bordier. Tome I. *De Gloria Martyrum*. Chapitre LI. *Du glorieux martyr Bénigne*. Pages 146 et suivantes.

mença la construction l'an 506. La même année, le pieux évêque jeta aussi les fondements d'une abbaye, destinée à servir de garde d'honneur au tombeau et à louer Dieu sans cesse de nous avoir procuré le bienfait inappréciable de la foi par ce saint apôtre. Cette église fut consacrée, vers l'an 511, et une colonie de moines, venus de Réôme et d'Agaune, s'établit dans la nouvelle abbaye, sous la direction de saint Eustade.

Le cimetière, qui avoisinait la basilique, appartenait aux religieux et la possession leur en fut confirmée par les Papes Jean III (560) ; Benoit I (574) et Sergius I (687). Saint Grégoire leur accorda des terres et le roi Gontran leur fit de riches concessions. Ce pieux monarque établit, près du glorieux sépulcre, la louange perpétuelle, *Laus Perennis*, qui existait déjà dans différents monastères ; les chœurs des moines se succédaient, le jour et la nuit, pour chanter les louanges de Dieu, comme les anges les chantent dans le ciel, sans jamais les interrompre. Les pélerins accoururent en foule et bientôt les miracles, obtenus par l'intercession de notre saint patron, se comptèrent par centaines et par milliers.

Les lieux où le saint martyr avait souffert et les instruments de son supplice servirent d'aliment à la piété des fidèles; la tour, dans laquelle il avait été emprisonné, fut convertie en chapelle ; la pierre, dans laquelle il avait eu les pieds scellés fut particulièrement honorée ; la fontaine d'Epagny, près de laquelle saint Bénigne avait été arrêté par les soldats de Térence, fut journellement visitée, par une multitude de pélerins, qui emportaient dévotement de son eau ; dans les temps de calamité surtout, les paroisses entières s'y rendaient en procession.

Une foule de personnages, nobles ou saints, non-seulement de Dijon, mais encore de toute la Bourgogne sollicitèrent et obtinrent l'honneur de reposer à l'ombre de la crypte de saint Bénigne. Cependant, saint Grégoire, qui mourut l'an 539, à l'âge de 90 ans, après un épiscopat de 33 années, fut inhumé dans l'église Saint-Jean, où avait déjà été enseveli saint Urbain, un de ses prédécesseurs.

Mais le temps détériore rapidement les monuments les plus solidement établis et, un peu plus de deux siècles après

la mort de saint Grégoire, l'église Saint-Bénigne se trouvait dans un très mauvais état, lorsque le vénérable Isaac, évêque de Langres, fit à Dijon sa première visite pastorale. Frappé du complet délabrement, dans lequel étaient alors la crypte et la basilique, il réunit de suite à Dijon le peuple et le clergé, à qui il fit comprendre sans peine la nécessité de relever de leurs ruines ces vénérés sanctuaires. Il intéressa à cette œuvre l'archevêque de Lyon, tous les Evêques de sa province et le roi Charles-le-Chauve lui-même, qui lui accorda des secours considérables.

La crypte, l'église et le monastère de saint Bénigne furent restaurés l'an 871 et l'abbé Bertillon mis à la tête des religieux de l'abbaye, qui prièrent le saint martyr avec un nouveau zèle et une nouvelle piété. Isaac mourut en odeur de sainteté, l'an 880, et il fut enterré dans la crypte.

Pendant toute la seconde moitié du neuvième siècle, les Normands ravagèrent une partie de la France, notamment la Champagne et la Bourgogne. Les routes et les chemins étaient couverts de prêtres et de moines, qui fuyaient leurs églises et leurs monastères dévastés, emportant sur leurs épaules les reliques de leurs saints et de leurs martyrs.

L'abbaye Saint-Bénigne, située hors des murs du *Castrum* de Dijon, fut entièrement pillée; le vénérable abbé Bertillon eut la tête tranchée au pied même du tombeau, où il était prosterné en prières. On s'empressa de transporter les reliques de notre saint patron dans la petite chapelle de Saint-Vincent, placée dans l'enceinte de la ville.

Les Normands, continuant avec un acharnement excessif leur œuvre dévastatrice, les religieux de saint Bénigne se réfugièrent avec le corps du saint martyr à Langres, ville située sur une haute montagne et solidement fortifiée. Les saintes reliques y furent reçues avec un véritable enthousiasme et entourées de la plus profonde vénération.

Trente-trois ans plus tard, les barbares avaient été dispersés et la sécurité rendue à toute la contrée par Raoul-le-Noble, duc de Bourgogne. Les moines de Saint-Bénigne s'empressèrent de réclamer aux Langrois le dépôt sacré, qu'ils leur avaient confié. De vives et longues discussions eurent lieu à ce sujet, et, à la fin, les religieux dijonnais furent

obligés de céder aux habitants de Langres un bras de saint Bénigne, relique insigne qui put à peine les consoler de la perte du saint corps.

Dijon revit donc, dans ses murs, les restes de son saint apôtre ; on les déposa, de nouveau, dans la petite chapelle de Saint-Vincent. Mais bientôt des bruits d'invasion retentirent encore; les religieux, n'osant pas laisser leurs chères reliques dans le *Castrum*, si souvent et si facilement pris par les barbares et, ne voulant pas les reporter à Langres, où on leur faisait payer trop cher l'hospitalité, qu'on leur accordait, résolurent de les enterrer, dans la crypte de leur église, à l'endroit même où elles avaient été déposées autrefois, sans inscription et sans aucun signe extérieur. Ils ouvrirent seulement le sarcophage et placèrent sur le corps du martyr une feuille de plomb, de forme ronde, traversée par le milieu d'une croix, sur laquelle on lisait ces paroles :

ICI REPOSE LE CORPS DE S. BÉNIGNE, PRÊTE ET MARTYR,
« † *Hic requiescit corpus s. Benigni, presb. et martyris* ».

Après quoi ils ensevelirent le sarcophage sous le sol de l'église souterraine, de telle sorte que bientôt les religieux eux-mêmes n'en surent plus exactement la place. Ils se contentèrent vraisemblablement de combler l'enceinte murée, au centre de laquelle était le tombeau, et de la recouvrir d'un pavé semblable à celui de l'abside. On sait que le lieu où se trouvait le sarcophage était d'un mètre plus bas, que le reste de l'église souterraine, appelée la crypte.

II. — RELÉVATION DES RELIQUES DE SAINT BÉNIGNE PAR LE VÉNÉRABLE GUILLAUME

A la fin du dixième siècle, l'abbaye Saint-Bénigne n'était plus que l'ombre d'elle-même ; le spirituel et le temporel y étaient en très mauvais état. A la demande de Bruno, évêque de Langres, qui voulait la réformer, saint Maïeul, abbé de Cluny, lui envoya Guillaume, jeune moine de 29 ans, de race noble et de haute vertu, avec douze autres religieux fervents. De suite Bruno ordonna Guillaume abbé du monastère, dans

lequel arrivèrent une foule d'hommes distingués, qui y firent refleurir la science et la piété.

La vieille basilique, que saint Grégoire avait élevée, au sixième siècle, sur la tombe de saint Bénigne, était en ruine. L'abbé Guillaume forma le projet de la remplacer par une église magnifique. « Mais, écrit Mgr Bougaud, avant de commencer les travaux, une première question se présentait. Où était au juste le corps de saint Bénigne? Par peur des Normands, on l'avait, ainsi que nous l'avons dit, enfoui sous terre de telle façon que nul comtemporain ne savait plus la place exacte. Le saint abbé fit faire des fouilles, qui furent bientôt suivies de la découverte du tombeau. On l'ouvrit, et, aux yeux d'une multitude d'abbés, de religieux, de seigneurs, apparurent les ossements du saint apôtre. On voyait encore sur le crâne la trace de l'instrument en fer, qui avait achevé son martyre. Après qu'un peuple immense eut, pendant plusieurs jours, satisfait sa piété, en contemplant les saintes reliques, le vénérable Guillaume convoqua de nouveau une grande assemblée d'évêques, d'abbés, de seigneurs, et, au milieu des chants de joie, après avoir encensé plusieurs fois le sacré dépot, il le renferma dans le même sarcophage, qu'il fit placer un peu plus à l'orient, sous un très beau et incomparable mausolée, *in pulcherrimo at que incomparabili locavit tumulo* (Radulphe Glaber. Vita S. Willelmi, cap. VII) (1).

Les travaux de la nouvelle basilique commencèrent le 16 des calendes de mars de l'année 1001 ; ils marchèrent avec tant d'activité que, quinze ans après, ils étaient terminés. L'abbé Guillaume avait fait le plan de ce splendide monument, qu'un moine de Cluny appelle la plus merveilleuse des basiliques de la Gaule, *totius Galliæ basilicis mirabiliorem*, et il conserva la direction générale de tous les maîtres ès-arts employés à ce grand ouvrage. Le moine Hunald, savant distingué et sculpteur habile, présida à toute la décoration de l'édifice. L'évêque Bruno fournit à toutes les dépenses avec une générosité royale. Ces trois hommes, travaillant ensemble, parvinrent à élever sur le tombeau de saint Bénigne le chef-d'œuvre de l'architecture romane du onzième siècle.

1. *Etude historique... sur saint Bénigne.* Page 263.

placés dans des tours extérieures, était soutenu par un nombre égal de colonnes, portées à plomb sur celles de la crypte. Ces colonnes étaient en marbre, les murs couverts de riches ornements et le pavé en mosaïque. La lumière y pénétrait abondamment par de grandes et nombreuses fenêtres. Cet étage, plein de jour et de richesse, figure des temps éclairés par Jésus-Christ, était dédié à la très sainte Vierge et appelé *Basilicam santæ Mariæ* ou *Notre-Dame du Saint-Lieu.* Autour de l'autel principal étaient disposés les autels des apôtres qui sont les colonnes et les fondements de l'Eglise.

Le troisième étage, dans lequel conduisaient deux escaliers composés chacun de trente-trois marches, reposait sur trente-six colonnes. La lumière y était encore plus abondante que dans le second, parce qu'outre ses larges fenêtres qui y répandaient un grand jour, il était ouvert et éclairé par en haut comme le Panthéon d'Agrippa. Il était dédié à la très Sainte-Trinité, dont la chapelle était placée de telle manière qu'elle était vue à découvert par tous ceux qui entraient dans l'église, et de quelque endroit qu'on y entrât. D'un côté de l'autel de la Sainte-Trinité, était placé l'autel de saint Michel, archange, et de l'autre côté, l'autel de saint Paul, l'apôtre des nations, ravi au troisième ciel, *raptus ad tertium cœlum.*

La forme circulaire de ce monument, la disposition remarquablement symbolique de ses chapelles et la superposition des trois étages en l'honneur de la très Sainte-Trinité, en font un édifice unique dans son genre, en France, à cette époque. Jusqu'ici, on n'a encore cité aucun exemple d'une rotonde formée de trois étages.

La dédicace de l'église, bâtie par le vénérable Guillaume, eut lieu le 4 novembre 1016. A partir de ce jour, les pélerins devinrent tellement nombreux qu'il fallut ouvrir, dans l'église supérieure, trois nouvelles portes pour descendre dans la crypte et détourner les tombes qui gênaient les pieux empressements des fidèles.

A l'extrémité du chevet ou de l'abside de l'église souterraine, se trouvait une espèce de caveau, dont le sol était de cinq pieds plus bas que celui de ladite église souterraine elle-même. C'est sur ce sol que reposait l'antique sarcophage de saint Bénigne sous un dais en pierre, que soutenaient

quatre colonnes. Ce caveau était entouré de toutes parts par un mur à hauteur d'appui, contre lequel s'agenouillaient et s'accoudaient ceux qui voulaient, sans descendre, vénérer le tombeau. Deux escaliers, de cinq marches chacun, permettaient cependant aux fidèles, qui désiraient s'en approcher davantage, de satisfaire leur dévotion.

Pour que le peuple put plus aisément vénérer les saintes reliques, le vénérable Guillaume avait mis aux quatre angles du tombeau quatre colonnes de marbre reliées, à leur sommet, par des arcs entre-croisés, sur lesquels reposait une châsse magnifique, faite en bois, mais revêtue de plaques d'or et d'argent, et représentant en relief les scènes de la naissance et de la passion du Sauveur. Dans cette châsse, exposée aux regards de tous, étaient les reliques du saint apôtre, devant lesquelles une lampe brûlait jour et nuit. Un grand nombre de lampes, données par les évêques de Langres, par les Ducs de Bourgogne et par les abbés de Saint-Bénigne, furent bientôt suspendues de tous côtés devant le précieux trésor ; l'éclat de leur lumière et la beauté de leurs ciselures en or et en argent, ajoutèrent un nouveau lustre à la majesté et à la splendeur de la confession de saint Bénigne.

Malheureusement, peu d'années après, une famine affreuse ravagea la France, et l'abbé Guillaume, pour nourrir les pauvres, dépouilla son monastère de tous ses trésors, puis vendit jusqu'aux revêtements d'or et d'argent de la châsse, ainsi que les quatre colonnes de marbre, qui la supportaient et qu'il remplaça par deux colonnettes en pierre, *duas columnulas lapideas*, sur lesquelles la châsse reposa, s'appuyant par derrière contre l'une des quatre colonnes qui portaient la voûte. Sans doute, dans la pensée de l'abbé Guillaume, cette disposition, devenue nécessaire par suite de la pauvreté du monastère, devait être momentanée et transitoire. Mais on la conserva, même lorsque l'abbaye fut redevenue riche, probablement pour garder à jamais le souvenir de la grande charité du vénérable Guillaume qui, après avoir orné avec tant d'art et de luxe le tombeau du saint, n'avait pas hésité à le dépouiller en faveur des pauvres.

L'église et la rotonde de Saint-Bénigne n'avaient été que bénies, le 3 novembre 1016 ; elles furent consacrées par le

pape Pascal II, le 14 des calendes de mars 1106. Après la cérémonie, le Chef de l'Eglise vénéra pieusement les reliques du saint apôtre, et, le duc Hugues II, averti par lui de la sainteté de ce sanctuaire, se mit à genoux, et, ses mains dans celles du Souverain Pontife, il jura de maintenir dans sa splendeur et dans sa paix la crypte vénérée de saint Bénigne.

Le 28 juin 1137, dans la nuit, la ville de Dijon fut presque entièrement réduite en cendres. L'Eglise Saint-Bénigne eut beaucoup à souffrir de cet incendie, et les réparations qu'il nécessita, furent tellement considérables, que, le 31 mars 1147, le pape Eugène III la consacra de nouveau, en présence du roi Louis VII, qui était venu au devant de lui jusqu'à Dijon.

Le 21 février 1271, pendant la nuit, la grosse tour de pierre, qui s'élevait au milieu de l'église Saint-Bénigne, s'écroula avec un fracas épouvantable, entraînant dans sa chute une grande partie de l'édifice. La rotonde et le grand portail restèrent seuls debout ; les voûtes de l'église souterraine furent elles-mêmes renversées.

« Un évènement admirable consola du moins les peuples témoins de ce malheur. Au centre de l'église souterraine, derrière l'autel et un peu en avant de la rotonde, étaient, comme on l'a déjà dit, le tombeau et la châsse de saint Bénigne. Celle-ci, on s'en rappelle, reposait sur deux petites colonnettes de pierre placées à côté du tombeau. Elle aurait dû être broyée dans la chute des voûtes. Les colonnettes furent, en effet, mises en pièces. Quant à la châsse, elle demeura suspendue en l'air, d'une manière admirable, sans qu'on aperçut quoi que ce soit qui la supportât ; de plus, les lampes, qui brûlaient par honneur devant les saintes reliques, ne furent pas même éteintes, ni par les débris de la tour, ni par l'agitation de l'air accompagnée d'un bruit effroyable, ni par les tourbillons inconcevables de la poussière qui volait partout (1). Ce fait est attesté par la *Chronique de Saint-Bénigne* et par une fête qui fut instituée pour en garder le souvenir et qui se célébrait, chaque année, le 19 octobre. Il produisit à Dijon et dans toute la Bourgogne une impression indicible.

1. Mgr Bougaud. *Etude historique... sur saint Bénigne.* Page 304.

III. — CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ACTUELLE DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON

Aussi la construction d'une nouvelle église fut-elle décidée d'enthousiasme. On combla l'église souterraine, excepté l'abside, dans laquelle se trouvait le tombeau de saint Bénigne et qui était trop sacrée pour qu'on osât la faire disparaître. La rotonde et le portail occidental furent conservés, tels qu'ils existaient.

La première pierre de l'église Saint-Bénigne, qui subsiste encore aujourd'hui, fut posée par l'abbé Hugues d'Arc, le 7 février 1280, en présence d'une foule considérable, attirée par cette circonstance particulière que la première pierre du nouvel édifice était un fragment considérable de celle, dans laquelle saint Bénigne avait eu les pieds scellés avec du plomb fondu.

Au bout de huit ans (1288), le sanctuaire était achevé jusqu'aux deux gros pilliers du transept, et Monseigneur Jean de Samia, évêque de Spye, coadjuteur de l'évêque de Langres, le consacra, le 28 avril de cette année.

Pendant ces huit ans, l'abbé Hugues d'Arc, en même temps qu'il construisait le chœur de l'église Saint-Bénigne, faisait travailler à un magnifique ouvrage d'orfévrerie, destiné à remplacer la châsse du vénérable Guillaume, dont les peintures étaient ternies et même effacées, et les sculptures ne plaisaient plus. Ce nouveau reliquaire, ciselé et émaillé, pendant la plus belle époque de l'art chrétien, fut, jusqu'à la Révolution française, un des plus splendides ornements de l'Eglise; un inventaire, daté de 1540, en fait la description suivante : « Ladite châsse est d'argent pour la plus grande partie, sauf le clocher, les portiques, pilastres et lions qui la supportent, qui sont de cuivre doré. Elle est longue de six pieds et demi et large de deux pieds. Elle est à freste, ayant un pinacle en façon de clocher, au haut duquel il y avait une pomme d'or d'Arabie de grosseur et valeur inestimable,

selon la *Chronique* du monastère. Autour de laquelle châsse sont vingt-neuf grandes images d'argent doré, compris l'enfant Jésus entre les bras de sa mère, avec leurs dossiers aussi d'argent doré; quatre chiens et une colombe, et des pierreries sans prix et sans nombre.

« Scavoir : dans le pinacle, une image de saint Bénigne de tout vestu en prêstre, à l'entour de laquelle sont quatre chiens. Item, derrière, du costé vers l'autel de Toussaint, une grande image de Notre-Seigneur tenant le monde de sa main gaulche et donnant sa bénédiction de sa main droite, sisse sur un siège d'argent avec son dossier. A son costé droit, les images des saints apôtres saint Jean, saint Symon et saint Philippes; et à costé gauche, saint André, saint Barthélemy et saint Jacques, tous d'argent doré avec leurs dossiers et debout, ayant leurs livres et marques de leurs martyres ès-mains. Item, par le devant, regardant le grand autel, l'image de nostre Dame assise tenant son petit Jésus ès-mains, et une pomme, le tout d'argent doré ; une couronne sur sa teste garnie de pierreries. Au costé gauche, sont les apostres qui suivent : saint Pierre, saint Jacques le mineur et saint Thomas, et à costé droit, saint Paul, saint Mathieu et saint Mathias ; le tout avec les dossiers et armés de leurs passions d'argent doré.

« Item, au bout de ladite châsse du costé de l'espitre est l'image de saint Bénigne vestu en prestre, tout droit ayant deux bourreaux lui mettant des aleines rouges dans les doigts, les pieds dans une auge où est du plomb fondu, versé par deux autres bourreaux, le tout d'argent doré avec le dossier de même. Et aux deux coins dudit bout sont les images de deux prophètes eslevées sur un siège en façon de piliers, le tout d'argent doré avec les écriteaux. Item, à l'autre bout de ladite châsse, du costé de l'évangile, est une image de saint Bénigne vestu en prestre ; à ses costés, deux bourreaux qui le percent de lances en croix de saint André, avec un autre bourreau, qui le frappe d'une barre de fer par la teste. Au-dessus de laquelle teste est une colombe, le tout d'argent doré avec son dossier et armes. Et aux coins dudit bout sont deux autres prophètes assis sur des sièges en façon de piliers, tenant des escriteaux, le tout de mesme que dessus. Item, au

long du freste de la ditte châsse, tant par devant que par derrière, sont plusieurs histoires de la passion et martyre de saint Bénigne en images demy eslevéés d'argent doré assises sur argent blanc. Item, autour de ladite châsse, tant du pied que des stisles et du freste tout du long et aussi autour le pinacle d'en haut, sont plusieurs pierres de diverses couleurs, desquelles on ne sait ni la valeur ni le nombre. Au bas de laquelle châsse est un bord de cuivre doré et esmaillé, beau à merveilles. Iscelle portéé sur six grands lyons de cuyvre doré. Elle s'ouvre du costé de l'espitre par le bout; auquel il y a un petit trou en quarré où on met la main, après avoir osté une image de saint Bénigne et un pié d'estail pour ce amovible, et dedans sont les saintes reliques dans une caisse de bois doublée d'estoffe rouge et précieuse à ouvrage, longue d'environ deux pieds et demi ou trois pieds, large d'un pied et demy environ, laquelle en est toute pleine et y sont les plus grands ossements des bras, des jambes, des cuisses, des costes et de l'espine du dos qui est toute desfaite (1) ».

« La nouvelle châsse de saint Bénigne avait donc la forme d'une église ; elle était en or et en argent avec deux pignons, l'un à l'orient, l'autre à l'occident ; quatre murs rectangulaires ornés, à l'extérieur, de vingt-neufs statues de saints, et reposant sur six lions dorés ; un toit couvert de ciselures et surmonté d'une crête à jour, et au-dessus de la crête un clocher également à jour et portant dans les airs une pomme richement émaillée d'une grosseur et d'une valeur inestimables; et tout cela non seulement en argent et en or, mais, sur ce fond lisse de l'argent et de l'or, des perles précieuses, des émaux aux vives couleurs, des pierreries jetant le plus bel éclat, mille ornements repoussés, moulés et ciselés avec un art admirable et dont les inventaires se déclarent impuissants à dire le nombre et le prix.

« C'était une église, il fallait qu'elle reposât sur Jésus-Christ, qui en est la tête, sur la Sainte-Vierge Marie qui en est la mère, sur les douze apôtres qui en sont les fondements. C'était une église, dédiée à saint Bénigne, elle devait en chanter la gloire, être comme un poëme en l'honneur de celui

1. Archives départementales de la Côte-d'Or; manuscrit relié, n° 121.

dont elle allait recevoir les reliques. L'artiste avait admirablement rendu ces pensées.

« Sur les deux grandes faces latérales, il avait représenté, d'un côté, au centre, Notre-Seigneur assis, tenant le monde de sa main gauche et le bénissant de sa droite, pour rappeler par là qu'il est le principe et la source de toute grâce; de l'autre côté, la Sainte-Vierge, mère des hommes, parce qu'elle est la mère de Dieu, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux; et, de chaque côté de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, sous des arcades trilobées, ornées de feuillages et soutenues par de fines colonnettes, les douze apôtres, portant d'une main leurs livres, de l'autre leurs instruments de supplice; c'est-à-dire le double témoignage de la parole et du sang.

« Sur le pignon occidental de la châsse, celui qui correspond au portail de l'église, et par où, dans les châsses, on introduisait les reliques des saints, l'artiste avait placé, sous un arc trilobé, orné d'émaux et de pierreries, un groupe en argent doré qui représentait saint Bénigne au milieu des bourreaux. Le saint, vêtu en prêtre, était debout, les pieds dans une auge de plomb fondu, que deux bourreaux à genoux versaient lentement; deux autres bourreaux lui mettaient des alènes rouges dans les doigts. C'était le premier acte du martyre de saint Bénigne.

« Au-dessus de ce pignon, qui formait comme le portail occidental de la châsse, s'élevait le clocher très finement découpé à jour. Or, à travers les dentelures de cette flèche, on apercevait un groupe en argent doré représentant le deuxième acte du martyre. Le saint, debout, enfermé dans ce clocher comme dans une prison, était entouré de quatre chiens qui lui léchaient les pieds, pour rappeler aux fidèles ces dogues affamés introduits dans le cachot et caressant le martyr au lieu de le dévorer.

« Sur les deux versants du toit, l'artiste avait ciselé plu-
« sieurs histoires de la passion et martyre de saint Bénigne,
« en images demy-eslevées d'argent doré, assises sur argent
« blanc ». Malheureusement, nous n'en avons pas la description.

« Enfin, la dernière scène du martyre de saint Bénigne, la plus belle, puisqu'elle consommait son triomphe, avait été

réservée pour le pignon oriental, celui qui correspondait à l'abside des basiliques et où, d'ordinaire, on sculptait la figure de Notre-Seigneur. Là, sous un arc trilobé, pour l'ornementation duquel l'artiste avait épuisé ses richesses, on voyait saint Bénigne, debout comme toujours, vêtu de riches habits sacerdotaux. A ses côtés, deux bourreaux le perçaient de lances en forme de croix de saint André. Un troisième le frappait sur la tête d'une barre de fer. Une colombe en argent doré, placée sur la tête inclinée du saint, agitait ses ailes et semblait prête à prendre son vol (1) ».

Telle était la châsse de saint Bénigne ; c'était une traduction exacte en or et en argent de la légende du saint. Lorsqu'elle fut terminée, l'abbé Hugues d'Arc invita les évêques, les abbés et les seigneurs à la translation des reliques qui eut lieu, en leur présence, le 19 octobre 1288. On ouvrit la châsse de bois, et le premier objet que l'on aperçut, fut la feuille de plomb, traversée d'une croix que les religieux avaient placée dans le tombeau, quand ils le cachèrent sous terre, au IXe siècle, et sur laquelle on lisait ces mots : † *Hic requiescit corpus sancti Benigni presbyteri et martyris.* On détourna avec précaution le tissu, qui enveloppait les saintes reliques, et on trouva tous les ossements du corps de saint Bénigne.

La tête et la mâchoire inférieure du saint y étaient-elles encore? C'est ce qu'il est impossible de dire. Il est certain que, depuis cette époque, elles furent placées dans deux reliquaires particuliers, richement émaillés et à jour, afin que le peuple pût plus facilement satisfaire sa dévotion, en contemplant et en baisant les saintes reliques. Mais on ignore si c'est le vénérable Guillaume qui a eu l'idée de séparer la tête et la mâchoire inférieure de saint Bénigne de ses autres reliques, ou si c'est à l'abbé Hugues d'Arc qu'on doit l'attribuer.

Quoiqu'il en soit, le reste du corps de notre saint apôtre fut mis dans la nouvelle châsse, que l'on plaça au fond de l'église, derrière le grand autel, en un lieu élevé. Après la cerémonie, il fut décidé que tous les ans, à pareil jour, on célébrerait une fête solennelle sous le titre de la *Rélévation*

1. *Etude historique... sur saint Bénigne.* Pages 314-316.

des reliques de saint Bénigne. Comme cette fête était moins solennelle que celle du premier novembre, où l'on honorait le martyre du saint, et même que celle du vingt-quatre du même mois, destinée à conserver la mémoire de l'invention miraculeuse de ses reliques par saint Grégoire, on s'habitua peu à peu à l'appeler la *Petite Saint-Bénigne*.

L'abbé Hugues d'Arc mit encore douze ans, pour achever le transept et la nef de l'église Saint-Bénigne, et tout était fini lorsqu'il mourut, le 12 juin de l'an 1300.

IV. — HONNEURS RENDUS AUX RELIQUES DE SAINT BÉNIGNE PENDANT LES XIVe, XVe, XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

De même que les rois de France recevaient leur couronne à Reims, des mains de saint Remi, l'apôtre des Francs ; de même les ducs de Bourgogne, venaient jurer solennellement, en présence des reliques de saint Bénigne, l'apôtre de la Bourgogne, de respecter les coutumes, immunités et privilèges de la Province. La tombe de saint Bénigne fut, pendant tout le moyen-âge, le centre de toute la vie religieuse, politique et sociale en Bourgogne.

Au quatorzième siècle (1334), l'Eglise Notre-Dame de Dijon, admirablement reconstruite, voyait les pèlerins affluer en plus grand nombre autour de l'antique image de la *Vierge noire*. Au quinzième siècle (1433), le pape Eugène IV envoya à Philippe le Bon une *hostie miraculeuse* qui fut déposée dans la sainte chapelle. Mais ces lieux sacrés ne firent pas oublier la crypte de saint Bénigne, dans laquelle on continua à accourir au premier signal d'un danger quelconque. Les reliques du saint martyr étaient placées au premier rang dans toutes les processions publiques, dans le seizième et le dix-septième siècles. Non-seulement les villages voisins de Dijon, mais des populations qui en étaient très éloignées, y venaient en pélerinage.

On vit vénérer pieusement les restes de notre saint apôtre : en 1589, le cardinal Cajetan, légat du pape ; en 1650, la reine Anne d'Autriche, accompagnée de son jeune fils Louis XIV ; en 1656, la savante reine de Suède Christine ; le cardinal de Bérulle avec la vénérable Anne de Jésus, la première compa-

milieu du dix-huitième siècle, sous Mgr Claude Bouhier, second évêque de Dijon, on remplaça les antiennes et les répons empruntés à la légende de saint Bénigne par des antiennes et des répons tirés de l'Ecriture sainte ; mais on continua à maintenir avec fermeté l'histoire du saint martyr, dans ses grandes lignes comme dans ses plus petits détails, et on ne sacrifia rien à cette mauvaise critique qui régnait alors et qui avait obligé presque toutes les églises de France à émettre publiquement des doutes sur la vérité de leurs traditions. Mais, en 1761, Mgr d'Apchon, successeur de Claude Bouhier, remplaça la liturgie romaine par la liturgie parisienne, et l'office de saint Bénigne subit un troisième et plus redoutable remaniement. Jusque-là, ce n'était guère qu'affaire de littérature et de goût ; on ne touchait qu'à la forme ; maintenant on taille dans le vif ; c'est l'histoire de saint Bénigne qu'on réforme, et presque tous les faits miraculeux disparaissent. L'apparition de l'ange qui vint consoler saint Bénigne dans sa prison, la destruction des idoles au signe de croix du martyr, le vol de cette colombe qui, s'échappant du cachot, annonça la bienheureuse mort de l'apôtre, l'invention de ses reliques à la suite de la vision de saint Grégoire ; tous ces miracles sont supprimés ; on les fait disparaître de la prose elle-même, mutilée à cet effet.

L'œuvre déplorable, opérée dans l'office de saint Bénigne, fut faite aussi dans sa basilique ; sous prétexte d'embellir leur église, les religieux la dégradèrent d'une manière incroyable. En 1676, ils firent blanchir la basilique et la rotonde afin, disent-ils, de « *rendre icelles bien blanches* ». En 1742, pour « *égayer* » ces deux monuments, on remplaça les vitraux peints par des verres blancs ; après cela, on attaqua les sculptures et on mutila indignement les faisceaux de colonnettes des transepts, les colonnes et les chapiteaux de la nef, les arcs trilobés du *triforium* et les fenêtres à rosaces trèflées ; le chœur seul a été épargné par les marteaux du vandalisme dévastateur. Son *triforium*, orné d'arcatures ogivales trilobées, sculptées avec tant de délicatesse, subsiste dans toute sa beauté ; seulement on a fermé, par une ignoble maçonnerie, tout un rang de belles fenêtres pour placer, selon la mode du temps, un groupe informe représentant la Sainte-

Vierge au milieu des anges. La crypte et la rotonde furent également restaurées ou plutôt mutilées, mais on ignore en quoi consista ce travail ; on sait, cependant, que la rotonde fut badigeonnée, grattée et passée « au blanc le plus éclatant ».

« Ce qui console un peu, au milieu d'un semblable vandalisme, c'est la construction, dit Mgr Bougaud, de cette flèche originale et hardie bâtie en 1742 par Jacques Sauvestre et Linanier, deux habiles menuisiers dijonnais, moyennant quatre-vingts mille livres, en quatre années de travail. Haute de quatre-vingt-onze mètres quarante-cinq centimètres, surmontée à son sommet d'une immense boule à jour et d'une croix également à jour, cette flèche octogone est si légère qu'on la voit se balancer au souffle des grands vents, et, en même temps, elle est si solidement assise sur son réchaud élégant qu'elle brave les plus violents orages. Celui de 1805, demeuré célèbre par les ravages qu'il fit en France, est parvenu à la tordre un peu, sans pouvoir la déraciner. Frappée de la foudre en 1836 et sauvée par la hardiesse et le sang-froid de Bailly, serrurier, et de Tasserot, couvreur, tous deux de Dijon, elle a été récemment munie de paratonnerres, et tout fait espérer qu'en dépit de prophéties sinistres, elle durera longtemps encore et qu'elle continuera, pendant des siècles, à annoncer dignement aux voyageurs la ville aux beaux clochers (1) », comme l'appelait Henri IV.

Les espérances de Mgr l'évêque de Laval ne se sont pas réalisées. L'année dernière, on a démoli la belle flèche de saint Bénigne et on a mis à sa place une espèce d'éteignoir absolument ridicule, de sorte qu'aujourd'hui on peut nommer Dijon la ville sans clochers, parce que les églises Saint-Bénigne, Saint-Michel et Saint-Jean, qui sont les principales, n'en possèdent plus. Cet état de chose est véritablement déshonorant pour le chef-lieu du département de la Côte-d'Or et du diocèse de Dijon.

1. *Etude historique... sur saint Bénigne*. Pages 378 et 379.

V. — DISPARITION DES RELIQUES DE SAINT BÉNIGNE EN 1792.

La Révolution, arrivée en France à la fin du dix-huitième siècle, a été plus funeste aux arts qu'à tout le reste ; elle a dévasté les plus belles églises ; rasé les plus riches abbayes ; mutilé, détruit ou vendu à vil prix les monuments les plus précieux de la sculpture, de la peinture, de la ciselure et de la joaillerie ; partout elle s'est signalée par des dévastations sauvages plus nombreuses que toutes celles que les Goths, les Huns et les Vandales ont commises, durant l'espace de trois siècles.

Dès le commencement de l'année 1791, on posa les scellés sur les portes de la sacristie de l'église Saint-Bénigne de Dijon et on fit l'inventaire de son trésor. On y lit entre autres choses : « Le coffre de saint Bénigne et ses reliques. » Un an environ après, le 18 février 1792, l'inventaire porte encore : « Un coffre en bois, dont le couvercle est couvert d'étoffe, « renfermant les reliques de saint Bénigne. » Désormais on ne parlera plus officiellement de ce dépôt sacré. Il n'est pas question de la châsse, parce que déjà elle avait disparu de l'église ; le coffre en bois, qui contenait les saintes reliques, y avait été laissé. A cette époque, on pillait les églises et les maisons religieuses, uniquement par l'appat de l'or et de l'argent qu'elle possédaient. Mais bientôt l'impiété augmenta, et, le 20 février 1792, on transporta les reliques elles-mêmes dans une salle de l'aile gauche du *Palais des Ducs de Bourgogne*, appelé alors le *Logis du roi* et actuellement l'*Hôtel-de-Ville de Dijon*. M. Bénigne Baudot raconte de la manière suivante la dernière visite qu'il leur rendit : « Je puis affirmer que, le jeudi 23 février 1792, je suis allé le matin chez M. Baron, marchand d'ornements d'église, préposé par les administrations à la garde des objets relatifs à son état, ainsi que des reliques provenant des églises et des monastères, le tout déposé dans l'aile gauche du logis du roy, où il avait à cette époque établi son domicile.

« Qu'alors, je vis, dans la chambre qu'il occupait, et placé contre le mur à l'entrée, vis-à-vis la fenêtre, un coffre de bois

apporté de l'église Saint-Bénigne de Dijon, et qui avait été placé là pour être plus particulièrement sous la surveillance immédiate du gardien.

« Ce coffre était en bois, je ne sais de qu'elle essence, fait avec des planches de six lignes dépaisseur. Il avait trois pieds huit pouces de long, six pouces dix lignes de large, et un pied de haut y compris le couvercle fixé à la caisse par des charnières, le tout mesuré en dehors et le coffre étant fermé. Il était revêtu en dedans et en dehors d'une étoffe forte en soie rouge satinée et à grains d'orge. Aux quatre coins extérieurs était une poignée en fer.

« Je l'ouvris et j'y vis les restes mortuaires du corps de saint Bénigne, dont une partie était réduite en poudre et les os absolument secs. Ceux-ci étaient enveloppés par une pièce de satin à fond violet, ayant la trame jaune et décorée d'arbres et d'oiseaux de proie. Ils sont, ainsi que les autres arbres, grossièrement dessinés en jaune et semés de vert; les arbres sont sur une ligne et les oiseaux sur une autre ; ces derniers sont deux à deux et se regardent l'un l'autre. Je vis encore dans ce coffre un sac de peau jaune fort épaisse. Aussitôt qu'on l'eut ouvert, ce qui était dedans se réduisit en poussière et l'on prétend que c'était le cœur de saint Bénigne.

« A côté des os enveloppés, dont j'ai parlé, et dans le fond du coffre, était, sans la tête, la machoire inférieure du saint, de laquelle je détachai deux dents, que je pris, sans que M. Baron, qui était présent et auquel je fit tourner le dos, l'eut vu. Cette précaution était nécessaire, parce qu'il lui avait été expressément défendu, sous peine de perdre sa place, de rien laisser enlever des reliques, qui lui étaient confiées. Je conserve ces deux dents, parce que cet apôtre de la Bourgogne, ma patrie, est également mon patron.

« Le trois mars suivant, étant allé visiter M. Baron, il me coupa lui-même un morceau de l'étoffe qui enveloppait les os de saint Bénigne. M. Baron demeure actuellement (24 janvier 1821) à Dijon et peut se rappeler ces faits (1) ».

En rentrant chez lui, M. Baudot déposa les deux dents de saint Bénigne, trésor d'un très grand prix pour lui, dans une

1. Bibliothèque publique de la ville de Dijon : Manuscrit autographe de M. Baudot, n° 348.

petite bouteille en verre blanc, avec cette note écrite sur le revers d'une carte à jouer (sept de trefle) : « Deux dents de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne et martyrisé à Dijon, sous l'empire de Marc-Aurèle, et dont les os et les cendres furent rassemblés par Hugues d'Arc, le 19 octobre 1288. Pris par moi, Louis-Bénigne Beaudot, dans le coffre doublé d'étoffe de soie rouge à grains d'orge satiné, qui les renfermait, le 20 février 1792, au dépôt général du département ; dont le citoyen Baron était gardien. Ces cendres et ces os, parmi lesquels était la mâchoire inférieure du saint, étaient enveloppés avec une étoffe de satin fond bleu présentant des oiseaux et des arbres. Le cachet duquel j'ai fermé cette bouteille est deux B. sur une feuille de chêne. » *Signé* : Baudot. En effet, il scella la petite boutelle avec de la cire d'Espagne rouge, portant l'empreinte de deux B. Il encadra et scella le morceau d'étoffe avec le même cachet, qu'il détruisit immédiatement, afin que les sceaux ne pussent être renouvelés. Aussi n'a-t-il pu être retrouvé dans la collection considérable de cachets que M. Baudot possédait à sa mort (1).

Que sont devenues les autres reliques de saint Bénigne ? Ont-elles été profanées et brulées, sur la place du Morimont de Dijon, avec tant d'autres objets précieux qui y ont été réduits en cendres? Ont-elles été portées au cimetière et jetées dans la fosse commune ? Cette dernière supposition est assez généralement admise aujourd'hui, Quoiqu'il en soit, aucune espèce de renseignement n'existe à ce sujet.

On ne se contenta pas d'avoir dépouillé l'église Saint-Bénigne de ses reliques et de tout ce qu'elle possédait en fait d'or et d'argent ; on abattit son jubé ; on enleva les boiseries du chœur et les stales des religieux ; on vendit les statues, les autels, les tableaux ; on emporta tous les marbres précieux de la crypte ; on brisa toutes les sculptures du portail et on racla et polit avec soin la place qu'elles occupaient. Ce travail achevé, un ordre, signé Pioche-Fer Bernard, représentant du peuple, délégué par la convention, autorisa la commune à disposer « du bâtiment appelé Saint-Bénigne, pour l'exercice « du canon et de la jeunesse au maniement des armes ».

1. *Notice sur les reliques de saint Bénigne*. Page 12.

tombeau put un jour être reconnu et la crypte déblayée ; et il se réservait d'accorder plus tard aux églises de Bourgogne, pour les consoler d'avoir perdu les reliques de leur apôtre, la joie de retrouver du moins le lieu où il avait été enseveli et d'environner de leurs hommages les fragments du tombeau où il avait reposé (1) ».

VI. — RESTAURATION DE LA CRYPTE ET DU TOMBEAU DE SAINT BÉNIGNE

Au moment du rétablissement du culte catholique en France, le département de la Côte-d'Or et celui de la Haute-Marne ne formèrent qu'un seul évêché, dont le siège fut fixé à Dijon et le titulaire Mgr H. Reymond, nommé le 9 avril 1802. L'église Saint-Bénigne devint église cathédrale, à la place de celle de Saint-Etienne, et le logis abbatial, bâti au dix-huitième siècle, comme presque toutes les abbatiales bénédictines, palais épiscopal. M. de Montfeux, ingénieur des ponts-et-chaussées, fut chargé de construire, sur l'emplacement de l'ancienne rotonde, les écuries et les cuisines de l'évêché. Aux premiers coups de pioche donnés, pour faire les fondations du nouveau bâtiment, apparurent les arceaux brisés, les voûtes entr'ouvertes, les chapiteaux et les colonnes de la crypte, remplie de décombres dix ans auparavant. L'architecte effondra les voûtes, brisa les arceaux, agrandit les ruines et établit à son aise les fondements de ses écuries, au-dessus même du tombeau de saint Bénigne. Quelques hommes intelligents protestèrent contre la destruction du monument de saint Grégoire et du vénérable abbé Guillaume ; mais aucune réclamation sérieuse ne se fit entendre.

En 1843, le gouvernement ordonna de placer des paratonnerres sur l'église Saint-Bénigne, sur le monastère devenu séminaire et sur l'évêché, pour les préserver de la foudre. En creusant un puits, destiné à recevoir un des fils conducteurs, on rencontra tout à coup les voûtes d'un édifice souterrain. C'était l'une des trois absides de l'église inférieure de l'abbé Guillaume, l'abside méridionale, placée au sud-est du

1. *Etude historique... sur Saint-Bénigne*. Page 391.

chevet de l'église, et vulgairement désignée sous le nom de chapelle de Saint-Jean-de-Réôme, de Saint-Seine et de Saint-Eustade, parce qu'on y voyait l'autel de ces trois saints. *La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, avertie immédiatement, forma aussitôt le projet de rendre à la religion et aux arts cet antique monument. Avec un secours de quinze cents francs, que lui accorda le ministre de l'intérieur, et ses propres ressources, elles commença des fouilles et, dit Mgr Bougaud, « on trouva la chapelle dans un état parfait de conservation; les murs encore revêtus d'un enduit peint sur lequel on remarquait la trace noircie des cierges; les autels en place, mais dépouillés de leurs revêtements de marbre; les colonnes surmontées de chapiteaux bisantins très curieux. La galerie, qui reliait cette abside avec celle du centre était moins bien conservée, les voûtes avaient été crevées pour y jeter les décombres et les enduits des murs avaient beaucoup souffert de l'humidité (1) ».

L'importance des découvertes, qui venaient d'être faites, engagea le ministre à accorder un nouveau secours de trois mille francs, pour restaurer la crypte de saint Bénigne ; mais, au lieu de réparer ce monument ancien, on se mit à en construire un nouveau. Le public fit entendre des murmures, qui parvinrent aux oreilles du gouvernement, et M. Mérimée, inspecteur des monuments historiques, fut envoyé à Dijon, avec mission d'examiner les travaux entrepris et de constater si les plaintes étaient fondées. L'habile inspecteur témoigna hautement son mécontentement, en voyant de quelle manière on procédait à la restauration de l'édifice. Il adressa au ministre un rapport, à la suite duquel les allocations furent supprimées et les travaux en restèrent là. Le congrès archéologique, réuni à Dijon, visita la crypte, regretta qu'on eut reconstruit au lieu de consolider « au point que, dans un édifice qui « remonte, dit-on, au sixième siècle, on ne trouve que des « murs et des mortiers neufs », et appela de ses vœux le jour d'une intelligente restauration de tout le monument (2).

1. Mgr Bougaud : *Etude historique... sur Saint-Bénigne*. Page 395.
2. *Congrès Archéologique de France*. Dix-neuvième session, à Dijon, en 1852. 1 vol. in-8°. Paris 1853. Page 39.

L'église Saint-Bénigne, devenue église cathédrale, n'avait pour sacristie qu'un petit bâtiment très étroit, situé entre deux contreforts, à la place où est actuellement la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus. On résolut d'en bâtir une sur l'emplacement des écuries et des cuisines de l'évêché. Ce projet fut approuvé par le gouvernement et on se mit de suite à l'œuvre. Lorsque les démolitions furent terminées, on commença, le 6 novembre 1858, une tranchée pour asseoir les fondations de la nouvelle sacristie et on mis au jour les arceaux et les voûtes de la crypte. Le 11, on vit les premiers rangs des colonnes de la rotonde souterraine, ainsi que les massifs et les bases des tours, qui la soutenaient. « Le 14, les chapiteaux de l'hémicycle, au centre duquel était le tombeau de saint Bénigne, apparurent au milieu des décombres. Les six colonnes étaient debout, surmontées de leurs chapiteaux grossiers, et un des arceaux, celui du côté du nord, était intact. On résolut de dégager entièrement cette partie de l'hémicycle, pour voir si le tombeau de saint Bénigne y était encore. Le 21, on commença à avoir des espérances de le retrouver; car, du milieu des décombres, s'élevait un fut de colonnette, que l'on supposait appartenir à une des colonnes, qui supportaient *le cacumen lapideum*. Quelques jours auparavant, on avait recueilli les deux chapiteaux historiés, que l'abbé Guillaume avait placés sur les deux colonnes, qui formaient l'entrée de la rotonde. Le premier de ces chapiteaux, parfaitement conservé, représente, sur chacune de ses quatre faces, un des animaux symboliques de la vision d'Ezéchiel et de saint Jean, emblêmes, comme on sait, des évangélistes. Le second, mutilé, est plus difficile à lire.....

« Le 27 novembre, on acquit la certitude que le fut de colonne, qui apparaissait au milieu de l'hémicycle, appartenait bien à l'une de celles, qui supportaient le *cacumen lapideum*. On retrouva, en effet, la base des autres, et on commença même à distinguer les murs de l'enceinte, au centre de laquelle devait être le sarcophage. Les 28, 29 et 30 furent employés à déblayer cette enceinte murée, large de six pieds et demi, et longue de quatorze à quinze pieds. Nous donnons les mesures de Dom Plancher, sans pouvoir les vérifier, les madriers qui couvrent, en ce moment le tom-

beau, ne le permettant pas (1). On trouva l'escalier dont les marches avaient été enlevées, peut-être parce qu'elles étaient de marbre ; et bientôt des carreaux vernissés, d'une belle couleur rouge, nous assurèrent que nous avions trouvé le sol de cette enceinte murée. Mais hélas ! le sarcophage n'y était plus. Au centre de l'enceinte, sur une large dalle de grès, flanquée à gauche de deux petites colonnettes, dont les bases seules restaient, on voyait deux fragments d'une grande auge en pierre blanche, un des angles encore debout à sa place, et une partie du fond. Il n'y avait pas à en douter, c'était là tout ce qui restait du tombeau de saint Bénigne. Il avait été brisé, non pas par la chute des voûtes, car nulle part, tout autour, on ne voyait d'autres débris ; mais par l'impiété de 1792. Il n'était resté sur place que deux fragments trop petits pour que les démolisseurs y attachassent aucune importance, mais inestimables à nos yeux, puisqu'ils ont eu l'honneur de toucher les restes du saint apôtre. C'était le 30 novembre 1858, à trois heures et demie du soir, qu'après le plus minutieux examen, nous arrivions à ces conclu-

1. L'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne*, composée, au milieu du onzième siècle, par un moine du monastère, s'exprime ainsi : « Sepulcrum « vero sancti et gloriosi Martiris ita est constructum. Est tomba quadris « edificata lapidibus, que octo cubitos in longum, quinque autem tenet in « latum, cujus cacumen lapsideum quatuor sustinetur suffragio columna- « rum : desuper autem quatuor columne marmoree locate erant antiquitus « olim super lapideos arcus, quos continebant, absidam ferebant ligneam « sex cubitorum longitudinis, et trium latitudinis, septemque ac semis « altitudinis, que undique auro et argento vestita, historiam Dominice nati- « vitatis et passionis premonstrabat anaglifo prominentem opere pictura « satis optima : Le sépulcre du glorieux et saint martyr est construit de la « manière suivante. Le tombeau, bâti avec des pierres de taille, a huit « coudées de longueur, sur cinq de largeur ; la voûte de pierre, qui est placée « en haut, est soutenue par quatre colonnes ; au-dessus, c'est-à-dire aux « quatre angles du tombeau, on avait disposé anciennement quatre colonnes « de marbre, reliées autrefois à leur sommet par des arcs de pierre entra- « croisés, sur lesquels reposait une chasse en bois, recouverte partout d'or « et d'argent et représentant, en relief, les scènes de la naissance et de la « passion du Sauveur. Cette châsse dont les peintures étaient fort belles, « avait six coudées de long, trois de large et sept et demie de haut » (*Analecta divionensia. Chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*. Pages 146 et 147).

Voici maintenant la description du tombeau de Saint-Bénigne, telle qu'elle est faite par dom Plancher : « Devant cet autel, dit-il, était le tombeau de « Saint-Bénigne, au même lieu où il est encore aujourd'hui ; on y descend « par deux escaliers de chacun cinq degrez, qui portent un pied et demi de « profondeur. L'espace ou l'enceinte où ce tombeau est placé, est de *quatorze* « *ou quinze pieds de long* et d'environ six pieds et demi de large, fermé de

sions. Les vêpres du chapitre de la cathédrale finissaient, M. le chanoine Poinsel, doyen de l'assemblée, averti de cette précieuse découverte par M. Ph. Guignard, bibliothécaire de la ville, monta aussitôt à l'évêché, avec M. Joseph Garnier, archiviste de la commune, et tous deux prièrent Mgr Rivet de venir immédiatement reconnaître le tombeau.

« En présence de sa Grandeur, nous recommençâmes l'examen attentif des lieux, aidés par les plans, les descriptions contemporaines et les notes des témoins oculaires de la destruction du monument. On courut chercher la *Chronique de Saint-Bénigne*, dont un passage des plus obscurs s'était éclairé tout à coup, dans notre esprit, à la vue des débris et expliquait merveilleusement la présence des deux petites colonnes, dont on voyait les bases à côté du tombeau. Le prélat en écouta la lecture, compara les récits contemporains avec les débris, que les ouvriers venaient de mettre à jour, et certain d'avoir retrouvé le tombeau de l'apôtre de la Bourgogne : « Messieurs, nous dit-il, ce n'est

« tous côtés d'un mur de cinq pieds et demi de haut, *couvert d'une voûte « faite exprès*, soutenue de huit colonnes de pierre, dont les quatre du milieu « étaient autrefois de marbre ; ces quatre colonnes de marbre soutenaient « deux arcades de pierre, sur lesquelles était posée la châsse de Saint-Bénigne : « l'auteur de la Chronique veut que cette châsse ait été longue de six coudées, « c'est-à-dire de neuf pieds ; large de trois coudées, qui valent quatre pieds « et demi, et haute de sept coudées et demie, c'est-à-dire de près de douze « pieds ; elle était de bois, etc. » (*Histoire générale et particulière de la Bour- « gogne*. Tome I. Page 482).

1° L'auteur de la *Chronique* donne à l'enceinte, qui contenait le tombeau de saint Bénigne, *douze pieds de long et sept et demi de large*, tandis qu'elle avait suivant dom Plancher, *de quatorze à quinze pieds de long* et *environ six pieds et demi de large*. Les expressions mêmes, dont se sert dom Plancher, font voir qu'il ne donne que très approximativement la longueur et la largeur de ce monument et qu'on doit admettre de préférence les dimensions indiquées très exactement par la *Chronique*, d'autant plus que ces dimensions sont à quelques centimètres près celles de l'enceinte actuelle du tombeau.

2° Monseigneur Bougaud écrit, dans une note de la page 397 de son *Etude historique* : Nous nous servons de ce mot *cacumen lapideum*, parce que c'est « le terme dont se sert la *Chronique* et que nous ne savons comment le « traduire. Les mots de dais, de baldaquin, de ciborium, etc., ne seraient pas exacts ». Certes, Monseigneur l'évêque de Laval sait immensément de choses, que j'ignore, et je ne voudrais pas pour tout au monde paraître donner des leçons d'archéologie à Sa Grandeur. Elle me permettra, cependant, de lui rappeler que dom Plancher a traduit ainsi le *cacumen lapideum : une voûte faite exprès*, ce qui fait comprendre que la voûte, placée au-dessus du tombeau de Saint-Bénigne, tout en faisant partie de la voûte de la rotonde souterraine, avait une forme spéciale et ressemblait à celle d'une chapelle, construite dans l'abside d'une église, par exemple.

« pas assez de considérer ces pierres en archéologues, il faut « les voir en chrétiens, et honorer le martyr, dont elles ont « touché les restes ». Et, en disant ces mots, il se mit à genoux sur cette terre, qui, depuis quinze siècles, avait vu s'agenouiller tant de pèlerins; nous nous mîmes à genoux auprès de lui. Les ouvriers arrêtèrent leur travail, et se découvrirent respectueusement; quelques passants s'avançèrent au milieu des décombres, pour contempler ce spectacle, et, en un instant, toute la ville sut que le tombeau de saint Bénigne était retrouvé. Pour nous, après avoir uni nos prières à celles de Monseigneur, nous le reconduisîmes à son palais, le félicitant et nous félicitant du bonheur et de l'honneur de cette découverte, remerciant Dieu de nous avoir fait la grâce d'en être les témoins, et commençant à entrevoir la possibilité de sauver la rotonde souterraine de la destruction, qui la menaçait.

« Le lendemain, toute la ville accourait pour voir ces précieux restes du tombeau. Le 2 décembre, à une heure après midi, se trouvaient réunis dans les salons de l'évêché, M. le premier président Muteau; M. le baron de Bry, préfet de la Côte-d'Or; M. Vernier, maire et député de Dijon; tous les chefs des administrations civiles, judiciaires et militaires; presque tous les membres de l'Académie et la Commission des Antiquités, et un grand nombre d'ecclésiastiques de la ville, accourus, à la voix de sa Grandeur, pour être les témoins de la découverte. Quant l'élite de la population de Dijon fut arrivée, Monseigneur l'invita à se transporter sur le champ des fouilles. Bien qu'elles ne fussent pas encore très avancées, elles présentaient un spectacle curieux. Ces nombreuses colonnes, dont les chapiteaux grossiers commençaient à perçer les décombres; ces arceaux brisés des voûtes, qui permettaient déjà d'entrevoir le plan circulaire de l'édifice, ces murs revêtus encore, en plusieurs endroits, de leurs enduits peints, tout ce vaste ensemble de ruines impressionna vivement les esprits. La vue du tombeau mutilé de l'Apôtre de la Bourgogne acheva de les réunir tous dans un même sentiment... Il n'y avait qu'un vœu dans tous les cœurs; c'était de voir ce beau monument restauré et rendu à la religion, dont il deviendrait un des plus précieux sanctuaires, et à la ville, dont il ferait l'un des plus beaux ornements... Tous

étaient d'accord que la restauration devait être digne, non-seulement de la sainteté du lieu, mais aussi de ce renouvellement de l'art chrétien, qui sera l'honneur de notre siècle, et on désirait que M. Viollet-Leduc, un des habiles restaurateurs de Notre-Dame de Paris et de la Sainte-Chapelle, fut invité à venir voir la crypte de saint Bénigne, et dresser les plans de restauration. Monseigneur l'Evêque, M. le Préfet et M. le Maire de Dijon promirent de se faire, auprès de M. le Ministre des Cultes, les interprètres de ces vœux et l'assemblée se prépara à remonter dans les salons de l'évêché pour y signer le procès-verbal de la séance.

« Mais elle ne quitta pas ces lieux, sanctifiés par tant de souvenirs, sans payer à l'Apôtre de la Bourgogne, par la voix et le cœur de l'évêque de Dijon, un tribut de foi et de vénération, et, après soixante ans de profanations et de silence, saint Bénigne revit l'élite de la population dijonnaise agenouillée sur son tombeau et lui disant par la bouche de son premier pasteur : « Nous vous en conjurons, ô Bénigne, « abaissez, du haut des cieux, vos regards protecteurs sur « cette cité, que vous avez illustrée par votre martyre ; sur « toute la Bourgogne, dont vous êtes le père dans la foi ; sur « le diocèse de Dijon, en particulier, dont vous êtes le patron ; « sur cette population d'élite prosternée sur les débris de « votre tombeau ; sur le clergé du diocèse ; sur les fidèles de « tout sexe et de toute condition ; enfin sur l'évêque, chargé « de les diriger dans le chemin du ciel et de les conduire au « séjour de la félicité, dans lequel vous êtes entré le premier ; « de telle sorte que tous, dans les siècles éternels, forment « une couronne de gloire immortelle à celui qui les a tous « enfantés à Jésus-Christ, le sauveur du monde (1) ».

« Le 3 décembre, la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Monseigneur l'Evêque, M. le Préfet de la Côte-d'Or et M. le Maire de Dijon écrivaient au Ministre des Cultes, pour lui signaler l'importance de la crypte découverte. Quelques jours après, le gouvernement promettait vingt mille francs pour la restaurer et M. Viollet-Leduc venait en dresser les plans.

1. M. Jacques Pissot. *Monographie de la crypte et rotonde de Saint-Bénigne.* Pages 41 et 42.

« Pendant tout le mois de décembre, avait eu lieu à Dijon le Jubilé, accordé par Pie IX à l'Eglise universelle, à l'occasion de son voyage de 1857 à travers l'Italie. Il avait produit des résultats merveilleux. Le jour de Noël, Monseigneur, transporté le joie, prit la parole, en présence d'une foule immense, réunie à la cathédrale pour la clôture du Jubilé. « Oui, s'écria sa Grandeur, ce sont ces restes précieux, que nous venons de découvrir, qui nous ont obtenu tant de grâces. Saint Bénigne a intercédé pour son peuple ». Puis, faisant un retour sur lui-même : « J'ignore, ajouta le prélat, ce que Dieu me réserve; mais, si je meurs à Dijon, je veux être enterré dans la crypte de saint Bénigne, près des débris de son tombeau (1) ».

« Tel est l'ensemble des faits par lesquels Dieu nous a rendu, il y a quelques jours, le tombeau du saint apôtre de la Bourgogne. Au moment où je termine cet ouvrage (janvier 1859), les travaux de déblaiement s'achèvent. La crypte apparaît dans son ensemble et frappe tous les esprits par la beauté de son plan. Encore quelques jours, et le travail périlleux de la restauration va commencer. Ah! puisse ce sanctuaire auguste, que l'on nommait la *Maison d'Oraison*, et où reposaient, avec le corps de saint Bénigne, les reliques de tant de saints, ne pas être la victime d'une inintelligente

1. Monseigneur Rivet est mort, à Dijon, le 12 juillet 1884, dans sa quatre-vingt-neuvième année, après quarante-six ans d'épiscopat passés à Dijon. Ses obsèques eurent lieu, avec beaucoup de solennité, le 17 du même mois, sous la présidence de son Eminence le Cardinal Caverot, archevêque de Lyon. Il fut inhumé dans l'antique crypte de Saint-Bénigne, où lui-même s'était fait préparer un caveau, devant le tombeau de Saint-Bénigne.

On lit, dans le n° de la *Chronique religieuse de Dijon* du samedi 8 novembre 1884, ce qui suit :

Le Tombeau de Monseigneur.

Mardi dernier, une plaque de marbre noir a été placée dans la crypte, sur le caveau qui renferme la dépouille mortelle de notre Evêque vénéré. Sur cette pierre tombale est gravée une longue inscription latine, due à la plume élégante de M. l'abbé Carra (alors aumônier du Lycée de Dijon et aujourd'hui protonotaire apostolique, recteur des Facultés catholiques de Lyon), rappelant, avec une concision admirable, les principaux faits de l'épiscopat de Mgr Rivet et les traits les plus saillants de son caractère

Nous serons certainement agréables à nos lecteurs en la transcrivant ici et en lui donnant une traduction qui, pour s'attacher à conserver ligne par ligne la disposition des mots latins, n'offrira peut-être pas aux oreilles délicates des phrases toujours harmonieusement cadencées. Elle aura le mérite, nous l'espérons du moins, d'être accessible à toutes les intelligences. Nous

restauration; mais que plutôt rétabli dans sa beauté et son austérité primitive, ornés des autels que la piété de nos pères y avait élevés, consacré par la présence des débris du tombeau et des reliques trop peu considérables, hélas! du corps de saint Bénigne, il redevienne le lieu le plus sacré de la Bourgogne, un but de saints pèlerinages, un foyer de générosité et d'ardeur chrétienne, le Palladium de la cité et son ornement (1) ! ».

Dieu a exaucé en partie les vœux de Monseigneur l'évêque de Laval : les travaux ayant été poursuivis avec beaucoup d'activité, en 1861, la crypte de saint Bénigne était entièrement et parfaitement restaurée.

Elle se compose, on se le rappelle, de l'étage inférieur de la rotonde et des trois absides de l'église souterraine de l'abbé

demandons d'ailleurs qu'on veuille bien avoir égard à la difficulté que présentent ordinairement de semblables traductions et à la hâte avec laquelle nous avons dû procéder.

Voici d'abord le texte latin :

HIC IACET
ILL. AC RR. IN CHRISTO PATER
D. D.
FRANCISCVS-VICTOR RIVET
EPISCOPVS DIVIONENSIS
QVI
PER SEX ET QVADRAGINTA ANNOS
ECCLESIAM TAM PRVDENTER QVAM PIE REXIT
DIŒCESI PACEM PRIMVM RESTITVIT
CLERI SEDVLVS INFORMATOR
SEMINARIA REAEDIFICAVIT ET AVXIT
STATVTA CONDIDIT. COLLATIONES THEOLOGICAS INSTITVIT
RELIGIOSAS EXCOLVIT FAMILIAS
OMNIVM VIRTVTVM EXEMPLAR ET AVCTOR FVIT
ZELO FLAGRANS DOMVS DEI
AEDES SACRAS VEL REFICIENDAS VEL EXSTRVENDAS
DEBITAQVE SUPELLECTILI MVNIENDAS
CVRAVIT
S. CORDI IESV DIŒSESIM INTER PRIMOS DICAVIT
AD SACRAS RELIQVIAS PEREGRINATIONES PROMOVIT
LIMINA APOSTOLORVM PLVRIES INVISIT
Omnibvs omnia factvs
EXIMIA SAPIENTIA. PERFECTA COMITATE. CHARITATE PATERNA
MIRA ELOQVENDI FACVLTATE
OMNIVM MENTES SIBI CONCILIAVIT
ACCEPTIS HONORIBVS CLARVS. RECVSATIS CLARIOR FVIT
PLENVS DIERVM ATQVE OPERVM
OCTOGESIMVM ET NONVM AGENS ANNVM
12 DIE JULII 1884 OBIIT
QVEM VIVVM SVMMA VENERATIONE ET AMORE COLVERVNT
TOTA CIVITAS ET DIŒCESIS
CONCORDI LVCTV MORTVVM PROSECVTAE SUNT

1. Monseigneur Bougaud, qui a écrit les pages précédentes, copiées textuellement et mises entre guillemets, a été témoin oculaire et auriculaire de tout ce qu'il raconte avec tant d'exactitude, d'intérêt et de verve chrétienne,

Guillaume, placées à l'occident de la rotonde et communiquant avec elles au moyen d'arcades ouvertes.

L'entrée de la crypte se trouve dans le couloir, qui va de la nouvelle sacristie à la cathédrale Saint-Bénigne. On descend d'abord vingt-cinq marches d'escalier et on se trouve immédiatement dans l'abside du midi, qui comprend deux chapelles; la première était autrefois consacrée à saint Jean de Réôme, à saint Seine et la sainte Eustade ; la seconde était dédiée à sainte Paschasie, vierge et martyre. On y remarque plusieurs cavités, qui renfermaient des statues ou des tombeaux.

On descend ensuite trois marches et on arrive dans l'abside du milieu, appelée ordinairement l'hémicycle, à cause de sa forme. C'est là que fut déposé, il y a plus de dix-sept siècles, le sarcophage contenant les restes bénis de notre bien-aimé

Voici maintenant la traduction :

CI-GIT
ILLUSRRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME PÈRE EN DIEU
MONSEIGNEUR
FRANÇOIS-VICTOR RIVET
ÉVÊQUE DE DIJON
QUI
PENDANT QUARANTE ET SIX ANNÉES,
A GOUVERNÉ SON ÉGLISE AVEC AUTANT DE PRUDENCE QUE DE PIÉTÉ.
IL A D'ABORD RENDU LA PAIX A SON DIOCÈSE.
SOIGNEUSEMENT APPLIQUÉ A LA FORMATION DE SON CLERGÉ,
IL A REÉDIFIÉ ET AGRANDI SES SÉMINAIRES
ÉDICTÉ DES STATUTS, INSTITUÉ LES CONFÉRENCES THÉOLOGIQUES,
FAVORISÉS LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.
IL A ÉTÉ LE MODÈLE ET LE PROMOTEUR DE TOUTES LES VERTUS SACERDOTALES.
BRULANT DU ZÈLE DE LA MAISON DE DIEU :
RESTAURER OU CONSTRUIRE DES ÉDIFICES SACRÉS,
LES MUNIR DU MOBILIER NÉCESSAIRE,
FUT L'OBJET DE SES SOINS VIGILANTS
L'UN DES PREMIERS IL A CONSACRÉ SON DIOCÈSE AU CŒUR DE JÉSUS.
IL A FAIT RENAITRE LES PÉLERINAGES AUX RELIQUES DES SAINTS,
ACCOMPLI PLUSIEURS FOIS LE VOYAGE *ad limina*.
Se faisant tout à tous,
PAR UNE EXQUISE SAGESSE, UNE PARFAITE URBANITÉ, UNE CHARITÉ PATERNELLE,
UNE MERVEILLEUSE FACILITÉ D'ÉLOCUTION
IL S'EST CONCILIÉ TOUS LES ESPRITS.
ILLUSTRE PAR LES DIGNITÉS DONT IL FUT HONORÉ,
PLUS ILLLUSTRE ENCORE PAR CELLES QU'IL A REFUSÉES,
PLEIN DE JOURS ET DE BONNES ŒUVRES,
DANS SA 89e ANNÉE,
IL EST MORT LE 12 JUILLET 1884.
APRÈS LUI AVOIR DONNÉ, PENDANT SA VIE,
LES MARQUES D'UN AMOUR ET D'UNE VÉNÉRATION SUPRÊME.
TOUTE LA VILLE ET LE DIOCÈSE
L'ACCOMPAGNÈRENT, DANS SA MORT, DE LEURS REGRETS UNANIMES

excitée par une foi vive et un grand amour de saint Bénigne. Sa Grandeur manie la plume avec tant de dextérité et avec une grâce telle que je devais nécessairement la lui céder dans la circonstance présente.

Apôtre. C'est là que se trouvent encore aujourd'hui les fragments précieux de ce cher tombeau, placés au fond d'un petit caveau semblable à l'ancien pour la longueur et pour la largeur, mais un peu moins profond que lui, puisqu'il se trouve seulement trois pieds plus bas que le pavé de la crypte. Le mur, qui l'environne de trois côtés, est moins élevé que celui de l'antique enceinte; on y entre et on en ressort par deux escaliers de chacun trois marches. Le tombeau, fait avec une pierre de grès de Langres, mesure extérieurement six pieds de long sur soixante-dix centimètres de large. Aux quatre angles du tombeau, ont été placés quatre tronçons de colonnes, figurant les quatre colonnes de marbre du vénérable Guillaume. Dans les premiers moments, on laissait les pieux fidèles visiter librement et sans surveillance le tombeau, et bientôt on s'aperçut qu'ils enlevaient furtivement des morceaux de ce monument aussi vénérable par son antiquité que par l'usage auquel il avait servi. Pour éviter cet inconvénient, on couvrit les deux escaliers et le caveau lui-même avec des planches brutes très laides, en même temps qu'on en fermait l'entrée avec un grillage de fil de fer grossièrement fait; de sorte qu'on ne peut voir le tombeau qu'à travers ce grillage, en se servant de plusieurs lumières pour éclairer le caveau devenu ainsi très obscur.

Qu'ils sont éloignés de nous les siècles du vénérable Guillaume et de l'abbé Hugues d'Arc, pendant lesquels le tombeau de saint Bénigne et ses reliques étaient couverts d'or, d'argent, de pierreries et de peintures artistement faites ; où une multitude de lampes brûlaient, le jour et la nuit, en l'honnenr de l'Apôtre de la Bourgogne. Il serait si facile de placer autour du caveau une grille gracieuse en fer, qui mettrait les fragments de l'antique sarcophage à l'abri des déprédations d'une piété indiscrète et peu éclairée ! On établirait, dans cette grille, deux portes qu'on ouvrirait aux jours de fêtes et de pélerinages et qui permettraient aux âmes chrétiennes de traverser le caveau et de voir de près les débris du tombeau de saint Bénigne,

De l'autre côté de l'hémicycle, est l'abside du nord, dans laquelle on remarque également deux chapelles, dont l'une était dédiée à saint Nicolas et l'autre à saint Irénée.

A la suite de l'hémicycle, on aperçoit la rotonde souterraine entièrement réparée; on voit au deuxième rang des colonnes, qui soutiennent ses voûtes, deux piliers carrés, qui servent de base à un grand arc, sur lequel repose tout l'édifice de la nouvelle sacristie.

Quatre-vingt onze colonnes supportent la totalité de la crypte. Quelques-unes de l'abside du midi et de l'abside du nord, ainsi que les quatre qui portaient la voûte, placée au-dessus du tombeau, étaient brisées, parce qu'elles étaient plus petites que les autres; on les a soigneusement remplacées. Toutes celles de la rotonde ont été retrouvées intactes avec leurs chapiteaux; elles sont donc absolument les mêmes que celles qui existaient avant la révolution et les démolitions sacrilèges de l'année 1792.

Les murs de la chapelle de Saint-Eustade, située dans l'abside du midi, sont en ce moment tels que saint Grégoire de Langres les a fait construire au sixième siècle.

Les trois absides sont placées sous la sacristie et par la même très obscures ; l'abside du midi seule est éclairée par des jours, pris dans une petite cour, établie entre la sacristie et l'église Saint-Bénigne. Une grande partie de la rotonde se trouve dans la cour de l'évêché; le haut est terminé par une coupole vitrée, qui lui procure une lumière bien suffisante.

A l'orient de la rotonde, était autrefois la chapelle consacrée à saint Jean-Baptiste, le précurseur du Sauveur; elle n'a pas encore été déblayée. Je souhaite d'autant plus vivement qu'on la répare promptement que saint Jean-Baptiste est mon patron et que sa restauration complèterait celle de toute la crypte de saint Bénigne.

Malheureusement ladite crypte est encore complètement nue et dépourvue d'autels, de statues et de décorations quelconques. Cette année, cependant, on a mis un autel provisoire devant le tombeau de saint Bénigne, sur le caveau même de Mgr Rivet et un grand nombre de messes y ont été dites, durant l'Octave de la fête de l'apôtre de la Bourgogne. J'ai eu le bonheur d'y célébrer le Saint-Sacrifice, le dernier jour de l'Octave. Une multitude de fidèles ont assisté et communié à ces messes, dites dans la matinée de chaque

jour; d'autres non moins nombreux venaient, dans la soirée, prier le patron du diocèse et vénérer son tombeau.

Il est à souhaiter que la piété envers saint Bénigne grandisse dans les âmes chrétiennes; que la crypte soit ornée; que des autels fixes y soient placés et que les fidèles la visitent pendant tout le cours de l'année. Je vais parler, dans quelques instants, d'un beau reliquaire, renfermant plusieurs restes du corps de notre saint martyr. On pourrait aisément le suspendre, au-dessus du tombeau, dans une châsse à jour et faire brûler continuellement une lampe devant ce riche et inestimable trésor, afin de rappeler un peu la foi vive et les usages pieux des temps passés.

VII. — BATON CANTORAL DE SAINT BÉNIGNE

Son plus grand mérite consistait dans une petite statue en bronze doré, qui l'ornait. Saint Bénigne est représenté debout, vêtu d'une longue robe, qui lui cache les pieds, et d'une chasuble avec l'amict très abaissé; sa tête est ornée d'une large tonsure, sa figure empreinte d'une singulière énergie; deux lances en forme de croix de Saint-André lui traversent le corps. Ses bras sont repliés sur la poitrine et des alènes fichées dans chacun des doigts. Une barre de fer est posée horizontalement et enfoncée dans son crâne. C'est la légende de saint Bénigne, condensée, pour ainsi dire, et exprimée dans ses faits principaux. Le moyen-âge adopta cette figure expressive et ne s'écarta presque jamais de ce type. On le retrouve, pendant toute la suite des siècles, sur les sceaux de l'abbaye, au portail de plusieurs églises, dans les peintures et les gravures les plus anciennes que nous ayons pu consulter. De même qu'on reconnaissait saint Pierre à ses clefs, saint Paul à son épée, saint Jean à un vase d'où s'échappe un serpent, on reconnaissait saint Bénigne aux deux lances, qui lui traversaient le corps, aux alènes plantées dans ses doigts, à la barre de fer qui lui brisait le crâne.

Cette statuette, qui décorait autrefois le bâton cantoral de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, avait disparu pendant la Révolution. En 1853, elle fut mise aux enchères dans le lieu des ventes publiques, et la commission des *Antiquités de la*

Plan de la Crypte de Saint Bénigne telle qu'elle existe aujourd'hui.

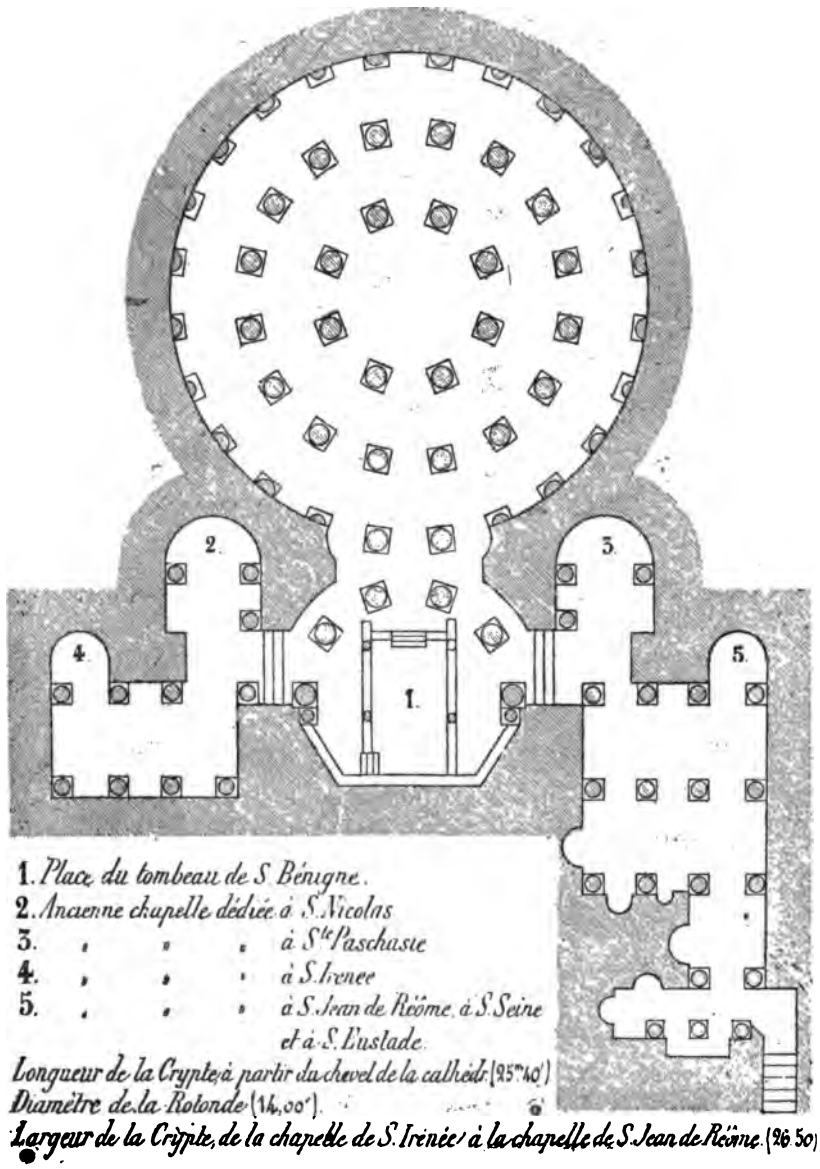

1. *Place du tombeau de S. Bénigne.*
2. *Ancienne chapelle dédiée à S. Nicolas*
3. » » » *à Ste Paschasie*
4. » » » *à S. Irenee*
5. » » » *à S. Jean de Réome, à S. Seine et à S. Eustade.*

Longueur de la Crypte, à partir du chevet de la cathédr. (25m40)
Diamètre de la Rotonde (14,00).
Largeur de la Crypte, de la chapelle de S. Irénée à la chapelle de S. Jean de Réome. (26.50)

Côte-d'Or la fit acheter et la plaça dans son musée particulier. Elle est signalée de la manière suivante dans le compte-rendu des travaux de ladite commission, du 2 août 1852 au 16 août 1853 : « Acquisition d'une statuette de saint Bénigne qui, « avant la Révolution, surmontait le bâton du grand chantre « du monastère de Saint-Bénigne » (1).

VIII. — TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE SAINT BÉNIGNE

« On voyait en 1630, dans l'église de l'abbaye de St-Bénigne, un tableau attaché à un pilier par une chaine de fer, et que l'on estimait l'un des plus précieux trésors de la basilique. Il représentait, sous la forme d'un arbre généalogique, toute l'histoire du saint apôtre de la Bourgogne.

« Au milieu du tableau s'élevait ou plutôt s'élève, car le tableau, longtemps perdu, est retrouvé, un arbre généalogique qui étend à droite et à gauche ses différentes branches. Au centre, dans une gloire, est la figure en pied de saint Bénigne. Il porte une chasuble de couleur rouge, pour rappeler le martyre qu'il a souffert. Ses doigts sont percés d'alènes, son corps traversé de deux lances en forme de croix de saint André. Sur sa tête on voit une barre de fer placée horizontalement. Ses cheveux sont longs, contrairement aux actes, en signe d'immortalité. Sa figure est belle et pieuse.

« Autour de lui, sur les différentes branches de l'arbre, se voient, dans des médaillons, les images des saints, dont les corps reposaient dans la crypte : sainte Léonille, aïeule des saints Jumeaux, couronnée d'une auréole et tenant la palme; sainte Paschasie, décorée du nimbre, tenant aussi les insignes du martyre ; sainte Floride, qui n'a point de palme, mais qui porte l'habit religieux et qui tient à la main le livre de la Psalmodie sacrée; puis les évêques de Langres : saint Urbain, enseveli le premier au cimetière de Saint-Bénigne ; saint Grégoire, qui soutient sur l'une de ses mains l'image d'une basilique, en mémoire de la grande église, qu'il éleva sur la tombe de saint Bénigne ; saint Tétricus, saint Isaac, saint Argrinus, tous avec la crosse et la mitre ; enfin les abbés de

1. *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, Tome IV. Années 1853-1856. Page 8.

saint Bénigne ; saint Eustade et saint Tranquille, fondateurs de l'abbaye ; le vénérable Bertilon, qui tient sa tête dans ses mains ; saint Saron, qui fut chargé par les évêques de Langres du gouvernement des religieux, afin de laisser à saint Bertilon plus de temps pour vaquer à l'oraison ; le vénérable Guillaume, enfin, qui ne reposait pas dans la crypte, mais dont le nom est inséparable de celui de saint Bénigne. Sur d'autres médaillons, on remarquait encore saint Hilaire, le sénateur dijonnais ; sainte Quiète, sa femme, mère de saint Jean de Réôme ; sainte Radegonde, qui tient une fleur à la main et porte sur sa tête un diadème ; saint Jacob, évêque de Toul, qui mourut dans un pèlerinage fait au tombeau de saint Bénigne ; sainte Aleth, enfin, mère de saint Bernard.

« Tout autour du tableau court la légende suivante, qui en explique la pensée. A droite : « Magna insignis monasterii « divi Benigni divionensis martyris luminaria, ex veter. ms. « benignian. : Astres lumineux de l'insigne abbaye de Saint- « Bénigne de Dijon, martyr, d'après les anciens manuscrits « du monastère ». A gauche : ✝ Quisquis scire cupis hoc sit « nobile sanctis cœnobium fultum, super hoc tu dirige vul- « tum : Si quelqu'un désire voir quels sont les fondements et « les gloires de cette antique abbaye, qu'il ouvre les yeux et « qu'il regarde ».

« Au pied de l'arbre généalogique, on voit, s'avançant, en procession, tous les seigneurs, comtes, ducs et duchesses de Bourgogne qui étaient enterrés dans l'église, mais qui ne portaient pas le nom de saints. A leur tête marche un évêque en mitre et en crosse, Warnier I, évêque de Langres qui, vers 912, combla l'abbaye de biens, lui rendit en particulier la chapelle Saint-Vincent, pour y retirer le corps de saint Bénigne, et voulut être enterré aux pieds du martyr. Trois des religieux tués par les Normands, peut-être saint Bertilon, saint Saron et un de leurs disciples, s'avancent, leurs palmes à la main, au-devant de l'évêque et des ducs, comme pour les remercier de la protection, qu'ils ont accordée à l'abbaye. Dans le lointain, on aperçoit l'église d'Hugues d'Arc, avec la rotonde du vénérable Guillaume et les murs fortifiés qui environnaient autrefois le monastère.

« Enfin, aux quatre coins du tableau, dans des médaillons,

SAINT-BÉNIGNE

entouré des Saints Personnages presque tous inhumés
autour de son Tombeau

on a peint 1° l'abbé Jarenton, qui fit, en 1106, consacrer l'église romane par le pape Pascal II ; 2° l'abbé Pierre, probablement Pierre III, dont la *Chronique* dit qu'il embellit la basilique de Saint-Bénigne, et sous lequel s'y tint, en 1200, un Concile présidé par le cardinal Pierre de Capoue, légat du Saint-Siège; 3° Alexandre de Montagu, qui fit, en 1393, consacrer l'église élevée par Hugues d'Arc ; 4° Le cardinal de Givry, évêque de Metz, surnommé à Rome le *saint cardinal*, qui, né en 1546, mourut abbé commendataire de Saint-Bénigne, en 1612 ; ce qui fixe la date de ce tableau.

« Telle était cette toile précieuse, à laquelle les religieux de Saint-Bénigne tenaient beaucoup et qu'ils avaient attachée à un pilier de leur église avec une chaîne de fer. On parvint, cependant, à la leur voler, et elle disparut au milieu du dix-septième siècle. Heureusement les religieux Feuillants de Fontaine-les-Dijon en avaient une copie qu'ils offrirent à ceux de Saint-Bénigne, et qui prit en effet la place de l'original perdu. Depuis, au milieu des dévastations de la Révolution, cette copie elle-même fut enlevée, avec tous les trésors de l'abbaye, sans que personne put dire ce qu'elle était devenue. Le 29 septembre 1854, quel fut mon étonnement, lorsque, sur l'étalage d'un bouquiniste, parmi beaucoup de vieilles toiles, de vieilles gravures et de vieux livres, je vis tout-à-coup ce tableau précieux, disparu depuis soixante ans. J'en pris à la hâte une description exacte, dans la crainte qu'il ne disparût de nouveau et à jamais. Mais le soir même, Monseigneur Rivet, évêque de Dijon, averti, le faisait acheter et le plaçait avec bonheur dans la galerie de son palais. M. l'abbé Poinsel, doyen du chapitre de l'église cathédrale, avec la permission de Monseigneur, en faisait immédiatement tirer une copie, destinée à la salle des délibérations capitulaires (1) ».

Actuellement le tableau, acheté par Monseigneur Rivet, est toujours dans la galerie de l'évêché, dont il est l'un des plus beaux ornements; la copie de ce tableau, faite à la diligence de M. le chanoine Poinsel, décore la salle des délibérations du chapitre de la cathédrale Saint-Bénigne, établie dans la nouvelle sacristie.

1. Mgr Bougaud. *Etude historique... sur Saint-Bénigne*. Pages 321-324.

IX. — SCEAU DE SAINT BÉNIGNE

On se souvient que, dans la première moitié du dixième siècle, les religieux de Saint-Bénigne rapportèrent de Langres à Dijon le corps du saint martyr ; ils le déposèrent d'abord dans la chapelle Saint-Vincent ; mais, fort peu de temps après, ils l'enterrèrent, dans la crypte de leur église, en ayant soin « de placer sur les restes du martyr une feuille de plomb « de forme ronde, traversée par le milieu d'une croix, sur « laquelle on lisait ces paroles gravées en relief : *Hic requies-* « *cit corpus sancti Benigni Presbyteri et Martyris* » (1).

M. Bénigne Baudot a raconté, dans un de ses manuscrits autographes, conservé à la bibliothèque publique de Dijon, les deux visites qu'il rendit, le 23 février et le 3 mars 1792, aux reliques de saint Bénigne, déposées au Logis du Roi, sous la surveillance du sieur Baron. Il parle bien des deux dents de saint Bénigne, qu'il a enlevées furtivement de sa mâchoire inférieure et du morceau de l'étoffe, enveloppant le saint corps, qui lui a été donné par le gardien des reliques ; mais il ne dit pas un mot de la plaque en plomb, dont il s'agit. Il la trouva, dans la suite, chez un brocanteur et l'acheta avec bonheur. Son fils, M. Félix Baudot, ancien magistrat, l'avait obtenue dans le partage des antiquités de son père. En mourant, M. Félix Baudot a légué à l'*Hospice de la Charité de Beaune* sa bibliothèque et sa collection d'objets d'art et d'archéologie, à la charge de les vendre et d'en employer le produit à une bonne œuvre. La vente des objets d'art et d'archéologie a eu lieu, à Beaune, le 9 avril 1883 et les jours suivants. Le numéro 310 du catalogue de la vente est ainsi conçu : « Plaque en plomb avec inscription provenant du « tombeau de saint Bénigne ».

M. le chanoine Lereuil, président du comité qui publie le *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon*, a acheté cet objet antique et sacré par l'usage auquel il a servi, durant de si longs siècles, au nom du cha-

1. Mgr Bougaud. *Etude historique... sur Saint-Bénigne*. Pages 259 et 260.

pitre tout entier de la cathédrale. Il a été placé, dans un cadre sous verre, et on peut le voir maintenant exposé aux regards des pieux visiteurs dans la salle capitulaire de la nouvelle sacristie de l'église Saint-Bénigne.

A quelle époque exacte remonte le sceau de Saint-Bénigne, dont je donne ici le fac-simile?

Il est très difficile de le dire. Claude Robert pense qu'il a été placé dans le sarcophage de saint Bénigne par sainte Léonille elle-même, lorsqu'elle ensevelit le corps du glorieux martyr. « Nec omittendum, dit-il, in hâc capsâ includi lami-« nam plumbeam ....., quam ipsius sancti tumulo appositam « fuisse a B. Leonilla crediderim ». (Gallia christiana. Divio. Page 66). Ce qui est certain, c'est que l'existence de ce sceau dans le tombeau de saint Bénigne est historiquement constatée, depuis le commencement du dixième siècle au moins. Il est donc également très respectable par son ancienneté et par l'usage qu'on en a fait, pendant au moins neuf siècles.

X. — RELIQUAIRE DE SAINT BÉNIGNE

En 1802, l'église Saint-Etienne n'ayant pas été rendue au culte catholique, l'église Saint-Bénigne fut établie cathédrale du diocèse de Dijon, qui conserva toujours néanmoins, saint Etienne pour Patron. A son arrivée à Dijon, en 1838, Monseigneur Rivet s'empressa de donner saint Bénigne pour patron à sa ville épiscopale et à son diocèse tout entier. Puis il se mit à rechercher des reliques de l'illustre Apôtre de la Bourgogne. 1° En 1845 seulement, sa Grandeur apprit que M. Henri Baudot, membre et plusieurs fois président de l'*Académie des lettres et des sciences de Dijon*, ainsi que de la *Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, possédait les deux dents de saint Bénigne que son père, M. Bénigne Baudot, s'était appropriées, le 23 février 1792. Monseigneur lui fit demander s'il consentirait à les lui céder, et, heureux de pouvoir être agréable à sa Grandeur, M. Baudot lui porta immédiatement son précieux dépôt à l'évêché. Monseigneur témoigna à M. Baudot le désir d'avoir une note qui constatât, en quelques mots, l'abandon des reliques de saint Bénigne, qu'il lui faisait volontairement, et le remercia chaleureusement de son don généreux, qui pour lui était préférable aux plus riches trésors de l'univers.

Le 6 février 1846, M. Henri Baudot écrivit à sa Grandeur la lettre suivante: « Monseigneur, je vous prie de m'excuser, « si je ne vous ai pas encore adressé la note, que vous avez « bien voulu me demander, lorsque je vous ai fait la remise « des deux dents de saint Bénigne, qui sont tombées en ma « possession, par suite du partage du cabinet de mon père. « Un voyage, que j'ai dû faire, et une indisposition, qui en a « été la suite, ne m'ont pas permis de m'acquitter plus tôt de « ce devoir.

« Daignez, je vous en prie, Monseigneur, agréer, avec mes « excuses, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai « l'honneur d'être..... Henri Baudot ».

2° Le 22 juillet 1857, Monseigneur Rivet partit avec M. l'abbé Pillot, son secrétaire particulier, pour Evian, sur

RELIQUAIRE DE SAINT BÉNIGNE.

les bords du lac de Genève, où il allait prendre les eaux. A Pontarlier, après avoir déjeuné à l'hôtel de la Poste, les deux voyageurs se mirent en route, avant le départ de la diligence, étant bien aises de faire une petite course à pieds. A peine avaient-ils fait quelques pas et étaient-ils arrivés à l'angle d'une place publique assez vaste, qu'ils lisent, sur une plaque posée contre le mur : *Place Saint-Bénigne.* Sur cette place s'élevait une ancienne et grande église. Ils demandent quelle est cette église et on leur répond : c'est *l'église Saint-Bénigne.* Mais quel saint Bénigne ? saint Bénigne de Dijon, est-il encore répondu. Etonnés de trouver à Pontarlier, comme à Dijon, une place et une église de Saint-Bénigne, l'apôtre de la Bourgogne, Monseigneur Rivet et son compagnon de voyage entrent dans la vieille église, pour y adorer un instant Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le sacristain, venant à passer près de sa Grandeur, lui apprend que cette église possède, dans son trésor, des reliques de saint Bénigne, la conduit à la sacristie et dépose devant elle un reliquaire contenant un os de l'avant-bras de saint Bénigne, le glorieux martyr de Dijon. Les deux voyageurs vénérèrent l'insigne relique de l'apôtre de la Bourgogne et continuèrent leur route, s'entretenant avec joie de l'heureuse découverte, qu'ils venaient de faire.

Monseigneur Rivet, aussitôt qu'il fut rentré à Dijon, écrivit à son vénérable ami le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, priant instamment son Eminence de lui accorder, pour son église cathédrale Saint-Bénigne de Dijon, une parcelle de l'ossement, pieusement conservé dans le trésor de l'église Saint-Bénigne de Pontarlier, dans son diocèse. Son Eminence accéda volontiers à la demande de Monseigneur Rivet et lui envoya « un fragment de l'os, scié dans le sens « vertical et représentant ainsi la forme et la surface même « de l'ossement. Il a cinq centimètres de longueur et trente-« cinq millimètres de largeur (1) ».

Ces reliques précieuses de saint Bénigne ont été déposées dans un reliquaire en cuivre vernis-or, qui sort des ateliers

1. M. l'abbé Pillot, chanoine honoraire. *Notice sur les Reliques de Saint-Bénigne, apôtre de la Bourgogne.* Br. in-8°. Dijon, 1886. Damongeot et Cie. Page 7.

de la maison Renel, de Lyon; il est de style bysantin et porte quatre-vingt-un centimètres de hauteur.

Du milieu du pied, qui est ovale et à contour, s'élève une tige, dont le sommet est terminé par une plate-forme, recouverte d'un coussin de velours grenat. Aux deux côtés de la plate-forme, sont des colonnes sculptées, qui soutiennent un dôme richement décoré, sur lequel est debout une statue de saint Bénigne avec tous les instruments de son martyre.

A chacune des extrémités du pied est un ange adorateur à genoux. Au milieu, l'artiste a très délicatement gravé, d'un côté (à gauche) le tombeau de saint Bénigne, de l'autre côté (à droite) un prie-dieu, sur lequel est agenouillé et prie pieusement un jeune ecclésiastique, revêtu d'un ornement, qu'on peut prendre pour une chape. Entre le tombeau et le prie-dieu une mitre d'évêque est déposée sur un coussin ou sur un petit escabeau. Cette mitre peut être attribuée, soit à saint Bénigne, dont les restes mortels reposent dans le tombeau et qui serait, dans ce cas, considéré comme évêque, soit au personnage, qui prie l'apôtre de la Bourgogne; mais sa figure imberbe ne peut pas être celle d'un évêque.

Entre la plate-forme et le dôme du reliquaire est un cylindre en verre, dont l'une des extrémités repose sur le coussin en velours et l'autre est recouverte par le dôme. Au centre du coussin est planté un cep de vigne en argent, couvert de feuilles et de raisins; une grande pousse en spirale soutient en haut l'ossement de Pontarlier et deux autres vrilles plus petites, placées de chaque côté, portent les dents du saint martyr. Un cordonnet de soie rouge, dont les extrémités sont retenues par un cachet de cire d'Espagne rouge, portant l'empreinte du grand sceau de Monseigneur Rivet, relie les colonnes avec le cylindre en verre, de sorte qu'il est impossible d'enlever les reliques sans briser auparavant les liens et le sceau qui les unit ensemble.

Autour de la plate-forme règne, au-dessous du cylindre en verre, une banderole en argent, sur laquelle est gravée l'inscription suivante : *Reliquiæ sancti Benigni, Burgund. apost. M.* (1).

1. M. l'abbé Pillot, chanoine honoraire. *Notice sur les Reliques de Saint-Bénigne, apôtre de la Bourgogne*, etc. Page 14.

Ce reliquaire vraiment remarquable contient tout ce qui nous reste du corps de notre illustre et saint apôtre. Il est tout récent, puisqu'il date de deux ans environ. Cette année, pour la première fois, il a été exposé au-dessus du tombeau de saint Bénigne et environné de nombreuses lumières, pendant toute l'octave de la fête de notre bienheureux Patron.

QUATRIÈME SECTION

Episcopat de Saint-Bénigne.

« Ce qu'il y a de certain, dit l'abbé de Mangin, c'est que saint Bénigne a mérité, par ses travaux apostoliques, dans le territoire de Langres, la qualité de son *premier évêque*, qui en effet lui a été donné par Severt, dans son histoire chronologique des archevêques de Lyon, et par saint Jérôme, dans la cinquante-huitième de ses épitres, celle de *Père de l'Eglise*. Par d'autres anciens historiens il a été appelé l'*Apôtre de Langres*, ayant dédié un oratoire, qui devait lui servir de berceau, à saint Jean l'évangéliste, dont il tenait la mission par saint Polycarpe, disciple de cet apôtre bien-aimé (1) ».

Severt s'exprime effectivement de la manière suivante : « Haud dubium certe est, quin urbs ejusmodi antiquitùs vocaretur *Epaunum* : tametsi lapsus temporum mox *Espagny*, latine ad huc forsan *Epaunium* et *Spaniacum*, veluti erudite loquitur frater Laurentius Surius quondam professus sacri ordinis Carthusiani (2) in vitis sanctorum, tomo ultimo, super gestis sancti Benigni Burgundionum *Protopastoris* et martyris, temporibus fere apostolorum : Il est certainement hors de tout doute que ce village était appelé anciennement *Epaunum*, quoique dans la suite des temps on lui ait donné le nom d'*Espagny*, et en latin *Epaunium* et *Spaniacum*,

1. *Histoire ecclésiastique et civile, politique, littéraire et topographique du Diocèse de Langres et de celui de Dijon...* par M. l'abbé de Mangin, docteur de la Faculté de Théologie et licencié ès-droits civil et canonique de Paris, doyen et grand vicaire du diocèse de Langres. 3 vol. in-12. Langres, 1765. Tome I. Page 110.

2. Surius. *Vitæ Sanctorum*. Cologne, 1570. 6 vol. in-folio.

comme l'a écrit l'érudit frère Laurent Surius, autrefois religieux profès de l'ordre des Chartreux, dans le dernier volume de sa vie des saints, en parlant de saint Bénigne *Protopasteur* ou évêque des Bourguignons, et martyr, presque aux temps apostoliques (1) »

Guillaume Paradin écrit ce qui suit : « Fut semblablement prins à Dijon le sainct *Prélat* et *Pasteur* Bénigne, qui longtemps auparavant avait érigé une église à Dijon, laquelle il avait instituée en la crainte de Dieu, par annonciation de la saincte parole (2) »

« Saint Bénigne s'arrêta à Langres avant d'aller à Dijon : quelques-uns même le font premier évêque du diocèse (3) ».

Je pourrais citer encore d'autres écrivains, qui enseignent que saint Bénigne était revêtu de la plénitude du sacerdoce. Moi-même je suis intimement convaincu que l'apôtre de la Bourgogne était évêque et je vais indiquer brièvement les motifs puissants qui ont créé en moi cette persuasion.

I. — QUALIFICATIONS DONNÉES A SAINT BÉNIGNE

Tous les auteurs, qui ont parlé de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, patron du diocèse de Dijon, lui ont donné invariablement le titre de *Presbyter* ou de *Sacerdos*. Or quel sens attachait-on, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, aux mots *Presbyter* et *Sacerdos* ? Ils servaient à désigner aussi bien les *évêques* que les *simples prêtres*.

1° Presbyter. — « De même, dit le savant du Cange, dans « son *Glossarium adscriptores mediæ et infimæ latinitatis*, « de même que les prêtres sont appelés évêques ; de même « aussi les évêques sont nommés prêtres, non seulement du « temps des apôtres, mais encore dans les siècles suivants, « par les auteurs grecs et latins : Quemadmodum vero *Pres-*

1. *Chronologia historica successionis hierarchiæ illustrissimorum archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatûs, Galliarum Primatûs... authore Jacobo Severtio, doctore sacræ Theologiæ Parisiensis*. Lugduni, 1628. In-folio. Page 71.

2. Guillaume Paradin. *Annales de Bourgogne*. 1 vol. in-folio. 1566. Livre I. Page 18.

3. *Les Chroniques de l'Evêché de Langres*, du P. Jacques Vignier, traduites du latin, continuées jusqu'en 1792 et annotées par Emile Jolibois. 1 vol. in-8°. Page 16, note 2.

« *byteri dicti Episcopi*, ita et vicissim *Episcopi nuncupati* « *Presbyteri*, quod intra apostolica tempora omnino con- « trahendum cum Beveregio in Notis ad can. 2 Apostolorum « vix reddam ; non unum quippe exstat cum apud Grœcos, « tum apud Latinos promiscue hujus nomenclaturæ exem- « plum in sequioribus sæculis ».

Comme preuve de ce qu'il avance, Du Cange cite les textes suivants, qui sont très précis : « Les anciens confondaient « ensemble les *Evêques et les Prêtres* : apud veteres iidem « *Episcopi et Presbyteri fuerunt* » (saint Jérôme, lettre 83). — « Le mot grec *Prêtre* veut dire en latin un vieillard, non « à cause de l'âge du personnage à qui on donne ce titre et « parce qu'il est en effet vieux, mais à cause de sa dignité et « de l'honneur qui lui est dû.... C'est pourquoi les anciens « confondaient les *Evêques avec les Prêtres* : Presbyter « græce, latine senior interpretatur, non pro ætate et decre- « pitâ senectute, sed propter honorem et dignitatem.... unde « et apud veteres iidem *Episcopi et Presbyteri* fuerunt » (Isidorus lib. 7 Orig. cap. 12) — « Etienne par la grâce de « Dieu *Presbyter* de l'église de Redon, aumonier du Roi « d'Angleterre : Stephanus, Dei gratia Redonensis ecclesiæ « *Presbyter*, Regis Angliæ capellanus » (Tabular. Majoris Monast.) Le mot Presbyter signifie évidemment *Evêque de Redon*. — « On peut l'appeler indifféremment *Evêque ou* « *Prêtre :* Vocari potest sive *Episcopus* sive *Presbyter* » (Honoré d'Autun ou le Solitaire. Lib. I. cap. 182) — L'historien Procope, suivant Du Cange, appele Prêtres aussi bien les *Evêques* que les *simples prêtres*, dans son histoire de la Guerre des Vandales, chap. 10 : « Ubi vox Presbyter convenit « *Episcopis et Sacerdotibus* ».

2° Sacerdos. — « Autrefois, écrit Du Cange, dans la primi- « tive Eglise, on appelait *Sacerdotes les Evêques* ; c'est ce « qu'attestent, dans tous leurs ouvrages, saint Cyprien, saint « Augustin, etc. : Olim vèro et in primitiva Ecclesia, id no- « minis pro Episcopo usurpatum testantur passim Cyprianus, « Augustinus, etc. ». Puis, il cite les exemples suivants, à l'appui de ce qu'il affirme si formellement, saint Ambroise appelle le Pape saint Damase « *Prêtre* de l'église romaine : « Sanctus Damasus, romanœ ecclesiœ *Sacerdos* » (Lib. V.

Epist. 30). — « A la mort du *Prêtre* de la ville de Nole, il fut « élu *évêque* à sa place : Decedente *Sacerdote* apud Nolam « urbem, ipse in locum *Episcopi* subrogatur » (saint Grégoire de Tours, dans son livre de la *Gloire des Confesseurs*, chap. 107). — « Hamelin, Evêque du Mans, s'appelle lui-même « tantôt Evêque, tantôt Prêtre de l'église du Mans : Promiscue « *Episcopum* vel *Sacerdotem* ecclesiæ Cenomanensis seip- « sum inscribit Hamelinus, in Chartis ex Tabular. Major. « Monast. » — « Reginal, Evêque de Chartres fait la même « chose : ut et Reginaldus Episcopus Carnot. ». — « Le sceau « de Quiriace, Evêque de Nantes, porte l'inscription sui- « vante : « Petri et Pauli, *Sacerdotis* Nannensis, Quiriaci « sigillum ».

A ces exemples fournis par Du Cange, je vais ajouter des témoignages non moins précis, tirés du Bréviaire romain et des écrits de plusieurs historiens célèbres.

Le Pape saint Sixte II souffrit le martyre sous l'empereur Valérien, l'an 259 ; en allant au supplice, il rencontra son diacre saint Laurent, qui lui fit ce doux et pieux reproche : « Quo progrederis sine filio, Pater ? Quo, sacerdos sancte, « sine ministro properas ? O mon Père, où allez-vous sans « votre fils ? O saint Prêtre, de quel côté dirigez-vous vos pas, « sans votre ministre ? » Le courageux athlète répondit : « Je « ne t'abandonne pas, ô mon fils bien-aimé ; bientôt tu endu- « reras, pour la foi de Jésus-Christ, des tourments beaucoup « plus grands ; dans trois jours, cher lévite, tu me suivras « moi qui suis ton *Prêtre :* Respondit (Xistus) : non ego te « desero, fili ; majora te manent pro Christi fide certamina ; « post triduum, me sequeris *Sacerdotem*, levita (1) ». Saint Laurent appelle le Pape saint Sixte et le Chef de l'Eglise s'appelle lui-même *Sacerdos*.

Saint Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont-en-Auvergne, était sur le point de rendre le dernier soupir ; les nombreux fidèles, qui entouraient son lit de mort, versaient des larmes abondantes et s'écriaient : « O tendre Père, pourquoi nous « abandonnez-vous ainsi ? Nous allons devenir orphelins ; « qui nous protégera désormais ? Cur nos deseris, pater bone ;

1. Leçon de l'office de Saint-Sixte, Pape et de ses compagnons, martyrs, 16 août.

« vel cui nos quasi orphanos derelinquis? » Le saint Pontife, inspiré par l'Esprit-Saint, répondit: « Soyez sans crainte, « mes chères ouailles ; mon frère Apruncule est rempli de « vie ; voici qu'il va devenir votre *Prêtre* : Quibus vir Dei, « afflante spiritu sancto, respondit : Nolite timere, o populi, « ecce frater meus Aprunculus vivit et ipse erit *Sacerdos* « vester (1) ». Saint Apollinaire désigne simplement sous le nom de *Sacerdos* saint Apruncule, qui était évêque de Langres et qui allait lui succéder sur le siège de Clermont.

La quatrième leçon de l'office de saint Apollinaire commence ainsi : « Apollinaris cum Principe apostolorum Antio- « chia Romam venit, a quo ordinatus Episcopus, Ravennam « ad Christi Domini evangelium predicandum mittitur : « Apollinaire vint d'Antioche à Rome avec le Prince des « apôtres, qui l'ordonna Evêque et l'envoya à Ravenne prê- « cher l'évangile de Jésus-Christ ». Saint Apollinaire est donc bien véritablement évêque de Ravenne. Néanmoins on lit dans l'oraison de sa fête : « Deus, fidelium remunerator « animarum, qui hunc diem beati Apollinaris, *Sacerdotis* « tui, martyrio consecrasti....: O Dieu, rémunérateur des « âmes fidèles, qui avez consacré ce jour à célébrer le mar- « tyre du bienheureux Apollinaire, *votre Prêtre....* » (Bréviaire Romain. 23 juillet).

Saint Grégoire de Tours, auteur du sixième siècle, écrit, dans son *Histoire des Francs* (Liv. I, chap. 30) : « Primum « ac summum Tolosana civitas sanctum Saturninum habere « cœperat *Sacerdotem* ». M. Guizot a traduit cette phrase de la manière suivante: « La ville de Toulouse eut pour premier « et plus grand *Evêque* (Sacerdotem) saint Saturnin ».

Le même écrivain dit, dans la *Gloire des Confesseurs* (chap. 80), en parlant de saint Ursin, premier évêque de Bourges : « Factum est ut, increscente terra, plantata de « super vinea omnem memoriam de primo urbis *Sacerdote* « convelleret et nullus de eo sermo haberet : Il arriva que le « tertre élevé sur la sépulture du premier *Prêtre* (pour Evê- « que) de la ville augmenta et qu'on planta une vigne à cet

1. Leçon de l'office de saint Apruncule, évêque de Langres et de Clermont en Auvergne. Propre du diocèse de Dijon. 14 mai.

« endroit, de sorte que son souvenir se perdit complètement « et que personne ne parlait plus de lui ».

Je termine ces citations déjà longues par la suivante, parce que 1° Elle concerne saint Bénigne et ses compagnons d'apostolat ; 2° Elle indique clairement quelle signification on donnait anciennement aux deux mots *Presbyter* et *Sacerdos*. « In perantiquis manuscriptis et documentis nuper repertis « ad monasterium Divionense, textum adsequentem mutuati « sumus ex vita sancti Benigni, quondam Martyris et in Gal- « lias missi cum sanctis Andeolo et Andochio a beato Poly- « carpo. Ait namque historicus illorum temporum : « Perve- « nerunt Lugdunum quœ est urbs Metropolis Galliarum. Illic « sanctum *Presbyterum* Zachariam reperiunt, qui ob perse- « cutionis procellam latenter in crypta inter martyrum lati- « tabat sepulcra, fluctuantique ecclesiœ divinum advenire « precabatur auxilium.... Hii autem Christi testes a beato « Zacharia multis abhortationibus, ut intrepide verbum Dei « et nomen Christi omnibus adnuntiarent, corroborati, « benedictione etiam et potestate omnis ecclesiastici et divini « cultûs peragendi ab eo accepta, ad Augustodunensem « properant urbem, comitante Christi virtute et signorum « gratia (1)».... Enimvero arbitrantur locum potius loquutum « de Zachariâ solum martyre suprà in divo Pothino, non « autem de isto Zachariâ Confessore et Lugdunensi Ponti- « fice..... Nos vero mox ad utrumque responsuri : censemus « primo Divionensem historiam verba facere de uno isto « Zachariâ Antistite; ex eo quod illi tres sanctissimi orientales « ad eum peregrini multam pastoralem ab ipso facultatem « consequuti sunt, utpote ministrandi sacramenta et concio- « nandi in suâ Lugdunensi Provinciâ seu Gallià : quare pro- « fecto superioritatis et juridictionis nequivit cœteris conferre « prior sanctus Zacharias simplex sacerdos, et homo privatæ « doctrinæ aut conversationis. Nec vero mirum, si ille Lug- « dunensis Archimandrita dicatur absolute *Presbyter* in illâ « historiolâ ; unde juvet oppositam sententiam. Quippe anti- « quitus *Episcopi nuncupabantur uno nomine Sacerdotes* « *aut Presbyteri* per antonomasiam : etiam maxime quia in « illis fidei evangelicæ primordiis ac rudimentis *Episcopus*

1. *Chronique de l'Abbaye Saint-Bénigne de Dijon.* Pages 4 et 5.

« impressum passim adhuc solus habere plerumque sacrum « characterem in totâ suâ Diœcesi seu Parocià, cum alii « pauci tum temporis ad ecclesiasticos ordines statim non « promoverentur.... Nobis persuasum est ipsummet Beni- « gnum sub imperatore Marco Aurelio Antonino Heliogaba « passum, consimilis appellationis, ad cujus sœculum aspi- « rare saltem potuit Benignus, tanquam Polycarpi discipulus, « ut opus non fuerit vel plane necessarium ejus martyrium « trahere in ascensum ad Marcum usque Aurelium Philoso- « phum morientem anno CLXXXI (1) : On a trouvé dernière- « ment, dans le monastère de Dijon, d'antiques manuscrits « et documents, dont nous avons extrait le passage suivant, « relatif à la vie de saint Bénigne, jadis martyr, envoyé dans « les Gaules avec saint Andéol et saint Andoche par saint « Polycarpe. Voici en effet ce que dit l'historien de ces temps: « Ils arrivèrent à Lyon, qui est la ville Métropolitaine des « Gaules. Là ils trouvèrent *le Prêtre* Zacharie, qui, à cause « de la persécution, se tenait caché dans une crypte au milieu « des tombeaux des martyrs, et priait Dieu de secourir son « Eglise battue de toute part par la tempête.... Le bienheu- « reux Zacharie exhorta beaucoup ces témoins du Christ à « annoncer sans crainte et courageusement la parole de Dieu « et le nom du Sauveur à tous ceux qu'ils rencontreraient « sur leur chemin ; il les bénit, leur *donna le pouvoir « d'accomplir toutes les fonctions du culte ecclésiastique « et divin*, et ils se mirent en route pour aller à Autun, « accompagnés de la puissance du Christ et du don des mi- « racles ». Or certains pensent qu'il est question, dans ce « passage, de Zacharie, simple martyr du temps de saint « Pothin, et non de ce Zacharie, confesseur et évêque de « Lyon.... Nous leur répondons brièvement : Nous pensons « d'abord que l'historien dijonnais parle uniquement de ce « Zacharie, qui était évêque, parce que ces trois saints voya- « geurs de l'Orient reçurent de lui des pouvoirs apostoliques « très étendus, par exemple ceux d'administrer les sacre- « ments et de prêcher l'évangile, dans sa Province, appelée « la Gaule Lyonnaise, tandis que le premier saint Zacharie,

1. *Chronologia historica successionis hierarchiæ illustrissimorum archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatûs... authore Jacobo Servertio.* P. 19 et 20.

« qui était simple prêtre et dont l'enseignement et la parole « étaient celles d'un simple particulier, ne pouvait accorder « aux autres aucun pouvoir et aucune juridiction. Du reste, « il n'est nullement étonnant que cet Archimandrite de Lyon « soit appelé *Prêtre*, sans aucune explication, dans cette « petite histoire; cela ne donne aucun appui au sentiment de « nos adversaires. Car, dans les temps anciens, on ne don- « nait aux Evêques qu'un seul nom, celui de *Prêtre* (Pres- « byteri aut Sacerdotes) par antonomase ; surtout parce qu'à « l'origine et dans les premiers moments du christianisme, « l'Evêque était ordinairement considéré comme possédant « seul, en vertu du caractère sacré dont il était revêtu, un « pouvoir qu'il exerçait dans tout son diocèse ou sa Paroisse, « d'autant plus, qu'à cette époque, peu d'autres étaient élevés « aux ordres ecclésiastiques ou sacrés.... Nous sommes « convaincu que Bénigne lui-même a souffert le martyre « sous Marc-Aurèle-Antonin Héliogabal, parce qu'étant dis- « ciple de Polycarpe, il n'a pu vivre que sous son règne, et « qu'il n'est ni utile ni même nécessaire de faire remonter sa « mort au temps de son homonyme Marc-Aurèle le Philoso- « phe, décédé en l'an cent quatre-vingt-un ».

J'ai fait voir ailleurs que la date du supplice de notre saint martyr, adoptée par la *Chronique de Saint-Bénigne*, et suivie par Jacques Severt, est un anachronisme. Je ne retiens donc de la longue citation, qui précède, que ces mots : *Antiquitus Episcopi nuncupabantur uno nomine sacerdotes aut Presbyteri*. C'est pourquoi je traduis l'inscription de la feuille de plomb, placée sur le corps de saint Bénigne, dans son tombeau : ✝ *Hic jacet corpus sancti Benigni et martyris*, de la manière suivante : *Ici repose le corps de saint Bénigne, évêque et martyr*. Je traduis de même ces paroles des actes de saint Andéol, rapportées par les Bollandistes, sous la date du 1er mai : *Tunc beatissimi sacerdotes Benignus et Andochius...., ad Augustodunum urbem properant festinanter*, comme il suit : *Alors les saints Evêques Bénigne et Andoche se hâtent d'aller à Autun*. Les preuves, que je viens de donner et les raisons nombreuses, que je vais encore déduire successivement, m'autorisent absolument à agir ainsi.

Il y a quelques années, M. l'abbé François Grignard, que la mort a enlevé prématurément aux sciences archéologique et historique, rendait une visite à Monseigneur Rivet. Dans le cours de la conversation, sa Grandeur lui dit : « Il est « regrettable, mon cher abbé, que vous ne soyez pas venu « un peu plus tôt ; vous auriez pu voir le R. Père de Bucq, de « la Compagnie de Jésus, nouveau Bollandiste, qui était ici ; « c'est un vrai savant ». « Ah ! ajoute immédiatement Sa « Grandeur, ces savants sont quelquefois bien singuliers ! « Croiriez-vous que le R. Père de Bucq est persuadé que « saint Bénigne était Evêque ? » « Mais, répond M. l'abbé « Grignard, le Père de Bucq n'est pas le seul, qui ait cette « conviction ; beaucoup d'autres l'ont eue avant lui ». « Allons donc, mon cher abbé, reprend Monseigneur, rappe- « lez-vous l'antique formule : Sanctus Benignus *Presbyter* « et martyr ! » Monseigneur Rivet oubliait une seule chose, c'est que, chez les anciens, le mot *Presbyter* signifiait *Evêque* (1).

II. — PRÉSÉANCE DE SAINT BÉNIGNE SUR SES COMPAGNONS D'APOSTOLAT.

En arrivant à Autun, les trois missionnaires grecs, Bénigne, Andoche et Thyrse furent reçus à bras ouverts par le sénateur Faustus, qui était déjà chrétien. Cet illustre personnage pria Bénigne d'initier son jeune fils Symphorien à la connaissance de notre sainte religion. Lorsque l'instruction de ce jeune homme de race sénatoriale fut jugée suffisante, saint Bénigne le baptisa et saint Andoche lui servit de parrain. « Faustus *voulut*, dit Pierre de saint Julien, doyen de « Chalon, que son fils fût baptisé par saint Bénigne et levé « des fons par saint Andoche, ce qui fust accompli et l'enfant « nommé Symphorien (2) ».

« A Autun, écrit de son côté M. l'abbé Duplus, saint Béni-

1. Je rapporte textuellement le récit qui m'a été fait par M. l'abbé Grignard lui-même. Je crois qu'il ne se rappelait pas bien le nom du nouveau bollandiste et que Mgr Rivet lui avait parlé du R P. Van Hooff et non du R. P. de Bucq.

2. *De l'Origine des Bourguignons*. Page 205.

« gne dédia au Prince des apôtres l'autel qu'il éleva dans la « maison de son hôte, *posant ainsi sans doute le berceau « de l'église éduenne* sur la pierre fondamentale choisie par « le divin architecte lui-même. Lorsqu'il vit la mission « d'Autun florissante, *il la confia aux soins* de saint Ando- « che et de saint Thyrse.... (1) ».

Pourquoi cette préséance accordée constamment et publiquement à saint Bénigne sur saint Andoche, qui était, cependant, certainement Prêtre? On ne peut l'expliquer raisonnablement qu'en admettant que saint Bénigne était plus élevé en dignité que saint Andoche et par conséquent qu'il était évêque. Le Père Van Hoff, de la Compagnie de Jésus, est entièrement de cet avis, parce qu'il m'écrivait, le 16 du mois de septembre dernier (1887) : « Se figure-t-on, dans ces temps « reculés, une troupe de missionnaires dont le chef n'est pas « évêque » ? Le Père Van Hoff est un des nouveaux Bollandistes, et c'est lui qui a écrit tout ce qui concerne saint Bénigne, l'apôtre de la Bourgogne, dans le tome 1er de novembre (62e de la collection) des *Acta sanctorum*, qui sort actuellement des presses de M. Alfred Vromant, imprimeur à Bruxelles. Son sentiment est donc d'un très grand poids, dans la question débattue, en ce moment.

III. — SAINT ANDOCHE ÉTAIT LUI-MÊME ÉVÊQUE

Saint Andoche cède continuellement le pas à saint Bénigne, tant qu'ils travaillent ensemble, dans la vigne du Seigneur, à Autun; mais, après le départ de son compagnon pour Langres, il devient le chef de la chrétienté éduenne et tout prouve qu'il était aussi revêtu de la plénitude du sacerdoce. Au mois d'octobre 1886, M. l'abbé François Grignard m'a fait voir un dessin, reproduisant exactement un ancien sceau de l'église collégiale Saint-Andoche de Saulieu. Saint Andoche y est représenté assis, la mitre sur la tête et la crosse posée sur un coussin placé à ses pieds. M. l'abbé Grignard étant mort, il m'a été impossible de me procurer ce dessin, qui était très bien fait et très caractéristique. J'ignore à qui appartient le sceau, qui a servi de modèle et quelle en est la date ; je sais

1. *Vie des Saints du diocèse de Dijon*. Page 335.

seulement qu'il est antique et qu'il prouve qu'à une époque déjà éloignée de nous, on croyait que saint Andoche était évêque d'Autun et de Saulieu, en même temps que saint Bénigne était évêque de Dijon et de Langres.

Monseigneur Devoucoux, avant son élévation à l'épiscopat et sa nomination à l'évêché d'Evreux, était vicaire général d'Autun et président de la Société éduenne. Il possédait, en histoire et en archéologie, des connaissances très étendues. Il est l'auteur d'une *Notice chronologique sur l'Eglise d'Autun*, imprimée à la suite des *Statuts synodaux du diocèse d'Autun, Chalon et Mâcon*, dans laquelle on lit les paroles suivantes : « Saint Amateur, né à Autun, dont il fut « évêque après la mort de saint Andoche, *accrut*, au milieu « des persécutions, l'*Eglise confiée à ses soins* ». Ces expressions, prises dans leur sens le plus naturel, signifient que saint Andoche était évêque d'Autun et que saint Amateur lui a succédé, en la même qualité. Du reste, les mots *accrut l'église confiée à ses soins*, prouvent que, dans la pensée de Mgr l'évêque d'Evreux, le diocèse d'Autun existait réellement à la mort de saint Andoche, qui l'avait fondé avec saint Bénigne et saint Thyrse, et dont il avait été le premier évêque. Enfin la tradition nous apprend que saint Amateur était prêtre, avant d'être élu évêque. Or, par qui avait-il été ordonné prêtre? Sans doute par saint Andoche.

Jean Munier, conseiller et avocat du Roi au bailliage d'Autun, avait composé un ouvrage intitulé : *Recherches et Mémoires servans à l'histoire de l'ancienne ville et cité* d'Autun ; Claude Thiroux, son gendre, conseiller du Roi, Vierg de ladite ville et cité d'Autun, l'a fait imprimer en 1660. On lit à la page 19 de la troisième partie : « Un docte per- « sonnage de ce temps qui a fait le catalogue des Evesques « de cette ville, *depuis sainct Andoche jusqu'à Messire « Charles d'Aillebousl le dernier de la ville d'Autun*, « qui a esté honoré de cette éminente dignité, escrit qu'un « nommé Amator, que le vulgaire appelle aujourd'huy sainct « Amant, *avait succédé à sainct Andoche, qu'il dit estre « le premier Evesque d'Autun*, lorsqu'Aurélian tenoit « l'empire, est d'opinion que cet Amator estoit né de parens « très nobles, et de race de Sénateurs en la ville d'Autun... ».

Claude Saulnier, prévost et chanoine de l'Eglise cathédrale d'Autun, a écrit l'Autun chrétien, la naissance de son église, les evesques qui l'ont gouvernée, etc. ; il dit, dans cet ouvrage imprimé en 1686, à la page 4 : « Saint Amateur, natif « d'Autun, autant considérable par la noblesse de sa nais- « sance, que par la sainteté de sa vie, estant esleu Evêque « d'Autun, pour continuer par ses soins l'instruction des « fidèles, et le *gouvernement de son Eglise, destituée de « Pasteur*, par la mort d'Andoche, n'eut pas toute la liberté « qu'il souhaitait pour l'exercice de son ministère.... ».

Ces auteurs anciens et beaucoup d'autres que je m'abstiens de citer, pour ne pas trop allonger mon travail, étaient évidemment persuadés que saint Andoche était évêque ; leur manière de s'exprimer l'indique clairement.

D'ailleurs, j'en appelle à la bonne foi de tout lecteur impartial ; presque tous les fondateurs des églises ou diocèses non seulement des Gaules, mais de l'univers entier, sont considérés comme ayant été revêtus de la dignité épiscopale ; saint Pothin et saint Irénée, compagnons d'apostolat de saint Bénigne et de saint Andoche, ont toujours été reconnus comme les deux premiers évêques de Lyon. Pourquoi y aurait-il une exception pour saint Bénigne et pour saint Andoche ? Cette exception n'a aucun fondement ni en elle-même ni dans l'histoire ; bien plus elle est contraire au bon sens et à la nécessité des temps, dont il est question. De quoi s'agissait-il, en effet ? Il s'agissait de changer la religion et les croyances séculaires de peuples entiers, naturellement attachés à la religion et aux croyances de leurs pères. C'était une œuvre difficile à accomplir et les ouvriers, chargés de la réaliser, devaient être revêtus de la plus haute dignité possible, c'est-à-dire de l'épiscopat. En outre, si saint Bénigne et saint Andoche n'eussent pas été évêques, qui donc eût administré le sacrement de Confirmation aux hommes, qu'ils convertissaient et qu'ils baptisaient ? Nous lisons, dans les anciens actes de saint Bénigne, copiés par Vincent de Bauvais et qui, dit Mgr Bougaud, « nous paraissent les plus anciens, et que « nous estimons être ceux-là même que les pèlerins rappor- « tèrent d'Italie à saint Grégoire de Langres » ! nous y lisons, dis-je, ces paroles, que Térence adresse à l'empereur : « Vidi

« quemdam peregrinum... populum nostrum aqua abluit, et « *balsamo linit...* : J'ai vu un étranger... il purifie le peuple « dans l'eau et *lui fait des onctions avec du baume* ». Ces derniers mots désignent manifestement le sacrement de la Confirmation, que saint Bénigne administrait aux nouveaux convertis, ce qui prouve que l'apôtre de la Bourgogne était évêque. En quittant Langres, pour aller à Dijon, saint Bénigne a-t-il abandonné et laissé sans aucun secours spirituel sainte Léonille, les saints Jumeaux et tous les Lingons qu'il avait gagnés à Jésus-Christ? Quoique l'histoire ne le dise pas clairement, il serait absurde de le supposer, parce que, s'il les avait ainsi quittés sans aucun appui, la plupart très probablement seraient retournés au paganisme. Mais il les a confiés aux soins vigilants d'un ou de plusieurs prêtres, qu'il avait ordonnés ministres du Seigneur pour garder et augmenter la nouvelle église, qu'il venait d'établir à Langres. Ce prêtre ou l'un de ces prêtres fut sans doute saint Sénateur, qui lui succéda comme évêque de Langres. Mais, pour ordonner des prêtres, il faut être soi-même revêtu de la plénitude du sacerdoce chrétien.

IV. — SAINT BÉNIGNE TENAIT SA MISSION DE SAINT ANICET

— D'une part saint Irénée affirme positivement que saint Polycarpe, évêque de Smyrne, vint à Rome conférer avec le Pape saint Anicet, au sujet de la célébration de la fête de Pâques. D'autre part, il est certain qu'à la même époque, saint Polycarpe a envoyé saint Bénigne, saint Andoche et saint Thyrse, pour ne parler que de ces trois missionnaires, prêcher l'évangile dans les Gaules. C'est pourquoi, s'il n'est pas indubitable, il est au moins très vraisemblable que saint Polycarpe a fait coïncider le départ de ses chers disciples avec son voyage *ad limina apostolorum* et qu'il a présenté les nouveaux missionnaires au successeur de Pierre, qui s'est empressé de confirmer leur mission. Telle est l'opinion d'une foule d'écrivains très dignes de foi.

Monseigneur Devoucoux, évêque d'Evreux, commence ainsi sa *Notice historique sur l'église d'Autun*: « Vers le milieu « du second siècle, des ouvriers évangéliques furent envoyés

« chez les Eduens, peuple guerrier et policé, mais idolâtre...
« Les saints Bénigne, Andoche et Thyrse, disciples de saint
« Polycarpe, vinrent à Autun. Il est probable qu'ils avaient
« accompagné saint Polycarpe à Rome, et qu'ils *reçurent*
« *leur mission immédiatement du Saint-Siège*; car, selon
« Innocent I, il est manifeste qu'aucune église des Gaules
« n'a été fondée que par *des ouvriers envoyés par saint*
« *Pierre ou par ses successeurs* (Epistola ad Decentium) ».

Monseigneur Bougaud, évêque de Laval, dit: « Saint Béni-
« gne avait reçu sa mission du Pape saint Anicet (1) ».

M. l'abbé Lereuil, chanoine de la cathédrale de Dijon écrit:
« Disciple de saint Polycarpe, présenté par cet illustre évêque
« au Pape saint Anicet, vers l'an 157, le prêtre Bénigne
« s'embarqua pour Marseille (2) ».

M. Prat s'exprime de la manière suivante : « Nos saints apôtres allèrent à Rome, où le Pape Anicet confirma leur mission, avant qu'ils ne vinssent débarquer sur les côtes de la Provence.... Saint Polycarpe, étant à Rome, présenta lui-même ses compagnons au Vicaire de Jésus-Christ. Saint Irénée, dans sa lettre au pape Victor, semble parler en témoin oculaire de ce qui se passa, en cette occasion, entre le disciple de saint Jean et le successeur de saint Pierre (3) ».

Enfin M. Dinet, chanoine de la cathédrale d'Autun, parle comme il suit : « Cependant, le moment du départ arrive. Tous sont à genoux devant un autel souterrain, ou plutôt devant l'autel de bois, où saint Pierre lui-même célébrait les divins mystères, dans la maison de Pudens. C'était la nuit; le clergé et les fidèles remplissent l'humble église, éclairée d'une multitude de flambleaux. Le vicaire de Jésus-Christ a bien voulu accorder au vénérable évêque de Smyrne la faveur insigne de faire, à sa place, la consécration de la sainte Eucharistie. Là donc, Pothin, Irénée, Bénigne, Andoche, Thyrse et Andéol, les héraults envoyés pour annoncer l'évangile à nos pères, reçoivent, à cette heure solennelle, leur mission doublement apostolique, puisqu'ils la tiennent en même temps et du successeur de saint Pierre et du succes-

1. *Etude Historique sur saint Bénigne*. Page 187.
2. *Monographie de la Commune d'Orret*. Page 58.
3. *Histoire de saint Irénée*. Page 23.

seur et disciple de saint Jean. Maintenant ils sont prêts ; mais, avant de prendre la route de la Gaule, ils entendent de la bouche de Polycarpe ces dernières paroles, qui semblent être la chaleureuse exhortation d'un vieux général à une troupe d'élite : « Allez, braves soldats de Jésus-Christ, « partez avec la force de Dieu ; allez combattre vaillamment « pour la cause sainte ; recrutez des braves comme vous, à « qui vous fassiez partager vos victoires, et ensuite votre « triomphe. Allez conquérir, pour le roi suprême, des âmes « qui lui appartiennent, et pour vous la gloire éternelle. « Puissiez-vous recueillir de vos travaux des fruits abon- « dants ! Puissent vos succès réjouir le ciel, qui vous contem- « ple ! Partez et que l'ange de Dieu vous accompagne (1) ». A ces mots, le bon vieillard sortit avec eux et voulut même les accompagner jusqu'au rivage (2), et là, au moment suprême du départ, attendri comme un père qui se sépare d'enfants bien-aimés, il leur dit encore, pendant que des larmes coulaient le long de ses joues : « Au revoir dans la « véritable patrie ! Que le divin maître vous y reçoive avec « moi, quand nous aurons tous bien travaillé pour lui ! » Alors, le disciple de saint Jean, qui savait aimer comme son maître, les serra affectueusement contre son cœur ; puis, étendant, avec un élan et une expression indicibles, ses bras vers le ciel, il leur donna sa dernière bénédiction. Après ce sublime et tendre adieu, les envoyés de Rome et du ciel partent tout émus, mais pleins d'une confiance et d'une ardeur divines, pour la conquête des Gaules. Les vœux du Pontife, chargé de la sollicitude de toutes les églises, les prières de Polycarpe et des frères les accompagnent, tandis que les anges gardiens de notre pays marchent joyeux pour leur frayer la route, devant les apôtres, qui vont lui porter *la paix et le bonheur* (3) ».

Mais, en confirmant *la Mission* des disciples de saint Polycarpe, envoyés prêcher l'évangile dans les Gaules, le pape saint Anicet conféra certainement à leurs chefs, saint Pothin

1. Les Bollandistes (acta santorum) 17 janvier et 24 septembre.
2. Bréviaire d'Autun du quinzième siècle.
3. *Saint Symphorien et son Culte*. Pages 64 et 65.

et saint Bénigne, la plénitude du sacerdoce, comme le démontre la tradition constante des siècles chrétiens.

V. — LA TRADITION A TOUJOURS REPRÉSENTÉ SAINT BÉNIGNE AVEC LES INSIGNES ÉPISCOPAUX.

1° IXe siècle : la sculpture et le tombeau de saint Andéol. L'an 208, saint Andéol, compagnon de saint Bénigne et comme lui disciple de saint Polycarpe, fut martyrisé à Bergoïate, village du Vivarais appelé actuellement Bourg-Saint-Andéol. Sainte Tullie, dame romaine noble et riche, pour soustraire son corps aux profanations des infidèles, le déposa dans un sarcophage païen, que deux de ses esclaves enfouirent profondément sous terre, dans le jardin ou l'atrium de son habitation, située non loin du temple de Mars. Quand les temps furent devenus meilleurs, les chrétiens construisirent une crypte sur le tombeau du saint martyr, et, pendant longtemps, ils vinrent y invoquer leur saint patron. Durant les invasions barbares, ces pieuses habitudes cessèrent et on oublia le lieu où reposaient les saintes reliques. Lorsque le calme fut revenu et la paix rendue à l'Eglise, on bâtit, sur l'emplacement même de la sépulture de l'apôtre du Vivarais, une église dédiée à saint Polycarpe.

Bernoin fut élu évêque de Viviers, l'an 851. Il désirait vivement retrouver les restes de saint Andéol. C'est pourquoi il ordonna des prières publiques à cet effet et saint Polycarpe apparut à plusieurs personnes, leur indiquant l'endroit précis, où reposait le corps du saint martyr, dans l'église, placée sous son vocable. Bernoin, accompagné de plusieurs évêques du voisinage, de tout le clergé du diocèse de Viviers et d'une foule immense de fidèles, se rendit dans l'église de saint Polycarpe et fit faire des fouilles au lieu indiqué. Bientôt on découvrit la crypte de sainte Tullie et dans la crypte le sarcophage en marbre blanc, dans lequel se trouvaient les saintes reliques. Les évêques les reconnurent authentiquement ; tous les assistants les vénérèrent pieusement et des miracles étonnants furent opérés.

Ceci se passait, l'an 858. Sur l'un des côtés du sarcophage était une inscription, attestant que ce tombeau avait été fait

Tombeau de saint Andéol. (Face chrétienne).

par des parents païens pour un jeune enfant, ravi à leur tendresse à la fleur de l'âge : « Les génies, qui portent l'inscrip-
« tion, dit M. l'abbé Mirabel, sont ceux de la mort ; l'arc et
« le carquois indiquent la fin prématurée de cet enfant, dont
« la vie a passé comme un trait ; la colombe figure sa dou-
« ceur et son innocence ; les lièvres ou loirs le sommeil
« éternel, qui s'est appesanti sur lui....

« Six siècles après, en 858, l'évêque Bernoin, lorsqu'il eut
« découvert le tombeau et le corps du saint martyr, se garda
« bien de mutiler la face païenne du sarcophage : elle avait
« sa signification ; c'était la date non-seulement du monu-
« ment, mais encore de l'apostolat de saint Andéol ; il la
« conserva donc toute entière avec son inscription et ses
« emblêmes ; seulement il s'appliqua à décorer avec la plus
« grande magnificence l'autre face du côté du tombeau.

Tombeau de saint Andéol. (Face chrétienne).

« Au milieu de cette deuxième face, dans un double enca-
« drement en forme de parallélogramme, se trouve, en vers
« léoniens, une inscription d'une beauté de gravure remar-
« quable pour l'époque. De chaque côté de l'inscription, dans
« une niche composée de deux colonnettes et d'un cintre
« roman, on voit un personnage debout, revêtu de la tunique
« sacerdotale et tenant sur sa poitrine un évangéliaire. L'ins-

« cription, gravée sur l'archivolte de chaque niche, nous « apprend à reconnaître, dans ces personnages, à droite « saint Polycarpe, SANCTVS POLYCARPVS, le maître de « saint Andéol; à gauche saint Bénigne, SANCTVS BENIGNVS, « le principal compagnon de son apostolat (1) ».

Pendant la révolution, les reliques de saint Andéol furent jetées dans les flammes et son tombeau relégué, d'abord dans un jardin, puis dans un coin de l'église, où il n'offrait aux regards que sa face païenne et n'intéressait guère que les archéologues.

Mais, en 1852, le souvenir de saint Andéol se réveilla dans l'esprit et plus encore dans le cœur des habitants de Bourg-Saint-Andéol, et on répara solidement et artistement l'antique église dédiée à l'Apôtre du Vivarais. Le maître autel, brisé en 1793, fut remplacé par un nouveau d'une grande richesse de décorations, sous lequel le tombeau du saint martyr est venu reprendre sa place et montrer aux pieux fidèles sa belle face du neuvième siècle avec les figures angéliques de saint Polycarpe et de saint Bénigne.

Or, pourquoi la figure de saint Bénigne sert-elle, sur le tombeau de saint Andéol, de pendant à la figure de saint Polycarpe? Pourquoi l'apôtre de la Bourgogne est-il vêtu de la même manière que l'évêque de Smyrne? C'est sans aucun doute parce que Bernoin et ses contemporains étaient persuadés que saint Bénigne était évêque et par conséquent égal en dignité à son vénérable maître. Quel honneur, pour notre saint patron, d'avoir été choisi pour décorer le tombeau de son compagnon d'apostolat avec le disciple de saint Jean, de préférence à saint Pothin et à saint Irénée, ses amis et ses compatriotes, les deux premiers et les deux plus illustres évêques de Lyon.

2° XI° siècle : la statuaire et le portail de la basilique Saint-Bénigne de Dijon contruite par le vénérable abbé Guillaume. — Le grand portail de l'église romane Saint-Bénigne du onzième siècle existe encore ; mais toute les sculptures, qui en faisaient un des plus beaux monuments de cette

1. M. l'abbé Onésime Mirabel, ancien vicaire de Bourg-Saint-Andéol. *Saint Andéol et son Culte.* 1 vol. in-12. Pages 147 et suivantes.

époque reculée, ont disparu durant la révolution. Heureusement que le bénédictin dom Plancher l'avait fait dessiner et graver et qu'il nous a laissé des explications très détaillées et très exactes de ce chef d'œuvre des artistes italiens, attirés

Portail actuel de l'Eglise Saint-Bénigne de Dijon, avant sa mutilation opérée en 1793.

au monastère de Saint-Bénigne de Dijon par le vénérable abbé Guillaume, leur compatriote. Je copie textuellement les deux alinéas suivants de la dissertation du célèbre écrivain :

« LXXXII. L'évêque, représenté avec le nimbe, tenant un livre ouvert entre ses mains, est saint Grégoire, évêque de Langres, fondateur du monastère ; c'est ainsi que, dans les

siècles avancés, on a représenté la plupart des fondateurs d'églises ou de monastères ».

« LXXXIV. Au milieu du portail, il y a une pierre de treize à quatorze pieds de haut, qui sert de trumeau, sur laquelle portent des deux côtés par derrière les deux battants de la grande porte ; dans cette pierre est sculptée en relief une grande figure, revêtue d'habits sacerdotaux, d'une longue robe avec une espèce de dentelle ou broderie au bas, une longue étole par-dessus qui descend jusqu'aux dessous des genoux, et enfin une chasuble à l'antique, dont le bas est replié sur les deux bras ; elle appuie sa main droite sur un *long bâton pastoral*, dont le bout d'en bas est pointu et porte à terre ; de sa main gauche abaissée et posée presque sur le milieu du bâton pastoral, *elle tient une palme*, dont la tige s'élève jusqu'au haut de l'épaule. Cette figure est chaussée et porte en tête *un bonnet semblable à celui de la figure, qui représente saint Grégoire, évêque de Langres*. Cette figure est, comme je crois, *de saint Bénigne*, apôtre du païs et martyr (1) ».

Cette statue du commencement du onzième siècle représentait bien saint Bénigne revêtu des insignes épiscopaux, puisqu'elle portait le *bâton pastoral* et un bonnet (mitre) *semblable à celui de saint Grégoire évêque de Langres*.

Monseigneur Bougaud, je le sais, n'est pas de cet avis, puisque sa Grandeur écrit : « La première figure, qui frappait les regards du pélerin, lorsqu'il entrait sous le grand portail, c'était celle de saint Bénigne. L'apôtre était debout, adossé au pilier, qui séparait la porte en deux, comme pour garder l'entrée de sa basilique. La figure était pleine de force, un peu vieillie, ornée d'une barbe courte, et accusait une soixantaine d'années, conformément à la tradition, qui veut que saint Bénigne ait passé vingt-cinq ans en Bourgogne, avant de souffrir le martyre. Il était vêtu en prêtre d'une aube terminée par une broderie, d'une étole longue, fine et droite, d'une chasuble d'une seule pièce, relevée avec grâce sur les bras. Sa tête, ornée d'une auréole, était coiffée d'un riche bonnet, *que quelques-uns ont pris pour une mitre*

1. *Histoire de Bourgogne*. Tome I. Page 502.

d'évêque, mais à tort, car saint Bénigne n'a été que prêtre ; l'antiquité ne lui a jamais connu ni donné d'autre titre. *Divione sancti Benigni PRESBYTERI et martyris.* Voilà ce que dit le martyrologe de saint Jérôme, ce que répètent tous les martyrologes, tous les actes, toutes les liturgies, tous les monuments de l'antiquité, sans une seule exception. C'est de nos jours que, sans savoir pourquoi, et en contredisant une tradition unanime et invariable, quelques auteurs se sont imaginé de faire de saint Bénigne un évêque. Ses mains reposaient *sur un bâton*, qui, terminé par une pomme à sa partie supérieure et très aigu à sa partie inférieure, *n'était pas une crosse*, mais simplement un bâton de voyage, l'artiste ayant voulu rappeler par là quel long chemin le saint avait fait pour arriver en Bourgogne. De sa main gauche s'échappait une palme, emblème du martyre. Debout à la porte de son église, vêtu de ses plus beaux habits sacerdotaux, portant l'auréole du saint, le bâton du missionnaire, la palme du martyre, saint Bénigne semblait attendre ses enfants pour les introduire lui-même dans sa basilique » (1).

Il m'est impossible, à mon grand regret, d'admettre le sentiment de Monseigneur Bougaud. D'abord les vêtements de saint Bénigne sont absolument semblables à ceux de saint Grégoire, évêque de Langres ; la coiffure, en particulier, est la même, qu'on l'appelle *un riche bonnet* ou autrement, elle ne peut être que la coiffure d'un évêque au onzième siècle.

Ensuite, Monseigneur l'évêque de Laval nous dit lui-même que saint Bénigne était vêtu d'une étole longue, fine et *droite*. Les simples prêtres ne portent pas *l'étole droite* avec la chasuble, il n'y a que les évêques qui la portent ainsi, ce qui prouve que saint Bénigne est représenté en évêque.

En outre, tous les monuments de l'antiquité donnent à saint Bénigne le titre de *Presbyter* ; rien n'est plus exact. Mais, *dans toute l'antiquité chrétienne*, le mot *Presbyter* désignait un évêque ; il n'était nullement réservé aux simples prêtres comme aujourd'hui.

Enfin, pour que la démonstration soit complète, la *Chronique de l'abbage de Saint-Bénigne de Dijon*, composée

1. *Etude Historique... sur Saint-Bénigne*. Pages 311 et 312.

par un religieux anonyme de ce monastère, au milieu du onzième siècle, nous enseigne on ne peut plus clairement que saint Bénigne était évêque.

3° XIe siècle : Histoire et chronique de Saint-Bénigne. — L'auteur de la Chronique de Saint-Bénigne s'exprime ainsi : « Hinc cognosci potest tempus prædicationis sancti Benigni « viginti circiter annorum fuisse, in quibus istam Galliam « prædicando multos ad fidem Christi convertit, et baptismatis « eos unda sanctificans, *ecclesias in aliquibus sacravit locis*, « *sacerdotesque ac ministros ad divinum cultum insti-* « *tuit :* Par là nous apprenons que le temps de la prédication « de saint Bénigne, dans cette partie de la Gaule, fut de vingt « ans environ, durant lesquels il convertit à la foi du Christ « beaucoup de personnes, qu'il régénéra dans les eaux salu- « taires du baptême, *consacra des églises* dans différents « lieux et *institua des prêtres* et des ministres, pour remplir « les fonctions du culte divin » (1).

En premier lieu, je ferai remarquer que Monseigneur Bougaud a commis une petite erreur, lorsqu'il a écrit : « La « tradition veut que saint Bénigne ait passé *vingt-cinq ans* « en Bourgogne, avant de souffrir le martyre. Cette tradition « est consignée dans la Chronique » (2). La Chronique dit vingt et non vingt-cinq ans.

En second lieu, j'appellerai l'attention sur quelques expressions, employées par l'auteur de la Chronique. Saint Bénigne *consacra*, dit-il, *des églises*. Or la consécration des églises a toujours été, dans les temps anciens comme dans les temps modernes, une fonction éminemment épiscopale. Il *institua*, ajoute-t-il, *des prêtres et des ministres des autels*. Mais avant saint Bénigne, il n'y avait à Langres et à Dijon ni prêtres ni autres ministres de l'église. Saint Bénigne commença donc par *ordonner* des prêtres, des diacres, etc. ; puis il les plaça dans les endroits, où les chrétiens étaient assez nombreux pour nécessiter leur présence. Or *ordonner* et *instituer* des prêtres et d'autres ministres du sanctuaire, sont

1. *Chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon.* Pages 6 et 7.
2. *Etude Historique sur Saint-Bénigne.* Page 311.

encore deux fonctions, que les évêques seuls ont le droit d'accomplir.

La pensée de l'auteur anonyme est déjà très claire; mais elle devient lumineuse et évidente, lorsqu'il ajoute : « Ecclesia « fuit constructa ab ipsis primordiis incepte christianitatis, « quam ecclesiam ferunt a sancto Benigno sacratam in « honore sancti Joannis Baptiste et sancti Evangeliste Joan- « nis.... Que Ecclesia ad hoc est Deo dicata quatenus ibidem « per sacri baptismatis regenerationem plebes credentium « transirent in filiorum Dei adoptionem et quorum animas « offerret Deo eorum corpora suo reciperet gremio. Quaprop- « ter in tantum sublimata fuit, ut sanctimonialium ibi sis- « teretur congregatio, et *plurimi civitatis Lingonice pre- « sules* hic sua corpora jusserint tumulari, videlicet ob devo- « tionem sancti martyris Benigni, ut *quem sequebantur « ordine* sacerdotii eadem qua ille humo cuperent sepeliri : « Dès l'origine du christianisme à Dijon, on construisit une « église, que saint Bénigne lui-même dédia, dit-on, à saint « Jean-Baptiste et à saint Jean l'évangéliste.... Il consacra à « Dieu cette église, pour y régénérer, dans les eaux saintes « du baptême la multitude des croyants, qui devenaient ainsi « les enfants adoptifs du Seigneur ; il offrait à Dieu leurs « âmes, tandis que leurs corps étaient inhumés dans l'enceinte « de la sainte demeure. Ce temple sacré était tellement vénéré, « qu'on y fonda un monastère de religieux et que plusieurs « *évêques de Langres* ordonnèrent d'y enterrer leurs corps; « ils avaient une si grande dévotion envers saint Bénigne qu'ils « voulaient être déposés, après leur mort, dans la même terre « que le glorieux martyr, dont ils se glorifiaient *d'être les « successeurs dans l'ordre du sacerdoce* » (1).

L'auteur de la Chronique cite ensuite saint Urbain, saint Grégoire et saint Tétric, évêques de Langres, dont les corps ont été inhumés dans l'église Saint-Jean de Dijon.

Monseigneur Bougaud a fait imprimer, en 1859, son *Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne*, et, ce n'est qu'en 1875 qu'il a édité la *Chronique de l'abbaye de Saint-*

1. *Chronique de l'Abbage de Saint-Bénigne de Dijon.* Pages 11 et 13.

Bénigne de Dijon. Je suis convaincu que si Sa Grandeur avait publié le dernier de ces ouvrages avant le premier, elle n'aurait pas écrit la page que j'ai citée ci-dessus.

4° XVI° siècle : Numismatique et Méreau de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. — Philibert Gueneau d'Aumont, sous-intendant militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé à Dijon, le 22 décembre 1879, a légué à la commission des antiquités de la Côte-d'Or une importante partie de son médaillier, par son testament en date à Dijon du 14 avril 1874.

Suivant l'intention du donateur, la Commission des Antiquités a fait faire par plusieurs de ses membres un catalogue exact du médaillier d'Aumont, qu'elle a inséré dans le tome dixième de ses mémoires. On lit ce qui suit à la page 440 du volume dont il est question.

X. — CLERGÉ RÉGULIER

§ Ier. — *Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*

N° 639. — Saint Bénigne avec les attributs de son martyre.

SANCTVS BENIGNVS MARTYR.

R. Les deux lances du martyre disposées en croix de saint André, surmontées de la barre et inscrites dans un cercle trèflé, avec 1567 au centre.

CALCVLI. PRO. CONVENTV. SCTI. BENIGNI.

MÉREAU — CUIVRE — DOUBLE.

Au reste voici la reproduction des deux faces de cette médaille.

Les auteurs du catalogue ont omis, probablement par mégarde, de signaler une chose importante, je veux dire la

présence, de chaque côté de la tête de saint Bénigne, d'une crosse épiscopale. Or ces deux crosses prouvent qu'au seizième siècle, comme au onzième et au neuvième, on croyait à l'épiscopat de saint Bénigne.

5° XIXe siècle. — L'Estampe et la lithographie de sainte Reine. — En 1863, a paru une lithographie, intitulée : *A sainte Reine d'Alise, vierge et martyre*; composée par L. Tanty, artiste peintre, 6, rue Bellechasse, à Paris, et imprimée par Sarazin, imprimeur à Paris, sur papier petit in-folio ; les paysages ont été faits d'après les photographies de Pa Tassi, photographe à Saint-Etienne-d'Aveto, province de Chiavari, en Italie. Au-dessus de l'image flotte une bannière, sur laquelle sont représentées trois torches fumantes en faisceau et on lit : *Lumen Burgundiæ, ora pro nobis.* De chaque côté de la bannière est attachée une banderolle, qui se développe en spirale : la banderolle gauche porte ces mots : *Alise-Sainte-Reine* (Côte-d'Or) ; *Flavigny* (Côte-d'Or) ; *Joncy* (Saône-et-Loire) ; *Sainte-Reine* (Loire-Inférieure) ; *Chalon-sur-Saône ; Berulles* (Aube) ; Italie : la banderolle droite. *Grignon* (Côte-d'Or) ; *Saint-Eustache* (Paris) ; *Lefaoux* (Morbihan) ; *Igny* (Doubs) ; Isle-au-Mont (Aube) ; Osnabruck (Hanovre) ; Allemagne.

Plus bas, on voit trois tableaux différents, représentant, celui du milieu : *Une vieille porte de la cité d'Alise* ; celui de gauche : *Les trois ormeaux* ; celui de droite : *Les ruines de la prison de Sainte-Reine au château de Grignon.*

Au milieu de la gravure, un juge est représenté assis sur son tribunal, entouré de ses gardes et ayant devant lui une jeune fille, que deux soldats tiennent par les bras ; au-dessous est la légende : *Sainte Reine conduite devant Olibrius, l'an* 253, *refuse de sacrifier aux idoles et est condamnée au dernier* (*sic*) *martyre.* A gauche de cette scène, se tient debout saint Léger, évêque d'Autun, patron, durant des siècles, de la paroisse d'Alise. Ce prélat est vêtu d'un surplis et d'une chape ; il a la mitre sur la tête et soutient avec sa main gauche le livre des évangiles qu'il montre avec sa main droite. De l'autre côté du tableau, saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne fait pendant à saint Léger ; il est vêtu d'une aube et de

sa chasuble traditionnelle; il a également la mitre sur la tête; il tient, dans sa main droite le livre des évangiles fermé et de sa main gauche il fait un geste; il est représenté prêchant l'évangile à nos ancêtres.

La lithographie est terminée par trois compartiments, dans lesquels on remarque, à gauche la *Fontaine et la Chapelle de Sainte-Reine;* au milieu une croix, au-dessus de laquelle est placée une colombe aux ailes éployées et dont le pied est entouré de deux feuilles de laurier, jointes entre elles par un ruban; à droite, la *Chapelle de l'Hospice*, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Ce qui intéresse le plus dans cette lithographie, c'est assurément la statue de saint Bénigne, revêtu des insignes épiscopaux et évangélisant les habitants de la Bourgogne.

6° XIXe siècle. — 2° L'orfévrerie et le reliquaire de saint Bénigne. — Sur le reliquaire de saint Bénigne, dont j'ai fait plus haut la description, se trouve le tombeau du glorieux martyr et, à côté du tombeau, une mitre, que l'on doit attribuer à l'apôtre de la Bourgogne plutôt qu'au personnage, qui prie, agenouillé sur le prie-dieu, dont la figure est imberbe et ne peut être celle d'un évêque. L'artiste lyonnais a reproduit exactement avec son burin ces paroles que la tradition constante et universelle a transmise, d'âge en âge, jusqu'à nous : *Sanctus Benignus, presbyter et martyr :* Saint Bénigne, évêque et martyr.

Nota. — Tout ce qui précède était écrit, lorsque M. Victor Palmé, libraire-éditeur, rue des Saints-Pères, 20, à Paris, a mis en vente le premier volume du mois de novembre des *Acta sanctorum*, qui forme le 62e de la collection des œuvres des Pères Bollandistes, anciens et nouveaux. Ce volume, composé par les R. P. Charles de Smedt, Guillaume Van Hooff et Charles de Backer, de la Société de Jésus, contient soixante pages, consacrées à saint Benigne, apôtre de la Bourgogne, à ses reliques, à ses actes et à son culte. Ce travail m'a été utile pour faire l'histoire des miracles de notre saint patron, que je préparais; mais il est tellement en opposition avec

Lithographie de sainte Reine. (Scène du milieu).

toute l'histoire et toute la tradition, au sujet de saint Bénigne, que je consacrerai une section entière à le réfuter complètement.

CINQUIÈME SECTION

Miracles de saint Bénigne.

Je résume en quelques mots les miracles, racontés par saint Grégoire de Tours. Avant l'épiscopat de saint Grégoire, évêque de Langres, les habitants de la campagne venaient accomplir leurs vœux au tombeau de saint Bénigne, où ils obtenaient promptement ce qu'ils demandaient. Du temps de ce saint prélat, un serpent empêche un enfant d'enlever un cierge, qu'un pèlerin avait allumé en ce lieu. L'apôtre de la Bourgogne apparaît à l'évêque de Langres, pour le déterminer à laisser les fidèles l'honorer librement, suivant leurs pieux désirs. Le sarcophage en pierre, que plusieurs paires de bœufs n'avaient pu faire changer de place, devient tout-à-coup si léger que trois personnes le remuent facilement. Sainte Paschasie sort de l'église, qui lui est dédiée, et vient encourager au travail les ouvriers occupés à construire la première basilique de saint Bénigne. Saint Grégoire de Tours est guéri d'une dangereuse maladie des yeux et sa mère de la terrible maladie des aines, qui régnait à l'état épidémique en Auvergne et dans les contrées voisines.

« Enfin, dit l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne*, en ce temps-là (c'est-à-dire sous le règne du roi Gontran) apparurent des signes fréquents et certains de la puissance de saint Bénigne ; *des miracles extraordinaires, des guérisons surprenantes* s'opéraient sous les yeux de tous ceux qui venaient vénérer le tombeau du courageux martyr et qui révéraient, louaient, adoraient et publiaient l'infinie et miséricordieuse bonté de Dieu ; les rois et les princes commencèrent à aimer ce lieu, à cause du pouvoir de notre saint patron, à lui faire des présents et à le combler de largesses ; tous les nobles lui donnèrent des meubles et des immeubles ; les pieux fidèles l'enrichirent de nombreux présents ; beaucoup même se mirent sous son saint patronage : Denique cùm

per illud tempus sanctus martyr Benignus crebris virtutum signis claresceret et *miraculorum insignia, sanitatumque dona omnibus ad ejus tumulum venientibus ostenderentur*, et largissima Domini bonitas in talibus veneratur, colitur, adoratur, magnificatur, reges et principes ob santi martyris meritum ceperunt locum istum diligere, honorare muneribus et bonis extollere : nobiles quique possessiones et premia condonare : devotus populus plurima conferre : multi etiam se ipsos patrocinio ejus committere » (1). L'auteur de la Chronique de saint Bénigne ne donne aucun détail sur les miracles nombreux et les guérisons prodigieuses, dont il parle.

Il n'en est pas de même de son continuateur, qui raconte longuement le miracle arrivé à l'occasion de la destruction de la seconde basilique de saint Bénigne, bâtie par le vénérable Guillaume. L'église fut ruinée de fond en comble ; néanmoins la châsse, qui contenait les reliques de saint Bénigne, resta intacte, suspendue dans les airs, sans aucun soutien apparent ; les lampes, qui brulaient le jour et la nuit autour d'elles, ne furent pas même éteintes. Ce prodige arriva, l'an 1271 (2).

Mais revenons à plus de quatre siècles en arrière. « L'an 844, dit M. l'abbé Darras, quelques moines vagabonds apportèrent de Rome, à ce qu'ils dirent, des reliques d'un saint dont le nom avait échappé à leur mémoire ; ils les déposèrent, sans autorisation épiscopale, dans l'église Saint-Bénigne de Dijon. Cette ville relevait alors de la juridiction du diocèse de Langres. Théobald ou Thibaut, évêque de cette dernière ville, ne voulut point recevoir ces reliques prétendues sur une allégation si vague et si suspecte. On les exposa malgré lui à la vénération des fidèles et la crédulité superstitieuse attira bientôt autour d'elles un concours prodigieux. Ce qu'il y eut de plus singulier dans ce fait, c'est qu'il se produisit à Saint-Bénigne des convulsions exactement pareilles à celles que, sept siècles plus tard, les jansénistes eurent la prétention d'accréditer sur le tombeau du diacre Pâris. Le bruit de ces scènes étranges attira bientôt un grand nombre de spectateurs, et d'acteurs. On vit jusqu'à quatre cents de ces fanatiques se livrer à la fois à leurs sacrilèges extravagances. Théobald

1. *Chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon.* Pages 32 et 33.
2. *Chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon.* Pages 208.

prit conseil d'Amolon, son métropolitain, successeur d'Agobard sur le siège archiépiscopal de Lyon. La réponse de l'archevêque fut ce qu'elle devait être de la part d'un prélat sage et éclairé. « Armez-vous, dit-il à Théobald, du zèle et de la « sévérité épiscopale pour bannir du sanctuaire ces innova- « tions scandaleuses. Ordonnez que chacun porte ses vœux et « ses offrandes à l'église où il a été baptisé, où il reçoit les « autres sacrements, participe aux saints mystères et doit « être enterré. Quand on cessera de prodiguer à des impos- « teurs les aumônes destinées aux membres souffrants de « Jésus-Christ, les impostures, devenues infructueuses, cesse- « ront bientôt d'elles-mêmes. Si quelque fanatique plus « obstiné persistait encore dans ces ridicules pratiques, il « faudrait le contraindre à confesser publiquement sa super- « cherie (1) ». Théobald suivit ces conseils, dont l'effet fut immédiat. Il ne parait pas que cette espèce de secte ait eu d'autres suites. La lettre d'Amolon est longue ; le R. P. Guillaume Van Hooff la cite entièrement ; elle remplit trois pages in-folio.

A la suite des *Actes* les plus étendus du martyre de saint Bénigne, se trouve, dans la plupart des manuscrits, le *Livre des miracles de saint Bénigne*. Je vais rapporter brièvement ceux qu'on lit dans les manuscrits n°s 17,006 ; 5,353 et 16,733 de Paris ; 383 de Dijon et 1 de Montpellier ; ils sont tous du douzième, du treizième ou du quatorzième siècle.

I. — PUNITIONS DE PLUSIEURS SOLDATS.

1° Henri, frère de Hugues Capet, roi de France, devint Duc de Bourgogne, l'an 976. De son temps, un soldat, nommé Rotbert, volait les biens des églises et le fruit du travail des pauvres. Un pieux solitaire, habitué à veiller, à prier et à jeûner continuellement, eut à son sujet la vision suivante : il aperçut, au milieu des chœurs des babitants des cieux, le bienheureux *Prélat Bénigne, revêtu des ornements épiscopaux, comme pour la célébration du divin sacrifice* : Videbat se choro cœlestium civium interesse atque proprii

1. L'abbé Darras. *Histoire Générale de l'Eglise*. Tome XVIII. P. 345-346.

intellectûs ratione agnoscebat velut *præsulem beatum Benignum, ornamentis episcopalibus* (1), ut fieri solet in cultu divini sacrificii, decoratum ; il était accompagné du lévite et protomartyr Etienne portant la dalmatique ; au milieu d'eux marchait un enfant d'une angélique beauté, appelé Mammès, vêtu de l'habit monacal. Ils se présentèrent devant le trône du juge suprême, à qui ils firent connaître les crimes du cruel ennemi des choses saintes, qui fut condamné à mourir transpercé d'une lance. Le lendemain, le solitaire et le soldat en question se présentèrent devant le Duc, au moment de son déjeuner ; le soldat, après avoir mangé, se leva et pria le prince de lui permettre de rentrer dans ses foyers, ce qui lui fut accordé et il se retira. Le solitaire s'empressa de raconter au Duc la vision qu'il avait eue, la nuit précédente, à l'occasion du soldat, qui venait de sortir et qui était condamné à une mort prochaine. Le prince envoya des hommes de sa suite à sa recherche; mais, craignant d'être poursuivi, il s'était hâté de gagner les bords de la Saône, dans le dessein de la traverser le plus rapidement possible. Sa lance s'était enfoncée profondément dans la terre et il essayait de l'arracher, afin de s'en servir comme d'une rame pour diriger une barque ; mais, dans sa précipitation, il tomba sur la lance et trouva ainsi la mort.

2° Pendant un voyage que le Roi Robert fit à Dijon, l'an 1002 environ, les écuyers des hommes d'armes se répandirent partout, enlevant tout ce qui leur convenait. L'un d'entre eux, plus barbare que les autres, s'efforçait de briser les portes de l'église de saint Jean-Baptiste, le précurseur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Alors, les clercs de cette église enlevèrent les statues et se présentèrent portant devant eux la figure du Sauveur mort sur la croix. L'écuyer furieux enfonça sa lance dans le bras de la figure du Christ; mais, repoussé par la force, il arriva la rage dans le cœur jusqu'à *l'atrium* de saint Bénigne. Là il rencontra un serviteur, qui portait du blé sur son épaule ; il voulut le lui enlever et celui-ci s'y opposa, lui disant que le blé n'était pas le sien, mais celui de saint Bénigne, ce qui n'empêcha pas l'énergumène de le frap-

1. « Hic, écrit le R. P. Van Hooff, S. Benignus manifeste apparet episcopus : « Ici saint Bénigne apparait manifestement revêtu de la dignité épiscopale ».

per longtemps avec beaucoup de violence. Enfin arriva un moine, qui voulut mettre fin à cette scène violente; mais il eut son vêtement percé de coups de lance. Le châtiment de tels crimes ne se fit pas longtemps attendre. Le démon s'empara du coupable et il mourut dans d'horribles souffrances avec deux de ses compagnons.

3° Dans le même temps, un soldat, appelé Robert, arriva du *castrum* de Beaune. Un jour il injuria grossièrement un moine de Saint-Bénigne, qu'il fit descendre de cheval. Le lendemain, il monta lui-même sur ce cheval, qu'il avait volé, pour retourner dans ses foyers, entra sain et sauf dans la rivière d'Ouche et en sortit mort, de sorte que le cheval fut rendu au saint. Le Roi, qui était sur les lieux, les chefs de l'armée et tous les soldats, témoins oculaires et auriculaires de ce fait, commencèrent à honorer d'une manière particulière le saint martyr, qui venait ainsi au secours de ceux qui l'invoquaient pieusement et punissait avec tant de sévérité, ceux qui se déclaraient ses ennemis.

II. — PUNITION D'UN VOLEUR.

L'autel de notre saint avait été richement orné pour la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Après les vêpres, les gardiens de l'église en fermèrent les portes; mais un voleur s'y était caché pour dérober, pendant la nuit, les ornements de l'autel. Le lendemain matin, les portes furent ouvertes et le voleur se disposait à partir sans être le moindrement inquiété; mais son larcin le fit rester sur place; malgré tous les efforts qu'il fit il ne put pas s'éloigner, il était retenu par une force invisible, qui lui interdisait tout mouvement de retraite; il demeura donc immobile au milieu même du chemin. Les fidèles, qui venaient en foule faire leurs prières au tombeau du saint, ne savaient comment expliquer la position, dans laquelle se tenait cet homme, ignorant complètement la faute qu'il avait commise. Il finit par retirer de son sein les objets qu'il avait volés et expliqua pourquoi il était ainsi retenu captif. Les frères ayant appris le miracle, qui venait d'avoir lieu, par ceux qui en avaient été témoins, furent remplis de joie; ils rendirent grâces à Dieu de la faveur qu'il venait de

leur accorder, rentrèrent en possession de ce qui leur appartenait, pardonnèrent au coupable, et le laissèrent retourner chez lui, après lui avoir fait prendre la nourriture nécessaire.

III. — CONVERSION D'UN MOINE INFIDÈLE.

Un religieux, que sa science rendait plein d'orgueil, conçut le projet de quitter le monastère de Saint-Bénigne et de se soustraire à la discipline monastique. Il profita des ténèbres de la nuit et sortit par une fenêtre, qui touchait à terre; mais il aperçut bientôt devant lui une multitude d'esprits, qui lui barraient le passage et menaçaient de le mettre à mort, s'il faisait encore un pas en avant. Effrayé il revint se coucher. Durant le reste de la nuit, il s'imagina qu'il tentait de nouveau de sortir de l'abbaye; mais qu'il en était empêché comme la première fois. Peu de temps après, il eut une seconde vision, dans laquelle il lui sembla qu'il recommençait à s'évader, et que les esprits des moines, qui gardaient toutes les issues de la maison, le repoussaient. Alors, pendant plusieurs jours, il ne songea plus à son funeste projet. Cependant, il finit par abandonner le monastère et fut reçu dans une maison, où il quitta l'habit monastique. La nuit était arrivée, un affreux démon se présenta à lui sous la forme d'un singe. Ce monstre étendait ses grands bras et essayait de le saisir avec ses doigts crochus pour le faire mourir. Se voyant sur le point de perdre la vie, il prie Dieu, par l'intercession de saint Bénigne, de la lui conserver, faisant vœu, s'il était exaucé, de rentrer dans l'abbaye et d'y rester jusqu'à la fin de ses jours. Dieu agréa sa prière, grâce aux mérites de saint Bénigne et il fut délivré du danger qui le menaçait. C'est pourquoi il reprit l'habit monacal et il ne s'écarta plus jamais des sentiers de la vertu et vécut désormais comme un saint religieux.

IV. — GUÉRISONS DE DIFFÉRENTES MALADIES.

1° Muet. — Le dimanche de la mi-carême, un muet priait avec ferveur saint Bénigne de lui obtenir de la bonté de Dieu l'usage de la parole, dont il était privé depuis de longues

années. Pendant la grand'messe, il se prosterna de corps et d'esprit aux pieds du diacre, qui chantait l'Evangile, implorant de tout son cœur la miséricorde divine. Il invoquait dévotement saint Bénigne, le conjurant de lui obtenir promptement ce qu'il désirait si ardemment et bientôt il sentit que ses vœux étaient exaucés. Après l'Evangile, tous les Religieux chantèrent, suivant la coutume, le Symbole et le muet se mit à prononcer le nom de Dieu, celui de son bienfaiteur et à répondre aux questions, qui lui étaient adressées. Ce prodige rendit ce jour doublement solennel et remplit de joie tous les pieux fidèles. L'abbé, qui était alors à la tête du monastère, et toute la communauté louaient Dieu à l'envi, disant : « Laudate Dominum, quia benignus est. Psallite nomini ejus, « quoniam suave est. Omnia quœcumque fecit in cœlo et in « terra : Louez le Seigneur, parce qu'il est plein de bonté ; « célébrez sur vos instruments son nom, parce qu'il est plein « de douceur. Tout ce qu'il a voulu, il l'a fait dans le ciel et « sur la terre » (Psaume CXXXIV. V. 3 et 6). Ils chantaient également des hymnes en l'honneur du saint martyr Bénigne.

2° Paralytique. — Un moine de Saint-Bénigne, nommé Arnulphe, était complètement privé de l'usage de ses membres ; il comprit qu'il obtiendrait sa guérison, s'il allait implorer le secours de son saint patron. Plein de foi, il se fit porter comme il put près du tombeau de saint Bénigne, ne cessant de le prier et de l'invoquer ; il parvint ainsi jusqu'à l'une des colonnes de marbre, qui soutenaient l'abside et aussitôt le fidèle serviteur de Dieu sentit les effets de la miséricorde du Seigneur. Car à peine eut-il touché cette colonne avec sa main, qu'il se sentit complètement guéri, ayant recouvré l'entière faculté d'aller et de venir, qu'il devait à l'intercession du saint martyr et qu'il employa pendant longtemps à son service. Le bruit de ce miracle arriva rapidement aux oreilles de tous et tous glorifièrent le Seigneur, si riche en bienfaits envers les hommes.

3° Languissant. — Une maladie de langueur avait tellement affaibli un certain Adeline, qu'il lui était impossible de

se servir de ses membres ; la contraction des nerfs était si violente que ses mains refusaient de faire le plus petit travail et ses pieds de marcher. Ayant imploré en vain sa guérison, par l'intercession de plusieurs saints, il se persuada qu'il ne l'obtiendrait que par le secours de saint Bénigne et il fit tout son possible pour parvenir jusqu'à l'entrée de sa basilique. Sa foi était si grande et sa prière si fervente qu'il recouvra une santé parfaite, en présence d'une foule de spectateurs. Par reconnaissance pour un si grand bienfait, il consacra le reste de sa vie à notre saint Patron et le servit fidèlement jusqu'à sa mort dans sa basilique.

4° Second Paralytique. — Un nommé Albéric était paralysé de tous ses membres et incapable de faire aucun mouvement. A la sollicitation de ses parents, il se fit apporter ici, dans le but d'implorer la protection de notre saint martyr et aussitôt que la force et la vigueur furent rendues à ses membres, par l'intercession de saint Bénigne, il s'en retourna lui-même chez lui, rempli de joie. Mais atteint une seconde fois de la même infirmité, il revint implorer la puissance de celui qui l'avait déjà guéri, et regagna sa demeure d'un pied ferme et solide. La troisième rechute fut plus terrible que les deux précédentes et força Albéric à recourir encore à l'intercession de l'auteur de ses deux premières guérisons. Reconnaissant alors son ingratitude, il fit vœu de se consacrer à Dieu dans cette sainte maison. Immédiatement sa santé devint excellente, à la vue d'une multitude de spectateurs, qui se mirent à chanter les louanges du Seigneur et de son saint martyr et à publier partout les prodiges de sa miséricordieuse bonté. Le miraculé accomplit fidèlement son vœu et resta continuellement dans le monastère de Saint-Bénigne.

5° Troisième paralytique. — Les talons de Robert touchaient la partie inférieure de l'épine dorsale et ses genoux sa poitrine, de sorte que tout son corps formait une espèce de boule. Ses amis le portèrent à l'entrée de la Basilique de Saint-Bénigne, où il invoqua tant de fois son saint nom et sa puissante protection, qu'il obtint le rétablissement de ses

forces perdues et le mouvement facile de ses membres perclus. Il revint dans sa maison et ses anciennes infirmités ne tardèrent pas à reparaître, parce qu'il ne s'était pas montré reconnaissant envers son bienfaiteur. A sa demande, ses parents et ses connaissances implorèrent de rechef la bonté bien connue de saint Bénigne, promettant, en son nom, qu'il se consacrerait à son service, s'il obtenait sa guérison. Leur piété était si vive et l'intercession du saint martyr si efficace, que le paralytique se leva lui-même et se tint facilement debout, tous ses membres étant devenus tout-à-coup très forts. Les assistants, ravis de joie, se mirent à chanter des cantiques d'actions de grâces en l'honneur du Dieu tout puissant, auteur de tout bien, et de saint Bénigne. Tant qu'il vécut, il entretint derrière les portes de l'Eglise une barre de sûreté et il eut soin que le pavé de la maison de Dieu et de saint Bénigne fut toujours propre.

6° Energumène. — Une femme, appelée Gouzeline, se rendait, pendant la semaine de Pâques, dans le village de Bussy (1). Tout-à-coup le démon devint son compagnon de route, sous la forme d'une femme, revêtue d'habillements royaux et paraissant faire un long voyage. L'ennemi du genre humain chercha à s'insinuer dans son esprit, en lui faisant de magnifiques promesses et en l'assurant qu'il l'aiderait puissamment en toutes choses, et il disparut, lui inspirant une espèce de rage féroce, qu'elle essayait d'exercer contre elle et contre tous ceux qu'elle pouvait atteindre. Elle demeura, pendant deux jours, dans ce triste état. Le troisième jour, des hommes forts et courageux s'emparèrent d'elle, la garrottèrent et la conduisirent à Saint-Bénigne, en demandant

1. Le R. P. Guillaume Van Hooff est dans l'erreur, lorsqu'il dit que ce village, nommé Bussy, est Bussy-la-Pesle, dans le canton de Sombernon. Le Bussy, dont il est ici question, est cité dans la donation faite au monastère de Saint-Bénigne, par le roi Gontran, au sixième siècle : *in Bisico* (Chronique de Saint-Bénigne, page 29). Ce village, aujourd'hui détruit, était situé à l'extrémité du territoire de Dijon, du côté de Plombières, vis-à-vis le moulin de Vesson (M. J. Garnier. Nomenclature des communes de la Côte-d'Or. P. 1). « Bussy, écrit Mgr Bougaud, est une contrée qui termine le finage de Dijon « où l'on trouve les vestiges d'un village, des fondations, des escaliers, des « pierres creusées en forme d'auges » (*Chronique de Saint-Bénigne*. P. 30. Note 1.). Ce village appartenant à l'abbaye de Saint-Bénigne, le chroniqueur dit que Gonzeline, qui l'habitait, était *Sancti Bénigni ancilla*.

sa guérison par le secours du saint martyr. Le jour octaval de la fête de la Résurrection de J.-C.. saint Bénigne obtint de Dieu sa guérison et elle se trouva délivrée du démon. Les fidèles, assemblés pour la solennité des vêpres, témoins de ce prodige, remercièrent cordialement le Seigneur et saint Bénigne du miracle éclatant, qui venait de s'opérer sous leurs yeux.

7° Frénétique. — Pendant les jours des Rogations, un homme fut saisi d'une telle fureur qu'il poussait des cris affreux et proférait toutes sortes de paroles obcènes. On le menaça, on le frappa ; mais rien ne pouvait calmer sa frénésie. Enfin on s'empara de lui et on le conduisit au tombeau de saint Bénigne. On le força à rester là, durant deux jours, et, le troisième jour, après avoir pris quelques instants de sommeil, il se sentit entièrement sain d'esprit et parfaitement tranquille, à la grande satisfaction de toutes les personnes présentes, qui remercièrent hautement Dieu et saint Bénigne de cette insigne faveur.

8° Nouveau paralytique. — Un nommé Hildrade était paralysé et aucun remède ne pouvait le soulager tant soit peu. Sa faiblesse devenant de plus en plus grande, il perdit toute confiance dans les secours humains et se fit transporter près du tombeau de saint Bénigne, persuadé que ce saint martyr lui procurerait promptement du soulagement. Sa foi fut pleinement récompensée et entièrement remis de sa triste infirmité, il revint dans ses foyers, louant Dieu et saint Bénigne avec les témoins de sa guérison.

9° Fiévreux. — Un moine, appelé Rodolphe, était atteint d'une espèce de fièvre quarte, que la science médicale était impuissante à faire disparaître. C'est pourquoi il mit toute sa confiance dans les secours divins et alla se prosterner au pied du tombeau de saint Bénigne. Il s'endormit bientôt, et, durant son sommeil, il vit un ecclésiastique d'une grande beauté, ayant la tête rasée, suivant la coutume des évêques de la Grèce, revêtu de magnifiques ornements ; il avait une longue barbe et les cheveux aussi blancs que la neige : « Vidit

« quemdam decorum clericum, more antistitum Græciœ, « attonsum, ac decentibus ornamentis indutum, pulchritudine « nivei capitis et prolixæ barbæ venustum » (1) ; il l'entendit faire à la fièvre ce commandement : « Je t'ordonne, ô fièvre, « d'abandonner immédiatement le corps de celui qui dort, « en ce moment, et je te défends de l'incommoder davan- « tage ». Le moine s'éveilla de suite et il ne ressentit plus jamais aucune atteinte de cette maladie. Il raconta à ses frères la vision, qu'il avait eue, et de quelle façon il avait été guéri, ce qui rendit toute la communauté joyeuse et augmenta encore sa dévotion envers son saint Patron. Ce miracle eut lieu, avant la translation des reliques de saint Bénigne, faite par Lambert, évêque de Langres, à la demande du vénérable Guillaume, abbé de Saint-Bénigne (2).

10° Autres maladies. — Le nombre des personnes atteintes de fièvres de langueurs, d'oppression et de différentes maladies, qui vinrent, dans la suite, au tombeau de saint Bénigne est tellement considérable qu'il est impossible de les faire connaître nommément. Elles buvaient de l'eau mélangée d'une poussière, qu'on obtenait en raclant le couvercle du sépulcre du saint martyr, et elles s'en retournaient pleinement rétablies et remplies d'une grande joie.

1. « Quœ, si vera sunt, dit le R. P. Van Hooff, confirmant opinionem « S. Benignum fuisse episcopum : Si ceci est vrai, il confirme l'opinion de « ceux qui prétendent que saint Bénigne était évêque ». D'abord la tournure dubitative de cette phrase me parait très inconvenante. Ensuite on ne doit pas oublier que les mauuscrits qui nous ont conservé le *Livre des Miracles de Saint-Bénigne*, sont tous du quatorzième, du treizième et même du douzième siècle. On croyait donc fermement, dans ces siècles reculés, que saint Bénigne était évêque, puisqu'à chaque instant, on rapporte des visions, dans lesquelles il apparait revêtu de tous les insignes de l'épiscopat.

2. On se rappelle qu'en l'an 1000 ou 1001, le vénérable Guillaume chercha et découvrit les reliques de saint Bénigne, qu'il visita et replaça dans le même tombeau, disent les historiens du temps. Comme Lambert ne fut sacré évêque de Langres qu'en 1015, la translation des reliques de saint Bénigne, dont il est ici parlé, diffère de celle de l'an 1000 ou 1001. Il est donc prouvé maintenant, contrairement à ce que soutient le R. P. Van Hooff, que sous l'abbé Guillaume, il y eut deux translations des reliques de saint Bénigne. Lors de la première translation, les reliques furent de nouveau mises dans le sarcophage de sainte Léonille. La seconde translation eut lieu pour placer les reliques dans la châsse en bois, recouverte d'ornements d'or et d'argent, faite par les soins du vénérable Guillaume, qui, quelques années plus tard, les vendit pour nourrir les pauvres, dans un temps d'affreuse disette.

11° Paralylique de naissance. — Le miracle suivant, dont beaucoups de personnes ont été témoins, doit être ajouté à ceux qui précèdent. Dans le comté de Tonnerre (Yonne), était un paralytique de naissance ; on l'amena au tombeau de saint Bénigne, où il demanda avec beaucoup de confiance sa guérison à Dieu, par l'intercession de notre saint Patron. Au bout d'un certain nombre de jours, tandis que les religieux étaient à table, il s'endormit, pendant quelques instants, et, durant son sommeil, il vit une blanche colombe se poser sur l'autel du saint Martyr et il étendit les bras pour s'en emparer. Alors il s'éveilla et se sentit complètement guéri. Le frère Leduine, gardien de l'autel, s'empressa d'aller annoncer cette nouvelle aux autres religieux, qui accoururent s'unir au miraculé pour remercier Dieu et saint Bénigne de sa guérison.

V. — HÉRÉTIQUES DÉCOUVERTS.

Sous le règne de Robert II, roi de France (996-1031), des hérétiques faisaient tous leurs efforts pour répandre partout leurs erreurs et, dans ce but, ils voyageaient beaucoup. Trois d'entre eux, déguisés l'un en prêtre, l'autre en laïque et le dernier en religieux, arrivèrent au monastère de saint Bénigne de Dijon et l'aumônier de l'abbaye les fit conduire par charité dans un hospice. Quelques jours après, ils sortirent de cette maison pour aller au monastère et essayer d'infecter les religieux de leurs perverses doctrines ; mais, en approchant de l'abbaye, ils furent suffoqués par la fumée d'un incendie invisible et forcés de revenir à l'hospice. Voyant qu'ils ne pouvaient pas exécuter leurs funestes desseins ils s'en retournèrent et racontèrent à leurs coréligionnaires ce qui leur était arrivé et comment Dieu protégeait visiblement les moines de saint Bénigne. Ce prodige arriva aux oreilles des fidèles, qui le firent connaître aux Religieux et ceux-ci rendirent des actions de grâces à leur illustre Patron, qui avait été instruit, dans son enfance, de la doctrine de saint Jean et les avait préservés du venin de l'erreur.

VI. — VOLEURS TROMPÉS.

Une troupe d'Aquitains, qui avait pour chef un certain Basin, avait envahi la Bourgogne et portait partout le trouble et l'inquiétude par ses rapines et ses vols multipliés. Les maisons, munies des portes et des serrures les plus solides et parfaitement gardées, n'étaient pas à l'abri de leurs depredations et de leurs larcins. Deux de ces aventuriers s'introduisirent dans le cloître du monastère de saint Bénigne et se revêtirent des habits de plusieurs religieux, qui tombèrent sous leurs mains, pensant que vêtus ainsi, ils seraient confondus avec les autres moines et mettraient plus facilement en exécution leurs projets. Ils visitèrent la maison entière et partout ils trouvèrent des frères qui la gardaient silencieusement, ainsi que les deux églises souterraine et supérieure, qui y étaient contigues. Trompés dans leur attente, ils se dépouillèrent des habits religieux, dont ils s'étaient revêtus et retournèrent vers leurs compagnons, qui attendaient avec impatience le riche butin, qu'ils devaient rapporter. Ils leur racontèrent ce qu'ils avaient fait et les engagèrent à quitter ces lieux, en leur disant : « Tous nos efforts ont été « vains, toute notre adresse superflue ; le monastère est « rempli d'une multitude de moines, qui veillent continuel- « lement à la conservation de ce qu'ils possèdent; jamais « nous ne pourrons tromper leur vigilance et leur enlever « quoi que ce soit ».

VII. — PUNITIONS DES ENNEMIS DES MOINES DE SAINT BÉNIGNE

1° Un soldat, nommé Airard, enleva furtivement la femme d'un habitant de Longvic, qu'il conduisait dans le château de Blaisy; il la chargea de chaines et l'enferma avec son enfant dans un coffre. Pour obtenir d'elle ce qu'il désirait, il la maltraitait indignement. Accablée de chagrin, elle conjura saint Bénigne de la secourir, et, pendant la nuit suivante, elle s'aperçut tout à coup que le fond du coffre était

défait et qu'elle pouvait en sortir facilement. La porte de la maison, dans laquelle elle se trouvait, était ouverte ; elle en franchit rapidement le seuil. Tout le monde dormait, dans le château, dont toutes les issues étaient libres et non gardées. Néanmoins, dans la crainte d'être vue par quelqu'un, elle se laissa glisser avec son enfant du haut d'une roche escarpée jusqu'en bas, sans se faire pour ainsi dire aucun mal. Guidée par l'instinct de sa conservation, elle suivit, à pas précipités, un étroit sentier et elle arriva bientôt au tombeau de saint Bénigne, où elle raconta ce qui lui était arrivé et remercia du fond du cœur son puissant et illustre protecteur. Quant à son persécuteur, il continua à mener une vie coupable et ne tarda pas à être mis à mort par ses ennemis.

2° Hugues, frère du précédent, était également militaire ; sa conduite était aussi mauvaise que celle de son frère. La guerre ayant été déclarée, il demanda pardon à saint Bénigne et à ses religieux des torts qu'il leur avait causés et affirma qu'il se corrigerait, lorsqu'il serait rentré dans ses foyers. Mais il se promettait bien intérieurement de rester le même et de vivre d'une manière aussi déréglée après qu'avant la guerre. Cependant, il eut à soutenir un combat singulier, dans lequel il se montra d'abord plein de vigueur ; mais, les forces venant à lui manquer, il fut vaincu et perdit les deux yeux dans la bataille.

3° Un troisième soldat, appelé Gonzelin, rencontra un jour, dans une ferme appartenant aux moines de Saint-Bénigne, les pourceaux, qui étaient conduits aux paturages, et les bœufs qui étaient attelés aux charrues pour labourer la terre. Les gardiens de ces animaux étant éloignés d'eux, il prit les aiguillons et se mit à frapper les animaux à coup redoublés. Frère Martin, le chef de la ferme, qui était présent, le somma, au nom et pour l'amour de saint Bénigne, de cesser de maltraiter ainsi ces animaux et il répondit qu'il serait curieux de savoir, si saint Bénigne viendrait les défendre contre ses coups. La fatigue seule l'obligea à s'arrêter et il rentra chez lui pour se coucher. Il demeura dans son lit, pendant quatre jours, sans prendre aucune nourriture et il mourut dans de cruelles souffrances.

4° Le village de Villon, contigu au territoire de Sens et ainsi appelé du nom de son ancien seigneur, avait été donné à perpétuité à saint Bénigne et on y avait bâti une église dédiée à ce saint martyr. Non loin de ce village se trouvait un château fort, dont le propriétaire, nommé Dodo, s'efforçait d'enlever, soit par lui-même, soit par ses serviteurs, les récoltes des moines de Saint-Bénigne, pour les faire servir à ses propres besoins et à son usage particulier. Un jour, il ordonna à un soldat du nom de Reinard de prendre des voitures et d'aller chercher tout ce qui lui ferait plaisir et en particulier le blé, qui était dans la grange des moines. Reinard, ayant appris qu'il y avait dans l'église un coffre rempli de blé, se hâta d'y aller et d'ouvrir la porte du coffre, qui retomba d'elle-même, de sorte que ses mains se trouvèrent prises entre le coffre et son couvercle, sans qu'il put les retirer. La fièvre s'empara de lui et il perdit promptement les forces du corps. A sa demande, ses compagnons le transportèrent, dans cette triste position, vers l'autel de saint Bénigne, qu'il invoqua encore plus de cœur que de bouche, promettant que, s'il lui obtenait sa délivrance, il ne ferait plus jamais de tort à ses fidèles serviteurs. A peine sa prière était-elle terminée que, ses mains se détachèrent elles-mêmes du coffre et que la fièvre l'abandonna complètement. Devenu ainsi parfaitement portant, il loua Dieu et son courageux martyr saint Bénigne.

5° Dodo lui-même, se trouvant un jour, sur la terrasse de l'habitation des religieux de Saint-Bénigne, regarda par une fenêtre et vit dans la grange une grande quantité de seigle bien nettoyé. Il eut immédiatement, suivant sa mauvaise habitude, la pensée de s'en emparer, pour nourrir les personnes de sa maison, pendant une partie de l'année. Mais de suite le mur s'écroula et dans sa chute entraîna la ruine de la terrasse. Dodo fut pris sous les amas de pierres et de bois et fortement contusionné. Il se sentit longtemps des suites de ce funeste accident, qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus terribles encore pour lui.

6° Le cuisinier du seigneur Dodo, marchant sur les traces de son maître, faisait tout le tort possible aux religieux. Il

s'empara du plus beau de leurs porcs et le conduisit dans sa maison, où il le tua. Il conserva pour lui les dépouilles de cet animal et mena le reste chez son maître. Il se réjouissait de ce méfait, avec les autres serviteurs de Dodo, lorsqu'il sentit son âme envahie par une crainte soudaine et son corps privé inopinément de toute sa vigueur. Ses souffrances étaient si aigues, qu'il s'assit sur un banc et ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Les habitants des villages voisins, témoins des miracles éclatants que Dieu, dans sa puissance miséricordieuse, opérait, dans ce lieu, par l'intermédiaire de son illustre martyr saint Bénigne, commencèrent à le vénérer et à le respecter comme un lieu particulièrement saint et sacré.

SIXIÈME SECTION

Etude du R. P. Guillaume Van Hooff, nouveau Bollandiste, sur saint Bénigne de Dijon (1).

§ 1. — *But du R. P. Van Hooff.*

« Non sine animi mei mœrore istas fraudes (Bougaud) « aperiam, ut suus veritati sit locus, ac docti viri Roget de « Belloguet opus vindicetur, quem non erat cur tam male « malctaret verbis Bougaud (2) ; Ce n'est pas sans une « grande tristesse d'esprit que je ferai connaître les *falsifi-* « *cations* de Mgr (3), Bougaud afin de rendre à la vérité « ses droits et de venger l'œuvre du docte Roget de Bello-

1. Le travail du R. P. Guillaume Van Hooff est inséré dans le volume intitulé : *Acta sanctorum* novembris ex latinis et grœcis aliarumque gentium monumentis servata primigenia veterum scriptorum phrasi collecta digesta commentariis et observationibus illustrata a Carolo de Smedt, Guilielmo Van Hooff et Josepho de Backer societatis Jesu presbyteris theologis. Tomus I. quo dies primus, secundus et partimtertius continentur. In folio. Parisiis apud Victorem Palmé, via des Saints Pères, 76. MDCCCLXXXVII. De la page 134 à la page 194.

2. Page 136. A. 10. Je me contenterai d'indiquer la page du volume, dont je viens de donner le titre, avec la lettre et le nombre.

3. Le R. P. Van Hooff, écrivant en latin, ne donne aucun titre à Monseigneur Bougaud, l'évêque de Laval, il l'appelle Bougaud tout court. Dans la traduction française, je mettrai toujours Monseigneur, avant le nom de famille de Sa Grandeur; mais je dois déclarer que j'ajoute ce mot, qui ne se trouve pas dans le texte du R. P. Van Hooff.

« guet, que Mgr Bougaud a sévèrement critiqué, dans son « ouvrage, sans le plus petit motif ». Donc Mgr Bougaud est un *Faussaire*, qui a sciemment altéré la vérité, et M. Roget de Belloguet un *savant*, dont les écrits sont exempts de tout reproche, et c'est ce que le R. P. Van Hooff se propose de démontrer dans son travail sur saint Bénigne.

La tâche est difficile ; le nouveau Bollandiste le comprend mieux que tout autre. C'est pourquoi il commence son *Avant-propos* par les nombreuses précautions oratoires suivantes, que je traduis textuellement. « Le nom de saint Bénigne est, dit-il, grand et très célèbre ; la renommée de ce saint martyr s'est répandue, dès les siècles les plus reculés, dans presque toute l'Eglise latine, et, aujourd'hui encore, elle brille d'un très vif éclat. Plaise à Dieu que l'histoire de ses actes fut aussi certaine que la couronne de sa sainteté et de son martyre ! Je n'ignore pas qu'en traitant la question des actes de l'illustre martyr de Dijon, j'entreprends une besogne fort épineuse ; je ne suis pas assez aveugle pour ne pas voir que je vais froisser beaucoup de personnes, exciter très probablement contre moi un nombre considérable de langues et de plumes, en me laissant guider, suivant notre coutume, par la seule et pure vérité, et en osant affirmer ce qui est certain, douter de ce qui est incertain et réfuter ce qui est faux. Car la plupart des hommes ont l'esprit ainsi fait qu'ils préfèrent les choses spécieuses aux choses vraies et qu'ils se débarrassent très difficilement de leurs idées préconçues. Quant à moi, en travaillant loyalement, je sers le Dieu de vérité et je ne pense pas qu'il soit permis de mentir pour exciter davantage la piété. C'est pourquoi je prie le lecteur bienveillant d'examiner mes arguments avec impartialité et de ne prononcer son jugement que lorsqu'il aura achevé la lecture de mon travail entier. Les droits de la sainte critique et de la droite raison exigent qu'on n'attribue pas plus d'autorité aux ruisseaux qu'aux sources, qui les alimentent ; d'où il suit que, quand il s'agit de raconter des faits historiques, il ne faut pas ajouter plus de foi aux écrivains des siècles postérieurs qu'aux auteurs anciens, dans les ouvrages de qui ils ont puisé ce qu'ils rapportent. Nous allons donc rechercher avec le plus grand soin qu'elle est la

source de l'histoire de saint Bénigne, afin d'apprendre à connaître la vérité et les choses douteuses et à combattre ce qui est faux. » (1).

J'ai suivi le conseil du R. P. Van Hooff; j'ai lu toute son Etude sur saint Bénigne, après avoir lu préalablement tout ce qui a été écrit, jusqu'à ce jour, sur l'apôtre de la Bourgogne. J'ai été stupéfait, en voyant que le nouveau Bollandiste nous ramenait de trois siècles en arrière et avait pris pour ses guides et ses modèles les Boulliau, les Launoy, les Baillet, les Tillemont, les Roget de Belloguet, etc., au lieu de suivre les traces de Mgr Devoucoux, évêque d'Evreux, et de Mgr Bougaud, évêque de Laval.

Quoique très savant, le R. P. Guillaume Van Hooff me semble ignorer beaucoup de choses, qui ont rapport à saint Bénigne. Il n'a certainement aucune connaissance des *Origines de l'Eglise éduenne*, magnifique dissertation lue dans les réunions des membres de la *Société éduenne des Sciences, arts et lettres*, d'Autun, en 1855, et publiée dans le volume des Annales de cette société, imprimé en 1858 (2). Mgr Devoucoux était alors vicaire général du diocèse d'Autun et président de la société éduenne. Il commence ainsi sa dissertation : « Les questions relatives à l'origine des Eglises de la Bourgogne et de l'Eglise d'Autun, en particulier, paraissent avoir été résolues, depuis longtemps, par les plus habiles critiques. Baronius, de Valois, du Saussay, Dom Ruinart, Tillemont, Fleury, Longueval, *les Bollandistes*, les auteurs du Gallia Christiana et Alban Butler *ont unanimement reconnu que les Eglises d'Autun et de Langres ont été fondées, vers le milieu ou la fin du deuxième siècle de Jésus-Christ*, par des ouvriers évangéliques venus de l'Asie Mineure....

« Mais voici l'auteur des *Origines dijonnaises* (Roget de Belloguet), livre publié en 1851, qui attaque de front la solution adoptée par tous les savants dont nous venons de citer les noms. Il prononce, en dernier ressort, avec une assurance et un ton d'autorité justifiés, disent les éditeurs,

1. Page 134. A. B. C. 1.
2. *Annales de la Société éduenne.* 1853, 1654, 1855, 1856 et 1857. Autun. Imprimerie de Michel Dejussieu. 1858. Page 159 et suivantes.

par les succès académiques obtenus par lui dans toutes les questions de critiques qu'il a traitées. « M. de Belloguet, « ajoutent-ils, se jette avec ardeur dans les problèmes les « plus obscurs de l'histoire : aucune idée reçue, aucune au- « torité moderne ne l'arrêtent. C'est là un homme armé de « toutes pièces et qui semble avoir transporté dans le do- « maine de la science les habitudes d'un vieux soldat. « Comme il fait manœuvrer les textes, et parfois aussi « comme il poursuit, l'épée dans les reins, ceux qui ne pen- « sent pas comme lui ! » Il est vrai que M. de Belloguet se plaît, dans ses travaux de critique, à répandre le ridicule sur ses adversaires ; mais ce n'est pas là sans doute la manière la plus logique et la plus polie de traiter les questions d'histoire ; et il ne semble pas que les décrets académiques puissent conférer aux lauréats le droit d'en agir avec si peu de façon.

« Pour nous, qui sommes prêt à combattre les conclusions de l'auteur des *Origines dijonnaises*, nous n'avons personnellement d'autre titre à présenter que notre respect pour les traditions de nos Eglises et pour les hommes éminents qui les ont défendues. Si la partie est tout à fait inégale sous un rapport, elle n'en sera pas moins acceptée avec confiance, à cause de la forte conviction qui nous entraîne à la suite des plus graves et des plus consciencieux historiens. Nous mettons la main à l'œuvre d'autant plus volontiers, qu'après avoir lu et relu les *Origines dijonnaises*, nous n'avons pu trouver, dans ce livre, sur la question spéciale qui nous occupe, ni ces éléments nouveaux de discussion, ni ce système inattaquable, dont il est fait mention dans le prospectus.....

« En résumé : 1° La publication de M. de Belloguet ne nous paraît pas avoir l'intérêt d'une découverte véritable, en ce qui concerne les origines religieuses de notre Province ; 2° le système adopté par lui nous paraît *moins prudent et moins savant que celui de ses devanciers* ; 3° enfin l'auteur passe sous silence *quelques unes des considérations puissantes qui ont motivé l'opinion de ces érudits*, et, en même temps, *il ne parle pas des faits récemment découverts, des magnifiques travaux de critique moderne, qui tendent à ruiner un des principaux appuis de son argumenta-*

tion. Nous nous efforcerons de prouver ces trois propositions, que l'amour de la vérité nous engage seul à annoncer et à défendre ; car nous sommes du nombre de ceux qui, tout en réprouvant la forme trop dure de la critique de M. de Belloguet, avons lu avec le plus constant intérêt l'*Origine et les migrations des anciens Bourguignons*; nous sommes heureux aussi de reconnaître tout ce que renferme d'observations savantes et de notions précieuses le livre des *Origines, dans tout ce qui ne tient pas à la question de saint Bénigne*, à l'égard de laquelle l'auteur ne nous paraît pas avoir conclu avec sa logique ordinaire. *Il est évident qu'en traitant cette question, il n'était pas sur son terrain* ».

Mgr Devoucoux emploie ensuite vingt-six pages in-8 à réfuter le travail de M. de Belloguet sur saint Bénigne. Il y a également, dans ces vingt-six pages, tout ce qu'il faut pour réfuter la longue thèse du R. P. Guillaume Van Hooff *sur* où plutôt *contre* notre illustre et bienheureux apôtre.

Le nouveau Bollandiste ignore certainement aussi comment a paru l'*Etude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne....* par Mgr Bougaud. Sa Grandeur, ayant terminé son manuscrit, le lut aux séances de la *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* ; les membres de cette société savante lui firent les observations, qu'ils jugèrent utiles, et l'auteur en tint compte. Il venait d'être reçu par la société éduenne au nombre de ses membres. « Je lui portai, écrit-il lui-même, dans son Avant-propos, « mon manuscrit ; *elle en prit connaissance*, et consentit « à en voter immédiatement l'impression. Je sentis le prix « de cette faveur ; mais je fus plus touché encore de la déli- « catesse avec laquelle on me l'offrait. Pour en témoigner « ma reconnaissance, *je résolus de revoir avec le plus « grand soin mon travail, de lui donner de nouveaux « développements, aux endroits difficiles* : heureux si je « suis parvenu à le rendre moins indigne d'une compagnie, « qui à conquis, par de récentes et remarquables publica- « tions, une place distinguée dans le monde savant ».

M. de Fontenay succéda bientôt à Mgr Devoucoux, nommé évêque d'Evreux, comme président de la société éduenne ; il employa tout ce qu'il possédait de zèle, d'activité et d'in-

telligence à procurer l'impression du manuscrit de Mgr Bougaud et il fit placer à la fin du titre ces mots significatifs : Publication de la Société éduenne.

Ainsi donc le premier volume, sorti de la plume si féconde et si artistement élégante de Mgr l'évêque de Laval, n'a paru qu'après avoir été retouché deux fois, suivant les bienveillantes observations, qui avaient été faites à son auteur, d'abord par les membres de la *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, puis par ceux de la *Société éduenne d'Autun*. « Enfin pour pousser les précautions à leur der-« nière limite, l'auteur soumit son travail manuscrit aux « trois évêques d'Autun, de Langres et de Dijon, les priant « d'examiner et de lui dire si c'était bien leurs vraies tradi-« tions, qu'il avait exposées et défendues dans son livre; et « les trois prélats déclarèrent publiquement, dans des lettres « mises en tête de l'ouvrage, qu'en effet, il n'avait exposé et « parfaitement établi, défendu et vengé que leurs vraies, « antiques et vénérables traditions, ce dont ils lui témoi-« gnaient leur particulière reconnaissance (1) ».

En conséquence, 1° si Mgr Bougaud a commis les prétendues erreurs monstrueuses, que lui reproche le R. P. Van Hooff, toutes les personnes qui faisaient partie, en 1855, de la *Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* et de la *Société éduenne*, étaient profondément ignorantes et ne connaissaient pas un mot de l'histoire de leur pays ; 2° si, comme l'écrit en toutes lettres le R. P. Van Hooff, Mgr l'évêque de Laval est *un faussaire*, qui a indignement falsifié tous les documents relatifs à saint Bénigne et à l'évangélisation de nos contrées, toutes les personnes, dont je viens de parler, « et en particulier les trois évêques de Dijon, d'Autun et « de Langres (2)», se sont rendues complices de ses crimes; bien plus elles lui ont fourni les moyens de les commettre et sont au moins aussi coupables que lui. Mais je suis heureux de dire et je vais prouver immédiatement que ces accusations si graves sont absolument fausses et que toutes les erreurs, qui existent, ont été commises par le R. P. Van Hooff lui-même.

1. Ce paragraphe tout entier a été ajouté à mon travail par Mgr Bougaud lui-même, à qui j'ai adressé mon manuscrit, avant de le faire imprimer.

2. Les mots, mis entre guillemets, ont été écrits par Mgr l'évêque de Laval lui-même.

§ 2. — *Titre incomplet de saint Bénigne.*

Je lis, en tête du travail du R. P. Van Hooff sur saint Bénigne, les mots suivants : *De Sancto Benigno martyre Divione in Gallia* : *De saint Bénigne, martyr à Dijon, dans la Gaule.* Or ce titre est tronqué et incomplet ; la tradition a toujours donné à notre saint Apôtre, avec le titre de Martyr, celui de *Presbyter* ou de *Sacerdos.* Le sceau en plomb, qui accompagnait, dans les siècles passés, le corps de saint Bénigne, dans son tombeau, et qui est actuellement placé dans la salle du chapitre de la cathédrale de Dijon, porte ce qui suit : † Hic requiescit corpus sancti Benigni, *Presbyteri et Martyris.*

M. l'abbé Marcel, Préfet des études, au petit séminaire de Langres, a étudié avec beaucoup d'attention tous les documents, relatifs à saint Bénigne, que possèdent les bibliothèques publiques de Paris, de Sens, de Dijon, de Troyes, de Langres, de Chaumont, etc. Il m'écrivait, le 3 décembre dernier (1887) : « Sans parler des légendaires, tous les calen-
« driers, que j'ai vus, et il m'en est bien passé entre les
« mains une centaine, la plupart très anciens, font suivre le
« nom du Père spirituel des saints Jumeaux de cette men-
« tion : *Presbyteri et Martyris.* »

Le R. P. Van Hooff lui-même s'exprime de la même façon que M. l'abbé Marcel. « En France, dit-il, en Belgique, en
« Allemagne et dans la Hollande, c'est à peine si on trouve
« un martyrologe ou un légendaire, qui ne contienne pas les
« actes du martyre de saint Bénigne. De la Gaule la mé-
« moire du saint Martyr passa en Italie et nous avons trouvé
« ses actes dans le martyrologe du monastère de Farfa,
« dans la Sabine. Presque tous les martyrologes inscrivent
« son nom sous la date du premier novembre. On lit, dans
« le martyrologue de saint Jérôme : Lingonicæ civitatis cas-
« tro Divioni, Benigni *presbyteri et martyris.....* : dans
« celui d'Adon : Etincastro Divione, natale sancti Benigni
« *presbyteri*, qui cum Andochio *compresbytero* et Thyrso
« diacono missus est in Galliam ab oriente, a sancto Episcopo

« Polycarpo....; dans Usuart: Apud castrum Divionem, « sancti Benigni *presbyteri*, qui missus est a beato Polycarpo « ad prœdicandum in Galliam.....; dans le martyrologe « romain: In castro Divione sancti Benigni *presbyteri*, qui « a beato Polycarpo missus in Galliam ad prœdican- « dum.... » (1).

Le R. P. Van Hooff connaissait donc mieux que qui que ce soit les deux principaux fleurons de la couronne de saint Bénigne. Pourquoi en a-t-il retranché un? C'est ce qu'il m'est impossible de dire ; mais je déclare hautement que jamais il n'aurait dû tronquer ainsi le titre du glorieux apôtre de la Bourgogne.

§ 3. — *Doutes non fondés du R. P. Van Hooff.*

I. — SUR LA VIE DE SAINT BÉNIGNE.

« Magnum est, dit-il, ac celeberrimum Benigni martyris « nomen, cujus inclyta fama gloriæ per universam fere latini « oris Ecclesiam inde a remotissimis seculis sparsa, majori « in dies luce resplendere pergit. Cujus utinam tam certa « esset rerum gestarum historia quam sanctitatis ac martyrii « corona » (2). C'est la traduction exacte, mais un peu amplifiée de ces paroles de Baillet, l'un des *dénicheurs de saints* du dix-septième siècle. « Le nom de saint Bénigne, « dit-il, n'est pas moins célèbre, en France, que celui de « saint Césaire, en Italie, et les histoires, que nous en avons, « ne sont aussi guère moins incertaines ».

II. — SUR LA PATRIE DE SAINT BÉNIGNE.

« Quœritur, écrit le R. P. Van Hooff, primo loco unde sit « (sanctus Benignus). Et respondent quoquot actis vulgatis « nituntur, orientem esse sancti martyris patriam, missum- « que Benignum a sancto Polycarpo ad prœdicandum gentibus « Galliarum Dei evangelium. Nos vero, cum Actis fidem habere « non possimus, neque aliunde certi quidquam noverimus,

1. Page 151. F. 79 et page 152 A. et D.
2. Page 134 B. 1.

« ignorantiam fatemur (1): On demande d'abord de quel pays « était saint Bénigne. Tous ceux qui considèrent ses actes « comme authentiques, déclarent que l'Orient est sa patrie et « qu'il a été envoyé par saint Polycarpe pour évangéliser les « peuples de la Gaule. Quant à nous, qui n'ajoutons pas foi à ses « actes et qui ne possédons d'autre part aucune donnée cer- « taine, nous déclarons que nous ignorons sa patrie ». Cependant la tradition constante et universelle des Eglises de la Bourgogne et même d'une grande partie du monde catholique nous apprend que saint Bénigne, né dans l'Asie, était disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Mais, à l'exemple des écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècles, le R. P. Van Hooff n'admet pas la tradition, quand elle est en opposition avec ses idées préconçues. De plus, le martyrologe romain et à peu près tous les martyrologes connus enseignent la même chose; n'importe, le R. P. Van Hooff déclare qu'il ne sait rien : *ignorantiam fatemur*.

III. — SUR LA MISSION DE SAINT BÉNIGNE.

« Nunc vero, cum ne ipsa quidem missio mihi sat certa vi- « deatur, nihil affirmare, nihil ausim negare : La mission de « saint Bénigne elle-même ne me paraissant nullement cer- « taine, je n'ose rien affirmer et rien nier à ce sujet ». C'est toujours le doute érigé en système. J'ai montré précédemment que saint Bénigne avait reçu certainement une première mission de saint Polycarpe, évêque de Smyrne et très probablement une seconde mission de saint Anicet, l'un des successeurs de saint Pierre.

IV. — SUR L'ÉPOQUE DE L'APOSTOLAT DE SAINT BÉNIGNE.

« Tandem ad quœstionem quando et quamdiu munere apos- « tolico functus sit, propter eamdem causam conticesco. Qui « actorum fide S. Polycarpum hujus Benigni missionis aucto- « rem faciunt, sibi utique constant martyrium Benigni Marco « Aurelio adcribentes. Alios non sine ratione movet Aureliani « nomen, quod in omnibus Actorum exemplaribus legitur, et

1. Page 139 F. 32.

« sancti martyris certamen et coronam ad Aureliani tempora « revocant : Nostrum sanc non est tantas componere lites, « præsertim quum documentis certis careamus. Apostolatus « sancti Benigni tempora circumscribere nemo potest, « tacente videlicet historia (1) : Enfin, pour la même raison, « je ne dirai rien de l'époque et de la durée de l'apostolat ou « de la mission de saint Bénigne. Ceux qui croient, sur le « témoignage des actes du saint martyr, que c'est saint « Polycarpe qui l'a envoyé dans les Gaules, sont conséquents « avec eux-mêmes, en mettant son martyre sous Marc-« Aurèle. D'autres, remarquant non sans motif que le nom « d'Aurélien se lit dans tous les exemplaires des actes de « saint Bénigne, ont placé son supplice sous le règne de cet « empereur romain. Certes, nous ne prétendons pas trancher « cette difficulté, surtout lorsque nous manquons de docu-« ments certains. Personne ne peut fixer l'époque de « l'apostolat de saint Bénigne, puisque l'histoire n'en parle « pas ».

Néanmoins, j'ai cité plus haut quarante-deux écrivains Bourguignons, qui assignent chacun une date précise à l'apostolat et au martyre de saint Bénigne : trente-huit le font mourir de l'an 158 à l'an 180 inclusivement, et quatre seulement en 270. Tous ces auteurs admettent qu'on peut arriver à la certitude des faits, qui se rapportent à saint Bénigne, soit par l'histoire, soit par la tradition, soit par les deux réunies et se prêtant un mutuel appui. Le R. P. Hooff seul rejette la tradition, qui l'éblouit par sa lumière éclatante ; il repousse même, comme on le verra bientôt, l'histoire, toutes les fois qu'elle est opposée à sa manière d'arranger les choses.

V. — SUR L'ÉPISCOPAT DE SAINT BÉNIGNE.

« Quæritur Episcopus ne fuerit an simplex sacerdos (sanctus « Benignus). Si actis fidem haberem, nihil dubitarem quin « fuerit Episcopus; multo enim consonat illorum temporum « moribus ecclesiasticis Episcopum solemni plurium virorum « apostolicorum missioni prœesse quam simplicem presbyte-« rum. Nunc vero, quum ne ipsa quidem missio mihi sat certa

1. Page 139 F. 32 et page 140 A.

« videatur, nihil affirmare, nihil ausim negare (1) : On de-
« mande si saint Bénigne était évêque ou simple prêtre. Si
« j'ajoutais foi à ses Actes, je n'hésiterais pas à croire qu'il
« était évêque ; car il serait beaucoup plus conforme aux usa-
« ges de ces temps anciens qu'un évêque et non un simple
« prêtre fut mis à la tête d'une troupe de missionnaires. Mais
« comme la mission de saint Bénigne elle-même ne me paraît
« nullement certaine, je ne veux rien affirmer et rien nier à
« ce sujet ».

Cependant, le R. P. Van Hooff m'écrivait, le 16 septembre dernier (1887), ce qui suit : « Selon la tradition de Dijon et « les apparitions, que l'on cite, saint Bénigne aurait été « évêque, et *je suis très porté à le croire*, mais je ne puis « le prouver *absolument*. Je m'étonne que ceux, qui admet- « tent l'authenticité des Actes, aient des doutes sur l'épiscopat « de saint Bénigne. *Se figure-t-on donc, dans ces temps,* « *une troupe de missionnaires dont le chef n'est pas* « *évêque?* » Il y a une différence considérable entre les deux textes, que je viens de rapporter ; je m'en tiens au dernier, qui est le plus récent et qui explique clairement la pensée de l'auteur.

VI. — SUR LE TOMBEAU DE SAINT BÉNIGNE.

« Je reviens au tombeau de saint Bénigne. L'impiété de la fin « du dix-huitième siècle a enlevé les reliques du saint martyr ; « bien plus, elle a porté sa main sacrilège sur sa basilique et « sur son tombeau, détruit de fond en comble la rotonde « de l'église et rempli de décombres la crypte souterraine. « L'église, bâtie par l'abbé Hugues d'Arc a été enfin rendue « au culte ; mais son tombeau est resté sous les ruines jus- « qu'en 1858 ; à cette époque, voulant construire une nou- « velle sacristie, on déblaya le lieu où se trouvait le tombeau. « Mgr Bougaud a raconté cet évènement, livre III. Chap. 10. « Cependant on resta ensuite dans le doute : Rei eventum « narrat Bougaud, lib. III, cap. 10. Postea tamen dubitatum « est ; mais de nouvelles recherches et de nouveaux travaux « conduisirent jusqu'au fond du tombeau lui-même, que nous

1. Page 139 F. 32.

« avons pu voir de près et vénérer, dans le courant du mois « de décembre 1879, guidé par M. l'abbé Guérin (vicaire de « la cathédrale de Dijon) et accompagné par notre savant ami « Philippe Guignard (bibliothécaire de la ville de Dijon); « Monseigneur Rivet avait bien voulu permettre d'enlever « en notre faveur les planches qui recouvraient le caveau. « Dans ce caveau nous avons *trouvé* le fond d'un sarcophage « en pierre, qu'on croyait avoir fait partie du grand sarco- « phage, dans lequel saint Grégoire de Langres avait *trouvé* « le corps du saint martyr. *In ipso* sepulcro lapideum inve- « nimus sarcophagi fundum, *quæ credebatur pars* fuisse « illius magni sarcophagi, in quo S. Gregorius Lingonensis « beati martyris corpus invenerat. On voyait même le bas « d'une structure ou construction, qui semblait être celui de « la crypte qui entourait autrefois le tombeau. Volontiers « nous aurions désiré, à cause de notre tendre piété envers « saint Bénigne, faire la description complète des lieux, tels « qu'ils existent actuellement; mais, conformément à un « conseil prudent, qui nous a été donné, nous nous sommes « contenté d'indiquer ce que nous avons vu, attendant que « des hommes compétents éclaircissent complètement tout « cela et nous fassent parvenir par écrit le résultat de leurs « recherches. Alors nous insérerons en entier, dans les « Annales des Bollandistes, la description qui nous aura été « adressée : Libenter pro nostro erga S. Benignum pietatis « affectu rerum gestarum ordinem enucleate prosequi volue- « ramus; *verum prudenti usi consilio* indicavimus tantum, « *donec omnia ad liquidam veritatem perducta* atque a « peritis viris perscripta ad manus nostras venerint. Tunc « totum rei eventum accurate descriptum Analectis Bollan- « dianis inseremus » (1).

1° Postea tamen dubitatum est. Quelle que soit la signification qu'on donne à ces paroles, elles contiennent une erreur certaine. Monseigneur Bougaud vient de raconter comment Monseigneur Rivet, accompagné de M. le Préfet de la Côte-d'Or; du Député de l'Arrondissement, Maire de Dijon; du premier Président de la Cour et de toute la population de

1. Page 151 D. E.

Dijon, réunie sur les lieux, a reconnu publiquement et solennellement les restes du tombeau de saint Bénigne. Sa Grandeur ajoute : « Tel est l'ensemble des faits par lesquels Dieu « nous a rendu, il y a quelques jours, le tombeau du saint « apôtre de la Bourgogne. Au moment où je termine cet « ouvrage (*Janvier* 1859) les travaux de déblaiement s'achè- « vent. La crypte apparaît dans son ensemble, et frappe tous « les esprits par la beauté de son plan. Encore quelques « jours, et le travail périlleux de la restauration va commen- « cer » (1). A partir de ce moment là, il n'y a eu ni doute, ni incertitude, ni hésitation quelconque. La restauration de la crypte a été exécutée si rapidement que M. Jacques Pissot, second sacristain de la cathédrale Saint-Bénigne, témoin oculaire de ce qu'il rapporte, a pu écrire : « En 1861, les voûtes « et les murs, qui forment la Rotonde. sont entièrement res- « taurés, ainsi que les quatre chapelles collatérales » (2), c'est-à-dire la crypte entière.

2° Quæ *credebatur* pars fuisse..... Pour quiconque sait lire entre les lignes, le R. P. Van Hooff insinue ici que les restes du tombeau, qui existent aujourd'hui dans le caveau de la crypte de saint Bénigne et que tous les chrétiens fidèles du diocèse de Dijon et même de l'ancienne Bourgogne entière, entourent d'une si légitime vénération, pourraient bien ne pas être ceux du sarcophage, dans lequel sainte Léonille ensevelit, à la fin du deuxième siècle, le corps de saint Bénigne. Je proteste d'abord de toutes les forces de mon âme indignée contre une pareille insinuation. Puis j'adresse au R. P. Van Hooff cette question : A-t-il lu le procès-verbal de la reconnaissance des restes du tombeau de saint Bénigne, dressé, le 2 décembre 1858, par Mgr Rivet, et signé, au Palais épiscopal, par Sa Grandeur ; M. le Premier Président Muteau ; M. le baron de Bry, Préfet de la Côte-d'Or ; M. Vernier, Maire et Député de Dijon ; tous les chefs des administrations civiles, judiciaires et militaires ; par presque tous les membres de l'Académie de Dijon et de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, et un grand nombre d'ecclésiasti-

1. *Etude Historique... sur Saint-Bénigne.* Page 406.
2. *Monographie de la Crypte de Saint-Bénigne.* Page 42.

ques, accourus à la voix de leur Evêque, pour être témoins de l'heureuse découverte? S'il l'a lu, il commet une impertinence, en demandant que la vérité soit mieux connue: *omnia ad liquidam veritatem perducta*; s'il ne l'a pas lu, il est singulièrement osé, en traitant des questions, dont il n'a pas étudié les premiers éléments.

3° Prudenti usi consilio.... Que le R. P. Van Hooff me permette de lui dire qu'il aurait agi sagement s'il n'avait pas suivi aussi fidèlement qu'il l'a fait les conseils de M. l'abbé L. Duchene, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris, au sujet de saint Bénigne. Le savant Professeur m'écrivait, le 6 juin dernier (1887), entre autres choses, ce qui suit: « Quant à saint Bénigne, je ne vois pas « ce que l'on pourrait ajouter à ce qu'en dit Grégoire de « Tours. Ses actes, tels que nous les avons, n'ont aucune « valeur. *Du reste toute cette question va être traitée « dans le prochain volume des Acta Sanctorum* ». Ces dernières paroles prouvent que M. l'abbé L. Duchene connaissait le travail du R. P. Van Hooff, relatif à saint Bénigne, avant qu'il fut imprimé, et que je ne suis pas téméraire en supposant que le nouveau Bollandiste veut parler de lui, lorsqu'il écrit: *Prudenti usi consilio*. Personne ne conteste à M. l'abbé Duchene une vaste érudition; mais tout le monde trouve sa critique habituellement exagérée et ses opinions très souvent outrées.

Tous les autres doutes, répandus à profusion dans l'étude du R. P. Van Hooff sur saint Bénigne, sont aussi peu fondés que ceux, que je viens d'examiner rapidement.

§. 4. *Erreurs historiques du R. P. Van Hooff.*

I. — ACTES DE SAINT BÉNIGNE APPORTÉS A SAINT GRÉGOIRE DE LANGRES.

Le R. P. Van Hooff cite les paroles suivantes de saint Grégoire de Tours : « Post paucos annos ab euntibus in Italiam « passionis ejus historiam beatus confessor accepit : Peu « d'années après, saint Grégoire, évêque de Langres, reçut « l'histoire de la Passion de saint Bénigne, de voyageurs,

« qui allaient en Italie ». Puis, il ajoute : « Hac prima vice Benigni Acta in historiam introducuntur ; hœc Turonensis verba Benignianæ historiæ universæ, quæ ex scriptis Actis ducitur, basis sunt ac fundamentum. Moneo ergo lectorem ut iterum iterumque legere dignetur. Vix enim credi potest quantas tenebras hœc verba lunpidissima multorum oculis aggresserint : « Passionem Benigni ab euntibus in Italiam « accepit ». Nihil potest simplicius dici ; nec possunt in alienum, multo minus in contrarium sensum torqueri : C'est pour la première fois que l'histoire parle des Actes de saint Bénigne ; ces paroles de l'évêque de Tours sont la base et le fondement de toute l'histoire de saint Bénigne, dont la source se trouve dans les actes écrits. Je prie donc le lecteur de vouloir bien les lire et les relire. Il est difficile d'imaginer quelles ténèbres épaisses ces paroles plus claires que le cristal le plus pur : « Il a reçu la passion de saint Bénigne de « voyageurs allant en Italie », a dissipées, en ouvrant les yeux d'un grand nombre de personnes. Il est impossible de parler plus simplement et de donner à ces paroles un sens impropre et surtout contraire à leur véritable signification (1). »

A la page suivante, l'auteur a complètement oublié ce qu'il vient de dire, et il écrit : « Missis ergo Bugaldi fraudibus, ad veridicam historiam redeamus. Turonensis verba iterum refero : « Post paucos annos abeuntibus in Italiam passionis « ejus historiam beatus confessor accepit ». Prima hic occurrit quæstio, quamnam passionis Benignianæ historiam sanctus Gregorius Lingonum episcopus accepit. Responsum omnimoda certitudine fultum dari nequit. Sunt qui putent illam esse quam paucis mutatis Surius edidit, quamque nos non mutatam et integram daturi sumus ex codicibus mss. Putat Bougaud eam fuisse quæ legitur apud Vincentium Bellovacensem. Quæcumque fuerit Passio, jure et merito quœritur : Quis Passionis hujus auctor est ? Nescitur. Qui fuerunt peregrini euntes in Italiam ? Nescimus. Quantæ auctoritatis viri ? Nescimus. Cujus viri, cujusnam ecclesiæ nomine Passionem allatam commendabant ? Nescimus. *Quid igitur*

1. Page 135 E. F.

de allata Passione sentieudum? Eam esse apocrypham : judicium durum, sed necessarium : Mettant de côté les falsifications de Mgr Bougaud (évêque actuel de Laval), revenons à la véridique histoire. Je cite de nouveau les paroles de Grégoire de Tours : « Peu d'années après, le bien-« heureux confesseur reçut l'histoire de la Passion de saint « Bénigne de voyageurs, qui allaient en Italie ». La première question, qui se présente, est celle-ci : Quelle est l'histoire de la Passion de saint Bénigne que saint Grégoire, évêque de Langres, a reçue ? Il n'est pas possible de répondre à cette question d'une manière absolument certaine. Quelques auteurs croient que c'est celle que Surius a éditée avec quelques changements et que nous donnerons nous même sans aucune modification, d'après des manuscrits inédits. Mgr Bougaud pense que c'est celle qu'on lit dans Vincent de Bauvais. Quelle que soit cette Passion, on peut, à juste titre, se demander : Quel est l'auteur de cette Passion? On ne le sait pas. Quels étaient les voyageurs, qui allaient en Italie? Nous l'ignorons. Quelle était leur autorité ? Nous ne le savons pas davantage. Au nom de quel personnage, de quelle église apportaient-ils cette Passion, qui la leur avait confiée ? Nous l'ignorons. *Alors que devons-nous penser de la dite Passion, apportée à saint Grégoire, évêque de Langres? Qu'elle est apocryphe : ce jugement est sévère, mais il est nécessaire* (1) ».

Dans le long passage, que je viens de copier textuellement, le R. P. Van Hooff affirme : 1° Qu'on ignore quels sont, parmi les actes de saint Bénigne, que nous possédons actuellement, ceux qui ont été apportés à saint Grégoire de Langres, par les voyageurs allant en Italie ; 2° Que cela importe fort peu, attendu que ces actes, apportés au saint Evêque de Langres, *étaient eux-mêmes apocryphes*, en d'autres termes *faux*.

Je ne veux rien dire de la première assertion du R.P. Van Hooff, parce que mon intention n'a jamais été de traiter la question de l'authencité des Actes actuels de saint Bénigne, qui me paraît avoir été épuisée par Mgr Bougaud. Mais je soutiens que la seconde proposition est historiquement erro-

1. Page 136 C. 12 et D. 12.

née. Car, que dit saint Grégoire de Tours? Il dit que son trisaïeul saint Grégoire de Langres « reçut l'*histoire de la* « *Passion* de saint Bénigne de voyageurs, qui allaient en « Italie : abeuntibus in Italiam *Passionis ejus historiam*, « beatus confessor accepit. » L'historien des Francs écrit *Passionis historiam*, et, en ajoutant à son texte le mot *apocrypham*, le R. P. Van Hooff falsifie (Je ne peux pas employer ici une expression plus modérée), évidemment l'histoire elle-même. Il a dû mal comprendre, dans la circonstance présente, le conseil qui lui a été donné par M. l'abbé L. Duchène. Ce dernier m'a écrit, il est vrai : « Ses actes (de « saint Bénigne), *tels que nous les savons*, n'ont aucune « valeur ; » mais il ne parle pas des Actes, apportés à saint Grégoire de Langres par les pèlerins allant en Ilalie.

Nous ne connaissons, je l'avoue volontiers, ni l'auteur de la Passion de saint Bénigne ; ni le lieu où elle a été composée ; ni les noms des voyageurs qui l'ont apportée à saint Grégoire de Langres ; ni beaucoup d'autres choses encore ; mais le vénérable Pontife savait assurément tout cela et son arrière petit-fils, saint Grégoire de Tours écrit : « Passionis « ejus historiam beatus confessor *accepit*. » Or le mot *accepit* veut dire aussi bien *approuva* que *reçut*. Le R. P. Van Hooff ne l'ignore pas. C'est pourquoi il ajoute immédiatement : « Non sine specie objicere mihi potest aliquis omnium auctoritatum loco solum esse Gregorium Lingonensem, sanctatite, miraculorum dono, scientia, prudentia, rerum ac hominum usu probatissimum virum ; qui, quum Acta Benigni probaverit, satis constare de Passionis authentia. Quœram ego unde probari possit allatam abeuntibus in Italiam Benigni Passionem judicis sanctissimi episcopi approbatam fuisse. Nimirum nullo signo Gregorius Turonensis id innuit ; nullo usu liturgico, nullo ecclesiastico documento probatur. Et quomodo, inquiunt, si episcopus non approbavit, hœc Passio in ecclesia ista conservata est ? Quasi vero nihil intersit, documentum aliquod, aut rerum gestarum relatio ecclesiæ auctoritate et episcopi sigillo muniatur, an simpliciter legenda fidelibus concedatur. Hoc factum esse credo, non illud. Imo quum prudentissimus fuerit vir et caustissimus, verosimile est nullam ignotorum hominum fortuito documento auctori-

tatis publicæ pondus addidisse (1) : On peut m'objecter avec une certaine apparence de vérité que saint Grégoire de Langres tient lieu de toutes les autorités par sa sainteté, son don des miracles, sa science, sa prudence et sa connaissance approfondie des choses et des hommes; qu'il a suffisamment établi l'authenticité de la Passion de saint Bénigne, en approuvant ses Actes. Mais je demanderai à mon adversaire comment il peut démontrer que ce saint évêque a approuvé la Passion de saint Bénigne, apportée par les voyageurs, qui allaient en Italie. Saint Grégoire de Tours ne parle en aucune façon de cette approbation, qu'aucun usage liturgique et aucun document ecclésiastique n'indiquent. Et qu'on ne dise pas que si l'évêque n'avait pas approuvé cette Passion, son église ne l'aurait pas conservée. Comme s'il n'y avait aucune différence entre revêtir de l'autorité de l'église et du sceau de l'évêque un document quelconque ou la relation de choses passées, ou simplement permettre aux fidèles de les lire. Je crois que cette permission a été accordée, mais je ne pense pas que l'approbation a été donnée. Bien plus, comme saint Grégoire de Langres était très prudent et très circonspect, il est très vraisemblable qu'il a refusé son approbation à un document, qui lui a été présenté fortuitement par des voyageurs inconnus ».

Toutes ces arguties s'évanouissent et tombent d'elles-mêmes devant ces paroles simples et claires de Grégoire de Tours : « Passionis sancti Benigni *historiam* beatus confessor *acce-* « *pit* ». Le mot *historiam* signifie une histoire, c'est-à-dire une relation exacte et authentique de la Passion de saint Bénigne; le mot *accepit* veut dire que le trisaïeul de l'historien des Francs *a reçu* et *approuvé* cette histoire. Que le R. P. Van Hooff les torture tant qu'il voudra, ils n'auront jamais la signification, qu'il leur donne, et sa seconde affirmation sera toujours une *erreur historique*.

1. Page 136 D. et E. 13.

II. — TRADITION RELATIVE AU CULTE DE SAINT BÉNIGNE.

Le R. P. Van Hooff écrit : « Ego nullum inveni indicium cujuscumque traditionis, quæ ipsis Actis ad Gregorium Lingonensem allatis sit anterior. Divionensium traditio qualis esset suprà ostensum est : Rustici venerabantur *quemdam in magno sarcophago sepultum*, reclamante et obsistente Lingonum episcopo. En tota Divinensium istius temporis traditio. Utrum vel ipsum Benigni nomen tenerent quœri jure potest : Je n'ai trouvé aucune trace d'une tradition quelconque (relative au culte de saint Bénigne) antérieure aux actes mêmes apportés à saint Grégoire de Langres. Il a été montré plus haut quelle était la tradition des habitants de Dijon : Les gens de la campagne vénéraient un certain saint enseveli dans un grand sarcophage, contre le gré et les réclamations de l'évêque de Langres. Voilà quelle était à cette époque toute la tradition des Dijonnais. On peut se demander à bon droit même s'ils connaissaient le nom de saint Bénigne (1) ».

Ces paroles renferment une nouvelle erreur historique.

1° Saint Grégoire de Tours rapporte que son trisaïeul saint Grégoire de Langres, à qui on avait raconté les miracles, qui s'opéraient sur le tombeau de saint Bénigne, défendait toujours d'y aller prier ; mais que le saint martyr lui apparut et lui dit : « Quid agis, non solum quod tu despicis, verum « etiam *honorantes me* spernis : Que fais-tu, non seulement « tu me méprises, mais encore tu défends à ceux qui m'ho- « norent de le faire ». Les mots *honorantes me* font voir que les fidèles connaissaient bien le nom de celui qu'ils invoquaient, que ce n'était nullement pour eux un saint quelconque, sanctum quemdam in magno sarcophago sepultum;

2° Saint Grégoire de Tours nous dit : « Rustici vota inhibi « dissolvebant, et quæ petebant velociter impetrabant : Les « habitants de la campagne, du temps de saint Grégoire de

1. Page 141 D. et E. 40.

CY GIT. S^T URBAIN
6ME EV^E DE LANGRES
FONDAT^R DE CETTE
EGLISE EN 343. MORT
EN 375.
LE 29e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE
DE L'AN DE GRACE 1866 CETTE TABLE
COMMÉMORATIVE QUI FAISAIT
JADIS PARTIE DU SOL AU LIEU
INDIQUÉ PAR UNE † A ÉTÉ RELEVÉE
A LA PLACE QU'ELLE OCCUPE POUR
CONSERVER A LA POSTÉRITÉ LE
SOUVENIR DE LA SÉPULTURE DE
S^T URBAIN

« Langres, venaient prier en ce lieu, c'est-à-dire sur le tom-
« beau de saint Bénigne, et ils obtenaient vite ce qu'ils deman-
« daient ». Mais pourquoi les habitants de la campagne venaient-ils faire leurs prières sur le tombeau de saint Bénigne et non ailleurs, sinon parce que leurs Pères leur avaient appris par leurs exemples à vénérer ce lieu, que leurs ancêtres honoraient déjà. Le seul acte de ces habitants de la campagne prouve que la tradition relative au culte de saint Bénigne était bien antérieure à la remise des actes du saint martyr à l'évêque de Langres et qu'elle s'était perpétuée de génération en génération depuis sa mort.

3° L'auteur de la Chronique de Saint-Bénigne écrit : « Plu-
« rimi civitatis Lingonicæ prœsules hic sua corpora jusserint
« tumulari, *videlicet ob devotionem sancti martyris Beni-*
« *gni*, ut quem sequebantur *ordine sacerdotii*, eadem qua
« ille humo cuperent sepeliri. Unde et sanctus Urbanus, unus
« ex eorum primis pontificibus ibi jacuisse noscitur : Plu-
« sieurs évêques de Langres ont ordonné de les enterrer en
« ce lieu (près du tombeau de saint Bénigne) *par dévotion*
« *envers le saint martyr*, voulant reposer, après leur mort,
« dans la même terre que leur prédécesseur *dans le sacer-*
« *doce* ou plutôt *dans l'épiscopat*. De ce nombre est saint
« Urbain, l'un des premiers Pontifes de la cité des Lingons ».
Or à quelle époque vivait et à quelle époque est mort saint Urbain, évêque de Langres ? C'est ce que va nous apprendre l'inscription suivante, qui a été placée sur son tombeau, à la fin du quinzième siècle, et qu'on lit encore aujourd'hui dans l'Eglise Saint-Jean de Dijon.

CY GIST S. URBAIN
VIe EV^e DE LANGRES
FONDATEUR DE CETTE
EGLISE EN 343 MORT
EN 373.

D'un autre côté, à quelle époque vivait saint Grégoire de Langres et à quelle époque approximative a-t-il reçu l'histoire de la Passion de saint Bénigne, des pèlerins qui allaient en

Italie? Une autre inscription, aussi ancienne que la précédente, à laquelle elle sert de pendant, dans l'Eglise Saint-Jean, va nous le dire clairement.

CY GISSENT S. GRÉGOIRE
XVIe EVEQUE DE LANGRES
EN 506 FONDATEUR DE
L'ABBAYE DE S. BÉNIGNE
DE DIJON MORT EN 539
ET S. TETRIC SON FILS
XVIIe EVEQUE DE LANGRES
MORT EN 572 (1).

En conséquence 1° Saint Urbain, sixième évêque de Langres, se fait enterrer à Dijon, *par dévotion envers saint Bénigne*, cent cinquante ans environ avant que saint Grégoire son dixième successeur sur le siège épiscopal de Langres, ait pu recevoir les actes de saint-Bénigne des voyageurs allant en Italie; — 2° *La tradition de la dévotion envers saint Bénigne et son culte* existaient à Dijon un siècle et demi avant l'époque fixée par le R. P. Van Hooff.

Le nouveau Bollandiste répond ainsi à cette objection : « At sanctus Urbanus Lingonum episcopus ex devotione erga « S. Benignum sepulturæ locum Divione elegit. Quid inde? « Ad summum dicere licebit non ignorasse Urbanum in « Divionensi solo sacrum Benigni corpus delitescere. Præ- « terea, quis tibi dixit hâc devotione impellente voluisse « Urbanum requiescere Divione? Mais, dit-on, saint Urbain, « évêque de Langres, a choisi le lieu de sa sépulture à Dijon, « à cause de sa dévotion envers saint Bénigne. Qu'est-ce que « cela prouve? Cela prouve tout au plus que saint Urbain savait « que le corps de saint Bénigne reposait à Dijon. De plus, qui « t'a dit que c'est, poussé par sa dévotion envers saint Béni- « gne, que saint Urbain a voulu être enterré à Dijon? (2) ». Celui qui me l'a dit, mon Révérend Père, c'est l'auteur de la Chronique de Saint-Bénigne, dont vous torturez en vain le

1. *Chronique de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*. Pages 12, 13 et 14.
2. Page 141 F. 41.

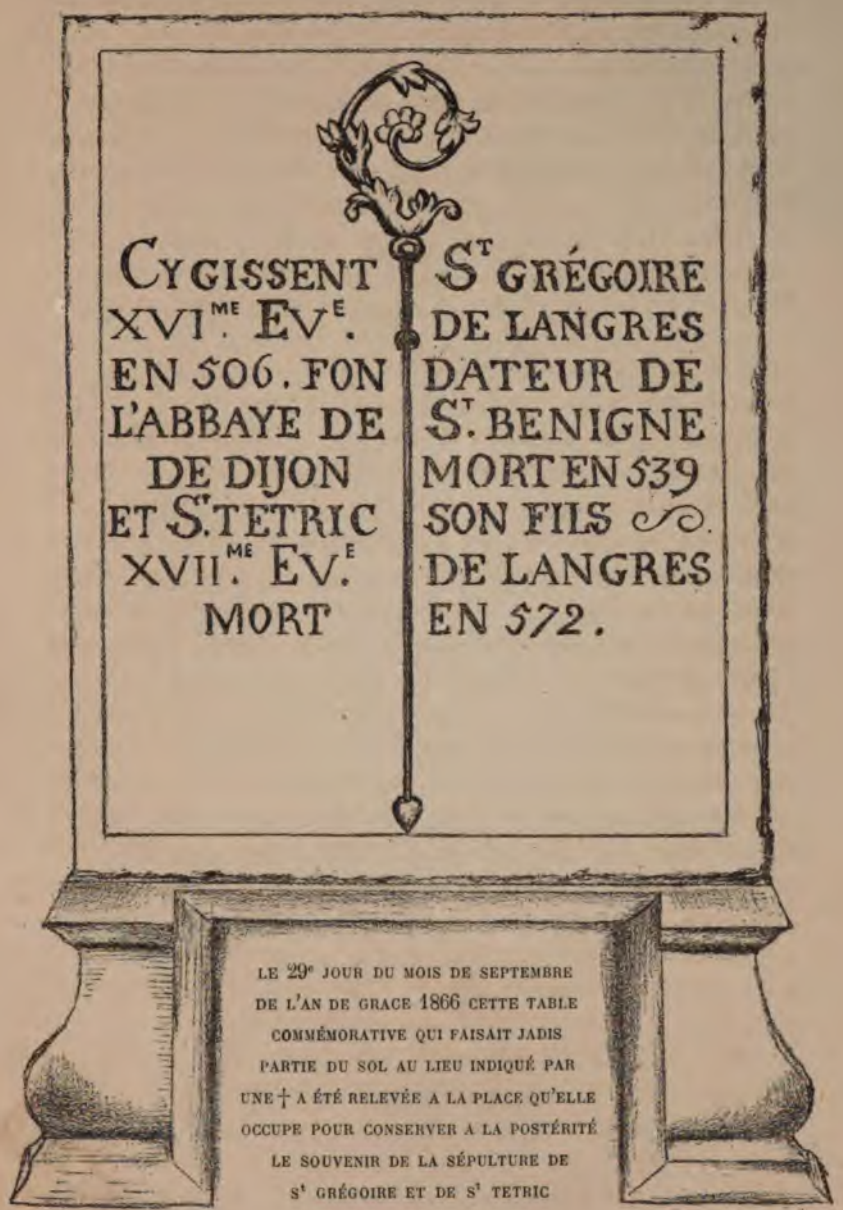

LE 29e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN DE GRACE 1866 CETTE TABLE COMMÉMORATIVE QUI FAISAIT JADIS PARTIE DU SOL AU LIEU INDIQUÉ PAR UNE † A ÉTÉ RELEVÉE A LA PLACE QU'ELLE OCCUPE POUR CONSERVER A LA POSTÉRITÉ LE SOUVENIR DE LA SÉPULTURE DE S.T GRÉGOIRE ET DE S.T TETRIC

texte, et qui a condamné, il y a environ huit cent cinquante ans, les erreurs historiques que vous enseignez aujourd'hui.

4° Allant au-devant d'une autre objection, le R. P. Van Hooff écrit : « Cum honore ac reverentia (ait Bougaud) serva-
« batur lapis in quo sancti martyris pedes implumbati
« fuerant (1). Iterum respondeo, post allatam ad Gregorium
« Lingonensem Passionis historiam, ut patet ex Gregorii Turo-
« nensis relatione; nihil enim habes quo probare possis ante
« hunc lapidem venerationi fuisse quam rerum gestarum
« series ope allatæ Passionis innotuisset : On conservait
« même, dit Mgr Bougaud, avec respect la pierre, dans
« laquelle les pieds du saint avaient été plombés. Je réponds
« de nouveau, cela n'eut lieu qu'après que l'histoire de la
« Passion de saint Bénigne eut été apportée à saint Grégoire
« de Langres; c'est ce qui résulte de la narration de Grégoire
« de Tours; jamais tu ne parviendras à prouver que cette
« pierre a été l'objet de la vénération des fidèles avant que
« la série des faits, qui avaient eu lieu, eut été portée à
« leur connaissance au moyen de la Passion, remise entre
« les mains de l'évêque de Langres (2). Beaucoup de fidèles,
« dit Grégoire de Tours, versent du vin ou de la bière dans
« les petites cavités de la pierre, où les pieds de saint
« Bénigne furent fixés avec du plomb fondu. Ils s'en servent
« pour se guérir d'ophthalmies ou de blessures. J'en ai fait
« moi-même la plus sure expérience; car, étant affecté d'une
« grave inflammation des yeux, dès que j'eus touché mes
« paupières avec cet unguent sacré, toute douleur cessa (3) ».
Grégoire de Tours raconte ce que ses contemporains faisaient et ce qu'il avait fait lui-même, et rien absolument, dans sa narration, n'autorise le R. P. Van Hooff à écrire que les fidèles ont commencé à vénérer la pierre en question seulement post allatam ad Gregorium Lingonensem historiam, *ut patet ex Gregorii Turonensis relatione*. Tout porte, en réalité, à croire que si les contemporains de Grégoire de

1. *Etude historique... sur saint Bénigne*. Page 236.
2. Page 141. F. 41.
3. *De gloria martyrum*. Traduction de M. H. L. Bordier, pour la Société de l'Histoire de France. Tome I. Page 148.

Tours agissaient ainsi, c'était par suite d'une tradition non interrompue, qui remontait jusqu'au martyre de saint Bénigne. Jusqu'ici le R. P. Van Hooff n'a pas prouvé et jamais il ne pourra prouver le contraire.

5° D'un côté, Monseigneur Bougaud s'exprime ainsi : « N'est-il pas vraisemblable qu'on montrait également alors (du temps de Grégoire de Tours) la tour dans laquelle le martyr avait été enfermé. Il est vrai que l'histoire des Francs n'en parle pas; mais, dès les temps les plus anciens, cette tour est transformée en chapelle, visitée par une foule de pèlerins. Des titres du quinzième siècle en parlent comme d'une chose immémoriale. On lit dans un contrat de vente de l'an 1430 : « Considérant qu'en icelle tour est *une chapelle très « ancienne* en laquelle, *dès longtemps*, ne fust desservy « l'office divin, ainsi que *d'ancienneté* avait été accou- « tumée, etc. ». De semblables traditions se rencontrent dans les campagnes, qui avoisinent Dijon. Ainsi, à Prenois, les habitants ont toujours cru et croient encore que saint Bénigne s'est réfugié dans leur pays et s'y est caché. Ainsi, à Epagny, on montre encore la fontaine près de laquelle le saint apôtre fut arrêté par les soldats de Terentius. Sans donner à ces traditions populaires plus de valeur qu'elles n'en ont, qui ne sent la difficulté de les expliquer, si elles ne remontent pas au temps même de saint Bénigne? (1) ».

D'un autre côté, le R. P. Van Hooff, que je traduis textuellement, parle de la manière suivante : « Sont également postérieures à la remise de la Passion de saint Bénigne à saint Grégoire de Langres par les pèlerins étrangers, la vénération que les fidèles ont eue, plus tard, pour la tour qu'on voit encore actuellement à Dijon et qu'on croit avoir servi de prison à saint Bénigne, et la tradition des habitants de Prenois et d'Epagny, qui prétendent que saint Bénigne s'est caché dans le premier de ces villages et qu'il a été pris dans le second. Tout ce qu'on lit dans les actes de saint Bénigne est incertain, ou bien est affirmé gratuitement et sans aucune preuve à l'appui; rien n'indique que les faits, contenus dans

1. *Etude historique.... sur saint Bénigne.* Pages 237 et 238.

lesdits actes, étaient connus à Dijon avant que les actes eux-mêmes eussent été apportés à l'évêque de Langres (1) ».

Monseigneur l'évêque de Laval est né dans le diocèse de Dijon ; il a été professeur d'histoire ecclésiastique et d'archéologie chrétienne au Grand Séminaire de Dijon, ensuite aumônier du monastère de la Visitation de la même ville. Le R. P. Van Hooff est Hollandais par sa naissance ; il habite ordinairement la Belgique et n'a passé que quelques jours à Dijon, en 1879. Cependant il prétend mieux connaître les traditions Bourguignonnes que l'enfant de la Bourgogne lui-même, et nie hardiment tout ce que son adversaire affirme. Cela prouve qu'il ne manque pas d'audace, voilà tout.

« 6° Donc, me crie-t-on de toute part, à ton avis ils se sont trompés tous ces saints évêques, tous ces vénérables personnages, toutes ces illustres églises, qui ont regardé comme certain ce que tu mets toi-même en doute. Donc la Sainte Eglise romaine elle-même se trompe, en insérant les actes de saint Bénigne dans son martyrologe et en ordonnant de les lire dans sa liturgie? Ce sont là des bagatelles; ce sont là des niaiseries incapables d'émouvoir un homme courageux : *Apage nugas; hæ sunt inanes nœniæ, quæ cordatum virum non movent.* Pourquoi les saints évêques, les vénérables personnages et les illustres églises ne pourraient-ils pas se tromper sur certaines circonstances particulières de l'histoire des saints, qui sont dans les cieux? Le plus ignorant des hommes seul est capable d'affirmer que la Sainte Eglise romaine a mis hors de doute et de tout débat les actes qu'elle a permis de lire ça et là. Au reste, je n'ai jamais dit et je ne dirai jamais que les actes de saint Bénigne sont faux; j'ai seulement osé dire qu'ils sont apocryphes, aux termes du décret du Pape Gélase et qu'ils sont, cependant, du genre de ceux qu'on peut permettre de lire (2) ».

J'aurais de très nombreuses observations et de très sérieuses réserves à faire sur ces dernières paroles du R. P. Van Hooff. Qu'il me permette seulement de lui dire, que son travail est mal ordonné, ce qui le rend souvent très obscur, et que fré-

1. Page 141. F. 41 et page 142. A. 41.
2. Page 142. A et B. 42.

quemment il parle dans un paragraphe de ce que n'indique nullement le titre de ce paragraphe. Par exemple le § III est intitulé : *De monumento Divionensi Aureliani et Terentii nominibus inscripto*. Or presque la moitié dudit paragraphe est consacrée à la tradition relative au culte de saint Bénigne et aux actes de l'illustre martyr, dont il a été parlé longuement dans les deux premiers paragraphes, intitulés, le premier *De Gregorii Turonensis circa cultum S. Benigni testimonio et de Actis S. Benigni ad Gregorium Lingonensem allatis*; et le second *De Actorum quæ supersunt specie, ætate ac fide.*

En outre, le R. P. Van Hooff aime les équivoques. A la fin de son troisième paragraphe, il affirme que les actes de saint Bénigne, sans indiquer desquels il entend parler, sont *apocryphes*. Or, j'ai démontré, il me semble, clairement que les actes, apportés par saint Grégoire de Langres, étaient absolument *authentiques*, c'est-à-dire reconnus historiquement vrais, au témoignage de saint Grégoire de Tours, arrière petit-fils de l'Evêque de Langres.

Enfin, saint Amable, patron de la ville de Riom, en Auvergne, vivait au cinquième siècle (de 397 à 475) suivant les auteurs, qui ont écrit sa vie. Or, il est certain que saint Amable a construit, à Riom, une église, dédiée à saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne. En effet, le R. P. Daniel Papebroch, bollandiste célèbre, écrit ce qui suit : « Factum est ut Deo carus Amabilis, igne divini amoris accensus..... magnâ Dei bonitate fruitus, basilicam S. Joannis Baptistæ honori consecratam non mediocri opere construxit; alteram, in quâ ipse modo habetur humatus, in memoriam B. Martyris Benigni grandi fabrica nihilhominus exaltavit (1) : Il arriva qu'Amable, enflammé de l'amour divin et comblé des faveurs célestes, bâtit, en l'honneur de saint Jean-Baptiste, une vaste basilique, et, en l'honneur du bienheureux martyr saint Bénigne, une autre église non moins belle, dans laquelle on croit qu'il a été inhumé ». Le R. P. Papebroch ajoute, dans une note : « S. Benignus, non *Episcopus martyr*, ut vita gallica appellat, sed autem *Presbyter martyr*, in Bur-

1. Acta Sanctorum Junii. Tomus II. Vie de saint Amable, prêtre, à Riom, en Auvergne. Page 467. N° 4. C. D.

gundià, colitur 1 novembris ; nec nubium quin uin hujus illa ecclesia sit... : Il ne s'agit pas de saint Bénigne *évêque martyr*, comme le dit la vie de saint Amable écrite en français, mais de saint Bénigne, *prêtre martyr*, en Bourgogne, dont la fête se célèbre le 1er novembre ; il est indubitable que c'est à ce dernier saint qu'a été dédiée l'église dont il est question ». Comme le glorieux martyr de Dijon était évêque l'auteur de la vie de saint Amable, dont le bollandiste s'est servi, était parfaitement en droit de l'appeler évêque et martyr, contrairement aux idées reçues au dix-septième et au dix-huitième siècles.

Quoiqu'il en soit, il est constaté par le témoignage du R. P. Papebroch et par ceux de beaucoup d'autres écrivains, que je m'abstiens de citer, que le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, était tellement répandu en Auvergne, *au cinquième siècle*, que saint Amable construisit, à Riom, une basilique en son honneur. Qui croirait, après cela, le R. P. Van Hooff, lorsqu'il affirme *qu'à la même époque*, notre illustre Patron était complètement oublié et ne recevait aucun culte à Dijon, le lieu de son courageux martyre, et dans les localités voisines favorisées plusieurs fois de sa présence ?

§. 5. — *Attaques violentes et injustes dirigées contre Monseigneur Bougaud, évêque de Laval.*

« I. Hic auctor (Bougaud), écrit le R. P. Van Hooff, Gregorii verba non solum transversum torsit in sensum, sed tot insuper auxit tormentis ut legendo vix oculis credas, ita omnia ex cerebro suo fingit, componit, exornat, fictamque narrationem pro verâ obtrudit historia, tantamque veritatis speciem prœtendit ut crederes ipsum rebus gestis interfuisse atque Lingonensi episcopo fuisse a litteris secretis... Sed tempus est Bugaldiana inventa cum veridica historia componendi. Dicit itaque Bougaud : Cet auteur (Mgr Bougaud) a non seulement détourné les paroles de Grégoire de Tours de leur vraie signification ; mais encore il les a entourées de tant de fictions, qu'en les lisant, on a peine à en croire ses yeux ; son imagination invente, arrange et embellit tout ; il force à accepter ses récits fabuleux comme de l'histoire véritable ; du

reste, il les présente avec une telle apparence de vérité qu'on croirait volontiers qu'il a été témoin de ce qu'il raconte et qu'il était secrétaire particulier de l'évêque de Langres... Mais il est temps de comparer les inventions de Mgr Bougaud avec la véridique histoire. Mgr Bougaud dit donc : « Saint Grégoire « de Tours nous apprend que son oncle (3), saint Grégoire, « évêque de Langres, voulant bâtir une église sur la tombe « de saint Bénigne, crut devoir attendre qu'il eut reçu de « Rome les actes authentiques du saint martyr ; et qu'en effet, « quelques années après, ces actes précieux lui furent rap- « portés par des pèlerins d'Italie » (2). « Citat que Gregorii locum, supra a nobis transcriptum. Additque hœc acta sæculo VI non reperta fuisse, ecclesiis per Gallias vastatis, fuisse reperta in archivo Romanœ ecclesiæ martyrum Actis conservandis a Pontificibus constituto. Paulo inferiùs repetit Acta S. Benigni authentica ex Urbe Româ fuisse allata sæculo VI ineunte. Deinde narrat sanctum Gregorium Lingonensem Divionem venisse non aliâ causâ motum, sed devotione tenera erga Burgundianæ Apostolum. Paulo post cur dubius hœreret S. Gregorius inter alia hanc causam affert quod certo non constaret traditionem existentem de Benigno ad martyrii tempora ascendere. Quis non credat, ubi hœc ab honorato viro affirmata legerit, habere auctorem indubiæ veritatis fontem unde asserta deducat veraque probet? *At nihil est, omnia fingit Bougaud :* Il cite (en note) le passage de saint Grégoire de Tours, que nous avons transcrit plus haut. Puis il ajoute que ces actes, qu'on n'avait pu découvrir dans les églises dévastées des Gaules, ont été retrouvés, au sixième siècle, dans les archives de l'Eglise romaine, établies par les Souverains Pontifes pour conserver les actes des martyrs. Un peu plus bas, il répète que les actes authentiques de saint Bénigne ont été rapportés de Rome, dans le courant du sixième siècle. Ensuite il raconte que le seul motif, qui avait engagé saint Grégoire de Langres, à venir à Dijon, était sa tendre dévotion pour l'apôtre de la Bourgogne. Il ajoute immédiatement que ce qui mettait saint Grégoire de Langres

1. Mgr Bougaud commet une erreur évidente ; saint Grégoire de Langres était trisaïeul et non oncle de Grégoire de Tours.

2. *Etude historique sur... saint Bénigne.* Page 175.

dans une grande perplexité d'esprit, c'est qu'il n'était pas absolument certain que la tradition, qui existait alors au sujet de saint Bénigne, remontât jusqu'au temps du saint Martyr. Qui hésiterait à croire, en lisant ces affirmations de l'honorable Bougaud, qu'il a tiré tout cela d'un auteur parfaitement digne de foi et qu'il prouve l'exactitude de toutes ses assertions ? *Cependant, il n'en est rien, Mgr Bougaud invente tout.*

« Bien plus, Mgr Bougaud continue : « Saint Grégoire « chercha vainement les Actes de saint Bénigne, dans les « églises dévastées de Bourgogne, et, désespérant de les « trouver dans les Gaules, il chargea des pélerins, qui se « rendaient en Italie, de voir si ces actes précieux n'auraient « pas été conservés à Rome ». Il ajoute de suite : « La Pas- « sion de saint Bénigne avait été, comme tant d'autres, « envoyée à Rome, dès les premiers siècles. Qu'on juge de « la joie du saint évêque, lorsqu'il eut entre les mains une « copie authentique de ce texte précieux ; nul doute qu'il ne « l'ait inséré dans la liturgie et qu'il n'en ait ordonné la « lecture publique à l'ambon (1)». Quœro iterum, qui hœc leget, quis non cogitet omnia et singula ex idoneo referri auctore, ex indubio fonte derivari? *Verum enimvero a Bugaldo inventa sunt, nullo fundamento, nullo fonte, prœter ipsius ingenium. Missis ergo Bugaldi fraudibus, ad veridicam historiam redeamus :* Je demande, de nouveau, quel est l'homme, qui, après avoir lu ces assertions, ne serait pas persuadé que chacune d'elles et toutes en général, sont puisées dans un auteur digne de foi, qu'elles viennent d'une source de vérité incontestable? *Néanmoins, elles ont toutes été inventées par Mgr Bougaud; son imagination est le seul auteur qu'il a consulté, le seul fondement sur lequel il s'appuie, la seule source à laquelle il a puisé ces renseignements. Mais mettons de côté les falsifications de Mgr Bougaud et revenons à la véridique histoire* (2) ».

Il me serait facile de montrer que Mgr Bougaud a puisé, soit dans la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, soit dans des auteurs autorisés, tout ce que le R. P. Van Hooff lui

1. *Etude historique... sur saint Bénigne*. Pages 241 et 242.
2. Page 136. A. B. C. 9, 10, 11, 12.

reproche avec tant d'acrimonie, et que tout cela est sinon absolument certain, du moins très probable. Mais cette démonstration serait beaucoup trop longue. Je me contenterai donc de faire au R. P. Van Hooff la réponse suivante : Tous les reproches, que vous adressez à Mgr de Laval, se réduisent à celui-ci. Saint Grégoire de Tours affirme que saint Grégoire de Langres « a reçu l'histoire de la Passion « de saint Bénigne de voyageurs, qui allaient en Italie : « *Ab euntibus in Italiam Passionnis ejus* (s. Benigni) *histo-* « *riam beatus confessor accepit.* » Mgr Bougaud assure, au contraire, que la Passion de saint Bénigne a été apportée à saint Grégoire, évêque de Langres, *par des pélerins qui revenaient de Rome.* Or, ce qu'écrit Mgr l'Evêque de Laval est beaucoup plus vraisemblable que ce que l'historien des Francs avait écrit, treize siècles avant lui. En effet, Anastase le bibliothécaire, ainsi appelé, parce qu'il était bibliothécaire du Saint-Siège, dans le neuvième siècle, nous apprend que saint Clément, successeur de saint Pierre, nomma sept Notaires, chargés de recueillir et de conserver, dans les Archives de l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les autres églises, les actes des martyrs non-seulement de l'Italie, mais encore de l'Afrique, de l'Espagne, des Gaules et du monde catholique entier. Il ajoute qu'en 236, le Pape, saint Antère, fit dresser un inventaire général de ces actes, dont le nombre croissait, chaque jour, et qu'à la fin du troisième siècle, le Pape saint Fabien, son successeur, fut obligé d'adjoindre aux Notaires, qui ne suffisaient plus à la besogne, des Sous-diacres, occupés à la transcripation intégrale des Actes des martyrs, tant les églises de tout l'univers mettaient de zèle à envoyer à Rome les Passions des bienheureux confesseurs de la foi.

Le Breviaire Romain confirme de point en point ce que dit Anastase le Bibliotécaire. La quatrième leçon de l'office de saint Fabien, Pape, commence ainsi (20 janvier) : « Fabianus « Romanus a Maximino usque ad Decium regens Ecclesiam, « septem Diaconis regiones divisit, qui pauperum curam « haberent. *Totidem Subdiaconos creavit, qui res gestas* « *martyrum a Septem Notariis scriptas colligerent :* « Fabien était romain ; il gouverna l'Eglise du règne de

« Maxime à celui de Dèce et établit sept Diacres, chargés du « soin des pauvres dans les différentes parties de la Ville. « *Il institua également Sept Sous-diacres, pour rassem-* « *bler et conserver les actes des martyrs, écrits par les* « *sept Notaires apostoliques.* »

Les archives de l'Eglise romaine étaient si riches, dès les premiers siècles, qu'Hégésippe, Jules Africain et tous les premiers historiens chrétiens venaient les consulter et que, c'est dans ces archives qu'on a retrouvé, après les invasions des barbares, la Passion de saint Patrocle, les écrits de saint Irénée, les calendriers, les dyptiques, les actes des saints et tous les monuments les plus précieux de l'église d'occident.

Il est donc très vraisemblable que les Actes de saint Bénigne, apportés à saint Grégoire de Langres par les voyageurs, venaient de Rome ; mais ce qui est vraisemblable peut, cependant, n'être pas vrai. C'est pourquoi je suis d'avis que Mgr Bougaud aurait bien fait de s'en tenir aux paroles de saint Grégoire de Tours. Tel est le seul reproche qu'on puisse adresser à Mgr l'Evêque de Laval, et, certes, il ne suffisait pas pour autoriser le R. P. Van Hooff à traiter avec tant de violence un Prélat français, qui est, en même temps, l'un des écrivains ecclésiastiques contemporains les plus féconds et les plus brillants. Le nouveau Bollandiste s'est affranchi de toutes les règles de la critique honnête et chrétienne, en écrivant : « *Missis ergo Bugaldi fraudibus, ad veram his-* « *toriam redeamus :* Mettons donc de côté les falsifications « historiques de Mgr Bougaud et revenons à la véridique « histoire ». Sans doute, le R. P. Van Hooff ne pensait pas, lorsqu'il écrivait des choses aussi dures et aussi peu fondées contre M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, que cet illustre écrivain serait évêque de Laval, quand le premier volume du mois de Novembre des *Acta Sanctorum* serait mis en vente. Mais il est aussi répréhensible de critiquer si injustement et avec tant d'âcreté le plus humble des auteurs que celui qui est le plus élevé en dignité.

II. Au commencement du onzième siècle, le vénérable Guillaume, abbé du monastère Saint-Bénigne de Dijon, y avait construit une double basilique, c'est-à-dire une église

inférieure ou souterraine et une église supérieure. Dans l'abside de l'église souterraine, étaient les reliques de l'apôtre de la Bourgogne, renfermées dans une châsse en bois, soutenue dans les airs par deux colonnes. Dans la nuit du 12 février 1271, la tour de pierres qui s'élevait au milieu de la basilique, s'écroûla avec un fracas épouvantable. Le portail de l'église resta seul debout ; les voûtes de la basilique inférieure furent elles-mêmes crevées et la dite basilique souterraine remplie de décombres. « Mais, ô chose admirable, s'écrie le continuateur de la *Chronique de Saint-Bénigne*, cité par le R. P. Van Hooff, la châsse de bois, qui contenait les très pieuses reliques, resta complètement intacte, quoique les deux colonnes fussent brisées, et suspendue en l'air, d'une manière admirable, sans qu'on aperçut quoique ce soit qui la supportât. De plus, les lampes, qui brûlaient par honneur devant les saintes reliques, ne furent pas même éteintes, ni par les débris de la tour, ni par l'agitation de l'air accompagnée d'un bruit effroyable, ni par les tourbillons inconcevables de la poussière, qui volait partout. »

Hugues d'Arc, abbé de Saint-Bénigne, se mit immédiatement à l'œuvre, pour reconstruire l'Eglise, et, au bout de huit ans, le sanctuaire était terminé et consacré par Mgr Jean de Samya, évêque de Spire, coadjuteur de l'évêque de Langres. « Pendant le même espace de temps, le pieux abbé avait fait faire, ajoute l'auteur anonyme, toujours cité par le R. P. Van Hooff, une châsse d'argent, magnifique ouvrage d'orfèvrerie, enrichi d'or, d'argent et de pierres précieuses. Cette belle châsse était destinée à renfermer honorablement les saintes reliques. Lorsqu'elle fut terminée, Hugues d'Arc convoqua les barons, les archevêques, les évêques, les abbés et les autres prélats, avec une multitude immense de clercs et de fidèles. En présence de cette noble assemblée, les très précieuses reliques de l'athlète du Christ, notre saint Patron Bénigne, furent enlevées du lieu, où elles avaient séjourné (La châsse du vénérable Guillaume), durant de longues années, et renfermées dans la nouvelle châsse, que l'on plaça au fond de l'église, derrière le grand autel, dans un lieu fort élevé, pendant le chant des hymnes et des psaumes, à la grande satisfaction du clergé et du peuple chrétien ».

Le R. P. Van Hooff ajoute : « Dominus Bougaud narrat : Monsieur Bougaud rapporte « Qu'on ouvrit le tissu, qui enve- « loppait les saintes reliques et qu'on trouva *tous les grands* « *ossements du corps de saint Bénigne* (1) ». Mais il n'apporte aucun document, aucun témoignage, à l'appui de son assertion, qui n'a d'autre fondement que sa parole, dont je ne me porterais certainement pas garant : Ad cujus rei fidem nullum affert documentum, testimonium nullum ; *res ergo stat ejus fide, in quam jurare non ausim* (2) ».

Je suis désolé de contredire le R. P. Van Hooff ; mais la vérité m'oblige à lui dire que sa nouvelle insulte, à l'adresse de Mgr l'évêque de Laval, est purement gratuite et que ce qu'il ayance est faux. Il cite lui-même : 1° Le continuateur de la Chronique de saint Bénigne, qui dit que les barons, les archevêques, les évêques, etc., retirèrent les reliques de saint Bénigne de la châsse de l'abbé Guillaume et les placèrent dans celle d'Hugues d'Arc : *pretiosissimas.... Christi athletæ Benigni de loco, ubi annis plurimis quieverant, reliquias amoventes, infra dictam thecam sive capsam.... condiderunt.* — 2° Les auteurs du Gallia christiana, qui affirment qu'Hugues d'Arc transféra le corps de saint Bénigne d'une châsse dans l'autre : *corpus sancti martyris Benigni revelatum et argentea capsa conditum transtulit.* Selon ces auteurs et plusieurs autres encore, tout ce que contenait la châsse du vénérable Guillaume, fut mis dans celle de l'abbé Hugues d'Arc. Or, que contenait la châsse de l'abbé Guillaume ? Raoul Glaber va nous l'apprendre très clairement. Raoul Glabert était religieux de l'abbaye de Cluny ; il fut un des douze moines envoyés avec le vénérable Guillaume, à la prière de Bruno, évêque de Langres, par saint Majeul, abbé de Cluny, à Dijon pour réformer le monastère de Saint-Bénigne. Il devint ainsi religieux de Saint-Bénigne de Dijon, et accompagna en Italie le vénérable Guillaume, dont il a écrit la vie. Cette vie de l'abbé Guillaume est très estimée, puisqu'elle a été insérée : 1° Dans le Reomaus ou histoire de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean ; 2° Dans les Acta Sanctorum de Bollandus, au 1er Janvier ; 3° Dans

1. *Etude historique... sur saint Bénigne.* Page 306.
2. Page 145. C. D. E. F. 53, 54, 55, 56.

les Actes des Saints de l'Ordre de Saint-Benoît par Mabillon (Tome VIII). Raoul Glaber a probablement été témoin de ce qu'il raconte dans le septième chapitre de la vie de l'abbé Guillaume. « Coram præcipuo illius monasterii altari profundius habebatur defossum memoratum sepulcrum (s. Benigni). Quod continuo requirens invenit, aperiensque contigere meruit (Wuillelmus) *sacratissima egregii martyris ossa*; in cujus enim cerebro, quod in descriptâ ejus passione legitur, vulnus ferreo illatum continuo aperuit. *Quæ omnia integro numero*, præsentibus honestioribus tam episcopis quam cœteris diversorum ordinum vel sexuum cum odoriferis thiamatibus ac psallentium choris, *in eodem condidit sarcophago*, indeque paululum ad orientem illum amoyens in pulcherrimo ac incomparabili locavit tumulo : Le renommé tombeau de saint Bénigne était enfoui profondément devant le principal autel du monastère. A peine l'abbé Guillaume eut-il commencé à le chercher, qu'il le trouva et mérita la grâce de toucher *les os sacrés du très illustre martyr*; on voyait encore sur le crâne la blessure, dont il est parlé dans la Passion de notre saint Patron, et qui a achevé son martyre. Le vénérable Guillaume convoqua une grande assemblée d'évêques, d'abbés, de seigneurs, et, au milieu des chants de joie, après avoir encensé plusieurs fois le sacré dépôt, il renferma *tous les os sans exception* dans le même sarcophage, qu'il fit placer un peu plus à l'orient, sous un très beau et incomparable mausolée ».

Qu'on n'oublie pas les paroles de Raoul Glaber : *Sacratissima ossa egregii martyris... quæ omnia integro numero* « *in eodem recondit sarcophago* : l'abbé Guillaume trouva « les os sacrés de l'illustre martyr et il les replaça *tous sans* « *aucune exception* dans le même sarcophage ». Or, Mgr Bougaud a rapporté deux fois ce passage de la vie du vénérable Guillaume, écrite par Raoul Glober : d'abord, dans son Etude historique et critique sur la mission, les Actes et le culte de saint Bénigne, Pages 263 et 264 ; ensuite, dans l'édition qu'il a donnée de la Chronique de saint Bénigne de Dijon, Pages 136 et 137.

Raoul Glader raconte ensuite que l'abbé Guillaume désirait ardemment construire et construisit, en effet, une basi-

lique beaucoup plus belle que toutes celles de la Gaule et incomparable dans sa structure. Le tombeau de saint Bénigne occupait la place d'honneur dans ce chef-d'œuvre de l'art de l'architecture. L'auteur de la Chronique de saint Bénigne a décrit longuement le tombeau du saint martyr et il termine ainsi sa description : « Desuper autem quatuor co-
« lumne marmoree locate erant antiquitus olim super lapi-
« deos arcus, quos continebant, absidam ferebant ligneam
« sex cubitorum longitudinis et trium latitudinis, septemque
« ac semis altitudinis, que undique auro et argento vestita,
« historiam dominicæ nativitatis et passionis premonstra-
« bat anaglifo prominentem opere pictura satis optima :
« Aux quatre angles du tombeau sont quatre colonnes de
« marbre, reliées à leur sommet par des arcs entre-croisés,
« sur lesquels repose une châsse magnifique, faite en bois,
« mais revêtue de plaques d'or et d'argent, et représentant
« en relief les scènes de la naissance et de la passion du Sau-
« veur, cette châsse a six coudée de long, trois de large et
« sept et demi de haut (1) ».

On voit que le vénérable Guillaume n'avait pas laissé les reliques de saint Bénigne dans le sarcophage de sainte Léonille ; mais qu'il les avait mises dans la belle châsse en bois, dont il vient d'être parlé. Le livre des miracles de saint Bénigne, qu'on rencontre presque partout avec ses Actes, nous fait connaître cette seconde translation faite par l'abbé Guillaume. L'auteur anonyme de ce livre a raconté la guérison d'un fiévreux, opérée par l'intercession de saint Bénigne et il ajoute : « Constat hoc miraculum fuisse gestum antequam
« *pretiosissima Christi martyris ossa,* venerando abbate
« Wilelmo poscente, transferrentur a Lamberto, Lingonicæ
« urbis antistite : Il est certain que ce miracle a eu lieu,
« avant que Lambert, évêque de Langres, eut fait, à la
« demande du vénérable abbé Guillaume, la translation des
« *très précieux ossements* du martyr de Jésus-Christ (2) ».
Ce sont toujours les mêmes expressions : *pretiosissima ossa* Christi martyris. Or, Lambert monta sur le siège épiscopal de Langres, l'an 1015 et mourut en 1030. C'est dans cet inter-

1. *Chronique de saint Bénigne de Dijon*. Page 147.
2. Page 176. F. 16.

valle de quinze années qu'il tranféra les reliques de saint Bénigne du grand sarcophage de sainte Léonille dans la châsse de bois faite par l'abbé Guillaume.

C'est de cette première châsse qu'elles passèrent, plus tard, dans la châsse de l'abbé Hugues d'Arc : « Pretiosissimas.... « Benigni, de loco ubi annis plurimis quieverant, reliquias « amoventes, infra dictam thecam sive capsam.... condide- « runt » comme parle le Continuateur de la Chronique de Saint-Bénigne ; mais manifestement elles passèrent de la châsse du vénérable Guillaume dans celle de l'abbé Hugues d'Arc, telles qu'elles étaient dans la première : *omnia ossa ex integro numero.*

En conséquence, Mgr Bougaud avait le droit incontestable d'écrire : « Lorsque cette châsse fut terminée, Hugues « d'Arc invita les évêques, les abbés et les seigneurs, pour « procéder à la translation solennelle des reliques. C'était « le 19 Octobre 1288. En leur présence, on ouvrit d'abord « l'antique châsse de bois...., ensuite le tissu qui envelop- « pait les Saintes reliques, et on y trouva *tous les grands* « *ossements* de saint Bénigne (1) ». Ce récit est rigoureusement exact. Je reprocherais même volontiers à Mgr l'évêque de Laval d'avoir affaibli les textes, en ajoutant le mot *grand*, qui ne se trouve ni dans Raoul Glaber, ni ailleurs.

Comme la surabondance des preuves ne nuit jamais à une démonstration, je continue la mienne. La châsse de l'abbé Hugues d'Arc existait encore, cinq siècles plus tard ; les révolutionnaires l'avaient transportée au Logis du Roi, à Dijon ; mais que renfermait-elle alors ? M. Bénigne Baudot, qui la visita pieusement le 23 Février 1792, nous l'a appris. « Je l'ouvris, dit-il, et *j'y vis les restes mortels du corps* « *de saint Bénigne*, dont une partie était réduite en poudre, « et *les os absolument secs* ». Mgr Bougaud a rapporté ces paroles de M. Bénigne Baudot, à la page 382 de son *Etude historique.... sur saint Bénigne.* Or ces paroles de M. Baudot : Je vis les restes mortuaires du *corps* de saint Bénigne, signifient que tout le corps y était encore ; et celles-ci : Je vis les *os absolument secs*, veulent dire qu'ils s'y trouvaient tous, tels que, en 1288, l'abbé Hugues d'Arc les avait reti-

1. *Etude historique... sur saint Bénigne.* Page 306.

rés de la châsse du vénérable Guilaume et placés dans la nouvelle châsse, qu'il avait préparée dans ce but, et cela en présence des abbés, des seigneurs, des évêques et d'une multitude de fidèles.

Par conséquent, en écrivant que Monseigneur Bougaud « ne « cite aucun témoignage, aucun document à l'appui de ce « qu'il avance : Ad cujus rei fidem nullum affert documen- « tum, nullum testimonium »; le R. P. Van Hooff trompe volontairement ou involontairement ses lecteurs ; mais il les trompe certainement. En ajoutant qu'il ne croit pas à la parole de Mgr l'Evêque de Laval « res ergo stat ejus fide, in quam ju- « rare non ausim », il insulte gratuitement un prélat français.

III. Le R. P. Van Hooff écrit : « Pauca de S. Benigno certa ; nec traditio in ejus Actis consignata intiquior : On sait peu de chose de certain touchant saint Bénigne ; la tradition, consignée dans ses Actes, n'est pas plus ancienne que les Actes eux-mêmes.... Occurrit Bougaud, qui ait : Mais accourt Mgr Bougaud, qui nous dit : « Le simple exposé de ces faits « montre dans quelle erreur est tombé de Belloguet, quand il « a prétendu que, jusqu'au sixième siècle, saint Bénigne avait « été inconnu ou du moins oublié à Dijon. Il suffit de lire le « récit de l'historien des Francs pour voir que le doute por- « tait sur le lieu de la sépulture, nullement sur le martyre « du saint. Tous connaissaient saint Bénigne, tous l'hono- « raient » (1). Si inquiras quo auctore, quo monumento, quibus litteris scriptis hœc omnia affirmet *Bougaud*, prœter scriptoris phantasiam nihil reperies : Si tu demandes, bienveillant lecteur, sur quel auteur, sur quel monument, sur quels documents écrits s'appuie Mgr Bougaud, tu n'en trouveras pas d'autre que la *fantaisie* de cet écrivain (2).

Dans ces paroles du R. P. Van Hooff, le fond et la forme sont également repréhensibles : le fond, parce qu'il est absolument erroné ; la forme, parce qu'elle est essentiellement injurieuse pour un Evêque français. Cette double assertion est facile à prouver. En effet, après avoir écrit : « Tous connais- « saient saint Bénigne (au sixième siècle), tous l'honoraient ».

1. *Etude historique... sur saint Bénigne*. Page 236.
2. Page 141. D. E. 40.

Mgr Bougaud ajoute de suite : « On ne disputait que sur la question de savoir où se trouvaient ses reliques. Il y avait, d'ailleurs, à Dijon, à cette même époque, d'autres monuments, qui prouvaient que saint Bénigne n'y était pas oublié. Ainsi on célébrait son martyre le premier novembre, comme on le voit par le témoignage de Grégoire de Tours, rapportant ces paroles que saint Bénigne lui-même adresse, dans une vision, à sa mère, qui habitait l'Auvergne : « Nosti quod post pridie, « quod erit in kalendis novembris, passio Benigni celebra- « bitur : Sais-tu bien qu'après-demain, qui sera le jour des « Calendes de novembre, on célébrera la fête de la Passion « du martyr Bénigne » ? (De Gloria martyrum) ; et plus anciennement encore par le martyrologe de saint Jérôme. De plus, on n'ignorait pas le lieu de son martyre et saint Urbain, qui fut évêque de Langres, en 430, s'y faisait enterrer *par dévotion*, suivant l'auteur de la *Chronique de Saint-Bénigne* et les *Acta Sanctorum*, au 23 janvier. On conservait même avec respect la pierre, dans laquelle les pieds du saint avaient été plombés. Une foule de pèlerins venaient baiser cette pierre sacrée, y verser du vin et de la bière, qui, appliqués ensuite sur les membres malades, produisaient de miraculeuses guérisons. « J'en ai fait moi-même, dit Grégoire de « Tours, la plus sûre expérience ; car, étant affecté d'une « grave inflammation des yeux, dès que j'eus touché mes « paupières avec cet onguent sacré, toute douleur cessa ». De semblables traditions se rencontrent dans les campagnes, qui avoisinent Dijon. Ainsi, à Prenois, les habitants ont toujours cru et croient encore que saint Bénigne s'est réfugié dans leur pays et s'y est caché. Ainsi, à Epagny, on montre encore la fontaine, près de laquelle le saint apôtre fut arrêté par les soldats de Terentius. Dès les temps les plus reculés, les malades venaient puiser de l'eau à cette source, que l'on nomme encore la source de saint Bénigne. Des paroisses entières s'y rendaient en temps de calamités. On se partageait comme des reliques les feuilles de l'arbre, sous lequel on croyait que saint Bénigne s'était reposé. Sans donner à ces traditions populaires plus de valeur qu'elles n'en ont, qui ne sent la difficulté de les expliquer, si elles ne remontent pas au temps même de saint Bénigne ?

« D'ailleurs, comment le saint apôtre aurait-il été oublié à Dijon, avant le sixième siècle, quand, avant cette époque, il était connu et vénéré dans la chrétienté tout entière. L'église des Gaules chantait, depuis longtemps, cette *Messe* antique, dans laquelle on loue saint Symphorien d'avoir imité ses bienheureux Pères, Bénigne et Andoche, et, quelle que soit la date précise de ce monument, on n'a jamais douté qu'il ne fut beaucoup antérieur au sixième siècle. Les Actes du jeune martyr Symphorien avaient aussi paru, et, au témoignage des meilleurs critiques, dans plusieurs exemplaires du cinquième siècle, il est question de saint Bénigne et du baptême de saint Symphorien. D'autre part, le martyrologe d'Eusèbe, traduit par saint Jérôme, et répandu partout, selon Cassiodore, avant le sixième siècle, avait fait connaître à toutes les églises d'Occident le nom et le culte de saint Bénigne. Enfin, si les Actes du saint martyr ne se retrouvaient plus dans les églises de Bourgogne, Rome les possédait, dans ses archives, établies, dès le deuxième siècle, par les Souverains Pontifes, pour conserver la mémoire des martyrs les plus célèbres.

« Nous permettra-t-on de le demander à nos adversaires : Y a-t-il beaucoup d'églises qui puissent appuyer leurs traditions sur des pièces aussi authentiques ? Et que faut-il penser d'un apostolat, dont il est fait mention dans le plus ancien monument hagiographique de l'église grecque, le martyrologe d'Eusèbe ; dans le plus ancien monument hagiographique de l'Eglise romaine, le Passionnaire romain ; et enfin, dans le plus ancien monument liturgique de l'église des Gaules, le Missel gothico-gallican ?

« Comment peindre le sentiment qu'on éprouve, lorsqu'après avoir étudié ces faits, on entend des critiques affirmer que, jusqu'au sixième siècle, saint Bénigne était oublié, inconnu ; que son existence ne repose que sur un texte de Grégoire de Tours, encore sujet à caution. On est tenté de crier à la mauvaise foi. Mais non : cela prouve seulement quels ravages l'esprit de système peut produire dans certaines intelligences et quelles ténèbres la mauvaise critique peut y amonceler » (1).

1. *Etude historique... sur saint Bénigne*. Pages 236-239.

Franchement, quand on vient de lire des documents aussi intéressants et des preuves aussi péremptoires, on est interdit, en entendant le R. P. Van Hooff s'écrier triomphalement : « Si inquiras quo auctore, quo monumento, quibus litteris « scriptis hœc omnia affirmet Bougaud, prœter scriptoris « *phantasiam* nihil reperies : Si tu demandes sur quel auteur, « sur quel monument, sur quels documents écrits, Mgr Bou- « gaud s'appuie pour affirmer tout ceci, je te répondrai que « tu ne trouveras rien, sinon *la fantaisie* de cet auteur ». Je laisse à d'autres le soin de qualifier un semblable procédé, une pareille manière d'agir envers l'un des prélats français les plus savants et les plus justement estimés. Tout ce que je puis dire, c'est que la Passion du dénigrement est poussée tellement loin, dans le travail du R. P. Van Hooff sur saint Bénigne, qu'elle me peine encore plus profondément qu'elle ne m'indigne. Saint Paul écrivait aux Corinthiens : « Quand « je parlerais toutes les langues des hommes et des anges « mêmes, si je n'avais point la charité, je ne serais que « comme un airain sonnant et une cymbale retentissante.... « Nous avons actuellement trois vertus, la Foi, l'Espérance « et la Charité ; mais la charité est la plus excellente des « trois : major autem horum est charitas (1) ». Que dirait le grand Apôtre, s'il revenait sur la terre et s'il lisait la thèse, remplie de fiel, du nouveau Bollandiste ?

Mais enfin, quels motifs puissants ont donc pu décider le R. P. Van Hooff à traiter si sévèrement et si injustement Mgr Bougaud ? Suivant les uns, c'est parce que, dans son *Histoire de Sainte Chantal et des Origines de la Visitation*, Mgr l'évêque de Laval n'a pas dit un mot des rapports spirituels que l'illustre servante de Dieu a eus avec plusieurs Pères de la Société de Jésus et que les Jésuites ne lui ont jamais pardonné ce silence sans doute calculé. Selon les autres, en dénigrant l'un des plus célèbres vicaires généraux de Mgr Dupanloup, il a voulu attaquer indirectement et discréditer le *Catholicisme libéral*, dont l'évêque d'Orléans a été l'un des plus ardents défenseurs et ses familiers des partisans avérés. Le lecteur impartial trouvera ces raisons très

1. 1. Epître de saint Paul aux Corinthiens, XIII. V. 2 et 13.

insuffisantes et il condamnera avec une juste sévérité les violences de langage du R. P. Van Hooff, dans les *Acta sanctorum*, où elles sont plus répréhensibles que partout ailleurs.

§. 5. — *Reliques allemandes de saint Bénigne.*

Le R. P. Van Hooff a consacré deux des paragraphes de son travail aux Reliques de saint Bénigne, Le § 4 est intitulé : De primâ inventione corporis S. Benigni anno 485, et de ejusdem translationibus : De la première invention du Corps de saint Bénigne, en l'an 485, et de ses translations : et le § 5 De minutioribus reliquiarum S. Benigni particulis per diversa loca distributis : des toutes petites parcelles des reliques de saint Bénigne répandues dans différents lieux. Ces titres font croire qu'il est question, dans le § 4, des insignes reliques de saint Bénigne, et dans le § 5 de parties minimes du corps de notre illustre et bien-aimé Apôtre. Or aucune distinction de ce genre n'existe dans les paragraphes, dont il s'agit ; dans tous les deux, le R. P. Van Hooff s'occupe successivement de deux espèces de reliques de saint Bénigne : d'abord, de celles qui sont restées à Dijon, depuis la mort du saint martyr, jusqu'à l'an 1792, et que j'appellerai pour cette raison les reliques *Dijonnaises* de saint Bénigne ; puis de celles qui, selon lui, ont été transportées, dans le courant du huitième siècle, en Allemagne, où elles seraient encore actuellement, et auxquelles je donnerai le nom de reliques *Allemandes*. Si l'auteur avait parlé, dans son §. 4, uniquement des reliques *Dijonnaises* et, dans son §. 5, seulement des reliques *Allemandes*, son travail serait beaucoup plus clair et plus logique ; mais, en agissant autrement, il avait certainement ses vues.

On sait que, dans le dix-septième et le dix-huitième siècles, une polémique ardente et souvent même acerbe eut lieu entre les Bénédictins de Flavigny et les Cordeliers d'Alise, au sujet des reliques de sainte Reine d'Alise. Les Bénédictins prétendaient posséder le corps entier de sainte Reine et les Cordeliers soutenaient qu'ils avaient un de ses bras ou *radius*, transporté dans l'église cathédrale d'Osnabruck, par l'empereur Charlemagne, et qu'ils avaient obtenus par l'intermé-

diaire du Duc de Longueville. M. l'abbé François Grignard, ancien curé de Grignon, s'exprime ainsi, dans sa savante *Vie de Sainte Reine d'Alise* : « Donc et pour donner toute notre pensée au sujet du grand débat, qui passionna les esprits, pendant la dernière moitié du dix-septième siècle, se prolongea jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et laisse encore parvenir de temps en temps quelques rares échos jusqu'à nous, il est incontestable que le corps de sainte Reine proprement dit n'a quitté son tombeau d'Alise que pour être transporté à Flavigny, où il est resté, depuis 864, comme le palladium de l'Auxois et de la Bourgogne et l'une des gloires de la France et de l'Eglise (1) ». D'autre part, il est certain qu'une relique de sainte Reine d'Alise a été séparée de son corps et donnée à l'église cathérale d'Osnabruck par l'empereur Charlemagne. Mais en quoi consistait cette relique ? M. l'abbé François Grignard nous l'apprend encore, quand il nous dit : « Détachée de l'ensemble (du corps de sainte Reine d'Alise), du vivant de Charlemagne et transférée par ce prince dans la cathédrale d'Osnabruck, une parcelle, qui n'est certainement pas le *radius*, mais qui paraît bien être *la scapula*, fut, selon l'usage, désignée sous le nom de *corps* de sainte Reine ». Or la relique, obtenue par le Duc de Longueville à Osnabruck et donnée par lui à la paroisse de Sainte-Reine d'Alise, qui la possède encore actuellement, était manifestement *un radius;* à qu'elle Sainte-Reine a-t-il appartenu ? C'est ce que nous explique encore parfaitement M. l'abbé Grignard. A côté de la châsse, qui renfermait *la scapula* de sainte Reine d'Alise et qui n'avait que cinquante centimètres de longueur, se trouvait, dans le trésor de la cathédrale d'Osnabruck, une autre grande châsse, longue de trois pieds au moins, qui contenait les ossements de sainte Reine de Cologne, avec ceux de plusieurs autres saints. C'est vraisemblablement de cette dernière Châsse qu'on a tiré le bras, que possède aujourd'hui la paroisse d'Alise Sainte-Reine, qui est probablement celui de sainte Reine de Cologne.

Le R. P. Guillaume Van Hooff essaie, dans son travail sur

1. *Histoire de la vie de sainte Reine d'Alise*. Pages 314 et 315.

saint Bénigne de Dijon, de provoquer une polémique semblable, au sujet des reliques de l'apôtre de la Bourgogne. Il affirme positivement qu'elles ont été transportées, en majeure partie, à la fin du huitième siècle, par un évêque démissionnaire de Langres, en Allemagne, où elles sont encore, en ce moment. Je vais d'abord rapporter exactement, en le résumant, ce qu'il écrit ; ensuite je le réfuterai complètement.

I. Saint Annon fut sacré archevêque de Cologne, le 11 mars de l'an 1055, et il mourut le 4 décembre 1075. Sa vie a été écrite, dit le R. P. Van Hooff, par un auteur anonyme, qui paraît avoir été moine du monastère de Sigebert, fondé par le saint Archevêque : « Ab anonymo quodam, Sigeburgensi, « ut videtur, monacho ». Cet écrivain raconte qu'un Duc ou Chef de tribus Allemandes et Bourguignonnes : « quidam « Allamannorum et Burgundionum Dux, » qui avait établi le prieuré de Saint-Vîte, en Souabe, vint par dévotion à Dijon et emporta, en s'en retournant, *le corps* du Bienheureux martyr Bénigne : « *Corpus* Deo dilectissimi martyris « Benigni, » venu d'Orient dans les Gaules, et mis à mort, sous l'empereur Aurélien, ainsi que les trois frères Jumeaux Speusippe, Eleusippe et Meleusippe, baptisés par ce grand saint et martyrisés eux-mêmes à Langres : « Apud Lingonas « egregie coronatos, » avec le corps de saint Mammès, évêque ? de cette ville : « cum corpore, S. Mamerti, civitatis « illius episcopi (*sic*) ». Il porta son précieux trésor dans la maison religieuse qu'il avait fait construire, et, dans la crainte des profanations, il l'enfouit profondément, dans la sacristie de l'église, en ayant soin de déposer, à côté des saints corps, des inscriptions qui les feraient facilement reconnaître plus tard.

De longues années après, les Saintes reliques furent providentiellement découvertes et saint Annon en fit, en 1073, la translation solennelle dans le monastère de Sigebert, où elles sont vénérées, depuis plus de huit siècles.

Maintenant je vais traduire textuellement ce qu'ajoute le R. P. Van Hooff : « Une lettre, écrite le 23 Février 1883, par M. l'abbé Bösdorff, vicaire de Sigebert, à M. Hauser, cha-

« Nous possédons donc le nom de ce Duc ou Chef de tribus Allemandes et Bourguignonnes, dont parle l'auteur de la Vie de saint Annon, Archevêque de Cologne, de ce Seigneur qui bâtit le prieuré de saint Vite, vint à Dijon, pour y vénérer avec foi et dévotion les saintes reliques et emporta, en s'en retournant, le corps du bienheureux martyr Bénigne : « Cùm sanctarum reliquiarum studio Divionem venisset, « inde rediens corpus Deo dilectissimi martyris Benigni « secum exportavit ». Nous pensons, comme nous l'avons déjà dit précédemment, qu'avec le corps de saint Bénigne, c'est-à-dire une partie de ses reliques, Ariolphe emporta aussi, de Dijon en Allemagne, la Passion de saint Bénigne, que nous préférons à toutes les autres (1) ».

II. Certes, je n'ai pas l'intention de soutenir que l'Eglise paroissiale de Sigebert ne possède pas les reliques d'un saint Bénigne, prêtre ou même évêque et martyr quelconque ; mais je nie absolument que ces reliques soient celles de saint Bénigne, Apôtre de la Bourgogne, Patron du diocèse de Dijon et je suis convaincu qu'après avoir lu ce qui suit, tout le monde sera de mon avis. Je suivrai, pour plus de clarté, l'ordre chronologique ; mais je dois faire auparavant la très importante remarque suivante.

Le 25 Mars 1838, les RR. PP. Jean-Baptiste Boone ; Joseph Vandermœre ; Prosper Coppens et Joseph Van Hecke, prêtres de la Société de Jésus, écrivaient : « La liste que nous avons dressée, pour l'achèvement de l'ouvrage des Bollandistes (Acta Sanctorum) renferme les saints, les bienheureux et quelques vénérables, dont il est fait mention, dans les différents martyrologes, depuis le quinzième jour d'Octobre jusqu'à la fin de l'année. Elle renferme, de plus, les serviteurs de Dieu, qui ont été mis au nombre des saints et des bienheureux, après la publication des volumes des Actes de chaque mois, ou dont la cause, récemment introduite devant la sacrée congrégation des Rites, promet d'aboutir, un jour (2) ». Or sur la liste, dressée par les nouveaux Bollandistes, figurent : 1° Bénigne, évêque de Senlis, 19 Octobre ;

1. Page 143. E. F. 47 et 48, et page 144. A. 48.
2. Les Bollandistes... par M. M. Carnaudet et Hesse. Page 182.

— 2° Bénigne avec Spau, 25 Octobre ; — 3° Bénigne, confesseur au monastère de Glascow, 31 Octobre ; 4° Bénigne, évêque en Irlande ; — 5° Bénigne, prêtre, martyr à Dijon, 1 Novembre ; — 6° Bénigne, Archevêque d'Armagh, 9 Novembre ; — 7° Bénigne, en Ecosse, 12 Novembre ; — 8° Bénigne avec Evode, 12 Novembre ; — 9° Bénigne, évêque à Milan.

En outre, M. l'abbé Paul Guérin a donné, à la fin du dernier volume des *Petits Bollandistes*, la liste des Saints connus jusqu'à ce jour. J'y trouve les noms suivants, qui ne figurent pas dans la nomenclature des nouveaux Bollandistes : 1° Bénigne de Bénévent, Archidiacre, 24 Janvier ; — 2° Bénigne du Puy (Podianus) ; — 3° Bénigne, Martyr à Lodi, 13 Février ; — 4° Bénigne de Tody (Tudertinus), martyr, 18 Février ; — 5° Bénigne de Glastonbury, solitaire en Angleterre ; — 6° Bénigne de saint Vandrille, abbé, 10 Mars ; — 7° Bénigne, abbé de Fontenelle, 20 Mars ; — 8° Bénigne, Martyr en Scythie, 3 Avril ; — 9° Bénigne, diacre, 6 Juin ; — 10° Bénigne, évêque d'Utrecht, 18 Juin ; — 11° Bénigne d'Utrecht, martyr en Italie, 28 Juin ; — 12° Bénigne, abbé, 17 Juillet ; — 13° Bénigne, moine honoré dans les Vosges, 21 Juillet ; — 14° Bénigne des Vosges, moine sous saint Hidulphe, 22 Juillet ; — 15° Bénigne, solitaire en Italie, 26 Juillet ; — 16° Bénigne, diacre dans les Vosges, 31 Juillet ; — 17° Bénigne de Touraine, 25 Octobre ; — 18° Bénigne, évêque, 12 Novembre ; — 19° Bénigne, évêque, 20 Novembre ; — 20° Bénigne, honoré à saint Simplicien, 12 Décembre.

Ainsi donc, au moins vingt-huit saints, sans compter notre glorieux Patron, portent le nom de Bénigne, et leurs reliques sont conservées dans différents lieux. Mais, comme l'apôtre de la Bourgogne est beaucoup plus illustre que tous ses homonymes ; comme sa gloire est célébrée dans l'univers catholique entier, partout où il y a des restes mortels d'un saint Bénigne, on veut qu'ils soient ceux de saint Bénigne de Dijon. Une semblable prétention honore beaucoup le disciple de saint Polycarpe et le pays qu'il a arrosé de son sang, après l'avoir évangélisé pendant vingt ans environ. Néanmoins, je dois la combattre, parce qu'elle est contraire à l'histoire et à la tradition non seulement des églises de

la Bourgogne, mais encore de toutes les parties du monde.

Un mot suffirait pour renverser l'échafaudage péniblement dressé par le R. P. Van Hooff. Un de ses confrères, le Bollandiste Jean Pien, a écrit la vie de saint Mammès, qui se lit dans le troisième volume du mois d'août des *Acta Sanctorum*. Or voici ce qu'il dit : « An pignus aliquod sacrum S. Mammetis translatum aliquando fuerit in Germaniam, res « omnino incerta est, quia meris nixa conjecturis : Quelques « restes sacrés de saint Mammès ont-ils été, à une époque « quelconque, transportés en Allemagne ? *Cela est tout-à-fait « incertain ; parce qu'on ne peut alléguer, pour le soutenir, que de pures conjectures* » (1). La question est la même pour saint Bénigne et pour les saints Jumeaux que pour saint Mammès, et je pourrais fort bien me dispenser d'en dire davantage. Cependant j'examinerai chacune des assertions du R. P. Van Hooff, en particulier, et je montrerai que toutes sont sans aucun fondement.

1° An 780 : Ariolphe ou Arnoul, évêque de Langres. — M. Emile Jolibois a traduit, de la manière suivante, ce que le R. P. Jacques Vignier a dit du trente-deuxième évêque de Langres : « Il résigna la dignité épiscopale, au profit de « Valdric, et se retira, vers 780, dans le Prieuré qu'il venait « de fonder en Souabe, en l'honneur de saint Wite et qu'il « avait enrichi *des reliques de ce bienheureux*, tirées du « trésor de saint Bénigne de Dijon » (2). Ces paroles rendent parfaitement le sens des paroles du P. Vignier, qu'on a lues plus haut : il est certain que les mots *hujus beati tutelaris* se rapportent à *S. Witto* et non à *S. Benigni* et qu'il s'agit des reliques de saint Vite et non de celles de saint Bénigne. Ainsi tombe tout l'édifice du R. P. Van Hooff.

Les inventaires des reliques de la basilique de saint Bénigne de Dijon, dressés dans le seizième et le dix-septième siècles, parlent tous d'une « Châsse en argent, appelée de tous les

1. *Acta Sanctorum. Tomus tertius Augusti, die decimâ septimo. Pagina* 434. N° 50. *Auctore Joanne Pinio.*

2. *Chroniques de l'évêché de Langres*, du R. P. Jacques Vignier, traduites du latin en français, par M. Emile Jolibois. P. 76.

« saints, parce qu'on y avait réuni des reliques d'apôtres, de « martyrs, de confesseurs et de vierges ». C'est probablement de cette châsse qu'Ariolf, évêque de Langres, tira les reliques de saint Vite, pour les emporter dans le Prieuré de ce nom, qu'il avait bâti dans la Souabe, sa patrie.

2° An 1073 : Saint Annon, archevêque de Cologne. — Le R. P. Van Hooff n'est pas plus heureux avec le second écrivain qu'il cite ; c'est, dit-il, l'auteur de la vie de saint Annon, archevêque de Cologne ; vraisemblablement il était moine de l'abbaye de Sigebert. D'une part cet auteur est seul et le R. P. Van Hooff connait le proverbe : *Testis unus, testis nullus.* D'autre part, cet écrivain n'est pas digne de foi, parce qu'il commet des erreurs historiques monstrueuses.

D'abord, il raconte que le Duc ou Chef Allemand, apporta, au prieuré de Saint-Vite, le corps de saint Bénigne, et ceux des saints Jumeaux, avec celui de saint Mammès, évêque de Langres (*sic*) : « una cum corpore S. Mamerti, civitatis illius « (Lingonensis) episcopi ». Or personne n'ignore que saint Mammès, Patron de la cathédrale de Langres, était encore en bas-âge et qu'il allait même à l'école, où il enseignait la religion chrétienne à ses jeunes camarades, lorsqu'il fut martyrisé, l'an 273 ou 275, à Césarée, en Cappadoce. Il n'a donc pas été évêque de Langres.

Ensuite, l'auteur en question, fait enfouir les reliques de saint Bénigne, des saints Jumeaux et de saint Mammès, dans la sacristie de l'église du prieuré de Saint-Vite, en Souabe, et il ajoute que longtemps après cette époque : *post multos annos*, ledit prieuré devint la propriété de l'abbaye d'Elwangen, située dans la même Province. Or il est certain que ces deux maisons religieuses ont été fondées en même temps par deux évêques de Langres, frères ou très proches parents, et que toujours le prieuré de Saint-Vite a appartenu au monastère d'Elwangen, où les fondateurs ont été ensevelis dans le même tombeau. « Ariolf, dit M. l'abbé Mathieu, Ariolf, « trente-deuxième évêque de Langres, quitte son siège, vers « 778, et, comme son prédécesseur, il se retire, en 781, à « l'abbaye d'Elwangen, à la dotation de laquelle il avait « contribué. Il fonde encore le prieuré de Saint-Witt, *dépen-* « *dant de la même Abbaye*. Ce prélat brille autant par sa

« science que par la sainteté de sa vie. Le même tombeau « renferme les deux frères » (1).

De son côté, M. l'abbé Roussel, curé de Vauxbons s'exprime ainsi : « Le bienheureux Ariolphe ou Arnoul, trente-deuxième « évêque de Langres, frère ou neveu de saint Hérulphe, mar- « cha sur les traces de son parent et quitta pareillement son « siège, pour se retirer, en 778, au prieuré de Saint-Witte, « *qu'il venait de fonder*, en Souabe, *sous la dépendance* « de l'abbaye d'Elwangen; il y mourut, en odeur de sainteté, « vers l'an 790. Ses reliques, comme celles de saint Hérulphe, « furent déposées dans l'abbaye d'Elwangen. Son nom est « inséré au 16 août dans le calendrier langrois » (2).

De plus, l'auteur anonyme de la vie de saint Annon affirme que le Duc Allemand, dont il ne cite pas le nom, avait transporté, dans le prieuré de Saint-Vite, *le corps de saint Mammès*, évêque de Langres : cum corpore S. Mamerti, civitatis illius episcopi. J'admets volontiers qu'en disant *le corps de saint Mammès*, il voulait simplement parler d'une relique insigne de saint Mammès. Or, il est historiquement certain qu'après le martyre du jeune Mammès, son corps fut d'abord placé à Césarée, en Cappadoce, puis transporté à Constantinople. C'est de cette ville que les précieuses dépouilles partirent pour aller enrichir différentes parties du monde et en particulier Jérusalem, Rome et Langres. Il est non moins certain qu'à l'époque, dont parle l'écrivain anonyme, Langres ne possédait que l'*os du cou* de saint Mammès, En effet, l'an 1214 ou 1215, un prêtre du diocèse de Langres, dont on ignore le nom, a fait l'histoire détaillée des translations des reliques de saint Mammès à Langres et sa dissertation a été insérée, dans la *Bibliothèque de Fleury-sur-Loire*, par Jean Dubois, célestin (3). Il ne parle que de trois reliques de saint Mammès, apportées à Langres : l'*os du*

1. *Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres*, par M. l'abbé Mathieu. Page 32. Ariolf, 32e évêque.

2. Diocèse de Langres, *Histoire et Statistique*, par M. l'abbé Roussel. Tome I. Page 140.

3. *Floria censis vetus bibliotheca benedictina... opere Joannis a Bosco, Parisiensis, cœlestini Lugdunensis*. Paginæ 223-239. *Anonymi veteris Sacerdotis liber, qui est secundus de translationibus reliquarum S. Mamantis in Galliâ.*

cou, à une époque inconnue, mais très vraisemblablement au commencement du huitième siècle ; l'*os d'un bras*, en 1075, et *la tête ou le chef*, en 1204.

Au reste, Baillet a bien résumé le long travail du prêtre Langrois. « Longtemps auparavant 1190, dit-il, un gentilhomme Français avait rapporté de Constantinople *un os du cou*, qu'on lui avait dit être du grand martyr *Mammès*, dont le culte était fort célèbre dans cette ville et il en avait fait présent à l'église de Langres. On s'en crut si honoré qu'on voulut choisir d'un consentement unanime du clergé et du peuple saint Mammès de Césarée en Cappadoce pour le Patron de la ville et du diocèse de Langres. De sorte que l'église cathédrale, qui avait été jusque-là dédiée sous le nom de Saint-Jean-l'Evangéliste, fut consacrée sous celui de saint Mammès. La fête de cette première translation est fort solennelle à Langres, où elle se célèbre avec octave, le dixième d'octobre.... La vérité de cette relique n'est appuyée que sur une tradition faible et obscure.... Il y a plus de vraisemblance à ce que l'on dit du *bras de saint Mammès*, rapporté de Constantinople, vers l'an 1075, par Renaud, évêque de Langres, prélat distingué par son savoir et son mérite, du temps du roi Philippe I. Mais la relique la plus certaine de saint Mammès, qui soit à Langres, est celle de *son chef*, qui fut trouvé parmi beaucoup d'autres, dans la confusion qui suivit la prise de la ville de Constantinople par les Français et les Vénitiens, l'an 1204. Toutes les châsses et les reliquaires avaient été brisés et pillés par les soldats et les os des saints profanés et dispersés. Sur un ordre qu'on donna pour les rassembler, le chef de saint Mammès fut apporté parmi les autres et il ne restait de son reliquaire qu'un petit cercle croisé d'argent, qui portait son nom gravé avec sa qualité. Gualon de Dampierre, chanoine de Langres, qui fut depuis archevêque de Damas, et qui se trouvait pour lors à Constantinople, ayant obtenu cette importante relique, la fit vérifier par de solides attestations, et, après diverses difficultés, dont il fut traversé, il l'apporta, l'an 1209, dans l'Eglise de Langres, où elle se conserve avec beaucoup de vénération. L'histoire de toutes ces translations fut écrite, cinq au six ans après, par un prêtre de Langres, dont on ne sait pas le nom,

mais qui mérite d'être écouté sur celle *du bras* du saint, qui se fit vers l'an 1075, et sur celle de *son chef*, à laquelle il s'était trouvé présent » (1).

Contrairement à ce qu'écrit Baillet, la première relique de saint Mammès, signalée à Langres, l'*os du cou*, est aussi authentique que les deux dernières, apportées de Constantinople seulement en 1075 et en 1209, parce que la cathédrale de Langres était déjà dédiée à saint Mammès, au commencement du neuvième siècle. « La première fois, dit M. l'abbé « Caillet, que nous voyons la cathédrale mentionnée, c'est « dans une charte de 805, par laquelle Charlemagne confirme « les privilèges accordés *à saint Mammès*, dont les titres « avaient été brulés. Louis le Débonnaire confirme aussi, en « 814, les donations, qui avaient été faites à l'église de Lan- « gres par ses prédécesseurs et dont les titres avaient été « perdus, lors de l'invasion des Sarrasins..... » (2). Mais à quelle époque précise cette première relique de saint Mammès arriva-t-elle à Langres ? L'abbé Mathieu répond ainsi à cette question : « Selon les manuscrits du chanoine Thabourot, « dit-il, ce ne serait que sous Vandier, trentième évêque de « Langres (755), que *l'os de la nuque de saint Mammès* est « apporté dans la ville épiscopale et la cathédrale dédiée à ce « martyr » (3).

Quoiqu'il en soit, au huitième siècle, Les Langrois ne possédaient pour toute relique de saint Mammès qu'un *os de son cou*; mais ils étaient si fiers de ce précieux trésor, qu'ils s'étaient empressés de mettre leur église cathédrale et le diocèse entier sous le vocable de ce jeune et très illustre martyr. Or, est-il croyable qu'ils auraient permis à leur évêque démissionnaire d'emporter, en Souabe, une partie tant soit peu notable de leur vénérée et bien aimée relique ?

En résumé, tout est faux ou au moins très invraisemblable dans le récit de l'auteur anonyme, cité avec tant d'assurance

1. Baillet : *Les Vies des Saints*, 17e jour d'août, saint Mammès, martyr en Cappadoce.

2. *Vie des Saints du diocèse de Langres*, par M. l'abbé Caillet. curé de Rosoy. Pages 296 et 297.

3. *Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres*, par M. l'abbé Mathieu. Page 30.

par le R. P. Van Hooff. La confiance qu'il a mise en lui est même tellement grande qu'il accepte, sans dire un seul mot, ses erreurs les plus évidentes, comme par exemple celle qu'il commet, en affirmant que saint Mammès a été évêque de Langres : unà cum corpore S. Mamerti, civitatiis illius (Lingonensis) episcopi » (1). Il avait, cependant, promis deux fois à ses lecteurs, dans son avant-propos, qu'il ne se laisserait guider que par la pure vérité, affirmant hautement les choses certaines, doutant des incertaines et réfutant les fausses : « Si puram veritatem secutus, quæ vera sunt affirmare, quæ « incerta sunt sub dubio reliquere, quæ falsa sunt redarguere « audeam » (2).

3° An 1819 : Procès-verbal de visite des reliques de saint Bénigne de Sigebert. — On lit, dans ce procès-verbal dressé par M. Eskens, curé doyen de Sigebert : « nous avons parfaitement distingué, parmi les reliques de saint Bénigne, prêtre et martyr, la *machoire inférieure avec trois dents, les os des bras et des jambes, plusieurs morceaux de l'épine dorsale, une partie du crâne, etc* : *Maxilla inferior cum tribus dentibus, ossa de brachiis et tibiis, partes quædam de dorsi spinâ*, pars cranii et alia quædam ». Or ces reliques transportées solennellement, en l'an 1073, du prieuré de Saint-Vite au monastère de Sigebert, par saint Annon, archevêque de Cologne, peuvent parfaitement être celles d'un des vingt-huit saints du nom de Bénigne, dont j'ai donné ci-dessus la liste ; mais elles ne sont assurément pas celles de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne.

Car, premièrement, on lit, dans la Vie des Saints du diocèse de Langres, par M. l'abbé Caillet : « Les Religieux de Saint-Bénigne de Dijon, tremblant qu'une nouvelle invasion de barbares, que le Nord ne cessait de vomir dans les Gaules, ne vint profaner les restes de leur saint Patron, les transportèrent à Langres (de l'année 901 à l'année 909), ville forte et capable de résister à un coup de main. Elles y furent reçues avec enthousiasme et y restèrent, pendant trente-deux ans, entourées de la vénération la plus profonde. Après ce terme, et quand les Normands furent chassés, les religieux de Saint-

1. Page 243. A. 45.
2. Page 134. B. 1.

Bénigne se hâtèrent de réclamer aux habitants de Langres le saint dépôt, qu'ils leur avaient confié. Mais telle était la dévotion du clergé et du peuple, habitués, depuis tant d'années, à environner de leur respect et de leur amour l'apôtre de la Bourgogne, qui était aussi le leur, qu'ils ne pouvaient se décider à s'en dessaisir. *Il y eut de vives discussions, à la suite desqnelles, les moines de Saint-Bénigne se virent obligés de céder aux Langrois un bras du saint, relique précieuse, qui put à peine consoler leur piété de la perte d'un si inestimable trésor.....* Comme les bruits d'invasion retentissaient de nouveau, les religieux de Saint-Bénigne cherchèrent les moyens de sauver les saintes reliques : ils n'osaient les laisser dans le Castrum de Dijon, si souvent et si facilement envahi par les barbares ; *ils ne voulaient pas non plus les reporter à Langres, où on leur faisait payer trop cher l'hospitalité* ; ils se décidèrent à les enfouir sous terre, dans la crypte même de leur église, sans aucune inscription » (1).

Comment croire, après cela, que les moines de Saint-Bénigne auraient consenti, à une époque quelconque, à se laisser dépouiller des reliques de leur saint Patron, mais surtout d'une quantité de reliques telle qu'elles représenteraient le corps du saint martyr presque tout entier.

Deuxièmement, le procès-verbal de 1819 signale particulièrement les bras : *ossa de brachiis*. Or nous venons de voir que les deux bras de saint Bénigne de Dijon furent portés à Langres, au commencement du dixième siècle, que, trente ans plus tard, l'un des deux fut laissé à Langres et l'autre rapporté à Dijon.

Troisièmement, le même procès-verbal parle explicitement de la machoire inférieure avec trois dents : *maxilla inferior cum tribus dentibus*. Or tous les inventaires du trésor de la basilique de Saint-Bénigne, faits jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, font mention d' « une figure d'ange, soute-« nant une espèce de pyramide ou de clocher, au sommet « duquel, à travers un cristal, on voyait *la machoire infé-« rieure* de saint Bénigne » (2). A l'appui de ces inventaires

1. *Vie des Saints du diocèse de Langres*, par M. l'abbé Caillet. Page 452.
2. *Etude historique... sur saint Bénigne*. Page 298.

vient le témoignage si catégorique de M. Bénigne Baudot, qui écrit : « Je l'ouvris (le coffre en bois contenant les reliques « de saint Bénigne) et je vis.... à côté des os.... et dans le « fond du coffre, sans la tête, *la machoire inférieure du « saint*, de laquelle je détachai deux dents que je pris » (1).

Quatrièmement, Raoul Glaber, religieux de l'abbaye de Saint-Bénigne, écrit, dans la vie du vénérable Guillaume, que le pieux abbé, cherchant les reliques de saint Bénigne, « mérita de trouver les *os sacrés du très illustre martyr, « qui furent intégralement réunis dans le même sarco- « phage*, en présence des Evêques et d'une multitude de « fidèles de toutes les classes de la société et de l'un et l'autre « sexe : aperiensque meruit contingere (Wilelmus) sacra- « tissima egregii martyris ossa.... *quæ omnia integro « numero*, præsentibus honestioribus tam episcopis quam « cœteris diversorum ordinum vel sexuum.... in eodem « recondidit sarcophago ». Ils n'avaient donc pas été transportés, plus de deux cents ans auparavant, dans le prieuré de Saint-Vite, puis dans le monastère de Sigebert, où ils seraient encore actuellement, selon le R. P. Van Hooff.

Cinquièmement, la plus grande partie et pour ainsi dire la totalité des reliques de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, étaient encore à Dijon, puisque M. Bénigne Baudot affirme positivement qu'il a vu *les restes mortuaires du corps de saint Bénigne.... les os absolument secs....* Saint Annon ne les avait donc pas portés, en 1073, du prieuré de Saint-Vite dans l'abbaye de Sigebert.

Le R. P. Van Hooff a rapporté, à la vérité, en totalité le témoignage de Raoul Glaber et celui de M. Baudot, deux témoins oculaires ; mais c'était pour les affaiblir et les détourner de leur vrai sens. Après avoir cité le passage si concluant de Raoul Glaber, il ajoute : « Notandum hoc loco venit sanc- « tum Wilelmum sacratissima S. Benigni ossa omnia integro « numero in eodem recondisse sarcophago. Quare quæ a « reliquo corpore separatæ inveniuntur reliquiæ, aut ante « aut post, sed non in ipsâ Wilelmi recognitione separatas « fuisse certum est : Il est bon d'observer ici que saint Guil-

1. Bibliothèque publique de Dijon. Manuscrit autographe de M. Bénigne Baudot. N° 348 des manuscrits.

« laume a remis intégralement dans le même sarcophage « tous les os sacrés du bienheureux saint Bénigne. C'est « pourquoi il est certain que les reliques du saint martyr « qu'on trouve séparées du reste de son corps, n'en ont pas « été séparées par saint Guillaume, lorsqu'il en fit l'invention, « mais qu'elles en ont été détachées soit avant soit après la « dite invention ».

Le R. P. Van Hooff se demande ensuite quel était le sarcophage mentionné par Raoul Glaber; mais il se garde bien de rechercher en quoi consistaient les *sacratissima S. Benigni ossa omnia integro numero*, qui ruinent absolument sa thèse des reliques allemandes de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne. Il avance seulement très timidement qu'il ne faudrait pas prendre trop à la lettre les paroles de Raoul Glaber, parce qu'on trouve, dans divers lieux, des reliques qui ont été séparées, on ne sait trop à quelles époques, du reste du corps de saint Bénigne: quæ *a reliquo corpore* separatæ inveniuntur reliquiæ. Mais, dans le paragraphe suivant, ces quelques reliques, détachées du reste du corps de saint Bénigne, deviennent tellement considérables qu'à Sigebert seulement elles constituent un corps à peu près complet.

A la fin de son quatrième paragraphe, le R. P. Van Hooff écrit encore: Caput S. Bénigni quando *a corpore* fuerit separatum, incertum est. Puto tamen ab Hugone factum; nam Wilelmo constat ex iis, quæ supra auctore Rudolpho Glabro retulimus, in solemni illa recognitione et caput *cum reliquo corpore* fuisse inventum et Willelmum omnia ossa integra numero in eodem sarcophago recondisse. Quidquid est.... On ignore à quelle époque la tête de saint Bénigne a été séparée *de son corps*. Je pense, néanmoins, que c'est Hugues d'Arc, qui l'a fait; car il résulte des expressions mêmes de Raoul Glaber, que nous avons rapportées ci-dessus, que le vénérable Guillaume a solennellement fait l'invention des reliques de saint Bénigne, au nombre desquelles était la tête, et qu'il a replacé tous les os sans exception dans le même sarcophage. Quoi qu'il en soit..... » (1). Le R. P. Van Hooff

1. Page 145. F. 37 et page 146. A, 37.

procède toujours de la même manière : il essaie de faire pénétrer, dans l'esprit de ses lecteurs, un doute sur la vérité du récit de Raoul Glaber et il passe rapidement à une autre question : Quidquid est....

Quant au témoignage de M. Bénigne Baudot, notre auteur le rapporte également tout entier ; mais il le rapporte dans son cinquième paragraphe intitulé : De *minutioribus* reliquiarum S. Benigni *particulis per diversa loca distributis*: des toutes petites parcelles des reliques de saint Bénigne éparses dans différents lieux. Ainsi donc, d'une part, M. Bénigne Baudot atteste qu'il a vu, le 23 février 1792, de ses propres yeux vu « *les restes mortuaires du corps de* « *saint Bénigne.... ses os absolument secs.... sa machoire* « *inférieure*, dont il a détaché deux dents », c'est-à-dire *le corps entier de saint Bénigne*, excepté *quelques parcelles*, qui en avaient été détachées et données à des églises ou à de hauts personnages. D'autre part, le R. P. Van Hooff affirme que M. Bénigne Baudot n'a vu que de toutes petites parcelles des reliques de saint Bénigne : *De minutioribus* reliquiarum S. Benigni *particulis*. Ce n'est pas tout, le R. P. Van Hooff relègue ces *minuscules reliques* de notre glorieux Patron parmi celles, qui sont éparses dans différents lieux : *per diversa loca distributis*. Ce n'est plus de l'histoire, c'est de la plaisanterie ; mais on ne plaisante pas ainsi, quand on traite un sujet aussi grave, je dirai même aussi saint et sacré.

Je résume en quelques mots tout ce paragraphe. Raoul Glaber, l'auteur de la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, les auteurs du livre des miracles de saint Bénigne et M. Bénigne Baudot nous apprennent : 1° Qu'en l'an 1001, le Vénérable Guillaume fit l'invention du corps de saint Bénigne et qu'il replaça tous les os : *ossa omnia integro numero*, dans l'antique sarcophage de sainte Léonille ; 2° que, de 1015 à 1030, Lambert, évêque de Langres, à la demande de l'abbé Guillaume, transféra les saintes reliques du sarcophage de sainte Léonille dans une belle châsse en bois, recouverte de peintures ; 3° que, le 19 octobre 1288, l'abbé Hugues d'Arc procéda, en présence des évêques, des abbés et des seigneurs, à la translation solennelle des précieuses reliques, qu'il tira

de la châsse de l'abbé Guillaume et plaça dans une autre châsse en bois splendide, toute couverte d'or, d'argent et de pierres précieuses; 4° que cette châsse de l'abbé Hugues d'Arc existait encore en 1792; qu'à cette époque elle fut transportée de l'église Saint-Bénigne au Palais du Roi, à Dijon; que M. Bénigne Baudot alla la visiter, en ce lieu, le 23 février 1792, qu'il l'ouvrit et vit distinctement *les restes mortels du corps de saint Bénigne*. Donc il n'est pas vrai, comme l'affirme le R. P. Van Hooff, *sur le témoignage d'un seul auteur anonyme, d'après un manuscrit du quinzième siècle* : 1° que presque tout le corps de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, a été emporté, en 778, en Souabe, dans le prieuré de Saint-Vite, par Ariolf, évêque démissionnaire de Langres, fondateur dudit prieuré; 2° qu'en l'an 1073, saint Annon, archevêque de Cologne, a transporté ces saintes reliques du prieuré de Saint-Vite dans l'abbaye de Sigebert; 3° que l'église paroissiale de Sigebert possède encore actuellement ce riche trésor, dont la visite a été faite canoniquement plusieurs fois dans le cours de ce siècle. Dans l'église de Sigebert sont les reliques d'un saint, appelé Bénigne, mais ce saint n'est certainement pas l'illustre Patron du diocèse de Dijon.

§ 6. — *Actes hollandais de saint Bénigne*

I. — PREMIERS ACTES HOLLANDAIS DE SAINT BÉNIGNE

« Sex passionis S. Benigni exemplaria diversa inter se invenimus, quorum quæ forma est antiquissima primo loco veniet. Eam invenimus in tabulario universitatis Ultrajectinæ in Neerlandia, in codice manuscripto Cartusiæ, quæ fuit olim apud Trajectum inferius; cujus nunc adhuc vestigia supersunt, gaudetque terra antiquorum Dominorum nomine Carthusiæ. Illius apographum Rosweydus civis Trajectensis olim acceperat, servaturque adhuc in collectaneis Bollandianis bibliothecæ regiæ Bruxellensis. Nos pretiosum documentum ex ipso ms. codice accuratissime edimus (1). Nous avons trouvé six exemplaires de la passion de saint Bénigne,

1. Page 137. A. B. 15.

qui diffèrent entre eux ; nous accorderons la première place à celle qui nous paraît la plus ancienne par sa forme. Nous l'avons découverte aux archives de l'Université d'Utrecht, en Hollande, dans un manuscrit, qui a appartenu à l'ancienne Chartreuse de Maestricht, dont il existe encore des restes et dont l'emplacement s'appelle aujourd'hui la Chartreuse, en souvenir de ses anciens propriétaires. Le R. P. Rosweyde, né à Utrecht, en avait reçu autrefois une copie, qui est conservée dans les collections des Bollandistes, à la bibliothèque royale de Bruxelles. Nous publions ce précieux document d'après le manuscrit lui-même, que nous avons revu avec beaucoup de soin ».

« *Passio prima Sancti Benigni, martyris.*

« 1. Aurelianus imperator ad castrum cui nomen est *Dymon* (1) veniens et percipiens a Terentio comite famam S. Benigni, dixit : « Si hunc dimiserimus, magnum malum « patriæ nostræ accresset et deorum nostrorum despectio « sublevabitur. Nam cum diis nostris ostensum fuerit signum « crucifixi, statim tabescent et frement dentibus, nec patiun- « tur signum illius intueri ». Audiens hæc Comes jussit inquiri S. Benignum. Quem inventum ubi gentilibus verbum Dei prædicabat, victum ac cæsum Aureliano exhiberi præcepit.

« 2. Quo viso Aurelianus ait: «Crucicola, signifer christianæ « legis, si modo diis immolare contempseris, diversis te « pœnis interimi præcipio, et non eruet te de manibus meis « Christi tui auxilium ». Benignus autem respondit : « Vox « Christi est : Nolite timere eos qui corpus occidunt, animam « autem occidere non possunt ». Aurelianus ait : « Ex quâ « regione es? et quod nomen tibi? » Cui Benignus : « Ab « oriente venimus, ego et fratres mei quos tu jam occidisti, « a sancto Polycarpo missi ut verbum Dei et nomen Christi « gentibus per nos prædicetur ». Aurelianus ait : « Si ser-

1. *Notatu dignum est nullam hoc loco fieri mentionem murorum Divionensis castri, quod errore librarii, ut opinor, hic Dymon vocatur* : On doit remarquer qu'ici il n'est nullement question des murs du *castrum* de Dijon, qui est appelé *Dymon*, sans doute par suite d'une erreur du copiste. — C'est le R. P. Van Hooff qui a écrit cette note.

« monibus meis prœbes famulatum, magnum te sacerdotem « deorum constituam et innumeratum te primum in palatio « meo jubeo ». Sanctus Benignus respondit : « Aurum et « argentum et dei tui tibi sint in perditionem ; me autem « non mutabis a Christo, cui servio, qui est Verbum Patris « et vita, et in se credenti vitam tribuit sempiternam. Hunc « quem negas, velis nolis, scias Deum esse tuum et omnium « gentium ».

« 3. Audiens hœc imperator nervis durissimis eum cœdi prœcepit. Qui cum traditus fuisset Terentio comiti, ad trochleas extensus est, et cum cœderetur ait : « Gratias tibi « ago, Jesu Christe, quod propter nomen tuum hœc pati « merui ». Sed cum fuisset cœsus et carceri mancipatus, angelo confortante ita pristinæ redditus est sanitati quasi nec unam plagam accepisset. Altera ergo die jussit eum Aurelianus suis conspectibus præsentari, et ait : « Benigne, « sacrificas diis an non ? » Cui Benignus ait : « Agnosce, « miser, quod dii tui nihil sunt. Tibi enim vel mihi quomodo « subvenirent, qui sibi subvenire non possunt ».

« 4. Tunc iratus imperator ad fanum quodnam eum adduci prœcepit, et carnem de sacrificiis invitum in os ejus ut manducaret mitti jussit, dicens : « Si de sacrificiis deorum manducaverit, contra nos postea talia non loquetur ». Quo exhibito, facto e contra signo crucis, cum oratione oculis ad cœlum levatis, statim omnia idola manufacta et vasa quæ cum sacrificiis offerebantur sicut fumus evanuerunt. Tunc sanctus Benignus, cum gaudio magno gratias agens Jesu Christo dixit ad Aurelianum : « Agnosce, miser, quid fuerunt « factæ species deorum tuorum, quomodo ante signum « salutis evanuerunt ; agnosce, infelix, creatorem cœli et « terræ ». Aurelianus ait : « Et tu agnosce, Benigne, quia « dii nostri tuam cupiunt facere voluntatem ; si tu velis illis « præbere assensum, magnum te in conspectu nostro videbis ». Cui Benignus : « Stultum habes cor, nec oculis vides quanta « sit virtus Christi, qui deos tuos sic comminuit ; jam dixi « tibi, diabole, amator criminum, imagines dœmonum non « adoro.

« 5. Tunc iniquissimus Cœsar carceri eum recludi prœcepit, dicens : « Exhibete saxum grande et transforatum, in

« quo pedes implumbetis, et in digitos manuum calentes « subulas in longo figite et sex pedibus (pro diebus) illi nec « ullus aquam præbeat. Includite cum eodem duodecim canes « ferocissimos, esurientes et sitientes, ut a canibus diripiatur ». Reclusus est itaque sanctus Benignus secundum iniqui jussionem cœsaris in carcere, et per sex dies orationi vacans, angelo confortante, et canes mitigati nec capillum capitis ejus aut fimbriam vestimenti contigerunt. Angelus autem Domini ipsi alimentum panem cœlestem prœbuit, et discutiens subulas de manibus et plumbum de pedibus ejus, ait : « Accipe, « dilectissime Christo »; et accepto pane gratias agens manducavit.

« 6. Sexto igitur die, Aurelianus ait : « Aperite custodiam « et videte si a canibus sit direptus at non ». Quo facto, invenerunt eum ita illœsum et tam integrum ut nec ulla plaga corporis ejus appareret. Quibus renuntiatis Aureliano, ait : « Vecte ferreo collum ejus contundite in ipso carcere, et « lancea militis vitam ejus crudeliter finiri facite, ut ne ipse « nobis aut diis nostris injuriam amplius inferat ».

« 7. Quo facto columba nivea de ipso carcere a christianis ascendisse visa est usque in nubibus, et pretiosa anima qualiter ascendit ad cœlos fuit ostensa. Tantusque odor suavitatis et metus in ipso loco refulsit ut æstimarent se paradisi coloribus (pro odoribus) collocari. Discedente ergo Aureliano, exinde Leonilla beatissima matrona nutu Dei veniens, corpus sancti aromatibus condidit, et honorice sepelivit. Quæ (pro qui) se virtutibus multis manifesta probatione semper percaluit. Acta sunt hœc kal. novembris, regnante Domino Jesu Christo in sæcula sæculorum. Amen » (1).

TRADUCTION FRANÇAISE

« 1. L'empereur Aurélien, étant arrivé dans un castrum, appelé *Dymon*, apprit du comte Térence la renommée de saint Bénigne, et dit : « Si nous ne le punissons pas, il en « résultera beaucoup de mal pour notre patrie et un grand « mépris pour nos dieux. Car le signe du crucifié a été mon-

1. Page 152. B. C. E. F. 1, 2, 3, 4, 5, 6, et page 153. A. 7.

« tré à nos dieux et ils ne peuvent pas en supporter la vue, « qui les irrite et leur fait grincer les dents ». A cette nouvelle, le comte ordonna de chercher saint Bénigne, et on le trouva dans un lieu où il annonçait la parole de Dieu ; il le fit charger de chaînes et commanda de le conduire devant Aurelien, afin qu'il le condamnât à mort.

« 2. En le voyant, Aurélien lui dit : « Adorateur du cru- « cifié, Porte-enseigne de la religion chrétienne, si tu ne « consens pas à offrir des sacrifices aux dieux, j'ordonnerai « de te faire souffrir différents tourments et le secours du « Christ ne t'arrachera pas de mes mains ». Mais Bénigne répondit : « Le Christ dit : Ne craignez pas ceux qui tuent le « corps, mais qui ne peuvent pas faire mourir l'âme ». Aurélien reprit : « De quel pays es-tu et quel est ton nom ? » Bénigne lui dit : « Nous sommes venus de l'Orient, mes frères, « que tu as déjà mis à mort, et moi ; nous avons été envoyés « par saint Polycarpe, pour faire connaître aux gentils la pa- « role de Dieu et le nom du Christ ». Aurélien lui dit encore : « Si tu m'obéis, je t'établirai grand prêtre des dieux et tu occu- « peras par mes ordres la première place dans mon palais ». Bénigne répondit : « Que ton or, ton argent et tes dieux « servent à ta perdition ; jamais tu ne me sépareras du « Christ, que je sers ; il est le Verbe du Père et la vie et il « donne la vie éternelle à celui qui croit en lui. Sache que « celui que tu nies, que tu le veuille ou que tu ne le veuilles « pas, est ton Dieu et le Dieu de toutes les nations de la terre.

« 3. A ces mots, l'empereur ordonna de le frapper avec des nerfs très durs. Il le livra entre les mains de Térence, qui le fit attacher à des poulies, et, pendant qu'on le frappait, il dit : « Je vous rends grâces, ô Seigneur Jésus-Christ, de ce « que j'ai mérité souffrir ainsi pour votre saint nom ». Lorsqu'il eut été cruellement flagellé, on le jeta en prison ; mais un ange vint le consoler et le guérit si bien qu'on n'apercevait aucune trace de blessures. Le lendemain, Aurélien ordonna de l'amener devant lui et il lui dit : « Bénigne, veux- « tu oui ou non sacrifier aux dieux ? » Bénigne répondit : « Reconnais, misérable, que tes dieux ne sont rien. Comment « pourraient-ils venir à ton secours ou au mien ? ils sont « impuissants à se soulager eux-mêmes ».

« 4. Alors l'empereur furieux ordonna de le conduire dans un temple et de lui introduire de la viande des sacrifices dans la bouche, afin qu'il en mangeât forcément, disant : « S'il « mange des viandes offertes en sacrifice aux dieux, il ne « nous fera plus entendre de semblables menaces ». Arrivé en ce lieu, il fit le signe de la croix, leva les yeux au ciel, se mit à prier, et aussitôt toutes les idoles faites de la main des hommes et les vases servant aux sacrifices furent brisés et s'évanouirent comme la fumée. Alors saint Bénigne, plein de joie, remercia Jésus-Christ et dit à Aurélien : « Reconnais, ô « misérable, ce que sont devenues les figures de tes dieux, « comment elles se sont évanouies devant le signe de la croix; « reconnais, malheureux, le créateur du ciel et de la terre ». Aurélien lui dit : « Et toi, ô Bénigne, reconnais combien nos « dieux désirent faire ta volonté; si tu consens à leur obéir, « tu te verras grand en notre présence ». Bénigne répondit : « Tu as un cœur insensé; tes yeux mêmes ne te font pas voir « quelle est la puissance du Christ, qui a réduit tes dieux en « poudre; je te l'ai déjà dit, esprit d'iniquité, qui aimes les « crimes, je n'adore pas les images des démons ».

« 5. Alors le très inique César ordonna de le renfermer dans une prison, disant : « Apportez une grande pierre « creusée, dans laquelle vous plomberez ses pieds; enfoncez « dans les ongles de ses mains des alènes brulantes; que « pendant six jours, personne ne lui donne à boire même de « l'eau. Enfermez avec lui douze chiens très féroces, affamés « et altérés, pour qu'ils le dévorent ». On enferma donc saint Bénigne dans une prison, suivant l'ordre de l'inique César, et, durant six jours, il ne cessa de prier; un ange vint de nouveau le consoler et les chiens, devenus très doux, ne touchèrent ni un cheveu de sa tête, ni même la frange de son vêtement. L'ange du Seigneur lui procura pour aliment un pain céleste, retira les alènes de ses mains, le plomb de ses pieds et lui dit : « Reçois, ô le bien-aimé du Christ ». Il prit le pain et le mangea, en remerciant Dieu.

« 6. Le sixième jour, Aurélien dit : « Ouvrez la prison et « voyez s'il a été oui ou non dévoré par les chiens ». On exécuta cet ordre et on le trouva sain et sauf, tellement qu'on ne voyait pas une seule plaie sur son corps. A cette nouvelle,

Aurélien dit : « Brisez-lui la tête, dans la prison même, avec « une barre de fer ; mettez-le cruellement à mort, en le trans- « perçant avec la lance d'un soldat, afin qu'il ne nous insulte « pas davantage nos dieux et nous ».

« 7. Cet ordre ayant été exécuté, les chrétiens virent une colombe blanche comme la neige sortir de la prison et voler vers les nues ; elle était la figure de son âme bienheureuse qui faisait son entrée triomphale dans les cieux. Ils sentirent, en même temps, une odeur si suave et ils furent pénétrés d'une crainte religieuse si douce, qu'ils croyaient jouir, dans ce lieu, des délices du paradis. Après le départ d'Aurélien, Léonille, dame très pieuse, avertie par une inspiration divine, arriva, embauma le corps du saint et l'ensevelit honorablement. Il a toujours manifesté sa puissance auprès de Dieu par un grand nombre de miracles. Ces choses ont eu lieu, le jour des calendes de novembre, Notre-Seigneur Jésus-Christ régnant dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

II. — DEUXIÈMES ACTES HOLLANDAIS DE SAINT BÉNIGNE

« Secundo loco sit ejusdem (S. Benigni) Passionis exemplar olim ad eumdem Rosweydum Ultrajecto missum, ex codice ms. ecclesiæ S. Salvatoris ; qui codex Ultrajecti jam non est, crediturque ad museum Domini Philips in Angliam commigrasse. Nos Rosweydi apographum ex collectaneis Bollandianis bibliothecæ regiæ Bruxellensis n° 8,929 edimus : Nous donnons la seconde place à l'exemplaire de la Passion de saint Bénigne qui a été envoyé d'Utrecht au R. P. Rosweyde. C'est une copie d'un manuscrit de l'église Saint-Sauveur de cette ville ; mais le manuscrit original ne se trouve plus à Utrecht ; on croit qu'il est actuellement, en Angleterre, dans la bibliothèque de Lord Philips. Nous éditons la copie du R. P. Rosweyde, qui se trouve sous le n° 8,929 dans la collection des Bollandistes, à la bibliothèque royale de Bruxelles » (1).

1. Page 137. B. 16.

« *Passio secunda sancti Benigni martyris.*

« 1. Passio sancti Benigni Carnotensis episcopi (1). Veniens Aurelianus imperator ad castrum *Duni* (2) et percipiens a Terentio Comite famam sancti Benigni, ait : « Si hunc « maleficum demiserimus, deorum nostrorum et totius patriœ « malum orietur ». Quo audito, Terentius eum inquiri fecit et vinctum ac cœsum Aureliano præsentavit.

« 2. Cui Aurelianus : « Nisi modo diis immolaveris, diversis « te faciam interire pœnis; nec eruet te Christi tui auxilium « de manibus meis ». Et respondente Benigno : « Vox Christi « est : Nolite timere eos qui corpus occidunt, animam autem « nequeunt occidere », quœsivit imperator de nomine et loco nationis suæ. Cui Benignus: « Ab oriente ego et fratres mei a Polycarpo missi, quos jam occidisti ». Tunc ait imperator : « Si meis sermonibus acquieveris, te magnum sacerdotem « deorum constituam, et primum in palatio meo faciam ». Respondit Benignus : « Aurum et argentum et dii tui sint in « perditionem tibi ; me autem non mutabis a Christo meo, « cui servio ».

« 3. Cæsus ob hoc nervis durissimis, traditur Terentio comiti puniendus. Qui eum ad trochleas extendit et cœdit; in quo ipse Deo gratias retùlit quia pro suo nomine pati meruit. Post hœc carceri deditus, sed per angelum ab omni lœsione curatus, dum die tertia coram imperatore deos respuerit, ad planum ducitur et de sacrificiis deorum carnes violenter in os ejus mitti jubentur, ne de cetero contraria loquatur. Quibus exhibitis, signo Crucis e contra facto oculisque cum oratione

1. « Quæ verba, écrit le R. P. Van Hooff, clare indicant auctori persuasum « fuisse s. Benignum fuisse episcopum : Ces paroles indiquent clairement que « l'auteur était persuadé que saint Bénigne était évêque. » Page 154. D

2. « Errore simili Passionis primæ, dit le P. P. Van Hooff, ubi pro Divione « Dimon legitur; quem errorem librario ad scribendum duximus. Non enim « audeo cogitare primum auctorum pro *Divione Dunum*, scilicet Augusto- « dunum præ oculis habuisse : C'est une erreur semblable à celle de la pre- « mière passion, dans laquelle on lit *Dymon* pour Dijon ; nous avons pensé « que cette erreur devait être attribuée au copiste. Car nous n'osons penser « que l'auteur du manuscrit original, en mettant *Dunum* pour *Dijon*, son- « geait à *Autun* ».

ad cœlum levatis, evanuerunt omnia idola simul et sacrificiorum vasa.

« 4. Etenim ergo eo incarcerato, jubentur pedes ejus saxo transforato implumbari, calentes subulas digitis suis transfigi, nec sex diebus sibi aquam ab aliquo dari ; insuper canes duodecim cum eo in carcere claudi. Sed vir dei interim vacans orationi, per hos dies fideliter ab angelo consolatur, a vinculis absolvitur, a læsione medetur et dulciter nutritur cibo cœlesti.

« 5. Nuntiis denique an vivat ad carcerem missis, cum reversi dicerent eum per omnia sanum et in laudibus Dei non obliviscum, præcepit collum ejus vecte ferreo in carcere contundi et vitam sibi lancea militis auferri. Quo facto anima sancti visa est ab omnibus in specie columbæ nivæ (pro niveæ) ad cœlum ascendisse, ubi regnat in eo qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen » (1).

TRADUCTION FRANÇAISE

« 1. Passion de saint Bénigne, évêque de Chartres. L'empereur Aurélien s'étant rendu au castrum de *Dunum* et ayant appris du comte Térence la renommée de saint Bénigne, dit : « Si nous ne punissons pas ce magicien, il en résultera beau« coup de mépris pour nos dieux et un grand malheur pour « notre patrie ». Entendant ces paroles, Térence fit rechercher Bénigne et le présenta enchaîné à Aurélien, pour qu'il le condamnât à mort.

« 2. Aurélien lui dit : « Si tu ne sacrifies pas immédiate« ment aux dieux, je te ferai souffrir différents châtiments et « le secours de ton Christ ne t'arrachera pas de mes mains ». Bénigne ayant répondu : « Le Christ a dit : ne craignez pas « ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent pas tuer « l'âme », l'empereur lui demanda quel était son nom et de quel pays il était. Bénigne lui dit : « Mes frères, que tu as « déjà fait mettre à mort, et moi, nous avons été envoyés « d'Orient par saint Polycarpe ». L'empereur lui dit encore : « Si tu obéis à mes ordres, je t'établirai grand prêtre des « dieux et tu seras le premier dans mon palais ». Bénigne

1. Page 153. B. C. E. F. 1, 2, 3, 4, 5.

répondit : « Que ton or, ton argent et tes dieux servent à ta « perdition ; mais tu ne me sépareras pas de mon Christ, que « je sers ».

« 3. C'est pourquoi, il est frappé avec des nerfs très durs et livré à Térence, qui doit le punir. Celui-ci le fait étendre sur des chevalets et flageller. Pendant son supplice, il remercie Dieu de ce qu'il l'a jugé digne de souffrir pour son saint nom. Il est ensuite jeté en prison ; mais un ange le guérit de toutes ses blessures. Trois jours après, s'étant moqué des dieux, en présence de l'empereur, Aurélien ordonne de le conduire au large et d'introduire par la force, dans sa bouche, des viandes offertes en sacrifice aux dieux, afin qu'à l'avenir il ne les injuriât plus. A leur vue, Bénigne, fit le signe de la croix, leva les yeux vers le ciel, se mit en prière et toutes les idoles ainsi que les vases des sacrifices s'évanouirent.

« 4. L'empereur ordonna de le reconduire en prison, de lui plomber les pieds dans une pierre creusée, de lui enfoncer des alènes brulantes sous les ongles des doigts et de le laisser ainsi, durant six jours, sans que personne lui donnât même de l'eau ; il commanda en outre d'enfermer douze chiens avec lui dans la prison. Néanmoins, l'homme de Dieu employa tout ce temps à prier, et, durant ces six jours, un ange le consola, le délivra de ses liens, guérit ses blessures et le nourrit délicieusement d'un pain céleste.

« 5. Des satellites, envoyés dans la prison pour voir s'il vivait encore, revinrent annoncer à Aurélien qu'il était complètement sain et sauf, et qu'il ne cessait pas de louer Dieu. Alors il ordonna de lui briser la tête avec une barre de fer, dans la prison, et de lui donner la mort, en le perçant avec la lance d'un soldat. Quand cet ordre fut exécuté, toutes les personnes présentes virent l'âme du saint monter, sous la forme d'une colombe blanche comme la neige, dans le ciel, où elle règne avec celui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! »

Voici maintement le jugement que le R. P. Van Hooff porte sur ces deux premières Passions de saint Bénigne, qui ont été découvertes à Utrecht, en Hollande, et que j'appelle, pour ce motif, Actes hollandais de saint Bénigne « Acta Ultrajec-

tina, dit-il, quanquam ex codice seculi XV desumpta, reliquis omnibus duximus prœferenda, ea nempe quæ primo loco posita n° 1 insignita est (1). Si enim formam spectas et argumentum, dicta martyris et judicis, brevitatem et simplicitatem, nihil fere desiderabis notaram quibus acta sincera ab interpolatis discerni solent. *Suspicor Divione portata fuisse in Germaniam unà cum reliquiis S. Benigni anno* 780 (2); *quas Elwaci* (3) *repertas S. Anno Coloniensis archiepiscopus monasterio Sigebergensi.* Cartusiani Colonia venerunt Ultrajectum, pronumque est judicare sua passionalia ex Coloniensibus transcripsisse. Quamquam mihi persuasum est demonstrari non posse hœc aut alia acta esse eadem quæ *ab euntibus in Italiam* Gregorius Lingonensis accepit, propendeo tamen ad opinandum in Ultrajectensi codice prima illa acta quorum fit mentio reperiri, esseque hœc nostra de quibus agimus. Quum enim nullum circumlocutionis aut amplificationis signum prœferant, et reliqua sint manifesta paraphrasis horum, excepto n° 2, ant dicendum erit Acta illa primœva periisse omnino, aut fatendum nihil obstare quominùs in hisce nostris agnoscantur. Nulli labori peperci lustrando prœcipuas bibliothecas Galliæ, Italiæ ac Germaniæ,

1. Il me semble qu'il faudrait *sunt* et non *est*.

2. Suivant tous les auteurs bourguignons que j'ai consultés, Ariolf, trente-deuxième évêque de Langres, a quitté son siège en 778 pour se retirer d'abord dans le prieuré de Saint-Vite, puis, en 780, dans l'abbaye d'Elwangen.

3. Le R. P. Van Hooff commet ici une erreur. Selon l'auteur anonyme de la vie de saint Annon, qu'il estime tant, ce n'est pas au monastère d'Elwangen que les reliques de saint Bénigne ont été découvertes, mais c'est dans le prieuré de Saint-Vite qu'elles ont été trouvées en 1073, et c'est de là qu'elles ont été transportées solennellement par saint Annon au monastère de Sigebert. En effet, l'auteur anonyme écrit textuellement : « In suevia, loco qui dicitur *Cella sancti Viti*, quidam Alamannorum atque Burgundionum dux olim *ecclesiam constituens*.... Qui devotione et fide comitatus, cum sanctarum reliquiarum studio Divionem venisset, inde rediens, *corpus Deo dilectissimi martyris Benigni secum exportavit*... lætusque cum tanto cælestis patrocinii pignore fines Alamanniæ reaccelerans, ecclesiæ quam contruxit desiderabilem consignavit thesaurum, sanctis corporibus ob metum futurorum in sacrario cum attitulatione nominum terræ altius immersis.

« Post multos annos, omnibus generationis illius hinc sublatis, cum *locus idem* regali cænobio, quod Elwengen noncupant, in proprietatem cessistet, et tantarum lucernarum fulgor incognitus mundo pulverevilis sepulturæ tegeretur, ordinante Deo, qui producit luciferum in tempore suo, cujusdam operis intentione parvimentum sanctis corporibus imminens a fossoribus apertum est. Proscendentibus autem illis humum eamque certatim egerentibus, ex improviso *sanctorum reliquorum sarcophaga discretis nominibces reperta sunt*... » Page 142, F. 45 et page 143. A. 45 et 46. B.

Belgii ac Neerlandiæ, spe ductus fore ut authentica gloriosi martyris Acta reperirem. Nihil autem inveni quod cum his Ultrajectinis Actis comparari antiquitatis specie possit. Sane authentica non sunt, plane sincera non sunt, sed antiquissima forma.

« Acta n° 2 cum hisce primis in historia plane conveniunt; sed multo breviora atque in formam compendii redacta, consueta Actorum martyrum forma destituuntur. Puto igitur esse simplex compendium aliorum (1) : Nous avons préféré à tous les autres actes de saint Bénigne, ceux d'Utrecht, que nous avons désignés sous le n° 1, bien que le manuscrit, d'où nous les avons tirés, soit du quinzième siècle seulement. Car, si on examine la forme et le fond, les paroles du martyr et du juge, la brièveté et la simplicité, on trouve presque toutes les marques qui font distinguer les actes sincères ou vrais de ceux qui ont été interpolés. *Je soupçonne qu'ils ont été apportés de Dijon en Allemagne, en même temps que les reliques de saint Bénigne, en l'an* 780, *lesquelles reliques, lorsqu'elles furent retrouvées, ont été portées d'Elwange au monastère de Sigebert par saint Annon, archevêque de Cologne.* Je suis convaincu qu'il est impossible de prouver que ces Actes ou d'autres sont ceux que saint Grégoire de Langres reçut des pèlerins, *qui allaient en Italie.* Cependant je suis porté à croire que ces premiers actes, dont il est fait mention, se trouvent dans le manuscrit d'Utrecht et qu'ils sont ceux, dont nous parlons. Comme on n'y découvre aucun signe de circonlocution ni d'amplification, et que tous les autres, excepté ceux qui portent le n° 2, en sont une paraphrase manifeste, il faut dire que ces premiers actes (ceux de saint Grégoire de Langres) ont entièrement disparu, ou avouer que rien ne s'oppose à ce qu'on les reconnaisse dans ceux-ci. J'ai mis tout en œuvre, en visitant les principales bibliothèques de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande, dans l'espoir de retrouver peut-être les actes authentiques de notre glorieux martyr. Mais je n'ai rien trouvé qui puisse être comparé, sous le rapport de l'antiquité, aux actes d'Utrecht. Certes ils ne sont ni

1. Page 137. D. E. 19, 20.

authentiques, ni pleinement sincères, mais leur forme montre qu'ils sont très anciens. — Les actes, qui portent le n° 2, s'accordent parfaitement avec les premiers, sous le rapport historique ; mais ils sont beaucoup plus courts, font l'effet d'un résumé et s'écartent du modèle habituel des actes des martyrs. Je pense donc qu'ils ne sont qu'un simple abrégé des premiers.

Le R. P. Van Hooff écrit encore plus loin : « Opinio nostra est, quam supra indicavimus, *unà cum corpore sancti Benigni, id est cum parte reliquiarum, Divione in Germaniam venisse illam Benigni Passionem* quam reliquis omnibus præferendam duximus (1) : Nous sommes d'avis, comme nous l'avons déjà dit précédemment, *que la Passion de saint Bénigne*, que nous préférons à toutes les autres, *est venue de Dijon en Allemagne en même temps que le corps de saint Bénigne*, c'est-à-dire une partie de ses reliques ». Il est donc persuadé qu'il y a des rapports intimes entre les reliques de Sigebert et les actes d'Utrecht.

J'ai déjà prouvé clairement et péremptoirement que les reliques de Sigebert ne sont pas de saint Bénigne, notre glorieux Patron ; je ne reviendrai pas sur ce sujet. Mais je vais démontrer, non moins clairement et non moins péremptoirement qu'il y a à Utrecht des reliques d'un saint Bénigne, appelé ordinairement saint Bénigne d'Utrecht, évêque, martyr en Italie, et que les actes, qui existent à Utrecht, s'y trouvent seulement depuis la fin du quinzième siècle, ce qui n'empêche pas, cependant, que ces actes soient ceux de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne.

III. — RELIQUES DE SAINT BÉNIGNE, ÉVÊQUE ET MARTYR EN ITALIE

1° M. l'abbé Pétin s'exprime de la manière suivante : « Bénigne (saint), évêque et martyr, demanda à Pélage II la permission de quitter son siège pour un autre ; mais le pape, dans la réponse qu'il lui adresse, l'exhorte à rester dans son diocèse. Ce diocèse était, selon certains calendriers, celui

1. Page 144. A. 48.

d'Utrecht, quoiqu'il ne paraisse pas que cette ville fut alors épiscopale. On ignore à quelle occasion il souffrit la mort, sur la fin du sixième siècle ; mais saint Grégoire de Tours, qui vivait de son temps, le mentionne avec éloge. *Ses reliques furent apportées d'Italie à Utrecht, l'an* 996. On célèbre sa fête le 28 juin » (1).

2° Le tome septième du mois de juin des *Acta Sanctorum* des Bollandistes contient la dissertation suivante :

« *De sancto Benigno, episcopo et martyre, qui Ultrajecti in Belgia colitur.*

« I. Reliquiæ Ultrajectum delatæ a Balderico episcopo circa annum 966. — 1. Joannes Molanus, diligens inquisitor sanctorum Belgii, ex Bibliothecis Ultrajectentium ecclesiarum, in auctuario Usuardi, hæc solum habet : « Trajecti, « Benigni, martyris et pontificis ». Verum in Natalibus eorumdem sanctorum ea deducit hoc modo : « Trajecti, S. « Benigni, martyris atque Pontificis. Hic propter Corporis aut « Reliquiarum allationem, novem lectiones habet in vigilia « S.S. Petri et Pauli, in collegiatis ecclesiis beatorum Martini « et Petri. Sed cujus B. Benigni hæ sint reliquiæ, vetus est « controversia, nondum, quod sciam, resoluta ; ideoque eam « indecisam relinquo. Constat autem reliquias allatas esse a « Balderico Pio, Clivensis filio Comitis, qui Ottonis primi « consiliarius et filii ejus præceptor fuit. E regione enim « reliquiarum S. Agnetis, superest dicti Præsulis epitaphum : « Trajectina feris urbs Danis versa latebat ; Baldricus pris- « cum reddidit iste decus. Auspicio cujus jam Pontius, Agna, « Benignus conservant urbem, fulget et ecclesia ».

« 2. Hæc Molanus. Joannes de Beka in suo Chronico sive catalogo episcoporum Ultrajectentium, in dicto Balderico XV episcopo, inter alia scribit ista : « Hic episcopus, anno « Domini DCCCCLXVI, transcendens Alpes, devenit in Ita- « liam : ubi pro quibusdam utilitatibus ecclesiæ, Regis Ottonis « exquisivit et præsentiam. Demum idem antistes valedicens

1. *Dictionnaire hagiographique ou Vie des Saints et des Bienheureux.....* par M. l'abbé Pétin, prêtre du diocèse de Saint-Dié, publié par M. l'abbé Migne, colonnes 386 et 387.

« Regi, corpora sanctorum martyrum Pontiani, Benigni et « Agnetis secum transtulit, ac in eâdem ecclesia Trajectensi « cum ingenti devotione detulit ». Ex his sanctus Pontianus fuit martyr Spoleti, cujus Acta dedimus, XIV Januarii, ubi plura de itinere Balderici et asportatis reliquiis habentur : et ille solus videtur ex Italiâ allatus fuisse ; non item duo alii, uti mox dicemus.

« 3. Acta martyrii, a S. Benigno tolerati, habemus aliqua ex MS. Ultrajectino ; et eorum conpendium in Lectionibus Breviarii, anno MDXVIII excusi, ubi sic finitur Lectio VI : « Acta sunt hæc kalendis novembris ». Verum, uti hic dies est, quo obiit coliturque S. Benignus, Martyr Divionensis, ita ex hujus quoque Actis desumpta sunt, quæ modo citavimus et Ultrajectini recitant pro suo S. Benigno, die XXVIII Junii, qui translationis habetur ; adduntque hanc orationem : « Omnipotens sempiterne Deus, qui nos B. Benigni, martyris « tui et pontificis festivitate lætificas ; præsta, quæsumus « ut cujus commemoratione gaudemus, præsidio munia- « mur ».

« II. Inventio corporum S. Benigni et Agnetis, in Gallià ad Ligerim, quæ donantur Balderico, episcopo Ultrajecti. — 4. Habemus quoque codicem manuscriptum complexum *Festa composita* sive solemniora alicujus per Belgium ecclesiæ, et puto, *Antuerpensis*, in quo notatur, die II septembris, *Translatio beatæ Agnetis, V. M.*, atque in lectionibus narratur Inventio corporis ipsiusmet *Agnetis* et *S. Benigni, Episc. Carnotensis* et martyris, desumpta narratione ex ampliori et veteri *Historia Ms.* S. Pauli Ultrajecti de inventione ac translatione eorumdem *Agnetis* et *Benigni*, quam Bollandus, XXI Januarii, post Acta S. Agnetis impressit. In illa dicuntur prædictorum corpora a Clodovæo rege, ad fidem catholicam, sub annum CCCCXCV, converso, illata fuisse in monasterium, ab ipso ad Ligeris ripam constructum et varie locupletatum (1).

1. Le monastère, dont il est ici question, s'appelait *Ville-Veuve* « *Villa vero vidua* (sic enim appellabatur ab incolis) a Danis, classi piratica per Ligerim « fluvium ascendentibus, demolitur in nihilum ut in ipsius alvei ripa sitam « offendunt ». Acta Sanctorum. Tomus II. Die XXI januari. De reliquiis s. Agnetis, Virg. et Mart.

« 5. Eo autem postea per Nortmannorum incursiones destructo, sacra corpora diu abdita et ingloria latuerunt, donec, anno primo *Ottonis Augusti*, Romæ coronati a Joanne Papa XII; nono autem *Lotharii regis* (quæ tempora concurrunt cum anno æræ vulgaris DCCCCLXII) *facta est divinitus revelatio sanctorum corporum B. Benigni, martyris atque Pontificis nec non et S. Agnetis, Virginis et martyris Christi.* Inventa autem corpora fuerunt ablata, volente S. Agnete, a comite Thiaboldo, ac donata Baldrico, episcopo Ultrajectino, qui illa, anno Incarnationis Dominicæ DCCCCLXIV, Indictione VII, pridie kalendas Aprilis, honorifice reposuit in ecclesia sua cathédrali. Sed plura de his uti et miracula S. Benigni legi poterunt in ipsâ *Historiâ*, dicto die XXI Januarii.

« 6. Quod episcopus Carnutensis fuerit S. Benignus, non video cur negari omnino debeat, etiamsi nomen ejus in cathalogis illius ecclesiæ non legatur. Non enim omnium ibi nomina primorum Episcoporum sunt, et quæ sunt, tantum nomine tenus indicantur. Quod autem Ferrarius in cathalogo generali S. Benignum episcopum Carnotensem, nominet *Benedictum*, errori tribue: quod vero ex ipso Saussayus *Benignum* et *Benedictum* duos faciat, tribue socordiæ » (1).

TRADUCTION FRANÇAISE

« *De saint Bénigne, évêque, martyr, qui est honoré à Utrecht en Belgique*

« I. Reliques apportées, vers l'an 966, à Utrecht par Baudry, évêque de cette ville. — 1. Jean Molanus, qui a fait de longues et savantes recherches sur les saints de la Belgique, dans les bibliothèques des églises d'Utrecht, ne dit que ceci, dans l'appendice de l'édition du martyrologe d'Usuard, qu'il a donnée: « A Utrecht, Bénigne, martyr et pontife ». Mais, dans ses *Naissances* (Natalibus) des mêmes saints, il s'exprime de la manière suivante: « A Utrecht, saint Bénigne, « martyr et pontife. A cause de la translation de son corps

1. *Acta Sanctorum*. Tomus XXVII; januarii VII. Die vigesimâ octavâ junii. Page 325.

« ou de ses reliques, il a un office à neuf leçons, le vingt-huit « juin, veille de la fête des apôtres saint Pierre et saint « Paul, dans les églises collégiales des bienheureux Martin « et Pierre. Mais de quel saint Bénigne ces reliques sont-elles? « Cette question est, depuis longtemps, en litige, et, je ne « sache pas qu'elle soit encore résolue; je la laisserai donc « indécise. Cependant il est certain que ces reliques ont été « apportées par le pieux Baudry, fils du comte de Clèves, « conseiller d'Othon I et précepteur de son fils. Car il reste « de ce prélat l'éloge suivant, relatif aux reliques de sainte « Agnès : La ville d'Utrecht, ruinée par les farouches Danois, « restait dans l'oubli; Baudry lui a rendu son ancienne « gloire. Grâce à lui, Pontien, Agnès et Bénigne protègent la « ville et font briller l'église d'un vif éclat ».

« 2. Voilà ce que dit Molanus. Jean Beka (chanoine de la cathédrale d'Utrecht) dans sa chronique ou catalogue des évêques d'Utrecht, écrit entre autres choses, au sujet de Baudry, quinzième évêque : « Ce prélat, l'an DCCCLXVI, tra- « versa les Alpes, se rendit en Italie et alla trouver le Roi « Othon, dans les intérêts de son diocèse. Le même pontife, « prenant congé du Roi, emporta avec lui les corps des saints « martyrs Pontien, Bénigne et Agnès, qu'il déposa avec une « grande dévotion dans la même église d'Utrecht ». Saint Pontien fut martyrisé à Spolète; nous avons donné ses actes, le XIV janvier, avec la narration du voyage de Baudry et de la translation des reliques. Saint Pontien seul paraît avoir été apporté d'Italie; il n'en a pas été de même des deux autres martyrs, comme nous allons bientôt le dire.

« 3. Nous avons quelques actes du martyre, souffert par saint Bénigne, d'après un manuscrit d'Utrecht, et le résumé de ces actes, dans les leçons du Breviaire, fait en MDXVIII; la sixième leçon se termine ainsi : « *Ceci a eu lieu le jour* « *des calendes de novembre* ». *Comme c'est ce jour-là même qu'est mort et qu'on honore saint Bénigne, martyr à Dijon, on a tiré de ses actes les leçons que nous venons de rapporter et que les prêtres et les fidèles d'Utrecht récitent en l'honneur de leur saint Bénigne, le XXVIII janvier, époque* de la translation des reliques; ils y ajoutent cette oraison : « O Dieu tout puissant et éternel, qui nous

« comblez de joie par la fête de saint Bénigne, martyr et « pontife ; faites, s'il vous plaît, que celui, dont nous célé- « brons la mémoire, nous fortifie par son secours.

« II. Invention, sur les bords de la Loire, en France, des corps de saint Bénigne et de sainte Agnès, qui sont donnés à Baudry, évêque d'Utrecht. — 4. Nous possédons aussi un manuscrit, qui contient les *Fêtes doubles* ou plus solennelles d'une église (je crois que c'est celle d'Anvers) et dans lequel on fait mention, le deux septembre, de la *Translation de la bienheureuse Agnès, vierge et martyre*, et on raconte, dans les leçons, l'invention du corps de ladite *Agnès* et de *saint Bénigne, évêque de Chartres et martyr* ; cette narration est tirée d'une plus longue et ancienne *Histoire* manuscrite de l'église Saint-Paul d'Utrecht, relative à l'Invention et à la Translation des mêmes *Agnès* et *Bénigne*, que Bolland a éditée, le XXI janvier, à la suite des actes de sainte Agnès. Il est dit, dans cette histoire, que les corps de ces deux saints martyrs furent apportés par le Roi Clovis, converti à la foi chrétienne, l'an CCCCXCV, dans un monastère, qu'il avait construit sur les bords de la Loire et richement doté.

« 5. Ce monastère ayant été détruit, dans la suite, par les incursions des Normands, les saints corps demeurèrent longtemps cachés et privés d'honneurs, jusqu'à la première année du règne du roi Othon, couronné à Rome par le Pape Jean XII; la neuvième année du roi Lothaire, qui correspond à l'an DCCCCLXII de l'ère vulgaire ; cette année-là même, *les saints corps du bienheureux Bénigne, martyr et pontife, ainsi que de sainte Agnès, vierge et martyre de Jésus-Christ, furent divinement révélés.* L'Invention en fut faite, à la demande de sainte Agnès, par le comte Thiadbolde, qui les donna à Baudry, évêque d'Utrecht ; ce prélat les plaça honorablement dans son église cathédrale, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur DCCCCLXII, Indiction VII, la veille des calendes d'avril. Mais on pourra lire le récit de tout cela et celui des miracles opérés près du corps de saint Bénigne, dans l'*Histoire* elle-même, le XXI janvier.

« Je ne vois pas pourquoi on nierait absolument que saint Bénigne ait été évêque de Chartres, quoique son nom ne se

lise pas dans le catalogue des évêques de ce diocèse. Car tous les premiers évêques n'y figurent pas, et, quand ils y sont mentionnés, on n'y trouve que leur nom. Ferraris a commis une erreur, lorqu'il a appelé *Benoit* saint *Bénigne*, évêque de Chartres. Quant à du Saussay, il a fait une sottise en faisant de *Bénigne* et de *Benoit* deux personnages différents ».

Le R. P. Van Hooff connaît-il cette savante dissertation de son confrère, l'ancien Bollandiste, dont j'ai oublié de prendre le nom ? Je n'en doute pas. Pourquoi n'en dit-il pas un seul mot ? Parce qu'elle renverse.... comment dirais-je ? ses châteaux en Espagne ; car je ne veux pas employer les expressions si dures et si désobligeantes, dont il s'est servi à l'égard de Mgr Bougaud, évêque de Laval. Un historien ne devrait jamais cacher à ses lecteurs les documents historiques, qui sont opposés à ses idées ; il devrait, au contraire, mettre sous leurs yeux toutes les pièces du procès et leur donner ainsi la facilité de décider eux-mêmes les questions controversées.

IV. — LES ACTES HOLLANDAIS DE SAINT BÉNIGNE NE SONT A UTRECHT QUE DEPUIS LE QUINZIÈME SIÈCLE

M. l'abbé Pétin semble avoir puisé ses renseignements sur saint Bénigne d'Utrecht à des sources peu sûres, surtout sous le rapport des dates. Il paraît certain qu'avant le règne de Clovis I, un prélat français, nommé Bénigne, qui était probablement évêque de Chartres, voulut changer de siège. Il se rendit en Italie, pour s'entendre à ce sujet avec le Pape ; mais il fut martyrisé dans un lieu inconnu, désigné en latin sous le nom de *Dymon* ou de *Dunum*. On apporta une partie de ses reliques, avec celle de sainte Agnès, jeune Vierge de Palerme, âgée de 13 ans, martyrisée à Rome, l'an 304. Après son baptême, Clovis donna ces reliques au monastère de Ville-Veuve, qu'il avait bâti et doté richement sur les bords de la Loire. Dans la suite, la flotte des Normands remonta le fleuve et détruisit de fond en comble cette maison religieuse. Mais les saintes reliques avaient été soigneusement cachées. Elles furent divinement découvertes, dans la

seconde partie du dixième siècle, et le comte Thiabolde les donna à Baudry, évêque d'Utrecht, qui revenait d'Italie et en apportait déjà des reliques de saint Pontien, martyrisé à Spolète. En arrivant à Utrecht, Baudry déposa son précieux trésor, c'est-à-dire les reliques de saint Pontien, de saint Bénigne et de sainte Agnès, dans son église cathédrale, l'an 962. On conserve à Utrecht l'*Histoire* de la translation de ces saintes reliques, qui se trouve dans un ancien manuscrit. Comme on ne possédait pas à Utrecht d'Actes de saint Bénigne, évêque, martyrisé en Italie, on se procura, à la fin du quinzième siècle, comme le prouve le manuscrit, qui les contient et qui est de cette époque, les Actes de saint Bénigne de Dijon, dont on composa les leçons du Breviaire, fait l'an 1518.

Suivant l'ancien Bollandiste, il y a une correlation certaine entre les Actes de saint Bénigne et les reliques de saint Bénigne, qui sont à Utrecht ; mais il n'y en a aucune entre ces mêmes actes et les reliques de saint Bénigne de Sigebert, contrairement à ce qu'affirme le nouveau Bollandiste, le R. P. Van Hooff, qui n'apporte pas la moindre preuve à l'appui de son sentiment.

Quoiqu'il en soit le R. P. Van Hooff est persuadé que les actes de saint Bénigne, qui se trouvent dans le manuscrit du quinzième siècle d'Utrecht, et qu'il vient d'éditer pour la première fois, présentent tous les caractères d'Actes sincères et sont une copie de ceux qui ont été remis à saint Grégoire de Langres par les voyageurs, qui allaient en Italie : « Si « enim formam spectas et argumentum, dicta martyris et « judicis, brevitatem et simplicitatem, nihil fere desidera- « bis notarum quibus acta sincera ab interpollatis discerni « solent... Quanquam mihi persuasum est demonstrari non « posse hœc aut alia Acta esse eadem quæ ab euntibus in « Italiam Gregorius Lingonensis accepit, propendeo tamen « ad opinandum in Ultrajectensi codice prima illa Acta « quorum fit mentio requiri, esseque hœc nostra de quibus « agimus ». En conséquence, le R. P. Van Hooff devrait conclure que nous possédons actuellement les actes authentiques et sincères de saint Bénigne, Apôtre de la Bourgogne. Mais il ne peut pas tirer cette conclusion, attendu qu'il a

soutenu, en commençant son travail, que les Actes apportés à saint Grégoire de Langres, au commencement du sixième siècle, n'étaient-ce pas authentiques et sincères eux-mêmes. Pour lui les actes d'Utrecht sont simplement très anciens par leur forme : *Antiquissima forma.* Il n'a pas osé dire avec M. l'abbé Duchêne : « Les Actes de saint Bénigne, tels que « nous les avons, n'ont aucune valeur ».

Saint Grégoire de Tours écrit en toutes lettres que saint Grégoire de Langres, son trisaïeul, « a reçu l'histoire de la « Passion de saint Bénigne, qui lui était apportée par des « voyageurs allant en Italie : Post paucos autem annos « ab euntibus in Italiam *passionis ejus historiam allatam* « beatus confessor accepit ». Il est évident que ces paroles de l'historien des Francs : *Passionis S. Bénigni historiam allatam,* désignent les Actes authenthiques et absolument sincères de saint Bénigne : *Acta authentica et plane sincera.* Or, quoique le manuscrit, qui les contient, soit du quinzième siècle,les Actes de saint Bénigne, découverts à Utrecht, possédent tous les caractères des actes authentiques et sincères ; ils sont tellement anciens qu'ils paraissent remonter jusqu'au sixième siècle et être une copie de ceux que reçut, à cet époque, saint Grégoire de Langres, de sorte que nous avons enfin le bonheur de posséder et de pouvoir lire maintenant les vrais Actes du martyre de notre illustre apôtre et bien aimé Patron, le glorieux saint Bénigne, disciple de saint Polycarpe.

CONCLUSIONS FINALES

1° Saint Bénigne est et restera toujours l'illustre martyr de Dijon, le glorieux apôtre de la Bourgogne, le bien aimé Patron du diocèse de Dijon ; sa gloire n'a pas été atteinte, et encore moins ternie ou affaiblie par le R. P. Van Hooff, de la Société de Jésus, nouveau Bollandiste.

2° L'*Etude historique et critique* de Monseigneur Bougaud, évêque de Laval, *sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne* demeurera à l'avenir comme par le passé un splendide et magistral monument d'histoire, d'archéologie et d'hagiographie chrétiennes.

3° La thèse du R. P. Van Hooff, sur ou plutôt contre saint Bénigne, ne sera jamais qu'un travail passionné sans critique et sans ordre. Ce jugement est sévère ; mais il est nécessaire : *judicium severum sed necessarium*, pour me servir des propres expressions du R. P. Van Hooff lui-même.

SEPTIÈME SECTION

Polémique relative à saint Bénigne

I. — LETTRE DE MONSEIGNEUR BOUGAUD, ÉVÊQUE DE LAVAL

« Évêché de Laval, le 20 Avril 1888.

A M. l'Abbé Lucotte, curé de Frolois.

« Cher Monsieur le Curé,

« Je vous remercie de m'avoir communiqué la réponse que vous vous proposez de faire aux étranges attaques du R. P. Van Hooff, relatives à la vie et à la mission de saint Bénigne, Apôtre de la Bourgogne. Je n'ai pas encore lu le travail du R. Père. D'une part, il a paru à un moment où j'étais absorbé par des préoccupations trop graves. De l'autre, quelqu'un de très compétent m'avait conseillé de ne pas m'inquiéter, l'ouvrage ayant peu de valeur. Après vous avoir lu, je croirais volontiers qu'il avait raison.

« Mais, s'il n'y a pas lieu de se préoccuper de ce travail, comment ne pas s'attrister, en voyant un prêtre, un religieux,

NOTA. — Lorsque cette cinquième section a été terminée, je l'ai envoyée à Monseigneur Victor-Lucien Lecot, évêque de Dijon, qui m'a répondu : « Il n'y a rien à redire à votre travail ; vous pouvez le faire « imprimer tel qu'il est ». Je l'ai également communiquée à Monseigneur Louis-Emile Bougaud, évêque de Laval, qui me l'a retournée, en m'adressant une lettre, que j'ai fait insérer, avec l'autorisation de Sa Grandeur, dans le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuses du diocèse de Dijon*. Le R. P. Van Hooff vient de faire à la lettre de Monseigneur Bougaud une réponse, à laquelle je suis obligé de répliquer. C'est pourquoi, je vais ajouter à mon chapitre concernant saint Bénigne, une septième section, qui sera intitulée : *Polémique relative à saint Bénigne.*

traiter avec tant de légèreté des traditions vénérables, acceptées de toute antiquité par toutes les églises des Gaules, et regardées par trois ou quatre d'entre elles comme leur plus précieux trésor. De cette légèreté naissent des confusions inexplicables, des manque d'attention qui font sourire. En certaines pages, cette légèreté va jusqu'à l'étourderie.

« Et avec cela quelle grossièreté, quel mépris des plus simples convenances ! Tous ceux qui défendent la mission de saint Bénigne sont des *faussaires*, *des falsificateurs*, *des niais*, etc. Voilà quelques-unes des aménités de ce bon Père ; il est vrai qu'il n'est pas Français, ce qui explique et excuse bien des choses ; mais il est prêtre et religieux, et cela aurait dû lui inspirer au moins le respect.

« Du reste, si le P. Van Hooff attaque violemment saint Bénigne, s'il lui conteste son pays, son caractère, sa mission, ses actes, son tombeau, cela ne l'empêche pas, dit-il, d'être pénétré de la plus vive piété pour lui. A la bonne heure ! Mais, voilà un genre de piété qu'il ne faudrait pas trop encourager.

« Et que dire des petits motifs, qui, selon vous, auraient inspiré toute cette campagne ? Mais, ces motifs là, bas et misérables, je me refuse absolument à y croire.

« Non, la source de tout cela est plus haut. Ce livre est issu d'un courant dangereux, qui nous manace. Voilà un siècle que l'église de France étudie ses origines apostoliques. De grands et sérieux travaux ont été faits dans tous les diocèses. Presque toutes nos traditions ont été vérifiées et vengées. Aujourd'hui on en a assez : la réaction commence. Quelques esprits faux, servis ou plutôt aveuglés par la petite érudition, reprennent le chemin des Launoy et des Baillet. Hier, on contestait autour de moi les origines apostoliques des églises de Sens, de Chartres, d'Orléans. Aujourd'hui, ce sont celles de Dijon, d'Autun et de Langres. Demain, ce seront d'autres. Il faut tout démolir, après avoir tout rebâti. Ainsi est fait le pauvre esprit humain. Cela est triste, mais cela est. Et la belle et précieuse Collection des Bollandistes n'a pas toujours su résister à ces réactions déplorables.

« Croyez bien, cher ami, à mon affectueux dévouement,

« † Louis-Victor, év. de Laval ».

II. — RÉPONSE DU R. P. GUILLAUME VAN HOOFF DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS, EX-BOLLANDISTE (1)

« *Question de saint Bénigne*

« Réponse du P. Guillaume Van Hooff, Prêtre de la Compagnie de Jésus, à la lettre de Monseigneur Victor Bougaud, évêque de Laval, adressée à M. l'Abbé Lucotte, curé de Frolois, publiée dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie chrétiennes de Dijon*. Mai-Juin 1888.

« *Aux lecteurs du Bulletin.*

« 1) (2) La rédaction du *Bulletin d'histoire et d'archéologie chrétiennes de Dijon* a publié une lettre de Monseigneur V. Bougaud, datée de Laval, le 20 Avril 1888, adressée à M. l'abbé Lucotte, curé de Frolois, et a fait précéder la publication par ces mots : « Nous recevons communication de la « lettre suivante, relative au travail du R. P. Van Hooff sur « la vie et la mission de saint Bénigne. Nous nous empres- « sons de la publier, persuadés qu'elle sera justement remar- « quée.

« 2) Je tiens à déclarer aux lecteurs du *Bulletin* que je n'ai jamais publié un travail sur la vie et la mission de saint Bénigne ; je me sens parfaitement incapable de faire un travail semblable sur le dit Saint, parce que de la vie et de la mission de saint Bénigne je ne sais presque rien. Je connais la sainte et glorieuse mort de saint Bénigne ; je connais son tombeau à Dijon ; je connais la révélation du saint martyr faite à saint Grégoire de Langres ; je connais un grand nombre de miracles de l'illustre martyr, plusieurs apparitions du même saint ; je connais le culte et les honneurs dont la mé-

1. J'ignore pour quel motif le R. P. Guillaume Van Hooff n'est plus Bollandiste ; tout ce que je sais, c'est que, depuis le mois d'avril ou de mai 1888, il est professeur d'Ecriture Sainte au Collège théologique de Maestricht (Hollande). Rue de Tongres, 2237.

2. Pour rendre ma réplique plus méthodique et plus claire, j'ai numéroté chacun des alinéas de la lettre du R. P. Van Hooff.

moire de saint Bénigne et ses ossements sacrés, renfermés dans son glorieux tombeau, à Dijon, ont été environnés, depuis tant de siècles; de tout cela j'ai parlé longuement, dans les *Acta Sanctorum*, Tome I, du mois de Novembre. Dans ce Tome I, jour I, j'ai publié et annoté les Actes et les Passions de saint Bénigne, avec d'autres documents relatifs aux miracles et au culte de ce saint Martyr, le tout précédé d'un commentaire préalable, dans lequel je parle fort peu de la vie et de la mission de saint Bénigne, à cause de mon ignorance, qui, malgré toutes mes recherches et mes études, s'est trouvée invincible sur ces deux points. Si les lecteurs du *Bulletin*, selon la persuasion de la rédaction, ont justement remarqué la lettre de Mgr Bougaud, évêque de Laval, j'ose les prier de daigner remarquer ma réponse avec la même justice.

« 3). Sa Grandeur, l'évêque de Laval, déclare n'avoir pas lu mon travail, ce qui m'étonne : les lecteurs verront bien pourquoi. Des écrivains illustres et renommés, comme l'évêque de Laval, justement célèbre par un grand nombre d'ouvrages, n'ont pas la coutume de combattre un auteur qu'ils n'ont pas lu, et, de la part d'un homme si haut placé, comme Monseigneur de Laval, j'étais si loin de m'y attendre, qu'après lecture de la lettre, j'ai eu des doutes sur son authenticité. Seulement la parfaite honorabilité de la très estimable rédaction du *Bulletin*, qui n'aurait jamais publié une lettre pareille, sans avoir la certitude et de l'authenticité de la lettre et du consentement de l'auteur, m'a délivré de mes doutes et je crois devoir admettre la lettre comme authentique. Je prie donc les lecteurs du *Bulletin* d'avoir la patience de lire ma réponse.

« 4). L'évêque de Laval, rempli de zèle pour la gloire de saint Bénigne, croit bien faire, en versant des flots de mépris sur ma pauvre, chétive personne ; Sa Grandeur me méprise comme écrivain, comme prêtre, comme religieux, comme homme. L'évêque m'inflige une humiliation publique tellement forte que peu de personnes en ont eu à subir de pareilles. Les lecteurs m'excuseront, si je ne répète pas ici les expressions qui me sont décernées par le saint et savant évêque. Je déclare ici recevoir tout le poids de ce mépris et

de cette humiliation profonde comme venant de Dieu par les mains d'un saint Pontife, qui croit faire une bonne action en m'humiliant ; je baise très humblement la main, qui me frappe, et, avec reconnaissance et amour, je rends grâce à Dieu.

« 5). Mais, en acceptant les humiliations, je n'ai pas la liberté d'accepter les accusations et contre celles-là je dois protester, et je le ferai d'autant plus tranquillement que mes réponses s'adressent, pour la plupart, bien moins à l'évêque, qui déclare ne m'avoir pas lu, qu'à ceux, qui ont suggéré les accusations au saint Prélat ; et à ces hommes-là je déclare encore pardonner du fond du cœur.

« 6). L'évêque dit donc : « Tous ceux qui défendent la « mission de saint Bénigne sont *des faussaires, des falsi-* « *ficateurs, des niais*, etc. Voilà quelques-unes des amé- « nités de ce bon Père ». C'est l'évêque qui souligne et le « bon Père » c'est moi.

« 7). Or, je déclare n'avoir jamais écrit, ni dans mon commentaire sur les Actes de saint Bénigne, ni dans les notes, ni ailleurs, que tous les défenseurs de la mission de saint Bénigne sont des faussaires, des falsificateurs, des niais, etc. Ceux qui ont dit cela n'ont pas lu mon travail, ou, s'ils l'ont lu, ils n'ont pas compris la langue latine, dont je me sers, ou, s'ils ont compris la langue, ils ont calomnié un innocent. La phrase susdite, contre laquelle je proteste ici, constitue une calomnie atroce. Ensuite l'évêque dit : « Du « reste, si le P. Van Hooff attaque violemment saint Bénigne, « s'il lui conteste son pays, son caractère, sa mission, ses « Actes, son tombeau, cela ne l'empêche pas, dit-il, d'être « pénétré de la plus vive piété pour lui ». Ici donc l'évêque donne à entendre que j'attaque violemment saint Bénigne et que je conteste à saint Bénigne : 1° Son pays ; — 2° Son caractère ; — 3° Sa mission ; — 4° Ses actes ; — 5° Son tombeau. Voici mes réponses.

« 8). Avant tout, je repousse, autant qu'un prêtre, un religieux et surtout un écrivain Bollandiste (1) peut le faire, avec toute l'indignation de mon âme je repousse l'accusation

1. Le R. P. Guillaume Van Hooff a été écrivain Bollandiste, oui ; mais il ne l'est plus actuellement et il ne l'était plus, lorsqu'il a écrit cette lettre.

d'avoir attaqué saint Bénigne. Non, Monseigneur, je n'ai pas attaqué l'illustre martyr de Dijon, ni violemment, ni doucement, ni directement, ni indirectement, ni de front, ni de côté ; je l'ai honoré, je l'ai glorifié, autant que j'ai pu. Vous-même, vous n'avez pas parlé, dans des termes plus magnifiques, de saint Bénigne que moi. O, si votre Grandeur, avant d'écrire, eut pu jeter un coup d'œil sur mon commentaire, sur les Actes publiés par moi et sur les notes, jamais votre Grandeur n'eut voulu m'accuser d'avoir attaqué violemment saint Bénigne. Ceux, qui veulent savoir comment je parle de saint Bénigne, peuvent lire, dans les *Acta Sanctorum*, tome I du mois de Novembre, les Pages 134, n° 1 ; 141, n° 40 ; 151, n° 79. Parcourez le tout ; vous ne trouverez pas une seule attaque contre saint Bénigne.

« 9). J'aurais donc contesté à saint Bénigne : 1° Son pays. — Je réponds : Je n'ai contesté rien ; mais j'ai avoué, en toute simplicité, mon ignorance. Page 139, n° 32.

« 10). 2° Son caractère. — Je n'ai jamais contesté à saint Bénigne son caractère ; je l'ai donné tel que l'histoire nous le fait connaître. Je fais même mon possible pour faire admettre le caractère épiscopal de saint Bénigne, caractère que Monseigneur de Laval, jadis l'abbé Bougaud, croyait ne pas devoir lui reconnaître. Celui qui aura lu attentivement l'inscription de la Passio secunda, Page 153, avec la note *A*, page 154 ; et page 165, la note *B* ; page 174, n° 2 B, avec la note *C*, de la page 179 ; enfin, page 176, n° 15 F, avec la note *E*, de la page 179 ; celui-là sera peut-être d'avis que l'opinion favorable à l'épiscopat de saint Bénigne a sa raison d'être.

« 11). 3° Sa mission. — Je réponds : Je n'ai contesté rien ; mais, j'ai avoué, en toute simplicité, mon ignorance. Page 139, n° 32.

« 12). 4° Ses Actes. — Je réponds : j'ai publié six exemplaires des Actes de saint Bénigne, de six Passions, comme on dit, dont deux passions inédites, que j'ai eu le plaisir de découvrir. Ces Passions, je les ai collationnées sur un grand nombre de manuscrits, dans les bibliothèques des Pays-Bas, de la Belgique, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne. A la tête de chaque Passion, j'ai énuméré exactement les

Codices MS., dont je me suis servi ; ces Passions, je les ai éditées avec des variantes innombrables, pour que tout le monde put se rendre compte du texte de chaque Passion ; ces Passions, je les ai soigneusement annotées, et, après cela, on vient me dire qu'à saint Bénigne je conteste ses Actes ? Mais, dira-t-on, vous ne voulez pas convenir que nous tenons des Actes authentiques ! Vous dites que les Actes sont Apocryphes ! C'est vrai, je l'ai dit, je le dis et je le dirai aussi longtemps qu'on n'aura pas donné des preuves de l'authenticité. Voulez-vous donc que j'aille blesser la vérité, sous prétexte d'honorer saint Bénigne ? A Dieu ne plaise ! La cause de Dieu et de ses Saints demande avant tout la vérité. Mais, pour avoir dit que les Actes sont apocryphes, je n'ai pas dit que ces Actes ne contiennent pas de la vérité. Je n'ai jamais dit et je ne dirai jamais que les Actes de saint Bénigne sont entièrement faux. N'ayant pas des preuves de l'authenticité des Actes, et par conséquent contraint de les considérer comme apocryphes, la probité d'historien m'a empêché d'en tirer des arguments et d'admettre comme prouvés certains faits, qui ne reposent que sur les Actes ou sur d'autres pièces, qui ne méritent pas, à mes yeux, assez de confiance pour servir de base historique. Il se peut qu'on trouve les Actes authentiques et alors il est très probable que les Actes soient prouvés vrais, au moins pour les choses principales ; mais, jusqu'à la découverte de ces sources, l'historien, qui se respecte, devra se tenir au milieu entre la négation et l'affirmation de ces choses, si ce n'est qu'un témoignage historique irrécusable prouve la vérité d'un point énoncé, dans les Actes, comme celui que j'ai eu le bonheur d'apporter pour la vérité du genre de mort du saint Martyr. Page 138, n° 22.

« 12). 5. Son tombeau. — Je réponds : celui, qui a suggéré à Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Laval cette accusation, n'a jamais lu mon commentaire, ou bien, il n'y a pas moyen de le cacher, il a fait violence à la vérité connue ; car il n'y a rien de si fortement accentué, dans mon commentaire, que l'existence du tombeau de saint Bénigne à Dijon. L'existence de ce tombeau est pour moi la base sur laquelle repose toute l'histoire de saint Bénigne.

« 14). Ensuite, l'évêque écrit : « Et que dire des petits « motifs, qui, selon vous, auraient inspiré toute cette campa- « gne ? Mais ces motifs-là, bas et misérables, je me refuse « absolument à y croire ». C'est donc M. l'abbé Lucotte, auquel la lettre est adressée, qui a parlé à Monseigneur des motifs petits, selon lui ; selon Monseigneur, tellement bas et misérables que sa Grandeur se refuse absolument à y croire. Premièrement, je pardonne à M. l'abbé Lucotte ; ensuite, je remercie cordialement l'évêque de Laval de ne pas avoir ajouté foi à cette accusation-là. Mais de quoi s'agit-il ? Je l'ignore, chers lecteurs ; je ne puis pas même former un soupçon. Je sais que je n'ai eu d'autres motifs que la gloire de Dieu et de son saint martyr Bénigne.

« 15). On parle de « campagne » ; or, il n'y a de campagne que contre les erreurs ; et cette campagne-là, oui, je l'ai menée vigoureusement, et, quand il y aura lieu, je suis prêt à recommencer. J'ai la haine des erreurs.

« 16). Enfin, Monseigneur, dans sa lettre, s'élève à la hauteur des principes et il dit : « Non, la source de tout cela est « plus haut. Ce livre est issu d'un courant dangereux, qui « nous menace ». Et un peu plus bas, Monseigneur indique ce courant, duquel mon commentaire et mes notes, mon livre, comme il dit, serait issu. Lisez, chers lecteurs, c'est l'évêque qui souligne : « *Quelques esprits faux, servis, ou plutôt* « *aveuglés par la petite érudition,* reprennent le chemin « des Launoy et des Baillet ».

« 17). J'ai le plaisir de pouvoir tranquilliser sa Grandeur ; non, dans le courant dangereux, dont il est parlé, je ne me trouve pas ; de ce courant mon écrit n'est pas issu. Le chemin des Launoy et des Baillet n'est pas mon chemin. Si sa Grandeur avait eu le temps de lire quelques-uns de mes travaux sur les saints, dans le tome I du mois de novembre, par exemple saint Austremoine, de Clermont-en-Auvergne, son esprit aurait acquis la conviction certaine que le P. Van Hooff se trouve dans le courant opposé au courant des Launoy et des Baillet. Ce qui n'a pas empêché le dit Père de se montrer contraire à l'abbé Bougaud, là où cet abbé avait tort. Mais, si j'avais su que l'abbé Bougaud, que j'ai combattu, sur quelques points, était la même personne, que nous hono-

rons dans le savant et saint évêque de Laval, je déclare que l'opposition eut été beaucoup plus respectueuse. Toutefois, je prie les lecteurs de vouloir bien considérer que la langue latine n'admet pas les formes complimenteuses du langage français. Ensuite, j'ose prier Monseigneur l'évêque de Laval, si la charge pesante de l'épiscopat lui en laisse le loisir, de relire son livre et de lire mon commentaire, et il restera convaincu que, malgré ma franchise, je n'ai pas absolument manqué de respect, et, dans ce respect, je me maintiens encore aujourd'hui et je n'en sortirai pas.

« 18). Voilà, chers lecteurs du *Bulletin*, ma réponse à la lettre de Monseigneur l'évêque de Laval adressée à Monsieur l'abbé Lucotte, curé de Frolois.

« 19). Je demande la permission d'ajouter un petit mot à l'adresse de M. l'abbé Lucotte :

« Monsieur l'abbé !

« D'après le *Bulletin*, vous avez obtenu la permission d'imprimer la lettre de l'évêque de Laval, que je viens de traiter ici. Puis-je vous prier d'imprimer ma lettre aux lecteurs du *Bulletin*, à la tête du travail que vous faites imprimer contre moi ?

« Guillaume Van Hooff, *S.-J.*

Maestricht, 21 juillet 1888.

III. — RÉPLIQUE DE L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE LUCOTTE, CURÉ DE FROLOIS

Je suivrai le R. P. Guillaume Van Hooff pas à pas.

1. Le comité de rédaction du *Bulletin d'histoire et d'archéologie chrétiennes du diocèse de Dijon* a décidé que la lettre de l'ex-Bollandiste paraîtrait d'abord dans mon ouvrage, avec ma réplique. Lorsque cette septième section sera imprimée, on l'adressera avec la précédente au R. P. Van Hooff, en le priant de dire s'il persiste à demander que sa lettre paraisse dans le *Bulletin*. Si sa réponse est affirmative, le numéro de novembre-décembre 1888 du *Bulletin* contiendra la dite lettre et ma réplique.

2. Le R. P. Van Hooff joue sur les mots, *en déclarant qu'il n'a jamais publié un travail sur la vie et la mission de saint Bénigne... à cause de son ignorance, qui, malgré toutes ses recherches et toutes ses études, s'est trouvée invincible sur ces deux points*. Les mots *Acta Sanctorum* signifient *Actes*, *Actions* ou *Vies des Saints* et le travail de soixante pages in-folio, que l'ex-Bollandiste a publié, dans le premier volume du mois de novembre des *Acta Sanctorum*, sous ce titre : *De Sancto Benigno martyre Divione in Gallia : De saint Bénigne, martyr à Dijon, dans la Gaule*, contient bien réellement la *Vie de saint Bénigne*. Ce qu'il a écrit touchant la vie de saint Bénigne est court ; mais il a écrit tout ce qu'il savait et par conséquent il a écrit la vie de ce saint martyr.

« Je connais, dit le R. Père, le tombeau de saint Bénigne à « Dijon ». Dans les *Acta Sanctorum*, page 151, n° 78 E, il parle du *prétendu* tombeau de saint Bénigne, ce qui n'est pas du tout la même chose, comme je le ferai voir bientôt.

« Je connais *le culte* et les honneurs dont la mémoire de « saint Bénigne et ses ossements sacrés, *renfermés dans « son glorieux tombeau, à Dijon*, ont été environnés, depuis « tant de siècles ». D'une part, le R. P. Van Hooff affirme qu'aucun culte n'a été rendu à saint Bénigne, à Dijon, avant saint Grégoire de Langres, c'est-à-dire avant la fin du cinquième ou le commencement du sixième siècle : « Ego nullum « inveni indicium cujuscumque traditionis, quæ ipsis Actis « ad Gregorium Lingonensem allatis sit anterior ». Page 141, n° 40 D. D'autre part, il soutient que les reliques de saint Bénigne de Dijon ont été transportées, *l'an* 774, au Prieuré de Vite, en Souabe, puis de là à Sigebert, en Allemagne, où elles sont encore actuellement. Je dis *les reliques* de saint Bénigne, parce que, suivant le procès-verbal d'une reconnaissance de ces reliques, faite le 20 août 1819, elles se composeraient : « *de la mâchoire inférieure avec trois dents, des « os des bras et des jambes, de quelques portions de l'épine « dorsale, d'une partie du crâne et de quelques autres « ossements encore ;* reliquiæ sancti Benigni sacerdotis et « martyris, inclusæ serico rubro, quod circumdatum erat « visco albo ; de iis distingui poterant maxilla inferior cum

« tribus dentibus, ossa de brachiis et tibiis, partes quædam « de dorsi spinâ, pars cranii et quædam alia ». Page 147, n° 64 E. Comment le Père Van Hooff, qui *a écrit* ce qui précède, peut-il *écrire* aujourd'hui : « Je connais le culte et les « honneurs dont la mémoire de saint Bénigne et *ses ossements* « *sacrés, renfermés dans son glorieux tombeau, à Dijon,* « *ont été environnés, depuis tant de siècles* ? » Peut-il expliquer cette contradiction manifeste ?

3. Le R. P. Van Hooff triomphe bruyamment parce que Monseigneur l'évêque de Laval dit qu'il n'a pas lu son travail. Tous les jours, Nosseigneurs les Evêques approuvent des ouvrages, qu'ils n'ont jamais lus ; mais qu'ils connaissent, néanmoins, parfaitement par les rapports qui leur en ont été faits. Monseigneur Bougaud avoue avec une certaine malice qu'il n'a pas lu l'œuvre du R. Père ; mais il se garde bien de dire qu'il ne la connaît pas. Une personne compétente lui en a rendu un compte exact et *lui a conseillé de ne pas s'en inquiéter*, attendu *que l'ouvrage avait peu de valeur*, et ne méritait par conséquent pas qu'il le lût. De plus, sa Grandeur a eu entre les mains mon travail de quatre-vingt-dix pages in-8° ; *après l'avoir lu*, elle écrit ironiquement : « Je « croirais volontiers qu'il (l'homme compétent) avait raison » de dire que le livre de l'ex-Bollandiste *avait peu de valeur*. Il n'y a vraiment pas de quoi triompher avec tant de fracas d'une ironie si spirituelle.

« J'ai le plaisir, pour me servir des expressions du R. P. « Van Hooff, de pouvoir le tranquilliser (voir 16) » ; en lui certifiant, la main sur la conscience, que la lettre de Monseigneur Bougaud, datée du 20 avril 1888, et à moi adressée, est très authentique, ainsi que l'autorisation que sa Grandeur m'a accordée de publier ladite lettre.

4. J'ai adressé au R. P. Van Hooff une copie de la lettre de Monseigneur l'Evêque de Laval, aussitôt que le numéro du *Bulletin*, dans lequel elle était publiée, a été envoyé à ses abonnés. Le R. P. a été très ému, en lisant cette pièce ; c'est ce que je conçois parfaitement ; mais que l'émotion ait été telle qu'elle lui ait fait voir, dans la lettre de sa Grandeur, ce qui n'y est certainement pas, c'est ce que je ne comprends nullement, de la part d'un écrivain aussi habitué à la critique

que le R. P. Van Hooff. Il est hors de tout doute que Monseigneur Bougaud ne méprise, dans l'ex-Bollandiste, *ni l'écrivain, ni le prêtre, ni le religieux, ni l'homme*; mais il déplore souverainement *son travail sur saint Bénigne*, apôtre de la Bourgogne, parce qu'à ses yeux et aux yeux de toutes les personnes compétentes, qui l'ont lu, ce travail est incontestablement déplorable.

Le prêtre, le religieux courbe le front sous la main de l'Evêque, du Pontife, qui le frappe. Cet acte d'humilité est très louable. On pardonne au R. P. Van Hooff son ton emphatique et ampoulé, parce qu'on sait qu'il est de nationalité étrangère et que sa plume manie plus dextrement le hollandais et le latin que le français.

5. Ce que le R. Père ajoute est très regrettable; il devrait accepter humblement les accusations portées contre lui, parce que toutes sont justes. Si Monseigneur Bougaud n'a pas lu son ouvrage, il a lu les extraits, qui en ont été faits avec la plus scrupuleuse exactitude. L'homme ou les hommes, qui l'ont mis à même de juger aussi sévèrement, qu'il l'a fait, l'œuvre de l'ex-Bollandiste, n'ont besoin ni d'indulgence, ni de pardon, comme on va le voir.

6 et 7. « L'évêque dit donc : « Tous ceux qui, etc. ». Or je dé-
« clare n'avoir jamais écrit... que tous les défenseurs de la mis-
« sion de saint Bénigne sont des *faussaires*, des *falsificateurs*,
« des *niais*, etc. Ceux qui ont dit cela n'ont pas lu mon travail,
« ou, s'ils l'ont lu, ils n'ont pas compris la langue latine ». J'ai lu et relu votre travail, mon R. Père ; je crois comprendre assez la langue latine pour savoir ce que vous avez écrit, et j'affirme hautement que vous avez appliqué à Monseigneur l'Evêque de Laval les trois épithètes soulignées plus haut. En effet, voici les belles choses que je lis, en propres termes, dans une seule de vos pages : « Sed tempus est *Bulgodiana inventa*
« cum veridica historia componendi. Dicit itaque Bougaud...:
« Mais il est temps de comparer les *inventions de Bougaud*
« avec l'histoire vraie. Bougaud dit donc :.... » Après avoir cité quelques phrases de sa Grandeur, vous ajoutez : « Quis
« non credat, ubi hæc ab honorato viro affirmata legerit,
« habere auctorem indubiæ veritatis fontem unde asserta
« deducat veraque probet ? *At nihil est, omnia fingit Bou-*

« *gaud* : Quel est celui, qui, après avoir lu ces affirmations « de l'honorable écrivain, ne sera pas persuadé qu'il a puisé « ses assertions dans un auteur absolument sûr, à une source « certaine de vérité ? *Mais il n'en est rien, Bougaud invente « tout* ». Vous rapportez encore d'autres passages du livre de Monseigneur Bougaud, et vous vous écriez : « Quœro iterum, « qui hæc leget, quis non cogitet omnia et singula ex idoneo « referri auctore, ex indubio fonte derivari? Verum enimvèro « *a Bugaldo inventa sunt, nullo auctore, nulla fundamento, nullo fonte, præter ipsius ingenium :* Je le « demande de nouveau, quel est le lecteur qui ne sera pas « convaincu que toutes ces assertions et chacune d'elles en « particulier ont été puisées à une source certaine, viennent « d'un auteur autorisé? *Cependant, tout cela est inventé « par Bougaud ; le seul auteur qu'il consulte, le seul fondement sur lequel il s'appuie, la seule source où il va « puiser, c'est son imagination* ». Enfin vous concluez ainsi: « *Missis ergo Bugaldi fraudibus,* ad veridicam historiam « redeamus : mettons donc de côté *les fraudes, les falsifications de Bougaud* et revenons à l'histoire véritable ». Tout ce qui précède se lit à la page 136, nos 10, 11 et 12. A. B. C.

Cinq pages plus loin, on lit encore : « Occurrit Bougaud : « Bougaud accourt et dit : « Le simple exposé de ces faits montre dans quelle erreur est tombé M. de Belloguet, quand il a prétendu que, jusqu'au VIe siècle, saint Bénigne avait été inconnu, ou du moins oublié à Dijon. Il suffit de lire l'historien des Francs pour voir que le doute portait sur le lieu de la sépulture, nullement sur le martyre du saint. Tous connaissaient saint Bénigne, tous l'honoraient ». « Si inquiras quo « actore, quo monumento, quibus litteris hæc omnia *affirmet « Bougaud, præter scriptoris phantasiam nihil* reperies : « Si vous demandez sur quel auteur, sur quel monument, « sur quels écrits s'appuie Bougaud pour affirmer tout cela, « *vous reconnaîtrez simplement que l'auteur a découvert « tout cela dans un rêve* ». Page 141, n° 48 E. J'avance toujours et je lis : « Dominus Bougaud narrat : Monsieur Bougaud raconte que, quand la châsse d'Hugues d'Arc fut terminée, il invita les évêques, les abbés et les seigneurs,

pour procéder à la translation des reliques. C'était le 19 octobre 1288. En leur présence on ouvrit l'antique châsse de bois.... ensuite le tissu qui enveloppait les saintes reliques et *on y trouva tous les grands ossements du corps de saint Bénigne* ». « Ad cujus rei fidem nullum offert documentum, « testimonium nullum ; *res ergo stat ejus fide, in quam* « *jurare non ausim* : Pour prouver ce qu'il avance, Bougaud « n'apporte aucun document, aucun témoignage ; *son asser-* « *tion ne repose que sur sa parole, de laquelle je n'oserais* « *pas me porter garant* ». Page 145, n° 56 F.

Je m'arrête, mon R. Père, et je vous pose cette question : Avez-vous appelé plusieurs fois Monseigneur Louis-Emile Bougaud, évêque de Laval, un *faussaire*, un *falsificateur*, un *niais*, et de plus un *visionnaire*, qui prend les rêves de son imagination pour des réalités, un *historien fantaisiste*, qu'on ne doit pas croire sur parole, etc., etc. ? Non seulement vous *avez dit* tout cela du principal défenseur de la mission de saint Bénigne ; mais vous *l'avez écrit, en toutes lettres*, dans votre travail sur saint Bénigne, inséré dans le tome I de novembre des *Acta Sanctorum*.

Après cela vous avez la hardiesse de vous adresser directement à Sa Grandeur et de lui dire, à la fin de votre lettre : « Ensuite, j'ose prier Monseigneur l'Evêque de Laval, si la « charge pesante de l'épiscopat lui en laisse le loisir, de « relire son livre et de lire mon commentaire, et il restera « convaincu que, malgré ma franchise, *je ne lui ai pas* « *absolument manqué de respect* ». Je trouve l'adverbe *absolument* très joli et je prie le R. Père de vouloir bien me dire comment il s'y prendrait pour manquer *absolument* de respect à un Evêque français.

Monseigneur l'Evêque de Laval ne se contente pas de donner à entendre ; mais il affirme positivement que le R. P. Van Hooff conteste à saint Bénigne sont pays, son caractère, sa mission, ses Actes et son tombeau. Nous allons voir incessamment si cette accusation est fondée.

8 et 9. Le § 3me du travail que j'ai adressé à Monseigneur Bougaud est intitulé : Doutes non fondés du R. P. Van Hooff sur I. La Vie ; — II. La Patrie ; — III. La Mission ; — IV. L'époque de l'Apostolat ; — V. L'Episcopat ; — VI. Le

tombeau de saint Bénigne. Sa Grandeur, pour des raisons, que je ne connais pas, a cru devoir remplacer le mot *douter* par le mot *contester*.

« On m'accuse, écrit le R. P. Van Hooff, d'avoir contesté à saint Bénigne son pays. Je réponds : je n'ai contesté rien ; mais j'ai avoué en toute simplicité mon ignorance ». Page 139, n° 32. En effet, le R. Père écrit : « Quœritur primo loco unde « sit (sanctus Benignus). Et respondent quotquot Actis vul- « gatis nituntur, orientem esse sancti martyris patriam, « missumque Benignum a Sancto Polycarpo ad prœdican- « dum gentibus Gâlliarum Dei evangelium. Nos vers, cum « Actis fidem habere non possimus, neque aliunde certi quid- « quam noverimus, *ignorantiam fatemur* : On demande « d'abord de quel pays est saint Bénigne. Tous ceux, qui « admettent les Actes du saint Martyr, répondent qu'il était « de l'Orient et qu'il avait été envoyé dans les Gaules par « saint Polycarpe, pour y prêcher le saint Evangile. Quant « à nous, qui ne pouvons pas ajouter foi aux Actes et qui « n'avons appris rien de certain d'autre part ; *nous avouons « notre ignorance* ». Jésus-Christ dit formellement : « Qui « non est mecum contra me est : Celui qui n'est pas pour « moi est contre moi » (St-Matth. XII. 30). Suivant ce principe de Sauveur, l'ex-Bollandiste conteste à saint Bénigne son pays, puisqu'il ne l'admet pas.

« 10. J'ai contesté à saint Bénigne son caractère. Je « réponds : je n'ai jamais contesté à saint Bénigne son carac- « tère, je l'ai donné tel que l'histoire nous le fait connaître. « Je fais même mon possible pour faire admettre le carac- « tère épiscopal de saint Bénigne, caractère que Monseigneur « de Laval, jadis l'abbé Bougaud, croyait ne pas devoir lui « reconnaître.... ».

Il n'est pas rare de voir un auteur nier dans une première édition ce qu'il soutient formellement dans les éditions suivantes d'un ouvrage. Monseigneur Bougaud a publié, en 1858, son *Etude sur Saint Bénigne* ; depuis cette époque-là, il a édité la *Chronique de Saint-Bénigne de Dijon*, qui contient des preuves évidentes de l'épiscopat de l'illustre Apôtre de la Bourgogne. Voilà pourquoi il admet aujourd'hui le caractère épiscopal du saint Martyr.

Quant au R. P. Van Hooff, il écrit à ce sujet : « Quœritur « deinde episcopusne fuerit aut simplex sacerdos (Sanctus « Benignus). Si Actis fidem haberem, nihil dubitarem quin « fuerit episcopus ; multô enim magis consonat illorum tem- « porum moribus ecclesiasticis episcopum solemni plurium « virorum apostolicorum missioni prœesse quam simplicem « presbyterum. Nunc vero, cum ne ipsa quidem missio « mihi sat certa videatur, *nihil affirmare, nihil ausim ne- « gare* : On demande ensuite si saint Bénigne était évêque « ou simple prêtre. Si j'ajoutais foi à ses Actes, je n'hési- « terais pas à croire qu'il était évêque ; car il serait beau- « coup plus conforme aux usages ecclésiastiques de ces « temps anciens qu'un évêque et non un simple prêtre fut « mis à la tête d'une troupe de missionnaires. Mais, comme « la mission de saint Bénigne elle-même ne me paraît nulle- « ment certaine, *je n'ose rien nier et rien affirmer à ce « sujet* ». Page 139, n° 32 F. Le R. Père ne défend pas le caractère épiscopal de saint Bénigne ; donc il le conteste, d'après le principe admis ci-dessus.

L'ex-Bollandiste ajoute, dans sa lettre : « Celui qui aura lu attentivement (il cite différents passages de son travail) ; celui-là sera peut-être d'avis que l'opinion favorable à l'Episcopat de saint Bénigne a sa raison d'être ». Le R. Père vient de faire un grand pas en avant ; bientôt, il faut l'espérer, il suprimera *son peut-être* et nous serons pleinement d'accord. Du reste, cette opinion est tellement, généralement admise aujourd'hui, qu'on lit dans la table de l'*Histoire de l'Eglise* par les abbés Daras, Bareille et Fèvre : « Dijon : Principaux évêques : *Saint Bénigne....*

« 11. J'ai contesté à saint Bénigne sa Mission. Je réponds : « je n'ai contesté rien ; j'ai avoué en toute simplicité mon « ignorance ». Page 139, n° 32. Cette réponse est encore plus inexacte que les précédentes, parce que le Père Van Hooff écrit : « Quum ne ipsa quidem Missio mihi sat certa « videatur : Comme la mission de saint Bénigne elle-même « *ne me paraît pas assez certaine* ». Il conteste bien réellement, dans toute la force du terme, la mission du saint Martyr.

« 12. J'ai contesté les Actes de saint Bénigne. Je réponds : « j'ai publié six exemplaires d'Actes de saint Bénigne, six

« Passions, comme on dit.... et, après cela on vient me dire « qu'à saint Bénigne je conteste ses Actes? ». Oui, on le dit avec raison, parce que le R. P. Van Hooff a écrit textuellement : « Nos vero, cum Actis fidem habere non possimus : « Quant à nous, comme *nous ne pouvons pas ajouter foi* « aux Actes de saint Bénigne ». Peut-on les contester d'une manière plus péremptoire ?

D'ailleurs, l'ex-Bollandiste fait les aveux suivants, dans sa lettre : « Mais, dira-t-on, vous ne voulez pas convenir que « nous tenons des *Actes authentiques!* Vous dites que les « *Actes sont apocriphes!* C'est vrai, je l'ai dis, je le dis et « je le dirai aussi longtemps qu'on n'aura pas donné *des* « *preuves* de *l'authenticité* ». Le R. Père intervertit à dessein les rôles. Il vient de nous déclarer qu'il a trouvé les Actes de saint Bénigne dans les bibliothèques *des Pays-Bas, de la Belgique, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne*, c'est-à-dire de l'Europe entière, où ils existent depuis des siècles et des siècles. Nous les possédons donc de temps immémorial ; ce n'est pas à nous à montrer qu'ils sont authentiques ; mais c'est à lui de prouver qu'ils ne le sont pas et tant qu'il n'aura pas fait cette preuve, nous serons en droit de les considérer comme authentiques et d'affirmer que l'Orient est *le pays* de saint Bénigne; qu'il a reçu sa *Mission* de saint Polycarpe, etc., parce que tous les Actes, conservés dans les bibliothèques de l'Europe, le disent.

Le R. P. Van Hooff écrit encore : « Mais, pour avoir dit que « les actes sont apocryphes, je n'ai pas dit que ces actes ne « contiennent pas *de la vérité*. Je n'ai jamais dit et je ne « dirai jamais que les actes de saint Bénigne sont entièrement « faux. N'ayant pas des preuves de l'authenticité des Actes, « et par conséquent contraint de les considérer comme apo- « cryphes, la probité d'historien m'a empêché d'en tirer des « arguments et d'admettre comme prouvés certains faits, qui « ne reposent que sur des Actes ou sur d'autres pièces, qui « ne méritent pas, à mes yeux, assez de confiance pour « servir de base historique ». Le R. Père continue à raisonner à faux : il doit considérer comme authentiques les Actes de saint Bénigne, que nos ancêtres nous ont légués, tant qu'il ne lui sera pas démontré qu'ils sont apocryphes.

Enfin l'ex-Bollandiste nous apprend qu'il a été assez heureux pour trouver un témoignage historique irrécusable, *qui prouve la vérité d'un point énoncé dans les Actes*, c'est-à-dire du genre de mort de saint Bénigne. Page 138, n° 22. En effet il s'exprime ainsi : « Ipsum mortis genus sane absque « omni dubio admitti ut verum debet. Etenim quum tempore « Wuillelmi abbatis reliquiæ sancti martyris inspicerentur « « in ejus cerebro, quod in descripta ejus Passione legitur, « vulnus ferreo vecte illatum continuo apparuit », uti testatur « Radulfus Glaber, in vita sancti Wuillelmi, cap. 7 : Le genre « de mort de saint Bénigne doit être admis sans aucune « hésitation comme certain. Car, dans une visite des reliques « du saint martyr, qui fut faite du temps du vénérable « Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon « on aperçut « immédiatement sur son crâne la blessure que la barre de « fer y avait faite, comme il est rapporté dans la Passion du « saint ». « C'est Raoul Glaber qui atteste ce fait dans la vie « du vénérable Guillaume, chapitre 7 ».

Je demande au R. P. Van Hooff la permission de compléter le texte de Raoul Glaber, en ajoutant ici ce qui précède et ce qui suit immédiatement les paroles citées par l'ex-Bollandiste : « Coram præcipuo illius monasterii altari profundius habe- « batur defossum memoratum sepulcrum. Quod continuo « requirens invenit, aperiens que contigere meruit (Willelmus) « *sacratissima ossa* ; in cujus ejus cerebro, etc. (comme « dans la citation du R. P. Van Hooff). *Quæ omnia integro* « *numero*, præsentibus honestioribus tam episcopis, quam « cœteris diversorum ordinum vel sexuum cum odoriferis « thimiamatibus ac psallentium choris in eodem recondidit « sarcophago (Monseigneur Bougaud : Etude sur saint Béni- « gne. Page 263, note 2 et 264). Devant le principal autel du « monastère de Saint-Bénigne était enfoui profondément le « mémorable tombeau de saint Bénigne. A peine l'abbé Guil- « laume eut-il commencé à le chercher qu'il eut le bonheur « de *découvrir les très sacrés os de l'illustre martyr* [il « aperçut immédiatement sur le crâne la blessure, qui y « avait été faite, par la barre de fer, comme il est rapporté « dans la passion du saint martyr]. Le pieux abbé convoqua « une grande assemblée d'évêques, d'abbés, de seigneurs, et,

« au milieu des chants de joie, après avoir encensé plusieurs « fois le sacré dépôt, il renferma *tous les os sans exception*, « dans le même sarcophage ».

D'abord la merveilleuse trouvaille du R. P. Van Hooff a été faite, il y a trente ans déjà, par Monseigneur l'évêque de Laval et tout le mérite du R. Père consiste à se l'être indûment appropriée comme son bien propre.

Ensuite, je déclare ne rien comprendre aux règles de critique suivies par l'ex-Bollandiste. D'un côté, il regarde comme *un témoignage historique irrécusable* le milieu du texte de Raoul Glaber, que j'ai mis entre des crochets, dans la traduction. D'un autre côté, il rejette absolument le commencement et la fin du même passage, que Monseigneur Bougaud s'est permis de découvrir avant lui et de copier intégralement. Il gourmande même en ces termes sa Grandeur, comme je l'ai déjà dit plus haut ; je cite de nouveau ses paroles : « Dominus « Bougaud narrat : Monsieur Bougaud raconte qu'on ouvrit « le tissu, qui contenait les saintes reliques et qu'on trouva « tous les *grands ossements du corps de saint Bénigne*. « Ad cujus rei fidem nullum affert documentum, testimonium « nullum ; res ergo stat ejus fide, in quam jurare non ausim: « Mais il (Monseigneur l'évêque de Laval) n'apporte, à l'appui « de son assertion, aucun document, aucun témoignage ; elle « ne repose donc que sur sa parole, dont je n'oserais pas me « porter garant ». Page 145, n° 36 F. J'en demande bien pardon au R. P.; Monseigneur Bougaud apporte, à l'appui de ce qu'il avance, *un témoignage historique irrécusable*, celui de Raoul Glaber.

Franchement, quand on procède ainsi en hagiographie, on ne fait plus de la critique, mais de l'arbitraire. « Voulez-vous « donc, nous dit le R. P. Van Hooff, que j'aille blesser la « vérité, sous prétexte d'honorer saint Bénigne ! A Dieu ne « plaise ! La cause de Dieu et de ses saints *demande avant* « *tout la vérité* ». C'est précisement à cause de cela, mon R. Père, que vos lecteurs voient, avec le plus grand chagrin, les accrocs nombreux et profonds que vous avez faits à la vérité, dans votre travail sur le glorieux saint Bénigne.

« 13. On m'accuse de contester à saint Bénigne son tom- « beau. Je réponds : Celui qui *a suggéré* à sa Grandeur Mon-

« seigneur l'évêque de Laval cette accusation n'a jamais lu « mon commentaire, ou bien, il n'y a pas moyen de le « cacher, il a fait violence à la vérité connue ; car il n'y a rien « de si fortement accentué, dans mon commentaire, que « l'existence du tombeau de saint Bénigne à Dijon. L'exis- « tence de ce tombeau est pour moi la base sur laquelle « repose toute l'histoire de saint Bénigne ».

Je vous avoue, sans ambages, mon R. Père, que c'est moi qui ai, non pas *suggéré*, mais *affirmé* positivement à Monseigneur Bougaud que vous *contestez à saint Bénigne son tombeau*, et je prouve ainsi mon affirmation. Pour qu'il n'y ait aucune équivoque, je déclare entendre par le tombeau de saint Bénigne le sarcophage dans lequel sainte Léonille avait enseveli le corps de l'illustre martyr, suivant ces paroles de Raoul Glaber : « Coram prœcipuo illius monasterii altari « profundius habebatur defossum memoratum *sepulcrum*... « Egregii martyris ossa... omnia integro numero.... in « eodem recondidit *sarcophago* ». Or voici en quels termes vous parlez de cette chère et antique relique, qui a renfermé, pendant tant de siècles, les restes mortels de saint Bénigne. Vous dites, d'abord, que vous êtes descendu dans la crypte de saint Bénigne, au mois de décembre 1879, accompagné de votre savant ami, M. Philippe Guignard (bibliothécaire de la ville de Dijon) et guidé par M. l'abbé Guérin (alors vicaire de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon). Puis vous ajoutez : « In ipso sepulcro lapideum invenimus sarcophagi fundum, « quæ *credebatur* pars fuisse illius magni *sarcophagi*, in « quo S. Gregorius Lingonensis beati martyris corpus inve- « nerat. Cernebatur etiam pars infima structuræ, quæ vide- « batur esse cryptæ illius quœ olim sacro sepulcro convoluta « fuerat....: Nous avons trouvé, dans le tombeau même, le « fond d'un sarcophage en pierre, *qu'on croyait* être une « partie du grand sarcophage, dans lequel saint Grégoire de « Langres avait trouvé le corps de saint Bénigne. On voyait « aussi la partie basse d'une construction, qui semblait être « celle de la crypte, qui environnait autrefois le tombeau « sacré ». Page 151, n° 78 E. Ainsi donc *ce fond de sarcophage* en pierre, que tout le monde appelle *le tombeau* de saint Bénigne, n'est, selon vous, qu'un *prétendu tombeau* de

notre saint Patron : *credebatur*. Cette expression dédaigneuse me révolte et je proteste contre elle avec toute l'énergie dont mon âme indignée est capable, et, certes, j'aurai de nombreux imitateurs à Dijon et ailleurs.

Mais, me direz-vous, mon R. Père, ce n'est pas le sarcophage de saint Bénigne que j'appelle son tombeau. En cela vous avez encore tort, parce que c'est le sarcophage de saint Bénigne qu'on a toujours appelé et qu'on appelle encore aujourd'hui le tombeau de saint Bénigne. J'ai rapporté ci-devant les paroles de Raoul Glaber; en voici d'autres qui sont plus claires encore : « Erat enim sepulcrum, ut beatus multo-« rum sanctorum descriptor miraculorum Gregorius Turono-« rum pontifex refert, pergrandis arca lapidei sarcophagi « continens illum : Le tombeau de saint Bénigne était, ainsi « que le rapporte saint Grégoire, évêque de Tours, qui a « raconté un grand nombre de saints miracles, un grand « sarcophage de pierre renfermant le corps du saint martyr ». (Chronique de Saint-Bénigne. Page 137. Note).

Du reste, il est impossible, après vous avoir lu, de savoir au juste ce que vous entendez par le tombeau de saint Bénigne. Pour en finir, si cela peut vous être agréable, je dirai que *vous contestez le sarcophage de saint Bénigne*, au grand scandale de ses pieux et dévots admirateurs, parmi lesquels j'aime à me placer.

14. Oui, mon R. Père, c'est moi qui *ai parlé* à Monseigneur Bougaud des motifs présumés, qui avaient pu vous déterminer à le maltraiter, comme vous l'avez fait ; mais, c'est sa Grandeur qui a appelé ces motifs *petits*, *bas* et *misérables*. Voici ce que j'ai écrit : « Mais enfin, quels motifs puissants ont donc pu décider le R. P. Van Hooff à traiter si sévèrement et si injustement Mgr Bougaud ? Suivant les uns, c'est parce que, dans son Histoire de sainte Chantal et des Origines de la Visitation, Mgr l'évêque de Laval n'a pas dit un mot des rapports spirituels que l'illustre servante de Dieu a eus avec plusieurs Pères de la Société de Jésus et que les Jésuites ne lui ont jamais pardonné ce silence sans doute calculé. Selon les autres, en dénigrant l'un des plus célèbres vicaires généraux de Mgr Dupanloup, il a voulu attaquer indirectement et discréditer le *Catholicisme libéral*, dont

l'évêque d'Orléans a été un des plus ardents défenseurs et ses familiers des partisans avérés. Le lecteur impartial trouvera ces raisons très insuffisantes et il condamnera avec une juste sévérité les violences de langage du R. P. Van Hooff, dans les *Acta Sanctorum*, où elles sont plus répréhensibles que partout ailleurs ».

Je ne crois pas avoir commis de péché même véniel, en écrivant les lignes qui précèdent, et je prie le R. P. Van Hooff de garder son pardon pour une meilleure occasion. Au risque de lui paraître relaps, je vais lui indiquer un troisième motif, qu'un ecclésiastique haut placé, dans le clergé de Dijon, et ami de Monseigneur Bougaud, me faisait connaître dernièrement. Pendant que Monseigneur l'évêque de Laval était aumônier du couvent de la Visitation de Dijon, les Pères Jésuites venaient souvent, à son insu, confesser, prêcher, etc., dans la chapelle du monastère. Ayant appris par hasard que tel jour, à telle heure, un Père devait prêcher dans la dite chapelle, Monseigneur Bougaud se prépara, arriva à l'improviste, au moment où on s'y attendait le moins, monta en chaire, prêcha et dit au Père, qui avait fait bonne contenance et assisté bravement à tout le sermon : « A votre tour, mon Père ». Inde iræ, a ajouté, en forme de conclusion, mon interlocuteur.

15. *La haine des erreurs* est une sainte haine et j'engage fort le R. P. Van Hooff à la conserver pendant toute sa vie, en y joignant la charité pour les personnes.

16. Il est très vrai, comme le dit Monseigneur Bougaud, qu'un courant dangereux, venant d'Allemagne, nous menace. Et je suis obligé de dire au R. P. Van Hooff qu'il est engagé, peut-être plus qu'il ne le croit, dans ce courant mauvais, et qu'il cultive beaucoup trop l'argument négatif, qui est celui des Allemands et de leurs disciples français. Pour lui *l'Histoire* est tout et la *Tradition* n'est rien, tandis que l'histoire et la tradition sont deux sœurs, qui doivent rester inséparables et se prêter un mutuel appui. Qu'il abandonne complètement l'argument négatif, qui ne prouve souvent que l'ignorance profonde de celui qui l'emploie ; qu'il ne néglige jamais la tradition, qui fréquemment lui sera d'un grand secours, et ses ouvrages d'érudition y gagneront beaucoup. Mais je

m'arrête, quoique j'aie encore beaucoup d'autres choses à dire au R. Père, parce que je m'aperçois que c'est *Gros Jean qui en remontre à son curé.*

17. Mon R. Père, vous parlez à Monseigneur l'évêque de Laval de votre franchise ; vous voyez que je n'en manque pas moi-même. Vous dites à sa Grandeur : « Le chemin des *Baillet* et des Launoy n'est pas mon chemin ». Cependant, vous commencez, de la manière suivante, dans le premier volume du mois de novembre (62e de la collection) votre travail sur saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne : « Magnum « est et celeberrimum Benigni martyris nomen, cujus inclyta « fama gloriæ per universam fere latini oris Ecclesiam inde « a remotissimis seculis sparsa, majori in dies luce resplen- « dere pergit. Cujus utinam tam certa esset rerum gestarum « historia quam sanctitatis ac martyrii corona. (Page 134, « n° 1 B) : Le nom de saint Bénigne, martyr, est grand et « très célèbre ; le bruit de sa renommée et de sa gloire a rem- « pli, depuis les siècles les plus reculés, presque toute l'église « latine ; la lumière, qui jaillit autour d'elles, devient de jour « en jour plus éclatante. Plaise à Dieu que l'histoire de ce « qu'il a fait ici-bas soit aussi certaine que sa sainteté et son « glorieux martyre ». Baillet avait écrit avant vous : « Le « nom de saint Bénigne n'est pas moins célèbre, en France, « que celui de saint Césaire, en Italie, et les histoires, que « nous en avons, ne sont aussi guère moins incertaines ». Vous devez reconnaître en toute sincérité, mon R. Père, que vous avez traduit exactement en latin le français de Baillet, en l'amplifiant un peu ; vous allez même jusqu'à employer les mêmes expressions que lui, dans les quelques lignes, que je viens de citer, v. g. *nom, nomen ; célèbre, celeberrimum ; histoires, historia ; incertaines,* Cujus utinam *tam certa !* Vous devez donc reconnaître de gré ou de force que vous suivez *le chemin de Baillet,* que vous vous trouvez dans *le courant de Baillet* et par conséquent de tous les *Dénicheurs de saints* du dix-septième et du dix-huitième siècles, qui, quand ils ne pouvaient pas faire mieux, cherchaient à inspirer des doutes à leurs lecteurs, en prétextant de leur *ignorance* plus ou moins réelle.

Vous conseillez à Monseigneur l'Evêque de Laval de lire,

s'il en a le temps, *quelques-uns de vos travaux sur les saints*, dans le tome I de Novembre, *par exemple* saint Austremoine, de Clermont-en-Auvergne, lui affirmant que, s'il faisait cette lecture, *son esprit aurait bientôt acquis la conviction certaine que le P. Van Hooff se trouve dans le courant opposé au courant des Launoy et des Baillet.* D'abord, il n'est pas question, pour le moment, de saint Austremoine, de Clermont-en-Auvergne, mais bien de saint Bénigne de Dijon-en-Bourgogne. Puis, quelle est la conviction qu'on acquiert bien vite en lisant la *Vie de Saint Austremoine*, écrite par le R. P. Van Hooff? c'est que, dans le principe, il est toujours rempli d'excellentes intentions, de bonne volonté; mais que tout cela dure ce que durent les roses, c'est-à-dire l'espace d'un instant. Dans son travail relatif à saint Bénigne, le R. Père assure que sa piété vive et sincère envers le saint Martyr le poussait à faire une description complète de sa crypte et de son tombeau ; mais qu'un conseil prudent, qui lui a été donné, l'a décidé à abandonner son projet. « Libenter pro nostro erga S. Benignum « pietatis affectu rerum gestarum ordinem enucleate prose- « qui volueramus; verum prudenti usi consilio indicavimus « tantum.... ». Page 151, n° 78. E. De même, dans sa *Vie de Saint Austremoine*, il déclare que la question de l'Evanlégisation des Gaules, quoiqu'elle eut déjà été traitée dans les *Acta Sanctorum*, devrait être traitée de nouveau, à l'occasion de saint Austremoine : « Quœstio vero ipsa, non « sermel in actis nostris fuit tacta... propter Austremonium... « iterum tractanda ». Mais il ajoute bien vite qu'après mûre réflexion, il a entièrement changé d'avis. « Verum enimvero « re mature considerata a primo proposito dissiluimus ». Page 23, n° 2. C.

Le R. P. Van Hooff emploie la fin de cet alinéa à plaider les circonstances atténuantes en sa faveur; mais le fond et la forme de son plaidoyer ne lui attireront pas les sympathies et la bienveillance du jury, qui s'appelle l'opinion publique et qui le condamnera à la peine la plus sévère, qu'il a bien méritée.

18. Je crains sérieusement que, si le R. P. Van Hooff persiste à en appeler au jugement des lecteurs du *Bulletin*, leur sentence lui cause un très vif chagrin.

19. En s'adressant à moi, le R. P. Van Hooff fait suivre ces mots : Monsieur l'abbé, d'un point d'admiration ou d'exclamation, qui m'a d'abord fort intrigué ; mais une personne, compétente en pareille matière, m'a affirmé que la langue allemande et la langue hollandaise étaient prodigues de ces sortes de points et que celui qui me préoccupait, était bien à sa place.

J'ai accueilli favorablement la demande du R. P. Van Hooff, et publié, sans la moindre difficulté, dans mon travail, sa *Réponse à la lettre de Monseigneur l'Evêque de Laval.* J'espère que, de son côté, par réciprocité, il exaucera volontiers les trois prières, que je vais lui adresser.

I. Je conjure le R. P. Van Hooff de retirer les expressions peu parlementaires, dures, injurieuses et non fondées, dont il s'est servi, en parlant de Monseigneur Bougaud, évêque français, rempli de science et de piété et jouissant de l'estime universelle.

II. Je supplie le même Père de mettre, dans le tome premier du mois de Novembre (62e de la Collection entière), des *Acta Sanctorum*, un carton, modifiant tous les passages de son long travail sur saint Bénigne, qui ont besoin d'être retouchés, soit pour le fond soit pour la forme.

III. Je prie instamment le R. Père de vouloir bien me pardonner toutes les paroles malsonnantes, qui auraient pu m'échapper, dans la chaleur de la discussion, et l'auraient contristé plus ou moins fortement. Comme lui, j'aime la vérité et je la défends de toutes mes forces par la plume et par la parole ; comme lui, je déteste l'erreur et je la combats avec toute l'énergie, dont je suis capable. Je respecte profondément en lui l'*écrivain, le prêtre, le religieux* et *l'homme,* quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître, parce qu'il est l'enfant de Dieu et mon frère en Jésus-Christ. Mais il n'a pas traité avec tout le respect voulu ; il a même attaqué nos vieilles et chères traditions Bourguignonnes, touchant saint Bénigne, notre premier Apôtre, notre illustre et glorieux patron. Oh ! alors, j'ai senti mon sang bouillonner dans mes veines ; j'ai pris mes meilleures armes et je suis parti en guerre contre l'ennemi de nos antiquités chrétiennes. L'ai-je terrassé ? Je le souhaite de tout mon cœur pour la gloire de Dieu et de son saint martyr Bénigne.

CHAPITRE III

Les évêques de Langres et de Dijon, successeurs immédiats de saint Bénigne

---

Monseigneur Devoucoux, évêque d'Evreux, commence ainsi sa dissertation, intitulée : *Origines de l'Eglise éduenne* (1), lue, en 1855, dans une des séances de la Société éduenne des lettres, sciences et arts d'Autun, dont il était alors président. « Les questions relatives à l'origine *des Eglises de Bourgogne* et de l'Eglise d'Autun en particulier paraissaient avoir été résolues, depuis longtemps, par les plus habiles critiques. Baronius, de Valois, du Saussay, Dom Ruinart, Tillemont, Fleury, Longueval, les Bollandistes, les auteurs du Gallia Christiana et Alban Butler ont unanimement reconnu que les Eglises d'Autun et *de Langres* ont été fondées, vers le milieu ou la fin du deuxième siècle de Jésus-Christ, par des ouvriers évangéliques venus de l'Asie mineure. Récemment encore, M. l'abbé Guettée, résumant tous les travaux anciens, et tenant compte des opinions motivées des auteurs plus récents, attribue sans hésiter la fondation de ces deux Eglises à saint Andoche et à saint Bénigne, disciples de saint Polycarpe, martyrisé sous l'empereur Marc-Aurèle. « Au second siècle, dit-il, une nouvelle « troupe d'ouvriers évangéliques vint d'Orient donner à « l'Eglise gallo-romaine une impulsion nouvelle ; elle avait « pour chef un saint vieillard nommé Pothin, et ses princi- « paux compagnons étaient Irénée, Bénigne, Andoche, le

1. *Annales de la Société éduenne*, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857. Autun, Michel Dejussieu, 1858. Page 179 et suivantes.

« diacre Thyrsus et le sous-diacre Andéol. Ils choisirent Lyon « pour le siège de leur colonie religieuse. Laissant à Lyon « Pothin et Irénée, Bénigne, avec ses deux compagnons, le « prêtre Andochius et le diacre Thyrsus, cotoya la rive « droite de l'Arar (Saône) et alla fonder l'Eglise éduenne.... « Il parcourut ensuite toute la partie septentrionale de la « province lyonnaise, prêcha dans la cité des Lingons et « parvint jusqu'à Divio (Dijon). C'est là que le Préfet Teren- « tius le fit périr, dans d'effroyables supplices (1) ».

« La tradition de l'Eglise de France, avait déjà dit le sévère « historien Tillemont, est que saint Pothin, saint Bénigne, « saint Andoche, saint Thyrse, saint Andéol et saint Irénée, « illustres entre ceux qui ont prêché la foy à Lion et dans les « pays voisins, et qui l'y ont mesme arrosée de leur sang, « estaient disciples de saint Polycarpe, et que c'est ce saint « qui les a envoyés en France. Il est certain au moins que « cette créance est assez ancienne, puisqu'outre l'autorité « des martyrologues de Bède, d'Usuad, et d'Adon, les actes « de saint Speusyppe et de ses frères, envoyés par War- « nahaire à saint Céraune, évesque de Paris, au commence- « ment du septième siècle, le dirent de saint Bénigne, de « saint Andoche et de saint Thyrse. On s'appuie encore sur « ce qu'entre les martyrs de Lion, il s'en trouve plusieurs « qui estoient de l'Asie mineure, et que la lettre, qui con- « tient leur martyre, est adressée aux Eglises d'Asie et de « Phrygie. A quoy M. Godeau ajoute que les cérémonies, « observées jusqu'à présent par l'Eglise de Lion tiennent « plus de la liturgie grecque que de la romaine. Il paraît « aussi que les fidèles de Lion et de Vienne écrivirent en « grec non-seulement à ceux d'Asie, mais mesme au Pape « saint Eleuthère ; ce qui paraît assez étrange, si l'on n'a dit « que la pluspart de ceux qui gouvernèrent ces Eglises « étaient des Grecs (2) ».

« Qu'aurait donc pensé le même auteur, s'il eut connu le cérémonial tout-à-fait oriental, écrit par saint Germain, abbé de Saint-Symphorien d'Autun, au sixième siècle, et découvert

1. Guettée (abbé). *Histoire de l'Eglise de France.* T. I. Pages 5, 6, 22.
2. Tillemont : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique.* T. II. P. 337.

par Dom Martène dans la bibliothèque de l'abbaye de saint Martin de la même ville ? Qu'aurait-il ajouté, s'il avait eu sous les yeux la célèbre inscription religieuse de notre Musée (1), qui prouve à la fois et l'origine grecque et la haute ancienneté de l'Eglise d'Autun ? Qu'aurait-il dit, s'il avait eu l'occasion d'observer que le célèbre texte grœco-latin de l'Evangile, connu dans la science sous le nom de *Manuscrit de Cambridge,* sort de l'Eglise de Lyon, où il a été enlevé à l'Eglise Saint-Just par le protestant Théodore de Bèze, qu'il y a été employé aux usages liturgiques et qu'on lit encore, à la marge, l'indication des leçons du texte sacré, suivant la convenance des principales fêtes ? Qu'aurait-il dit enfin, s'il avait lu sur un ancien manuscrit liturgique d'Autun, la transcription en caractères latins du texte grec du *Gloria in excelsis*, en même temps que le Sacramentaire de la même église porte une rubrique d'où il est facile de conclure que les néophytes lisaient le texte grec du symbole ? ».

Mgr Devoucoux croit, avec raison, que ces deux pages suffisent pour montrer péremptoirement que les *Eglises* ou *Diocèses* de Langres et d'Autun ont été établis, au milieu ou à la fin du second siècle de l'ère chrétienne par saint Bénigne et saint Andoche, disciples de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, et il consacre tout le reste de sa dissertation à réfuter solidement les *Origines dijonnaises* de M. Roget de Belloguet.

Aujourd'hui, la question est difinitivement tranchée et les défenseurs de l'*Ecole historique ou grégorienne* eux-mêmes admettent comme une chose absolument certaine que les diocèses de Lyon, d'Autun, de Langres, etc., étaient fondés, avant la fin du deuxième siècle, puisqu'ils enseignent positivement que « *saint Irénée réunit à Lyon, en* « 180, *un premier concile, qui fut bientôt suivi d'un* « *second* ». Je transcris, pour la seconde fois, ce qu'écrit à ce sujet M. l'abbé de Meissas, aumônier du collége Rollin. « D'après les partisans de l'école historique, dit-il, le chris-

1. Le cardinal Dom Pitra, résumant les travaux faits sur cette inscription par les plus savants hellénistes de l'Europe, en a donné une leçon dans son *Spicilegium Solemnense*. T. I. P. 557.

tianisme ne pénétra d'abord que dans la Narbonnaise, seule partie de la Gaule déja devenue, un siècle après César, assez romaine pour offrir à l'Evangile un terrain préparé pour le recevoir. Vienne, Arles, Narbonne, auraient été d'abord conquises à Jésus-Christ ; puis des missionnaires se seraient peu à peu avancés vers Lyon, Besançon, Toulouse, *Autun*, Bordeaux, villes que Strabon présente comme les plus considérables des Gaules, à la fin du premier siècle de notre ère. L'an 152, une mission grecque aurait établi son centre à Lyon, et grâce à ses efforts, le Christianisme, franchissant les bornes de la Narbonnaise, aurait remonté la vallée du Rhône jusqu'à *Langres et à Dijon*. De là les premiers martyrs de la Gaule, sous la persécution de Marc-Aurèle, vers 177, et la possibilité pour saint Irénée de réunir à Lyon, en 180, un premier concile bientôt suivi d'un second. Puis il y aurait eu un arrêt causé par les persécutions de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère, et ce serait seulement vers le milieu du troisième siècle que l'œuvre de l'évangélisation des Gaules fut reprise avec assez de succès pour qu'il se trouvât *des Eglises* sur presque tous les points au commencement du quatrième siècle. Nous entendons ici *par église une chrétienté permanente, gouvernée par un évêque, lequel est remplacé quand il fait défaut.....* (1) ».

M. Paul Allard, l'un des trois défenseurs de l'école nouvelle, s'est séparé de M. l'abbé Duchêne et de M. l'abbé Roussel relativement à l'époque de la fondation des diocèses de la Bourgogne. Il m'écrivait, le 3 du présent mois d'Avril 1888 : « Je partage d'une manière générale l'opinion, que vous me citez, de mon savant ami M. Duchêne. Cependant, je ne puis faire comme *lui remonter, au temps de Constantin ou de ses fils, les origines de l'Eglise de Langres* ; car, dans mon tome III (Les dernières persécutions du troisième siècle), je raconte, page 151, le martyr de saint Didier, évêque de Langres, que je place en 259 ». M. Paul Allard écrit, en effet : « Didier, évêque de Langres, s'offre à Chrocus pour victime, conjure le vainqueur de se contenter de son supplice, et périt avec l'archidiacre Valerius et de

1. M. l'abbé de Meissas : *Prédication du christianisme dans le Pagus sylvanectensis* : Paris, Donniol, 1877. Pages 6 et 7.

nombreux compagnons. Valerianus et Gallienus romanum imperium sunt adepti.... Quorum tempore, Chrocus ille, alamannorum rex, commoto exercitu, Gallias pervagavit (Grégoire de Tours. *Historia Francorum* I. 30). Des écrivains postérieurs : Frédégaire, Ammoin, Sigebert, font de Chrocus un roi des Vandales et placent l'invasion au cinquième siècle. Mais, avec les Bollandistes, Bouquet (*Histoire de l'Eglise gallicane* III. 39), Denys de Sainte-Marthe (*Gallia christiana* I. 37), Tillemont (*Mémoires*. IV. Article et notes sur saint Privat), je suis l'opinion de Grégoire de Tours, et je renvoie, pour les raisons à l'appui, à la dissertation de Cuper, dans les *Acta Sanctorum* du mois d'Août. T. IV. Pages 433-436. (Les dernières persécutions du troisième siècle. Pages 148, 149, 150 et 151) ».

M. Paul Allard continue : « On n'a point, dit-il, la date exacte de l'empereur Aurélien dans les Gaules et l'ont connaît imparfaitement les villes où il séjourna. Il dut franchir les Alpes avant le milieu de 274.... Les lieux, ou la tradition place des martyrs, sont ceux où vraisemblablement Aurélien passa, dans lesquels au moins sa volonté se fit sentir. Ils se rencontrent au centre et au sud de la Lyonnaise, entre la Loire, l'Yonne, le Rhône et la Saône, s'étageant, pour ainsi dire, d'Orléans, que dut visiter l'empereur, à Lyon, où certainement il s'arrêta. Saint Priscus et saint Cottus sont marqués aux environs d'Auxerre, le 16 Mai ; l'*Evêque Révérien* (troisième successeur connu de saint Andoche), le prêtre Paul et ses compagnons, *à Autun*, le 1er Juin.... Les Actes de saint Révérien, évêque d'Autun, bien que composés longtemps après son martyre, sont, dans leur partie substantielle, simples, courts et de plus très précis quant à la date des faits : « En ce temps-là, dit l'auteur, l'impie Aurélien était passé des régions de l'Orient dans les Gaule ». Ces paroles supposent une connaissance exacte de l'histoire de ce prince, qui fit ses deux expéditions successives en Gaules après la guerre d'Orient ». (Les dernières persécutions du troisième siècle. 1 vol. in-8. 1887. Pages 233-236).

Seuls MM. les Abbés Duchêne et Roussel fixent l'établissement du diocèse de Langres au commencement du quatrième siècle, sous Constantin et ses fils. J'ai répondu assez longue-

ment et assez solidement, dans la première partie de cet ouvrage, aux raisons alléguées par M. l'Abbé Duchêne, pour être dispensé de m'en occuper de nouveau. Je suivrai pas à pas M. le Curé de Vauxbons et je réfuterai tous ses arguments ; mais auparavant je vais donner quelques-unes des principales raisons, qui montrent que le diocèse de Langres et Dijon a été établi au commencement du second siècle au plus tard.

§. Ier. — *Preuves de la fondation du siège épiscopal de Langres et Dijon à la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne.*

I. « Il nous a paru utile et convenable, écrit M. l'Abbé Roussel (1), de mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau suivant, qui indique, sous un seul et même coup d'œil, la situation respective des différents diocèses de France, en 1789, au moment de la révolution, avec l'indication du nombre des Cures, de leurs revenus et de leur taxation en Cour de Rome.... *Le siècle de fondation de chaque diocèse est indiqué d'après* le supplément de Moréri en 1735 (2) ». Or des cent trente-huit archevêchés ou évêchés de France, énumérés par M. le Curé de Vauxbons, *aucun n'a été fondé au premier siècle de l'ère chrétienne* ; *un seul, celui de Lyon, a été établi dans le second siècle* ; vingt-neuf dans le troisième siècle ; trente-six dans le quatrième ; vingt dans le cinquième et le reste dans les siècles suivants (3).

1. *Le Diocèse de Langres, histoire et statistique.* T. 1. Page 81.

2. L'auteur du supplément de Moréri a copié servilement les tables géographiques et chronologiques de tous les archeveschez et eveschez de l'univers... par M. l'abbé de Commanville. Rouen, Antoine Maurry. M. DCC.

3. Ier siècle, néant ; — IIe siècle, Lyon seul ; — IIIe siècle, Alby, Amiens, Arles, Avignon, Beauvais, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cahors, Châlons-sur-Marne, Chartres, Clermont-Ferrant, Evreux, Le Mans, Limoges, Marseille, Meaux, Metz, Narbonne, Nevers, Orléans, Paris, Reims, Rouen, Senlis, Sens, Toulouse, Tours, Vienne ; — IVe siècle, Agen, Aix, Angers, Angoulême, Apt, Auche, Autun, Auxerre, Avranches, Bayeux, Béziers, Cambray, Carcassonne, Chalon-sur-Saône, Coutances, Die, Embrun, Evreux, Langres, Nantes, Orange, Périgueux, Perpignan, Poitiers, Saintes, Séez, Soissons, Toul, Toulon, Troyes, Vaison, Valence, Vence, Verdun ; — Ve siècle, Agde, Belley, Comminges, Couserans, Digne, Gap, Glandève, Laon, Lescar, Lizieux, Lodève, Mâcon, Mende, Nîmes, Riez, Rodèze, Saint Paul-Trois-Châteaux, Senez, Sisteron, Tarbes, etc., etc.

Cependant, il est certain qu'il y a eu en France, au centre même de la France, à Lyon, dans le deuxième siècle de l'Eglise, *des Conciles*, c'est-à-dire des *Assemblées* d'évêques français, réunis pour régler les affaires ecclésiastiques concernant la foi, la discipline ou les mœurs. M. l'abbé de Meissas vient de nous dire : « De là les premiers martyrs de « la Gaule, sous la persécution de Marc-Aurèle, *et la possi-* « *bilité pour saint Irénée de réunir à Lyon, en* 180, *un* « *premier concile, bientôt suivi d'un second* ».

Moréri avait déjà écrit, il y a plus de deux cents ans : « Saint Irénée, assemblé avec quelques prélats des Gaules, « confirma le décret fait pour la célébration de la fête de Pâ- « ques au jour du Dimanche, après le quatorzième jour de la « lune de Mars; et écrivit une lettre au Pape Victor, dans « laquelle il le blâmait de s'être séparé de la Communion « des Eglises d'Asie, qui n'avoient pas suivi ce même Décret. « On met cette *assemblée sous l'an* 197, dans le premier « tome des Conciles de la dernière édition. Il y est parlé « d'un autre *Concile* tenu par le même saint Irénée, contre « les hérétiques de son temps, et sous le Pontificat du Pape « Eleuthère, vers l'an 185 (1) ».

M. l'abbé Peltier signale même *trois Conciles tenus à Lyon*, dans le second siècle, il s'exprime ainsi : « Lyon « (Concile de) ou des Gaules, Lugdunense, vers l'an 177. « La paix dont l'Eglise jouit après la victoire obtenue par « Marc-Aurèle sur les Quades par les prières des chrétiens, « fut bientôt troublée par les soulèvements des peuples, qui « rallumèrent la persécution en plusieurs provinces et la « rendirent plus violente qu'elle n'avait été auparavant. Mais « elle ne fut nulle part plus sanglante que *dans les Gaules* « *et surtout dans les Eglises de Lyon et de Vienne.* « Eusèbe nous a transmis l'histoire, qu'il avait tirée des « monuments publics, c'est-à-dire des Actes des martyrs, « écrits par ceux-là mêmes qui avaient été les témoins, et « ce semble les compagnons de leurs souffrances. Ils sont en « forme de lettre circulaire, adressée aux chrétiens d'Asie et « de Phrygie.... Outre le détail des souffrances des martyrs

1. *Le grand dictionnaire historique*..., par Louis Moréri. Dix-huitième et dernière édition. M. DCC. XL. Page 316 deuxième colonne.

« de Lyon, cette lettre contenait encore des instructions im-
« portantes et *le jugement des fidèles des Gaules touchant*
« *les affaires des Montanistes* ; ce qui peut la faire consi-
« dérer comme une lettre synodale. Tout ce que nous savons,
« par le témoignage d'Eusèbe, de ce jugement des fidèles
« des Gaules au sujet des Montanistes, c'est qu'il ne conte-
« nait rien que de pieux et d'Orthodoxe (Histoire générale
« des auteurs sacrés et ecclésiastiques. Tome II).

« Lyon (Concile de) vers l'an 197, au sujet de la Pâque,
« Saint Irénée, évêque de Lyon, y présida, et c'est appa-
« remment lui qui fut l'auteur de la lettre synodale, qui y
« fut dressée. On s'accorda à soutenir, conformément à la
« décision du Pape Victor, qu'on devait célébrer la Pâque
« le Dimanche. (Histoire générale des auteurs sacrés, etc.
« Tome III).

« Lyon (Concile de), l'an 198 ou 199. M. de Lalande fait
« mention d'un Concile, tenu à Lyon, en 198 ou 199, contre
« les erreurs de Valentin, et donne un fragment latin de la
« lettre de ce synode, que Baluze a trouvé digne d'entrer
« dans sa collection, où il est en grec et en latin, selon deux
« interprétations, savoir celle de Rufin et celle de Valois.
« (De Lalande, supplementum conciliorum antiquorum
« Galliæ a Jacobo Sirmondo editum. Page 12) (1) ».

Ces trois Conciles, tenus à Lyon, à la fin du deuxième siècle de l'Eglise et composés tous les trois d'évêques Français, s'occupant ensemble, non-seulement des intérêts particuliers de leurs diocèses, mais encore et même surtout des affaires de l'Univers chrétien tout entier, prouvent qu'à cette époque, il y avait déjà en France des diocèses nombreux et bien organisés. Il prouvent particulièrement que les diocèses, fondés, à côté de celui de Lyon, à Autun et à Langres, par saint Bénigne et saint Andoche, compagnons d'apostolat de saint Pothin et de saint Irénée, avaient des titulaires, qui assistèrent sans doute aux Conciles de Lyon, au moins aux deux derniers.

M. l'abbé Roussel admet parfaitement qu'au milieu du

1. *Dictionnaire universel et complet des conciles, tant généraux que particuliers....*, rédigé par M. l'abbé Ad.-Ch. Peltier, publié par M. l'abbé Migne, 1847. Tome I, colonne 1177.

second siècle de l'Eglise, saint Polycarpe, évêque de Smyrne, a envoyé dans les Gaules, pour les évangéliser, saint Pothin, saint Irénée, saint Bénigne, saint Andoche, saint Thyrse et saint Andéol. Il reconnaît comme véritable que saint Pothin et saint Irénée ont souffert le martyre, à Lyon ; saint Bénigne, à Dijon ; saint Andoche et saint Thyrse, à Saulieu, près d'Autun ; saint Andéol, à Bourg-Saint-Andéol, dans le Vivarais. Il regarde comme certain que la fécondité du sang de saint Pothin et de saint Irénée a été telle que la chrétienté, fondée par ces deux saints martyrs, a été immédiatement constituée en diocèse, et que ces deux premiers évêques de Lyon ont eu des successeurs immédiats sans aucune interruption. Mais il ne veut pas que saint Bénigne ait été évêque de Langres et de Dijon, et saint Andoche évêque d'Autun, comme saint Pothin et saint Irénée ont été évêques de Lyon. Il soutient que les diocèses de Langres et d'Autun, au lieu d'avoir été fondés, dans la seconde moitié du deuxième siècle, comme celui de Lyon, ont été établis seulement dans le commencement du quatrième siècle. Ce système historique, théoriquement étrange et invraisemblable, est de fait absolument faux, attendu que saint Bénigne, qui a fondé par son sang le diocèse de Langres et de Dijon, dont il a été le premier évêque, a eu des successeurs immédiats et non interrompus sur le siège épiscopal de la cité des Lingons.

A leur arrivée dans les Gaules, saint Pothin, saint Irénée, saint Bénigne, saint Andoche, saint Thyrse et saint Andéol, dirigèrent leurs pas immédiatement sur Lyon. « Après avoir « travaillé tous ensemble (dans cette ville), dit M. l'abbé « Duplus, ils se partagèrent la province Lyonnaise, comme « les premiers apôtres s'étaient partagé le monde : Pothin et « Irénée demeurèrent dans la métropole ; Andéol eut le Vi- « varais, et Bénigne se dirigea, avec Andoche et Thyrse, « vers Autun, *Augustodunum*, la Rome celtique, cité volup- « tueuse et opulente, vrai temple d'idoles, et qui devait, par « son importance même et la renommée de ses écoles mé- « niennes, fixer l'attention des missionnaires de Jésus- « Christ....

« Quand il vit la mission d'Autun florissante, Bénigne la « confia aux soins de saint Andoche et de saint Thyrse, et

« s'avança dans le pays des Lingons, autant pour suivre « l'élan de son zèle que pour répondre au désir de Fauste, « qui avait à Langres une sœur germaine, nommée Léonille, « chrétienne fervente, mais dont les trois petits fils étaient « païens. *Ils les convertit et avec eux une multitude d'in-* « *fidèles....*

« De Langres Bénigne vint à Dijon, recommandé par sainte « Léonille...., il y établit le centre de sa mission et fit rayon- « ner de là la vraie lumière dans le pays d'alentour. Il réunit « bientôt des disciples, les initia aux saints mystères et jeta « ainsi, sous la garde de saint Jean, les fondements de « l'Eglise Dijonnaise, l'heureuse mère de sainte Reine (1), « de saint Jean de Réome, de saint Bernard, de sainte Chan- « tal et de tant d'autres enfants, qui seront dans l'éternité « sa couronne et sa joie (2) ».

La vérité est donc que les diocèses de Lyon, d'Autun et de Langres ont été fondés simultanément, à la fin du second siècle, par saint Pothin, saint Irénée, saint Bénigne et saint Andoche, quatre disciples de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, venus ensemble de l'Orient dans les Gaules pour y prêcher l'Evangile de Jésus-Christ. La dignité épiscopale a toujours été accordée à saint Pothin et à saint Irénée ; pourquoi la refuserait-on à saint Bénigne et à saint Andoche ? On a toujours admis que saint Pothin et saint Irénée avaient eu des successeurs immédiats sur le siège épiscopal de Lyon ? Pour quel motif en refuserait-on également à saint Andoche et à saint Bénigne, sur les sièges épiscopaux d'Autun et de Langres ? Quand même l'histoire aurait oublié les noms des successeurs immédiats de saint Andoche et de saint Bénigne, on devrait croire qu'ils ont existé réellement et que leurs noms ont disparu, au milieu des persécutions des premiers temps du christianisme en Bourgogne. Mais nous connaissons heureusement les noms, sinon de tous les successeurs, au moins de tous les principaux successeurs immédiats de

1. Sainte-Reine est née et a été martyrisée dans le diocèse d'Autun, qui a été reconstitué sur de nouvelles bases par le condordat de 1802 ; c'est depuis cette époque seulement qu'Alise-Sainte-Reine est du diocèse de Dijon.

2. M. l'abbé H.-L. Duplus : *Vie des Saints du diocèse de Dijon.* Pages 334, 335 et 336.

saint Bénigne et de saint Andoche, de sorte qu'on peut dresser une liste à peu près complète des évêques de Langres et d'Autun, depuis le martyre de saint Bénigne et celui de saint Andoche.

II. La Cité ou Capitale de chaque tribu gauloise devint, dès l'origine du christianisme, le siège d'un évêché ; dans la suite, on démembra ces premiers diocèses, pour en établir d'autres, devenus nécessaires par le nombre toujours croissant des fidèles. « Sous l'Empire romain, écrit M. Anatole « de Charmasse, le savant secrétaire de la Société éduenne, « les principales Cités gauloises subsistent comme une divi- « sion administrative toute faite des provinces civiles ; le « christianisme survient et il s'établit dans les cadres exis- « tants, et il s'en accommode si complètement qu'il ne songe « même pas à leur donner un nom distinct ; qu'il s'agisse de « la Société civile ou de la Société religieuse, le même nom « convient à toutes les deux : celui de la *Cité*, de sorte que « les mots *Civitas Lingonum*, *Civitas Œduorum* doivent « se traduire par *Cité* ou *Diocèse des Lingons*, *Cité* ou « *Diocèse des Eduens*. Cela est si vrai que les deux Sociétés « n'éprouvèrent nul besoin de se distinguer par des noms « différents, tant qu'elles continuèrent à se mouvoir dans le « même cadre, et qu'elles ne songèrent à se distinguer par « le nom de *Diocèse*, attribué à la Société religieuse, que « quand l'érection des nouveaux sièges épiscopaux, rompant « le cadre commun, eut détruit toute espèce d'identité entre « elles ».

En conséquence des évêchés furent établis à *Autun*, Cité des Eduens; à *Sens*, Cité des Senons ; à *Troyes*, Cité des Tricanes; à *Châlons-sur-Marne*, Cité des Catalaunes ; à *Toul*, Cité des Leukes, et à *Besançon*, Cité des Séquanais. Ces différents peuples environnaient de toutes parts les Lingons. Or, à quelles époques les diocèses d'Autun, de Sens, de Troyes, de Châlons-sur-Marne, de Toul et de Besançon ont-ils été établis ? C'est ce que je vais démontrer clairement.

1° Diocèse d'Autun. — Autun, que cette ville fut l'ancienne *Bibracte*, ou une ville récente, substituée à l'antique cité des Eduens détruite, avait un évêque, dès la fin du second et le

commencement du troisième siècle. « Les saints Bénigne, « Andoche et Thyrse, disciples de saint Polycarpe, vinrent à « Autun. Ils y trouvèrent quelques premières semences de « christianisme, que Dieu féconda par leur ministère. *Après « la mort de saint Andoche*, saint Amateur, né à Autun, *en « fut Evêque* et il accrut, au milieu des persécutions, l'Eglise « confiée à ses soins ». Ainsi s'exprime Monseigneur Devoucoux, évêque d'Evreux (1). Les mots *après la mort de saint Andoche* indiquent nettement que, dans la pensée de sa Grandeur, saint Amateur succéda immédiatement à saint Andoche sur le siège épiscopal d'Autun.

« Dès le troisième siècle, ajoute M. Anatole de Charmasse, « la chrétienté naissante d'Autun avait assez d'importance « pour recevoir *l'organisation épiscopale*. C'est au moins ce « qu'on peut conclure *du titre d'Evêque d'Autun*, donné « par les martyrologes les plus anciens et les plus accrédités « à saint Amator, que son nom semble rattacher à une famille « sénatoriale de la première Lyonnaise » (2).

2° Diocèse de Sens. — Une tradition constante établit que Savinien et Potentien, envoyés par saint Pierre, évangélisèrent les Sénons et devinrent *les deux premiers Evêques* de la Métropole, qui devait, pendant quatorze siècles, compter le siège de Paris au nombre de ses suffragants. Le vénérable Bède; Raban-Maur; Adon; Usuard; Flodoard; le martyrologe d'Auxerre du dixième siècle; une prose d'Odoranne que le Cardinal Maï a publiée dans son *Spicilége romain*; le vieux *Chronicon* de Saint-Pierre-le-Vif; deux légendes de saint Savinien, l'une du onzième siècle à la bibliothèque nationale, l'autre du douzième siècle à la bibliothèque de Troyes; le martyrologe de Sens du douzième siècle; Vincent de Bauvais; Bernard Guidonis; Pierre de Natalibus; Baronius; Surius; *le Promptuarium* de Camusat; le jésuite Binet; le breviaire de l'archevêque Octave de Bellegarde; le bénédictin Dom Mathoud; le Père Guichard; le chanoine Desguerrois, tous confirment l'apostolat de Savinien et de Potentien chez les Sénons.

1. *Notice chronologique sur l'Eglise d'Autun*, imprimée à la suite des statuts synodaux du diocèse d'Autun, Chalon et Macon. Première partie, pages 347 et 348.

2. *Cartulaire de l'Eglise d'Autun*. Introduction, pages XXIX et XXX.

Le christianisme fit des progrès rapides à Sens même, et, en reconnaissance de ces heureux commencements, Savinien grava avec son pouce, sur les murailles de la cité, le signe de la croix, l'empreinte de cette consécration se voyait encore au quatorzième siècle, d'après le témoignage du célèbre Nicolas de Lyra. Suivant d'anciens hagiographes et Pierre de Saint-Julien, il construisit, à la demande de saint Pierre et de saint Paul, qui lui apparurent, la basilique de Saint-Pierre-le-Vif, du vivant même du chef des apôtres, sur les ruines d'un temple païen. Avant d'avoir la tête tranchée à coups de hache, Savinien s'était démis de la charge épiscopale, en faveur de Potentien, qui devint ainsi son successeur immédiat sur le siège de Sens.

3° Diocèse de Troyes. — Avant de devenir évêque de Sens, Potentien avait évangélisé les Tricasses, en compagnie de Sérotin. Ils s'établirent à l'orient de Troyes, près de l'un des deux bras de la Seine, qui enfermaient la ville. Ils bâtirent, dans leur demeure, un oratoire, qu'ils dédièrent au Sauveur sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul ; puis ils revinrent à Sens, où, peu de temps après, ils furent arrêtés et étendus sur des chevalets; on les transperça avec des aiguillons rougis au feu ; on leur arracha les ongles des doigts et on finit par leur trancher la tête.

4° et 5° Diocèses de Châlons-sur-Marne et de Toul. — Les principales Eglises de la Gaule Belgique se glorifient d'avoir eu pour fondateurs les disciples immédiats de saint Pierre. Les auteurs du *Gesta Trevirorum* affirment positivement que.... Memmie, 1er évêque de Châlons-sur-Marne (Catalaunes) et Mansuet, 1er évêque de Toul (Leukes) vinrent dans la Transalpine, par l'ordre du prince des apôtres. Telle est aussi l'opinion de Castillon, dans sa *Chronologie sacrée de la Belgique* ; de Gilles Boucher, dans son *Belgium romanum* ; du docteur Democharès de Mouchy, dans son livre de *Sacrificio Missæ*. Cette croyance était admise à Rome et par l'universalité des Eglises de France, au seizième siècle, puisqu'elle est consignée à la fois dans le martyrologe romain et dans le martyrologe gallican. Hugues de Flavigny ; Vincent de Beauvais ; le moine Adson ; l'historiographe Flodoard ; l'archevêque Foulque, dans une lettre du pape Etienne V ; Notker le Bègue

et Raban-Maur, dans leurs martyrologes, abondent dans le même sens.

Memmie, premier évêque de Châlons-sur-Marne, était de la race des Memmius, fameuse dans l'antiquité pour avoir fourni au Sénat de Rome des orateurs distingués, à la République des consuls intrépides et à l'Empire des colonnes inébranlables. Il consacra à Dieu, sous l'invocation de saint Pierre, le temple d'Apollon, à la porte des Monts, et dédia à l'archange saint Michel celui de Jupiter, près de la porte des Vallées. Le peuple, excité contre lui par les druides furieux, l'accabla d'outrages et le poursuivit à coup de pierres; il se retira avec le diacre Donatien et le sous-diacre Domitien, dans le bois de Bruxères, où ils se construisirent un ermitage avec des branches de bois et consacrèrent tout leur temps à la prière et aux mortifications. Sur ces entrefaites, le fils unique de Lampas, gouverneur des Catalaunes, se noya dans la Marne, en traversant le pont de Naud. On appela Memmie, déjà célèbre par ses miracles, auprès de la mère inconsolable et il la combla de joie, en ressuscitant son enfant par la vertu du signe de la croix. En mémoire de ce prodige, qui fut le principe de la conversion des Catalaunes, le clergé a coutume de se rendre processionnellement, le lundi de la Pentecôte, sur le pont de Naud, où il chante un *Te Deum*.

Poma, sœur de saint Memmie, Pudentienne et Manna, attirées par la réputation de l'apôtre des Catalaunes, quittèrent Rome et vinrent l'aider dans la conquête pacifique des âmes. L'hôpital de Châlons-sur-Marne a toujours porté le nom de Sainte-Pome, en souvenir de la sœur de saint Memmie. On a bati, dans un des faubourgs, une chapelle dédiée à sainte Pudentienne et sans cesse visitée par les pèlerins. Le corps de saint Memmie fut inhumé dans son oratoire du bois de Bruxères, autour duquel se forma un village, qui prit son nom.

Thomas Dempster raconte, dans son *Histoire ecclésiastique de l'Ecosse*, que saint Pierre envoya Mansuet ou Mansuy, originaire de l'Irlande, venu à Rome avec Claudia, épouse de Pudens, l'hôte du prince des apôtres, évangéliser les Leukes. dont il fut le premier évêque. Adson, abbé de Montier-en-Der, dans les *Actes des bienheureux Marianus et Mucheratus* ;

Usserius, dans ses *Antiquités des Eglises britanniques*; Aventin, dans ses *Annales des Boïens*; le cardinal Baronius et d'autres auteurs admettent ce glorieux apostolat. Voyant les habitants de la ville de Toul peu disposés à écouter ses prédications, Mansuet s'installa dans une cabane de feuillage, située en dehors de la ville, priant et méditant. Le jour d'une fête publique, le fils du chef des Leukes tomba, du haut des remparts, dans la Moselle et fut noyé. A la demande de la mère désolée de cet enfant, Mansuet se mit en prière et rappela le mort à la vie ; à cette vue, le chef des Leukes, les membres de sa famille et toutes les personnes présentes embrassèrent la religion chrétienne. Le saint Pontife construisit, près de sa demeure, un oratoire qu'il dédia à saint Pierre; c'est là, qu'après une longue vie, passée dans les travaux apostoliques, il fut inhumé au milieu de son peuple en pleurs. Le chœur de l'Eglise de la célèbre abbaye de Saint-Mansuy de Toul recouvrait le tombeau du saint évêque. Le caveau, devenu une propriété particulière, renferme encore la pierre sépulcrale, sur laquelle l'apôtre des Leukes est représenté en habits pontificaux, terrassant le paganisme, avec un jeune enfant en prière à ses côtés. L'image du même enfant se voit encore sculptée au bastion de Saint-Mansuy.

6° Diocèse de Besançon. — Avant de succéder à saint Pierre, le 29 juin 66, comme chef de l'Eglise universelle, saint Lin avait été envoyé, vers l'an 54, à Besançon évangéliser les Séquanais. Ferdinand Lampinet, conseiller au parlement de Besançon, dans les premières années du dix-huitième siècle, dit, dans sa *Bibliothèque séquanaise*, restée manuscrite, que l'apostolat de saint Lin à Besançon était admis de tout le monde de son temps. Avant lui, Girardot de Beauchemain, dans l'*Histoire de la guerre de dix ans*; Chifflet, dans son *Vesontio*; et les autres chroniqueurs jusqu'à Gollut, l'auteur des *Mémoires de la république séquanaise*, soutiennent ce sentiment. Le Breviaire du Cardinal Antoine-Pierre de Grammont, mort en 1698, contenait, dans la légende formant les leçons du second nocture de l'office de saint Lin, le souvenir de la mission du premier évêque de Besançon par saint Pierre. Du reste, ce breviaire d'Antoine-Pierre de Grammont ne faisait que reproduire l'ancienne tradition

liturgique sur l'apostolat de saint Lin. La mention de l'apostolat de saint Lin est aussi contenue dans les breviaires manuscrits, notamment dans un exemplaire très vieux cité par Lampinet; on arrive encore ainsi, sans interruption, une seconde fois, jusqu'au onzième siècle.

A partir du onzième siècle, on peut remonter sans obstacle, jusqu'aux temps apostoliques, non plus à l'aide de documents écrits, mais au moyen de documents archéologiques, par exemple, la colonne du panthéon bisontin renversée par la parole foudroyante de saint Lin, figurant dans les armes de l'antique cité; le baptistère de saint Lin, etc. (1).

Puisque je parle du diocèse de Besançon, je profite de cette occasion pour citer cette phrase de M. l'abbé Roussel : « La « fondation du siège épiscopal de Besançon remonte, vers « l'an 180, sur la fin du IIe siècle » (2). Je ne suis pas surpris d'entendre monsieur le curé de Vauxbons nier les origines apostoliques du diocèse de Besançon ; mais je suis très étonné de voir qu'il se contredit lui-même de la manière la plus formelle. En effet, suivant le tableau alphabétique des archevêchés et des évêchés de France, qu'il a donné, dans le premier volume de son *Diocèse de Langres, histoire et statistique*, aucun des sièges épiscopaux de France n'a été fondé, dans le premier siècle de l'ère chrétienne ; un seul, celui de Lyon, a été établi à la fin du second siècle ; celui de Besançon est au nombre de ceux qui ont été institués dans le troisième siècle. Il n'est pas permis à un écrivain sérieux de se contredire ainsi.

Quoiqu'il en soit, les diocèses d'Autun, de Sens, de Troyes, de Châlons-sur-Marne, de Toul et de Besançon, qui environnent celui de Langres au midi, à l'ouest, au nord et à l'est, c'est-à-dire de tous les côtés, étaient assurément fondés, avant la fin du deuxième siècle de l'Eglise. A priori il n'est pas possible de faire remonter à une époque postérieure l'établissement de celui de Langres.

1. L'abbé Etienne Georges (de Troyes) : *Les premiers apôtres des Gaules, ou histoire de l'introduction du christianisme dans notre pays*. Tours, Alfred Mame et fils, 1 vol. gr. in-8, M. DCCCLXXVIII. Page 110 et suivantes.

2. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Page 66.

III. Saint Paul écrivait aux Romains : « Ergo fides ex « auditu ; auditus autem per verbum Christi : la foi donc « vient de ce qu'on a entendu, et, on a entendu, parce que la « parole de Jésus-Christ a été prêchée (x. 17) ». Conformément à la règle établie par le Grand apôtre, les Papes, chefs de la sainte Eglise, ont toujours envoyé, dans les contrées encore infidèles, des Evêques et des prêtres, chargés de prêcher la bonne nouvelle aux habitants de ces lointains pays. Grégoire XVI, Pie IX n'ont pas agi autrement. A une époque encore peu éloignée, aucun missionnaire ne pouvait pénétrer au Japon. Cependant Mgr Forcade, mort archevêque d'Aix-en-Provence, était évêque du Japon et il attendait avec impatience le moment, où il pourrait entrer sans de trop grands dangers dans son vaste diocèse. Léon XIII marche sur les traces de ses prédécesseurs sur la chaire de saint Pierre ; il envoie dans l'Inde, dans la Chine, dans l'intérieur de l'Afrique, dans les îles de l'Océanie et chez les peuplades les plus barbares, des évêques et des prêtres missionnaires ; aussitôt qu'un de ces zèlés et courageux prédicateurs de l'évangile a versé son sang pour Jésus-Christ, il le remplace par un autre, qui donne également sa vie pour la gloire du roi immortel des siècles et le salut des âmes, et ainsi de suite.

Suivant M. l'abbé Roussel, il n'en a pas été ainsi pour le diocèse de Langres. « Après avoir lu le présent Chapitre, écrit-il, le lecteur demeurera, comme nous, convaincu : 1° Que saint Bénigne a été véritablement l'apôtre de Langres, aussi bien que d'Autun et de Dijon ; 2° qu'il consomma sa vie par un glorieux martyre dans la ville de Dijon ; 3° qu'à Langres il convertit à la foi les trois saints Jumeaux Speusippe, Eleusippe et Meleusippe ; 4° que ces saints martyrs ont été avec sainte Léonille, leur aïeule ; sainte Junille, saint Néon et saint Turbon, les prémices de la chrétienté de Langres, au deuxième siècle de l'ère chrétienne, sous l'empereur Marc-Aurèle. Or, comme selon la sentence de Tertullien, le sang des martyrs est une semence de nouveaux chrétiens, *la chrétienté naissante de Langres ne s'éteignit point avec ses premiers martyrs ; au contraire, elle prit chaque jour de nouveaux accroissements et s'étendit peu à peu dans les principales villes du territoire des Lingons.* La jeune

chrétienté de Langres, ainsi que celle d'Autun, que l'on peut appeler sa sœur, et plusieurs autres dépendaient alors de l'évêché de Lyon. Plus tard, lorsque la foi chrétienne y eut pris assez de développements, on y créa de nouveaux diocèses sous la dépendance de celui de Lyon » (1).

Ces assertions de M. le curé de Vauxbons, très invraisemblables en elles-mêmes et contraires à ce qui s'est fait partout ailleurs dans l'Eglise universelle, sont complètement opposées à l'enseignement de saint Paul et aux paroles suivantes du prophète Zacharie : « Frappez, dit-il, le Pasteur, et les brebis « seront dispersées : Percute Pastorem et dispergentur oves « (XIII 7) ». Le comte Térence a frappé le Pasteur, il a mis à mort saint Bénigne, et néanmoins, les brebis de ce bon Pasteur n'ont pas été dispersées. « La chrétienté naissante de « Langres ne s'éteignit point avec ses premiers martyrs ; au « contraire elle prit chaque jour de nouveaux accroissements ». Preuve évidente qu'à saint Bénigne a succédé immédiatement un nouveau Pasteur, qui non-seulement a empêché le troupeau de l'apôtre de la Bourgogne de se disperser ; mais encore l'a constamment et graduellement augmenté, ainsi que tous les évêques, qui ont occupé après lui le siège épiscopal de Langres et de Dijon.

IV. Deux opinions ont existé, relativement à l'époque de l'établissement du diocèse de Langres et de Dijon. Je dis du diocèse de Langres et de Dijon, parce que, pendant tous les premiers siècles, les évêques des Lingons s'appelaient évêques de Langres, du nom de la cité des Lingons, mais ils habitaient presque continuellement Dijon, ville dans laquelle saint Bénigne, l'apôtre de ce peuple, avait été martyrisé, à la fin du second siècle de l'ère chrétienne.

La première opinion, suivant laquelle saint Sénateur a succédé immédiatement à saint Bénigne comme évêque de Langres, vers l'an 200, a été seule admise, jusqu'au dix-septième siècle ; durant le dix-septième et le dix-huitième siècles, elle a eu seulement quelques partisans, et, depuis le commencement du dix-neuvième siècle, elle n'a eu, à ma connaissance, que M. l'abbé Roussel pour adversaire.

5. *Le diocèse de Langres, histoire et statistique.* Page 94.

La deuxième opinion, d'après laquelle le diocèse de Langres n'a été fondé que dans la première moitié du quatrième siècle, vers l'an 330, ne date que du dix-septième siècle; elle a été assez généralement admise, pendant ce siècle et le suivant; mais elle a été entièrement abandonnée, avant la fin du dix-huitième siècle, et, depuis cette époque, elle n'a été soutenue que par M. le curé de Vauxbons. C'est donc grandement à tort que M. l'abbé Roussel appelle son opinion *ancienne, antique, vénérable*, etc.; elle est, au contraire, *nouvelle, récente et peu respectable par son antiquité.*

Les plus anciens défenseurs de la première opinion surtout ont considéré saint Sénateur comme le premier évêque de Langres et de Dijon, parce que le mot *presbyteri*, qui fait partie du titre de saint Bénigne, a, depuis longtemps déjà, un sens restreint, et ne s'applique plus qu'aux simples prêtres, tandis qu'anciennement il désignait indistinctement les évêques et les simples prêtres.

Je suis intimement convaincu que saint Bénigne a été le premier évêque de Langres et qu'il a eu, sur le siège épiscopal de la cité des Lingons, des successeurs immédiats, sans autres interruptions que celles de quelques années, qui ont pu avoir lieu, durant les persécutions les plus violentes. Néanmoins, je ne prétends pas qu'on puisse arriver à une précision mathématique et à une certitude absolue, dans la liste chronologique des évêques de Langres. Il est même bien probable, à mon avis, qu'il en est de ce diocèse comme de presque tous ceux de l'univers catholique entier et que nous ne possédons pas le catalogue complet de tous nos premiers Pasteurs. Il s'agit de temps si éloignés de nous et si troublés par les persécutions religieuses que Mgr Bougaud a pu caractériser ainsi cette époque néfaste de l'histoire de l'Eglise, dans nos contrées. « Cependant, la persécution, qui venait « d'emporter saint Bénigne, avait éclaté avec plus de violence « encore après sa mort. Sainte Léonille avait été martyrisée « à Langres; saint Andéol, à Viviers; saint Marcel, à Chalon- « sur-Saône; saint Valérien, à Tournus; saint Irénée lui- « même disparaît dans un épouvantable massacre; dix-neuf « mille chrétiens périssent avec lui. On marche dans le sang, « à travers les rues et les places publiques de Lyon.

« Après ce dernier désastre, tout retombe dans l'ombre. « Cet admirable coup de lumière, qui avait illuminé si vive- « ment les origines de la foi en Bourgogne, fait place à des « ténèbres profondes..,. A peine, dans ce demi-jour, peut-on « entrevoir quelques saintes figures d'évêques : saint Ama- « teur, saint Révérien et saint Rhétice, à Autun ; et, à Lan- « gres, saint Sénateur, saint Just et saint Didier, gardiens « vigilants d'une flamme, qui vacille et semble au moment « de s'éteindre » (6).

Ces paroles de Mgr l'évêque de Laval sont profondément vraies ; l'époque, qui a suivi immédiatement le martyre de saint Bénigne, a été un temps de ténèbres religieuses épaisses, pendant lequel on aperçoit *quelques saintes figures d'évêques* à Langres et à Autun : trois seulement dans la cité des Lingons et pas davantage dans celle des Eduens. Il est donc très vraisemblable que ces deux listes sont incomplètes et que d'autres Premiers Pasteurs, dont Dieu seul connaît les noms, ont gouverné les fidèles de ces deux diocèses, durant ces longues et lamentables persécutions.

A partir de saint Apronculе, il n'y a plus aucune divergence de sentiments, au sujet de la date du commencement et de celle de la fin de l'épiscopat de chaque évêque. C'est pourquoi le tableau suivant des premiers évêques de Langres s'arrêtera à ce prélat. Pour saint Bénigne, la date sera celle de son martyre ; pour ses successeurs, elle indiquera l'année approximative du commencement de l'épiscopat de chacun d'eux.

1. Saint Bénigne,	1re opinion	178	2e opinion	
2. Saint Sénateur,	—	200	—	320
3. Saint Juste,	—	220	—	333
4. Saint Didier,	—	263	—	345
5. Saint Martin,	—	300	—	408
6. Honorat,	—	310	—	419
7. Saint Urbain,	—	320	—	430
8. Saint Paulin I,	—	373	—	450
9. Fraterne I,	—	420	—	457
10. Fraterne II,	—	448	—	463
11. Saint Apronculе,	—	456	—	470

6. *Etude historique... sur Saint-Bénigne.* Pages 230 et 231.

Les dates de la première opinion ont été puisées dans le *Tableau chronologique des saints et saintes du diocèse de Langres*; dans la *Haute-Marne ancienne et moderne*, M. l'abbé Daguin a fourni celle des évêques, qui sont appelés saints et M. Emile Jolibois celles des autres prélats. Les dates de la seconde opinion sont données par M. l'abbé Roussel lui-même.

Maintenant je vais citer, siècle par siècle, les écrivains qui ont soutenu la première opinion ; je commencerai à la fin du quinzième siècle, pour ne pas trop allonger ce travail.

I. Fin du quinzième siècle. — A cette époque a été placé le pavé de l'église Saint-Jean de Dijon et on a mis sur le lieu de la sépulture de saint Urbain, présumé septième évêque de Langres, un marbre, qui a été dressé, depuis quelques années, contre le mur d'une des chapelles de l'Eglise et sur lequel on lit l'inscription suivante : « CY GIST S. VRBAIN VIe EV^e DE LANGRES FONDATEUR DE CETTE EGLISE EN 343 MORT EN 373. Sur un autre marbre, qui fait pendant au premier, on lit également : « CY GISSENT S. GRÉGOIRE, XVIe ÉVÊQUE DE LANGRES EN 506, FONDATEUR DE L'ABBAYE DE SAINT BÉNIGNE DE DIJON, MORT EN 539 ET DE S. TÉTRIC SON FILS, XVIIe ÉVÊQUE DE LANGRES, MORT EN 572 ».

II. Seizième siècle. — Guillaume Paradin, de Cuiseaux, écrit : « L'histoire des Apostres de Bourgongne Bénigne, Tyrse et Andoche, tesmoigne qu'ilz vindrent envoyez par le céleste Polycarpe, regnant à Rome l'empereur Alexandre Sevère, environ l'an de Jésus-Christ deux cent vingt et cinq, et tenant le siège papal Urbain premier de ce nom : et iceux avoir souffert martyre soubz l'Empereur Aurélian..... Icelluy Aurelian fit publier par les villes d'Austunois l'edict qui s'ensuit : « Aurelianus Imperator singulis administratoribus suis, « actque rectoribus, S. Comperimus ab iis, qui se temporibus « nostris Christianos dicunt, legum prœcepta violari. Hos « comprehensos (nisi Diis nostris sacrificaverint) diversis « punire cruciatibus imperamus. Quatinus habeat et districtio « prolata justitiam, et in resecandis criminibus, ultio termi- « nata, jam finem » C'est-à-dire : « Aurélian Empereur, à « touz noz administrateurs et gouverneurs, salut. Nous avons

« esté advertiz que les commandemens des Loys sont violez « par ceux qui, de nostre temps, se nomment Chrétiens. « Partant nous commandons que, estans apprehendez, s'ilz « ne veulent faire sacrifice à noz Dieux, ilz soyent tourmentez « par diverses peines, afin que de cette punition proférée « s'ensuive justice et de vengence exécutée, fin de resecation « de crimes ». Par la cruauté de cet édict, plusieurs furent mis cruellement à mort. Entre autres furent prins, à Saulieu, Andoche, Tyrse et un marchand nommé Félix, leur hoste. Fut semblablement prins, à Dijon, le sainct Prélat et Pasteur Bénigne, qui longtemps auparavant avait érigé *une Eglise à Dijon*, laquelle il avoit instituée en la crainte de Dieu, par annonciation de la saincte parole. Autant en avoit-il fait en la ville de Langres, où Faustus comte d'Autun l'avoit envoyé par devers une sienne sœur, dame de la ville, laquelle estoit nommée Léonine : et là ce bon Pasteur institua en la foy catholique ceux ausquelz Dieu fit ceste grâce de leur toucher le cœur : desquelz furent trois jeunes enfans Speusippe, Eleusippe et Meleusippe, enfans du filz de Léonine. Iceux venuz à l'aage de vingt et cinq ans espanchèrent leur sang pour le nom de Jésus-Christ. Et par ce moyen print increment et augmentation l'Eglise de Dieu au païs de Langres, environ l'an de nostre Seigneur deux cens septante. Et convient scavoir que, combien que, par les bonnes villes il y eust assemblées d'aucunes Eglises secrettes, si est-ce que le plat païs et villages retenoyent encores le paganisme, qui duroit encore en la plupart des Gaules, du vivant de Sulpicius Severus, comme luy-mesme tesmoigne, qui estoit regnant Constantin le jeune, Empereur, et soubs Jule pape, premier de ce nom, et l'an de salut trois cent soixante et un. Toutes fois les bons Pasteurs faisoient grand debvoir de les imbiber de la sacrée parole de Dieu, et les gaigner à Jésus-Christ. Du nombre desquelz fut, en la cité d'Autun, le bon et sainct Evesque *Rhetius, environ l'an de salut trois cens*, qui laissa des doctes escritz (comme aucuns ont mémorié), pour l'avancement du règne de Christ, et la confusion de la secte arienne, qui estoit venue en avant de son temps. A Rheticius succéda *Cassianus....* » (1).

1. Guillaume Paradin : *Annales de Bourgogne*. Pages 17 et 18.

Guillaume Paradin condamne hautement le système de M. l'abbé Roussel, puisqu'il enseigne que, l'an 300, saint Rhétice, quatrième successeur de saint Andoche, occupait déjà le siège épiscopal d'Autun, qu'il illustrait par sa science profonde et par ses vertus éminentes.

III. Dix-septième et dix-huitième siècles. — 1° Le R. P. Jacques Vignier. « L'empereur Sévère, dit-il, règne dix-sept ans, huit mois et trois jours, c'est-à-dire jusqu'en 211, le 4 Février. La défaite des partisans d'Albin, près de Lyon, et le misérable sort réservé à ce prince lui-même, furent cause de la quatrième et de la cinquième persécutions, qui sévirent le plus cruellement sur les provinces de Lyon et de Vienne. Chez les Lingons on ne s'en sentit nullement. *Sénateur*, leur premier évêque, qui gouvernait son troupeau avec modération et une sagesse exemplaire, avait même, dit-on, armé des légions en faveur de Sévère... Sous les Gordiens, *Just*, second évêque, administra sagement l'église des Lingons, depuis l'an 220 jusqu'en 240 ou 250..... Nous n'admettons pas l'opinion de ceux qui, d'après Sigebert, placent le martyre de saint *Didier* au temps de l'invasion des Vandales en 407, 408 et même 410.... Nous pensons que c'est vers l'an 264, au commencement du règne de Gallien, fils et successeur de l'empereur Valérien, que la trahison avait mis entre les mains de ses ennemis, que Crocus, à la tête d'une armée innombrable de Suèves, de Vandales et d'Allemands, ayant pénétré dans les Gaules et assiégeant la capitale des Lingons, donna à Didier la palme du martyre » (1).

2° Le chanoine Jean Henriot soutient le même sentiment dans sa *Dissertation* manuscrite sur saint Didier, sainte Marie-Madeleine et saint Mammès.

3° Jean-Baptiste Charlet, chanoine de Grancey, puis curé d'Ahuy est du même avis, dans son manuscrit intitulé : *Langres saincte....* suivie d'une *Dissertation sur le martyre des saints Jumeaux et de saint Didier.*

4° L'abbé de Mangin, vicaire général de Langres, s'exprime de la manière suivante : « Malgré les persécutions des empe-

1. *Les chroniques de l'évêché de Langres*, du P. Jacques Vignier, traduites du latin par Emile Jolibois. Pages 18 et suivantes.

reurs, qui cherchaient à abolir le culte du vrai Dieu, l'Eglise de Langres ne fut pas longtemps sans avoir un chef. Saint *Sénateur* est avoué pour le premier évêque. Les historiens n'assignent pas positivement l'année où il commença de gouverner son Eglise. Le P. Vignier, dans sa Chronique, assure, cependant, que ce fut fort peu de temps après le martyre de saint Bénigne : car saint Juste, qui est le second évêque, lui succéda, suivant le même auteur, l'an 220..... » Après avoir exposé les trois opinions, qui existent relativement à l'époque du martyre de saint Didier, cet auteur ajoute : « Pour nous nous dirons tout uniment que, jusqu'à ce que nous ayions des preuves plus convaincantes, nous suivrons *l'ancienne opinion*, au sujet de saint Didier, et que nous le placerons, avec les Bollandistes et le P. Vignier, pour le troisième évêque, qui succéda à saint Juste, l'an 249. Cette époque, une fois fixée, la succession des évêques de Langres se trouve en ordre et sans interruption, d'autant plus qu'elle se rapporte parfaitement avec les actes de saint Antide et la date de l'histoire romaine, qui nous apprend que l'empereur Valérien, ayant été fait prisonnier après une bataille, qu'il perdit, et son fils Gallien, étant monté sur le trône l'an 264, ce fut pour lors que Crocus ou Chrocus, avec une armée formidable de Suèves, de Vandales et d'Allemands, entra en France et assiégea la ville de Langres.... » (1).

5° On lit, à la page 249 de l'Almanach de la Province de Bourgogne, pour l'année 1784 : « Succession chronologique des Evêques de Langres. La ville de Dijon n'a reçu les lumières de la foi que *dans le second siècle* ; saint Bénigne, disciple de saint Polycarpe, apôtre de cette ville, y fut martyrisé. Il avait pénétré dans le pays Langrois, quelque temps avant son martyre, après avoir converti ces peuples à la religion chrétienne. Ce fut par ses conseils que s'établit parmi eux *le gouvernement ecclésiastique*. Il avait, dit-on, baptisé à Langres les saints Jumeaux et établi un oratoire en l'honneur de saint Jean. On peut remarquer, à l'occasion de ces traditions, *qu'il est commun à presque toutes les églises de*

1. *Histoire ecclésiastique et civile, politique, littéraire et topographique du diocèse de Langres et de celui de Dijon*, qui en est un démembrement, par l'abbé de Mangin, vicaire général, etc. Paris, 1765, 3 vol. in-12, t. 1, page 111 et suivantes.

France, dont on cherche les fondations, *d'ignorer le temps précis de leurs commencements et de ne pas connaître les premiers pasteurs des sièges; qu'ordinairement on n'a d'autres éclaircissements que ceux que l'on peut tirer de quelques traditions populaires peu sûres et venant d'auteurs anciens ou modernes incapables de pareilles recherches. Ainsi l'on peut dire de ces premiers temps, que ce que l'on en sait, n'est pas toujours à l'abri de l'incertitude et ne doit pas passer pour indubitable.* On choisit les premiers Pasteurs dans le pays Langrois, de préférence au Dijonnais, parce que Langres était une ville très anciennement connue par ses relations avec le peuple romain, les Eduens et autres plus éloignés, au lieu que Dijon n'avait rien de remarquable, ni par son antiquité ni par ses rapports avec les peuples voisins ; ce n'était qu'une petite station d'un camp romain connu sous le nom de *Castrum Divionense*, du ressort de Langres, selon toute apparence ; peuples assez célèbres, qui s'étaient gouvernés, d'abord selon leurs anciens usages, puis selon les lois que leur donnèrent les Romains, et enfin les Bourguignons, sous la domination desquels ils ne sont tombés qu'après l'établissement du christianisme chez eux. C'étaient de Langres que partaient les routes, qui communiquaient aux provinces Belgiques et Celtiques. Les peuplades intermédiaires, entre Langres et Dijon, étaient les Monseaugeonois et les Attuariens aux environs de Bèze et presque aux portes du château de Dijon. Cela posé, des cent Evêques, qui ont gouverné ce Diocèse de Langres, jusqu'à l'érection de l'évêché de Dijon en 1727 (1731), le premier que l'on met en ligne de compte et dont on ait ouï parler, c'est *Sénateur*. On place son épiscopat du temps de Valentinien, environ l'an 366 ».

IV. Dix-neuvième siècle. — 1° 1808. — M. l'abbé Mathieu. « Vers l'an 200, saint Sénateur, dont il ne nous reste que le nom et la persuasion de sa sainteté, est fait premier évêque de Langres....

« On place par conjecture l'élection de Juste, son successeur, vers l'an 230 ou 240. Son nom seul est connu.....

« L'élection de Didier, troisième évêque, qu'on croit né aux

environs de Gênes, est toute miraculeuse... Il est honoré dans l'église comme martyr. Les nations au-delà du Rhin avaient secoué le joug des Romains et commençaient à s'ébranler. Vers l'an 264 (et non après l'an 400, selon l'erreur commune, pendant les deux derniers siècles), les Germains, les Vandales et les autres peuples, commandés par Chocrus dans cette première irruption, mettent le siège devant Langres. Le généreux Didier se dévoue pour son troupeau ; mais insensible à tant de vertu ; le barbare fait trancher la tête au saint évêque.... » (1).

2° 1814. — Claude-Xavier Girault, jurisconsulte. « Saint Urbain, sixième évêque de Langres, fut inhumé, dans l'Eglise Saint-Jean de Dijon, l'an 375 ; on lit encore son épitaphe sur un marbre noir au milieu de cette église » (2).

3° 1835. — S. Migneret, avocat. « On a jusqu'à présent admis comme certain, qu'à la fin du second siècle de l'ère chrétienne, saint Bénigne prêcha le christianisme à Langres... La nouvelle religion eut bientôt ses persécuteurs et ses martyrs. Trois jeunes Langrois, dit-on, *Speusipe*, *Eleusippe* et *Meleusipe* renversèrent les statues des dieux et scellèrent de leur sang les premiers fondements de l'église langroise. Cette tradition a été fortement combattue par de graves et doctes auteurs, mais elle n'en est pas moins restée puissante dans l'esprit de la population et du clergé et aujourd'hui encore l'Eglise de Langres honore les trois frères, les trois *Saints Jumeaux*, comme ses premiers martyrs.

« La même tradition place au commencement du troisième siècle l'érection du siège épiscopal, et veut que saint *Sénateur* ait été le premier de cette longue suite d'évêques, qui l'ont occupé jusqu'en 1789 » (3).

4° 1844. — M. le chanoine Rieusset. « Nous voyons par les actes du martyre de saint Didier que les Fidèles étaient nombreux à Langres. Le vénérable Pasteur stipulait pour son troupeau auprès de Chrocus; il avait un archidiacre. Tout cela ne dénote pas une Eglise naissante. A la vérité, notre

1. *Annuaire du département de la Haute-Marne pour l'année* 1808. Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres jusqu'au concordat de 1801-1802.
2. *Essais historiques et biographiques sur Dijon*. Page 117.
3. *Précis de l'histoire de Langres*. Page 51.

tradition a été faussée sur ce point par un malentendu, qui, *dans un temps*, faisait reculer, par quelques-uns l'antiquité du siège de Langres *de près d'un siècle et demi*. Mais enfin l'épais nuage, qui couvrait, pour ainsi parler, le berceau de cette Eglise, que Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluni, dans sa lettre au pape Innocent II, appelle *noble*, *grande* et *fameuse*, s'est dissipé. Les noms de *Sénateur* et de *Juste*, conservés providentiellement à la tête de ses Evêques par tous les partis, remplissent l'intervalle vénérable, qui s'est écoulé entre l'époque du martyre de saint Bénigne, vers l'an 175 (en tenant compte de celui que le feu de la persécution avait nécessité) et l'époque présumée du commencement de l'épiscopat de saint Didier, qu'on dit avoir été très long. Les évêques suivants ne donnent lieu à aucune difficulté sérieuse » (1).

5° 1845. — M. J. Carnandet, archiviste de Chaumont. « Saint Didier, évêque et martyr (troisième siècle) Fête le 23 Mai.... Ce saint évêque a sauvé la ville de Langres de la fureur du barbare Crocus » (2).

6° 1855. — M. l'abbé Godard, professeur au Grand-Séminaire de Langres. « Saint Didier, troisième évêque de Langres, fut successeur de saint Juste, qui lui-même avait succédé à saint Sénateur. Son élection à l'épiscopat remonte vers l'an 253 ; de simple agriculteur, il devint Pasteur des âmes par une vocation toute miraculeuse » (3).

7° 1858. — M. Emile Jolibois. « Saint Sénateur est regardé comme le premier évêque de l'église de Langres et l'on croit généralement qu'il vivait vers l'an 200, bien que quelques chroniqueurs aient cru devoir reculer de plusieurs siècles la date de son épiscopat.

« Nous avons dit que la date de l'épiscopat de saint Didier était incertaine ; cependant, on s'accorde maintenant à placer le martyre de ce pasteur en l'an 264 » (4).

8° 1864. — M. l'abbé Daguin, curé de Perrancey. « Saint Sénateur, premier évêque de Langres, vers l'an 200.... Saint

1. *Abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres*, par M. l'abbé Mathieu. Introduction, page XII.
2. *Géographie de la Haute-Marne*. Page 98.
3. *Vie des Saints du département de la Haute-Marne* (diocèse de Langres). Page 58.
4. *La Haute-Marne ancienne et moderne*. Pages 501 et 188.

Juste, deuxième évêque de Langres, vers l'an 220.... Saint Didier, troisième évêque de Langres, martyr et patron de cette ville, pour laquelle il sacrifia sa vie, vers l'an 263..... Saint Martin, quatrième évêque de Langres. Cet évêque est nommé saint dans plusieurs de nos catalogues anciens. Il vivait vers l'an 300. Saint Urbain, sixième évêque de Langres.... Il fit construire, à Dijon, l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, où il fut inhumé, vers l'an 343..... » (1).

Ce qui donne à ces paroles de M. l'abbé Daguin une autorité, qu'elles n'ont pas par elles-mêmes, c'est qu'elles sont extraites du *Tableau chronologique des saints et saintes du diocèse de Langres*, inséré dans l'*Ordo divini officii recitandi* sacrique faciendi intra diœcesim Lingonensem.... pour l'année 1864, approuvé par Mgr Jean-Jacques-Marie-Antoine Guérin, évêque de Langres.

9° 1866. — M. l'abbé Duplus, aumônier des Ursulines de Flavigny. — « Vers l'an 325, à la mort d'Honorat, cinquième évêque de Langres, le clergé et les fidèles choisirent d'un commun accord Urbain pour lui succéder. Il était né, sur la fin du troisième siècle, au bourg de Colmier, non loin de Grancey-le-Château, d'une famille noble et chrétienne..... Il assista, en 374, au Concile de Valence, tomba malade, l'année suivante et fut averti que son dernier jour approchait ; heureux de voir finir son épreuve, car il souffrait de sa durée et « *souhaitait ardemment la dissolution de son corps, pour* « *être avec Jésus-Christ* », il reçut la sainte communion en présence de ses prêtres et d'une foule éplorée, qui se plaignait à Dieu, dans l'excès de sa douleur ; il bénit les assistants, recommanda son diocèse au Pasteur suprême, puis ferma les yeux à la lumière d'ici-bas, l'an 375 » (2).

10° 1873. — M. l'abbé Caillet, curé de Rosoy (diocèse de Langres). « Dans ce temps, c'est-à-dire vers 264, Crocus vint, avec un déluge de barbares, Vandales, Suèves, et différents peuples de la Germanie, inonder les Gaules.... Après avoir emporté d'assaut plusieurs villes, il vint mettre le siège devant Langres.... Pendant que, dans une prière ardente, il

1. *Ordo divine officii du diocèse de Langres pour l'année* 1864. Pages 114, 115 et 116.

2. *Vie des Saints du diocèse de Dijon.* Pages 89-91.

implore le ciel, et qu'il offre sa vie pour ses brebis, on accourt dire à Didier, évêque des Lingons, que la ville est prise, que les ennemis se répandent de tous les côtés, pillant, égorgeant, incendiant partout. Le bon Pasteur, voulant tenter un dernier effort, va, suivi de son clergé et de plusieurs des notables de la cité, trouver Crocus : « Prince, lui dit-il, s'il vous reste « quelque sentiment d'humanité, arrêtez, au nom du ciel, « l'horrible carnage que font vos soldats ». Mais le barbare, incapable de comprendre un si sublime dévouement, pour toute réponse, donna l'ordre d'égorger le saint prélat, aussi bien que ceux qui l'accompagnaient. Cet ordre fut immédiatement exécuté » (1).

11° 1884. — M. Léonce de Piépape, officier supérieur du service d'Etat-major. « La décadence de l'Empire romain fut, pour la plupart des villes des Gaules, une époque de dévastation et de ruine, et les Lingons, dont le territoire touchait presque aux frontières de la Germanie, eurent les premiers à souffrir de l'invasion des barbares. Vers le milieu du troisième siècle, Langres fut saccagé par une de ces hordes. Sa première cathédrale y trouva sa ruine. C'était l'an 264 de l'ère chrétienne. Les Germains, les Vandales et autres peuples vinrent, sous le commandement d'un farouche barbare, nomme Chrocus, mettre le siège devant la vieille capitale des Lingons..... Saint Didier, troisième évêque de Langres, originaire du pays de Gênes, et déjà fameux par ses vertus et sa foi surhumaine... était en prières, dans son église. Les barbares parviennent à enfoncer une des portes de la ville, dans laquelle ils font un horrible massacre. Entendant le bruit des armes, les cris confus des combattants, l'évêque vient trouver Chrocus et le conjure d'épargner son peuple. Mais moins heureux que saint Loup en face d'Attila, saint Didier ne parvient pas à fléchir la barbarie du Vandale. Pour toute réponse, Chrocus ordonne le supplice de l'évêque et de ceux qui, à son exemple, se diront chrétiens » (2).

12° 1887. — M. l'abbé Louis-M.-J. Chaumont, professeur à l'école de Rimont (Saône-et-Loire). « Dirigée, pendant quelque temps, par les évêques de Langres, la communauté

1. *Vie des Saints du diocèse de Langres.* Page 204.
2. *Histoire militaire du pays de Langres et du Bassigny.* Pages 44 et 45.

chrétienne d'Autun eut bientôt le sien, grâce à la sollicitude du grand Irénée, successeur de saint Pothin sur le siège de Lyon. Ce fut un prêtre également distingué par sa naissance et ses vertus, nommé Amateur, nom sénatorial très célèbre dans la province. Choisi pour être mis à la tête de l'Eglise d'Autun, sa ville natale, il ouvrit saintement cet illustre catalogue de l'épiscopat éduen qui, pendant plusieurs siècles, fut un véritable martyrologe » (1).

13° 1887. — M. l'abbé L. Marcel, Préfet des Etudes au Petit-Séminaire de Langres. « Relativement à l'époque à laquelle a vécu saint Didier, je suis tout à fait de votre sentiment. En dépit de l'abbé Roussel, je suis convaincu que le christianisme a été non-seulement prêché, mais établi, organisé, dans notre pays, dès le commencement du troisième siècle et que saint Sénateur par conséquent a été évêque de Langres, vers l'an 200. Enumérer les raisons, sur lesquelles repose ma conviction, m'entraînerait beaucoup trop loin; ce serait l'affaire d'un volume.... » (2).

Ces paroles de M. l'abbé Marcel prouvent clairement que l'*Etude historique sur les premiers évêques de Langres*, par M. l'abbé Roussel, n'a pas produit l'effet qu'il attendait, et que M. le curé de Vauxbons est complètement isolé, au milieu des écrivains ecclésiastiques et laïques Langrois et Dijonnais du dix-neuvième siècle. Tous font remonter la fondation du diocèse de Langres et Dijon au martyre de saint Bénigne; lui seul la recule jusqu'au commencement du quatrième siècle.

§ 2. — *Réfutation de l'étude historique sur les premiers évêques de Langres.*

I. — CALCUL GÉNÉRAL CONCERNANT TOUS LES ÉVÊQUES DE LANGRES, SANS EXCEPTION.

Nous possédons encore aujourd'hui une lettre écrite par saint Sidoine-Apollinaire, évêque de Clermont-en-Auvergne,

1. *Histoire populaire de la Bourgogne, les faits, les institutions*. Troisième édition, revue et augmentée. Pages 73 et 74.
2. Lettre datée du 3 décembre 1887.

à saint Aproncule, évêque de Langres. « Cette lettre, dit M. l'abbé Roussel, paraît devoir être rapportée vers l'an 478. C'est le monument le plus ancien, où un évêque du diocèse de Langres se trouve mentionné par un auteur contemporain; et c'est de ce monument, bien humble, mais significatif, qu'il faut partir pour remonter surement à l'origine de l'évêché de Langres. Or, voici le raisonnement qu'il convient de faire à ce sujet, et d'après lequel on peut fixer approximativement l'année de la fondation du siège épiscopal, en prenant pour base la vie moyenne de chaque évêque, à partir de l'année de sa promotion. Langres a eu, de saint Sénateur à Mgr Bouange, mort en 1884, cent six évêques. De ces 106 évêques, 97 ont vécu dans des temps reconnus par l'histoire, à commencer par saint Aproncule, dixième évêque. Or ces 97 prélats ont vécu de 470 à 1884, c'est-à-dire 1414 ans entre tous, ce qui donne pour leur vie moyenne, à compter de l'époque de leur prélature: 14 ans, 6 mois et 2 jours. La moyenne de la vie des Papes est de moitié plus courte; elle n'est que de 7 ans et quelques mois, ce qui s'explique par l'âge avancé, où la plupart d'entre eux sont parvenus à cette dignité suprême.....

« Maintenant que nous sommes basés sur la vie moyenne de ces 97 évêques, voyons quelle a pu être la vie moyenne des neufs premiers évêques qui ont précédé saint Aproncule, et qui ont siégé à des époques indéterminées et non reconnues authentiquement par l'histoire contemporaine. Si l'on s'en rapportait à l'opinion de certains auteurs modernes, qui fixent à l'an 200 ou vers l'an 200 l'origine du siège épiscopal de Langres, la vie moyenne de ces 9 évêques aurait été de 30 ans complets, ce qui n'est nullement admissible, attendu que cette moyenne est celle d'un homme de 26 ans, tandis qu'on ne parvient à l'épiscopat qu'à un âge beaucoup plus avancé, régulièrement parlant.

« Il faut donc, pour rester dans le vrai, retrancher à peu près la moitié de cette durée pour les neuf premiers évêques, et au lieu de leur donner 270 ans pour eux neuf, en les échelonnant de l'an 200 à l'an 470, leur accorder seulement cent cinquante ans entre eux tous, les échelonnant de l'an 320 à l'an 470, ce qui leur fournit une vie moyenne de 16 ans et

9 mois. Or, cette vie moyenne, ainsi calculée pour les 9 premiers évêques, peut s'admettre sans difficulté; elle s'accorde assez exactement avec celle de leur 97 successeurs et reporte l'origine du siège épiscopal de Langres à l'an ou vers l'an 320 » (1).

Telle est textuellement la preuve magistrale, destinée, dans les intentions de M. l'abbé Roussel, à servir de passeport à toutes les autres. Le raisonnement de M. le curé de Vauxbons est tout nouveau; mais, malgré tout ce qu'il a d'ingénieux, il ne serait assurément pas adopté par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, s'ils revenaient en ce monde. Du reste, un semblable système de chronologie historique conduirait de suite et nécessairement à des erreurs capitales et à des absurdités.

1° L'âge des anciens patriarches est indiqué d'une manière très précise, dans nos livres saints: les onze premiers ont vécu: 1° Adam, 960 ans; — 2° Seth, 912; — 3° Enos, 905; — 4° Caïnan, 910; — 5° Malaleel, 865; — 6° Sared, 962; — 7° Enoch, 365; — 8° Mathusalem, 969; — 9° Lamech, 777; — 10° Noé, 950; — 11° Sem, 600. Ce qui fait un total de 9,375 ans et une moyenne de 852. Les onze Patriarches suivants ont vécu: 1° Arphaxad, 438 ans; — 2° Salé, 433; — 3° Héber, 404; — 4° Phaleg, 239; — 5° Reu, 239; — 6° Sarug, 230; — 7° Nachor, 148; — 8° Tharé, 275; — 9° Abraham, 175; — 10° Isaac, 188; — 11° Jacob, 145. Cela fait un total de 2,914 ans et une moyenne de 265. Ce premier calcul fait voir l'absurdité du système chrono-historique de M. l'abbé Roussel.

2° M. le Curé de Vauxbons vient de nous dire que la vie moyenne des Chefs de l'Eglise, depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII inclusivement, est de sept ans et quelques mois. Il a dressé la liste de tous le Souverains Pontifes, indiquant exactement l'année de la nomination et de la mort de chacun d'eux. Or, si on s'en rapporte à son tableau chronologique, pour l'époque, qui fait l'objet de ses supputations, au sujet des premiers évêques de Langres, on trouve que, de saint Zéphirin, quinzième pape, élu l'an 202, à saint Simplice,

1. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres.* Pages 51-53.

quarante-huitième pape, décédé l'an 483, il y a un espace de temps de 281 ans, occupé par trente-quatre Chefs de l'Eglise, ce qui donne, pour le pontificat de chacun d'eux, une moyenne de huit ans, trois mois et cinq jours. Donc, dans ces temps anciens, étudiés avec tant de soin, par M. l'abbé Roussel, les Souverains Pontifes ont occupé le siège de saint Pierre plus longtemps que leurs successeurs des siècles postérieurs. De plus, de ces trente-quatre Papes, qui ont vécu de l'an 202 à l'an 483, dix-sept, c'est-à-dire exactement la moitié d'entre eux, ont été martyrisés ; sans ces morts violentes, ils auraient pu vivre de longues années encore, de sorte que la moyenne de leur pontificat serait peut-être le double de la moyenne du pontificat des Papes, venus longtemps après eux. La raison de cette différence considérable est facile à deviner ; elle vient de ce que les Chefs de l'Eglise étaient élus beaucoup plus jeunes, dans les temps reculés, que dans les siècles suivants. Il en a été de même des évêques au commencement du christianisme, ils étaient nommés à un âge moins avancé que de nos jours, et leur épiscopat était, par conséquent, plus long que celui de leurs successeurs les évêques actuels.

3° M. l'abbé Roussel accorde à saint Didier soixante-trois ans d'épiscopat. M. l'abbé Duplus, M. l'abbé Caillet et d'autres hagiographes en donnent cinquante à saint Urbain. Ces faits n'ont rien d'invraisemblable, quand on pense que saint Remy a été au moins soixante-dix ans évêque de Reims et saint Jean de Réome cent ans Abbé de Moutiers-Saint-Jean. Saint Didier et saint Urbain ayant occupé le siège épiscopal de Langres, durant cent treize ans, chacun des sept autres prédécesseurs de saint Apronculе aurait siégé seulement, pendant vingt-deux ans et quelques mois, en supposant qu'il n'y a eu aucune interruption entre eux. Cette supposition est très admissible, surtout pour l'époque, qui nous occupe.

4° Qui pourrait affirmer, sans nulle crainte de se tromper, qu'entre saint Bénigne et saint Apronculе, il n'y a eu que neuf évêques de Langres ? Personne, et M. le Curé de Vaux-bons moins que tout autre, attendu qu'il ne sait absolument rien, écrit-il lui-même, de la vie de la plus grande partie de

ces prélats et qu'il ignore même les noms véritables de saint Sénateur « *appelé ainsi du titre des fonctions, qu'il avait exercées, avant d'être évêque* » et des deux Fraterne, « *nommés de la sorte sans doute parce qu'ils étaient frères,* » etc., etc.

II. — CALCUL PARTICULIER RELATIF SEULEMENT AUX NEUF PREMIERS ÉVÊQUES DE LANGRES.

Après avoir fait le calcul général, qui précède, M. l'abbé Mathieu cherche à établir la date de l'épiscopat des Neuf prédécesseurs de saint Aproncule. Je ne discuterai pas avec M. le Curé de Vauxbons ; je le citerai textuellement et le lecteur prononcera son jugement à son gré.

« De saint Aproncule, qui est le dixième évêque de Langres, à saint Urbain, qui occupe le sixième rang, il se trouve trois évêques, dont il nous faut dire aussi quelques mots : Paulin I, Fraterne I et Fraterne II. Comme on ne cite que leurs noms, sans faire aucune mention de leurs actions, *nous croyons avec fondement qu'ils ont siégé peu de temps,* c'est-à-dire environ 20 ans entre eux, conséquemment de l'an 450, où *il convient* de fixer la mort de saint Urbain, à l'an 470, où commence l'épiscopat de saint Aproncule.

« *Ce dut être sous Paulin I* et au commencement de son épiscopat que la ville de Langres fut prise et ravagée par Attila... Quant à Fraterne I et Fraterne II, nous n'avons rien à en dire, sinon que leur nom *paraît* assez mystérieux. Il désigne *très probablement* deux membres de la même famille ou plutôt deux frères, qui, sur nos catalogues, *auront perdu* leurs noms propres, pour recevoir tous deux leur dénomination commune de frère. *Ils auront été appelés* d'abord *Episcopi fraterni* : les Evêques frères, puis on les aura distingués sous les termes de Fraterne I et Fraterne II.

« Quoiqu'il en soit de cette hypothèse sur ces évêques, touchant lesquels la tradition est muette, *nous voici arrivés,* en remontant peu à peu la nuit des temps, *à saint Urbain,* sixième évêque de Langres. Ce dernier, beaucoup plus connu que ses trois prédécesseurs immédiats, et célèbre par son

zèle et sa sainteté, *dut occuper le siège durant environ* 20 *ans*, à dater conséquemment de l'an 430 à l'an 450 (1) ».

Pour aider le lecteur à juger, je lui rappellerai l'inscription du marbre noir, posé au milieu du pavé de l'église Saint-Jean de Dijon, à la fin du quinzième siècle : « *Cy-Gist S. Urbain VI*e *Ev*e *de Langres, fondateur de cette église en* 343, *mort en* 373.

« Continuons notre ascension. De saint Urbain, sixième évêque de Langres, à saint Didier, troisième évêque, il y a deux pontifes peu connus : Martin et Honorat, qui *paraissent avoir occupé le siège* durant un temps assez court, savoir pendant 22 ans entre eux deux, de l'an 408 à l'an 430. Nous n'avons rien à dire de ces deux prélats, dont on ignore les Actes....

« Nous voici donc parvenus, dans notre course assentionnelle, à l'année 408, *qui nous parait être celle du martyre de saint Didier*, troisième évêque de Langres.... Après avoir rempli, pendant 63 ans, les devoirs d'un bon pasteur, il finit, comme le pasteur par excellence, par donner sa Vie pour ses brebis, à l'âge de 88 ans, en l'an de grâce 408, selon l'opinion la plus universellement reçue....

« De saint Didier, troisième évêque de Langres, nous n'avons plus, pour parvenir au sommet, que deux évêques, savoir : saint Sénateur et saint Juste, dont on ne connaît que les noms, avec l'opinion présumée de leur sainteté. Ces deux premiers évêques, dont les Actes nous sont complètement inconnus *ont dû occuper le siège*, durant un temps relativement assez court, c'est-à-dire de l'an 320 environ à l'an 345, durant l'espace de 25 ans entre eux deux.... Ainsi, d'après les calculs qui précèdent, nous pouvons, *avec fondement*, fixer l'origine du siège épiscopal de Langres à l'an ou vers l'an 320, c'est-à-dire sept ans après que l'empereur Constantin-le-Grand eut rendu la paix à l'Eglise par son édit célèbre de 312 (2). ».

La conclusion est claire et précise ; est-elle une conséquence, je ne dirai pas rigoureuse, mais simplement possible

1. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Pages 56 et 57.
2. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Pages 58-60.

et tant soit peu probable de ce qui précède? Non, mille fois non; je l'affirme hautement.

III. — DISSERTATION SPÉCIALE SUR L'ÉPOQUE DU MARTYRE DE SAINT DIDIER.

1° « Tous les auteurs anciens, aussi bien les historiens de l'église de Langres que les autres; tous, sans aucune exception, placent l'érection du siège de Langres, vers le milieu du quatrième siècle, ou, *ce qui revient au même*; *le martyre de saint Didier*, troisième évêque de Langres, en 407, 409 ou 411, époque ou la Gaule fut envahie par les Vandales (1) ».

M. l'Abbé Roussel confond intentionnellement deux questions très distinctes : l'époque du martyre de saint Didier et celle de la fondation du diocèse de Langres. Ceci est tellement vrai que les auteurs du *Galliâ Christiana*, que M. le Curé de Vauxbons invoque en sa faveur, admettent que saint Didier a été martyrisé au commencement du cinquième siècle et déclarent nettement qu'ils ne veulent pas se prononcer relativement à la date de l'établissement du diocèse de Langres. « Superest hic, écrivent-ils, quœstio magna animi con« tentione agitata, utrum sub Gallieno Imperatore, tertio « sœculo, martyrium passus sit (sanctus Desiderius) anno « 264, an sub Honorio, quinto sœculo : Est-ce sous l'empe« reur Gallien, au troisième siècle, l'an 264 de l'ère chré« tienne, ou, au cinquième siècle, sous Honorius que saint « Didier a souffert le martyre ? Telle est la fort grave ques« tion qui se présente ici et qui réclame toute l'attention de « notre esprit ».

Les doctes écrivains exposent ensuite les deux sentiments et les raisons, qui militent en faveur de chacun d'eux, en suivant, disent-ils, Tillemont, auteur notoirement suspect et partial. Puis ils concluent ainsi : « Hœc sunt quæ, pro utrâ« que sententiâ, afferri possunt ; judicet æquus et eruditus « lector; nos, donec major lux affulserit, veterem de sancto « Desiderio sententiam sequemur : Telles sont les raisons,

1. *Le diocèse de Langres*, histoire et statistique. Page 94.

« qu'on peut mettre en avant, pour soutenir chacune des « deux opinions ; que le lecteur instruit et impartial admette « celle qui lui plaira. Quant à nous, tant qu'une plus grande « lumière n'aura pas été faite, nous suivrons, au sujet de « saint Didier, l'opinion *àncienne*, » d'après Tillemont, qu'on ne l'oublie pas. Manifestement ici, comme dans tout le cours de sa brochure, M. l'Abbé Roussel a beaucoup trop forcé la note. Les auteurs du *Gallia Christiana* veulent que le lecteur, s'il est instruit et impartial, se forme lui-même une opinion. Quant à eux, ils embrassent le sentiment de Tillemont, mais comme à regret et en déclarant formellement qu'ils se prononcent ainsi seulement en attendant que des renseignements plus clairs et plus précis leurs soient parvenus. Or, depuis le temps où ils écrivaient ce qu'on vient de lire, la lumière s'est faite tellement abondante, tellement éblouissante même, relativement à saint Didier et à l'époque de son martyre, que, si ces savants écrivains revenaient sur la terre, ils combattraient énergiquement le sentiment, qu'ils adoptaient, avec une répugnance non déguisée, au dix-septième siècle.

Néanmoins, j'admets pour un instant, que les auteurs du *Gallia Christiana* sont exactement du même avis que M. le Curé de Vauxbons, au sujet du temps où saint Didier a été martyrisé. S'en suit-il forcément qu'ils partagent aussi son sentiment sur l'époque de la fondation de l'évêché de Langres ? Pas le moins du monde, répondent-ils eux-mêmes. « Annotandum quod *omnibus fere gallicanis ecclesiis com-* « *mune est, hoc imprimis Lingonensi convenire*; Quis « primus ; quove prœcise tempore pedum illius tenuerit, « quos successores habuerit, et quo ordine, *ne quaquam* « *constare*, nec nisi populari traditione, indiculis recentiori « ætate exaratis, ac auctoribus nec coævis nec supparibus « innotescere. *Unde quæ de illis hic referimus, ut indu-* « *bia ac calculo nostro* confirmata nullatenus ingerimus : « Nous devons faire observer ici que, ce qui a lieu pour « presque toutes les églises (diocèses) de France, arrive en « particulier pour celle de Langres. Quel en a été le premier « évêque ? A quelle époque spéciale a-t-il gouverné ce dio- « cèse? Quels ont été ses successeurs et dans quel ordre

« faut-il les placer ? Voilà autant de questions, auxquelles on « ne peut répondre qu'à l'aide de la tradition populaire, de « listes chronologiques dressées à une époque récente, et « d'écrivains ni contemporains ni d'accord entre eux. C'est « pourquoi nous ne donnons, ce que nous allons rapporter « ici des évêques de Langres, *ni comme indubitable ni « comme étant le résultat de nos propres calculs et de « nos recherches personnelles* (1) ». En vérité, comment M. l'abbé Roussel peut-il soutenir que des écrivains, qui s'expriment ainsi, enseignent que le diocèse de Langres a été fondé en l'an ou vers l'an 320 ? Comment peut-il soutenir que très certainement les diocèses du Nord de la France n'ont pas été établis avant le quatrième ou même le cinquième siècle ?.... Je m'arrête, parce que les questions, que j'aurais encore à adresser à M. le Curé de Vauxbons, sont trop nombreuses et en même temps trop importantes.

M. l'Abbé Roussel apporte encore, à l'appui du sentiment qu'il défend, le *Cartulaire de l'église Saint-Etienne* de Dijon. Je ne connais pas ce Cartulaire ; mais voici l'opinion de plusieurs écrivains qui le connaissaient. Le R. P. Jacques Vignier écrit : « Le bienheureux Urbain, sixième évêque de Langres, a construit à Dijon deux églises et leurs maisons curiales, l'une hors des murs, dédiée à saint Jean-Baptiste, dans laquelle il se réserva un lieu de sépulture pour lui et ses successeurs ; l'autre, dans l'intérieur de la ville, consacrée à saint Etienne, *en* 343 ». Au bas de la page, M. Emile Jolibois a placé la note suivante : « Vignier tire cette date du « *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne* (2) ». Comment le dit Cartulaire ferait-il mourir saint Didier, troisième évêque de Langres, au commencement du cinquième siècle, puisqu'il nous apprend que saint Urbain, sixième évêque de la même ville, gouvernait déjà ce diocèse, l'an 343. D'ailleurs cette date est exactement celle de l'inscription de l'Eglise Saint-Jean de Dijon.

Claude Fyot de Lamarche, auteur de l'*Histoire de l'Eglise Abbatiale et collégiale de Saint-Etienne de Dijon*, dont

1. *Gallia christiana*. Tome IV, colonne 510.
2. *Les chroniques de l'évêché de Langres*, du P. Jacques Vignier, traduites du latin par Emile Jolibois. Page 33.

il était Abbé, connaissait sans doute aussi le Cartulaire de son Abbaye. Or, il écrit : « Saint Urbain, évêque de Langres, « *à la fin du quatrième siècle*, établit, dans l'église Saint-« Etienne de Dijon, une communauté de clercs, *cum ad-« juncto Clericali domicilio*, suivant le P. Vignier, dans « sa Chronique de l'évêché de Langres (1) ».

Je comprends maintenant pourquoi M. le Curé de Vauxbons injurie si grossièrement le R. P. Jacques Vignier. « Dans sa Décade, écrit-il, ouvrage resté manuscrit, cet auteur est un peu plus explicite et *plus franc*.... Il invoque sa pensée, c'est-à-dire *les rêves de son imagination* (2) ! « Il ne faut pas écouter ici le R. P. Jacques Vignier ; où a-t-il pris ce document, si ce n'est dans sa *féconde imagination, ainsi que plusieurs chimères* ». Du reste, M. l'Abbé Roussel ne ménage pas les insultes à beaucoup d'autres auteurs, qui ne sont pas de son avis. « Il a été démontré, dit-il, que c'était une pure fable, inventée par les Grecs, *ces hardis menteurs* ». Ces expressions et beaucoup d'autres semblables, qui se rencontrent dans la brochure de M. le Curé de Vauxbons, ne sont pas assez mesurées, pas assez charitables et par là même très regrettables.

Quoiqu'il en soit, il est prouvé que deux des témoins appelés par M. le Curé de Vauxbons à déposer en sa faveur, ont porté un témoignage diamétralement opposé à l'opinion qu'il soutient. Cela prouve au moins que M. l'Abbé Roussel n'a lu attentivement ni le *Gallia Christiana*, ni le *Cartulaire de l'Eglise Saint-Etienne de Dijon*, ni l'*Histoire de cette Eglise* par l'Abbé Claude Fyot de Lamarche, ni beaucoup d'autres ouvrages encore. Il s'est contenté de copier l'historien Carnandet, « dont voici, dit-il, les propres paroles, « dans son édition de la *Vie et Passion de Monseigneur « sainct Didier, martir et evesque de Lengres, par Guil-« laume Flameng* (3) ». Il faut avouer que M. Carnandet lui a joué un bien mauvais tour.

2° Conciles de Cologne de l'an 346 et de Sardique de

1. *Histoire de l'Eglise collégiale et abbatiale de Saint-Etienne de Dijon*. Page 47.
2. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Pages 84 et 85.
3. Même ouvrage. Page 75.

l'an 347. — M. l'Abbé Ad.-Ch. Peltier s'exprime ainsi au sujet du Concile de Cologne : « Les actes de ce Concile.... ont été rejetés comme supposés par Noël Alexandre, Dom Cellier et le R. P. Richard ; après avoir été admis comme authentiques par Baronius, Blondel, Pagi, Sirmond, Pétau, P. de Marca et le grand nombre des Savants du dix-septième siècle (1) ». M. l'Abbé Roussel lui-même parle comme il suit : « Les Actes *et surtout les signatures* du Concile de Cologne, paraissant *autrefois* suspects d'altération, on a négligé, en certains diocèses, d'en tenir compte, tandis qu'on en tenait compte ailleurs. Ainsi, à Langres, on ne crut pas devoir porter sur les catalogues *saint Didier comme Evêque de Langres, en* 346 (2) ».

Cet aveu, échappé spontanément à M. le Curé de Vaux-bons, a une portée, qu'il n'a très certainement pas prévue. *Autrefois on ne portait pas, sur les catalogues, saint Didier comme évêque de Langres, en* 346.

Trente-quatre évêques des Gaules assistaient au Concile de Sardique. « *Il est vrai,* dit M. l'Abbé Roussel, le Concile de Sardique ne désigne pas les sièges de ces évêques ; mais *cela importe peu,* puisque, d'une part ces évêques sont annoncés comme évêques des Gaules, et que, d'autre part, la liste de ces évêques des Gaules est la répétition intégrale, sauf un seul nom, de la liste des évêques des Gaules, présents au Concile de Cologne. Or, parmi les évêques des Gaules, présents à Sardique, on compte *Desiderios*, Didier, le même évidemment que *Desiderius Lingonicæ civitatis*, Didier, évêque de la ville de Langres, mentionné, en 346, au concile de Cologne et qui se rendit avec empressement de Cologne à Sardique, pour défendre saint Athanase.....

« On trouve, *il est vrai,* un autre Didier, mentionné par les évêques Ariens, dans leur faux concile de Sardique, tenu en 348 ; mais cet autre Didier.... était évêque de *Campanie*.... Dans la suite des temps, *il est vrai,* la ville de Langres a fait partie de la province de Champagne en France, dite aussi en latin *Campania*.... (3) ».

1. *Dictionnaire universel et complet des Conciles*..., rédigé par M. l'abbé Ad.-Ch. Peltier-Migne. Colonne 683.
2. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres.* Page 68.
3. Même ouvrage. Pages 70 et 71.

En réalité, les Conciles de Cologne de 346 et de Sardique de 347 soulèvent, même aujourd'hui, un si grand nombre de questions très complexes et très obscures, qu'il n'est pas possible de s'appuyer sur eux, pour prouver que saint Didier était évêque de Langres dans le quatrième siècle, et encore moins que le diocèse de Langres a été fondé dans ce même siècle. « Nous ne parlons pas, dit M. Carnaudet, des actes des conciles de Sardique et de Cologne, auxquels, selon quelques auteurs, saint Didier aurait assisté, en 347 et 351. Cette dernière opinion n'a jamais été soutenue d'une manière sérieuse. Les auteurs les plus dignes de foi : Baronius, de Tillemont, Dupin, Baillet et d'autres s'acordent à dire que les actes du concile de Cologne sont faux, apocryhes ou copiés presque mot à mot sur ceux de Sardique, et on estime que le Didier, qui souscrivit au concile de Sardique est un évêque de Capoue. Il est d'autant plus facile de le croire que les actes n'assignent pas le siège de ce Didier. Quelle que soit, d'ailleurs, l'époque à laquelle on fait vivre saint Didier de Langres, il est impossible de la concilier avec celle du concile de Sardique. L'âge auquel les évêques étaient choisis, dans ce temps-là, et la mort violente de saint Didier ne permettent pas d'admettre un aussi long épiscopat (1) ».

IV. — LE NOM DE CHROCUS ET LA CROIX D'ARLES A LANGRES

Tous les historiens, tous les hagiographes et tous les Bréviaires de Langres et de Dijon, y compris les bréviaires actuels, affirment que saint Didier, évêque de Langres, a été mis à mort par les ordres de *Chrocus* ou *Crocus*, chef d'une multitude de barbares, appelés *Alamanni*, qui avaient envahi la Gaule. M. l'Abbé Darras raconte qu'après avoir ruiné de fond en comble la ville de Langres « le chef des Alamanni poursuivit sa route, à travers la Gaule, laissant partout une longue trainée de sang chrétien.... Cependant, ajoute-t-il, la vengeance divine attendait le barbare Chrocus sous les murs d'Arles. Vaincu par le général romain Marius,

1. *Vie et passion de Monseigneur Sainct-Didier.* Introduction, pages XXXIII et XXXIV.

le roi des Alamanni fut fait prisonnier. On le donna en spectacle aux populations que son rapide passage avait terrorisées. Successivement il traîna ses chaînes *dans toutes les villes de la Gaule où il s'était montré vainqueur*. Nul supplice ne pouvait valoir celui-là. Néanmoins on n'épargna point les tortures à un tyran qui en avait tant abusé pour les autres ; après qu'il eut subi la flagellation, les tortures ardentes et le chevalet, il eut la tête tranchée (1) ». « Le chanoine Jean Tabourot, écrit M. Emile Jolibois, prétend que Crocus, fait prisonnier sous les murs d'Arles, fut chargé de chaînes et ramené du midi de la France, pour être exécuté sur les ruines encore fumantes de la ville de Langres : Denis Gautherot ajoute que l'exécution se fit près de la Croix d'Arles, à l'extrémité du territoire de Saint-Géomes, commune du canton de Langres (2) ». Telle est effectivement ce que rapporte la tradition Langroise. Or, l'expédition de Crocus et sa mort sont placées au milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne.

M. l'Abbé Roussel répond de la manière suivante à cette très sérieuse difficulté : « Disons un mot de Chrocus.... mentionné positivement dans la légende Langroise de saint Didier. Chrocus, dit aussi Brocus, Crocus et Carocus, chef ou roi des Allemands, ayant fait irruption, dans les Gaules, avec une puissante armée, y causa tant de ravages, y fit tant de martyrs, y immola un si grand nombre d'évêques, si l'on s'en rapporte aux légendes *diverses* de Langres, de Besançon, de Clermont-en-Auvergne, d'Angoulême, de Mende, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Valence, de Vaison, de Venasque, de Carpentras, d'Avignon, d'Orange, d'Arles, d'Apt, etc., etc., que le lecteur, tant soit peu intelligent, s'aperçoit au premier coup d'œil, que ces légendes *diverses* ont attribué à un même tyran les barbaries exercées dans les Gaules contre les chrétiens par *divers* tyrans, durant les troisième, quatrième et cinquième siècles. Ainsi, soit qu'il y ait eu, en différents temps, plusieurs chefs allemands appelés Chrocus, comme l'ont pensé les continuateurs de Mérori ; soit qu'en

1. *Histoire générale de l'Eglise*, par l'abbé Darras. Tome VIII, page 434.
2. *La Haute-Marne ancienne et moderne*. Page 172.

souvenir du fameux Chrocus, qui ravagea les Gaules, en 264, massacra saint Privas, évêque de Mende ou du Gévaudan, et fut pris à Arles, vers 267, puis livré à une mort cruelle, en punition de ses crimes, son nom, devenu un objet d'horreur, ait été attribué, dans la suite, à plusieurs autres tyrans, qui ravagèrent les Gaules, en différents temps, de même que le nom de Vandale, comme on l'a dit plus haut, a été attribué *à divers* peuples barbares, on est obligé de reconnaître et d'avouer que les nombreux meurtres, attribués à Chrocus, ont été commis par plusieurs tyrans, à des époques *diverses*. En présence de cette observation, qui saute aux yeux, et qu'il faut admettre de toute nécessité, pour expliquer raisonnablement la multitude des meurtres attribués à Chrocus, il nous est facile de justifier l'ancienne et commune tradition, qui reporte aux premières années du cinquième siècle le martyre de saint Didier (1) ».

Sans doute les écrivains du six-septième et du dix-huitième siècles ont fait les deux suppositions, dont parle M. le Curé de Vauxbons; mais elles sont si peu justifiées, qu'elles sont complètement abandonnées, depuis près de cent ans, et que M. l'Abbé Roussel est seul, aujourd'hui, à les invoquer, en faveur d'une thèse entièrement délaissée.

« Quant à la *Croix d'Arles*, élevée au sud de la ville de Langres, dans la croisée des chemins, près de Saint-Jéôme, au lieu même où, dit-on, Chrocus, pris à Arles, fut ramené et mis à mort, elle ne peut avoir aucun poids, pour ou contre la question que nous traitons ici. Le dicton, qui s'y rapporte, n'est évidemment qu'une fable grossière et ne prouve en aucune façon que le Chrocus, pris à Arles, soit le même que le tyran qui a martyrisé saint Didier, quoique la légende populaire ait donné à ce dernier le même nom qu'à l'autre, ni que les deux aient vécu dans le même siècle. Cette croix, dite vulgairement *Croix d'Arles*, ne prouve donc rien ; elle constate seulement des rapports que l'imagination populaire s'est plue à établir entre plusieurs tyrans (2) ».

Appeler *fable grossière* une légende populaire respectable est un procédé facile à employer ; mais il n'a jamais été consi-

1. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres.* Pages 78 et 69.
2. Même ouvrage. Pages 79 et 80.

déré comme une preuve quelconque. Tant que M. l'abbé Roussel n'aura pas démontré péremptoirement que la *Croix-d'Arles* a été placée au lieu, qu'elle occupe, et a reçu le nom qu'elle porte, depuis un temps immémorial, par un simple caprice de ses ancêtres les Lingons, nous aurons le droit de lui dire qu'elle prouve que le Chrocus, qui a martyrisé saint Didier, est bien réellement celui qui a été pris à Arles, l'an 267, et que conséquemment c'est bien certainement, en 264, que saint Didier a été mis à mort.

V. Parallèle établi entre les deux opinions relatives à l'époque de l'établissement du diocèse de Langres. — Je continue à citer mot à mot M. l'abbé Roussel. « Il nous faut maintenant, écrit-il, discuter plus à fond les deux opinions, émises par Carnandet, savoir l'opinion ancienne et l'opinion moderne, pour fixer, avec assurance et connaisance de cause, l'époque de la fondation du siège épiscopal; toute la question est là. En effet, saint Didier étant le troisième évêque de Langres, il est incontestable que l'époque de son martyre doit nous indiquer approximativement l'origine du siège épiscopal ». « On n'est pas d'accord, dit M. Carnandet, sur l'époque à laquelle saint Didier a été décapité. Quelques auteurs rapportent que ce prélat, saint Vallier et les autres martyrs de Langres furent mis à mort, lors du passage des Vandales, dans les Gaules, au commencement du cinquième siècle. D'autres placent le martyre de ce saint évêque en 451 et l'attribuent soit aux premiers rois de Bourgogne qui, à cette époque, se rendirent maîtres du pays de Langres, soit à Attila, lorsque le roi des Huns, vaincu par Aëtius, dans les plaines Catalauniques, fut obligé de se retirer en Pannonie. Les derniers enfin pensent qu'il faut faire remonter cet évènement à l'année 264 ou 265, sous le règne de l'empereur Gallien, et lors de l'invasion des Vandales ou des Allemands, sous la conduite de Crocus, leur chef....

« La première opinion, celle qui veut que l'évêque Didier ait souffert le martyre, au commencement du cinquième siècle, est la plus ancienne et la plus généralement acceptée. Sigebert, Vincent de Bauvais, Baronius, Pierre de Natales, Claude Félix, de Montigny-le-Roi, grand vicaire de l'évêque Michel Boudet, Jean-Agnus Bégat, Guillaume Flamant, les

auteurs du *Gallia christiana*, Sigonius, Scaliger, les martyrologes de Bède, d'Usuard, d'Adon, le martyrologe Romain, les martyrologes des églises de Lyon, d'Avignon, de Gènes, de Besançon, de Langres, d'Autun ; les Cartulaires des abbayes de Saint-Etienne de Dijon, de Saint-Laurent de Bourges ; le savant évêque de Toul, André du Saussay ; la plupart des bréviaires, imprimés ou manuscrits ; l'immense majorité des chroniqueurs, historiens et annalistes, qui ont fait mention de saint Didier, partagent cette manière de voir, mais ils ne sont pas d'accord sur l'année ; les uns pensent que c'est en 406, 407 ou 408 ; les autres en 411 ou 416. Selon quelques auteurs, c'est Modogisile, Modogiste ou Godégisile qui, à cette époque, fit irruption dans les Gaules ; selon d'autres, c'est Crocus ; il y en a enfin qui prétendent que c'est Gundéric.

« Malgré la meilleure volonté, il n'y a guère possibilité de soutenir que saint Didier a été martyrisé au commencement du cinquième siècle. Tout porte à croire, au contraire, que cet évêque vivait vers le milieu du troisième siècle, sous le règne de l'empereur Gallien, *comme le pensent le chanoine Henriot, Charlet, le P. Vignier, Warnahaire et Grégoire de Tours* » (1).

Voici comment M. le curé de Vauxbons copie ce dernier paragraphe de M. Carnandet : « L'autre opinion, qui place le martyre de saint Didier, vers l'an 264, est appuyée par le Père Vignier, le chanoine Henriot, Charlet et *l'abbé Mathieu. Quant à Varnahaire et à saint Grégoire de Tours, ils ne spécifient pas l'époque du martyre de saint Didier* » (2). M. l'abbé Roussel fait simplement dire à M. Carnandet le contraire de ce qu'il dit ; on peut juger, par cet exemple, de l'exactitude avec laquelle il cite ses auteurs.

Il continue ainsi : « Or, entre les deux opinions, telles qu'elles ont été exposées ci-dessus par Carnandet, et telles que nous les avons développées nous-même, le lecteur peut-il hésiter ? Voyons un peu. Que trouve-t-on dans l'opinion ancienne ? Que trouve-t-on dans l'opinion nouvelle ? Examinons un instant ces deux points litigieux.

1. *Vie et passion de Monseigneur Sainct-Didier*. Introduction, p. XXXIII-XXXV.
2. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Page 76.

« 1° Que trouve-t-on dans l'opinion ancienne ?

«.... On y trouve la tradition constante et non interrompue de l'église de Langres, depuis les temps les plus reculés, jusqu'au milieu du dix-septième siècle. On y voit la croyance unanime des historiens, des chroniqueurs et des annalistes, des martyrologes, des bréviaires, non seulement de l'église même de Langres, mais encore des églises étrangères. Et cette croyance uniforme, unanime est acceptée partout, dans tous les siècles, sans la moindre opposition, ni contradiction quelconque jusqu'au milieu du dix-septième siècle. N'est-ce pas là un témoignage frappant de vérité ? Et pourrait-on sans témérité taxer d'erreur un semblable témoignage ? D'ailleurs, qui, des anciens ou des modernes, sont mieux placés pour apprécier avec exactitude les faits de l'antiquité ? Ne sont-ce pas les anciens ? » (1).

Premièrement, puisque M. l'abbé Roussel s'obstine à assimiler l'époque du martyre de saint Didier avec celle de la fondation du diocèse de Langres, je suis obligé de lui répéter que ces deux questions diffèrent essentiellement entre elles.

Deuxièmement, l'unanimité des monuments historiques et traditionnels porte sur l'épiscopat et le genre de mort de saint Didier ; mais non sur l'époque de son martyre, suivant ces paroles de l'auteur de la *Succession chronologique des évêques de Langres*, dans l'*Almanach de la Province de Bourgogne* pour l'année 1784, page 251. « Pour saint Didier, dit-il, il est bien constant qu'il a été évêque de Langres et égorgé par les barbares ; *c'est ce qu'assurent tous les monuments de l'Eglise de Langres, tels que les bréviaires, les catalogues des évêques et une quantité d'Eglises consacrées à Dieu, sous le vocable de ce saint ; mais on est fort incertain sur le temps de son martyre*, les uns le rapportant à l'an 264, sous Gallien ; les autres à l'an 407, sous Honorius : il a été martyrisé, voilà le fait vrai.... »

Troisièmement, il est absolument faux que l'opinion, qui fixe la mort de saint Didier à l'an 264, remonte seulement au milieu du dix-septième siècle. L'inscription de l'Eglise Saint-

1. Même ouvrage. Pages 80 et 81.

Jean de Dijon, relative à l'époque du décès de saint-Urbain, prouve qu'elle régnait en souveraine, à la fin du quinzième siècle. C'est, au contraire, l'opinion opposée, soutenue par M. le curé de Vauxbons, qui a commencé au dix-septième siècle et qui a été propagée avec tant de zèle et de rapidité que Moréri a pu écrire, dans son Dictionnaire, imprimé, pour la première fois, en 1673, ce qui suit : « On n'est pas assuré du temps que saint Didier gouvernait l'Eglise de Langres. *Quelques-uns* disent que ce fut du temps de l'empereur Galien (264) ; *d'autres* disent qu'il vécut dans le quatrième siècle ; et *quelques-uns* le reculent au cinquième et mettent son martyre, en l'an 409, lorsque les Alains, les Suèves et les Vandales ravagèrent les Gaules » (1). A l'époque où écrivait Moréri, les deux sentiments avaient à peu près le même nombre de défenseurs; celui, qui reporte le martyre de saint Didier à l'an quatre cent neuf environ, l'emporta sur l'autre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle ; depuis ce moment-là, il n'a été soutenu que par M. l'abbé Roussel.

« 2° Que trouve-t-on dans l'opinion moderne ?

« On y trouve peu de noms et surtout peu de raisons... Le Père Jacques Vignier, jésuite du dix-septième siècle, doit être regardé comme l'auteur et le propagateur de l'opinion nouvelle, que nous avons appelée opinion moderne. Nul, avant lui n'avait *écrit*, *dit* ou *pensé* que le siège de Langres avait été établi avant le quatrième siècle. Ce fut donc par une hardiesse singulière que, faisant bande à part, dans son *Chronicon Lingonense*, imprimé en l'an 1665, il plaça saint Sénateur, évêque de Langres, sous l'empire de Septime Sévère, vers l'an 200, sans donner aucune raison de cette disposition inconnue avant lui.... Les jalons de l'opinion nouvelle étaient ainsi posés.....

« Cette opinion nouvelle a peu à peu pris faveur et il a paru de bon ton de la soutenir. Tant il est vrai que des idées jetées en l'air et sans aucune base solide, nous plaisent quelquefois davantage que la simple et pure vérité.

« Cette observation nous explique naturellement pourquoi des historiens très estimables d'ailleurs, tels que Jean-Baptiste

1. *Le grand dictionnaire historique...*, par M. Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie. Article sur Saint-Didier, évêque de Langres.

Charlet et l'abbé Mathieu ont adopté l'opinion nouvelle du Père Vignier. Ainsi, dans les premières années du dix-huitième siècle, Jean-Baptiste Charlet, chanoine de Grancey et prieur-curé d'Ahuy, composa une dissertation spéciale, restée manuscrite, sur le martyre de saint Didier, dans laquelle dissertation il essaye, mais en vain, de prouver que cet évènement eut lieu, en 264. Les raisons qu'il en donne ne sont que des raisons en l'air, ou si l'on veut des raisons de simple convenance, qui ne prouvent absolument rien et ne fournissent à l'esprit aucune lumière.

« Quant à l'abbé Mathieu, écrivant au commencement du dix-neuvième siècle, dans un temps où le sentiment du Père Vignier *s'était peu à peu implanté dans l'esprit du clergé Langrois*, qui s'en trouvait flatté, il a, dans son *Histoire des évêques de Langres*, adopté sans hésiter le même sentiment, mais sans l'appuyer, bien entendu, par aucune preuve. Il fixe donc, à la suite de Jacques Vignier, la fondation du siège épiscopal, vers l'an 200, et le martyre de saint Didier, vers l'an 264, en ajoutant, entre parenthèse, la réflexion suivante, qui aurait dû lui ouvrir les yeux ou du moins lui inspirer des doutes sérieux : « *Et non après l'an* 400, *selon l'erreur* « *commune* ». L'auteur reconnaît lui-même par ces paroles que l'opinion commune, qu'il taxe d'erreur, sans la moindre preuve, plaçait après l'an 400, le martyre de saint Didier, troisième évêque de Langres.

« En somme, que trouve-t-on, au point de vue qui nous occupe, soit dans le Père Vignier, soit dans le chanoine Charlet, soit dans l'abbé Mathieu? Quelque bonne raison, quelque preuve, quelque argument, tant soit peu solide? Non ; il n'y en a pas même l'ombre. Il semble que ces auteurs, en formulant leur opinion nouvelle, contraire à la tradition ancienne, n'aient eu d'autre désir que de plaire au lecteur et peut-être de se plaire à eux-mêmes, en reportant le plus haut possible et dans la nuit des temps la fondation du siège épiscopal, sans aucun souci de la vérité, selon la manie si commune des historiens de tous les pays, quand ils dissertent sur l'origine des nations.

« Mais, depuis que le goût des études sérieuses et des recherches consciencieuses sur les points controversés de

l'histoire, s'est répandu parmi nous, avec l'usage d'une sage critique, on ne doit plus se contenter de ces idées vagues, qui ne font que flatter l'amour-propre, aux dépens de la vérité » (1).

Tout est erroné, tout est contradictoire dans ces paroles de M. l'abbé Roussel. Trois ou quatre observations suffiront pour prouver ce que j'avance ici.

D'abord, contrairement à ce que M. le curé de Vauxbons répète trois ou quatre fois, en quelques pages, le Père Vignier, le chanoine Henryot, le prieur Charlet et M. l'abbé Mathieu donnent tous une preuve et une preuve excellente, à l'appui du sentiment qu'ils soutiennent. Les historiens, les hagiographes et les bréviaires affirment que saint Didier a été mis à mort par le trop célèbre Crocus. Or Crocus, le chef des Allemands, des Suèves et des Vandales a ravagé, pillé et ruiné une partie de la Gaule, au commencement de la seconde moitié du troisième siècle, vers l'an 264. Pour répondre à cette très solide raison, M. l'abbé Roussel s'est contenté jusqu'ici, de faire deux suppositions, dénuées de toute vraisemblance.

Ensuite, M. le curé de Vauxbons assure, d'une part que l'opinion du Père Vignier avait fait des progrès si rapides, qu'à la fin du dix-huitième siècle, elle était *implantée dans l'esprit du clergé Langrois*; d'autre part, que l'opinion opposée était toujours, à la même époque, *l'opinion commune*. Ces deux assertions se contredisent l'une l'autre.

De plus, l'auteur de l'*Etude historique sur les premiers évêques de Langres* nous dit qu'il n'est plus permis aujourd'hui de soutenir le sentiment du Père Vignier, parce que le *goût des études sérieuses et des recherches consciencieuses sur les points controversés d'histoire s'est répandu partout*. Cependant tous les historiens, excepté lui, tous les hagiographes et tous les breviaires Langrois, Dijonnais et Autunois du dix-neuvième siècle ont à l'unanimité embrassé ce sentiment.

1. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Pages 82-87.

VI. — LE NOM DE SAINT SÉNATEUR

« On convient assez généralement, écrit M. l'abbé Roussel, que le nom de Sénateur, donné au premier évêque de Langres, n'est pas un nom personnel, mais bien un nom de dignité, et que ce nom lui a été attribué, en considération du rang éminent qu'il avait occupé dans le siècle » (1). Cet article ne contient que des suppositions, des inductions et même des contradictions auxquelles le lecteur donnera facilement d'excellentes raisons.

VII. — SAINT BÉNIGNE N'A PAS ÉTÉ ÉVÊQUE DE LANGRES

« Si, comme l'insinue le Père Vignier, saint Irénée, évêque de Lyon, avait été si pressé d'établir un évêque à Langres, en démembrant son propre diocèse, dont le territoire faisait primitivement partie, il aurait dû conférer cette dignité à saint Bénigne lui-même, apôtre de Dijon et de Langres, lequel, aussi bien que saint Irénée, était asiatique et avait été disciple de saint Polycarpe. Or il n'en est rien : Saint Bénigne était simple prêtre et il est resté tel jusqu'à son glorieux martyre. *Donc la supposition que saint Irénée aurait établi, vers l'an* 200, *un évêque à Langres, est une pure fable* » (2). Il n'est pas possible de traiter plus cavalièrement une question aussi importante que celle, dont il s'agit ici. Au reste, j'ai prouvé péremptoirement, ci-dessus, le contraire de ce qu'affirme gratuitement M. le curé de Vauxbons.

VIII. — LE TOMBEAU ET LES RELIQUES DE SAINT BÉNIGNE SONT RESTÉS INCONNUS DES PREMIERS ÉVÊQUES DE LANGRES

« Si le siège épiscopal de Langres avait été établi, vers l'an 200, moins de trente ans après le martyre de cet apôtre de Langres et de Dijon, saint Sénateur, qui, dans ce cas, eut été, pour ainsi dire contemporain de saint Bénigne, n'aurait pas pu ignorer le lieu de sa sépulture ; il n'aurait pas manqué

2. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres.* Page 88.
1. Même ouvrage. Page 90.

de révérer ses reliques, en transmettant son culte à ses successeurs. Cela est clair et évident. Si chacun de nous sait reconnaître, généralement parlant, au bout de 30 ans, la sépulture de ses ancêtres, à plus forte raison, un évêque doit-il, après cet intervalle de temps, reconnaître la tombe de l'apôtre de son Eglise. Eh bien ! cependant, il est certain que les premiers évêques de Langres ignoraient le lieu de la sépulture de saint Bénigne. Ce n'est qu'au sixième siècle que saint Grégoire, seizième évêque, en obtint connaissance par une révélation de saint Bénigne lui-même, comme l'atteste l'histoire, ce qui a donné lieu à la fondation de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Voilà un fait notoire et incontestable. Que faut-il en conclure ? Il faut en conclure *évidemment* que le siège épiscopal de Langres n'a pas été établi vers l'an 200, mais seulement dans le cours du quatrième siècle, vers l'an 320, c'est-à-dire 150 ans après le martyre de saint Bénigne. Or comme les rares chrétiens, que possédait alors le pays des Lingons, cherchaient à tenir caché le tombeau de leur apôtre, par la crainte des payens, il n'est pas étonnant que les évêques eux-mêmes en aient, au bout de 150 ans, ignoré l'emplacement, ce qui assurément n'aurait pas pu avoir lieu dans l'hypothèse de la fondation du siège, en l'an 200 » (1).

1° Le raisonnement de M. l'abbé Roussel aurait quelque valeur, si le dix-neuvième siècle ressemblait au deuxième ; mais il n'en a aucune, parce qu'il n'existe aucune similitude entre le siècle des persécutions cruellement générales et le nôtre.

2° Les reliques de la plupart des premiers prédicateurs de l'évangile, dans les Gaules, ont eu le même sort que celles de saint Bénigne. Les saints eux-mêmes ont été obligés de révéler aux peuples les lieux inconnus de leurs sépultures et de leur reprocher l'abandon, dans lequel ils laissaient leurs tombeaux. A Bourg-Saint-Andéol, par exemple, les reliques de saint Andéol, compagnon de saint Bénigne, cachées, pendant environ six siècles, furent révélées par le saint martyr, suivant les martyrologes d'Adon et d'Usuard, sous le règne

1. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Pages 91 et 92.

de Charles-le-Chauve et l'épiscopat de Bernoin, évêque de Viviers (1). A Rilly (Aube), les restes mortels de saint Savinien restèrent également inconnus, par suite de la violence de la persécution (2). A Bourges, saint Ursin avait été tellement oublié qu'on avait planté une vigne sur le champ où reposait son corps : Plantatâ desuper vineâ ;... de primo urbis sacerdote nullus sermo haberetur (Gregorius Turonensis : de Gloria Confessorum. Cap LXXX). A Alby, le tombeau de saint Amarand était couvert de broussailles et d'épines : Cujus sepulcrum diù vepribus sentibusque contectum latuit. (De Gloria Martyrum. Cap. LVII). A Saintes, on avait entièrement perdu le souvenir du martyre de saint Eutrope : Valde datum est oblivioni eum (Eutropium) martyrem fore. (Id. Cap LVI). En Auvergne, le sépulcre de saint Austremoine demeura sans culte, jusqu'au sixième siècle : Sancti Stremonii sepulcrum apud Icidiorens vicum habetur, ad quod cruda rusticitas, licet sciens quod quiesceret, nullum tamen ibi exhibebat honoris cultum (De Gloriâ Confessorum. Cap. XXX) (3). « M. de Belloguet, dit Mgr Bougaud, ne soupçonnait guère tout cet ensemble d'histoire, lorsqu'il s'émerveillait si naïvement *de l'oubli dans lequel un martyr aussi illustre que l'apôtre de la Bourgogne serait tombé, pendant* 260 *ans* ; et, lorsque s'imaginant que c'était là un fait inouï, impossible, il l'invoquait comme une objection capitale, invincible, contre la mission et presque contre l'existence de saint Bénigne ». Ces paroles de Mgr l'évêque de Laval s'appliquent admirablement à M. le curé de Vauxbons, qui invoque le même fait pour prouver que le diocèse de Langres n'a été établi que dans le cours du quatrième siècle.

3° Les vivants oublient vite les morts, même les plus illustres et les plus recommandables par leur naissance, par le rang, qu'ils ont occupé dans la société, et par leurs vertus. François-Henri Duban, comte de la Feuillée, dernier seigneur de Frolois, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, le 3 mars 1791, et son épouse Catherine de Percy, comtesse de la Feuillée, le 4 novembre suivant. Une tombe avait été

1. L'abbé Etienne Georges : *Les premiers apôtres des Gaules*. Page 218.
2. Même ouvrage. Page 233.
3. *Etude historique et critique sur Saint-Bénigne*. Pages 231 et 232.

placée sur le lieu de leurs sépultures ; en 1794, cette tombe fut vendue comme appartenant à la nation et enlevée du cimetière; aujourd'hui, elle sert de palier dans l'escalier d'une maison particulière. Malgré les recherches que j'ai faites à ce sujet, depuis douze ans, il m'a été impossible de découvrir en quel endroit du cimetière de Frolois ont été enterrés les corps des derniers seigneurs de ma paroisse.

IX. — LES NEUFS PRÉDÉCESSEURS ET LES NEUF SUCCESSEURS IMMÉDIATS DE SAINT APRONCULE

« Saint Apronculе, dixième évêque de Langres, mais le premier qui nous ait été manifesté par l'histoire contemporaine, a eu pour successeurs immédiats neuf évêques, qui n'ont occupé le siège que durant un siècle, savoir 104 ans, de 491 à 595 ; et il avait eu neuf prédécesseurs, qui l'avaient tenu, selon nous, pendant 150 ans, de 320 à 470, et, selon le Père Vignier et ses partisans, pendant 270 ans. Or qui ne voit que l'opinion de ces derniers est absolument inadmissible, vu que, dans cette supposition, la vie moyenne de ces neuf premiers prélats eut été de trente ans ? » (1)

Le travail de statistique, fait précédemment par M. l'abbé Roussel, et refait complètement par moi, a épuisé ce sujet et je ne comprends nullement pourquoi M. le Curé de Vauxbons y revient, en ce moment ; c'est une redite fort inutile.

X. — LE SILENCE DE L'HISTOIRE AU SUJET DES PREMIERS ÉVÊQUES DE LANGRES

« Si le siège épiscopal de Langres avait été institué vers l'an 200, comment pourrait-on expliquer le complet silence de l'histoire, au sujet des premiers évêques de Langres, prédécesseurs de saint Apronculе, c'est-à-dire pendant une durée de près de trois siècles? Assurément, l'histoire, si bavarde de sa nature, n'aurait pas manqué de citer les noms des évêques qui gouvernaient cette ville, lors des évènements importants, dont elles fut plus d'une fois le théâtre sous l'empereur Constance Chlore, lors de la fameuse bataille

1. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Page 92.

qu'il livra aux Germains sous les murs de cette ville en 301. Or, en cette circonstance, où l'on mentionne le courage et l'intrépidité des Langrois, on ne dit pas un mot de leur évêque, ce qui prouve qu'en l'an 301 le siège épiscopal n'était pas encore établi (1) ».

1° M. l'abbé Roussel oublie qu'il parle de siècles, durant lesquels les chrétiens étaient obligés de se réfugier dans les catacombes, pour se soustraire à la fureur de leurs persécuteurs. A cette époque, l'histoire, au lieu de *bavarder*, pour me servir de l'expression de M. le Curé de Vauxbons, n'existait même pas : on cachait aussi soigneusement que possible aux payens tout ce qui concernait la religion chrétienne, ses ministres et ses cérémonies. C'est seulement, lorsque le feu de la persécution se fut éteint, et que la paix eut été rendue à l'Eglise, qu'on écrivit son histoire et qu'on conserva par écrit les noms des premiers évêques des diocèses, établis partout longtemps auparavant. Mais il était grand le nombre des prélats, dont les noms n'avaient pas été conservés par les générations précédentes et qui ne purent pas être transmis à la postérité. Ceci explique merveilleusement pourquoi, dans le monde chrétien tout entier, six ou sept diocèses seulement possèdent la liste complète de leurs évêques.

2° L'histoire n'est pas aussi silencieuse, que le dit M. l'abbé Roussel, sur les commencements du Christianisme à Langres. « La décadence de l'empire romain, écrit M. Léonce de Piépape, fut pour la plupart des villes des Gaules une époque de dévastation et de ruine, et les Lingons, dont le territoire touchait presque aux frontières de la Germanie, eurent les premiers à souffrir de l'invasion des barbares. Vers le milieu du troisième siècle, Langres fut saccagé par une de ces hordes. *Sa première cathédrale y trouva la ruine. C'était l'an* 264 *de l'ère chrétienne* (2) ». M. de Piépape raconte ensuite le martyre de saint Didier, évêque de Langres, mis à mort par le barbare Chrocus. La ville de Langres était donc, en 264, le siège d'un évêché, puisquelle possédait alors un évêque et une cathédrale.

3° Les faits civils et militaires, arrivés dans ces temps

1. Même ouvrage. Pages 92 et 93.
2. *Histoire militaire du pays de Langres*. Page 44.

reculés, sont aussi obscurs et aussi peu connus que les faits religieux. Puisque M. le Curé de Vauxbons cite comme exemple, la bataille que Constance Chlore livra aux Germains, sous les murs de Langres, je lui mettrai sous les yeux les paroles suivantes du savant historien, que je viens déjà de citer. « *On suppose*, dit-il, que cette action sanglante fut livrée près du petit village de *Peigney*, dont le nom moderne serait à ce propos tiré du mot latin *Pugna*. On a trouvé longtemps des armes et des ossements, dans les plaines de Peigney, sur le plateau des vallées de la Marne, de la Liez et du ruisseau de Neuilly. Pourquoi faut-il que les emplacements de tous ces grands champs de bataille nous soient *si imparfaitement désignés* ! Quel intérêt palpitant pour les patriotes, qui foulent le vieux sol de la Gaule, si, *mieux éclairés par les récits des contemporains*, lorsqu'ils vont visiter ces Antiques vestiges, *ils pouvaient se dire avec assurance*, en reconstituant la scène, dans leurs esprits : *C'était là* ! (1) ». Mais cette satisfaction ne leur est pas donnée par l'histoire militaire.

XI. — LES PREMIERS ÉVÊQUES DE LANGRES NON MARTYRISÉS NI INQUIÉTÉS POUR LA FOI

« C'est un fait certain qu'aucun des premiers évêques de Langres n'a été inquiété ni martyrisé pour la défense de la foi. Seul saint Didier a été mis à mort, mais par des soldats assiégeant la ville épiscopale. Il faut conclure de là qu'il n'y avait pas d'évêque à Langres sous l'ère des persécutions, et conséquemment que son siège épiscopal n'a pas été établi vers l'an 200, mais seulement au quatrième siècle, après la paix donnée à l'Eglise (2) ».

1° On ne connaît très probablement pas tous les premiers évêques de Langres et il est fort possible que ceux, qui sont inconnus, aient été *inquiétés et martyrisés pour la foi*.

2° M. l'Abbé Roussel écrit ce qui suit : « On ne connaît que « les noms de saint Sénateur et saint Juste (les deux pre- « miers évêques de Langres), avec l'opinion présumée de

1. Même ouvrage. Pages 47 et 48.
2. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres*. Page 93.

« leur sainteté (1) ». « Martin et Honorat, quatrième et cin-
« quième évêques de Langres, deux pontifes peu connus,
« paraissent avoir occupé le siège durant un temps assez
« court.... Nous n'avons rien à dire de ces prélats, dont on
« ignore les actes (2) ». « Comme on ne cite que les noms
« de Paulin I, Fraterne I et Fraterne II, septième, huitième
« et neuvième évêques de Langres, sans faire aucune men-
« tion de leurs actes, nous croyons *avec fondement* qu'ils
« ont siégé peu de temps (3). Ainsi donc M. le Curé de Vaux-bons confesse d'abord ingénument qu'il ne connaît absolument rien de la vie de sept des neuf premiers évêques de Langres ; puis il affirme positivement, trente-cinq pages plus loin, que ces mêmes prélats n'ont été *ni inquiétés ni martyrisés pour la foi.* Il n'est pas permis de se contredire d'une manière aussi formelle.

3° Pourquoi ignorons-nous complètement les Actes de sept des neuf premiers évêques de Langres connus ? C'est assurément parce qu'ils ont vécu au temps des persécutions et que les écrits, qui racontaient leurs vies, ont été détruits par les tyrans ; s'ils avaient vécu plus tard, c'est-à-dire à des époques calmes et paisibles, leurs contemporains auraient consigné leurs actions dans des chroniques, qui seraient parvenues d'âge en âge jusqu'à nous.

4° Toutes les générations chrétiennes ont donné à saint Didier, évêque de Langres, le titre *de Martyr,* et M. l'abbé Roussel n'enlèvera pas ce beau fleuron de sa couronne, en écrivant cette phrase, qui blesse la piété du simple fidèle aussi bien que celle du savant hagiographe : « Seul saint « Didier a été mis à mort, mais par des soldats assiégeant la « ville épiscopale ».

XII. — L'ORATOIRE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

« Cet oratoire, construit par saint Bénigne, vers l'an 170, en la ville de Langres, ne fut remplacé par l'église cathédrale qu'en 379, après avoir duré 209 ans. Il faut conclure

1. Même ouvrage. Page 59.
2. Même ouvrage. Page 58.
3. Même ouvrage. Page 56.

de là : 1° Que, durant ce long intervalle, les chrétiens étaient encore peu nombreux, dans la capitale des Lingons ; 2° Que le siège épiscopal n'a pas été et n'a pu être établi vers l'an 200 ; car il n'est pas admissible que les premiers évêques de Langres soient restés sans église cathédrale, durant 179 ans, et qu'ils n'aient eu, pendant tout ce temps, qu'un simple oratoire pour leur servir d'église. Mais, en fixant, comme nous le faisons, la fondation du siège vers l'an 320, tout s'explique. Saint Sénateur, premier évêque, n'avait pas encore, il est vrai, une cathédrale ; mais il dut en poser les fondements ; son successeur, saint Juste, a continué l'œuvre ; enfin, saint Didier, troisième évêque, a pu l'achever et la consacrer en 379 (1) ».

Saint Bénigne et ses successeurs immédiats, de même que tous les évêques du monde catholique, avaient vraiment bien le temps, la liberté et l'argent nécessaires pour construire de splendides cathédrales ; pour célébrer les saints mystères et administrer les sacrements aux fidèles, ils étaient obligés de se cacher dans des oratoires souterrains et jusque dans les antres des montagnes. M. le Curé de Vaux-bons n'ignore pas tout cela; mais l'oublie volontairement, dans les intérêts de la cause qu'il défend.

XIII. — L'ÉGLISE DE SAINTE MARIE-MADELEINE, DE LANGRES

« Tous les historiens langrois conviennent que l'évêque saint Didier a fait construire, à Langres, l'église de sainte Marie-Madeleine, tandis qu'ils ne placent qu'en 379 l'érection de l'église cathédrale, en place de l'oratoire primitif, dédié à saint Jean l'Evangéliste. Que faut-il conclure de là ? Il faut en conclure que l'église Sainte-Marie-Madeleine n'a pu être construite que postérieurement à l'an 379, c'est-à-dire vers l'an 385, comme nous l'avons dit ci-dessus, par cette raison évidente que la première église à construire dans toute ville épiscopale, c'est l'église cathédrale. Donc saint Didier, troisième évêque de Langres, reconnu fondateur de l'église Sainte-Marie-Madeleine, était encore évêque après 379, époque de la consécration de la cathédrale. Donc

1. Même ouvrage. Pages 93 et 94.

ce saint évêque n'a pu être martyrisé en l'an 264. Donc le siège épiscopal n'a pas été établi vers l'an 200, mais bien vers l'an 320 (1) ».

M. l'abbé Roussel suit toujours la même méthode : il fait une *supposition* plus ou moins vraisemblable, souvent même très improbable et il en tire une multitude de conclusions, qu'il présente comme absolument certaines. Tout s'est passé à Langres, comme partout ailleurs, lorsque le christianisme y a été établi. Saint Bénigne a construit, dans la Cité des Lingons, un modeste oratoire, dans la seconde moitié du deuxième siècle ; il a dédié ce premier temple chrétien à saint Jean l'Evangéliste. Le nombre des chrétiens étant devenu plus considérable, saint Didier a bâti, dans le troisième siècle, l'église Sainte-Madeleine. Dans le quatrième siècle, on a agrandi l'oratoire de Saint-Jean l'Evangéliste et, plus tard, la nouvelle église est devenue la magnifique cathédrale de Saint-Mammès, Patron de la ville et du diocèse de Langres. Telle est la marche progressive suivie par la religion chrétienne, non-seulement dans la capitale des Lingons, mais encore dans l'univers entier.

XIV. — LES DÉSIRS NATURELS DU CŒUR HUMAIN

« Ces désirs portent l'homme à faire remonter le plus haut possible ce qui constitue sa gloire, son honneur, tel qu'est l'établissement d'un siège épiscopal. Cela étant, nos ancêtres, qui fixaient au quatrième siècle la fondation de l'évêché de Langres, la reportaient aussi haut que possible, et leur sentiment doit s'accorder avec la vérité, qui revendique ses droits contre les prétentions de l'amour-propre. Leur témoignage est donc plus digne de foi que l'opinion des modernes, qui, fascinés par l'amour-propre et aveuglés par la distance des temps, ont reporté, selon leurs fantaisies, l'origine du siège à une antiquité chimérique. Conséquemment la vraie tradition est celle qui fixe vers 320 l'érection du siège (2) ».

1° Encore une fois, la tradition vraiment ancienne fait

1. Même ouvrage. Page 94.
2. Même ouvrage. Page 94 et 95.

remonter l'établissement de l'évêché de Langres à saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, martyrisé à la fin du second siècle de l'ère chrétienne.

2° Si un écrivain doit être taxé de fantaisie et d'amour-propre, c'est évidemment M. le Curé de Vauxbons, qui s'est séparé des auteurs contemporains les plus savants, pour tâcher de réchauffer les erreurs des Launoy et des Baillet.

XV. — LA VOCATION MIRACULEUSE DE SAINT DIDIER

« Saint Didier est devenu évêque de Langres par une vocation miraculeuse, comme le prouve, d'ailleurs, suffisamment son extraction des environs de Gènes ou, en d'autres termes, sa qualité d'étranger. Or, les diverses circonstances de ce fait ne peuvent se rapporter en aucune façon au troisième siècle, vers l'an 250, où il plaît à nos adversaires de le placer, c'est-à-dire eu un temps de persécutions et d'alarmes pour les fidèles du monde entier ; mais elles s'adaptent parfaitement à l'époque que nous indiquons pour le commencement de l'épiscopat de saint Didier, savoir au quatrième siècle, vers l'an 345, dans un temps de paix et de liberté pour l'Eglise entière. Racontons brièvement, d'après la légende, les circonstances de cet évènement.

« Après la mort de saint Juste, deuxième évêque de Langres, tandis que des supplications étaient adressées à Dieu dans l'oratoire de Saint-Jean, on connut, par une révélation céleste que le prélat défunt devait avoir Didier pour successeur. Or, comme on ne connaissait personne de ce nom, on fut d'avis de consulter sur ce point l'évêque de Rome. A cette fin, les Langrois choisirent des députés, qui partirent aussitôt pour Rome. Le pape leur dit : « Ayez confiance, retournez « en votre pays et la Providence vous fera connaître celui « que le Ciel vous destine pour évêque ». En effet, à leur retour, passant par Gênes, qui se trouvait sur la route de Rome à Langres, ils rencontrent, dans la campagne, un jeune laboureur, cultivant son champ avec la charrue, et qui, pour stimuler ses bœufs récalcitrants, s'écrie : « Par la « tête de Didier, vous marcherez ». Didier ! reprennent aussitôt les députés, vous vous appelez Didier ! Mais oui,

répondit-il, pour vous servir. Pour vous servir ! Oh ! ce n'est pas de refus ; car c'est précisément Didier que nous cherchons pour être notre évêque. La sainte volonté de Dieu soit faite, répond le laboureur, qui s'était arrêté avec ses bœufs, en fixant son bâton en terre. Ce bâton, ajoute la légende, peut-être un peu trop naïvement (1), se mit à l'instant à reverdir et à fleurir. Quoiqu'il en soit, les députés saluèrent sans hésiter le laboureur Didier comme leur évêque et l'emmenèrent à Langres, où il fut reçu avec grande joie, au milieu des applaudissements des fidèles. Ce bon laboureur avait déjà, comme les députés avaient pu le remarquer, beaucoup de vertu et de bon sens, le tout joint à une certaine éducation, et, de plus, comme tous les Italiens de ce temps-là, il connaissait parfaitement la langue latine, qui a toujours été la langue de l'Eglise. Sur ces heureux fondements, Dieu, le père des lumières, ne tarda pas de lui communiquer, dans la prière, la science et la sagesse nécessaires à un pasteur, pour le gouvernement de son église (2).

« Voilà les faits dans leur simplicité. Or, j'en appelle à tous ceux qui connaissent l'histoire : ces faits ont-ils pu avoir lieu en l'an 250, sous le régime des persécutions, alors que chacun, bien loin de songer à entreprendre un long et péril-

1. Une seule chose me paraît naïve, c'est l'observation de M. l'abbé Roussel. Il est raconté, dans le livre des Nombres (XVII. 1, 2, 3), que Dieu ordonna à Moïse de demander à chacun des chefs des douze tribus une verge, sur laquelle son nom serait écrit, d'y joindre celle du grand prêtre Aaron et de placer ces treize verges dans la tente de l'assemblée, où le Seigneur avait coutume de se manifester à Moïse ; le lendemain on retira ces verges et on remarqua que, pendant la nuit, celle d'Aaron avait poussé des boutons, qui s'étaient changés en fleurs et les fleurs en amandes. Par ce prodige le sacerdoce fut confirmé à Aaron et à sa postérité. Pour conserver la mémoire d'un évènement si miraculeux, Dieu enjoignit à Moïse de mettre cette verge dans la tente du témoignage ou de l'assemblée, afin qu'elle servit de monument de ce qui était arrivé, dans cette circonstance.

Personne ne peut révoquer en doute ce fait, consigné dans nos livres saints. Pourquoi chercher à jeter le ridicule sur un fait du même genre arrivé, à Gênes, dans le troisième siècle de l'Eglise, et raconté par tous les écrivains Langrois et par tous les hagiographes ? Par le premier, Dieu a choisi Aaron pour Prêtre de la loi ancienne ; par le second, il a clairement désigné saint Didier comme Prêtre de la loi nouvelle et évêque de Langres.

2. Etait-il plus difficile à Dieu de faire *verdir et fleurir* instantanément le bâton ou aiguillon du laboureur saint Didier, que d'orner non moins instantanément son esprit et son cœur *d'une science et d'une sagesse* si grandes, qu'elles en ont fait un des évêques les plus remarquables de Langres ? Que M. le Curé de Vauxbons veuille bien répondre à cette question.

leux voyage, devait *se cacher soigneusement et craindre de se montrer?* Oh ! non, répondront-ils sans hésiter. Mais ces mêmes faits ont-ils pu se passer en l'an 345, quand l'Eglise jouissait de la liberté? Oui, parfaitement, s'écrieront-ils d'une seule voix.

« La conclusion de ceci est facile à tirer. Saint Didier, troisième évêque de Langres, a commencé son épiscopat vers l'an 345 ; donc le siège de cette ville n'a pas été fondé vers l'an 200, mais bien dans les premières années du quatrième siècle, vers l'an 320, comme nous l'avons expliqué ci-dessus (1) ».

1° Dans sa huitième preuve, intitulée : L'Eglise de Sainte-Marie-Madeleine à Langres, M. l'Abbé Roussel écrit que l'érection de la cathédrale de Langres a eu lieu, l'an 379, à la place de l'oratoire primitif, construit par saint Bénigne et dédié par lui à saint Jean l'Evangéliste. Il en conclut qu'il n'y a pas eu d'évêques à Langres, durant tout le troisième siècle, parce que, s'il y en avait eu un seul, il aurait construit une église cathédrale. Ici le même auteur nous dit, ce qui est parfaitement vrai, qu'en 250, c'est-à-dire au milieu même du troisième siècle, les fidèles de Langres *devaient se cacher soigneusement et craindre de se montrer.* Alors comment pouvaient-ils bâtir des cathédrales? Pourquoi faire un crime aux évêques de cette époque d'avoir laissé à leurs successeurs le soin d'en construire une, en l'an 379?

2° M. le Curé de Vauxbons soutient que les fidèles de Langres, députés par leurs concitoyens pour aller à la recherche d'un évêque, n'ont pas pu faire le voyage de Gênes et de Rome, au milieu du troisième siècle, à cause des persécutions, que les payens exerçaient partout, à cette époque, contre les chrétiens. D'abord, il oublie que nos pères ne ressemblaient en rien aux chrétiens lâches et timides du dix-neuvième siècle et qu'ils affrontaient courageusement la mort, quand leur foi leur en faisait une obligation. Puis, les persécutions étaient-elles moins communes et moins violentes au milieu du deuxième siècle qu'au milieu du troisième? Cependant, c'est au milieu du second siècle que saint

1. *Etude historique sur les premiers évêques de Langres.* Pages 95-97.

Pothin, saint Irénée, saint Bénigne, saint Andoche, saint Thyrse et saint Andéol, les apôtres de la vallée du Rhône et de celle de la Saône, ont entrepris un voyage plus long et plus périlleux que celui que les députés de Langres avaient à faire, pour se rendre de la Cité des Lingons en Italie. Et, au premier siècle, les Apôtres et les Disciples de Jésus-Christ hésitaient-ils à traverser les mers et à s'exposer à tous les dangers, pour annoncer l'Evangile aux peuples les plus éloignés de la Judée? Tous ont versé leur sang, pour faire connaître le nom de leur divin Maître aux nations répandues sur la surface du globe terrestre.

XVI. — LA PRESCRIPTION

« Pour dernier argument, nous invoquerons la prescription. C'est un fait admis et reconnu de tous les historiens langrois et de tous ceux qui sont au courant de notre histoire locale, qu'à l'époque où parut Jacques Vignier, au dix-septième siècle, on admettait unanimement que le siège épiscopal de Langres avait été fondé dans le courant du quatrième siècle. Or, je le demande, d'où pouvait provenir cette croyance unanime, sinon de la vérité du fait ? Que l'on remonte, à son gré, de siècle en siècle, à quelle époque trouvera-t-on le commencement de cette croyance uniforme. Assurément, si elle est fausse, elle n'a été introduite que postérieurement aux évènements et ne remonte pas à l'origine du siège, mais n'a dû s'introduire que plus tard. Or, à quel siècle remonte-t-elle ? Que nos adversaires nous le disent. Prétendront-ils que cette croyance a été introduite parmi nous par les Jansénistes ? Mais nos auteurs langrois la possédaient avant l'apparition de ces sectaires. On est obligé d'en convenir ; cette croyance de la fondation du siège, au quatrième siècle, remonte au quatrième siècle lui-même ; autrement elle n'aurait jamais pu s'établir. Démontrons ces deux parties de notre proposition.

« Nous disons, premièrement, que cette croyance remonte au quatrième siècle lui-même, c'est-à-dire à l'origine du fait en question. La preuve en est que nos adversaires sont dans

l'impossibilité d'assigner à cette croyance, qu'ils taxent de fausseté et d'erreur, une date quelconque, postérieure à l'établissement du siège. Or, si cette croyance remonte effectivement à l'établissement du siège, c'est-à-dire à la source, il faut nécessairement en conclure qu'elle est vraie. Assurément, cette croyance était pleinement admise parmi nous, au sixième siècle, à l'époque où écrivait saint Grégoire de Tours, qui, sans parler spécialement de l'Eglise de Langres, émettait ouvertement l'opinion que la plupart des sièges épiscopaux des Gaules avaient été établis, au quatrième siècle, après l'édit de paix de l'empereur Constantin.

« Nous disons, en second lieu, que si cette croyance n'était pas fondée sur la vérité, elle n'aurait jamais pu s'établir, et que, par conséquent, supposé qu'elle s'établisse, elle porte en elle-même un cachet de vérité ! En effet, en supposant fausse l'opinion des auteurs qui fixent, au quatrième siècle, l'origine du siège épiscopal de Langres, et vraie l'opinion de ceux, qui placent cette origine à l'an 200, cette dernière opinion eut été nécessairement admise, dans les commencements, par tous ceux, qui avaient des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ; car le fait était alors visible, tangible, palpable. Or, si les Langrois, dans le principe, ont cru, sur le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles, que le siège épiscopal avait été fondé, en l'an 200, comment, par la suite des temps, leurs descendants ont-ils pu renoncer à cette croyance, glorieuse pour leur église et pour eux-mêmes, rejeter le témoignage de leurs ancêtres et embrasser une croyance nouvelle et moins honorable, savoir que leur siège épiscopal, malgré l'opinion de leurs ancêtres, n'avait été fondé qu'au quatrième siècle ? Nous le savons, dans l'éloignement des temps, on peut se faire illusion, et, guidé par l'instinct de l'amour-propre, on peut finir par admettre comme une vérité que telle église, qui nous intéresse, a été fondée, vers l'an 200, tandis que, par le fait, elle ne l'a été que vers l'an 320. Cela se voit et s'explique : c'est tout bonnement une affaire d'amour-propre. Or, l'amour-propre, comme toutes les passions, aime à se faire illusion et à s'entourer de ténèbres. Mais le contraire n'arrivera jamais. Par conséquent, si l'hypothèse du Père Vignier était admise

comme contenant la vérité, on ne pourrait en aucune façon expliquer la croyance ancienne et si enracinée, touchant la fondation du siège épiscopal de Langres, au quatrième siècle seulement, croyance ancienne, que nos adversaires eux-mêmes sont obligés de reconnaître, en la taxant de croyance erronée. Donc, en fin de compte, l'hypothèse du Père Vignier et de ses adhérents est une pure illusion (1) ».

1° L'erreur ne peut pas prescrire contre la vérité. Une erreur, bien qu'elle ait été répétée vingt fois et plus, reste toujours une erreur, quoiqu'en dise M. l'abbé Roussel.

2° « C'est un fait admis et reconnu de tous les historiens « langrois et de tous ceux qui sont au courant de notre his- « toire locale, qu'à l'époque où parut Jacques Vignier, au « dix-septième siècle, on admettait unanimement que le « siège épiscopal de Langres avait été fondé » *à la fin du second siècle de l'ère chrétienne et que saint Sénateur, successeur de saint Bénigne, était évêque du pays des Lingons, en l'an* 200. En effet, « c'était une tradition immémoriale et *non encore contestée, il y a deux cents ans,* qu'un certain nombre des Eglises des Gaules avaient reçu la foi au premier et au deuxième siècle. Toute la Provence, Marseille, Aix, Avignon, Tarascon se glorifiaient d'avoir été évangélisées par saint Lazare, saint Maximin, sainte Marie-Madeleine, et plusieurs autres venus de Palestine, où ils avaient vécu avec le Sauveur. Arles, Vienne, Limoges, Narbonne, Périgueux tenaient que leurs premiers Apôtres avaient été disciples de saint Pierre et de saint Paul, qui les avaient envoyés dans les Gaules..... Les origines de la foi à Lyon, à Autun, *à Dijon, à Langres*, étaient moins anciennes ; mais en revanche *ces Eglises* avaient eu, dès leur berceau, un éclat et une fécondité extraordinaires. On croyait que c'étaient des disciples de saint Jean, qui les avaient fondées, *vers le milieu du second siècle*, que saint Polycarpe, du fond de l'Asie, leur avait envoyé des Apôtres....; *que saint Bénigne, accompagné de saint Andoche et de saint Thyrse, avait fondé les antiques Eglises d'Autun et de Langres, en baptisant saint Symphorien et en convertissant les saints*

1. Même ouvrage. Pages 97-99.

Jumeaux (1) ». Il était bon de remettre ces paroles de Mgr Bougaud sous les yeux de M. le Curé de Vauxbons, en terminant l'examen de sa brochure.

3° « Que l'on remonte, à son gré, de siècle en siècle, à « quelle époque trouvera-t-on le commencement de cette « croyance » (à l'établissement du siège épiscopal de Langres au quatrième siècle)? Ma réponse à cette question sera précise : le commencement de cette croyance remonte *à l'année* 1644, parce que c'est, cette année là, qu'Ismaël Boulliau, astronome, lut, dans une des séances de l'espèce d'académie, fondée par le fameux Launoy, sa dissertation latine intitulée: *Diatriba in sanctum Benignum*, dans laquelle il attaquait violemment l'apostolat et la mission de saint Bénigne et essayait de renverser la tradition des Eglises de Bourgogne. Cette dissertation a été imprimée, en 1657, dans le quatrième volume des *Mémoires* de Desmolets (2).

4° « Nos adversaires prétendront-ils que cette croyance a été introduite parmi nous par les Jansénistes? Mais nos auteurs langrois la possédaient avant l'apparition de ces sectaires. On est obligé d'en convenir : cette croyance de la fondation du siège au quatrième siècle remonte au quatrième siècle ; autrement elle n'aurait jamais pu s'établir ». D'abord, toutes les doctrines, enseignées actuellement par l'Eglise catholique aux fidèles de l'univers entier, existent, depuis l'établissement du christianisme lui-même. Cependant, des centaines et même des milliers d'hérésies, toutes opposées aux vérités apportées au monde par Jésus-Christ et propagées, en tous lieux, par ses apôtres et par ses disciples, ont parfaitement pu s'établir dans différents pays. Le grand schisme grec, dont Photius, Patriarche de Constantinople, est l'auteur, ne date que du milieu du neuvième siècle ; les erreurs de Luther, de Calvin, d'Henri VIII ne remontent pas au-delà du seizième siècle. Néanmoins toutes ces croyances schismatiques et hérétiques se sont très facilement implantées, dans toutes les parties du monde, où elles ont encore

1. Mgr Bougaud, Evêque de Laval : *Etude historique .. sur Saint-Bénigne.* Introduction, pages 1 et 2.

2. *Dictionnaire de Bibliographie catholique*, par Fr. Pérennès Migne. Tome IV, colonne 69.

malheureusement aujourd'hui un nombre considérable de sectateurs. M. l'Abbé Roussel ne connaît encore guère l'esprit humain avec toutes ses infirmités, créées par la chute originelle. L'erreur a toujours eu et aura toujours pour l'homme beaucoup plus d'attrait que la vérité.

Ensuite, jamais les défenseurs de la fondation de l'évêché de Langres et de Dijon, à la fin du second siècle, n'ont reconnu que l'opinion opposée à la leur remontait jusqu'au quatrième siècle; tout au contraire, ils l'ont constamment nié. Toujours ils ont soutenu que la dite croyance était postérieure à Jansénius, évêque d'Ypres, mort en 1638; mais qu'elle avait été acclamée, à son apparition, par les disciples de Jansénius et par tous les Protestants. Claude Sarreau, conseiller au Parlement de Paris, ami de Launoy, de Grotius et de Godefroy, protestant très zélé, assistait, chez Launoy, à la séance, dans laquelle Boulliaud lut sa *Diatriba in sanctum Benignum.* Il écrivit immédiatement à Saumaise une lettre, dans laquelle il applaudissait à Launoy, qui venait de jeter bas, disait-il, l'histoire menteuse de la retraite de saint Bruno, au désert; qui avait arraché sainte Madeleine aux Provençaux et détruit l'Aréopagitisme de saint Denis. Il ajoutait : « *Ita* « *olim Bulialdus noster ausus quoque est adversum Beni-* « *gnum vestrum aliquid commentari, sed eâ de re sibi* « *meditata edere veritus est* (1) : C'est ainsi que naguère « notre Boulliaud a osé faire une dissertation contre votre « compatriote saint Bénigne, mais il n'a pas eu la hardiesse « de l'imprimer ». Ces paroles sont très remarquables; elles prouvent, qu'en 1644, Boulliaud, le premier détracteur de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, savait parfaitement que le sentiment, qu'il défendait, était absolument opposé à la tradition universellement admise, jusqu'à cette époque, puisque, de l'aveu même d'un de ses admirateurs passionnés, il n'osait pas publier son travail longuement préparé.

5° « Assurément la croyance, que le diocèse de Langres avait été établi au quatrième siècle, était pleinement admise parmi nous au sixième siècle, à l'époque où écrivait saint Grégoire de Tours, qui, sans parler spécialement de l'église

1. *Claudii Sarravii, senatoris Parisiensis, épistolæ. Arausioni,* 1644. Page 199.

de Langres, émettait ouvertement l'opinion que la plupart des sièges épiscopaux des Gaules avaient été établis au quatrième siècle, après l'édit de paix de Constantin ». J'ai fait voir que le texte de saint Grégoire de Tours, que rappelle ici M. le curé de Vauxbons, est manifestement erroné dans sa date consulaire, qui est en contradiction évidente avec le contexte, et que l'historien des Francs est beaucoup plus favorable, en réalité, aux origines apostoliques de la Gaule qu'à son évangélisation au troisième et au quatrième siècles.

J'ai montré également que les principaux défenseurs de l'*Ecole traditionnelle ou Grégorienne*, à l'heure actuelle, font une exception formelle pour les Eglises ou diocèses de Lyon, d'Autun, de Langres et de Dijon, qui ont été fondés dans la seconde moitié du deuxième siècle. Sur ce point, M. l'abbé de Meissas et M. Paul Allard, pour ne citer que ces deux écrivains contemporains, sont d'une clarté et d'une précision frappantes. Aujourd'hui, l'opinion, soutenue avec tant d'acharnement par M. l'abbé Roussel, est abandonnée de tout le monde.

6° « En supposant fausse l'opinion des auteurs, qui fixent, au quatrième siècle, l'origine du siège épiscopal de Langres, et vraie l'opinion de ceux, qui placent cette origine, vers l'an 200, cette dernière opinion eut été nécessairement admise, dans les commencements, par tous ceux, *qui avaient des yeux pour voir et des oreilles pour entendre*; car le fait était alors visible, tangible, palpable ». Je suis, sur ce point, entièrement de l'avis de M. le curé de Vauxbons; *une fois n'est pas coutume*, dit l'adage ancien. Le fait de l'établissement du siège épiscopal de Langres et de Dijon, à la fin du second siècle, était tellement *visible, tangible, palpable*, qu'il a été reconnu pour véritable, jusqu'au temps des Boulliaud, des Launoy et de leurs amis les *dénicheurs de saints*, qui vivaient, il y a environ deux cent cinquante ans. L'opinion opposée date de cette époque seulement, et par conséquent, elle est *peu ancienne* et *très peu enracinée*, contrairement aux multiples assertions de M. l'abbé Roussel. Du reste, elle n'a vécu que cent cinquante ans seulement et ses traces ont disparu avec le commencement du dix-neuvième siècle. Les

efforts, tentés par Roget de Belloguet, pour lui rendre la vie, ont été vains ; ceux de M. le curé de Vauxbons n'auront pas plus de succès.

7° « Donc, en fin de compte, l'hypothèse du Père Vignier et de ses adhérents est *une pure illusion* ». Cette injure finale, adressée au Père Vignier et à tous les auteurs savants et illustres, qui font remonter l'établissement du diocèse de Langres et de Dijon à la seconde moitié du second siècle, est très regrettable. Il n'est pas permis de qualifier ainsi l'opinion d'un homme, que M. Emile Jolibois appelle « *le premier* « *et le seul historien sérieux de nos contrées ;* un homme, « dont la vie entière fut consacrée à l'étude, et dont les « immenses travaux, restés manuscrits, sont encore la meil- « leure source à laquelle on puisse recourir » (1). Il n'est pas permis de traiter aussi dédaigneusement des écrivains qui se nomment Mgr Devoucoux, évêque d'Evreux, ancien président de la société éduenne des lettres et des sciences d'Autun; Mgr Bougaud, évêque de Laval, auteur d'un si grand nombre d'ouvrages splendides, justement célèbres dans l'univers entier, etc., etc.

M. l'abbé Roussel et le R. P. Van Hooff emploient la même méthode. Quand ils ne peuvent pas renverser un argument inattaquable, ce qui leur arrive fréquemment, ils insultent les auteurs, qui s'en servent. Ce procédé est facile, mais éminemment mauvais et dangereux, surtout lorsqu'on s'en sert aussi souvent.

M. le curé de Vauxbons a consacré les quarante-deux dernières pages de sa brochure à une soi-disant *Réfutation du livre de Dom Chamard intitulé : Les Eglises du monde romain, notamment celles des Gaules, pendant les trois premiers siècles.* Je copie textuellement quelques-unes des aménités qui émaillent les dites pages. « Eh quoi ! savant bénédictin, vous prétendez que les Gaules, avant l'an 250, possédaient des évêques, dans toutes les villes et jusque dans les bourgs et les villages, et, au lieu de nous donner les noms de ces milliers de villes, bourgs ou villages, qui, dans notre pays, possédaient des évêques, vous nous dites sérieusement

1. *La Haute-Marne ancienne et moderne.* Page 547.

qu'il n'en reste plus que des épaves ! Nulle part, dans votre livre, laborieusement composé, vous ne nous indiquez les emplacements de ces sièges épiscopaux, et, pour qu'on ne les cherche point après vous, vous nous dites qu'ils sont aujourd'hui inconnus et qu'on ne peut plus les déterminer ! *Mais, c'est là une misérable défaite et un vrai subterfuge* pour nous empêcher de contrôler vos assertions » (1). « Ce n'est pas tout. Contrairement à tous les historiens ecclésiastiques.... Est-il possible d'émettre sérieusement une pareille assertion ?..... Mais notre bénédictin, qui, apparemment, redoute le contrôle, préfère ne nous laisser voir, dans la soi-disant multitude de ces églises, que de simples épaves..... Mais qu'y a-t-il de vrai, en tout cela ? Rien, absolument rien. C'est un tableau purement imaginaire, qui s'évanouit devant la critique » (2). « Mais, *laissons de côté ces utopies*, réfutées par l'histoire, et pour *parler sérieusement*, reconnaissons *avec tous les hommes de bonne foi*..... (3).

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Les Eduens et les Lingons ont été évangélisés, à la fin du premier siècle, parce qu'en arrivant à Autun et à Langres, au milieu du second siècle, saint Bénigne trouva des chrétiens, dans ces deux villes importantes : à Autun, le sénateur Faustus ; à Langres, sa sœur sainte Léonille, aïeule des saints Jumeaux, qui avaient déjà atteint l'âge de vingt ans environ. Saint Hyrène ou Hyro a été probablement le premier apôtre de ces deux peuples renommés de la Gaule.

Saint Bénigne, saint Andoche et saint Thyrse, disciples de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, furent conduits à Rome et présentés par ce bon maître, élève de l'apôtre saint Jean, au Pape Anicet comme de généreux et vaillants prédicateurs de l'Evangile. Le chef de l'Eglise les envoya immédiatement dans les gaules, où tous ensemble d'abord, ils annoncèrent la bonne nouvelle à Autun et convertirent un grand nombre de payens de cette ville et des pays voisins.

1. *Etude... sur les premiers évêques de Langres*. Page 137.
2. Même ouvrage. Page 138.
3. Même ouvrage. Page 141.

Au bout de quelque temps, saint Bénigne se sépara de ses compagnons d'apostolat et se rendit à Langres, où il baptisa les saints Jumeaux et beaucoup d'autres adorateurs des fausses divinités. Il partit ensuite pour Dijon et fut martyrisé, dans cette ville, par les ordres de l'empereur Marc-Aurèle, sur la fin du deuxième siècle.

Saint Bénigne, appelé l'apôtre de la Bourgogne par tous les écrivains bourguignons anciens, modernes et contemporains, a été le premier évêque de Langres et de Dijon. La fondation de ce siège épiscopal a donc eu lieu, dans la seconde moitié du deuxième siècle.

Cette vérité a été incontestée jusqu'en 1644 ; mais, à cette époque, elle a été attaquée par l'école de Launoy, qui a renversé toutes les traditions primitives de la Gaule. Le règne de ces démolisseurs a duré l'espace de cent cinquante ans à peu près, malgré les protestations énergiques et parfaitement fondées du jésuite Jacques Vignier, du chanoine Jean-Baptiste Charles, de l'abbé Jean-Baptiste-Joseph Mathieu et de plusieurs autres savants langrois et dijonnais, qui vivaient alors.

Le dix-neuvième siècle tout entier est revenu à l'antique croyance, qui a trouvé partout, en Bourgogne, de nombreux, zèlés et érudits défenseurs. Trois auteurs seulement ont suivi les traces de Launoy et de ses partisans : ils s'appellent Roget de Belloguet, ancien officier de cavalerie ; M. l'abbé Roussel, curé de Vauxbons, dans le diocèse de Langres, et le R. P. Guillaume Van Hooff, jésuite hollandais, ex-bollandiste.

Je crois avoir répondu victorieusement à toutes leurs allégations. S'il en était autrement, d'autres plus habiles que moi termineraient l'œuvre commencée et nos traditions apostoliques ou quasi-apostoliques seraient définitivement vengées des erreurs suscitées contre elles par les écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècles.

CONCLUSION GÉNÉRALE DE L'OUVRAGE

Je reproduis, de nouveau, textuellement la fin de la lettre que Mgr Bougaud, évêque de Laval, m'a fait l'honneur de m'adresser, le 20 du mois d'avril dernier : « Un courant dan-« gereux nous menace, dit sa Grandeur. Voilà un siècle, que

« l'Eglise de France étudie ses origines apostoliques. De « grands et sérieux travaux ont été faits, dans tous les dio- « cèses. Presque toutes nos traditions ont été vérifiées et « vengées. Aujourd'hui, on en a assez : la réaction commence. « Quelques esprits faux, servis, ou plutôt aveuglés *par la* « *petite érudition*, reprennent le chemin des Launoy et des « Baillet. Hier, on contestait autour de moi les origines « apostoliques des églises de Sens, de Chartres, d'Orléans. « Aujourd'hui, ce sont celles de Dijon, d'Autun et de Langres. « Demain, ce seront d'autres. Il faut tout démolir, après « avoir tout rebâti. Ainsi est fait le pauvre esprit humain. « Cela est triste, mais cela est. Et la belle et précieuse collec- « tion des Bollandistes n'a pas toujours su résister à ces « réactions déplorables ».

Oui, mais le Clergé français compte, à l'heure présente, peut-être plus qu'à toute autre époque de l'histoire, des membres vraiment érudits, qui manient la plume avec dextérité. Ils ne permettront pas aux démolisseurs de mener leur entreprise diabolique à bonne fin. Le temps des dénicheurs de saints est passé, tellement bien passé, qu'il ne reparaîtra jamais dans notre chère patrie.

Fait à Frolois, le dimanche de la Très Sainte-Trinité, 27 mai de l'an de grâce 1888.

J.-B. Lucotte,
Curé de Frolois.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

DÉDICACE v

AVANT-PROPOS. VII

PREMIÈRE PARTIE

Etablissement du Christianisme dans les Gaules 1

CHAPITRE I. — Ecole traditionnelle ou légendaire 6

SECTION I. — Histoire de l'évangélisation des Gaules suivant l'école traditionnelle. 6

SECTION II. — Preuves de l'évangélisation de la Gaule entière au premier siècle de l'ère chrétienne 24

§ 1. — Toutes les probabilités historiques sont en faveur de l'évangélisation de la Gaule au premier siècle. — I. Etat civil et matériel de la Gaule sous le gouvernement des premiers empereurs romains, 30. — II. Etat moral et religieux de la Gaule dans le temps de la prédication des apôtres, 33. — III. Etat comparatif de la Gaule et des contrées certainement évangélisées au premier siècle, 34.

§ 2. — L'introduction du christianisme dans la Gaule au premier siècle est un fait attesté par les Pères de l'Eglise, par les historiens et par les apologistes des seize premiers siècles de l'ère chrétienne. — I. Textes historiques relatifs au monde entier, 37. — Textes historiques relatifs à la Gaule en particulier, 48.

CHAPITRE II. — Ecole historique ou grégorienne 74

SECTION I. — Historique de l'évangélisation des Gaules suivant l'école historique ou grégorienne 74

SECTION II. — Examen des preuves de cette école. 85

§ 1. — Les historiens. — I. Saint Grégoire de Tours, 85. — II. Sulpice Sévère, 91.

§ 2. — L'Epigraphie 97

CHAPITRE III. — L'école nouvelle. 100

Conclusion de la première partie 109

DEUXIÈME PARTIE

Pages.
Origines du diocèse de Langres et de Dijon, ainsi que celui de d'Autun. 111
Chapitre I. — Saint Hyrène ou Hyro 111
Chapitre II. — Saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, patron du diocèse de Dijon. 120
Section I. — Epoque de l'apostolat et du martyre de saint Bénigne . . 120
Section II. — Vie de saint Bénigne 137
Section III. — Histoire des reliques de saint Bénigne. 147
I. Invention des reliques de saint Bénigne par saint Grégoire de Langres, 147. — II. Relévation des reliques de saint Bénigne par le vénérable abbé Guillaume, 153. — III. Construction de l'Eglise actuelle de Saint-Bénigne de Dijon et translation des reliques du saint martyr dans le chœur de la nouvelle basilique, 159. — IV. Honneurs rendus aux reliques de saint Bénigne pendant les xive, xve, xvie, xviie et xviiie siècles, 164. — V. Disparition des reliques de saint Bénigne en 1792, 168. — VI. Restauration de la crypte et du tombeau de saint Bénigne, 172. — VII. Bâton cantoral de saint Bénigne, 184. — VIII. Tableau généalogique de saint Bénigne, 186. — IX. Plomb ou sceau de saint Bénigne, 190. — X. Reliquaire de saint Bénigne, 192.
Section IV. — Episcopat de saint Bénigne 195
I. Qualifications données à saint Bénigne, 196. — II. Préséance de saint Bénigne sur ses compagnons d'apostolat, 203. — III. Saint Andoche lui-même était évêque, 204. — IV. Saint Bénigne tenait sa mission du pape saint Anicet, 207. — V. La tradition a toujours représenté saint Bénigne avec les insignes épiscopaux, 210. — 1° ixe siècle : Tombeau de saint Andéol, à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), 211. — 2° xie siècle : Portail actuel de l'église cathédrale Saint-Bénigne de Dijon tel qu'il était avant sa mutilation arrivée en 1793, 212. — 3° xie siècle : La Chronique de Saint-Bénigne de Dijon, 216. — 4° xvie siècle : Méreau de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, 218. — 5° xixe siècle : La gravure de Sainte-Reine (scène du milieu), 219. — 6° xixe siècle également : Le reliquaire de saint Bénigne, 220.
Section V. — Miracles de saint Bénigne 223
I. Punitions de plusieurs soldats, 225. — II. Punition d'un voleur, 227. — III. Conversion d'un moine infidèle, 228. — IV. Guérisons de différentes maladies, 228. — V. Hérétiques découverts, 234. — VI. Voleurs trompés, 235. — VII. Punitions de plusieurs ennemis des moines de Saint-Bénigne, 235.
Section VI. — Etude du R. P. Van Hooff, nouveau Bollandiste, sur saint Bénigne de Dijon 238
§ 1. — But du R. P. Van Hooff. 238
§ 2. — Titre incomplet de saint Bénigne. 243
§ 3. — Doutes non fondés du R. P. Van Hooff 244
I. Sur la vie de saint Bénigne, 244. — II. Sur la patrie de saint Bénigne, 244. — III. Sur la mission de saint Bénigne, 245. — IV. Sur l'époque de l'apostolat de saint Bénigne, 245. — V. Sur l'épiscopat de saint Bénigne, 246. — VI. Sur le tombeau de saint Bénigne, 247.
§ 4. — Erreurs historiques du R. P. Van Hooff. 250
I. Actes de saint Bénigne apportés à saint Grégoire de Langres, 250. — II. Tradition relative au culte de saint Bénigne, 255.

Pages.

§ 5. — Attaques violentes et injustes dirigées contre Monseigneur Bougaud, évêque de Laval. 262
I. Actes de saint Bénigne apportés à saint Grégoire de Langres, 262. — II. Reliques de saint Bénigne déposées, d'abord dans la châsse du vénérable Guillaume, puis dans celle de l'abbé Hugues d'Arc, 266. — III. Culte de saint Bénigne à Dijon, avant le sixième siècle, 272.

§ 6. — Reliques allemandes de saint Bénigne 276
I. Suivant le R. P. Van Hooff, les reliques de saint Bénigne de Dijon ont été transportées, au huitième siècle, au Prieuré de Saint-Vite, en Souable, et de là à Sigebert, où elles sont encore aujourd'hui, 278. — II. Réfutation péremptoire de toutes les assertions du nouveau Bollandiste, 281.

§ 7. — Actes hollandais de saint Bénigne 293
I. Premiers actes hollandais de saint Bénigne, 294. — II. Deuxièmes actes hollandais de saint Bénigne, 299. — III. Reliques de saint Bénigne, évêque et martyr en Italie, 305. — IV. Les actes hollandais de saint Bénigne ne sont à Utrecht que depuis le quinzième siècle, 311. — Conclusions finales, 313.

Section VII. — Polémique relative à saint Bénigne 314
I. Lettre de Monseigneur Bougaud, évêque de Laval, 314. — II. Réponse du R. P. Van Hooff, de la compagnie de Jésus, ex-Bollandiste, 316. — III. Réplique de l'abbé Jean-Baptiste Lucotte, curé de Frolois, 322.

Chapitre III. — Les évêques de Langres et de Dijon, successeurs immédiats de saint Bénigne. 339

§ 1er. — Preuves de la fondation du siège épiscopal de Langres et Dijon à la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne. 344

§ 2. — Réfutation de l'Etude historique sur les premiers évêques de Langres 368
I. Calcul général concernant tous les évêques de Langres, sans exception, 368. — II. Calcul particulier relatif seulement aux neuf premiers évêques de Langres, 372. — III. Dissertation spéciale sur l'époque du martyre de saint Didier, 374. — IV. Le nom de Chrocus et la croix d'Arles à Langres, 379. — V. Parallèle établi entre les deux opinions relatives à l'établissement du diocèse de Langres, 382. — VI. Le nom de saint Sénateur, 388. — VII. Saint Bénigne n'a pas été évêque de Langres, 388. — VIII. Le tombeau et les reliques de saint Bénigne sont restés inconnus des premiers évêques de Langres, 388. — IX. Les neuf prédécesseurs et les neuf successeurs immédiats de saint Apronculе, 391. — X. Le silence de l'histoire au sujet des premiers évêques de Langres, 391. — XI. Les premiers évêques de Langres non martyrisés ni inquiétés pour la foi, 393. — XII. L'oratoire de saint Jean l'Evangéliste, 394. — XIII. L'église de Sainte-Marie-Madelaine, de Langres, 395. — XIV. Les désirs naturels du cœur humain, 396. — XV. La vocation miraculeuse de saint Didier, 397. — XVI. La prescription, 400. — Conclusion de la deuxième partie, 407. — Conclusion générale de l'ouvrage, 408.

ERRATA

Page	Ligne			
29	3	Martyre,	au lieu	de martyr.
35	31	Çet auteur,	id.	de ce*s* auteur*s*.
37	24	Mundo,	id.	de mund*e*.
43	11	Apud,	id.	d'ap*s*ud.
52	28	Immortalisées,	id.	d'immortalis*és*.
54	1	Ces,	id.	de *s*es.
57	3	Lemovicensem,	id.	de Lemo*m*icensem.
59	31	Eutrope.	id.	d'Eutrop*h*e.
62	28	Pérennès,	id.	de Pére*m*ès.
66	20	Arvernis,	id.	d'Arvers*u*s.
72	13	Ursinus,	id.	d'*u*rsinus.
84	26	Digitus,	id.	de digitur.
132	31	Troisième siècle,	id.	de *deuxième* siècle.
133	14	Serons,	id.	de seron*t*.
174	9	On mit,	id.	d'on mi*s*.
175	24	Lapideum,	id.	de lap*s*ideum.
177	25	Quand,	id.	de quan*t*.
202	30	Mettre, après Benigni, Presbyteri et...		
211	15	Supprimer : du côté.		
238	33	Saine,	au lieu	de sain*t*e.
246	2	Sane,	id.	de sanc.
255	7	Divionensium,	id.	de Div*i*nensium.
276	4	§ 6,	id.	de § 5.
293	23	§ 7,	id.	de § 6.
305	5	Notarum,	id.	de notar*a*m.
327	5	Affert,	id.	d'*o*ffert.
328	11	Vero,	id.	de ver*s*.
id.	23	du,	id.	de d*e*.
340	18	Martyrologes,	id.	de martyrolog*u*es.

Dijon. — Damongeot et Cie, imp., r. S.-Philibert 40.

DU MÊME AUTEUR

1° **Monographie de la Commune de Chanceaux** (Côte-d'Or), in-8° . . . . . 3 fr. »

2° **Polémique relative à S. Bénigne**, in-8° . 0 50

3° **Les Erreurs de M. J. D...**, in-8° 0 25

4° **Le Sacre de Mgr Jean Castillon**, évêque de Dijon, in-8° 0 25

5° **Le Sacre de Mgr Victor-Lucien-Sulpice Lecot**, évêque de Dijon, in-8°. 0 25

Se trouvent chez l'Auteur, à Frolois, par Flavigny-s-Ozerain (Côte-d'Or).